
22101559336

ÉTUDES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LES

MÉDECINS NUMISMATISTES.

Paris. — IMPRIMERIE LE NORMANT, rue de Seine, 10.

ÉTUDES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LES

MÉDECINS NUMISMATISTES,

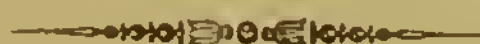
CONTENANT

LEUR BIOGRAPHIE ET L'ANALYSE DE LEURS ÉCRITS.

PAR LE D[R] LÉOP. JOS. RENAULDIN,

MÉDECIN HONORAIRE DE L'HÔPITAL BEAUJON, MEMBRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,
CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Plena vita est medicorum, qui eodem simul antiquitatis studio flagrant.
(Carol. PATIN, *Famil. rom. præfat.*)



Sumptibus auctoris.

PARIS,

CHEZ J. B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,
RUE HAUTEFEUILLE, 19.

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT STREET.

1851.

coup mes possessions en ce genre. L'acquisition des monnaies antiques n'est pas toujours facile, surtout lorsqu'elles sont rares et bien conservées. Une collection numismatique ne s'improvise pas; et cependant il est indispensable, pour étudier avec fruit, d'avoir sous les yeux un grand nombre de pièces de bon aloi. Une circonstance fortuite vint, il y a quelques années, à mon secours. Après la mort de Mionnet, qui s'est illustré par son grand ouvrage sur la numismatique des anciens, un de ses amis me permit d'examiner les empreintes en soufre que ce savant avait prises sur les plus beaux exemplaires du cabinet national. C'est ainsi que je pus passer en revue plus de vingt mille médailles de premier choix, et me rendre passablement familière la lecture quelquefois difficile des légendes grecques et latines. Quant aux livres, les ventes publiques en firent entrer plusieurs dans ma collection; et, pour ceux que je ne possédais pas, messieurs les Conservateurs de la Bibliothèque nationale ont bien voulu me prêter leur appui, et ont eu l'extrême obligeance de me confier ceux qui étaient indispensables à mon travail. Je profite de cette occasion pour prier ces messieurs d'agréer mes remercíements et l'expression de ma gratitude.

Voici comment j'ai été amené à écrire l'histoire des médecins qui ont cultivé la numismatique. En consultant divers ouvrages relatifs à cette science, je m'aperçus que quelques-uns des plus importants avaient été composés par des hommes de ma profession. Cette découverte excita ma curiosité; je poussai plus loin mes recherches, et j'en obtins un résultat auquel j'étais loin de m'attendre, lorsque je vis ma liste s'élever au chiffre de soixante-un médecins, dont la plupart ont joint à l'exercice de leur art la culture de la numismatique et la publication d'ouvrages variés sur diverses parties de cette science. Je résolus dès lors de former un groupe de ces savants, et d'écrire la vie de chacun d'eux, en l'accompagnant de l'analyse de leurs productions les plus remarquables. J'ai pensé que mes confrères me sauraient quelque gré de leur révéler un rapport nouveau qu'ils ne soupçonnaient pas, et sous lequel ils doivent considérer à part un certain nombre de médecins qui se sont distingués dans des études complétement étrangères à l'art médical, et dont plusieurs ont acquis en numismatique une juste et honorable réputation. J'avoue que cette sorte de découverte me surprit agréablement, et je mis d'autant plus d'empressement à la féconder, qu'elle

me paraissait devoir répandre quelque lustre sur les hommes de ma robe.

Les recherches qui m'ont conduit à ce résultat n'étaient pas sans quelque difficulté, eu égard au grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur la numismatique. En effet, la *Bibliotheca numaria* de J. G. Lipsius a enregistré, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, 2372 noms de ces auteurs (1): la continuation de cet ouvrage jusqu'en 1840 par J. J. Leitzmann, curé à Tunzenhausen (2), nous en offre 502, lesquels réunis au chiffre précédent, forment un total de 2874 écrivains numismatistes. Il fallait démêler parmi tant de personnages ceux qui avaient exercé l'art de guérir; et, comme tous les noms sont rangés par ordre alphabétique sans aucune désignation de profession ou de qualité, on conçoit que j'ai dû opérer un triage qui a exigé un peu de temps et de patience.

Comme je n'ai eu aucun prédécesseur dans la carrière que j'entreprends, je dois rendre compte de la méthode que j'ai adoptée. Après

(1) Leipsick, 1801, 2 vol. in-8°.

(2) *Verzeichniss, etc.*, c'est-à-dire, *Catalogue de tous les ouvrages numismatiques qui ont paru depuis* 1800 *jusqu'en* 1840, *pour faire suite à la Bibliotheca numaria de Lipsius.* Weissensee, 1841, in-8° de 98 pages, en allemand.

avoir écrit la biographie de chaque médecin numismatiste, je donne la liste des ouvrages qu'il a composés, je m'arrête aux plus importants, je les soumets à une analyse exacte, et néglige à dessein la plupart des œuvres qui sortent du domaine de la numismatique. On conçoit que de nombreuses lectures étaient indispensables à mon travail : je n'ai donc pas reculé devant l'obligation de parcourir plusieurs centaines de volumes pour former et fixer mon opinion, et ne point m'en rapporter aveuglément à celle des autres. On comprend également que j'ai dû passer sous silence les productions purement médicales des auteurs dont je m'occupe : si je m'étais imposé la tâche de les analyser toutes, mon écrit, au lieu d'être renfermé dans un seul volume, en aurait exigé deux ou trois, et serait sorti de sa spécialité. Je déclare que la plus stricte impartialité a constamment présidé à mes jugements ; que l'éloge et la critique ont été distribués dans la plus juste mesure. On me reprochera peut-être d'avoir donné trop d'extension à quelques chapitres : je suis le premier à en convenir ; mais je dirai pour ma justification que, dans ces circonstances, rares du reste, la nature du sujet exigeait un examen approfondi et prêtait à une discussion où la critique devait né-

ment irrésistible, comme le prouve l'exemple de Charles Patin, à qui son père, en l'établissant, n'avait donné qu'un commencement de collection numismatique. Certaines circonstances, telles que des voyages dans la Grèce et l'Asie-Mineure, ont fait naître ou fortifié le goût des médailles chez plusieurs savants, Spon, Tournefort et autres.

La numismatique étant une science très-vaste, qui présente nombre de points obscurs ou incultes, on conçoit que ceux qui s'y sont adonnés n'ont point tous procédé de la même manière, et que chacun s'est attaché spécialement à la partie vers laquelle son goût le faisait incliner, ou qui lui offrait l'appât de nouvelles découvertes. C'est ainsi que, parmi nos médecins numismatistes, les uns, en petit nombre, ont embrassé la science dans presque toute son étendue; d'autres n'en ont traité que quelques parties isolées; ceux-ci se sont bornés à des généralités, sans s'arrêter aux détails; ceux-là n'ont envisagé la numismatique, pour ainsi dire qu'en passant, et seulement avec l'intention d'élucider certains points historiques controversés; quelques-uns, convaincus de l'importance de connaître exactement les poids et les mesures des anciens, ont fait l'application de cette connais-

sance aux prix des métaux et des monnaies, et à l'évaluation des richesses presque fabuleuses de certains souverains et de quelques particuliers ; d'autres enfin ont fait concourir à l'explication des médailles celle d'inscriptions grecques et latines. Il est à remarquer que pas un seul n'a daigné jeter un regard sur les anciennes monnaies françaises : je me trompe ; on doit faire une honorable exception en faveur de notre joyeux Rabelais, qui a touché ce sujet dans divers passages de son roman, sans se douter que, tout en plaisantant, il faisait de la numismatique. On sera sans doute surpris de voir figurer ce facétieux personnage au nombre de nos connaisseurs en médailles. La lecture du chapitre qui le concerne fera cesser cet étonnement, et même on conviendra, après l'avoir lu, que l'auteur de *Pantagruel* méritait une place distinguée parmi les savants qui se sont occupés des monnaies anciennes de la France. Je ne puis citer de meilleur garant que M. Cartier, l'un des rédacteurs principaux de la *Revue numismatique française* (1), d'où j'ai extrait cet article.

(1) Cet ouvrage périodique a commencé son apparition en 1836 ; il se continue avec succès et en est déjà à son seizième volume. Il me semble que MM. les rédacteurs rendraient leur *Revue* beaucoup plus intéressante, s'ils jetaient de temps en

Les monnaies antiques n'ayant plus cours aujourd'hui sont considérées par le public comme des médailles, quel que soit leur module. Cependant les numismatistes ont établi à ce sujet une différence tranchée : ils appellent monnaies toutes les pièces qui offrent des types déterminés, et dont le poids ou le volume n'a pas été assez considérable pour en empêcher la circulation; et ils réservent le nom de médailles ou de médaillons aux pièces de grand diamètre, trop lourdes pour être portées dans le commerce, et qui paraissent avoir été des monuments commémoratifs, réservés pour des libéralités faites par les princes, ou pour des récompenses aux vainqueurs dans les jeux publics et solennels. Il faut excepter de cette catégorie les pièces romaines des premiers temps de la République, lesquelles étaient de vraies monnaies, quoiqu'elles eussent des dimensions extraordinaires. On peut en dire autant des grandes pièces de bronze des Ptolémées, qui doivent également avoir été des monnaies, parce qu'elles sont fort nombreuses. La même distinction existe aujour-

temps un coup d'œil rétrospectif sur les œuvres des principaux numismatistes qui ont précédé l'époque actuelle. C'est à eux de juger si mon idée est bonne à mettre en pratique : pour moi, je pense que leurs lecteurs applaudiraient à cette innovation, qui pourrait tout à la fois instruire et plaire.

d'hui parmi nous, puisque nous possédons, comme les anciens, des monnaies portatives de petite, moyenne et grande dimension, et de véritables médailles qui ne sont point destinées à circuler, non-seulement à cause de leur poids ou de leur volume, mais surtout parce qu'elles manquent des signes qui caractérisent la monnaie usuelle. Les personnes habituées à manier ces deux sortes de pièces savent très-bien distinguer les unes d'avec les autres. D'ailleurs les médailles proprement dites sont rares en comparaison des monnaies qui ont été frappées en nombre immense pour le besoin des relations commerciales. Voilà pourquoi il n'y a pas grand inconvénient à désigner les monnaies antiques par le terme générique de médailles : en cela, je me conforme à l'exemple de nos anciens numismatistes, Savot, Patin, Jobert, Barthélemy ; celui-ci déclare dans les *Mémoires sur sa vie*, avoir examiné durant le cours de sa longue carrière *plus de quatre cent mille médailles* (1) : partout il se sert de cette dernière expression, quoique ces médailles fussent des monnaies.

Parmi les médecins numismatistes, il en est plusieurs en l'honneur de qui des médailles ont

(1) *Voyage du jeune Anacharsis*, t. I. p. 80, in-4°

été frappées. J'ai eu soin de mentionner cette distinction, en l'accompagnant d'une brève explication, et en signalant le module de chaque pièce.

Mais il est temps d'entrer en matière. Puisse cet écrit offrir à mes confrères assez d'intérêt pour lui mériter un accueil favorable (1)!

(1) Les médecins numismatistes sont présentés successivement dans l'ordre chronologique ; on les trouvera rangés alphabétiquement sur le dernier feuillet.

CHAPITRE PREMIER.

CUSPINIEN (Jean), en latin CUSPINIANUS, en allemand SPIESSHAMMER.

Il paraîtra sans doute étonnant de voir une biographie de médecins numismatistes s'ouvrir par celle d'un docteur qui n'a rien écrit de spécial sur les monnaies et médailles, et qui s'est borné à se servir des unes et des autres pour le complément d'un de ses ouvrages. On pourrait presque, à la rigueur, lui refuser une place dans cette série de médecins; mais comme Charles Patin n'hésite pas à le mettre au nombre des vrais numismatistes, et que J. G. Lipsius a compris dans son immense catalogue (1) le nom d'un écrivain dont la principale production intitulée *de Cœsaribus* est ornée de figures prises sur les médailles et les monnaies que les anciens nous ont laissées, on doit inférer de là que Cuspinien s'était réellement adonné à la numismatique dans les rapports qui la lient avec l'histoire des empereurs, et que, s'il a négligé les détails que son sujet comportait, c'est parce que tout son temps fut absorbé par la composition de ses ouvrages, ainsi que par ses fonctions d'orateur et de diplomate au service d'un puissant souverain. Peut-être aussi pensa-t-il que les gravures parlaient assez aux yeux pour n'avoir pas besoin d'explications.

Cuspinien naquit en 1473, à Schweinfurt, ville

(1) *Bibliotheca nummaria*, Leipzick, 1801.

de Franconie. Il commença ses études littéraires dans sa ville natale; puis, cédant au désir de les perfectionner, il se rendit à Vienne, qui possédait à cette époque le gymnase le plus célèbre de la Germanie, par le grand nombre de savants distingués qui en faisaient l'ornement, et par l'abondance des ressources favorables à l'instruction. Après avoir terminé son cours de philosophie, Cuspinien cultiva avec ardeur la jurisprudence, l'histoire, et surtout les belles-lettres, vers lesquelles il se sentait un irrésistible entraînement; et, comme il était doué d'un esprit vif et pénétrant, il y fit de grands progrès sous la direction du professeur Conrad Celtes, célèbre philosophe et poëte. Bientôt à ses travaux littéraires et poétiques, il joignit ceux qu'exige la science médicale : il obtint dans les uns et dans les autres de tels succès, qu'ils lui valurent de bonne heure une réputation distinguée. Il ajoutait à ces avantages un talent d'élocution extraordinaire, qui servit à l'élever aux plus hauts emplois de la diplomatie. « Je me souviens, dit l'auteur de sa vie (1), « que lorsqu'en l'année 1502, je faisais mes hu« manités à Vienne, et que Jean Stabius, mathé« maticien et poëte, reçut par l'ordre de l'empe« reur Maximilien la couronne de laurier, c'est à « Cuspinien que fut confié le soin de cette inaugu« ration; ce dont il s'acquitta devant une assem« blée nombreuse des hommes les plus savants, en « prononçant un discours grec et latin avec une fa« conde et une grâce admirables. »

Ces brillantes qualités étaient encore rehaussées

(1) Gerbélius, éditeur des œuvres de Cuspinien

par un extérieur des plus avantageux. Aussi l'empereur, appréciant la valeur d'un tel homme, s'empressa de l'admettre dans son conseil, le nomma ambassadeur en Hongrie, en Bohême et en Pologne pendant douze années consécutives, en un mot l'employa très-fréquemment dans les négociations les plus délicates et les plus épineuses (1). Cuspinien justifiait cette confiance par une prudence extrême, une fidélité et une discrétion à toute épreuve. Devenu préfet de la ville de Vienne, souvent il passait des nuits en conférence avec l'empereur, qui ne lui cachait rien de ce qui pouvait intéresser son gouvernement. On conçoit que, dans une position aussi avantageuse, Cuspinien préféra naturellement les études historiques à l'exercice de l'art médical, auquel il n'aurait pas eu le temps de se livrer, et qui d'ailleurs ne lui aurait pas ouvert une carrière aussi brillante : c'est ce qui explique pourquoi il n'a laissé aucun écrit sur la médecine.

Cuspinien comptait parmi ses amis les hommes les plus distingués dans les sciences et les belles-lettres. Lorsqu'il vint à mourir, ce qui eut lieu le 19 avril 1529, à l'âge de cinquante-six ans, le manuscrit de son livre *de Cæsaribus* passa aux mains de Gerbélius, qui, en voulant le disposer dans un ordre convenable, y rencontra beaucoup de parties défectueuses et nombre d'omissions, pro-

(1) Cuspinien fit vingt-quatre fois le voyage de Hongrie pendant les cinq années qu'il y fut ambassadeur, comme il le déclare lui-même dans son ouvrage *de Cæsaribus*, p. 615. *Volvo hoc saxum*, ajoute-t-il, en parlant de ses fonctions qui, à en juger par ces mots, ne semblaient pas lui plaire beaucoup, parce que sans doute elles interrompaient trop fréquemment ses occupations favorites relatives aux belles-lettres et à l'histoire.

venant sans doute de ce que l'écriture étant mauvaise et presque illisible, le copiste chargé de mettre au net l'original n'avait compris dans son travail que les choses faciles à lire, et avait retranché les passages qu'il ne pouvait déchiffrer. Gerbélius cite des exemples d'omissions et d'altérations multipliées, à tel point que presque aucune page n'en était exempte; ce qui exigea de sa part des peines infinies pour élucider une œuvre hérissée de tant de difficultés. C'est en 1540 seulement qu'il acheva cette tâche ingrate; d'où il résulte que le livre est posthume, puisqu'il ne parut que onze ans après la mort de son auteur.

Cuspinien a commencé sa carrière littéraire par la publication des œuvres du célèbre chroniqueur Othon de Freisingen, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne; Strasbourg, 1515; in-fol., réimprimé plusieurs fois.

Il s'occupa ensuite de la composition de son grand ouvrage, qui est intitulé : *De Cæsaribus atque imperatoribus romanis.* Strasbourg, 1540, 762 pages in-fol., fig.; — Bâle, 1561, sans fig.; — Francfort, 1601, sans fig.; — Trad. en allemand, Strasbourg, 1541, fig. Cuspinien y passe en revue tous les empereurs romains tant anciens que modernes, depuis Jules-César jusqu'à Maximilien Ier. La plupart de ses histoires sont terminées par un quatrain de vers latins, tiré soit d'Ausone, jusqu'au temps où celui-ci vient à lui manquer, soit de son propre fonds; car on doit se souvenir que Cuspinien s'était adonné à la poésie. Tous ces quatrains sont destinés à résumer les faits et gestes des empereurs, en exceptant toutefois la plupart de ceux qui gouvernèrent

le Bas-Empire. J'ai eu la curiosité de compter le nombre de ces quatrains : il y en a vingt-trois fournis par Ausone; tous les autres sont sortis de la plume de Cuspinien, et le chiffre en est porté à soixante-un. Ils offrent en général le cachet de l'impartialité : l'éloge et le blâme y sont distribués avec une égale mesure. La sévérité de l'auteur, lorsque le sujet y prête, s'exprime quelquefois avec un ton très-énergique, comme on l'observe dans le quatrain suivant, qui peint parfaitement l'empereur Venceslas VI, qu'on pourrait surnommer le Sardanapale de l'Empire :

Venceslaus iners Epicuri de grege porcus,
A patrio penitùs sanguine degenerat.
Imperium tenuit, regnum fœdavit avitum;
Attonitus tandem ceu fera fœta cadit. (1)

Cuspinien n'adopte point aveuglément l'opinion des écrivains modernes sur des points susceptibles de controverse; il s'arrête et préfère rester dans le doute, ce qui est fort louable. Mais un reproche qu'on peut lui adresser, c'est de passer fréquemment de l'empire d'Orient à celui d'Occident, *et vice versâ,* ce qui rompt désagréablement le fil de ses histoires, et devient fatigant pour le lecteur.

Il fait la clôture de ses biographies impériales par celle de Maximilien Ier. Les détails qu'il donne à ce sujet sont d'autant plus intéressants que l'historien avait été longtemps admis dans l'intimité du souverain. J'accepte volontiers le tableau qu'il fait du caractère aimable et des brillantes qualités qui distinguaient cet empereur; mais j'aurais désiré ne

(1) Page 485.

pas avoir sans cesse sous les yeux l'épithète *divus*, dont, à l'imitation de l'ancienne Rome, l'auteur est trop prodigue envers son héros.

Cuspinien termine son ouvrage en donnant le journal du congrès auquel il assista, et qui se tint à Vienne au mois de juillet de l'année 1515, entre l'empereur Maximilien et les rois de Hongrie, de Bohême et de Pologne (Vladislas, Louis et Sigismond). Comme il y joua un rôle important, celui d'orateur, il rapporte en détail et jour par jour toutes les fêtes, les réjouissances, les pompeuses cérémonies, les festins, les tournois, les grandes chasses, les illuminations, les libéralités impériales qui eurent lieu à cette occasion; il cite les noms de tous les hauts personnages qui furent présents à cette solennité, et il décrit les riches costumes dont ils étaient revêtus. Ce fut Cuspinien qui eut l'honneur de porter la parole devant l'imposante assemblée où étaient réunis l'empereur, les rois, plusieurs princes et princesses, les cardinaux et les ministres de diverses nations. Son discours, prononcé le 28 juillet, avait pour but de faire connaître l'alliance intime que venaient de contracter entre eux les quatre souverains, pour se protéger mutuellement et se défendre contre leurs ennemis, quels qu'ils fussent, et principalement contre les Turcs, qui alors étaient très-redoutables, et semblaient menacer de destruction tous les peuples de la chrétienté.

Si je fais mention des gravures qui accompagnent le texte, c'est pour déclarer qu'elles sont très-médiocres et laissent beaucoup à désirer : on s'aperçoit, en effet, que la plupart des figures d'empereurs pèchent par le défaut de ressemblance, et ont été

mal copiées sur les médailles; en forçant le trait caractéristique, l'artiste les a rendues presque toutes méconnaissables; plusieurs même sont remplacées par des têtes de fantaisie, en sorte que l'ouvrage est réellement défectueux sous ce rapport : à la vérité, il a plus de trois cents ans d'existence.

Le même volume contient une *Description de l'Autriche*, des Commentaires sur *les Consuls Romains*, sur *l'Epitome de Sextus Rufus* et sur la *Chronique de Cassiodore*. Il est évident que les travaux de Cuspinien, utiles pour l'histoire, sont absolument nuls pour la numismatique. Le lecteur trouvera de quoi se dédommager dans les chapitres suivants.

CHAPITRE II.

RABELAIS (**François**).

Cet illustre personnage, mort depuis bientôt trois siècles, serait fort étonné, s'il revenait au monde, de se trouver en compagnie de médecins numismatistes. Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, curé de Meudon, Rabelais est tellement connu et apprécié de tout le monde, qu'il serait superflu d'exposer en détail sa biographie. Ce qui m'engage à le mettre au nombre des connaisseurs en monnaies, c'est que la *Revue numismatique* a pris récemment ce soin par l'organe d'un de ses principaux rédacteurs, M. Cartier, qui a parfaitement expliqué la valeur des monnaies françaises, soit contemporaines de Rabelais, soit antérieures à

son époque. Je ne puis mieux faire que de transcrire textuellement sa *lettre à M. de la Saussaye*, datée de Lussault (près Amboise), 15 octobre 1847.

« Je ne rechercherai pas quels services Rabelais a rendus à la numismatique française, et quelle influence il a exercée sur les écrivains (numismatistes) qui sont venus après lui. Je ne comparerai pas, sous ce double rapport, Rabelais avec Le Blanc, Duby et..... les directeurs de la *Revue;* mais je prouverai que notre célèbre Chinonais, *nugarum pater,* comme l'appelle Etienne Pasquier, connaissait bien toutes les monnaies courantes de son temps, voire même une grande partie de celles qui les avaient précédées sur la terre de France et pays circonvoisins. N'ayant pas lu tous les commentateurs du *Pantagruel*, j'ignore si la partie numismatique a été bien traitée par eux; je vous laisse le maître de disposer du fruit de mon labeur pour une nouvelle édition, illustrée ou non. »

« GARGANTUA, liv. Ier, chap. 8. *Comment on vestit Gargantua.*

« Au doigt médical de la dextre, eut ung anneau
« faict en forme spirale, auquel estoyent enchassez
« ung balay en perfection, ung diamant en poincte
« et une esmeraugde de Physon, de pris inestima-
« ble. Car Hans Caruel, grand lapidaire du roy de
« Melinde, les estimoit à la valeur de soixante-neuf
« millions huict cens nonante et quatre mille dix
« et huict *moutons à la grand' laine.* »

« Ces moutons à la grand'laine, au type des aignels de saint Louis, n'avaient plus cours depuis longtemps; ils avaient été principalement frappés par le roi Jean, et imités en Bourgogne et en Flan-

dre. Charles VI avait encore émis des aignels; mais les véritables moutons, appelés à la grande laine pour les distinguer des autres moins grands, appartenaient au roi Jean ; ils avaient été émis pour un franc ou une livre tournois, et vaudraient à présent seize francs, ce qui ferait monter l'anneau de Gargantua à un bon prix. »

« Ibid., chap. 25. *Comment feut meu entre les fouaciers de Lerné et ceulx du pays de Gargantua le grand débat, dont furent faictes grosses guerres.*

« Les fouaciers ayant refusé aux bergers de leur vendre des fouaces, un de ceux-ci, nommé Forgier, s'en plaignait. « Adoncq Marquet, grand baston-
« nier de la confrarie des fouaciers, luy dist :
« Vrayement tu es bien acresté à ce matin, tu
« mangeas hersoir trop de mil. Viença, viença, je te
« donneray de ma fouace. Lors Forgier en toute
« simplesse approcha, tirant ung *unzein* de son
« baudrier, pensant que Marquet luy deut depor-
« cher de ses fouaces : mais il luy bailla de son
« fouet à travers les jambes, si rudement que les
« nouds y apparoissoyent : puis voulut gaigner à
« la fuite; mais Forgier s'escria au meurtre et à
« la force, tant qu'il peut, ensemble luy jecta ung
« gros tribard qu'il portoyt soubs son escelle, et
« l'attainct par la joincture coronale de la teste,
« sus l'artère crotaphicque, du cousté dextre; en
« telle sorte que Marquet tombit de dessus sa ju-
« ment, mieulx semblant homme mort que vif.... »

« On appelait *onzain* une monnaie courante, qui valait onze deniers; elle prit le nom de *dizain*, de *douzain*, et même de *treizein*, suivant la valeur que les édits lui attribuaient dans la circulation à 10, 11,

12, ou 13 deniers. Cette monnaie était un blanc, dégénérescence de l'ancien gros tournois ou sol de douze deniers. »

« Ibid., chap. 32. *Comment Grandgousier, pour achapter paix, fait rendre les fouaces.*

« Adonques, s'enquesta combien on avoyt prins
« de fouaces et entendant quatre à cinq douzaines,
« commanda qu'on en feit cinq charretées en ycelle
« nuict, et que l'une feust de fouaces faictes à beau
« beurre, beaulx moyeux d'eufz, beau saffran et
« belles espices pour estre distribuées à Marquet,
« et que pour ses interêtz il luy donnoyt sept cens
« mille et troys *Philippus* pour payer les barbiers
« qui l'auroyent pensé, et d'abundant luy donnoyt
« la mestayrie de la Pomardière, à perpétuité fran-
« che pour luy et les siens. »

« Marquet fut, sans doute, bien consolé des coups qu'il avait reçus; outre une charretée d'excellentes fouaces, il emboursait une somme équivalente aujourd'hui à 4,305,019 fr. 05 c. Le *Philippus* était une monnaie d'or frappée par Philippe II dans les Pays-Bas : son titre n'était qu'à 0,576, et son poids de 3 gram. 218, ce qui ferait aujourd'hui une valeur de 6 fr. 35 c. (V. le *Recueil d'Anvers*, p. 110.) Ce n'était pas, comme le disent quelques commentateurs de Rabelais, une monnaie de nos rois du nom de Philippe. Celles de Philippe de Valois étaient trop anciennes et avaient toutes des noms particuliers autres que celui de *Philippus.* »

« Ibid., chap. 46. *Comment Grandgousier traicta humainement Toucquedillon prisonnier.*

« Appela le moyne, et devant tous luy demanda :
« Frère Jean, mon bon amy, est-ce vous qui avez

« prins le capitaine Toucquedillon icy présent?
« Cyre, dit le moyne, il est présent, il ha eage et
« discrétion; j'aime mieulx que vous le sachez par
« sa confession que par ma parolle. Adoncques, dist
« Toucquedillon : Seigneur, c'est luy véritablement
« qui m'ha prins et je me rendz son prisonnier
« franchement. L'avez-vous, dist Grandgousier au
« moyne, mis à rançon? Non, dist le moyne; de
« cela ne me soucie. Combien, dit Grandgousier,
« vouldriz-vous de la prinse? Rien, rien, dit le
« moyne, cela ne me meine pas. Lors commanda
« Grandgousier que, présent Toucquedillon, feus-
« sent comptez au moyne soixante et deux mille
« *salutz* pour celle prinse. Ce que feut faict ce pen-
« dent qu'on feit la collation au dict Toucquedillon,
« onquel demanda Grandgousier s'il vouloyt de-
« mourer avec luy, ou si mieulx aimoyt retourner à
« son roy (Picrochole). Toucquedillon respondit
« qu'il tiendroyt le parti lequel il lui conseilleroyt.
« Doncques, dit Grandgousier, retournez à votre
« roy, et Dieu soit avec vous! Puys lui donna une
« belle espée de Vienne, avec le fourreau d'or, faict
« à belles vignettes d'orfebvrerie, et ung collier
« d'or pesant sept cens deux mille marcz, garni de
« fines pierreries, à l'estimation de cent soixante
« mille *ducatz*, et dix mille *escuz* par présent hon-
« norable. Après ces propos monta Toucquedillon
« sus son cheval : Gargantua, pour sa seureté, lui
« bailla trente hommes d'armes et six vingts ar-
« chiers soubs la conduite de Gimnaste, pour le
« mener jusques ès portes de la Roche-Clermauld,
« si besoing estoyt. »

« Voici un prisonnier bien traité!.... Les *saluts*

étaient une monnaie d'or, qui datait de Charles VI et avait eu cours sous Charles VII, frappée surtout par les rois d'Angleterre, Henri V et Henri VI, se disant rois de France. Le type de ces pièces était la salutation de l'ange à la sainte Vierge; il avait déjà été employé sur des monnaies d'argent des princes de la maison d'Anjou, rois de Naples et comtes de Provence. Le *salut* d'or vaudrait environ douze francs. Les *ducats* dont veut parler l'auteur étaient ceux de Venise; ils avaient un grand cours dans toute l'Europe; la France n'a jamais fabriqué de monnaies de ce nom : les ducats de Venise valent intrinsèquement 11 fr. 85 c. Les écus (d'or) valaient un peu moins que les saluts. On voit un peu plus bas les habitants de plusieurs lieux environnant Chinon envoyer des ambassadeurs à Grandgousier qui n'avait pas pu faire la paix, pour lui offrir des troupes, de l'argent et des munitions de guerre.

« L'argent de tous montoyt, par les pactes qu'ils « lui envoyoyent, à six vingts quatorze millions deux « escuz et demy d'or. »

« A calculer l'écu d'or pour 11 fr., les subsides offerts à Grandgousier par ses alliés se seraient élevés à 1,534,000,027 francs 50 c., somme assez ronde, mais inférieure à notre budget national en l'an de grâce 1847. Aussi, Dieu aidant, nous pourrions faire la guerre..... au roi Picrochole. »

« Ibid., chap. 51. *Comment les victeurs gargantuistes feurent récompensez après la bataille.*

« A la veue et venue d'iceulx le bon homme « (Grandgousier) feut tant joyeulx, que possible ne « seroyt le descripre. Adoncques leur feit ung festin « le plus magnifique, le plus abundant et le plus

« délicieux que feut veu depuis le temps du roy As-
« suere. A l'yssue de table, il distribua à chascun
« d'iceulx tout le parement de son buffet qui estoyt
« au poix de dix huict cent mille quatorze *bezans*
« d'or en grands vases d'anticque, grands pots,
« grands bassins, grandes tasses, coupes, potets,
« candelabres, calathes, nacelles, violiers, dra-
« geouers, et aultre telle vaisselle toute d'or massif,
« oultre la pierrerie, esmail, et ouvraige qui par
« estime de tous excedoyt en prix la matière d'i-
« ceulx. Plus leur feit compter, de ses coffres, à
« chascun douze cens mille escus contens... »

« Il se présente ici une difficulté historico-numismatique capable d'arrêter plus d'un commentateur et moi aussi : quel était le poids d'un besant d'or? Cette question n'a pas été proposée au congrès de Tours, et il serait trop long de la discuter ici dans tous ses détails. Je crois que le besant équivalait à peu près à un gros d'or fin, et alors la vaisselle de Grandgousier, abandonnée à ses capitaines, aurait pesé 28,125 marcs, et valu intrinsèquement 22,500,000 fr. (1).

« Quant aux écus d'or, je les ai déjà évalués à 11 fr., et chacun des braves qui en reçut douze cent mille spécimens, dut trouver qu'il y avait du plaisir à servir un monarque si libéral et aussi riche : Napoléon lui-même n'en faisait pas autant pour ceux qui lui gagnaient des batailles. »

« Ibid., chap. 53. *Comment feut bastie et dotée l'abbaye des Thelemites.*

« Pour le bastiment et assortiment de l'abbaye,

(1) *Voy.* sur les besants : Le Blanc, p. 198 ; et *Revue num.* 1836, p. 431.

« Gargantua feit livrer de content vingt et sept cens
« mille huict cens trente et ung *moutons à la grand'*
« *laine*, et par chascun an, jusques à ce que le tout
« feust parfaict, assigna sur la recepte de la Dive
« seize cens soixante et neuf mille *escuz au soleil*,
« et aultant à *l'estoile poussinière*. Pour la fondation
« et entretenement d'icelle donna à perpétuité vingt
« et troys cens soixante neuf mille cinq cens qua-
« torze *nobles à la rose* de rente foncière, indemnez,
« amortis et solvables par chascun an à la porte de
« l'abbaye. Et de ce leur passa belles lettres. »

« Nous avons déjà parlé des moutons a la grand' laine. Les écus au soleil, ou, comme on disait souvent, les *écus sol*, avaient commencé sous Louis XI, et se sont fabriqués sous plusieurs règnes ; ils valaient un peu moins que les écus à la couronne, qui les avaient précédés. Le type était le même, excepté un petit soleil rayonnant au-dessus de la couronne. Quant aux écus *à l'étoile poussinière*, il est évident que c'est une facétie de notre auteur pour tourner en ridicule le surnom trop ambitieux des véritables écus. Je ne sais pourtant pas si les nombreux commentateurs de Rabelais n'ont pas découvert ou inventé une explication de cette désignation d'une variété de l'écu d'or (1). Le noble à la rose était une belle et large monnaie d'or anglaise, frappée d'abord par Édouard III, et continuée jusqu'à Élisabeth; cette monnaie vaudrait aujourd'hui 25 fr.

« Voilà une abbaye bien rentée ; il est vrai qu'on n'y connaissait ni le jeûne ni l'abstinence. « Parce

(1) « Le Duchat donne sur cette monnaie imaginaire une explication ridicule, qui n'a pas été acceptée par ceux qui ont étudié Rabelais après lui. »

« que ordinairement les religieux faisoyent trois « vœux; savoir est : de chasteté, paovreté et obé- « dience; fent constitué que là honnorablement on « peust estre marié, que chascun feust riche et ves- « quist en liberté. » Fourrier a certainement pris à Gargantua l'idée de son phalanstère; c'est une véritable abbaye de Thélémites au XIXe siècle : il n'y a rien de nouveau sous le soleil, ce qu'on y rêve a déjà été rêvé.

« Vous voyez, mon cher collègue, que S. M. Grandgousier, premier du nom, et son prince royal Gargantua, ne ménageaient pas l'argent. Rabelais ne nous apprend pas s'ils avaient à leur *dévotion*, un budget, une liste civile et un domaine privé à l'avenant de leur générosité; cela est probable. Cependant je n'ai pas besoin de faire remarquer à un savant académicien que Rabelais a *un peu* exagéré les qualités physiques et morales de Gargantua. Ce grand homme était libéral, assurément, mais son historien a pu le flatter : les contemporains ont l'habitude d'encenser les *énormités* de toute nature. Avec Pantagruel, nous allons rentrer dans des termes plus dignes de foi, et nous occuper de sommes plus modestes et de monnaies plus usuelles.

« PANTAGRUEL, liv. II, chap. 16. *Des meurs et conditions de Panurge.....*

« Quand il changeoyt ung *teston*, ou quelqu'aultre « pièce, le changeur eust esté plus fin que maistre « mousche si Panurge n'eust fait esvanouir à chas- « cune foys cinq ou six *grandz blancs* visiblement, « appertement, manifestement, sans faire lesion ne « blessure aulcune, dont le changeur n'en eust « senty que le vent. »

« Le teston, comme vous le savez bien, est la plus forte monnaie du temps, en argent, ornée de la *teste* royale, d'où lui venait son nom : elle avait d'abord été introduite dans notre système monétaire par Louis XII, à l'imitation de certaines monnaies italiennes, et notamment de celles qu'il avait frappées, comme duc d'Orléans, dans sa seigneurie d'Ast. Cette monnaie vaudrait 2 fr. Le grand-blanc varia souvent de titre et de taille; il fut le sol ou douzain, et quelquefois onzain, dixain, etc., suivant le nombre de deniers pour quoi il courait; longue dégénérescence du gros tournois, c'était la monnaie la plus commune de cette époque, et les changeurs en donnaient un certain nombre pour un teston. Maître Panurge, suivant Rabelais, savait en escamoter quelques-uns chaque fois qu'il se présentait dans les changes : aussi notre auteur a-t-il soin de dire qu'il allait changer un teston et non des testons, pour se donner, par de fréquentes visites, plus d'occasions de faire *évanouir* des grands-blancs; c'était un véritable Robert Macaire du XVIe siècle. Il y en a toujours eu, il y en a encore, et qui travaillent plus en grand (1).

« Panurge ne s'en tenait pas là, ainsi qu'on le voit au chapitre suivant : *Comment Panurge guaignoyt les pardons* (indulgences.....) « Voulez-vous venir *guai-*
« *gner* les pardons? dist-il. Et par ma foy, je lui res-
« pondz : Je ne suys grand pardonneur en ce monde
« icy ; je ne sçay si je le seray en l'aultre ; bien! al-
« lons, au nom de Dieu, pour ung denier ny plus ny
« moins. — Mais, dist-il, prestez-moy doncques ung
« denier à l'interest. — Rien, rien, dis-je. Je le vous

(1) Il est à remarquer que le nom de *Panurge*, traduit du grec de Πανοῦργος, signifie *escroc*.

« donne de bon cueur. — *Grates vobis dominos*,
« dist-il. — Ainsi allasmes, commenceans à Sainct-
« Gervais, et je guaigne les pardons au premier tronc
« seullement : car je me contente de peu en ces
« matières, puis disoys mes menuz suffraiges et
« oraisons de saincte Brigide; mais il guaigna à
« tous les troncs, et tousjours bailloyt argent à cha-
« cun des pardonnaires. De là nous transportasmes
« à Nostre-Dame, à Sainct-Jean, à Sainct-Antoine,
« et ainsi des aultres ecclises où estoyt bancque de
« pardons : de ma part, je n'en guaygnoys plus; mais
« luy, à tous les troncz il baisoyt les relicques et à
« chascun donnoyt. Brief, quand nous feusmes de
« retour, il me mena boyre au cabaret du chasteau,
« et me monstra dix ou douze de ses bougettes
« pleines d'argent. A quoy je me seignay faisant la
« croix, et disant : D'ond avez-vous tant recouvert
« d'argent en si peu de temps? — A quoy il me
« respondit qu'il avoyst prins ès bassins de pardons;
« car en leur baillant le premier denier, dist-il, je
« le meis si soupplement qu'il sembla que ce feust
« ung grand blanc : ainsi d'une main je prins douze
« deniers, voyre bien douze *liardz*, ou *doubles pour*
« le moins; et de l'aultre, troys ou quatre *douzains;*
« et ainsi par toutes les ecclises où nous avons esté.
« — Voyre! mais, dis-je, vous vous damnez comme
« une sarpe et estes larron et sacrilege. — Ouy,
« bien, dist-il, comme il vous semble, mais il ne me
« le semble quant à moy; car les pardonnaires me
« le donnent, quand ilz me disent, en presentant les
« relicques à baiser, *centuplum accipies*, que pour
« ung denier j'en prenne cent : car *accipies* est dict
« selon la manière des Hebrieux, qui usent du futur

« au lieu de l'impératif, comme vous avez en la loy,
« *Diliges Dominum, id est, dilige.* Ainsi, quand le
« pardonnigère me dict *centuplum accipies*, il veult
« dire, *centuplum accipe*, et ainsi l'expose *rabi Kimi*
« et *rabi Aben-Ezra*, et tous les massoretz; et *ibi*
« *Bartolus.* »

« Dans ce récit de l'innocente industrie de Panurge, nous voyons paraître comme monnaie usuelle le denier, ancienne base de notre système monétaire tournois; le liard, monnaie de billon, introduit dans la circulation sous Louis XI, pour trois deniers; le *double*, valant deux deniers tournois, et le *douzain*, véritable son, valant, ainsi que son nom l'exprime, douze deniers.

« Ibid., liv. III, chap. 2. *Comment Panurge feut faict chastelain de Salmigondin.*

« Donnant Pantagruel ordre au gouvernement
« de toute Dipsodie, assigna la chastelenie de Sal-
« migondin à Panurge, valant par chascun an
« 678, 910, 789 *royaulx* en deniers certains, non com-
« prins l'incertain revenu des hanetons et cacque-
« rolles, montant, bon an mal an, de 2,435,768 à
« 2,435,769 moutons à la grand'laine, quelquesfoys
« revenoyt à 1,234,554,321 *seraphs*, quand estoyt
« bonne année de cacqueroles et hanetons de re-
« queste; mais ce n'estoyt tous les ans. »

« Ici nous voyons paraître pour la première fois des royaux ou francs à pied, belle monnaie d'or qui datait de Charles V, et a fini avec Charles VII; elle vaudrait 13 à 14 fr.; et des *seraphs* ou séraphins, monnaie d'or appelée en Égypte *scherafi*, et en Perse *scherefi*. Elle représentait à peu près le besant. » (V. *Recueil des monnaies*, par Salzade.)

« Ibid., liv. III, chap. 25. *Comment Panurge se conseille à Her-Trippa.....*

« Panurge luy donna une robbe de peaulx de loup,
« une grande espée bastarde bien dorée, à fourreau
« de velours, et cinquante beaux *angelotz :* puis fa-
« milièrement avecques lui conféra de son affaire.
« De première venue, Her Trippa le reguardant en
« face, dist : Tu as la métoposcopie et physiognomie
« d'ung cocqu. »

« L'angelot était une monnaie anglaise, courant en France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII ; il valait environ 8 francs.

« Dans les chapitres 6, 7 et 8 du IVe livre de Pantagruel, nous lisons l'amusante histoire de la négociation de Panurge avec Dindenaut, pour acheter un de ses moutons qu'il jeta à la mer, comme chacun sait, afin de montrer le chemin aux autres et les noyer avec le marchand. Ce texte serait trop long à transcrire : je me bornerai à deux remarques. Parnurge, pour tenter Dindenaut, lui montrait *son esquarcelle pleine de nouveaulx henricus.* Les commentateurs n'ont peut-être pas assez pris garde à ce mot qui donne la date de la dernière rédaction du Pantagruel, ou du moins de son IVe livre ; car les *henris,* monnaie d'or frappée par Henri II seulement, le furent pour la première fois en vertu d'une ordonnance de 1549 (31 janvier 1548, v. st.) ; une seconde émission eut lieu en 1551. C'est donc vers 1549 ou 1551 que ce passage du Pantagruel fut écrit par Rabelais. Cependant le IVe livre du Pantagruel fut publié d'abord en 1547 ; mais les éditions suivantes, faites du vivant de l'auteur, et notamment celle de 1552, ont pu recevoir

des changements dont celui-ci est probable, à moins qu'on ne veuille entendre par ces *henricus* les simples écus au soleil, frappés dès l'avénement de Henri II avec son nom. Les henris véritables de 1549 ont l'effigie du roi.

« Panurge finit par payer un beau et grand mouton trois *livres tournois*, tout en disant à Dindenaut : « En nos pays, j'en auroys bien cinq, voyre six pour « telle somme de *deniers*. » La section d'agriculture du congrès de Tours aurait eu beau champ à commenter ce texte de *Pantagruel*, pour déterminer le prix des moutons au XVIe siècle, comparé à ce qu'ils valent aujourd'hui; mais de semblables *spéculations* ne sont point de ma compétence numismatique. Je me bornerai à conclure de ce passage ce que personne n'ignore, c'est que la livre tournois n'était pas une monnaie réelle, mais une somme de deniers (240) : j'ajouterai que la livre tournois du milieu du XVIe siècle représente 3 fr. 30 c. d'aujourd'hui, par la comparaison du prix du marc d'argent aux deux époques.

« Je ne pousserai pas plus loin mes citations, que vous trouvez sans doute infiniment trop prolongées ; ma prose ressemble aux vendanges de cette année, elle ne finit pas. Je vous fais grâce de quelques autres passages, où il est question non-seulement des monnaies déjà citées, mais encore d'autres françaises, étrangères, réelles ou imaginaires, comme de *fleurins*, de *carolus*, de *beaux demis escuz à la lanterne*, de *doubles escuz au sabot*, etc. Certaines lignes que j'aurais eu à transcrire étaient *ornées* de ces mots *impropres*, dont Rabelais a voulu enrichir la langue française, et qu'il ne m'était pas possible de copier.

Je serai content si je vous ai convaincu que Rabelais, sans qu'il y paraisse, était un numismatiste de son temps : je suis persuadé qu'il avait un médailler où figuraient toutes les belles monnaies d'or qu'il cite, les besants, les séraphins, les nobles à la rose, moutons, saluts, angelots, ducats, henris, écus au soleil, philippus, etc. Quant aux monnaies courantes qu'il avait dans son *esquarcelle*, il nous en a transmis les noms et quelquefois la valeur ; peu d'écrivains avant lui en avaient fait autant... » (1)

Ici finit la lettre de M. Cartier, qui, comme on le voit, a très-bien apprécié les monnaies dont Rabelais a parlé.

Je saisis cette occasion pour élever des doutes sur plusieurs plaisanteries de mauvais goût, que la plupart des biographes de Rabelais lui ont attribuées sans fondement. Lorsqu'on met sur le compte d'un personnage d'un esprit aussi éclairé que l'était Rabelais pour le siècle où il a vécu, des faits invraisemblables, des anecdotes absurdes, inventées à plaisir dans l'intention de le rendre odieux ou de le couvrir de ridicule, on devrait au moins s'appuyer sur des preuves évidentes, incontestables. De ce que Rabelais a écrit des facéties qu'il a eu le tort d'assaisonner d'ordures, est-on admis à le rendre responsable de prétendus bons mots, de paroles dignes d'un saltimbanque, de procédés qui blessent toutes les convenances? S'il eut le malheur de se faire de nombreux ennemis, comme il arrive à tous les hommes supérieurs, c'est une raison pour se méfier des attaques implacables dont il fut l'ob-

(1) *Revue numismatique*, année 1847, p. 337-349.

jet. On n'a pas assez remarqué, dans la vie de Rabelais, un événement capital, qui a eu la plus grande influence sur sa carrière, et qui, en le rendant de bonne heure l'ennemi juré des moines, n'a pas peu contribué à imprimer à ses écrits la couleur et la tournure qu'on leur connaît. Pour bien juger Rabelais, il faut donc remonter à cet événement qui date de sa jeunesse, et qui lui fit connaître, à ses dépens, l'horrible intolérance de l'esprit monastique.

On se souvient que ses études n'avaient été marquées d'aucun progrès pendant son séjour chez les moines de l'abbaye de Seuilly, voisine de Chinon, ni au couvent de la Basmette, à Angers. Mais ensuite, s'étant fait religieux chez les cordeliers de Fontenai-le-Comte, il s'appliqua à réparer dans les austérités du cloître le temps qu'il avait perdu dans les autres établissements : c'est ainsi qu'il avait orné sa mémoire de toutes sortes de connaissances, et qu'il devint surtout habile dans la science des langues. « A cette époque, dit Auger, l'un de ses biographes, pour des cordeliers du Bas-Poitou, un « livre grec était du grimoire, et celui qui s'en servait, un sorcier. Les confrères de Rabelais le virent « avec horreur, comme un homme en commerce « avec le diable. Il les scandalisa encore d'une autre « manière. Le jour de la fête du couvent, jour où « le peuple des environs venait en foule apporter « ses prières et ses offrandes à l'image de saint « François, il s'avisa, comme cette image était placée dans un lieu assez obscur, de la dénicher et « d'y substituer sa propre personne, ajustée en « conséquence. Son humeur joyeuse ne put tenir « aux discours et aux gestes risibles de ses rus-

« tiques adorateurs ; on aperçut un mouvement, et « tous les assistants crièrent au miracle. Un vieux « moine, moins crédule, soupçonnant une espiégle-« rie sacrilége où les autres voyaient une marque « de la faveur divine, s'approcha du faux saint et « le fit descendre de sa niche. Il fut reconnu, saisi, « et dépouillé de ses habits ; et tous les frères, ar-« més de leurs cordons à nœuds, le fouettèrent « presqu'au sang. Il n'en fut pas quitte pour ce rude « traitement : il fut mis *in pace*, c'est-à-dire renfer-« mé entre quatre murailles, au pain et à l'eau, « pour le reste de ses jours. Le savant Tiraqueau, « lieutenant-général du bailliage de Fontenai-le-« Comte, obtint qu'on le remît en liberté. Quelques « autres personnes considérables, qui avaient eu « occasion de jouir de sa conversation à la fois « érudite, spirituelle et facétieuse, lui conseillèrent « de quitter un couvent où il ne pouvait étudier « ni bouffonner impunément, et lui obtinrent du « pape Clément VII la permission de passer dans « l'ordre de Saint-Benoît. Il entra dans l'abbaye de « Maillezais : apparemment cette maison ne lui fut « pas beaucoup plus agréable que l'autre ; car il en « sortit bientôt, mais cette fois sans permission du « pape ; et jetant, comme on dit, le froc aux orties, « il se mit à courir çà et là, en habit de prêtre sé-« culier. Après quelque temps de cette vie vaga-« bonde il se rendit à Montpellier, où il fut reçu « docteur en médecine » (1).

On conviendra que le traitement brutal des cordeliers de Fontenai-le-Comte dut rester profondé-

(1) *Biogr. univ.*, tome 36, p. 477-478.

ment gravé dans la mémoire de Rabelais, et laisser des germes de vengeance dans une âme qui se sentait bien supérieure à celle de juges hypocrites, ignorants et fanatiques. Tel est, suivant moi, le principal mobile qui a dirigé la plume facétieuse, vindicative et mordante de notre auteur contre des moines qui, pour une espiéglerie, l'avaient condamné à subir dans un cachot les horreurs d'une mort lente et cruelle. Mais comme il était fort dangereux à cette époque de mal parler de la religion et surtout de ses ministres, il eut soin de cacher ses traits satyriques sous le masque d'une folle gaîté, et de faire passer les vérités les plus hardies à la faveur de peintures obscènes, de sales gravelures et de plaisanteries de la plus cynique crudité. Ce sont précisément les extravagances de son ouvrage qui l'ont sauvé. Car quoique les trois premiers livres eussent été censurés par la Sorbonne, que le débit en eût été défendu par le procureur-général Gilles Bourdin et par arrêt du parlement en date du 1er mars 1551, l'ouvrage continua néanmoins à se vendre publiquement, parce que l'arrêt du parlement ne fut point exécuté; c'est même ce qui décida Rabelais à publier le livre IVe l'année suivante, c'est-à-dire en 1552.

Si le curé de Meudon s'est moqué des moines, les moines et leurs amis le lui ont bien rendu, en inventant contre lui toutes sortes d'impostures. Citons-en quelques-unes. Il faut être de bien mauvaise foi, par exemple, pour prétendre que Rabelais fut le bouffon, le polichinelle ou le domestique du cardinal du Bellay, ambassadeur de France à Rome; comme si un docteur en médecine, qui savait huit ou dix langues, eût jamais voulu s'abaisser à jouer l'un de

ces humbles rôles, et comme si le pape eût consenti à admettre un tel homme en sa présence! Et lorsqu'en effet la présentation eut lieu par le même cardinal, n'a-t-on pas eu le front de dire que, se trouvant indigne de baiser la mule du pape, Rabelais avait voulu baiser le derrière de sa sainteté, pourvu qu'on le lavât? On suppose également qu'il demanda au pape à être excommunié, afin d'avoir l'occasion ou le plaisir de lancer un prétendu bon mot, qui n'est qu'une grossièreté digne des halles.

Autre imposture : on prétend qu'à la suite de ces traits d'un cynisme révoltant, il fut obligé de quitter Rome, et de se sauver en France ; qu'arrivé à Lyon sans argent, il eut recours à un indigne subterfuge, savoir : à des sachets qui portaient pour étiquettes visibles *poison pour le roi*, *poison pour la reine*, etc., convaincu qu'on l'arrêterait, et qu'ainsi il ferait *gratis* le voyage de Paris. D'abord on ne me persuadera pas que le médecin d'un ambassadeur fût réduit à un tel état de détresse pécuniaire : et que dire ensuite de cette invention, qui ne pouvait tourner qu'au détriment de son auteur, et lui aurait sans doute valu un bon séjour à la Bastille, puis les aménités de la question ordinaire et extraordinaire? Du reste, toutes ces plates historiettes, comme les appelle Voltaire (1), à l'aide desquelles les ennemis de Rabelais ont voulu souiller sa mémoire, ne sont fondées sur aucun document, si ce n'est sur des *on dit*, des bruits vagues, qui ne doivent être accueillis qu'avec un prudent scepticisme. Mais, ce qui est

(1) Lettre à M. le prince de Brunswick sur François Rabelais. (*Facéties et mélanges littér.*, t. I.)

certain, et ce qui renverse tout l'échafaudage de ces grossiers mensonges, c'est que le pape lui remit la peine canonique qu'il avait encourue, en quittant le froc pour la soutane, et le cloître pour le monde; c'est que, de plus, Rabelais, toujours appuyé de la protection de du Bellay, obtint, par le crédit de ce cardinal, une prébende dans l'église collégiale de Saint-Maur-des-Fossés, et enfin la cure de Meudon.

Pour compléter leur œuvre d'iniquité, ses ennemis l'ont poursuivi jusqu'à sa mort; et, au lieu d'une fin édifiante qu'on s'accorde à lui attribuer, ils prétendent qu'il se revêtit d'un domino, pour avoir sans doute le plaisir de faire un calembour avec ces paroles de l'Écriture : *Beati qui moriuntur in Domino*. Ils rapportent aussi cette réponse au page du cardinal, qui désirait connaître l'état de sa santé : « Dis à monseigneur que je vais chercher un grand « peut-être; tire le rideau, la farce est jouée. » Enfin, ils racontent que son testament contenait seulement ces quelques mots : « Je n'ai rien, je dois beaucoup, « je donne le reste aux pauvres. » Ce serait perdre son temps que de réfuter toutes ces billevesées, tous ces quolibets, qui me paraissent de pure invention, et auxquels je refuserai de croire, jusqu'à ce qu'on me fournisse des preuves de mon erreur.

Ses romans de *Gargantua* et de *Pantagruel* ont eu et ont encore une telle vogue, qu'il n'est pas d'homme un peu instruit qui n'ait appris à les connaître. Je n'en parlerai donc pas. Mais pour prouver à mes lecteurs que Rabelais ne s'est pas toujours occupé de conceptions plus ou moins extravagantes, et qu'il a consacré aussi ses loisirs à trai-

ter des sujets sérieux et utiles, je citerai la publication suivante, qui est due à ses soins :

Aphorismorum Hippocratis sectiones septem, ex Franc. Rabelæsii recognitione. Lyon, 1532, in-16.— *Ibid.*, 1543, in-16. Ce petit volume est très-rare. Outre les *Aphorismes* d'Hippocrate en latin, auxquels a été ajoutée une huitième section, d'après les Commentaires d'Antonius Musa, cet ouvrage renferme les trois livres d'Hippocrate *de Præsagiis*, d'après Guillaume Cop, de Bâle ; le livre *de Naturâ hominis*, d'après André Brentius, de Padoue ; les quatre livres *de Ratione victûs in morbis acutis;* de plus, l'*Ars medicinalis* de Galien, d'après l'interprétation de Nicolas Leonicenus, le tout en latin ; et enfin les *Aphorismes* d'Hippocrate, en grec. Rabelais dédia cette production à Godefroy d'Estissac, évêque de Mauléon, prélat distingué par toutes sortes de vertus, et qui avait donné à Rabelais des témoignages d'intérêt et de haute estime.

Il ne faut pas croire que notre auteur se soit borné à traduire servilement en latin les *Aphorismes* d'Hippocrate ; il a fait mieux. On en jugera en lisant les paroles suivantes, qui commencent sa dédicace à l'évêque de Mauléon, et dont voici la traduction : « Lorsqu'il y a un an (conséquemment « en 1531), j'expliquais à Montpellier, devant un « auditoire nombreux, les *Aphorismes* d'Hippo- « crate, et ensuite l'*Art médicinal* de Galien, j'a- « vais annoté quelques passages dans lesquels les « interprètes ne m'avaient point complétement sa- « tisfait. Après avoir collationné leurs traductions « avec un manuscrit grec, que je regardais comme « très-ancien, et qui était écrit en caractères ioni-

« ques très-nets et très-élégants, je trouvai que les
« interprètes avaient omis bien des choses, qu'ils
« en avaient ajouté d'étrangères et de fausses, que
« plusieurs étaient mal exprimées, que souvent l'or-
« dre était interverti, etc. » C'est ainsi que, tout en suivant l'interprétation de Léonicenus, Rabelais a rempli bien des lacunes, et corrigé une foule de passages défectueux. Des notes marginales, semées çà et là, sont aussi destinées à expliquer certains mots équivoques. On regrette qu'il n'ait point signalé les changements qu'il avait trouvé à propos d'introduire dans les *Aphorismes :* on aurait pu mieux apprécier l'importance de son travail et l'étendue de ses connaissances philologiques et médicales.

Quatre médailles ont été frappées en l'honneur de Rabelais.

Dans la première, il est représenté de face, avec la légende : *M. François Rabelais, D. en médec.* Cette médaille, d'un pouce et demi de module, n'a point de revers.

La seconde offre la même effigie. Revers : Un coq devant un renard, qui représente un voyageur portant une bulle d'absolution. Légende : *Cave. Fictus fallit amictus.* Exergue : *Wer glaubt zu geschwint oft schaden entpfindt,* mots allemands que je traduis ainsi :

Qui croit trop promptement
Souvent mal en ressent.

Module : Bronze de dix-huit lignes. L'exergue paraît avoir été ajouté en Allemagne.

La troisième médaille a la même effigie que la première. Revers : Un navire.

Dans la quatrième, l'effigie est à gauche. Au-des-

sous : E. Gatteaux. Légende : *François Rabelais.* Revers : *Né à Chinon, vers* 1483. *Mort en* 1553. — Galerie métallique des grands hommes français. 1818. Module : Un pouce et demi. Bronze (1).

CHAPITRE III.

AGRICOLA (Georges).

Ce savant médecin a surtout acquis une grande célébrité par ses profondes connaissances en minéralogie et dans l'art d'exploiter les mines métalliques. On assure que son véritable nom était *Bauer*, mot allemand qui signifie cultivateur, et qui se traduit en latin par celui d'*Agricola*, pour suivre la coutume admise au XVI[e] siècle de latiniser ou de gréciser la plupart des noms propres.

Il vint au monde à Glauchen ou Glaucha, en Misnie, le 14 ou le 24 mars 1490 (2). Il fut d'abord envoyé par ses parents à Zwickau, où il apprit les langues grecque et latine, puis à Leipzick, pour compléter son éducation. L'Université de cette dernière ville avait alors pour directeur Pierre Mosellanus qui, par ses talents et l'activité de son zèle, peut être considéré comme l'un des restaurateurs

(1) Car. Asmund. Rudolphi, *Recentioris ævi numismata virorum de rebus medicis et physicis meritorum memoriam servantia.* Berlin, 1829, in-8°, p. 130.

(2) C'est sans doute d'après l'autorité d'Eloy, que Cuvier (*Biog. univ.*, t. I) le fait naître en 1494. Cependant je crois devoir maintenir la date de 1490, parce qu'elle est fixée par les biographes allemands qui, pour l'histoire d'un compatriote, me semblent mériter la préférence sur les autres.

des bonnes études en Allemagne (1). Après avoir mis à profit les leçons d'un tel maître, Agricola, toujours avide d'augmenter la somme de ses connaissances, passa en Italie, où venaient de renaître les sciences, les lettres et les arts, expulsés de l'Orient. Il y suivit les cours d'habiles professeurs, soit médecins, soit philosophes, entre lesquels se distinguaient Nicolas Ancone et Jean Nævius, qui enseignaient, le premier la médecine des Arabes, et le second celle des Grecs, ainsi que les belles-lettres. En 1526, Agricola revint en Allemagne, et s'établit sur les frontières de la Bohême, dans les montagnes des Géants, l'une des contrées les plus riches de l'Europe en mines métalliques. C'est là que se développa son penchant à l'étude de la métallurgie, science fort peu avancée à cette époque. En 1527, cédant à la sollicitation de ses amis, il alla exercer la médecine à Joachimsthal, sans toutefois renoncer à ses travaux de prédilection, qui avaient pour objet la connaissance des minéraux et celle des auteurs grecs et latins qui ont traité le même sujet. Enfin, quatre ans après, en 1531, emporté par une sorte de passion pour la science métallurgique, il saisit l'occasion de s'y livrer tout entier, en acceptant la place de bourgmestre de Chemnitz, ville qui avoisine les riches minières des électeurs de Saxe.

Là s'enfonçant chaque jour dans la profondeur des mines, étudiant soigneusement la nature des corps multipliés qu'elles renferment, et s'entretenant sans cesse avec les ouvriers qui y travaillent, il s'ap-

(1) Il s'appelait Pierre Schade; mais sa naissance dans une commune voisine de Trèves, sur la Moselle, lui avait fait donner le surnom de *Mosellanus*, qui lui est resté.

pliqua à connaître toutes les machines en usage, leur fabrication et leur jeu, se rendit familiers les procédés relatifs à l'exploitation des métaux, et contribua puissamment à simplifier, étendre et perfectionner la plupart de ces procédés. Il conçut dès lors le projet de son grand ouvrage sur la métallurgie, et travailla sans relâche à réunir les immenses matériaux qui devaient le composer. Mais le génie, la science, le zèle le plus actif ne pouvaient pas suffire seuls à l'exécution d'une si vaste entreprise; il fallait qu'ils fussent soutenus par le concours et la généreuse assistance des princes propriétaires des richesses souterraines dont les travaux d'Agricola allaient encore augmenter la valeur. Les ducs Maurice et Auguste de Saxe se montrèrent disposés à encourager ses efforts : le premier, surtout, se déclara son Mécène, en l'exemptant des charges publiques, et en lui accordant une pension assez considérable. Ces secours devenant encore insuffisants pour des travaux aussi dispendieux, Agricola, poussé par le désir de continuer et de terminer avec succès l'œuvre qu'il avait commencée, n'hésita pas à entamer son patrimoine, qui diminua peu à peu et finit malheureusement par s'engloutir tout à fait, tant les dépenses étaient hors de proportion avec ses moyens. Les représentations de ses amis ne purent l'arrêter sur cette pente fatale où il était lancé; il pensa qu'en perdant sa fortune, il aurait pour dédommagement une honorable réputation, la gloire de ses découvertes et le succès de ses ouvrages qui devaient passer à la postérité, et il ne se trompa point; ce qui prouve néanmoins qu'il ne fut pas secouru par ses protecteurs autant qu'il aurait dû l'être.

Agricola ne fut point ingrat envers les ducs de Saxe, qui avaient en partie facilité ses entreprises et ses savantes recherches. Non-seulement il leur dédia la plupart de ses ouvrages, mais encore, lorsque ces princes quittèrent leur pays pour aller rejoindre en Bohême l'armée de Charles-Quint, Agricola crut devoir les accompagner, quoiqu'il fût obligé de se séparer de sa femme, qui était enceinte, et que ce voyage le forçât d'interrompre le cours de ses études favorites. Après avoir consacré sa vie à tant d'utiles travaux, il mourut à Chemnitz le 21 novembre 1555, dans la soixante-sixième année de son âge. Le savant Conringins l'appelait : *Magnum nostræ Germaniæ ornamentum* (1).

A cette époque, où le protestantisme avait fait de grands progrès, surtout en Allemagne, et avait été embrassé par les princes de Saxe, Agricola resta ferme dans sa croyance, et ne voulut jamais abandonner les principes religieux de ses pères, quoique, dans sa jeunesse, il eût lancé contre la religion catholique une épigramme, qui avait été affichée sur les murs de Zwickau. Les Luthériens, à la doctrine desquels il avait opposé une noble résistance, se vengèrent sur son cadavre, en le laissant pendant cinq jours sans sépulture : il fut ensuite transporté à Zeitz, où on l'inhuma dans la principale église.

Pour mieux faire sentir le mérite d'Agricola et les services qu'il rendit à la science, je citerai le jugement d'une imposante autorité, celle de l'illustre Cuvier. « Georges Agricola, dit ce savant, est

(1) *De scriptoribus post Christum natum*, pag. 154. Breslau, 1727, in-4°.

« le premier minéralogiste qui parut après la re-
« naissance des sciences en Europe. Il est, en mi-
« néralogie, ce que fut Conrad Gesner en zoo-
« logie; la partie chimique et principalement do-
« cimastique de la métallurgie est déjà traitée dans
« son livre (*De re metallicâ*) avec beaucoup de soin,
« et même a été peu perfectionnée depuis, jusqu'à
« la fin du dix-huitième siècle, époque où furent pu-
« bliés les ouvrages de Haüy et de Werner. On voit
« qu'il connaissait les auteurs classiques, les alchi-
« mistes grecs, et même beaucoup de manuscrits.
« Cependant il croyait encore aux esprits follets,
« auxquels les mineurs attribuent les effets des mof-
« fettes ou exhalaisons dangereuses qui les tour-
« mentent dans les mines. » (1)

Agricola, par ses talents et l'aménité de son caractère, s'était concilié l'amitié de plusieurs savants illustres, tels que George Fabricius, Valerius Cordus, Jean Driander, Paul Eber, Didier Erasme, etc. Ce fut G. Fabricius, son compatriote, devenu célèbre par ses productions historiques et ses poésies latines, qui composa l'épitaphe de son ami, et de plus le quatrain suivant, qui fait allusion aux travaux souterrains d'Agricola :

Viderat Agricolæ, Phœbo monstrante, libellos
Jupiter, et tales edidit ore sonos :
Ex ipso hic terræ thesauros eruet orco,
Et fratris pandet tertia regna mei. (2)

(1) *Biogr. univ.*, t. I, p. 311.

(2) Le biographe de G. Fabricius assure que cet écrivain mettait une grande affectation à n'employer aucun mot qui sentît tant soit peu le paganisme, et qu'il blâmait les poëtes qui, dans leurs ouvrages, empruntaient le secours des divinités païennes. On vient de voir, par la

Agricola a publié une douzaine d'ouvrages dont je me bornerai à examiner les deux suivants, qui offrent un véritable intérêt. Si je ne parle pas des autres, c'est parce qu'ils rentrent dans le même sujet ou qu'ils ont peu d'importance.

I. *De re metallicâ libri XII : quibus officia, instrumenta, machinæ ac omnia denique ad metallicam spectantia, non modò luculentissimè describuntur, sed et per effigies, suis locis insertas, adjunctis latinis germanicisque appellationibus, ità ob oculos ponuntur, ut clariùs tradi non possint.* Bâle, 1557, in-fol., avec une grande quantité de figures gravées sur bois. Cet ouvrage a eu six éditions depuis 1546 jusqu'en 1621. E. Lehman a traduit en allemand les œuvres minéralogiques d'Agricola. Freiberg, 1806-1813. 4 vol. in-8°, fig.

Ce livre capital, resté longtemps classique pour les métallurgistes, et qui peut encore être consulté aujourd'hui par eux, est dédié aux ducs de Saxe, Maurice et Auguste. L'auteur ne se dissimule point la grandeur et l'importance de son entreprise, qui, en effet, pour être bien exécutée, exigeait une foule de connaissances variées, sur lesquelles les écrivains grecs et latins ne nous ont laissé rien d'exact. Agricola était bien placé pour établir ses expériences et étudier à fond la science métallique, ainsi que l'industrie minière, puisqu'il habitait la Saxe, dont il

lecture du quatrain précédent, que Fabricius oubliait quelquefois sa propre doctrine, puisque sa pièce de vers met en scène Apollon et Jupiter, et que celui-ci prédit même la création d'un troisième royaume, destiné à son frère Pluton, qui deviendra ainsi le dieu du monde souterrain, *mundi inferni.*

déclare que les régions montueuses renferment dans leurs profondeurs beaucoup plus de richesses que la superficie n'en produit. Il n'a épargné ni soins, ni peines, ni temps, ni dépenses, pour perfectionner son œuvre; il a employé et payé de ses deniers les peintres, les graveurs, les architectes, chargés de figurer ses nombreuses machines; et l'on doit d'autant mieux ajouter foi à ses paroles, qu'il assure n'avoir traité expressément que des choses vues et expérimentées par lui-même.

Voici son début, que je traduis littéralement : « Beaucoup de personnes croient, dit-il, que la mé-« tallurgie est une œuvre ignoble (*sordidum opus*), « qui exige plutôt un travail matériel que de l'in-« struction. Moi qui ai passé en revue chacune des « parties de cet art, je pense tout autrement. D'a-« bord, un métallurgiste, pour devenir habile, doit « savoir quelle est la montagne, la colline, la val-« lée ou la plaine qui peut être creusée utilement, « ou sans succès : il faut ensuite qu'il s'assure de « l'existence des veines, des fibres, des interstices « des roches; qu'il connaisse les espèces multipliées « de terres, de liquides, de gemmes, de pierres, « de marbres, de rochers, de métaux, de mélanges, « et tous les procédés relatifs aux travaux souter-« rains, ainsi que les modes d'expérimenter la ma-« tière et de la préparer à la fusion. Car celle-ci « n'est point la même pour toutes les espèces de « métaux : elle diffère, en effet, suivant que l'on « doit traiter l'or et l'argent, ou le cuivre, le mer-« cure, le fer, le plomb; ou le sel, le nitre, l'a-« lun, le soufre, le bitume, etc. Il faut de plus « que le métallurgiste ne soit étranger ni à la philo-

« sophie, qui remonte à l'origine, aux causes et à
« la nature des corps souterrains ; ni à la méde-
« cine qui, par ses précautions, empêche les mi-
« neurs de tomber malades, ou les guérit lorsqu'ils
« le deviennent ; ni à l'astronomie, qui aide à distin-
« guer le gisement et la direction des mines vers le
« nord, le midi, l'orient ou l'occident ; ni à la con-
« naissance des mesures, pour savoir jusqu'à quel
« point il doit étendre ses fouilles et les puits, sur-
« tout en profondeur, et en arrêter les limites. Il
« faut encore qu'il sache calculer la dépense qu'oc-
« casionneront les machines et les excavations ;
« qu'il connaisse l'art de la peinture et du dessin,
« pour exposer le plan des machines ; les principes
« d'architecture, pour la fabrication des bâtisses
« souterraines et pour expliquer aux ouvriers le
« mode le plus approprié à leur construction ; enfin
« la jurisprudence métallique, pour ne point empié-
« ter sur le terrain d'autrui, et ne se rendre respon-
« sable d'aucune iniquité (1). »

A l'occasion de la découverte des veines métalliques, Agricola entre dans quelques détails curieux sur la baguette divinatoire, la manière de s'en servir et le rôle que lui font jouer les charlatans pour trouver des mines. On voit sur une planche explicative plusieurs individus tenant à la main une baguette bifurquée, qu'ils dirigent vers la terre en marchant, et qui doit, par ses oscillations, leur indiquer le lieu où gît le filon d'une mine. Mais il conclut qu'un homme grave et sérieux doit repousser un moyen investigateur aussi contraire à la raison qu'à l'expé-

(1) *De re metallicâ*, lib. I, p. 1-2.

rience. Je ne suivrai point l'auteur dans ses opérations métallurgiques, qui sont fort bien décrites, et figurées sur près de trois cents planches, jointes au texte.

II. *De mensuris et ponderibus Romanorum atque Græcorum*, libri V.

De externis mensuris et ponderibus, libri II.

Ad ea quæ Andreas Alciatus denuò disputavit de mensuris et ponderibus, brevis defensio, lib. I.

De mensuris, quibus intervalla metimur, lib. I.

De restituendis ponderibus atque mensuris, lib. I.

De pretio metallorum et monetis, lib. III.

Ces différentes compositions sont réunies dans le même volume (1).

L'auteur commence par faire sentir à tous les hommes studieux la nécessité de connaître exactement les poids et les mesures des anciens, pour bien comprendre leurs écrits. Les médecins surtout, ainsi que les pharmaciens, seraient inexcusables de négliger cette connaissance. Mais ce sujet offre souvent de grandes difficultés, parce que les poids et mesures ne se ressemblent point chez les diverses nations, et que, parmi les écrivains de l'antiquité, les uns emploient, par exemple, les mesures romaines, tandis que les autres se servent des mesures attiques. C'est dans le dessein d'éclairer cette matière et d'éviter de graves erreurs, qu'Agricola a entrepris son ouvrage, où il a fait preuve d'une solide érudition, en s'appuyant sur les autorités anciennes les plus irrécusables. On s'aperçoit que la

(1) Bâle, *Froben*, 1550, in-fol

langue des Hébreux lui était familière, par les nombreux passages textuels qu'il en cite et dont il donne une explication claire.

André Alciat avait dirigé contre notre auteur une attaque violente, l'accusant d'avoir commis de graves erreurs dans l'appréciation des poids et mesures des Grecs et des Romains. C'est pour mettre au néant cette injuste accusation, qu'Agricola publia sa défense, et détruisit complétement les arguments de son adversaire.

Je passe à la dernière partie du volume, celle qui intéresse spécialement la numismatique, puisqu'elle est consacrée à l'appréciation des métaux et des monnaies (*De pretio metallorum et monetis*). En voici une courte analyse. Nous ne savons rien de certain sur les premiers temps où la monnaie fut frappée : il n'est pourtant pas vraisemblable qu'elle ait été ignorée avant le déluge. Mais, après cette inondation universelle, du temps d'Abraham, suivant les écrits des Hébreux, cet homme si aimé de Dieu ayant remonté de l'Égypte vers la région australe, devint très-riche en or et en argent. Hérodote, que l'on peut justement appeler le père de l'histoire qui fut écrite par les Grecs, rapporte que les Lydiens commencèrent les premiers à frapper la monnaie d'or et d'argent; or la Lydie est située en Asie. Mais en Europe, suivant le rapport de Strabon, l'origine de la monnaie serait due aux habitants de Naxos, île de la mer Égée : d'autres veulent que la première monnaie ait vu le jour, soit dans l'Attique, soit dans la Lycie. Du reste, il y a dissentiment sur ce sujet; et, si l'on s'en rapporte à Lucain, ce serait Itonus, roi de Thessalie, qui aurait signé le premier la mon-

naie d'or et d'argent, comme l'expriment ces vers du poëte :

Primus Thessalicæ rector telluris Itonus
In formam calidæ percussit pondera massæ,
Fudit et argentum flammis, aurumque moneta
Fregit, et immensis coxit fornacibus æra (1).

Avant l'invention de la monnaie, le commerce se faisait par échanges.

Agricola explique ensuite de quelle manière, par quels procédés les ouvriers frappent les monnaies. Il indique les signes particuliers que tels peuples, telles villes avaient adoptés : d'abord c'était d'un côté la figure de certains animaux, et de l'autre celle de dieux, de déesses, d'hommes illustres. Il s'étend aussi sur les monnaies d'or et d'argent, qui ont subi une falsification par le mélange de vils métaux, ou une diminution de poids par les fraudeurs. Il nous apprend que, d'après le droit saxon, les fabricateurs de fausse monnaie sont brûlés vifs (2); et il nous rappelle qu'en Égypte, suivant Diodore de Sicile, on coupait les deux mains non seulement aux faussaires, mais encore à ceux qui altéraient le poids de la monnaie, en changeaient le signe, ou mutilaient l'inscription monétaire; et l'on avait choisi exprès cette sorte de punition, afin que la partie du corps qui avait commis le crime en portât la peine tout le temps que le coupable resterait en vie.

Passant à la composition des monnaies et à leur poids, Agricola examine successivement les monnaies d'or en usage chez les Perses, les Grecs et les

(1) Lucan., *de bello civili lib. VI, vers.* 403 *sqq.*
(2) On ne les brûle plus aujourd'hui, on les pend.

Romains, puis les monnaies d'argent et leur valeur. Il s'arrête au denier romain et à ses divisions, pour parler du quinaire, du sesterce et de l'as. On tira d'abord d'une livre d'argent 64 deniers, puis 84, et, après l'empereur Claude, 96. Quant à la monnaie de bronze, les Romains s'en servirent plus que les Grecs, et en frappèrent une très-grande quantité; ce qui était indispensable, à cause de l'immensité de leurs rapports avec les nations étrangères.

En dernier lieu, Agricola donne de nombreuses explications sur le prix des anciennes monnaies; mais cette partie de l'ouvrage se refuse à toute analyse, tant elle est hérissée de chiffres et de points de comparaison entre les monnaies anciennes et les modernes de pays très-différents. Cette appréciation assez compliquée conduit l'auteur à entrer dans quelques détails sur les revenus, les richesses des rois et de certains hommes privés, ainsi que sur le cens, les impôts, la solde militaire, l'usure, le prix des esclaves, etc. Il nous rappelle à cette occasion les revenus immenses de Darius, fils d'Histaspe; ceux bien plus élevés d'Alexandre-le-Grand, de Ptolémée Aulète, père de Cléopâtre. Si l'on en croit Ctésias, les richesses que Sardanapale, roi des Assyriens, fit dévorer par les flammes, tenaient du fabuleux, puisqu'il avait réuni sur son gigantesque bûcher mille myriades de talents d'or, dix mille myriades de talents d'argent, cent cinquante lits d'or et autant de tables de même métal. On sait que Cyrus, surtout après la défaite de Crésus, regorgeait de richesses. On sait aussi que David, roi des Hébreux, laissa à son fils Salomon, pour bâtir le temple de Jérusalem, la somme élevée de cent mille

talents d'or et des talents d'argent à proportion. Crassus, avant de partir pour la guerre contre les Parthes, était possesseur d'une immense opulence; car, après avoir donné un festin à tout le peuple de Rome, et avoir fourni à chaque citoyen la quantité de blé nécessaire pour vivre pendant trois mois, il lui restait un capital supérieur à trente-trois millions de notre monnaie (1), capital qu'il grossit encore en pillant les temples de Jérusalem et d'Hiéropolis. Pallas, affranchi de Claude, possédait, suivant Tacite, une fortune qu'on peut évaluer à plus de cinquante-huit millions. Sénèque en avait acquis autant près de Néron dans le court espace de quatre années, comme le lui reproche Suilius, son ennemi (2). L'augure Lentulus, avant que ses affranchis l'eussent rendu pauvre, offre un exemple de richesses excessives, puisqu'elles surpassaient celles de Pallas et de Sénèque, etc., etc.

Enfin l'auteur s'occupe de l'évaluation de la solde militaire chez les Grecs, les Romains et dans les temps modernes. Il parle aussi des honoraires que les rois et les villes donnaient aux médecins, aux avocats, aux rhéteurs. Les princes généralement payaient fort bien leurs médecins. Certains rois les ont quelquefois traités avec une grande générosité : témoin Erasistrate, qui reçut cent talents pour la guérison d'Antiochus, fils de Séleucus, guérison que l'on peut, du reste, considérer comme merveilleuse, et qui donne une très-haute idée du savoir et de la

(1) D'autres auteurs (Dion, Plutarque) évaluent ce chiffre à plus de cinquante-huit millions.

(2) Tacit., *Annal. lib. XIII.*

sagacité du médecin (1). Agricola termine son ouvrage, en faisant connaître les dispositions relatives à l'usure, telle qu'elle était pratiquée chez les Grecs et les Romains.

On peut, d'après cette rapide analyse des écrits de notre auteur, apprécier les signalés services qu'il rendit à la métallurgie, science dont les opérations se lient évidemment avec celles qu'exige le monnayage, et qui lui sert, pour ainsi dire, d'introduction.

Je signalerai encore d'Agricola la production suivante, qui a été mise au jour par Érasme : *Bermannus, sive de re metallicâ dialogus.* Bâle, 1530, in-12; édition suivie de plusieurs autres.

Dans une épître préliminaire, le savant Érasme déclare qu'il a parcouru ce dialogue presque tout d'une haleine et avec une attention soutenue; que de cette lecture il a recueilli autant de plaisir que de fruit; que les descriptions pittoresques données par Agricola ont excité son intérêt à tel point qu'il lui semblait ne pas lire dans un livre, mais être réellement spectateur de ces vallées, de ces collines, de ces mines dont la profondeur est effrayante, de ces machines puissantes qui, par leur masse et leur force, triomphent de tous les obstacles. Peu s'en est fallu, ajoute-t-il, que tant de veines d'argent et d'or n'aient fait naître en moi le désir de les posséder.

Les citations des écrivains sur l'autorité desquels s'appuie Agricola sont très-nombreuses, et elles prouvent sa vaste érudition; mais il n'est pas toujours facile d'en vérifier la justesse, parce qu'il ou-

(1) La valeur du talent étant de 5,400 fr., la récompense d'Érasistrate s'élève donc à la somme de 540,000 fr. de notre monnaie.

blie souvent de désigner l'édition, le volume, le chapitre du livre auquel il renvoie.

CHAPITRE IV.

ROESLEIN ou RHODION (Eucharius).

Voici un médecin qui ne peut occuper qu'une place bien médiocre dans la numismatique, soit qu'il ait négligé les éléments de cette science, soit que les éditeurs de son livre n'aient eu à leur disposition qu'un manuscrit défectueux ou incomplet.

Il naquit à Francfort-sur-le-Mein. A l'exemple de plusieurs écrivains de son temps, il grécisa son nom et prit celui de *Rhodion* au lieu de *Roeslein*, qui, en allemand, signifie *petite rose*. On ne possède aucun renseignement sur les événements de sa vie. On sait seulement que, né vers la fin du xv[e] siècle (1489 ou 1490), il vécut pendant une partie du xvi[e]; qu'il remplit les fonctions de médecin pensionné de la ville de Francfort; qu'il s'adonna spécialement à l'art des accouchements, ainsi qu'à l'étude de la botanique, et qu'une occasion fortuite le conduisit à parler des monnaies antiques, en s'occupant de décrire l'Alsace et ses monuments.

Il publia d'abord, en 1532, sous le titre *De partu hominis*, un livre qui, en peu d'années, eut sept éditions, et reçut de plus les honneurs d'une traduction française. Ensuite il fit paraître des éphémerides, qui s'étendent de 1533 jusqu'en 1551 ; et enfin l'ouvrage allemand intitulé : *Des Elsass und gegen Lothringen*

grenzenden Wasgawischen gebirgs gelegenheit; von allen monumenten und gedächtnisszeichen in alten moneten und münzen, schriften und characteren der alten gebäuden und häussern; c'est-à-dire : « Situa-
« tion de l'Asace et des montagnes des Vosges qui
« avoisinent la Lorraine; monuments anciens, mon-
« naies, médailles, écrits, caractères des vieux édi-
« fices, etc. » Strasbourg, 1593, in-8°.

Je n'ai point vu ce livre, et je crois que les exemplaires en sont fort rares; il n'en est pas fait mention dans la *Biographie universelle* ni dans la *Biographie médicale*. C'est une description de l'Alsace avec celle d'un grand nombre de médailles (trois cents environ), la plupart en bronze, qui furent découvertes dans les ruines de cette province, et qui offraient les types des empereurs romains, depuis Jules César jusqu'à Arcadius. Si nous en croyons Charles Patin, la plupart des interprétations données par Rhodion portent à faux; plusieurs même sont tellement divertissantes, qu'elles pourraient exciter le rire d'Héraclite (1). Il est donc évident que Rhodion n'avait point cultivé la numismatique, ou ne s'en était occupé que très-superficiellement. Qu'on me permette pourtant une remarque. L'époque de cette publication (1593), éloignée de soixante-un ans de celle où parut le premier écrit de l'auteur (1532), me fait soupçonner que l'ouvrage sur l'Alsace a dû voir le jour longtemps après la mort de Rhodion, et qu'étant resté à l'état d'imperfection et tombé en des mains peu exercées ou ignorantes, il aura con-

(1) *Ut ipsi Heraclito risum movere possunt.* (*Introd. ad histor numismat.*, *cap.* 24).

servé de grossières et impardonnables erreurs, qu'une révision sévère aurait pu faire disparaître, si l'auteur eût vécu. Tel est le sort des ouvrages posthumes; rarement ils ont le mérite de leurs devanciers.

CHAPITRE V.

CAMÉRARIUS (Joachim Ier).

On l'appelle Joachim Ier pour le distinguer d'avec son fils, qui porte aussi le même prénom, et qui s'illustra tout à la fois dans l'art de guérir et dans la science botanique.

Camérarius s'est rendu très-célèbre par l'étendue de son érudition, par un savoir pour ainsi dire universel, et par sa liaison intime avec le fameux réformateur Mélanchton. Il naquit à Bamberg le 12 avril de l'an 1500, et eut pour père Jean Camérarius, qui était patrice et sénateur de la ville. Il paraît que l'ancien nom de famille était *Liebhard*, et qu'il fut changé en celui de Camérarius, parce que les ancêtres avaient possédé à la cour la charge de chambellan, en allemand, *kammermeister*.

Il commença ses études dans sa ville natale, et ses progrès furent si rapides, qu'avant d'avoir atteint l'âge de quatorze ans, il s'était déjà rendu digne du baccalauréat. Aussi Klefeker a-t-il eu raison de le comprendre dans sa *Bibliotheca eruditorum præcocium* (1). La mère de Camérarius, enchantée d'un début qui était pour son fils d'un si heureux présage,

(1) Page 54.

le conduisit elle-même à Leipzick, et le plaça sous la direction de George Heltus, homme savant, actif, habile, qui, découvrant aussitôt le caractère et les qualités de son élève, lui servit tout à la fois de précepteur et de père. Camérarius s'adonna surtout à l'étude de la langue grecque avec un si prodigieux succès, que son professeur Richard Crocus, lorsqu'il était obligé de s'absenter, le chargeait de faire la leçon à sa place, quoique le disciple n'eût alors que seize ans. Mais ce disciple avait une passion extraordinaire pour la langue d'Homère; il ne se contentait pas de lire les auteurs, il prenait la peine ou plutôt le plaisir de transcrire leurs textes, afin d'en être pour ainsi dire plus complétement saturé : c'est ainsi que les poésies d'Homère, les écrits d'Hérodote et plusieurs autres ouvrages grecs furent en grande partie copiés de sa main. Dans un tumulte qui s'éleva à Leipzick contre les étudiants, il se contenta d'emporter sous son habit un Hérodote de la première édition aldine, abandonnant au pillage tous ses autres effets. Il faut dire qu'à cette époque il y avait pénurie d'éditions d'auteurs grecs, et qu'on était fier de posséder un Hérodote ou un Homère.

Après cinq années de séjour à Leipzick, Camérarius se rendit à Erfurt, où il se lia d'amitié avec le poëte Eobanus Hessus, et cultiva la médecine en même temps que la littérature. En 1521, il prit le titre de maître ès arts, puis quitta Erfurt, à cause des troubles qui agitaient cette ville et des ravages qu'y faisait la peste. La renommée de Luther et de Mélanchton le détermina à se rendre à Wittemberg, résidence de ces deux illustres personnages. Mélanchton appréciant le haut mérite et les vastes con-

naissances de Camérarius, lui fit un accueil plein d'aménité, et lui voua une amitié que la mort seule put rompre.

Camérarius avait vingt-quatre ans lorsqu'il publia des *Remarques sur les Tusculanes de Cicéron*, ouvrage qui le mit en correspondance avec Érasme. En 1525, il quitta Wittemberg, pour éviter la guerre qui désolait cette partie de l'Allemagne (1), et il fit un voyage en Prusse, où il fut accueilli avec des marques de la plus haute considération. En 1526, Mélanchton ayant été chargé par le sénat de Nuremberg de former un collége dans cette ville, y envoya Camérarius, qui devait y enseigner la langue grecque et l'histoire, et remplir en même temps les fonctions de directeur du gymnase. Il paraît que ce projet ne fut pas mis à exécution, parce que la diète de l'Empire qui, à la même époque, se tenait à Spire, jugeant à propos d'envoyer une ambassade à l'empereur Charles-Quint, chargea de cette mission le comte Albert de Mansfeld, et lui donna Camérarius pour secrétaire et interprète en langue latine. Celui-ci, comptant partir pour l'Espagne, se réjouissait d'entreprendre ce voyage; mais il n'alla pas plus loin qu'Eslingen, parce que, sur les représentations de Mélanchton, l'ambassade fut remise à un autre temps. C'est vers cette époque que Camérarius fit par hasard la connaissance d'Albert Durer, cet illustre peintre, avec lequel il entretint pendant toute sa vie une amitié intime, et dont il traduisit en latin deux ouvrages écrits en allemand, l'un sur *la Symétrie des parties du corps humain*, l'autre sur *la Variété des figures*.

(1) C'était la guerre des paysans, *bellum rusticanum*.

Le sénat de Nuremberg ayant envoyé, en 1530, quelques députés à la diète d'Augsbourg, honora Camérarius d'une grande marque de confiance, en l'adjoignant à ces députés, pour les aider de ses conseils toujours empreints d'une éloquence persuasive. Il partit avec son ami Mélanchton, et prit une part très-active aux conférences de cette assemblée, à la suite desquelles ils rédigèrent l'acte célèbre, connu sous le nom de *Confession d'Augsbourg*, qui est l'exposé des principes de la communion luthérienne, et forme sa garantie dans la constitution de l'empire germanique. Camérarius fit partie de la députation chargée par la diète de présenter cet acte à l'empereur. Quatre ans après, le sénat de Nuremberg lui ayant offert la place de secrétaire, emploi honorable et qui devait lui procurer beaucoup d'aisance, Camérarius refusa, résolu de se consacrer désormais tout entier à l'enseignement et aux travaux littéraires. En 1535, il se rendit aux instances du duc Ulrich de Wittemberg, qui l'avait appelé pour donner une nouvelle impulsion à l'étude des belles-lettres dans l'université de Tubingen, où il devait aussi professer l'éloquence et la langue grecque : Camérarius voulut justifier la confiance de ce prince, en composant des éléments de rhétorique dont il existe plusieurs éditions (1).

Quelque temps après (en 1541), il fut chargé par Henri, duc de Saxe, et par son fils Maurice, de réorganiser l'université de Leipzick. Après avoir

(1) *Rhetoricarum exercitationum elementa*. Bâle, 1545, 1551, in-8°. — Leipzick, 1564, in-8°.

rédigé, avec le théologien Borner, les statuts et règlements de cette université, il en fut nommé directeur et doyen, et remplit pendant de longues années ces hautes fonctions. Depuis cette époque, on ne manqua jamais de le consulter dans les affaires les plus importantes et les plus délicates, principalement dans celles qui concernaient la religion réformée. Après la mort de Luther, qui eut lieu en 1546, une guerre funeste embrasa toute l'Allemagne; le siége mis devant Leipsick par l'électeur de Saxe, causa, surtout à Camérarius, des pertes considérables, l'obligea de quitter la ville, et de se réfugier chez des amis, à Nuremberg, puis à Wurtzbourg, jusqu'à la fin de l'année 1547, où il put reprendre le cours de ses fonctions. En 1555, il fut député à la diète d'Augsbourg; l'année suivante, il accompagna Mélanchton à celle de Ratisbonne. En 1557, ils se rendirent tous deux à Worms, où ils eurent une dernière conférence avec les théologiens catholiques. Trois ans après, Camérarius eut la douleur de perdre celui dont il avait été si longtemps le zélé collaborateur, cet illustre Mélanchton, homme non moins distingué par ses vastes connaissances et son rôle brillant dans l'affaire de la Réforme, que recommandable par la bonté de son cœur, son parfait désintéressement et sa fidélité à l'amitié. Sa longue intimité avec ce célèbre réformateur donna à Camérarius la facilité d'en écrire la biographie, ouvrage fort estimé, qui a été imprimé plusieurs fois (1). Camérarius mit en-

(1) *Vita Phil. Melanchtonis.* La première édition parut à La Haye en 1665, in-8°; la meilleure est celle qu'a donnée G. T. Strobel, Halle, 1777, in-8°, et qui renferme l'histoire de la Réformation.

suite au jour les *Lettres de Mélanchton* (1), avec lequel il avait été en correspondance pendant trente-huit ans : elles sont très-intéressantes et curieuses pour l'histoire de ce temps-là, en ce qu'elles font connaître une foule d'événements qui changèrent la face de l'Allemagne, et auxquels les deux amis avaient pris une grande part. Il eut aussi un commerce épistolaire avec le célèbre historien et diplomate Jacques Bongars, dont les lettres, publiées en 1647, à Leyde, chez les Elzevirs, étaient adressées à Camérarius.

Celui-ci avait atteint l'âge de soixante-huit ans, lorsque l'empereur Maximilien II l'invita à se rendre à Vienne pour conférer avec lui sur plusieurs points de doctrine, et pour aviser aux moyens d'apaiser les troubles religieux : ce prince lui témoigna son estime, et ne le renvoya qu'après la lui avoir prouvée, en le comblant de présents. Camérarius revint ensuite à Leipzick. Parvenu à soixante-quatorze ans, il fut atteint d'une dysurie, occasionnée par la présence d'une pierre dans la vessie : malgré ses connaissances en médecine, qui devaient lui démontrer le danger de sa maladie, et la nécessité de l'attaquer par une opération, il refusa de s'exposer aux chances de cette dernière. Quelques jours avant sa mort, il composa le quatrain suivant :

Morte nihil tempestiva esse optatius aiunt :
Sed tempestivam quis putet esse suam ?
Qui putat, ille sapit ; namque ut fatalia vitæ,
Sic et quisque suæ tempora mortis habet.

(1) Leipzick, 1569, in-8°.

Il termina sa carrière à Leipzick, le 17 avril 1574. Il voulut être enterré sans aucune pompe. Marié à l'âge de vingt-sept ans, il avait eu neuf enfants, dont cinq fils, parmi lesquels l'aîné (Joachim II), fut un des meilleurs botanistes de son siècle.

Si l'on s'en rapporte à Melchior Adam (1), Camérarius avait un extérieur avantageux, qui révélait la présence d'une âme élevée. Naturellement grave et sérieux, il ne parlait que par monosyllabes, même au sein de sa famille, ce qui rendait son commerce peu agréable. Mais, lorsqu'il voulait persuader, il possédait une force de raisonnement qui entraînait la conviction : d'ailleurs, sa science profonde et universelle plaidait en sa faveur, et faisait pardonner l'étrangeté de son caractère et sa brusque franchise. Turnèbe l'appelait *Totius Europæ ornamentum et decus.* Le mensonge lui était insupportable jusque dans les plaisanteries. Son assiduité à l'étude le suivait partout, et ne l'abandonnait pas même dans ses voyages. Il avait soin de mettre par écrit tout ce qui faisait le sujet de ses méditations, soit pendant la nuit, soit dans ses promenades à cheval ou en voiture. Il était déjà vieux, lorsqu'il étudia les langues française et italienne ; il aborda aussi l'hébreu. Aucun des auteurs anciens ne lui resta inconnu : historiens, poëtes, orateurs, médecins, jurisconsultes, théologiens grecs et latins tous furent passés en revue : aussi doit-il être considéré comme un véritable polygraphe, tant ses ouvrages sont multipliés et divers ; on en compte jus-

(1) *Vitæ Germanorum philosophorum.* Heidelberg, 1615-20, in-8°, t. IV.

qu'à cent cinquante, dont on peut voir le catalogue dans les Mémoires du père Niceron (1). Il traduisit en latin de nombreux morceaux tirés des auteurs grecs, pour les faire mieux connaître, Hérodote, Démosthènes, Xénophon, Euclide, Homère, Théocrite, Sophocle, Lucien, Théodoret, Nicéphore, Grégoire de Nysse. Il travailla aussi sur Plaute, Térence, Virgile, Cicéron, Quintilien, etc. Il publia des épitres choisies, des élégies, des épigrammes d'anciens poëtes grecs; le catalogue des évêques des principales églises; une édition du *Dictionnarium magnum* de Phavorinus, encore recherchée aujourd'hui, à cause des nombreuses augmentations, et surtout de l'index commode et détaillé qu'y ajouta Camérarius (2). Outre la Vie de Mélanchton, il fit aussi paraitre celle d'Eobanus Hessus, ainsi que la correspondance de ce poëte. Enfin, il laissa manuscrits plusieurs ouvrages qui se rapportent à l'histoire et aux belles-lettres. Pour abréger, je passe sous silence ses productions relatives à la science médicale.

Si Camérarius s'est montré supérieur en tant de matières diverses, il faut convenir aussi qu'il n'a pas brillé dans le champ de la numismatique. Tout ce qu'il en dit se réduit à un opuscule réuni à plusieurs Mémoires sur l'hippiatrique, publiés à Leipzick en 1556, in-12; opuscule qui a pour titre: *De Numismatis seu monetâ veteri Græcorum et Latinorum.*

C'est cet écrit qui a placé notre auteur parmi les

(1) Tome XIX.
(2) Bâle, 1538, in-fol. de 2000 pages.

numismatistes. Il déclare que, dans son explication des mots grecs comparés aux latins, il s'est appliqué à composer en partie une sorte d'ὀνομαστικὸν, ou Dictionnaire numismatique, en laissant le reste dans les généralités. Après être remonté à l'origine des monnaies et à l'usage des différents métaux qui sont les signes représentatifs de la richesse ; après avoir apprécié la valeur proportionnelle de l'or et de l'argent, il expose celle des monnaies grecques, en prenant pour guides les ouvrages de Pollux, d'Hérodote, de Diodore de Sicile : il invoque fréquemment aussi l'autorité de Sophocle, Euripide, Platon, Aristophane, Thucydide, Démosthènes, Aristote, etc. Il cite avec rapidité une partie des symboles des différentes villes et îles de la Grèce. Quant à la monnaie romaine, Caméràrius se contente de donner un extrait de Pline (*lib.* XXXIII). Quoiqu'il ait passé en revue un certain nombre de pièces antiques, il convient lui-même ne les avoir point étudiées avec tout le soin qu'elles exigent. Cela explique la brièveté du Mémoire, qui ne contient, en effet, que soixante-dix pages, qui conséquemment a été stérile pour les progrès de la numismatique, et ne peut servir aujourd'hui qu'à prouver la profonde érudition de l'auteur dans les lettres grecques et latines.

CHAPITRE VI.

LAZIUS (Wolfgang).

En numismatique comme en histoire, l'érudition est un moyen de succès; presque toujours elle procure aux écrivains qui en sont pourvus une position scientifique élevée. Elle doit pourtant être renfermée dans de justes bornes, si l'on veut empêcher une qualité aussi précieuse de se changer en défaut. Cette réflexion pourrait s'adresser directement à Lazius.

Ce savant naquit à Vienne (Autriche), le 31 octobre 1514. Son père, médecin distingué, lui ayant reconnu une précoce intelligence et un esprit plein de sagacité, cultiva de bonne heure ces précieuses dispositions par des études solides et complètes. Le jeune Lazius répondit parfaitement aux soins paternels, et il travailla avec une telle ardeur, qu'il put faire marcher de front la culture des hautes sciences, telles que la philosophie, la médecine, l'histoire, la philologie et plus tard la numismatique. Après avoir acquis la dignité de docteur, il se mit à voyager, et parcourut les diverses parties de l'Autriche, de la Carinthie, de la Styrie, du pays des Suèves, de l'Helvétie, de la Hollande, de l'Alsace, de la Forêt-Noire, etc., recherchant partout avec ardeur les livres les plus anciens qui gisaient dans la poussière des bibliothèques et surtout dans les collections que possédaient les plus vieux monastères; ramassant avec soin des manuscrits, des annales, des chroniques dignes de foi, des monnaies et des médailles anti-

ques, des pierres ornées d'inscriptions, des armes et mille autres choses curieuses qui, disposées dans un ordre méthodique, rendirent son cabinet l'un des plus riches et des plus ornés de cette époque.

Lazius servit d'abord en qualité de médecin à l'armée de Hongrie pendant l'espace d'une année; puis il fut élu professeur en l'université de Vienne. On rapporte que, fiancé d'abord à une demoiselle qui refusa ensuite de l'épouser, il se maria de dépit avec une paysanne, qu'il institua héritière de tout son bien. Lazius ayant dédié à l'empereur Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, le premier livre de ses mémoires sur la Grèce, ce prince le nomma médecin de sa personne, et successivement conseiller aulique et historiographe; puis il l'ennoblit pour honorer ses mérites et récompenser ses services.

Les longs et difficiles travaux, auxquels Lazius se livra avec trop d'ardeur peut-être, contribuèrent à abréger sa carrière, en déterminant une attaque d'apoplexie, accompagnée de paralysie. Il succomba à cette affection le 19 juin 1565, dans sa cinquante-unième année.

Les ouvrages de Lazius sont peu nombreux, mais fort volumineux. Le seul écrit qu'il ait publié sur la médecine est sa thèse inaugurale : *De artis medicæ præstantiâ et dignitate declamatio*. Les titres de ses productions historiques ont une telle étendue, qu'ils en forment, pour ainsi dire, l'analyse : voilà pourquoi je les transcris en entier.

I. *Commentariorum reipublicæ romanæ illius, in exteris provinciis, bello acquisitis, constitutæ, libri duodecim.* Bâle, 1551, in.fol. de 1320 pages, fig. — *In quibus limitum omnium restitutiones, prætoria,*

magistratus, omnia, tàm militaria, quàm civilia, à summis ad infima, exercitus militumque genera universa, legiones quotquot huic populo unquam fuerunt, cohortes, equitatus, classes, navalia, stativa, coloniæ, municipia, ornamenta, signaque bello et pace expressa, vestimenta omnis generis, et arma, ritusque cuncti, ludi et sacra, ex fide historicâ, non solùm explicantur, et partìm iconibus repræsentantur, verùm etiam comparatione utriusque imperii, tàm incipientis et florescentis quàm declinantis, utriusque etiam urbis, æternæ et novæ, ad unguem, et ad nostræ ætatis, quantulacumque ejus adhùc imperii et nominis vestigia supersunt, relata traduntur.

C'est une description complète et détaillée de l'administration de ce vaste empire romain, qui s'étendait de la Scythie à l'Espagne, de la Libye à l'Angleterre. Un volume me suffirait à peine, si je voulais accorder quelque espace à l'analyse de cet ouvrage, qui a plus de treize cents pages in-fol. Je m'en dispenserai donc, et me bornerai à dire que, pour corroborer les preuves des faits énoncés, Lazius a disséminé dans son texte plus de treize cents inscriptions, la plupart en latin, quelques-unes en langue grecque. Cela fait honneur à l'érudition de l'auteur. Quoique passablement diffus, ce livre peut être consulté avec fruit par ceux qui désirent connaître l'ensemble de l'administration romaine. Je ne le donne pas comme exempt de fautes ou d'erreurs; mais il peut épargner de longues et pénibles recherches, lorsqu'il s'agit de remonter aux sources multipliées où Lazius a puisé lui-même ses documents. Le volume contient quelques planches gravées sur bois et décrites d'après des monuments antiques.

II. *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, linguarumque initiis et immutationibus ac dialectis libri XII. — In quibus præter cæteros populos Francorum, Alemanorum, Suevorum, Marcomanorum, Boiorum, Carnorum, Tauriscorum, Celtarumque, atque Gallo-Græcorum tribus, primordia et posteritas singulorum, quæque ex his insigniores principum comitumque, ac nobilitatis totius penè Germaniæ, Latiique et Galliæ stirpes processerunt, diligenti examine historiæ, denique autorum annaliumque, cùm lectione tùm collatione, traduntur atque explicantur.* Bâle, 1557, in-fol. de 844 pages, avec quelques figures gravées sur bois.

L'ouvrage est dédié à Jean-Jacques Fugger, cet illustre protecteur des lettres et des savants, que, pour cette raison, Lazius appelle *nostro seculo musarum doctorumque omnium unicus Mæcenas.*

« L'étude des migrations des peuples, dit Lazius, « sert non-seulement à rendre plus certaine la con- « naissance de l'histoire, mais encore à montrer « les origines de chaque nation. Tels peuples, au- « trefois nombreux, puissants, redoutables, n'exis- « tent plus aujourd'hui, ou ont subi une telle ré- « duction, qu'ils se trouvent confondus avec d'au- « tres, et ont perdu leur nom primitif. L'exemple « en serait fourni par les Goths, les Hérules, les « Gépides, les Vandales, les Marcomans, les Qua- « des, etc., qui ont disparu de la scène du monde, « obligés qu'ils étaient de céder à une fusion inévi- « table avec d'autres peuples supérieurs en force ou « en industrie. »

Dans le cours du livre I, Lazius donne la liste comparée d'un certain nombre de mots, dont les

uns sont tirés de la langue grecque, que les Galates ou Gallo-grecs introduisirent dans leur idiome, et les autres de la langue latine, qu'ils s'approprièrent par leur contact répété avec les légions romaines préposées à la garde des frontières. Cette double comparaison prouve que Lazius avait cultivé avec soin les langues anciennes, quoiqu'on puisse lui reprocher ici certains rapprochements d'expressions, dont l'analogie trop forcée ne doit pas être admise sans un sévère examen.

Lazius était extrêmement laborieux : il fallait, en effet, l'être au suprême degré, pour réunir des renseignements aussi multipliés sur tant de familles de souverains, de princes, marquis, comtes, et pour ranger en ordre cette foule d'archives, de manuscrits, sortis des chancelleries, qui furent mis à sa disposition, et dans lesquels il puisa les innombrables documents dont il a fait usage ; travail tellement fatigant, que, d'après sa propre déclaration, son esprit en était parfois halluciné. Sans avoir éprouvé tout à fait le même phénomène que l'auteur, j'avouerai pourtant que, si son ouvrage offre un grand nombre de faits curieux, il faut, pour en prendre connaissance, dévorer bien des pages peu récréatives.

III. *Commentationum rerum Græcarum libri duo : in quibus tàm Helladis quàm Peloponnesi, quæ in lucem anteà non venerunt, explicantur.* Vienne, 1558, in-fol. fig. — Hanau, 1605, in-fol. — Anvers, 1698, in-fol.

La première édition offre d'abord le portrait de l'auteur, puis une planche où sont gravées les douze travaux d'Hercule; en outre, deux cartes chorogra-

phiques, représentant, l'une la Grèce ou l'Hellade avec ses provinces, l'autre l'Attique et le Péloponèse avec les îles et les mers qui les entourent. Ces cartes sont assez grossièrement exécutées et fort inexactes, quoique l'auteur déclare les avoir gravées de sa propre main, à défaut d'artistes capables.—La seconde édition offre une légère modification dans le titre; quant au texte, il est complétement le même, comme je l'ai vérifié : elle n'a ni cartes, ni planches; mais elle se termine par un index, qui ne se trouve point dans la première édition. Les empreintes des monnaies sont disséminées dans le texte. Lazius a dédié le livre premier à l'empereur Ferdinand I[er], et le second à Maximilien, roi de Bohême. Il déclare avoir été utilement aidé dans son travail par un savant médecin, nommé Jacob Milichius, et avoir été forcé à d'immenses lectures des écrits de l'antiquité grecque et romaine.

Voici comment l'auteur traite son sujet. Après avoir tracé les limites des provinces, leurs divisions et subdivisions, il donne la description des villes, des métropoles, des citadelles, des temples, des ports, des montagnes, des fleuves, des lacs et des forêts, sans oublier les tombeaux des grands hommes. Puis il cite les rois, les chefs militaires, les héros qui se sont distingués sous chaque règne. Il explique de quelle manière les peuples de la Grèce, après avoir perdu leur ancienne puissance à la suite de guerres longues et malheureuses, tombèrent sous le joug des Macédoniens, et ensuite des Romains. Il expose leurs mœurs, leurs coutumes, leurs actions mémorables, leurs migrations, leurs colonies, leurs religions. C'est en suivant cette marche, qu'il parcourt

les différentes contrées de la Grèce. On regrette de voir qu'en remontant à l'origine des peuples de ce pays, l'auteur ait souvent mêlé la mythologie avec les faits historiques, sans distinguer suffisamment ceux-ci d'avec celle-là. Il s'arrête aussi trop fréquemment à citer de longs passages des anciens écrivains; mais c'était la coutume du temps.

Les médailles qui accompagnent l'ouvrage sont au nombre de quatre-vingt-seize. Gravées sur bois, elles ne présentent point cette finesse, cette délicatesse, cette expression qui s'obtient par le burin. Elles ont d'ailleurs un module invariablement égal et beaucoup plus grand que le véritable, ce qui leur donne à toutes l'apparence du médaillon. Les têtes sont peu fidèlement rendues; les revers, malgré la grossièreté du dessin, sont fort reconnaissables, et les inscriptions faciles à lire, quoiqu'elles contiennent quelques fautes. Du reste, l'indulgence est commandée ici en faveur de l'époque, lorsqu'on se rappelle que c'est en 1558 que ces gravures sur bois ont été exécutées. Le savant Gronovius a inséré cet ouvrage dans le tome VI de son *Thesaurus antiquitatum Græcarum*.

IV. *Commentariorum vetustorum numismatum maximi scilicet operis et quatuor sectionibus multorum rerum publicarum per Asiam, Aphricam* (sic) *et Europam antiquitatis historiam nodosque Gordianis difficiliores comprehendentis, specimen exile, ceu ex tecto tegula quædam C. Julii dictatoris, Augusti et Tiberii Cæsarum monetam, si quæ ex argento in forulis S. R. R. M. extat, explicans, tabulam videlicet sectionis tertiæ partis secundæ primam.* Vienne,

1558, in-fol., avec le portrait de l'auteur et une planche de médailles.

Lazius annonce, dans sa préface, que ce faible *specimen* n'est que le prélude d'un grand ouvrage, auquel il a mis la dernière main, *non sine magno sudore*. Cet ouvrage, qui pourtant n'a point vu le jour, devait embrasser l'ensemble de la monnaie antique des principaux États de l'univers. L'échantillon qu'il en donne, et qu'il lui plaît d'appeler une *tuile de sa construction*, est à peine la soixante-dixième partie de l'édifice. Un grand nombre de planches gravées devaient aider à l'intelligence des inscriptions nombreuses et des symboles variés que présentent les médailles antiques. On ignore la cause qui a porté obstacle à la publication de ce volumineux travail, lequel offrait, suivant l'auteur, des difficultés supérieures à celle d'un nœud gordien, et devait comprendre près de *sept cent mille* médailles, si l'on s'en rapporte au chiffre imprimé. Mais il y a évidemment ici une faute typographique. Depuis qu'il existe des numismatistes, il n'en est pas un seul qui ait eu à sa disposition un nombre de pièces aussi immense, qui pourrait à peine être fourni par la réunion des principaux cabinets de l'Europe. Si donc on lit dans le texte ces mots *DCC millia nummorum*, je pense que la faute doit être attribuée à l'imprimeur, ou peut-être à une distraction de l'auteur lui-même, et qu'il faut remplacer les trois caractères numériques DCC, par ceux-ci, VII, qui réduisent le chiffre fabuleux à la proportion déjà fort raisonnable de sept mille pour l'époque où l'auteur vivait. Voilà un remarquable exemple qui prouve l'inconvénient de ne point écrire les nombres en

lettres courantes, surtout lorsque l'erreur peut avoir de l'importance; inconvénient qui aurait été évité, si l'on avait écrit simplement *septem*.

Lazius commence par les médailles d'or et d'argent de Jules César, et il en décrit ònze, qui sont représentées sur la planche. Il accompagne cette description de citations nombreuses tirées des anciens poëtes, et de vingt-sept inscriptions latines. Après les médailles de Jules César, viennent celles d'Auguste, au nombe de quarante, dont il confirme aussi l'explication par une foule de passages d'auteurs grecs et latins. Lazius n'a pas complétement rempli l'annonce de son titre : il devait faire l'exposition des médailles de Tibère, et il n'en parle pas, quoique la planche comprenne l'empreinte de quelques-unes.

Il faut louer sans doute la vaste érudition déployée par l'auteur ; mais je ne serai que juste en disant qu'elle laisse désirer plus de sobriété, et qu'elle dépasse vraiment toute mesure. Il n'est pas une seule médaille dont l'explication ne soit accompagnée de plusieurs passages d'écrivains en vers ou en prose. Si Lazius se contentait de transcrire seulement quelques lignes, on lui passerait volontiers cette fantaisie ; mais pourquoi, à l'occasion d'un type bien connu ou d'un revers non contesté, se complait-il à extraire de longues tirades de plusieurs poëtes et prosateurs ? Ainsi, par exemple, pour une médaille de Jules César, qui représente Énée portant Anchise sur ses épaules après le sac de Troie, il n'emprunte pas moins de cinquante vers, dont une moitié à Virgile et l'autre à Ovide ; et il y joint l'histoire du *Palladium*, avec trente-cinq autres vers à l'appui. Il en consacre encore davantage à la médaille d'Au-

guste, où est empreinte la figure du capricorne, signe céleste sous lequel cet empereur était né. Plus de cent vers servent d'escorte à un revers où l'on voit un taureau cornupète; et cette profusion de poésie est accompagnée d'une longue dissertation sur les présages que pouvait fournir l'inspection des entrailles des victimes, etc. Voilà bien ce qu'on peut appeler l'abus de l'érudition, qui menace, en effet, d'étouffer la science, et qui me paraît avoir le triple inconvénient de détourner l'attention de l'objet principal, de prendre beaucoup de temps à la lecture, et de donner à l'ouvrage une étendue démesurée. Je n'examine ici que la soixante-dixième partie du livre annoncé : il résulte de l'évaluation avouée par l'auteur, que sa composition aurait exigé plus de quatre mille pages in-folio. Remarquons que, depuis le temps où il écrivait (1), la numismatique s'est enrichie successivement d'une foule de découvertes, qui ont exigé de nouvelles explications, conséquemment de nouveaux livres. Où en serions-nous aujourd'hui, si chaque numismatiste eût suivi la même méthode, et déployé la même prolixité ? La science se trouverait encombrée d'énormes volumes capables d'effaroucher ceux qui voudraient en entreprendre l'étude, et de refroidir l'ardeur des plus intrépides. L'érudition est sans doute louable, utile, indispensable dans les sciences historico-archéologiques; mais c'est à condition qu'on lui imposera des limites, qu'on n'en usera qu'avec une certaine réserve : autrement on risque de rebuter le lecteur, en allongeant sans nécessité

(1) Il y a près de trois siècles

des écrits qui auraient gagné à être resserrés davantage. Que résulte-t-il, en effet, d'une érudition exubérante? Elle enlève à l'esprit une partie de son activité; on pense alors par les autres et non par soi-même, et, à force d'accumuler les citations, on diminue l'intérêt qui s'attache à la composition du sujet, et l'on s'expose à ne laisser après soi que la réputation d'un compilateur qui a vécu d'emprunt. A Dieu ne plaise que je veuille rabaisser par ces paroles le mérite de Lazius! mon intention a été seulement de faire sentir qu'il a péché par l'excès d'une qualité infiniment digne d'éloges.

On doit encore à Lazius quelques autres productions moins importantes, telles que : des Commentaires sur la ville de Vienne (Autriche); la Description de la guerre contre les Turcs en 1556 : enfin, il fit imprimer à Bâle, après l'avoir traduit en latin, un ouvrage grec de Nicéphore, dont il avait acheté un exemplaire manuscrit en Thrace.

CHAPITRE VII.

OCCO (Adolphe).

Non moins célèbre en numismatique qu'en médecine, Occo vint au monde à Augsbourg le 17 octobre 1524. Son père, qui était un savant médecin, se chargea de la direction de ses premières études, puis l'envoya en Italie, pour les perfectionner. Le jeune Adolphe partit pour Ferrare, où, après avoir suivi les cours de l'université, et s'être distingué

par son application et ses connaissances variées, il obtint le laurier doctoral en 1549. C'est sans doute pendant son séjour dans l'ancienne patrie des lettres et des arts, qu'il sentit naître un goût prononcé pour la numismatique. Revenu à Augsbourg, Occo s'adonna à la pratique médicale avec beaucoup de succès : outre les qualités qu'il possédait pour réussir, il avait devant lui l'exemple de son père, et il ne pouvait suivre un meilleur guide. En 1564, il fut chargé de l'inspection de toutes les pharmacies de la ville, genre d'occupation avec lequel il se familiarisa tellement, qu'il publia, quelque temps après, une pharmacopée, dont le succès fut prodigieux, et qui servit de modèle à tous les ouvrages du même genre.

Lors de la création du collége de médecine d'Augsbourg en 1582, Occo fut élu vicaire perpétuel du doyen, et il remplit les fonctions de cette charge avec une exactitude et un zèle remarquables. Mais son existence ne tarda pas à être troublée par une cause bien extraordinaire : ayant déclaré que sa conscience ne lui permettait point de se conformer au calendrier grégorien, décrété en 1581 par une bulle du pape Grégoire XIII, son opposition, hautement avouée et divulguée fit une multitude de prosélytes, et agita la ville de troubles sérieux. Comme il persista dans son opinion, le sénat crut devoir lui infliger une punition sévère par la privation de tous ses emplois. Mais Occo sut se consoler de sa disgrâce et utiliser ses loisirs, en s'adonnant tout entier à l'étude des antiquités, spécialement de la numismatique, et en approfondissant la connaissance de la langue grecque, dont il rendit l'usage plus commun en Allemagne.

Quoique né avec une constitution délicate, il mit si bien en pratique les lois de l'hygiène, qu'il poussa sa carrière jusqu'au 28 octobre 1606; il avait alors quatre-vingt-deux ans. Grand partisan de la rhubarbe, il la vantait comme un sûr préservatif contre la plupart des maladies. Je ne crois pourtant pas que ce soit à l'usage de ce médicament qu'il ait été redevable de sa longévîté. Il laissa une nombreuse postérité qui, dit-on, occupe encore aujourd'hui une honorable position en Allemagne. Il s'était fait élever d'avance un tombeau, où il voulut être enterré avec sa femme et ses enfants, comme le déclare l'épitaphe qui y est gravée, et qui est rapportée par Éloy en ces termes :

ADOLPHUS OCCO
A. F. A. N. (1)

Medicus reipublicæ Augustanæ,
Hoc sibi monumentum voluit poni,
Ut in eo cum uxore et liberis,
Ad extremum usque judicii diem mox adfuturum,
Mortuus quiesceret.

Les vastes connaissances d'Occo l'avaient mis en rapport avec les hommes les plus distingués de son temps, qui se faisaient un plaisir de cultiver son amitié, tels que le géographe Ortelius, le philologue Frischlin, et surtout Conrad Gesner, avec lequel il

(1) Ces caractères signifient *Adolphi filius*, *Adolphi nepos*; ce qui s'explique par l'existence des nombreux membres de la famille Occo, qui presque tous portaient le prénom d'Adolphe, ainsi que l'indique Jacques Brucker dans son ouvrage intitulé : *Historia vitæ Adolphorum Occonum, virorum clarissimorum, ad illustrandam rem litterariam et medicam sæculi XVI.* Leipzick, 1734, in-4°.

entretenait une correspondance scientifique. Parmi les lettres qu'il adressa à ce dernier, on doit en remarquer une, qui est écrite en langue grecque, et qui se trouve dans le recueil des Epîtres de Gesner. La réputation que s'était acquise Occo par son mérite et ses talents, étant parvenue aux oreilles de l'empereur Maximilien II, ce prince lui expédia des lettres de noblesse.

Les ouvrages d'Occo sont peu nombreux, mais ils décèlent un médecin savant, un helléniste profond, et un érudit en histoire et en numismatique. En voici l'énumération :

I. Traduction du grec en latin d'un *fragment* de Platon, et de l'opuscule de Gémiste Pléthon : *De quatuor virtutibus*, 1552, in-8°.

II. *Pharmacopœa, seu medicamentarium pro republicâ Augustanâ.* Augsbourg, 1573, in-fol.

Ce dispensaire, qui a tenu longtemps le premier rang en Allemagne, a joui d'une vogue immense, puisqu'il n'a pas eu moins de dix-huit éditions dans les différents formats in-fol., in-4°, in-8° et in-12, jusqu'en 1734.

III. *Corpus pharmacopolii, seu herbarum virtutes.* Strasbourg, 1573, in-fol.

IV. *Epistola græca de oxymeli helleborato, aliisque ad rem medicam spectantibus.*

V. Une *élégie* sur la mort de C. Gesner.

VI. Un recueil d'anciennes inscriptions trouvées en Espagne. 1592, 1596, in-fol.

VII. *Commentatio de pondere ac valore numismatum, ad illustranda nonnulla loca scripturæ sacræ.*

Cette dissertation est insérée dans les *Tentamina sacra* de M. Steuckard, 4e partie.

VIII. *Imperatorum romanorum numismata à Pompeio Magno ad Heraclium; quibus insuper additæ sunt inscriptiones quædam veteres, arcus triumphales et alia ad hanc rem necessaria.* Anvers, de l'imprimerie de Plantin, 1579, in-4°.

Cette première édition d'un livre, qui a placé notre auteur au premier rang des numismatistes de son époque, est précédée d'une épître dédicatoire au duc de Bavière, Albert V, dans laquelle Occo nous apprend qu'une bonne partie de ses médailles provenait d'abord de l'héritage paternel, et ensuite de ses propres deniers; qu'il avait consacré à sa collection non-seulement beaucoup de dépenses, mais encore vingt-quatre années de travail et de soins. Le prince Albert et d'autres illustres personnages, entre autres Marc Fugger, qu'il appelle son généreux Mécène, se firent un plaisir d'augmenter son cabinet, et Occo leur témoigne sa gratitude de ce que, soit par leur munificence, soit par les facilités qu'ils lui donnèrent en lui ouvrant leurs riches bibliothèques, ils favorisèrent la publication de son ouvrage. En 1601, il en fit paraître une seconde édition, qui fut imprimée à Augsbourg, in-4°, avec des augmentations considérables, et qui fut reproduite dans la même ville et le même format, près de vingt ans après la mort de l'auteur. Ces trois premières éditions sont sans figures. La quatrième, qui parut à Milan en 1683, in-folio, par les soins de Fr. Mezzabarba, est ornée de planches, et augmentée de notes historico-chronologiques et d'explications, dont plusieurs laissent à désirer et n'ont point reçu l'assentiment des numismatistes. C'est ainsi qu'il a induit en erreur plu-

sieurs érudits, en prenant des caractères isolés pour des signes certains de chronologie sur les monnaies du siècle de Dioclétien. Enfin, le savant Argellati purgea cette dernière édition des nombreuses fautes qui la déparaient, et en publia une autre, remarquable par d'excellentes additions et des observations critiques, qui réunirent tous les suffrages. Aussi cette édition, qui a vu le jour à Milan en 1730 (in-fol. fig.), doit être préférée à toutes les précédentes.

Pour décrire ses médailles, Occo procède de la manière suivante : après les noms du personnage, il pose une épigraphe grecque, ordinairement en deux lignes, quelquefois en trois, rarement en une seule, sans dire à quelle source il l'a puisée, ou s'il en est lui-même l'auteur (1). Cette courte inscription est une sentence qui sert à dévoiler le caractère de l'individu, s'il a été bon ou méchant, s'il s'est distingué par quelque qualité ou action digne de remarque. Mais l'épigraphe manque à la plupart des empereurs qui n'ont fait que passer, pour ainsi dire, ou dont la vie n'a rien présenté de saillant. Voilà pourquoi on est étonné de n'en point rencontrer aux articles Constantin-le-Grand, Julien, et quelques autres.

Après l'épigraphe, vient une courte biographie, dans laquelle sont relatés les principaux événements qui ont marqué la vie ou le règne du personnage dont les médailles vont être décrites. Lorsqu'un historien exact et véridique s'est occupé du

(1) On peut conjecturer que ces épigraphes sortaient de sa plume, si l'on se rappelle combien il était profond dans la connaissance de la langue grecque.

même sujet, Occo y renvoie le lecteur. Il rapporte aussi d'anciennes inscriptions, au nombre de plus de soixante, qui ont été composées en l'honneur des bons princes, ou pour célébrer des actions héroïques, ou même pour éterniser par l'adulation la plus vile la mémoire d'exécrables tyrans. Il donne les noms des triumvirs monétaires qui vécurent sous Auguste. Des notes marginales assez nombreuses servent à indiquer le sujet ou la date de la médaille, ou à en compléter la description. Celle-ci est toujours claire, précise, sans ambiguïté : on s'aperçoit par là que l'auteur avait à sa disposition des pièces choisies et parfaitement conservées. Aussi cet ouvrage, malgré son ancienneté, est encore digne d'être consulté aujourd'hui. Cependant il faut se méfier des premières éditions, où l'on rencontre plusieurs erreurs de chronologie, qui ont été signalées par Banduri. (*Biblioth. num.*, p. 25.)

Occo a laissé, en manuscrit, un traité *de nummis consularibus*, qui devait être soumis à l'impression, mais n'a pas vu le jour.

Rudolphi, médecin numismatiste de l'époque actuelle, rapporte que deux médailles ont été consacrées à célébrer le mérite de notre auteur. Elles sont toutes deux en argent, et conservées dans le cabinet royal de Berlin.

La première offre, à l'avers : la figure d'Occo, avec ses noms et titres; au revers, ses insignes et l'inscription : *Vita mihi Christus mors erit ipsà lucrum.* Module, 21 lignes. Il avait trente-deux ans, lorsqu'elle fut frappée.

La seconde médaille ne présente de différence avec la précédente que par le revers, qui a pour

épigraphe, en haut : *Virtutes præmiis decorantur*, et en bas, *Maximil. II. Imp. P. F. Aug. munus*. Module, 1 pouce et demi. Occo était alors âgé de cinquante ans (1).

CHAPITRE VIII.

LE POIS (Antoine).

Ce médecin numismatiste, l'un des membres de la célèbre famille des Le Pois, de Nancy, naquit dans cette ville en 1525. Son père, qui était apothicaire du duc de Lorraine, se distingua par un mérite personnel, qui lui valut de la part de son souverain des lettres de noblesse : aussi, appréciant la valeur d'une éducation soignée, il envoya le jeune Antoine faire ses études à Paris. Celui-ci répondit parfaitement à la sollicitude paternelle ; de rapides progrès dans la connaissance des langues grecque et latine lui donnèrent la facilité d'aborder les différentes parties de l'art médical ; il suivit principalement les cours de Jacques Dubois (Sylvius), qui enseignait alors avec le plus grand succès l'anatomie, la botanique et la préparation des médicaments. Après avoir complété son éducation littéraire et médicale, Antoine Le Pois retourna dans sa ville natale, et, comme sa réputation de savant l'y avait déjà précédé, il devint bientôt conseiller et premier médecin de Charles III, duc de Lorraine. Dans cette avantageuse position, il se livra à son goût pour les médailles et les pierres gravées

(1) Rudolphi, *op. cit.*, p. 117.

antiques, parvint à s'en procurer une importante collection, et consacra ses moments de loisir à la description des pièces qui formaient son cabinet. Il avait terminé son travail, lorsque la mort le surprit en 1578, à l'âge de cinquante-trois ans. Le livre parut l'année suivante; en voici le titre et l'analyse :

Discours sur les médalles (sic) *et graveures antiques, principalement romaines : plus une exposition particulière de quelques planches ou tables estant sur la fin de ce livre, esquelles sont montrées diverses médalles et graveures antiques, rares et exquises*. Paris, 1579, in-4°, avec figures.

Publié par les soins de Nicolas Le Pois, frère d'Antoine, cet ouvrage fut dédié au prince Charles, duc de Lorraine, pour se conformer aux intentions manifestées par le défunt. Le prince était fort amateur des médailles antiques, et c'est pour cette raison qu'il contribua généreusement à couvrir en partie les frais qu'exigea la gravure des planches.

En parlant du prix élevé que l'on met souvent aux monnaies anciennes, fussent-elles même de bronze, Antoine Le Pois dit en avoir acheté une de ce métal pour la somme de quatre écus d'or (1). Comme elle portait le nom de Scipion l'Africain, il la soupçonnait fausse; et il avait complétement raison, car jamais il n'y eut de médailles frappées à l'effigie de cet illustre capitaine.

Après avoir passé en revue la série des principaux numismatistes, Le Pois s'occupe du denier romain, et, à cette occasion, il cherche à apprécier la valeur des trente pièces d'argent que Judas reçut pour avoir

(1) Préface, p. 2.

vendu son maître. « Ici, dit-il, la pièce d'argent ne « peut-être un denier romain; le texte de l'Évangile « ne le dit pas; une somme aussi petite n'aurait pu « vraisemblablement suffire à l'achat d'un champ ou « d'un emplacement propre à établir un cimetière « destiné à recevoir ensuite les morts étrangers. « D'après le calcul de Budée, ces trente pièces d'ar- « gent équivaudraient à cinquante-deux livres et « demie tournois. S'il était question de sicles hé- « breux, comme c'est l'opinion de l'historien Josè- « phe, qui est ici une grave autorité, ils ne forme- « raient que la somme de vingt-une livres tournois. « Camérarius évalue ces trente pièces à trois cents « écus, lesquels vaudraient alors cinq cent vingt-cinq « livres, en estimant l'écu à trente-cinq sous tour- « nois. » Le Pois, malgré ces autorités, penche néanmoins en faveur de l'opinion de Josèphe qui, appartenant à la nation des Juifs, devait entendre parfaitement la valeur des monnaies hébraïques. Ce dernier écrivain dit, suivant Le Pois, que le sicle est pour les Hébreux ce qu'est le tétradrachme pour les Athéniens. Le Pois a mal traduit Josèphe, dont voici la phrase : « Moïse assembla le peuple, et « commanda à chacun de contribuer d'un demi- « sicle, monnaie des Hébreux, qui vaut quatre « drachmes attiques. » (1). Le Pois aurait donc dû dire un demi-sicle, au lieu d'un sicle.

Notre auteur disserte ensuite sur les magistratures, les offices, les dignités en usage chez les Romains; sur le gouvernement de Rome, sur les lettres isolées et les mots abrégés que présentent les mon-

(1) *Histoire des Juifs*, trad. par Arnauld d'Andilly, t. I, liv. III, chap. 9, p. 192. Bruxelles, 1738.

naies, sur les anneaux que l'on porte aux doigts, sur les empreintes et les pierres fines. Puis il passe à l'exposition particulière des planches et figures placées à la fin de son livre. Les planches, au nombre de vingt, représentent une centaine de médailles et une soixantaine de pierres fines. La gravure, belle pour l'époque, a pour auteur Pierre Woeriot ou Woeiriot, fameux orfèvre et graveur de Bar-le-Duc, remarquable pour la finesse et la délicatesse de son burin. L'une des planches offre les douze Césars, et le texte donne en abrégé la vie de chacun d'eux. Parmi les monnaies figurées, il s'en trouve quelques-unes de fausses, ou qui n'ont jamais existé. L'auteur ne suit pas toujours un ordre convenable ; ainsi il dissémine plusieurs pièces grecques parmi des romaines, ce qui fait confusion : il est vrai que les premières sont en petit nombre.

Chaque médaille est accompagnée d'une explication et souvent d'un commentaire d'une certaine étendue. Ses descriptions n'ont pas toujours la précision désirée. Du reste, l'auteur ne met point d'entêtement dans ses opinions : lorsque celles-ci ne sont point suffisamment fondées, ou qu'elles peuvent subir la controverse, il les abandonne volontiers, pourvu cependant qu'on en propose de plus satisfaisantes. Banduri (1) accuse Le Pois d'avoir copié l'ouvrage d'Æneas Vico. J'ignore jusqu'à quel point cette accusation est fondée ; mais si elle ne l'était pas mieux que celle qu'il a formulée contre Ch. Patin (2), on serait en droit de suspecter son impartialité.

Après l'explication des monnaies, vient celle des

(1) *Bibliotheca nummaria*, p. 21.
(2) *V.* le chapitre consacré à celui-ci.

pierres gravées antiques, dont Le Pois possédait une curieuse collection. En parlant d'une agathe, sur laquelle sont figurés Romulus et Rémus allaités par une louve, l'auteur, peu partisan de cette fabuleuse origine, prétend, dans son naïf langage, que ce ne fut pas une louve, mais bien *une bonne putain, qui bailla le tetin à ces deux petits frères* (1).

Mais il n'est pas toujours aussi incrédule : ainsi il admet, sans hésiter, la force et la vitesse de ce cheval, qui faisait trente-trois lieues par jour, et continuait le même train pendant huit ou dix jours de suite. L'empereur Probus, en remportant une victoire sur les Alains, leur avait enlevé ce fameux coursier, et disait que l'animal convenait mieux à un fuyard qu'à un vaillant homme (2).

Le livre est terminé par la gravure en bois et l'explication de quatre statuettes, qui représentent Mercure, Priape, Pomone et Hermaphrodite. Ces statuettes n'ont rien d'extraordinaire, excepté celle de Priape, dont le pénis, quoiqu'en l'état malacotique, a une telle proportion, que son extrémité arrive au niveau de la rotule. Qu'on se figure l'énormité d'un tel organe, lorqu'il devenait ithyphallique! Cela me rappelle l'épigramme suivante de Martial sur un certain Papilus, dont le nez et le pénis avaient des dimensions prodigieuses :

Mentula tàm magna est, tantus tibi, Papile, nasus,
Ut possis, quoties arrigis, olfacere (3).

(1) Page 135 *bis*.
(2) Page 79 *bis*.
(3) *Lib.* VI, *epigr.* 36.

CHAPITRE IX.

SAMBUCUS ou SAMBUC (Jean).

Dans le nombre des médecins qui se sont illustrés par une vaste et profonde érudition, Sambucus mérite sans contredit une des premières places. Mais on regrette que la numismatique, à laquelle il aurait pu appliquer tant de précieuses connaissances, n'ait trouvé en lui qu'un interprète bien insuffisant. Que dis-je? un interprète ; il ne s'est pas même donné la peine d'en remplir les fonctions, puisque, malgré la richesse de sa collection, il n'a publié qu'un petit nombre de monnaies antiques sans explication aucune.

Né d'une famille patricienne le 8 juillet 1531 dans la ville de Tyrnau (Hongrie), Sambucus commença sa carrière par des études solides; puis il parcourut la plupart des académies de l'Allemagne, de l'Italie et de la France, cherchant partout avec ardeur des sources d'instruction, et consacrant vingt-deux années à des voyages scientifiques, d'où il rapporta une abondante moisson de connaissances variées. Pendant son séjour à Padoue, il prit sa licence en médecine, et quitta ensuite l'Italie pour se rendre dans les Pays-Bas et en Allemagne. L'éclat de son mérite et de sa réputation l'y avait déjà précédé; il ne tarda pas à être élevé à la dignité de conseiller et d'historiographe de l'empereur Maximilien II et ensuite de Rodolphe II.

Loin de ralentir ses travaux, cette brillante posi-

tion ne fit qu'augmenter sa passion pour l'étude, et surtout pour les objets d'érudition. Rassembler avec un zèle infatigable, et sans épargner la dépense, une foule d'antiquités, de monuments précieux, de manuscrits rares; livrer à l'impression les livres que sa vaste érudition avait corrigés et polis, ainsi que ses propres ouvrages : telles furent ses occupations favorites. C'est ainsi qu'il approfondit les principales branches des connaissances humaines, et qu'il rendit aux lettres des services tellement importants, malgré la médiocrité de sa fortune, qu'il devrait, suivant le judicieux de Thou, marcher de pair avec les hommes les plus éminents et les plus louables en ce genre (1). Après avoir consacré presque tous les instants de sa vie à la culture des lettres, de l'histoire et des antiquités, Sambucus termina prématurément sa carrière, en succombant à une attaque d'apoplexie, à Vienne, le 13 juin 1584 : il n'était âgé que de cinquante-trois ans. Ses manuscrits et sa collection de médailles passèrent, après sa mort, dans la Bibliothèque impériale de Vienne, où l'on conserve encore le catalogue de ses livres, composé en 1587 par le bibliothécaire Hug. Blotius. Nicolas Reusner a consacré à la mémoire de Sambucus une inscription, trop longue pour être rapportée ici.

Voici, d'après le piariste Horányi, auteur hongrois (qui a fait connaître la vie et les ouvrages des écrivains de sa nation), la nomenclature des pro-

(1) *Sambucus, cujus ea fuit in veteribus libris colligendis diligentia, liberalitas in publicandis, ut principibus viris, qui in hâc re laudem consecuti sunt, quamvis in dispari fortunâ, æquari debeat.* (De Thou, *histor. ad ann.* 1584.)

ductions que l'on doit à la plume de Sambucus, ou dont il a été l'éditeur (1). On regrette que le biographe ait laissé subsister dans cette sorte de catalogue une confusion, qui est fatigante pour le lecteur, et qui aurait pu être facilement évitée. Le savant bibliographe M. Weiss l'a fait disparaître, en établissant un certain ordre dans les nombreuses publications de Sambucus (2). J'adopte cet ordre, à quelques modifications près.

I. *Incerti auctoris epistolarum conscribendarum methodus, unà cum exemplis.* Gr. lat. Bâle, 1552, in-8°. — *Versio concionum aliquot ex Cyropædiâ Xenophontis :* à l'usage de ceux qui étudient la langue grecque.

Sambucus avait rassemblé huit cents lettres inédites de saint Grégoire de Nazianze, de saint Chrysostôme, de Théophilacte, de saint Basile, de saint Cyrille, de Bessarion, de Chrysolore, etc.

Il publia en latin un *Diogène de Laërte*, après en avoir épuré le texte par un grand nombre de corrections que lui fournirent d'anciens manuscrits grecs dignes de confiance (3).

C'est à Sambucus qu'on doit la découverte de l'ouvrage d'Eunape, *De vitis philosophorum et sophistarum;* d'Hésichius de Milet, *De his qui eruditionis famâ claruêre; des Lettres d'Aristénète*, au nombre de cinquante-une, en grec (Plantin, 1566,

(1) F. J. A. Horányi, *Memoria Hungarorum et Provincialium, scriptis editis notorum.* Vienne, 1775-1777, 3 vol. in-8°; les deux premiers imprimés à Vienne, le troisième à Presbourg.

(2) *Biogr. univ.*, t. XL.

(3) *Plusquam mille in locis restitutus.* Horányi, *op. cit.*, t. III, p. 199.

in-4°), et dont M. Boissonade a donné une excellente édition grecque-latine en 1822 (1).

II. *Chronica Petri Lanzani de rebus Hungariæ.* Vienne, 1558, in-fol.

Sambucus a joint à cet ouvrage un appendice, qui en augmente l'intérêt, parce qu'il s'étend depuis le règne de Mathias jusqu'à celui de l'empereur Ferdinand Ier.

III. *Petronii arbitri satyrici fragmenta restituta et aucta, è bibliothecâ Sambuci.* Anvers, Plantin, 1565, in-8°.

IV. *Vegetii Renati de arte veterinariâ libri IV.* Bâle, 1574, in-4°, avec beaucoup de corrections faites par Sambucus.

Il a aussi traduit du grec en latin le *Phèdre* et l'*Alcibiade* de Platon; les *OEuvres et les Jours* d'Hésiode, avec la *Batrachomyomachie;* le commentaire de Théophylacte sur *les Actes des Apôtres;* plusieurs morceaux choisis de Thucydide et de Xénophon.

V. *De imitatione à Cicerone petendâ dialogi tres.* Paris, 1561, in-8°. — Anvers, 1568, in-8°, avec des augmentations.

VI. *Juliæ Alpes, Japides et Carni.* Anvers, 1573.

VII. *Ars poetica Horatii, et in eam paraphrasis et commentariolus.* Anvers, Plantin, 1564, in-8°.

VIII. *Imperatorum aliquot romanorum vitæ.* Strasbourg, 1552.

IX. *Tabula geographica Hungariæ.* Vienne, 1566, in-fol.

(1) En tête de son édition, M. Boissonade a placé la dédicace latine, que Sambucus adressa au baron de Winneberg en 1565.

X. *Antonii Bonfinii rerum Ungaricarum decades tres emendavit Sambucus, et auxit decade quartâ cum dimidiâ.* Bâle, 1568, in-fol.

XI. *Emblemata, et aliquot nummi antiqui operis.* Anvers, Plantin, 1564, 1566, in-8° fig.; 1569, 1576, 1584, in-16, fig. — Trad. en vers français, Anvers, 1567, in-16. Les exemplaires en sont assez rares et recherchés.

On sait que l'emblème est une figure symbolique, ordinairement accompagnée de paroles sentencieuses. Ce genre de composition, fort en vogue dans le seizième siècle, est aujourd'hui entièrement tombé en désuétude, parce que les figures allégoriques n'étant pas toujours clairement en rapport avec les explications poétiques, il en résulte des espèces d'énigmes qui, pour être devinées, exercent quelquefois un peu trop longtemps la patience du lecteur.

Les emblèmes de Sambucus, gravés sur bois, sont au nombre de deux cent vingt-deux. Le haut de chaque gravure présente un titre, et souvent un hommage ou une dédicace à un personnage distingué ou à un ami : la partie inférieure est le développement ou l'explication des figures, et cette explication se compose de vers latins. Parmi les hommes célèbres, auxquels plusieurs de ces emblèmes sont adressés, on remarque Fulv. Orsini, qui était ami de l'auteur, Barth. Marlianus, les frères Marc et Jean Fugger, Wolfg. Lazius, Goltzius le numismatiste, Paul Manuce, Jérôme Cardan, Adrien Turnèbe, Ch. Sigonio, Fr. Robortello, Ch. de l'Écluse, Hadr. Junius, médecin distingué, qui a aussi publié un receuil d'emblèmes, ajouté à celui de Sambucus dans l'édition actuellement entre mes mains ; Ant. Muret,

Pierre Ramus, Joach. Camerarius, Jean And. Mathiole, Becanus Goropius, les imprimeurs Christophe Plantin et Jean Oporin, qui ont honoré leur art par tant de belles éditions, etc. En lisant cette nomenclature, que j'aurais pu grossir encore, on voit que Sambucus fut en relation d'amitié ou de science avec les personnages les plus illustres de son siècle.

L'un de ces emblèmes, qui a pour titre : *Fidei canum exemplum*, représente Sambucus, voyageant seul à cheval, précédé de ses deux chiens, et dans le lointain on aperçoit une barque flottant sur l'eau, et occupée par la même trinité de voyageurs. Ce petit tableau ne devrait point passer pour un emblème, puisqu'aucun voile ne le couvre, et qu'il est l'expression d'une vérité incontestable. « Mes deux « chiens, dit l'auteur, que j'ai nommés, l'un Bombo « et l'autre Madel, peuvent servir à démontrer la « puissance de l'odorat et la fidélité à toute épreuve. « Ils me suivent en tous lieux, par terre et par « mer.... Ils sont donc dignes d'estime. Peut-on « nier que ces dociles animaux soient pourvus de « sentiments (1)? »

C'est à la suite de ces emblèmes que se trouve une collection de médailles gravées, au nombre de quarante-six seulement : elles sont en bronze, paraissent toutes de grand module, et ne sont accompagnées d'aucune explication : nul ordre n'a présidé à leur disposition, en sorte que cette publication n'a pas la moindre importance pour la numismatique. L'auteur a fait hommage de ce petit travail à Jean Grollier, ce noble protecteur des lettres et de ceux qui

(1) *Emblemata*, p. 163-164, édit. de 1569.

les cultivaient. Parmi ces monnaies, Sambucus appelle surtout l'attention des numismatistes sur un Othon en bronze et un Pescennius Niger, qu'il croit uniques en Europe. D'abord relativement à l'Othon de bronze, on sait qu'il n'en existe pas une seule pièce de coin romain, qui soit vraiment authentique; celles d'or et d'argent sont rares, parce que cet empereur n'ayant régné que trois mois, la monnaie à son effigie n'a pu être frappée en nombre. La médaille représentée dans le livre de Sambucus est fruste, et n'a qu'une légende incomplète ou effacée; ce qui est encore une habileté de faussaire, pour faire croire à l'antiquité de la pièce, et certainement celle-ci doit être considérée comme fausse. Quant aux monnaies de Pescennius Niger, qui régna environ un an, elles sont rares aussi, mais moins que celles d'Othon. Nous ignorons pourquoi Sambucus s'est borné à publier un si petit nombre de pièces, car il en possédait beaucoup; il déclare même à Grollier que, s'il voulait produire toutes celles de son cabinet qui sont dignes de remarque, un livre entier lui suffirait à peine (1).

L'ouvrage est terminé par une série d'épigrammes en vers latins sur toutes sortes de sujets : j'en ai compté quarante-sept. Elles ont pour titre : *Epigrammata aliquot argumento prioribus non dissimilia.* Ces épigrammes ne roulent guère que sur les généralités d'une douce morale, et sont complétement exemptes de ces traits malins, qui ne doivent atteindre que les méchants et les envieux, et s'arrêtent devant les hommes de science et de probité.

(1) Page 289.

XII. *Veterum aliquot et recentiorum medicorum philosophorumque icones; ex bibliotheeâ Joannis Sambuci, cum ejusdem ad singulos elogiis : additis sub finem diversorum de iisdem encomiis.* Anvers, Plantin, 1574, in-fol., fig. — *Ibid.*, 1603. — Leyde, 1605, in-fol. — Amsterdam, 1612, in-fol., fig.

Les portraits annoncés par ce titre sont au nombre de soixante-sept. L'auteur donne sur chacun d'eux une explication abrégée, ou une notice historique de la vie et des écrits qui s'y rapportent. Il commence par les sujets mythologiques, tels qu'Hygie, Apollon, Chiron, Esculape, Machaon ; puis il expose les figures des médecins et philosophes anciens, Homère, Hippocrate, Aristote, Pythagore, etc., et enfin celles des modernes, parmi lesquelles le portrait de Sambucus est placé le dernier. Il serait difficile de porter un jugement certain et sans appel sur la fidélité de la plupart de ces portraits. D'abord, ceux qui appartiennent à la fable sont assurément de pure invention : néanmoins, les anciens les ont en général distingués par certains types, par certains caractères de convention, dont on ne devrait pas s'écarter. Nous reprocherons donc à Sambucus d'avoir représenté Apollon sous la figure d'un gros garçon joufflu, au lieu d'un jeune homme de la plus grande beauté, qui réunit la force à la grâce ; d'avoir donné à Chiron, qui fit l'éducation d'Achille, des traits absolument semblables à ceux de Jésus-Christ, etc. L'auteur déclare pourtant avoir emprunté ses figures à des amis éclairés, à des statues, à des médailles antiques, aux frontispices des plus anciens manuscrits. Au bas de chaque portrait, il a ajouté un quatrain de vers latins, qui expriment des vérités agréables

sans doute, mais associées à des éloges parfois exagérés. Dans tout cela, Sambucus a fait preuve de beaucoup d'érudition et d'une profonde connaissance de la langue grecque. C'est le seul de ses ouvrages qui ait quelque relation avec la littérature médicale.

CHAPITRE X.

HÉNISCHIUS (Georges).

Un médecin hongrois occupe le chapitre précédent; c'est encore à un médecin hongrois que celui-ci va être consacré.

Georges Hénischius, qui fut en même temps mathématicien et philologue, naquit à Bartfelden en Hongrie, le 24 avril 1549. Les événements de sa vie n'offrent rien d'extraordinaire : tout ce qu'on en sait, c'est qu'il quitta son pays natal pour aller étudier la médecine à Bâle; qu'après avoir reçu dans cette ville le bonnet de docteur, en 1576, il se rendit la même année à Augsbourg, où il se fixa; qu'il y professa avec succès, et pendant de longues années, la logique et les mathématiques; qu'il fut élu quatre fois doyen du collége de médecine; qu'enfin, nommé président du gymnase et bibliothécaire de la ville après la mort de Jérôme Wolf, il continua avec le plus grand zèle l'exercice de ces fonctions jusqu'au 31 mai 1618, époque où il termina son honorable carrière, dans sa soixante-dixième année.

Homme laborieux, doué d'une grande mémoire, Héniscbius possédait une foule de connaissances

variées et une vaste érudition, dont les écrits sortis de sa plume fournissent une preuve incontestable. Il avait surtout fait une étude approfondie des anciens. On lui doit plusieurs ouvrages élémentaires sur la médecine, la géographie ancienne et moderne, la dialectique, la rhétorique, l'arithmétique; une édition d'Arétée de Cappadoce; une d'Hésiode; une traduction en latin du Commentaire de Tzetzès sur ce poëte; de plus, la première partie d'un dictionnaire germanique raisonné.

Mais de toutes ses productions, la suivante doit spécialement fixer notre attention; elle est intitulée : *De asse et partibus ejus*. Augsbourg, 1606, in-12.

Hénischius fait dériver le nom *as* du mot hébreu *aschisch*, qui, pour les Latins, signifie *caisse*, *cassette*, *coffre*, *corbeille*, *vase*, *coupe*, *flacon* (1). Dans la langue latine, ce mot a une triple signification : il désigne 1° l'unité, l'ensemble, le tout; 2° la monnaie la plus faible chez les Romains, parce qu'elle était formée de bronze grossier et informe; 3° un nombre quelconque, ou une chose entière, susceptible d'être divisée ou mesurée. C'était tout à la fois un poids, une monnaie, une manière de compter : voilà pourquoi, dans les successions, chez les Romains, le légataire universel s'appelait *hœres ex asse;* l'héritier du tiers, *ex triente;* celui de la moitié, *ex semisse;* celui des deux tiers, *ex besse;* celui d'un quart, *ex quadrante;* celui du tout, à l'exception d'un douzième, *ex deunce*, etc.

Pour mieux faire comprendre les nombreuses

(1) D'autres étymologistes le font venir de l'adjectif numéral grec εἷς, un.

divisions et subdivisions de l'as, Hénischius les a présentées dans un tableau à colonnes, où l'on voit, par exemple, que l'as, valant une livre, pèse douze onces, vingt-quatre demi-onces, quatre-vingt-seize grammes, deux cent quatre-vingt-huit scrupules, cinq cent soixante-seize oboles, huit cent soixante-quatre lupins (1), onze cent cinquante-deux demi-oboles, dix-sept cent vingt-huit siliques, cinq mille sept cent soixante grains de poivre, six mille neuf cent douze grains d'orge. L'as était encore divisé en beaucoup d'autres parties, sur lesquelles il serait inutile de donner ici des détails, dont les connaisseurs n'ont pas besoin, et qui n'auraient aucun intérêt pour les autres.

Hénischius expose ensuite le revenu des terres, et l'intérêt de l'argent, qui a varié suivant les circonstances. Puis il s'occupe des mesures géométriques, grecques et romaines. De là il passe au poids qui est la mesure de la pesanteur : il met sous les yeux du lecteur les noms des poids grecs, arabes, germaniques, considérés sous le double rapport des corps solides ou liquides. Arrivé à l'article de la monnaie, Hénischius rappelle qu'à Rome, le bronze servit d'abord à la fabrique monétaire; que ce métal se prenait au poids en échange des marchandises; que Servius Tullius, sixième roi de Rome, fit, le premier, imprimer certaines marques sur les pièces de bronze, dont il fixa aussi la valeur, pour en former une monnaie courante, propre au commerce. Ces pièces de bronze subirent de nombreuses divisions, et des réductions telles, que l'as, qui pesait

(1) Espèce de pois plats.

d'abord une livre de douze onces, se trouva successivement réduit au point de ne plus peser qu'une demi-once, sans que son prix extrinsèque fût en rien diminué.

La marque ou empreinte n'était point la même pour tous les as. Le *quadrassis*, qui valait quatre as et pesait quatre livres, présentait des deux côtés la figure d'un bœuf, et avait la forme d'un carré long : les autres pièces étaient rondes, et offraient la tête de Janus *bifrons*, ou celle de Minerve, de Jupiter, d'Apollon, d'Hercule, de Mercure, de Junon *sospita;* la plupart avaient pour revers la proue d'un navire. Des points placés dans le champ ou à l'exergue de ces pièces servaient à caractériser leur valeur; leur nombre variait depuis un jusqu'à cinq, c'est-à-dire depuis l'as réduit jusqu'au quinconce. Quant aux monnaies romaines d'argent et d'or, les numismatistes s'accordent à déclarer que les premières furent fabriquées l'an de Rome 485, sous le consulat de Q. Ogulinus Gallus et de Q. Fabius Pictor, et les secondes, soixante-deux ans plus tard, c'est-à-dire l'an de Rome 547, sous les consuls C. Claudius Nero et M. Livius Salinator.

Après être entré dans d'autres détails, où je ne dois point le suivre, Hénischius explique les noms et la valeur que les Grecs donnaient à leurs monnaies. Il passe ensuite à celles des Hébreux, des Allemands, des Italiens, des Français, des Belges, des Espagnols, des Portugais, des Indiens, des Turcs, des Hongrois, des Polonais et des Anglais.

Il termine son traité en citant plusieurs proverbes latins tirés de l'as et de ses divisions. Je rapporterai les suivants :

1. *Assis facere :* ne rien faire.

2. *Ad assem perdere :* perdre tout ce qu'on possède, être réduit à la pauvreté.

3. *Atlanticum mare cotyla exsorbere :* boire la mer Atlantique avec une cotyle (1); se dit d'une chose impossible ou d'une difficulté extrême.

4. *Centum libræ mœstitiæ unam unciam debiti non solvunt :* cent livres de tristesse ne paient pas une once de dette. Ce mot est attribué, par Æneas Sylvius, à Alphonse-le-Magnanime, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile.

5. *In marsupio, in calice, in irâ..., hominis ingenium patefit :* le caractère de l'homme se découvre dans la bourse, dans le vin, dans la colère. Hénischius donne cet adage comme venant des Hébreux.

6. *Solvere ad denarium :* c'est payer entièrement ce qu'on doit.

7. *Noctuas Athenas*, il faut sous-entendre *mittis* ou *portas :* cela signifie une chose absurde; en effet, Athènes était remplie de chouettes, puisque la figure de cet oiseau était empreinte sur les monnaies de la ville : c'est comme si un ignorant prétendait endoctriner un savant; ou bien, ce serait envoyer des vers à un poëte, donner des avis à un homme qui n'en a pas besoin, et qui possède une expérience consommée.

8. *Obolo vel triobolo dignus;* c'est ainsi que Plaute appelle un homme abject, un homme de rien. — *Ne obolum habens* : homme très-pauvre.

(1) La cotyle, en grec κοτύλη, était, chez les Athéniens, un vase ou une mesure de capacité pour les liquides, qui équivalait au demi-setier romain.

9. *Dignum quadrante :* ce qui ne vaut qu'un quart d'as est vil et sans valeur. C'est par cette expression que saint Jérôme caractérise une éloquence qui n'a aucun poids.

10. *Puer centum annorum :* s'entend d'un vieillard impie et stupide, qui est tombé en enfance, ou qui s'est fait remarquer par toutes sortes de turpitudes. *Esaï,* 65, etc., etc.

Il est évident que, pour la composition de son ouvrage, Hénischius a profité de celui que Budé avait publié pres de cent ans auparavant (1) : aussi a-t-il rendu justice à ce savant jurisconsulte, en invoquant de temps en temps son autorité. La matière exigeait une érudition solide et la connaissance des antiquités : Hénischius a parfaitement rempli la tâche qu'il s'était imposée.

CHAPITRE XI.

NUÑEZ (Louis).

En latin *Nonnius,* et non pas *Nonnus,* comme l'a imprimé M. Brunet (2), qui n'a pas vu, ou ignorait que l'I majuscule de NONNI, ou de tout autre génitif de nom propre, signifie le redoublement de cette lettre et équivaut à deux ii.

Il est étonnant que la *Biographie universelle* ait

(1) La première édition de Budé *de asse* parut, en 1514, in-folio, et fut suivie de plusieurs autres.

(2) *Manuel du libraire et de l'amateur de livres.* Paris, 1843, dernière édition.

attendu jusqu'à son *Supplément* (1), pour consacrer un article à un savant si distingué par sa vaste érudition et par des ouvrages remarquables concernant l'hygiène, l'histoire et la numismatique. On cite même de lui quelques pièces de vers latins, entre autres une élégie sur la mort de Juste-Lipse, qui était son ami. L'omission de la *Biographie universelle* a été heureusement réparée par M. Weiss. Mais que dire de la *Biographie médicale*, qui, après avoir enregistré sept médecins du nom de Nuñez, les uns Espagnols, les autres Portugais, parmi lesquels cinq sont complétement inconnus, a précisément oublié celui dont il est ici question, et qui devait incontestablement fixer au plus haut degré l'attention et l'intérêt de ses lecteurs (2)? Si elle avait seulement reproduit l'article d'Eloy, ou celui du *Dictionnaire historique*, elle aurait évité une lacune d'autant plus blâmable, que les deux sources, ci-dessus indiquées, quoique fort communes et non suffisamment fécondes, ne sont pourtant point à dédaigner sous le rapport des renseignements biographiques.

Un chirurgien portugais du nom de Nuñez, ayant suivi les armées espagnoles dans les Pays-Bas, finit par y rester et s'établit à Anvers. C'est dans cette ville que naquit son fils Louis Nuñez, mais on ignore en quelle année. Georges Matthiæ (3) place l'existence de ce médecin avant le milieu du XVII[e] siècle, mais sans indiquer une époque précise. Les événe-

(1) Tome LXXV, an 1844.

(2) La *Biographie médicale* a été publiée de 1820 à 1825, 7 vol. in-8°.

(3) *Conspectus historiæ medicorum chronologicus*. Gœttingue, 1741, in-8°, p. 460.

ments de sa vie sont inconnus. On sait seulement qu'il fit ses études de philosophie, en 1573, dans l'université de Louvain. En supposant qu'il eût alors dix-huit ans, il serait né en 1555. Après s'être fait recevoir médecin dans la même université, Nuñez revint à Anvers, et s'y livra avec succès à l'exercice de sa profession. Il paraît constant, néanmoins, qu'avant de se fixer dans cette ville, il était allé compléter son instruction en Italie, où il avait suivi les leçons d'Horace Augenio, qui fut professeur en médecine dans plusieurs universités de ce pays (1).

On ne connaît pas plus la date de sa mort que celle de sa naissance. Cependant, comme il a soigné lui-même la seconde édition de son *Diæteticon*, et qu'il a dédié ce livre au baron Thomas Lopès de Ulloa par une lettre datée d'Anvers la veille des ides de mai (2) 1645, il est certain qu'il a vécu jusqu'à cette époque; et, s'il a terminé sa carrière dans le cours de la même année, comme cela est probable, il serait parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans, longévité qui fut sans doute la récompense de son exactitude à suivre les lois de l'hygiène, et particulièrement le régime alimentaire qui convenait le mieux à la nature de sa constitution. Jean-Caspar Gévart, philologue et numismatiste belge, composa pour Nuñez le distique suivant;

Hoc agit, ut constet mens sana in corpore sano,
Et colat usque tuos, mitis Hygeia, lares.

(1) Nuñez l'appelle *quondam præceptor meus*. (*Diæteticon*, lib. IV, cap. IV, p. 439. Anvers, 1645, in-4°.)

(2) Ce qui répond au 14 de ce mois.

Nuñez entretenait une correspondance avec Juste-Lipse, comme l'indique un passage du 95e chapitre de son *Hispania*, où il est question des îles Baléares : il y parle, en effet, des lettres que Juste-Lipse lui écrivait, et dans l'une desquelles celui-ci émet l'opinion que les habitants de ces îles furent les premiers qui se vêtirent de tuniques bordées d'une large bande de pourpre, πλατυσήμοις χιτῶσι, ce qui formait le laticlave (1).

Voici la liste et l'appréciation des écrits publiés par Nuñez :

I. *Hispania, sive populorum, urbium, insularum ac fluminum in eâ accuratior descriptio.* Anvers, 1607, in-8o.

Plusieurs écrivains de l'antiquité prétendent que l'impétuosité des flots de la mer a séparé l'Espagne d'avec l'Afrique. Pline (2) et Pomponius Mela (3) pensent qu'autrefois la première était adhérente à la seconde, et Sénèque dit positivement que la mer a violemment détaché l'une d'avec l'autre (4). Mais, pour soutenir une opinion aussi hardie, il aurait fallu prouver d'abord que ces deux continents étaient primitivement unis ; or nous ne possédons aucun document qui atteste l'existence de cette connexion : c'est donc une pure hypothèse, sur laquelle il est inutile de s'arrêter. La fable n'attribue-t-elle pas à l'un des travaux d'Hercule l'ouverture de ce détroit qui donne entrée dans l'Océan ?

(1) *Justi Lipsii Epistolar. centuria. V.* 54.

(2) *Lib.* III, *in proœmio.*

(3) *Lib.* I.

(4) *Hispanias à contextu Africæ mare eripuit.* (Quæst. nat., lib. VI, cap. 39.)

Les objets remarquables que présentent les villes d'Espagne sont toujours rappelés ou notés avec soin par notre auteur. Ainsi, en parlant de Tolède, qu'il regarde comme l'ombilic de l'Espagne, Nuñez se plaît à rapporter l'histoire de Louise Sigée, jeune fille qui, née en cette ville d'un père, français de nation, possédait, outre la langue espagnole, la connaissance du grec, du latin, de l'hébreu, du syriaque et de l'arabe : elle adressa même au pape Paul III une lettre qui était écrite en ces cinq dernières langues (1). Aussi un de ses contemporains l'appela-t-il *la Minerve* de son siècle. Il paraît, d'après son épitaphe, que, chez elle, la pudeur n'était point inférieure à l'érudition : *Cujus pudicitia cum eruditione linguarum.... ex æquo certabat*. Je conclus de là que c'est par une odieuse supercherie que Nicolas Chorier emprunta le nom d'*Aloysia Sigæa Toletana*, pour le mettre en tête de son livre obscène *De arcanis amoris et veneris*, comme si cette jeune fille en était l'auteur.

Madrid, capitale actuelle de l'Espagne, n'est point une ville ancienne. Après avoir fait remarquer sa situation agréable et la douceur de sa température, Nuñez ajoute que Charles-Quint, affecté d'une fièvre quarte chronique, fut délivré en peu de temps de cette fâcheuse maladie par le fait seul de son séjour à Madrid et de l'air pur qu'il y respira (2).

Sans entrer dans des détails qui m'éloigneraient de mon sujet, je me borne à déclarer que l'auteur a fait preuve ici de profondes connaissances

(1) *Cap.* 59, p. 185.

(2) *Cap.* 71, p. 223.

en géographie, en histoire, ainsi que dans les belles-lettres et les antiquités; qu'en outre il a inséré dans son livre plus de quarante inscriptions latines, et cité diverses localités où l'on a trouvé des monnaies romaines.

II. *Ichthyographia, sive de piscium esu commentarius.* Anvers, 1616, in-8°. Cet ouvrage a été ajouté au suivant.

III. *Diæteticon, sive de re cibariâ libri IV.* Anvers, 1627, in-8°. — *Ibid.*, 1645, in-4°.

C'est un extrait fort bien fait de tout ce que les anciens ont écrit sur la matière alimentaire. On peut néanmoins reprocher à l'auteur d'adopter trop aveuglément certaines doctrines émanées de Galien, et souvent aussi de ne pas exprimer suffisamment son opinion après avoir exposé celle des autres.

Parmi les boissons inventées par les anciens, Nuñez en cite une qui était composée de neuf substances différentes, et qui pour cette raison s'appelait *dodra*, du mot *dodrans*, qui signifie les neuf douzièmes d'une livre, comme l'exprime le poëte Ausone par le distique suivant :

Dodra vocor. Quæ causa? Novem species gero. Quæ sunt?
Jus, aqua, mel, vinum, panis, piper, herba, oleum, sal. (1)

J'ignore quelle saveur agréable pouvait résulter d'un semblable amalgame; mais il est à peu près certain qu'un mélange aussi bizarre ne serait pas tout à fait du goût de nos modernes gastronomes : aussi n'est-il point resté dans les traditions de l'art culinaire. L'érudition, semée avec profusion dans ce

(1) Auson. *Epigram.* 87.

livre, en rend la lecture aussi agréable qu'instructive.

IV. *Commentarius in Huberti Goltzii Græciam, insulas et Asiam Minorem.* Anvers, 1644, in-fol., avec 70 planches.

C'est cet ouvrage qui, joint au suivant, a mérité à Nuñez une place honorable parmi les médecins numismatistes. Après sa dédicace au prince Albert, archiduc d'Autriche et gendre de Philippe II, roi d'Espagne, Nuñez avertit qu'il a changé en partie l'ordre adopté par Goltzius, et qu'il a jugé convenable de faire succéder à la Grèce, les îles qui en dépendent, au lieu de les placer, comme Goltzius, après l'Asie et l'Afrique.

Ce livre est un vrai commentaire perpétuel, composé avec une richesse d'érudition peu commune. Presque tous les écrivains de l'antiquité y sont passés en revue, mythologues, poëtes, orateurs, historiens, naturalistes. Nuñez trouve de fréquentes occasions de purifier des textes corrompus, d'expliquer des passages mal compris, de corriger de mauvaises leçons, de redresser des étymologies fautives, de donner une description détaillée de villes et de provinces entières.

A mesure qu'il parcourt les diverses contrées de la Grèce, ses îles et l'Asie-Mineure, Nuñez sème son commentaire d'un grand nombre de faits intéressants, que son lecteur n'est pas fâché de rencontrer.

Les îles de la Grèce, par exemple, lui fournissent diverses observations, dont quelques-unes assez piquantes. Ainsi, en parlant de l'île de Crète, il dit, d'après Pline sans doute, qu'il n'y existe point de chouettes : *In Cretâ nullæ noctuæ.* J'ai voulu vérifier

le fait : ce qui m'a étonné, c'est que ces mots ne sont point dans le texte de Pline, mais se trouvent seulement dans la première partie de l'index.

Dans l'île de Sériphe, toutes les grenouilles sont muettes, suivant le rapport de Pline; transportées ailleurs, elles recouvrent la voix (1). Tout en rejetant cette fable, Théophraste attribue le mutisme de ces animaux à la température froide de l'eau où ils vivent. Mais Tournefort qui vécut longtemps après Nuñez, et qui passa une journée entière dans les marais voisins du port de Sériphe, entendit fort distinctement le cri des grenouilles (2).

Nuñez ne pouvait faire mention de l'île de Cos, sans exprimer son admiration pour le génie d'Hippocrate qui y prit naissance, et qui, après différents voyages, alla se fixer à Larisse en Thessalie, où il mourut à l'âge de cent quatre ans, selon Suidas. Nuñez cite encore deux autres hommes remarquables nés dans cette même île : l'un, Xénophon, fut médecin de l'empereur Claude, qui, en considération de son savoir, déclara exempt de tout tribut les habitants de Cos; l'autre, nommé Philétas, était un poëte élégiaque, qui a chanté les charmes de Battis : Athénée rapporte que cet individu avait un petit corps tellement maigre et chétif, qu'il était obligé d'attacher à sa chaussure des semelles de plomb, pour n'être point renversé par le vent (3).

En s'occupant des diverses contrées de l'Asie, Nuñez parle des *Macrocéphales*, ainsi nommés parce

(1) Plinii *lib.* IX, *cap.* 58.

(2) *Voyage dans le Levant*, t. I, 183.

(3) Suidas *in* Φιλητ.

qu'ils se distinguaient par la longueur de leur tête. Hippocrate, qui fait mention de ce peuple, décrit la manière dont on s'y prenait pour obtenir ce résultat. Dès la naissance d'un enfant, on lui serrait la tête avec des bandages ou d'autres machines propres à cet usage, et on la forçait ainsi à s'allonger et à perdre insensiblement sa forme sphérique. Hippocrate ajoute que cette coutume doit son origine à l'idée de noblesse que ce peuple attachait aux longues têtes (1). Nuñez dit que les Macrocéphales étaient une nation scythique. Mais il est fort difficile de déterminer aujourd'hui le véritable emplacement qu'occupait cette nation, qui n'existe plus, et dont les anciens écrivains parlent d'une manière très-vague. Pline croit qu'elle était à proximité de la ville de Cérasus, non loin d'un autre peuple appelé *Macrones*, et qui pourrait bien être le même que celui des Macrocéphales (2). Hippocrate semble leur donner la même position, suivant la remarque de Coray (3).

Dans l'article qui concerne le fameux Mithridate Eupator, j'ignore d'après quelle autorité Nuñez rapporte l'anecdote suivante, savoir, que le roi de Pont, dont la vie était souvent menacée, se faisait garder non-seulement par des soldats en armes, mais encore par trois animaux quadrupèdes, un taureau, un cheval et un cerf; en sorte que si quelqu'un voulait approcher trop près de son domicile, le roi en fût averti par les mugissements de l'un, les hennisse-

(1) Hippocr., *de aere, aquis et locis*, LXXX, LXXXI.

(2) Plin., *lib.* VI, *cap.* 4.

(3) Trad. nouv. du *Traité d'Hippocrate des airs, des eaux et des lieux*. Paris, 1800, t. II, notes, page 223.

ments de l'autre, ou la voix bramante du troisième (1).

Le commentaire de Nuñez contient une foule d'autres citations curieuses. Quoiqu'il donne sur les médailles des explications plus développées que celles de Goltzius, il laisse néanmoins à désirer une critique plus sévère sous le rapport numismatique; car on sait que Goltzius ne passe pas pour un modèle d'exactitude, et que bien des numismatistes lui reprochent de graves erreurs dans l'appréciation de plusieurs médailles. Le savant Eckhel, notamment, dans les préliminaires de son grand ouvrage *de Doctrinâ numorum*, l'accuse d'avoir admis un certain nombre de médailles suspectes; d'avoir altéré la signification de plusieurs, soit en substituant des légendes fausses aux véritables, soit en appliquant des inscriptions à celles qui en manquaient, et en fabriquant même des noms de villes et de peuples imaginaires.

A cette grave accusation, il est juste d'opposer le passage suivant de la *Revue numismatique :* « Il est « certain qu'on a retrouvé un bon nombre des pièces « qu'on soupçonnait Goltzius d'avoir ou supposées « ou singulièrement dénaturées, et qu'on désignait « sous le nom de *nummi Goltziani;* elles étaient res- « tées enfouies dans des collections obscures, d'où le « temps les a fait sortir lentement. M. Serrure, pro- « fesseur d'histoire à l'université de Gand (2), ajoute « à cette remarque, que déjà plusieurs auteurs, et

(1) Page 316.

(2) *Notice sur le cabinet monétaire du prince de Ligne*. Gand. 1847, in-12, fig.

« notamment deux antiquaires fort habiles, MM. le
« duc de Luynes et J. de Witte, ont réhabilité la
« mémoire de Goltzius, en la défendant contre les
« archéologues, qui, souvent, l'ont accusé à tort
« d'avoir publié des médailles fausses ou fabriquées
« dans l'intention de combler des lacunes (1) ».

Voilà donc Goltzius remis en honneur. Nuñez l'a commenté en érudit par ses remarques historiques et littéraires : Banduri lui reproche toutefois d'avoir dépensé bien des paroles pour des médailles faciles, et pas assez pour celles d'une difficile explication (2).

Quant aux planches qui sont jointes à l'ouvrage, elles ont l'inconvénient d'offrir toutes le même module, comme c'était la coutume de ce temps-là, inexactitude dont on s'est corrigé depuis ; elles sont d'ailleurs trop ombrées, ce qui rend la plupart des figures sombres et noires.

V. *Commentarius in nomismata imp. Julii, Augusti et Tiberii. Huberto Goltzio sealptore. Accesserunt singulorum vitœ ex Suetonio.* Anvers, 1620, in-fol., avec 45 planches.

Goltzius avait publié, en 1576, la vie et les actions de J. César, et ensuite le récit des événements qui se succédèrent après le meurtre de ce dictateur jusqu'au triumvirat de Lépide, d'Antoine et d'Octave, le tout accompagné des médailles relatives à ces événements. Nuñez donna, en 1620, une nouvelle édition de cet ouvrage, en y ajoutant la vie de J. César et celle de Tibère, d'après Suétone, ainsi qu'un commentaire appuyé sur l'autorité de ce dernier écrivain

(1) *Rev. numism.*, 1849, p. 318.
(2) *Biblioth. numar.*, p. 32.

et sur les *Annales* de Tacite. Il compléta l'œuvre de Goltzius par l'addition de celles des médailles de Tibère, qui n'avaient jamais été publiées, et qui provenaient, soit des planches laissées par Goltzius même, soit de la collection d'Ænéas Vico.

Dans sa dédicace à Nicolas Roccox, sixième consul de la ville d'Anvers, Nuñez dit qu'il n'est presque pas de secret dans toute l'antiquité que les monnaies ne parviennent à révéler, en sorte qu'on pourrait à juste titre les appeler une histoire muette, *mutam historiam*. Au lieu d'histoire muette, Nuñez aurait dû dire histoire parlante. Les médailles, en effet, n'ont-elles pas un langage expressif, lorsqu'elles représentent des figures de divinités et de souverains, des cérémonies religieuses, des coutumes, des scènes, des monuments de toute espèce, qui s'expliquent par des légendes, des inscriptions, des dates? Son commentaire, quoique très-court, comme il l'avoue lui-même, est presque toujours accompagné de citations d'autorités, qui en garantissent l'exactitude et la convenance.

Outre ces ouvrages, Nuñez a écrit plusieurs mémoires sur les maladies des reins et de la vessie.

CHAPITRE XII.

FABER (Jean).

L'article relatif à ce savant médecin, qui se distingua surtout par ses profondes connaissances en physiologie et en botanique, avait été oublié dans la première partie de la *Biographie universelle*: M. Weiss

a profité du *Supplément* pour réparer cet oubli. Le nom de Faber prête à de singulières transformations; il est d'origine allemande, mais, en Italie, il prend celui de Fabri, et en France, il devient Lefebvre. On ne connaît point l'époque précise de la naissance de Jean Faber : il paraît que c'est vers 1570 qu'il vit le jour dans la ville de Bamberg en Franconie.

Après avoir étudié les éléments de l'art de guérir dans quelques-unes des universités d'Allemagne, il partit pour l'Italie, où brillaient alors des professeurs illustres et des savants en tout genre. Il cultiva avec beaucoup d'ardeur l'étude de la botanique en suivant les leçons d'André Césalpin, puis celle de l'anatomie par des dissections multipliées sous la direction d'Ange Colli, habile praticien de Sienne. C'est dans la Faculté de Rome que Faber reçut le laurier doctoral. Peu de temps après, il obtint une chaire de médecine à l'Académie romaine, et, malgré une clientèle assez considérable, il sut ménager ses heures de travail, de manière à pouvoir en consacrer une bonne partie à la culture de l'histoire naturelle et de l'archéologie.

En 1603, le prince Frédéric Cési ayant institué à Rome une société de naturalistes qu'il nomma l'académie des *Lyncei*, Faber y fut admis un des premiers, et ne tarda pas à s'attirer l'estime de ses collègues, au milieu desquels brillaient le grand Galilée et l'illustre botaniste Fabio Colonna. Il comptait aussi au nombre de ses amis le jésuite Clavius, mathématicien, dont le nom se rattache à la réforme du calendrier, et le satyrique Scioppius. Celui-ci avait promis à Fulv. Orsini, auteur d'une collection

de portraits de personnages célèbres de l'antiquité, d'ajouter à cet ouvrage un commentaire latin ; mais trop occupé pour remplir sa promesse, Scioppius se fit remplacer par Faber, qui s'acquitta de cette tâche avec succès, moyennant les notes laissées par Orsini et les documents que Scioppius avait mis à sa disposition. Enrichi du commentaire de Jean Faber, l'ouvrage fut très favorablement reçu du public.

En voici le titre : *Joannis Fabri commentarius in imagines illustrium virorum Fulvii Ursini.* Anvers, 1606, in-4°.

Ce répertoire offre les figures de héros et rois de la Grèce, d'empereurs romains, de grands capitaines, de législateurs, de philosophes, de poëtes grecs et latins, d'orateurs, d'historiens et de quelques femmes illustres. Il renferme cent cinquante-une planches gravées par Th. Galle, et un appendice de dix-huit autres planches sans explications. C'est-d'après les monuments les plus authentiques, c'est-à-dire, les tableaux, les marbres, les bronzes, les pierres gravées et les monnaies antiques formant en grand nombre le cabinet d'Orsini, que les portraits ont été fidèlement dessinés et gravés. C'est aussi à ce travail que Faber doit l'avantage d'être compté parmi les numismatistes, parce que, pour l'exécuter, il fut obligé d'étudier, de vérifier et d'apprécier les divers monuments et surtout les médailles qui avaient servi à le composer primitivement.

Son commentaire, plus de cent ans après, fut traduit en français par Baudelot de Dairval, membre de l'Académie des Inscriptions (1). On voit qu'ici

(1) Cette traduction est intitulée : *Portraits d'hommes et de femmes*

Faber est appelé Lefebvre. D'après le titre de la traduction, qui annonce des portraits, on est tout étonné de n'en pas rencontrer un seul. Ce sont alors des portraits purement moraux, à moins que les figures ne se trouvent dans une autre édition, ou qu'elles n'aient été enlevées de celle que j'ai eue entre les mains. Le traducteur, également versé dans l'archéologie et la science numismatique, a semé son travail d'un petit nombre de notes critiques, destinées à signaler quelques erreurs échappées à Faber. Il dédia son livre à Madame Royale qui, s'occupant de pierres gravées et de médailles, en avait amassé une collection importante, et qui, pour les mieux connaître, avait engagé Baudelot à donner en français le commentaire latin de Faber.

On doit à celui-ci la dissertation suivante : *de Nardo et Epithymo adversùs Josephum Scaligerum disputatio.* Rome, 1607, in-4°, de trente-quatre pages.

Cet opuscule, dirigé contre Scaliger, a le tort d'être écrit avec un esprit mordant, analogue à celui de Scioppius, ami de l'auteur. Il contient néanmoins des recherches curieuses sur les noms donnés à diverses plantes par les naturalistes anciens. Faber étant devenu le botaniste du pape Paul V, reçut la mission d'aller à Naples recueillir des plantes rares, dont ce pontife voulait orner les jardins du Vatican. Plus tard, il eut la confiance du pape Urbain VIII, qui le chargea du soin de sa santé.

Lorsque le prince Cési fonda l'académie des *Lyncei*,

illustres, du recueil de Fulvius Ursinus, avec l'explication de J. Lefebvre. Paris, 1710, in-4°.

sa principale intention était de publier l'ouvrage de François Hernandez, médecin et naturaliste espagnol, que le roi Philippe II avait envoyé dans ses possessions de l'Amérique septentrionale, pour y recueillir des observations, et en décrire les productions naturelles. Enlevé à la science par une mort prématurée, Hernandez n'avait pas eu le temps de mettre la dernière main à son travail. Le prince Cési, qui s'était procuré les manuscrits de ce savant, s'aperçut que ceux-ci avaient besoin d'une révision rigoureuse : il confia cette tâche à plusieurs des membres distingués de son académie. Faber, l'un des premiers, justifia avec un zèle empressé la confiance du prince, et fournit sur la zoologie du Mexique un travail qui fut imprimé à Rome en 1628, mais qui ne vit le jour que beaucoup plus tard avec le livre d'Hernandez, dont voici le titre :

Nova plantarum, animalium et mineralium Mexicanorum historia, à Franc. Hernandez primùm compilata, dein à Nardo Ant. Reccho in volumen digesta, à J. Terentio, J. Fabro et Fabio Columnâ illustrata. Rome, 1651, in-fol. fig.

Cet ouvrage donne lieu à plusieurs remarques, qui m'ont frappé et qui méritent d'être transmises au lecteur : 1° il était terminé, et même en partie imprimé en 1628, et pourtant il ne parut que vingt-trois ans après ; 2° des cinq auteurs qui y ont coopéré, quatre étaient médecins, et l'un d'eux (Terentius) se fit jésuite pour participer à des missions dans les pays lointains, où il espérait faire des découvertes en histoire naturelle ; 3° tous étaient morts avant l'apparition de l'ouvrage ; 4° enfin le prince lui-même, qui avait tant favorisé cette publication, n'eut

point la jouissance de la voir répandue dans le monde savant, puisqu'il avait payé le tribut à la nature dès l'année 1630.

La part que Faber prit à ce travail est surtout relative à plusieurs points importants d'anatomie, de physiologie et de zoologie, sur lesquels je ne dois pas m'arrêter, mais qui prouvent que cet écrivain était doué d'un esprit éminemment observateur. Cependant on lui reproche d'avoir quelquefois exercé la critique avec un mélange déplacé d'aigreur et d'ironie. J'ai déclaré plus haut que l'époque de sa naissance était inconnue; on peut en dire autant de celle de sa mort. On conjecture néanmoins qu'il termina sa carrière à Rome vers l'année 1640, à l'âge de soixante-dix ans. Son nom figure avec distinction dans les *Illustrium virorum elogia* de J. C. Capaccio, dans les *Apes urbanæ* de Léon Allacci et dans les diverses histoires de l'académie des *Lyncei*.

CHAPITRE XIII.

LICETI (Fortunio).

Étudier les anciens est certainement une occupation des plus louables, et tout homme qui veut aborder avec quelque succès les sciences et les lettres, ne peut se dispenser de connaître les écrits de la docte antiquité; mais c'est à condition de les soumettre à un examen critique, de n'en adopter que ce qu'ils renferment de bon, de judicieux, et de ne pas leur vouer un culte fanatique jusqu'au point de les considérer en tout comme des oracles. Si, par exemple,

Aristote, en composant son Traité des animaux, a produit un chef-d'œuvre, il n'en est pas de même de sa métaphysique et de sa physique, qui sont médiocres et remplies d'erreurs : pourquoi vouloir alors nous imposer comme articles de foi les opinions que ce philosophe a émises en traitant de ces deux sciences? C'est le reproche que l'on peut adresser à Fortunio Liceti qui, en se rendant l'écho d'un péripatétisme outré, n'a mis au jour que des ouvrages médiocres, pleins de vaines controverses, entachés de crédulité et dignes de l'oubli où ils sont tombés depuis longtemps.

Liceti naquit le 3 octobre 1577 à Rapallo, petite ville maritime dans l'État de Gênes. Sa mère, en faisant une traversée de Recco à Rapallo sur un navire, fut tellement incommodée de ce voyage, qu'elle accoucha avant le septième mois de sa grossesse. *Il fallut élever l'enfant dans du coton*, dit Vigneul-Marville (D. Bonaventure d'Argonne) (1), tant il était chétif et débile. Ce fut donc à l'aide de précautions extraordinaires qu'on parvint à sauver son existence. Mais Baillet, d'après Michel Giustiniani, ajoute à ces précautions des circonstances si merveilleuses, que nous devons les citer pour en faire sentir le ridicule. « Le fœtus, dit Baillet, n'était pas plus grand que « la paume de la main. Son père (2) entreprit d'a« chever l'ouvrage de la nature, et de travailler à « la formation de l'enfant avec le même artifice que « celui dont on se sert pour faire éclore les poulets « en Égypte. Il mit donc son fils dans un four pro-

(1) *Mélanges de littérature*, II, 146.
(2) Joseph Liceti, habile médecin de Recco.

« prement accommodé ; il réussit à l'élever et à lui
« faire prendre ses accroissements nécessaires par
« l'uniformité d'une chaleur étrangère mesurée exac-
« tement sur les degrés d'un thermomètre (1). »
Pour rappeler à Liceti qu'il devait la vie à un bonheur inespéré, à une espèce de miracle, on lui donna le prénom de *Fortunio*. Il est placé par Kléfeker au nombre des érudits précoces.

Comme il montra dès son enfance les dispositions les plus heureuses pour l'étude, son père ne négligea point de les cultiver, et, dans cette intention, il l'envoya à Bologne, où le jeune Liceti suivit pendant quatre années les cours de philosophie et de médecine. En 1599, ayant reçu la nouvelle que son père était atteint d'une grave maladie, il s'empressa de revenir à Gênes ; mais lorsqu'il arriva dans cette ville, il eut le chagrin de ne pas revoir l'auteur de ses jours, qui déjà était enterré depuis quarante-huit heures. En 1600, il se fit recevoir docteur en médecine, et ensuite se rendit à Pise, où il prit possession d'une chaire de logique, qu'il occupa pendant cinq années, au bout desquelles il fut chargé d'expliquer la philosophie d'Aristote. En remplissant ces fonctions, il s'identifia tellement avec les opinions du philosophe de Stagyre, qu'il lui voua un culte aveugle, exclusif, presque divin. Devenu ainsi un des péripatéticiens les plus opiniâtres de son temps, Liceti, au lieu de pousser la philosophie vers le progrès, rendit cette science stationnaire, si même il ne contribua pas à en empêcher le développement. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, il fut nommé,

(1) *Jugem. des savants*, VI, 130.

en 1609, professeur de philosophie en l'université de Padoue, où son savoir, son éloquence et sa réputation attirèrent un grand concours de disciples. Mais il avait l'ambition d'occuper le rang de premier professeur après la mort de Crémonini; n'ayant pu l'obtenir, et après avoir essuyé deux refus réitérés, il en conçut un tel dépit, qu'il résigna sa chaire, et en accepta une à Bologne. Cependant l'université de Padoue regrettait vivement l'absence d'un savant aussi distingué; elle se décida, pour le ramener dans son sein, à lui offrir la place de premier professeur de médecine théorique, qu'il accepta en 1645, et qu'il conserva sans interruption jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mai 1657, à l'âge de quatre-vingts ans. Ainsi la débilité primitive de son existence ne l'empêcha pas de devenir octogénaire.

Liceti avait une immense érudition, et possédait à un haut degré le don de la parole; mais ces deux qualités étaient éclipsées par un manque de goût et de tact, et surtout par une crédulité aveugle, qui lui faisait admettre sans critique les faits les moins avérés, les opinions les plus contestables, les assertions les plus étranges, comme on en trouvera des preuves évidentes dans le cours de ce chapitre. De là vient qu'il fut attaqué fréquemment par ses contemporains, envers lesquels, du reste, il n'était pas avare d'injures, lorsque les bons arguments venaient à lui manquer. C'est ainsi qu'il eut des contestations très-vives avec Rodriguez de Castro, sur la possibilité des diètes prolongées au delà des bornes ordinaires; avec Glorioso, sur la formation des comètes; avec Ant. Ponce Santacruz, sur les générations spontanées, etc. Haller le peint en deux mots, en

l'appelant philosophe subtil et théoricien, à peine praticien (1). Aussi doit-on lire avec précaution la plupart de ses écrits, qui sont très-nombreux : j'en examinerai quelques uns.

I. *De spontaneo viventium ortu libri IV*. Vicence, 1618, in-fol.

Dans cet ouvrage sur l'origine spontané des êtres vivants, Liceti fournit, là comme ailleurs, des preuves d'une excessive crédulité. Exemples : Un crapaud est né du cadavre d'un canard; la moelle épinière d'un homme en putréfaction s'est changée en un serpent monstrueux, qui marchait à la manière des reptiles : et Liceti n'élève aucun doute sur ce merveilleux phénomène, parce que c'est Pythagore qui le rapporte, et Elien après lui; en cherchant même à l'expliquer, il semble en quelque sorte ajouter foi aux métamorphoses d'Ovide. Il croit à la résurrection des morts, pourvu toutefois que Dieu s'en mêle; il croit aussi à l'existence de dents humaines aussi grosses que le poing, de géants qui avaient trente pieds de hauteur, etc., etc. L'érudition ne manque pas à ce livre; mais à quoi sert l'érudition sans la critique?

II. *De his qui diù vivunt sine alimento libri IV; in quibus diuturnæ inediæ observationes, opiniones et causæ summâ cum diligentiâ explicantur*. Padoue, 1612, in-fol.

Il est question ici d'abstinences prolongées, et qui s'étendent depuis l'espace de quelques jours jusqu'à

(1) *Philosophus subtilis et theoreticus, vix practicus*. (*Bibl. med. pract.*, t. II, p. 610.

des mois et des années entières. Liceti fournit de nombreux exemples de ces longs jeûnes, dont plusieurs ont une telle durée, qu'il est permis de les révoquer en doute : tels sont ceux qui ont été supportés pendant trois, quatre et jusqu'à douze ans. En général, il faut beaucoup se méfier de ces faits extraordinaires, qui sont en opposition formelle aux lois de la nature, et qui, ajoute-t-on pour rendre la chose plus merveilleuse, n'ont pas empêché la santé de se maintenir intacte et florissante.

Tout en croyant trop légèrement sans doute à quelques-unes de ces histoires, Liceti ne les admet pas toutes, et il combat quelquefois les raisons dont on s'est servi pour les expliquer. Seulement ses réfutations ont le tort d'être trop longues, diffuses, quelquefois mal fondées, et de s'appuyer aussi sur des autorités qui ne sont pas toujours irréprochables. Puis, lorsqu'il est à bout d'explications, il a recours, soit à quelque démon, qui apporte en secret de la nourriture au jeûneur, soit à la puissance divine, qui permet à l'abstinence de franchir les bornes de la nature, soit enfin à la présence du diable, qui, s'étant introduit dans un cadavre, lui donne l'apparence d'une vie équivoque, sans besoin d'aliments (1).

Outre les abstinences prolongées que l'homme peut supporter, Liceti parle de celles qui ont été observées sur les animaux ; et c'est ici qu'il mérite surtout le reproche de crédulité, pour avoir ajouté une foi trop aveugle aux paroles d'Aristote, de Pline et autres naturalistes anciens, que l'expérience n'a-

(1) *Lib.* III, *cap.* 99.

vait point suffisamment éclairés. On peut dire que cet ouvrage fourmille d'erreurs physiologiques, de subtilités scholastiques, de dissertations oiseuses, qui en rendent la lecture insipide et fatigante. Cela ne pouvait guères être autrement, puisque, d'après la déclaration de l'auteur lui-même, il n'y a pas d'opinion absurde qui ne contienne une étincelle de vérité : *Nulla absurda opinio, quæ scintillam veri non habeat* (1). Passons à un autre sujet.

III. *De monstrorum causis, naturâ et differentiis libri duo.* Padoue, 1616, in-4°. — Ibid., 1634, in-4°, fig. — Amsterdam, 1665, in-4°, fig. — Traduit en français par Jean Palfyn, à la suite de sa *Description anatomique.* Leyde, 1708, in-4°, fig.

Quelques vérités mêlées à beaucoup de fables, tel est le contenu de cet ouvrage, qui se compose moins des observations dues à l'auteur même, que de faits apocryphes et invraisemblables, empruntés à divers écrivains anciens et modernes, Élien, Aristote, Ovide, Manilius, Julius Obsequens, Ambroise Paré, Delrio, etc. Liceti s'occupe non-seulement des monstruosités de l'espèce humaine, mais encore de celles qui ont été observées sur les animaux et les plantes.

Quelque énormes que soient ces écarts de la nature, il les admet sans difficulté : ainsi il ne lui répugne point de croire que des femmes peuvent être changées en hommes, et réciproquement (2); que le diable a la puissance de métamorphoser un homme en âne (3); qu'il existe des androgynes ou herma-

(1) *Lib.* IV, *cap.* 1.
(2) *Lib.* II, *cap.* 54.
(3) *Lib.* II, *cap.* 73

phrodites parfaits, etc. Il ne conteste point ce conte de Delrio : un vaurien coïte avec une vache, qui, au bout de quelques mois, accouche, non pas d'un veau, mais d'un beau garçon ; l'enfant est baptisé, tette une nourrice, et devient un homme très-pieux, conservant néanmoins de la propension pour les vaches, les prés, les herbes et la rumination (1). Riolan a répété cette fable absurde, et il attribue le phénomène à l'influence d'un mauvais démon : il aurait beaucoup mieux fait de considérer le cas comme le complément de cet article de la mythologie, qui nous représente l'union de Pasiphaë avec un taureau (2), copulation d'où naquit, non pas une jolie fille, mais le minotaure. Élien ne nous apprend-il pas aussi qu'une brebis enfanta un lion (3) ?

Malgré sa robuste crédulité, Liceti refuse néanmoins d'admettre l'existence des monstres domptés par Hercule : c'étaient, dit-il, des hommes méchants, dont il fallait purger la terre. Il réfute aussi le fait rapporté par Cardan, savoir, qu'un enfant, exposé dans les bois, s'étant nourri du lait des bêtes sauvages, en prit non-seulement les habitudes, mais encore les organes, la figure, les ongles, la queue ; il pense avec raison que c'était un singe. Il repousse également, quoique venant de Platon, l'aventure de Glaucus, ce pêcheur de Béotie, dont les membres inférieurs, à force de séjourner dans l'eau, se changèrent en queue de poisson. Mais il est loin de révoquer en doute l'histoire de Nabuchodonosor, con-

(1) *Lib.* II, *cap.* 68.

(2) Ce taureau n'était autre qu'un beau capitaine crétois, aimé de Pasiphaë.

(3) Ælian., *de var. histor.*, lib. I.

signée dans l'Écriture-Sainte : c'est, dit-il, un prodige que les lois de la nature ne peuvent ni ne doivent point expliquer. Arrêtons-nous. De nombreuses gravures accompagnent le texte : on en compte, parmi elles, plus de trente qui ont été empruntées à l'ouvrage d'Ambr. Paré, excellent chirurgien, mais crédule et mauvais critique à l'endroit des monstres.

IV. *De annulis antiquis liber singularis.* Udine, 1645, in-4° de 250 pages, fig.

Les anneaux sont d'origine fort ancienne : on les faisait avec un métal simple, ou composé, ou double; ceux de fer et d'argent étaient quelquefois dorés; d'autres fois on enfermait l'or dans le fer. Il y en avait dont le chaton était formé de pierres précieuses, gravées ou non : les pierres gravées représentaient différents objets, des figures d'hommes, d'animaux, de divinités, même des incriptions. Les anneaux des anciens étaient plus grands et plus volumineux que les nôtres.

Liceti nous apprend les différents usages auxquels ils étaient employés, et dans quelle intention on les portait. Ainsi certains anneaux étaient composés de manière à servir aux femmes pour coudre ; à d'autres se trouvait attachée ou soudée une petite clé, qu'il n'était pas facile de perdre, et qui devait ouvrir et fermer les portes, les coffres, les cassettes. Les uns étaient destinés au mariage, les autres à la préservation des maladies et des accidents; ceux-ci étaient portés dans l'intention de rajeunir, ceux-là pour l'interprétation des songes. Il y en avait de magiques, d'astrologiques, d'hiéroglyphiques; le chaton de quelques-uns était une cavité, dans laquelle on pouvait ren-

fermer du poison, à l'effet de se donner la mort, pour éviter l'infamie, le supplice, ou la perte de la liberté : c'est de cette manière que périt Démosthènes, ainsi que plusieurs autres personnages illustres de l'antiquité. Parmi les anneaux que Liceti a fait graver dans son livre, j'en ai remarqué un fort singulier ; il a pour chaton une main délicate, *quæ tenet crassum phallum :* l'auteur a placé cet anneau parmi ceux que l'on offrait en don. On a quelquefois rencontré dans des urnes sépulcrales des bagues antiques, mêlées avec des cendres et des débris osseux.

V. *De lucernis antiquorum reconditis libri sex.* Gênes, 1602, in-4°.—Venise, 1621, in-4°.—Udine, 1652, in-fol., fig. — Padoue, 1662, in-fol. fig. Je me sers de la dernière édition, qui a 1280 pages, avec plus de cent figures de lampes et plusieurs médailles gravées.

D'abord Liceti regarde comme constant que le feu des vestales brûlait dans des lampes, et n'était point entretenu par des amas de bois que l'on renouvelait pour l'empêcher de s'éteindre. Il cite en preuve des monnaies antiques, représentant la déesse Vesta ou l'une de ses prêtresses, tenant à la main une lampe à huile (*olearia lucerna*), et, entre autres, une médaille d'argent de Vespasien, qui offre l'image de Vesta assise, portant une lampe à la main. Mais cela ne prouve rien ; car le feu sacré était placé sur un autel, à côté duquel veillait nuit et jour une vestale chargée d'entretenir la flamme. D'ailleurs le feu était renouvelé tous les ans le 1er mars, époque à laquelle commençait l'année primitive; et, pour cela, on se servait de deux morceaux de bois que l'on frottait l'un

contre l'autre jusqu'à ce qu'ils s'enflammassent (1).

Peut-on croire avec Liceti et avec plusieurs auteurs, dont il cite les noms, que les lampes des vestales étaient inextinguibles, et continuaient de brûler dans les tombeaux durant l'espace de plusieurs siècles, sans addition de nouvelle matière inflammable, pourvu qu'elles fussent à l'abri du contact de l'air? Parmi les exemples sur lesquels il appuie son opinion, le plus fameux est celui du tombeau de Tulliola, fille de Cicéron, qui fut découvert à Rome en 1540, et dans lequel, on trouva, dit-on, une lampe allumée, qui, frappée par l'air, s'éteignit aussitôt. Mais n'est-il pas plus rationnel d'attribuer ce phénomène à l'inflammation instantanée d'une portion de gaz hydrogène en contact avec les flambeaux qui servaient à éclairer cette fouille? Et puis, faut-il croire à un *on dit*? Quoi qu'il en soit, Liceti est bien persuadé que les anciens possédaient le secret d'une liqueur ou substance composée, capable d'entretenir constamment une flamme ardente, sans se consumer et sans exiger de nouvel aliment combustible (2). Cependant il ne croit point à l'éternité de cette flamme.

Il invoque l'opinion de saint Augustin, qui attribue la longue conservation des lampes ardentes à la puissance des mauvais démons, au nombre desquels il compte Apollon, Minerve, et surtout la Vénus des païens (3). C'est également à la malice du diable que l'on doit rapporter le fait de cette lampe qui, cachée dans le mur, sur la porte de la cité d'Édesse, continua,

(1) *Biogr. univ.*, partie mytholog., art. *Vesta*.

(2) *Lib.* I, *cap.* 32-33.

(3) *De civitate Dei*, *lib.* XXXI, *cap.* 5-6.

si l'on en croit le moine compilateur Cédrénus, à brûler pendant cinq cents ans devant l'image du Christ. *Credat judæus Apella, non ego.*

M. Braconnot, chimiste distingué à Nancy, a fait, en 1847, l'analyse d'une matière grasse et d'une mèche trouvées dans une lampe antique, qui paraît dater du IVe siècle, et avait été découverte au milieu des ruines de Grand (1). Cette analyse a prouvé que la substance grasse était originairement de la cire jaune ordinaire. Quant à la mèche, qui était plate et très-mince, le microscope a fait découvrir qu'elle se composait de filaments de lin, tissés plus finement que nos mèches actuelles (2).

Quan à la matière qui servait à la composition des lampes, c'était de l'argile cuite, du marbre, de la pierre, du bronze, de l'argent, même de l'or. Leurs formes variaient prodigieusement ; elles étaient en général très-élégantes, et représentaient une foule de sujets mythologiques, allégoriques, historiqnes, quelquefois des empreintes de monnaies, des inscriptions curieuses, qui peuvent servir soit à l'explication d'usages anciens, soit à l'interprétation des auteurs classiques. Sur un petit nombre de ces lampes, se voient des figures obscènes, dont la chasteté de notre langue m'interdit la désignation à la curiosité du lecteur.

C'est Liceti qui, le premier, a fait connaître, d'après un dessin de Cassianus, une lampe d'argile

(1) Petit bourg du département des Vosges, qui, du temps des Romains, avait été une ville importante.

(2) *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy*, 1848, pag. 175 *sqq.*

cuite, sur laquelle on voit une scène dont le sujet est attribué, à tort, aux Amazones (1).

Il a aussi fait graver une monnaie d'Adrien, frappée en Egypte, tirée du cabinet d'Erizzo, et qui a pour revers : un serpent, entre les circonvolutions duquel sont placés un caducée et un épi (2). Comme l'animal porte sur la tête une double protubérance, Liceti ne partageant point l'opinion d'Erizzo, qui voit ici le serpent céraste, veut que ce soit une lampe de forme antique, placée sur la tête de l'animal, et semblable à celle qu'il vient de décrire : en cela, il est d'accord avec Marc Aur. Severino (3). Ce que c'est que la préoccupation ! A force de parler de lampes, on dirait que Liceti en voit partout. Mais il commet l'erreur la plus évidente ; ce qu'il prend pour une lampe n'est autre chose qu'une double élévation en forme de corne au-dessus de chaque œil, élévation pointue, arquée, insérée dans la peau, et d'une longueur de deux lignes environ. C'est même à cette protubérance que le serpent dont nous parlons doit son nom de cornu ou céraste (4).

A son volumineux ouvrage, Liceti a joint les gravures de plusieurs monnaies, sur quelques-unes desquelles j'aurais bien des remarques critiques à faire, pour rectifier des explications peu satisfaisantes ou même complétement erronées. Mais ces remarques pouvant conduire à des discussions minutieuses et d'une certaine étendue, je crois devoir les épargner

(1) *V.* le chapitre consacré à Pierre Petit, et dans lequel se trouve l'explication du sujet de cette lampe.

(2) *Lib.* VI, *cap.* 94, p. 1100.

(3) *De Viperâ, tract.* I, *cap.* 8.

(4) En grec κηράστης.

au lecteur, en concluant que Liceti aurait pu tirer un parti plus avantageux de ses connaissances en numismatique.

On a frappé une médaille en l'honneur de ce médecin. Du côté de la face, sont ses noms et qualités, en lettres gravées. Revers : Mercure poursuivant un faune ; légende : *Fortasse licebit*. Rudolphi, qui rapporte cette médaille de bronze, dit en avoir trouvé la description dans un catalogue manuscrit de la collection Puttlizienne (1).

CHAPITRE XIV.

SAVOT (Louis).

Ce n'est point d'une manière superficielle, comme l'ont fait quelques-uns de ses confrères, que ce médecin s'est occupé de la numismatique ; il a approfondi cette science, autant que la chose était possible, à l'époque où il vivait ; ce dont on pourra se convaincre, en lisant l'extrait de son ouvrage sur ce sujet.

Savot naquit vers 1579, à Saulieu, en Autunois. Quoique ses parents fussent d'une condition médiocre, ils lui donnèrent une bonne éducation. A l'expiration de sa carrière scholastique, le jeune Savot se rendit à Paris ; il était alors âgé de vingt-deux ans. Au lieu de s'appliquer spécialement à la chirurgie, comme c'était sa première intention, il suivit son penchant pour la médecine, fréquenta

(1) Rudolphi, *op. cit.*, p. 94.

les écoles de la Faculté, et s'y fit recevoir licencié en 1610. Quoiqu'il n'eût pas pris le bonnet de docteur, il fut néanmoins pourvu d'une charge de médecin du roi ; ce qui ne l'empêcha pas de se rendre habile en architecture, en minéralogie, et surtout en numismatique. Malgré ses talents, il vécut pauvre, et termina sa vie vers 1640, dans la maison du docteur Moreau son ami, qui lui avait donné un généreux asile : il avait environ soixante-un ans. Savot était, dit l'illustre architecte Fr. Blondel, un homme respectable par sa vertu, dont l'air était simple, modeste et mélancolique.

Après avoir publié quelques opuscules sur la médecine, et traduit du grec en français le livre de Galien relatif à l'*art de guérir par la saignée*, Paris, 1609, in-12, Savot mit au jour l'*Architecture française des bâtiments particuliers*, Paris, 1624, in-8° ; ouvrage très-favorablement accueilli du public, puisqu'il eut quatre éditions, dont les deux dernières, soignées par Blondel, sont accompagnées de notes, de corrections et d'un éloge de Savot. De ce que Vitruve a dit qu'il est indispensable à un architecte de posséder quelques connaissances en médecine, Savot paraît en conclure que les médecins doivent être les meilleurs architectes. C'est pourquoi son premier chapitre a pour titre : *Qu'il n'y a aucune profession qui nous rende plus capables de l'architecture que celle de la médecine.* Aussi recommande-t-il expressément l'étude de la physiologie et des mathématiques à ceux qui ont le louable désir de se distinguer dans l'art architectural. Son livre donne aux personnes qui veulent bâtir des conseils très-utiles sous beaucoup de rapports, et spéciale-

ment sous celui du prix des matériaux et de la main-d'œuvre.

Voici maintenant un extrait de son ouvrage numismatique intitulé : *Discours sur les médalles* (sic) *antiques*. Paris, 1627, in-4° de 400 pages : traduit en latin par Lud. Néocore (Kuster), et inséré dans le *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Græviu et Gronovius, t. XI.

Ce livre est divisé en quatre parties. Dans la première, Savot commence par prouver, à l'aide d'une foule d'autorités, que les médailles antiques étaient de véritables monnaies, et il combat victorieusement l'opinion de Séb. Erizzo, qui pensait le contraire. Savot excepte pourtant les médaillons qui, à cause de leur volume, de leur poids et de leur rareté, ne pouvaient circuler comme pièces de monnaie, et étaient destinés à des présents. Il comprend dans la même exception les *sales et détestables médallettes de cuivre, cottées au revers de quelques lettres numérales, que Tibère fit battre, qui n'ont pu servir de monnaie, ains de marque plus tost à la postérité de l'abominable turpitude de ce vilain* (1). Savot veut parler ici des médailles *spintriennes*, où l'on ne voit, en effet, que des figures obscènes, qui, sans doute, avaient été dessinées pendant les orgies de l'île de Caprée, et dont le revers consistait en chiffres ou lettres numérales.

La seconde partie traite de la matière des médailles antiques. L'or, l'argent et le cuivre ont été employés communément et presque de tout temps pour la fabrication des monnaies. Cependant on s'est

(1) Chap. VIII, p. 42.

quelquefois servi d'autres substances, telles que le fer, l'étain, le plomb : on a même mis en usage le cuir, la terre cuite, le jayet, le bois, le carton, le corail, les coquilles, etc. Mais c'est fort rarement, et seulement dans des cas de nécessité absolue, que ces monnaies extraordinaires ont eu un cours forcé par l'ordre des princes ou des magistrats, à la charge de les reprendre dans des circonstances plus favorables. « Du temps du Bas-Empire, principale-
« ment sous Justinien, la plupart des impositions
« de deniers se faisaient en or; d'où sont venus ces
« mots d'imposition, *aurum publicum*, *negotiato-*
« *rium*, *coronarium*, *lustrale*, *glebale*, *oblatitium*,
« *largitionale*, *auraria pensitatio*, *præstatio*, *functio*,
« *aurarius canon*. Les peines pécuniaires étaient
« estimées et évaluées souvent par sols et livres
« d'or. C'est le contraire de ce qui se pratiquait du
« temps du Haut-Empire et auparavant, comme on
« peut le reconnaître par ces paroles de Pline : *Sed*
« *præter alia equidem miror populum romanum*,
« *victis gentibus, in tributo semper argentum impe-*
« *ritasse*, *non aurum*. »

Les anciens appelaient *electrum* l'alliage de l'or et de l'argent, dans la proportion de trois ou quatre parties du premier pour une du second : ils s'en sont quelquefois servis pour fabriquer la monnaie, notamment Alexandre Sévère qui, tout en affaiblissant celle-ci, s'en disait lui-même le restaurateur, *restitutor monetæ*.

Après avoir disserté sur les diverses espèces de cuivre et leurs préparations, Savot assure que les médailles antiques, que l'on dit être composées de cuivre corinthien, tel qu'il est décrit par Pline, n'en

sont point réellement. Ce naturaliste fait aussi mention d'un beau cuivre, nommé *hepatizon*, parce qu'il était d'une couleur brune semblable à celle du foie, mais il différait beaucoup de celui de Corinthe. Savot pense que l'hepatizon était le vrai bronze.

Le potin et sa composition fixent aussi l'attention de notre numismatiste. En général, la manière dont il s'exprime en parlant des métaux et de leur alliage, prouve qu'il en avait fait une étude approfondie.

La troisième partie est relative au poids antique des médailles. Savot y démontre non-seulement l'erreur de Fernel sur le poids du grain, mais encore celle de Budée, d'Alciat et autres sur le poids de l'once. Il fait voir aussi que le denier romain a été de différents poids à diverses époques; qu'il n'y avait que sept deniers à l'once antique, au moins depuis les derniers temps de la République jusqu'à Néron, et que, depuis cet empereur, on en comptait huit à l'once. L'erreur de Budée vient de ce que, en pesant les médailles d'Auguste, il les avait trouvées égales à notre gros; mais s'il eût pesé les monnaies frappées depuis Néron, il aurait aperçu indubitablement la différence annoncée.

Plusieurs chapitres sont consacrés à démontrer les avantages de choisir pour monnaies les métaux les plus purs, surtout l'or et l'argent, et les inconvénients de les altérer. D'abord cette altération affaiblit la confiance des peuples; elle favorise ensuite la rouille et conséquemment la déperdition de la substance métallique : alors les légendes s'effacent, les figures deviennent méconnaissables, et le respect diminue pour le prince ou le gouvernement sous lequel cette sorte de fraude a été commise.

Savot avait étudié à fond les anciens : l'érudition grecque et latine lui était familière, et il en fournit fréquemment des preuves, notamment lorsqu'il explique plusieurs passages difficiles de Pline au sujet de la valeur des monnaies, de la proportion de l'or à l'argent, et qu'il montre les erreurs où sont tombés ceux qui ont voulu interpréter cet écrivain : surtout il ne ménage pas Jos. Scaliger, celui de tous les commentateurs qui lui semble avoir le plus erré.

Dans la quatrième partie, il est question du prix des médailles antiques. « Il ne se trouve personne « qui en ait écrit chose qui vaille », dit Savot (1). Ces médailles sont estimées plus ou moins suivant leur degré de conservation, leur matière, leur grandeur, leur poids; suivant les effigies et les revers qu'elles représentent, et suivant les légendes et les inscriptions qu'on y rencontre. Savot dévoile les ruses dont se servent les faussaires pour contrefaire ou réparer les médailles antiques les plus rares. Il indique les moyens de reconnaître la fraude, ainsi que de distinguer une médaille moulée d'avec celle qui est frappée. Mais comme cette distinction ne peut se faire qu'à l'aide de l'expérience, il engage les amateurs à se procurer à tout prix des pièces fausses pour établir la comparaison; ce qui se pratiquait déjà du temps de Pline, qui dit : *Falsi denarii spectatur exemplar, pluribusque veris denariis adulterinus emitur* (2).

Un chapitre consacré aux médailles bien conservées et entières, indique la manière de les nettoyer,

(1) Page 306.

(2) Plin., *Hist. mundi*, lib. XXXIII, cap. 9.

sans leur faire subir d'altération. Le meilleur moyen à employer, c'est le burin; mais il exige beaucoup de temps, de patience, une main délicate et habile à manier l'instrument. L'auteur fait sentir le danger de se servir du feu, de l'eau forte et de toutes les substances capables par leur mordant de ronger le métal en même temps que les ordures qui le couvrent.

Relativement à la matière des médailles antiques, celles d'or frappées par les Grecs et par les Romains du temps de la République, sont d'or fin; les gothiques sont de bas or. Depuis les premiers empereurs, les métaux ont perdu de leur pureté et sont allés en empirant jusqu'à Alexandre Sévère, qui les affaiblit encore en faisant frapper de l'*electrum* et du billon. De Gallien jusqu'à Dioclétien, les monnaies, qui devraient être d'argent, ne sont guères que de cuivre argenté; mais depuis Dioclétien jusqu'à Héraclius, elles ont repris leur pureté et sont toutes d'argent fin. C'est alors que les faussaires se sont mis à l'œuvre et ont recouvert d'une légère couche d'argent des pièces de cuivre ou de fer; c'est ce qui caractérise les médailles fourrées. Il ne s'en trouve point de fourrées en or, parce que la différence du poids les aurait fait aisément reconnaître.

Après avoir employé plusieurs chapitres à expliquer les causes de la rareté de certaines médailles, ce qu'il fait assez longuement, Savot dit à peine un mot des monnaies hébraïques, et il s'excuse d'être si bref, sur ce que ces monnaies sont non-seulement très-rares, mais encore suspectes ou fausses pour la plupart. Il porte un jugement très-sévère sur les médailles gothiques; il les trouve si mal fabriquées,

qu'elles lui paraissent mériter fort peu de considération, à moins qu'elles ne présentent quelques lettres reconnaissables et lisibles.

Telle est la substance du livre de Savot sur les médailles antiques. Cet extrait, que j'aurais pu étendre davantage, me paraît suffisant pour faire apprécier les connaissances de l'auteur dans la science numismatique. Si l'on se rappelle que Savot écrivait il y a plus de deux siècles (en 1627); que, depuis cette époque, on a découvert ou arraché à la terre une immense quantité de monnaies qu'il ne pouvait connaître, on sera tout disposé à excuser ses erreurs ou ses omissions, ainsi que son style qui était celui du temps.

CHAPITRE XV.

SEVERINO (Marc-Aurèle).

Ce médecin peut être considéré comme le restaurateur d'une chirurgie mâle, quelquefois même téméraire, mais souvent efficace. Il naquit en 1580, à Tarsia, ville de la Calabre, fit ses premières études à Cosenza, et, destiné au barreau par ses parents, commença celles de la jurisprudence. Il se rendit ensuite à Naples, où, après s'être appliqué à la philosophie d'Aristote, il l'abandonna pour embrasser celle de Telesio, enseignée par son compatriote Campanella. Débarrassé du système des abstractions, il se voua à l'étude de la nature, et suivit les cours d'anatomie du professeur Jules Jasolini. Les progrès qu'il fit dans cette science fixèrent le choix de sa profession : il renonça donc à la jurisprudence, qu'il n'a-

vait d'ailleurs cultivée que contre son gré, et se livra tout entier aux travaux qu'exige l'art médical.

Après avoir pris le bonnet de docteur à l'école de Salerne, Severino se rendit à Naples, où son mérite reconnu lui valut bientôt le poste de chirurgien en chef de l'hospice des incurables. C'est sur ce théâtre qu'il commença à mettre en pratique une médication active, c'est-à-dire les opérations les plus douloureuses pour triompher des maladies chroniques; à la méthode purement expectante il substitua hardiment l'usage du fer et du feu. Il avait sans doute médité cet aphorisme d'Hippocrate : « Ce qu'on ne « guérit point par les médicaments, le fer le guérit; « ce qui résiste au fer, cède à l'action du feu, ou le « mal est incurable. »

La nouveauté de ses procédés curatifs et les succès qu'il en obtint, éveillèrent la jalousie de ses collègues, qui, en l'accusant d'inhumanité, parvinrent à le faire destituer et même emprisonner. A peine avait-il recouvré sa liberté, qu'il se trouva en butte à de nouvelles hostilités, qui le forcèrent de quitter Naples, et d'aller chercher un refuge à Rome. Mais son absence ne dura pas longtemps, et son rappel éclatant mit un terme aux persécutions de ses ennemis. Nommé professeur d'anatomie et de chirurgie, il occupa cette chaire avec la plus grande distinction, et contribua puissamment à attirer une foule d'auditeurs, indigènes et étrangers, empressés d'entendre la parole d'un véritable restaurateur de l'art chirurgical. Pendant que la peste régnait à Naples et y faisait de nombreuses victimes, Severino fut atteint par cette terrible maladie, et y succomba, le 15 juillet 1656, à l'âge de soixante-seize ans.

Je passe sous silence les divers ouvrages qu'il a publiés sur l'anatomie et la chirurgie, pour m'arrêter seulement à la production suivante, dans laquelle Severino parle des médailles qui y sont relatives.

Vipera Pythia, id est, de viperæ naturâ, veneno; medicina, demonstrationes, et experimenta nova. Padoue, 1643, 1650, 1651, in-4°, fig.

Il faut lire bien des pages inutiles, dévorer bien des discussions oiseuses, pour obtenir de ce volumineux écrit quelque chose de substantiel sur un animal dont la morsure est souvent mortelle. Il est vrai que l'auteur considère la vipère sous une foule de rapports, la mythologie, l'histoire naturelle, l'anatomie, les accidents produits par son venin, les moyens d'y remédier, et enfin les préparations pharmaceutiques auxquelles on a soumis les diverses parties du corps même de l'animal. J'avais d'abord conçu l'espoir que Severino exposerait, avec quelque détail, la partie numismatique de son sujet; c'est précisément le point le plus abrégé; à la vérité, il n'était pas le plus intéressant sous le rapport médical. Il rappelle donc que les anciens regardaient la vipère ou le serpent comme un animal bienfaisant, conservateur de la santé publique et particulière, puisqu'ils l'avaient donné pour symbole à Esculape et à la déesse Hygie; que plusieurs peuples en ont fait un objet d'adoration; que le caducée de Mercure, composé de deux serpents enroulés autour d'une baguette, se trouve empreint sur un grand nombre de monnaies. Le serpent appartient aussi à Minerve, comme signe de la vigilance; à Cérès, que l'on voit traînée par deux de ces animaux attachés à son char. Parmi les médailles où le serpent joue un rôle, Se-

verino en cite une de Néron ; une autre du triumvir monétaire Acilius (famille *Acilia*); une autre de l'empereur Géta, sur le revers de laquelle on voit Hercule nu, tenant sur son bras gauche la peau du lion de Némée, et attaquant avec sa massue le dragon ou serpent qui garde les pommes des Hespérides. La prudence était une qualité que les anciens attribuaient au serpent. Placé au-dessus d'un trépied, il marque l'oracle de Delphes. Une médaille grecque d'Adrien offre la figure du serpent céraste, ayant devant lui un épi, et derrière, un caducée. Le caducée a aussi été donné à Vénus, à Bacchus, et à plusieurs déesses allégoriques, telles que la *Paix*, la *Concorde*, la *Félicité*, la *Fortune*, la *Sécurité*. Le serpent tient encore une grande place parmi les hiéroglyphes égyptiens. Quelques planches sont disséminées dans le texte de l'ouvrage, qui, il faut bien l'avouer, n'offre à la numismatique qu'un médiocre intérêt.

Severino se pose cette singulière question, savoir, si le serpent se trouvait au nombre des animaux conservés dans l'arche de Noë, et il se prononce pour l'affirmative. Tel est le résumé de ce qu'il dit du serpent, considéré sous le rapport numismato-archéologique. Pour ne point m'éloigner de mon sujet, je laisse de côté tout ce qui concerne la partie médicale et thérapeutique.

CHAPITRE XVI.

RHODIUS ou RHODE (Jean).

Ce savant danois vint au monde à Copenhague vers 1587. Il commença ses études dans sa ville natale, puis alla les continuer à Wittemberg, et ensuite à l'université de Marpurg. Le désir de se perfectionner dans la science médicale, dans la connaissance des langues et de l'antiquité, le porta à visiter la terre classique de l'Italie. Il se rendit à Padoue, en 1614, sans autre dessein que d'y passer quelques mois ; mais le séjour de cette ville lui plut tellement qu'il y fixa sa résidence, et y donna à la pratique de son art tout le temps qui n'était point consacré à l'étude du cabinet. L'amour de l'indépendance était poussé chez lui à tel point, qu'il refusa, en 1632, non-seulement la chaire de botanique et la direction du jardin des plantes de Padoue, mais encore un mariage qui lui aurait procuré une belle fortune. Aussi resta-t-il célibataire. Il paraît que Rhodius revint, en 1640, à Copenhague, où ses compatriotes, voulant le fixer définitivement, lui offrirent la chaire de physique de l'université. Il refusa encore cette distinction, pour retourner à Padoue, où il passa tranquillement ses dernières années jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 14 ou le 24 février 1659, à l'âge de soixante-douze ans. Rhodius était boiteux ; mais il rachetait ce défaut corporel par les ornements de son esprit : *Claudicatem ingenio compensans* (1).

(1) Gottl. Krantz, *Notæ in Hermanni Conringii commentar. de*

Ses nombreux manuscrits, sa bibliothèque et ses médailles devinrent la propriété de Thomas Bang, son parent, théologien à Copenhague; et, après la mort de celui-ci, les manuscrits furent achetés par Th. Bartholin, qui avait l'intention de les mettre au jour; mais ils furent presque tous consumés, en 1670, dans l'incendie qui dévora la bibliothèque de ce savant médecin. Rhodius s'était acquis l'amitié non-seulement de Pierre de Marchettis et d'Antoine Molinetti, professeurs d'anatomie, mais encore de tous les littérateurs qui vivaient à Padoue : aussi son nom est-il plusieurs fois cité très-honorablement dans les *Illustrium virorum elogia*, publiés par Jacq. Phil. Tomasini. C'est même cette flatteuse distinction qui me paraît devoir renverser l'opinion émise par G. Hoffmann dans l'une de ses épîtres adressée au docteur Reinésius, opinion d'après laquelle Rhodius serait l'auteur véritable de l'ouvrage de Tomasini. Mais, d'une part, celui-ci a prouvé par ses nombreux et savants écrits, qu'il était assez riche de son propre fond, pour n'avoir pas besoin d'emprunter le secours d'une plume étrangère; et de l'autre part, Rhodius avait un caractère trop franc, trop loyal, trop modeste, trop indépendant, pour se donner de l'encens dans un livre qu'il aurait composé lui-même, et surtout pour se vanter d'avoir rendu un tel service à un prélat aussi distingué que Tomasini. Tout au plus pourrait-on admettre que celui-ci, vivant dans son évêché de Città Nuova, en Istrie, demanda à son ami Rhodius qui habitait Padoue, et en obtint quelques

scriptoribus XIV *seculorum post Christum natum*. Breslau, 1727, in-4°, p. 212.

documents qui lui étaient indispensables pour célébrer dignement les hommes illustres de cette ville, à laquelle il portait d'autant plus d'attachement qu'il y avait pris naissance.

La correspondance scientifique et littéraire de Rhodius était fort étendue; mais le désastre arrivé à Bartholin en ayant détruit la plus grande partie, on n'en a conservé que dix lettres adressées à Gasp. Hoffmann, et qui ont été insérées dans l'*Appendix* des *Epistolæ Georgii Richteri selectiores*. Nuremberg, 1662, in-4°.

Les ouvrages de Rhodius ne sont pas riches en numismatique ; ils ont pour objet l'anatomie, la médecine pratique, quelques controverses sur plusieurs points d'histoire médicale et d'archéologie; il a publié, en outre, une édition de Scribonius Largus avec des commentaires; une dissertation sur les poids et mesures des anciens, accompagnée d'une vie de Celse, dans laquelle j'ai dû signaler une rectification très-importante; et enfin un livre posthume de Juste-Lipse sur la numismatique.

I. *De ponderibus et mensuris veterum medicorum, inprimis Cornelii Celsi, dissertatio posthuma in lucem protracta à Th. Bartholino. Accedit vita Celsi, et judicia doctorum de aciâ rhodianâ.* Copenhague, 1672, in-4°.

Tout en faisant connaître très-succinctement les poids et les mesures en usage chez les Romains, Rhodius donne aussi une idée de leurs monnaies, de leur valeur, des rapports du denier romain avec la drachme attique, etc. Il s'appuie en général sur des autorités irrécusables. Cet écrit, par sa brièveté

et sa concision, se dérobe à toute analyse. Il se termine par la représentation des diverses sigles ou abréviations destinées à exprimer les poids et les mesures avec leurs divisions, et à faciliter l'intelligence des auteurs de l'ancienne Rome.

A. Cornelii Celsi vita. L'époque précise où Celse écrivait est encore indéterminée. Parmi les biographes qui se sont occupés de ce point historique, les uns font vivre ce médecin sous Auguste, les autres sous Tibère, d'autres sous Caligula, Néron, et même jusqu'au temps de Trajan; cependant la plupart s'accordent à le croire contemporain de Tibère. Malgré l'étendue de son érudition, Rhodius n'a pas été plus heureux que ses prédécesseurs; il a dû laisser le problème sans solution.

Tous ceux qui ont entrepris d'écrire la vie de Celse n'ont pas manqué de consulter l'ouvrage classique de Quintilien. Ce législateur de l'art oratoire s'exprime, en effet, sur le compte du médecin latin en termes très-honorables, puisqu'il le loue non-seulement de ses succès dans la carrière des belles-lettres et de l'éloquence, mais encore de ses écrits relatifs à l'art militaire, à l'agriculture et à la médecine, en ajoutant qu'il mérite toute confiance pour ses connaissances dans toutes ces matières. Voici la phrase de Quintilien : *Quid plura? cùm etiam Cornelius Celsus, mediocri vir ingenio, non solùm de his omnibus conscripserit artibus, sed ampliùs rei militaris, et rusticæ etiam, et medicinæ præcepta reliquerit? Dignus vel ipso proposito, ut eum scisse omnia illa credamus* (1). Mais il y a dans cette phrase

(1) Quintilian., *de Institutione oratoriâ, lib.* XII, *sub fin.*

un mot dont la présence forme une contradiction manifeste avec la pensée de l'auteur : c'est le *mediocri vir ingenio*. Cette malheureuse expression a fort embarrassé la sagacité de plusieurs illustres savants, tels que Le Clerc (1), Dujardin (2) et autres, qui ont tenté de vains efforts pour concilier Quintilien avec lui-même. Quesnay, moins scrupuleux, prend le mot au sérieux, et ne considère Celse que comme un auteur équivoque, médiocre, un petit génie, dont les ouvrages, au fond, ne méritent pas de faire autorité (3) ; jugement faux, trop sévère, et qui est d'ailleurs en opposition complète avec ces mots de Quintilien : *Dignus vel ipso proposito, ut eum scisse omnia illa credamus.*

Comment se fait-il, en effet, qu'un esprit *médiocre* ait conquis la flatteuse approbation du judicieux Quintilien, et que cet illustre rhéteur ait manqué de logique au point de se contredire évidemment dans la même phrase? On va voir que cette contradiction n'est qu'apparente, si l'on adopte l'heureuse correction due à un médecin hollandais, divulguée ensuite par le docteur Sanchez, archiâtre de l'impératrice de Russie, reconnue enfin pour légitime, et complétement approuvée par le savant Jean Capperonnier. Cette correction consiste à modifier l'adjectif *mediocri*, et à l'écrire de la manière suivante : *Med. aeri vir ingenio*, en prenant *med.* pour l'abrégé de *medicus*. Ce simple changement fait alors de Celse un génie pénétrant, au lieu d'un esprit mé-

(1) *Histoire de la médecine*, p. 518.

(2) *Histoire de la chirurgie*, t. I, p. 354.

(3) *Recherches crit. et historiq. sur l'origine, sur les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France.* Paris, 1744, in-4°, p. 307.

diocre, rétablit en même temps sa qualité de médecin qu'on lui a longtemps contestée, rend le texte conforme à la pensée de Quintilien, et sauve à ce rhéteur une grossière contradiction (1). Celle-ci, sans doute, n'a point été aperçue par notre Rhodius, car il l'aurait combattue ; ou bien ce philologue a reculé devant la difficulté de l'expliquer, quoiqu'il transcrive le *mediocri vir ingenio*. Si Quesnay eût connu cette correction, il est probable qu'il n'aurait pas déblatéré contre Celse avec tant d'âcreté. Je pense que les bibliographes ne me sauront pas mauvais gré d'avoir profité de cette occasion, pour leur signaler l'erreur commise par de maladroits copistes ; erreur qui dépare toutes les éditions de Quintilien, même celles qui jouissent d'une faveur d'ailleurs méritée.

II. *Scribonii Largi compositiones medicæ. Joannes Rhodius recensuit, notis illustravit, lexicon Scribonianum adjecit.* Padoue, 1655, in-4°.

On sait que Scribonius Largus vivait du temps de l'empereur Claude et de Messaline sa femme. Il avait écrit plusieurs ouvrages sur la médecine ; mais il ne nous est resté de lui qu'un recueil de compositions médicamenteuses, au nombre de deux cent soixante-onze, parmi lesquelles se trouve la formule d'un dentifrice qui rendait les dents très-blanches, et dont, par cette raison, la coquette et impudique Messaline faisait un usage habituel (2). Ces com-

(1) *Voy.* Goulin, *Mém. littér. et critiq. pour servir à l'histoire de la médecine*, p. 229-231. Paris, 1775, in-4°

(2) *Messalina dei nostri Cæsaris hoc utitur. Compos.* LX.

positions, la plupart très-compliquées, présentent souvent l'assemblage monstrueux d'une foule de substances dont les unes sont complétement inertes, tandis que les autres jouissent de propriétés fort actives. Rhodius a formé la courageuse entreprise de porter la lumière dans ce dédale parfois inextricable; et, en accumulant les corrections, les notes, les additions, et tous les secours d'une érudition vraiment luxueuse, il est parvenu à composer un livre trois fois plus volumineux que le texte même. Il l'a enrichi de gravures représentant divers monuments et des médailles tirées de son cabinet; il y a joint un certain nombre d'inscriptions antiques; toutes choses qui donnent de l'intérêt à ses commentaires, et aident à la démonstration d'objets sur lesquels planait une obscurité souvent embarrassante. Chaque formule a été examinée par Rhodius avec un soin scrupuleux et d'amples détails, qui ont exigé beaucoup de recherches, surtout en histoire naturelle.

Lorsqu'on parcourt la série des compositions médicamenteuses de Scribonius Largus, on est étonné d'y rencontrer des substances fort étranges, réputées efficaces, et qui pourtant ne devaient pas avoir une grande influence sur la modification des maladies. Ainsi, par exemple, quel rôle pouvaient jouer les testicules de crocodile pour obtenir la guérison de l'épilepsie (1)? Que pouvait faire la cervelle de chouette, mêlée avec du beurre, contre l'engorgement des glandes parotides (2)? Quelle confiance

(1) *Cap.* II, *composit.* XIV.
(2) *Cap.* VI, *compos.* XLIII.

peut-on accorder aux crottes de chèvre de montagne, desséchées et mêlées avec de la myrrhe dans du vin pur, et qui devaient triompher de la jaunisse (1) ? Voulez-vous un préservatif contre les poisons? Portez sur votre habit un petit morceau de la peau d'une hyène (2). Si vous désirez un antidote plus imposant, il en est un qui se compose de plus de quarante substances, parmi lesquelles figurent le sang desséché du canard, de la cane, de l'oie, celui du bouc, de la tortue de mer, etc., etc. (3). Il fallait vraiment que Rhodius fût doué d'une admirable patience pour établir de savants commentaires sur des sujets aussi ingrats : rappelons-nous toutefois qu'il vivait dans un temps où l'autorité de Pline était toute puissante, et où les médecins, malgré leur philosophie, n'avaient pas encore secoué leurs préjugés, ne s'étaient pas entièrement affranchis de ce penchant à la crédulité, qui les portait à admettre comme vérités incontestables les opinions même les plus erronées des anciens, auxquels ils avaient voué un culte par trop aveugle.

Quant au *Lexicon Scribonianum*, il ressemble à tous les dictionnaires spéciaux ; il expose les termes dont s'est servi Scribonius, et les compare souvent avec ceux d'autres auteurs qui ont écrit sur le même sujet.

III. *Justi-Lipsii de re nummariâ breviarium. Opus posthumum, curâ Joannis Rhodii.* Padoue, 1648, pet. in-8°.

Rhodius, l'éditeur de ce volume, dont il devint

(1) *Cap.* XXXI, *comp.* CXXVII.
(2) *Cap.* XLIII, *comp.* CLXXII.
(3) *Cap.* XLVI, *comp.* CLXXVII.

propriétaire après la mort de Juste-Lipse, hésita longtemps à le mettre au jour, parce qu'il ignorait si tel était le dessein de l'auteur. Il se détermina pourtant à le publier, dans l'idée qu'il pouvait être utile, principalement à la jeunesse. C'est un petit abrégé de l'art numismatique chez les anciens, livre purement élémentaire et fort exigu, puisqu'il n'a que trente-sept pages. Il y est question de l'invention de la monnaie, des diverses matières dont elle se composait, de la valeur des différentes pièces, suivant l'espèce de métal, etc. Du reste, Juste-Lipse n'attachait pas une grande importance à cet opuscule, puisqu'il déclare, à la fin, qu'il ne l'a point écrit pour la postérité (1).

CHAPITRE XVII.

CHIFFLET (Jean-Jacques).

L'archéologie et la polémique furent la constante occupation de ce médecin, qui vint au monde le 21 janvier 1588, dans la ville de Besançon, où son père exerçait l'art de guérir. Il fit ses premières études à l'université de Dôle, qui avait alors de la célébrité, et dans laquelle plusieurs de ses ancêtres avaient rempli des chaires de professeur. Se destinant à la même carrière que son père, avec le désir de s'y faire remarquer, il sentit la nécessité de suivre les leçons d'habiles maitres; il quitta en conséquence son pays natal, se rendit à

(1) *Posteris seriò testor hæc non scribi*, p. 37.

Paris, de là à Montpellier, ensuite à Padoue, et s'appropria dans ces différentes villes une ample moisson de connaissances diverses.

De retour à Dôle, Chifflet prit ses degrés en médecine, et commença même à publier quelques opuscules relatifs à sa profession. Mais son goût prononcé pour l'étude des antiquités le porta à entreprendre un second voyage en Italie. Après avoir visité Milan, Florence, Bologne, il partit pour Rome, y séjourna pendant quelque temps, et y obtint même le titre de citoyen. En quittant l'Italie, il passa en Allemagne, et, toujours passionné pour l'archéologie, il visita soigneusement les bibliothèques, les monuments, les cabinets des curieux, de sorte qu'il s'était acquis déjà la réputation d'un savant, lorsqu'il revint dans sa patrie.

Pénétrés de son mérite, ses concitoyens s'empressèrent de lui faire l'accueil le plus honorable; ils le nommèrent archiâtre de Besançon, et l'élevèrent aux premières places du gouvernement de cette ville. Chargé par eux d'une mission importante auprès de la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante du comté de Bourgogne et des Pays-Bas, Chifflet justifia leur confiance avec un tel succès, que la princesse l'attacha à sa personne, en lui donnant le titre de son premier médecin. Philippe IV, roi d'Espagne, l'appela également auprès de lui avec le même titre, et le chargea d'écrire l'histoire de l'ordre de la Toison d'or. Lorsqu'il retourna dans les Pays-Bas, Chifflet reçut encore plusieurs missions, qui prouvent l'estime qu'on faisait de sa capacité et de ses talents : il y termina sa carrière en 1660, à l'âge de soixante-douze ans. Il avait amassé, pendant

ses voyages, une collection considérable de médailles et d'antiquités de toute espèce, qui rendaient son cabinet curieux et intéressant. Quoique Chifflet ait beaucoup écrit, ses ouvrages sont la plupart consacrés non à la médecine, mais à l'histoire, à la politique, à l'érudition, et à une polémique, où l'on désirerait souvent moins d'aigreur, plus de justice, plus de modération et d'amour de la vérité. Je me bornerai à faire connaître ceux qui ont des rapports avec l'archéologie et la numismatique.

I. *Vesuntio civitas imperialis libera, Sequanorum metropolis, plurimis nec vulgaribus sacræ profanæque historiæ monumentis illustrata, et in duas partes distincta*. Lyon, 1618, in-4°, fig.

Besançon était la métropole de la province séquanaise. Chifflet trace l'histoire de toutes les vicissitudes par où cette ville a passé depuis son origine jusqu'à l'époque où il écrivait. Les monnaies d'or et d'argent, frappées ou plutôt coulées par les Celtes, abondaient chez les Séquanes : Chifflet en a fait graver quelques exemplaires provenant de sa collection numismatique. Après avoir exposé la situation de Besançon, il décrit avec soin tous les monuments antiques de cette cité; mais, en parlant de ses habitants, il me paraît ajouter une foi un peu trop facile à la haute stature qu'ils avaient jadis, suivant quelques écrivains, au point de constituer de véritables géants d'une taille démesurée, et il cite à ce sujet des exemples (1), qu'un homme d'expérience, sur-

(1) *De priscâ Bisontinorum et Burgundiorum proceritate*, cap. 47, p. 196-199.

tout un médecin, n'aurait dû admettre qu'avec réserve et une sage critique.

Plusieurs gravures ornent ce livre: d'abord un plan détaillé de la ville de Besançon, puis des médailles, des vases, des lampes, des colliers, des bracelets, des pierres gravées, l'arc de triomphe érigé en l'honneur de l'empereur Aurélien, etc.; on y trouve aussi un assez grand nombre d'inscriptions latines : quant aux médailles, elles laissent désirer une explication plus complète. Tels sont les objets contenus dans la première partie de l'ouvrage : la seconde est consacrée à la biographie des archevêques et aux affaires ecclésiastiques de la ville.

Cette histoire de Besançon est intéressante et remplie d'érudition : toutefois on doit reprocher à l'auteur d'y avoir admis, sans examen, des contes populaires, et d'avoir ajouté foi à certaines traditions peu authentiques de vieilles légendes fort suspectes. Il est vrai que l'auteur était encore jeune, lorsqu'il publia ce livre; ce qui doit lui mériter quelque indulgence pour les erreurs qu'on y rencontre, et dont une partie a été relevée par Dunod, de Besançon.

II. *Vindiciæ Hispanicæ; in quibus arcana regia, publico pacis bono, luce donantur.*

A la seconde édition de cet ouvrage, qui avait d'abord paru in-4°, l'auteur a ajouté :

Lumina nova genealogica, salica, prærogativa; sive responsa ad Francorum objectiones. Anvers, 1647, in-fol. de 457 pag. avec figures.—*Ibid.*, 1650, in-fol.

Voici à quelle occasion cet écrit a été composé.

Le comte Saavedra Faxardo, membre du conseil suprême des Indes, envoyé par le roi d'Espagne Philippe IV, en qualité de plénipotentiaire au congrès de Westphalie, à la fin de l'année 1643, se trouvant assez gravement malade, s'arrêta à Bruxelles. Là il vit le docteur Chifflet, et lui demanda entre autres choses, ce qu'il pensait des écrivains politiques de l'époque, et particulièrement de ceux qui mettaient complaisamment leur plume au service des Français contre les Espagnols. Il serait à désirer, répondit Chifflet, qu'un jour les secrets royaux, *arcana regia*, fussent dévoilés, et sortissent enfin des épaisses ténèbres où on les tient depuis si longtemps ensevelis. Cette réponse ayant inspiré de la confiance au diplomate, Chifflet fut chargé de débrouiller ces arcanes, avec la recommandation expresse de rechercher scrupuleusement la vérité; bientôt il se mit à l'œuvre, et composa l'ouvrage dont nous allons donner une esquisse très-succincte. Il déclare ne rien affirmer sans preuve, et ne faire aucun cas des auteurs anonymes qui, abusant de leurs loisirs, attaquent sans pudeur les réputations les mieux établies, prennent de simples ouï-dires pour des réalités historiques, et, au lieu d'édifices solides, ne bâtissent que des romans. A-t-il été impartial? On va en juger.

L'ouvrage de Chifflet est entièrement dirigé contre la France, qui était alors en guerre avec l'Espagne. L'auteur, après être remonté à l'origine de Hugues Capet, roi de la France occidentale, veut prouver que, d'après cette origine, Louis XIII n'a aucun droit à l'héritage de Charlemagne. Il entre, à ce sujet, dans des détails généalogiques fort étendus ; d'où

il tire la conclusion que toutes les possessions de cet empereur reviennent de droit à Philippe IV par les femmes, et que la loi salique, qui exclut celles-ci du trône, s'applique réellement aux Français orientaux, et non aux occidentaux, et il cherche à dévoiler les abus qu'on a faits de cette loi : d'ailleurs, dit-il, le roi d'Espagne l'emporte de beaucoup sur celui de France par la multitude et la puissance de ses possessions, ainsi que par son zèle perpétuel en faveur de la religion orthodoxe. Une cause est bien mauvaise, lorsqu'on est réduit à la défendre à l'aide de pareils arguments. Le fait est que les longues guerres de l'Espagne contre diverses puissances de l'Europe et surtout contre la France pendant le règne de Philippe IV, finirent par épuiser entièrement les finances de ce prince, à tel point que, malgré ses riches possessions du Pérou et du Mexique, il fut obligé de créer une monnaie de cuivre, à laquelle il assigna une valeur presque égale à celle de l'argent, pour pouvoir acheter des hommes, soutenir la guerre et payer ses dettes.

Chifflet a semé son ouvrage de plusieurs gravures, qui se rapportent aux divers sujets qui y sont traités. J'ai remarqué, entre autres, une planche contenant dix-huit médailles qui représentent les tyrans subalternes, dont le joug a pesé sur les Gaules ; insinuation mailgne, faite évidemment dans l'intention de rabaisser les rois francs et la nation qu'ils gouvernaient. En général, on doit reprocher à Chifflet son extrême partialité, qui le porte sans cesse à déclamer violemment contre la France, et à combler d'éloges l'Espagne et l'Autriche qui, du reste, n'étaient point ingrates envers lui, et payaient largement ses

complaisants mensonges historiques. On regrette de voir tant d'érudition et de talent mis au service de la fausseté et de la plus basse adulation. Mais les injures de Chifflet furent vigoureusement repoussées par David Blondel, Marc-Antoine Dominicy et Jacques-Alexandre Letenneur. Toutes ces disputes politiques, aujourd'hui sans intérêt, sont tombées dans un profond oubli.

III. *Anastasis Childerici I, Francorum regis, sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus, et commentario illustratus.* Anvers, 1655, in-4°, fig. 330 pages.

C'est le 27 mai 1653 qu'en démolissant un vieux mur pour établir les fondations d'une maison neuve, on trouva à sept pieds de profondeur une agrafe en or, une centaine de médailles de même métal, près de deux cents en argent, rongées par la rouille; une épée avec sa garde, son manche et son fourreau, un étui pour mettre les styles; une petite tête de bœuf; des filaments provenant d'une tunique, plus de trois cents abeilles, une aiguille, des crochets, des boucles, des clous, des boutons, le tout en or. Il eût été difficile et même impossible de déterminer à qui ces objets précieux avaient appartenu, lorsque toute incertitude fut dissipée par la découverte de l'anneau d'or de Childéric, roi des Francs. Cet anneau, qui servait évidemment de cachet, *annulus signatorius*, puisqu'il était gravé, représente le buste du roi, de face, cuirassé, tenant un javelot dans la main droite; la tête est nue; les cheveux sont longs, épais, et descendent jusque sur les épaules; autour de la tête se voit la légende CHILDIRICI REGIS, en caractères ro-

mains. C'était un roi chevelu, *crinitus*, *criniger*. Chez les Francs, la longue chevelure marquait la noblesse; elle était interdite aux individus de basse extraction, et si quelqu'un tondait un enfant chevelu sans le consentement de ses parents, il était condamné à une forte amende, suivant les lois saliques (1).

Après avoir écrit la biographie de Childéric, qui vécut depuis l'an 436 environ jusques vers 481, Chifflet donne la description des objets trouvés dans le trésor sépulcral de Tournai, et, comme ces objets faisaient en quelque sorte revivre le roi chevelu, l'auteur crut devoir intituler son livre : *Anastasis*, résurrection. La petite tête de bœuf, en or très fin, portant sur son front la figure du soleil, et auquel les oreilles manquent, lui semble être l'idole du roi, le symbole de sa religion, de même qu'Apis était le dieu des Égyptiens; les cornes recourbées représentent le croissant de la lune. Chifflet appuie son opinion sur l'autorité de Grégoire de Tours, qui, en parlant de Childéric et de la race des Francs, assure (2) que ces peuples, ne connaissant point le vrai Dieu, obéissaient à un culte fanatique en adorant les forêts, les eaux, les oiseaux, les quadrupèdes et autres animaux, dont ils formaient des figures, auxquelles ils adressaient leurs vœux, et offraient habituellement des sacrifices.

En parlant des symboles que s'attribuaient les rois francs, Chifflet soutient que ces symboles n'étaient ni des crapauds, ni des lunules ou petits croissants, ni des diadèmes, ni des lis, ni des iris, ni des tes-

(1) Tit. 28, § 2.

(2) *Lib.* II, *cap.* 10.

sères d'espérance, ni des fers de lance, mais bien des abeilles d'or. Il est certain, ajoute Chifflet, que le roi Childéric I[er] portait, pour symbole, des abeilles, et que l'appareil de son cheval de bataille en était tout couvert. D'où il conclut que les abeilles furent plus tard changées en fleurs de lis. La gravure exposée par notre auteur prouve l'analogie qui existe entre les figures des deux symboles. Il faut descendre jusqu'à Louis-le-Gros pour voir les lis composer les armes royales de France.

L'étui servant à contenir le style, était d'or ; mais le style avec lequel on écrivait sur des tablettes enduites de cire, était de fer et presque détruit par la rouille. Quelquefois on employait cet instrument comme arme offensive, ce qui arriva à Jules César, qui, avec son style, perça le bras de Cassius (1). Chifflet a fait graver l'étui et le style de Childéric, ainsi que ses tablettes d'ivoire, l'épée royale, dont le fourreau et la poignée étaient couverts d'or et de pierres précieuses ; le ceinturon, brillant des mêmes ornements; la hache d'armes, la framée, sorte de lance en usage chez les Germains; les phalères, les boucles d'or et de pierres précieuses, etc.

Chifflet donne ensuite la description d'une douzaine de pièces d'or, qui représentent Théodose le jeune, Valentinien III, Marcianus, l'empereur Léon, Zénon, Léon le jeune, Julius Nepos, Basiliscus, tous contemporains de Childéric, qui peut-être, suivant Wendelinus, les avait reçues en dons de ces empereurs. Parmi les deux cents médailles d'argent, il y en avait de Néron, de Trajan, d'Adrien, des

(1) *Sueton. in Julio.*

Antonins, des deux Faustines, de Commode, de Caracalla, etc. Plusieurs étaient perforées, pour être suspendues au cou. Chifflet fait, à cette occasion, l'histoire de quelques-uns de ces souverains. Il a, de plus, reproduit par la gravure, des médailles de son cabinet autres que celles qui étaient renfermées dans le monument de Childéric, et quelques médaillons d'argent trouvés à Trèves, et appartenant à la famille des Constantins.

C'est seulement après toutes ces descriptions que l'auteur a écrit l'histoire de la ville de Tournai, laquelle aurait dû, ce me semble, être exposée au commencement même de l'ouvrage : celui-ci est terminé par un *appendix* relatif aux abeilles childériciennes. Comme elles n'ont ni antennes ni pieds, Chifflet les compare aux alérions et aux merlettes, qui manquent de bec et de jambes. Il ajoute qu'après Childéric, le premier roi qui s'appropria le symbole des abeilles, fut Louis XII, de la race des Valois ; puis Henri III, le dernier de cette race, et enfin Henri IV, le premier des Bourbons. Il invoque, à l'appui de son opinion, une foule d'autorités, dont plusieurs me semblent passablement suspectes, et une érudition qu'on peut appeler exubérante, en ce qu'elle ne fait pas toujours une juste application de ses ressources au sujet qui est en question.

A peine une année s'était-elle écoulée depuis la publication du livre de Chifflet, lorsqu'il en parut une critique fort vive, intitulée : *Traicté du Lis, symbole divin de l'espérance, contenant la juste défense de sa gloire, dignité et prérogative ; ensemble les preuves irréprochables que nos monarques françois*

l'ont toujours pris pour leur devise en leurs couronnes, sceptres, et vestements royaux, en leurs escus et estendards, jusques à présent; par messire Jean Tristan, chevalier de Saint-Amant, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy. Paris, 1656, in-4° de 80 pages, avec figures gravées en taille-douce (1).

Dans sa dédicace à Louis XIV, Tristan commence par donner à Chifflet les épithètes d'imposteur, de calomniateur, de visionnaire, *qui emploie des écrits remplis de faussetés, pour substituer aux fleurs de lis les effigies ridicules de quelques chétives petites mouches* (*engeance de corruption*), *trouvées dans l'antre sépulchral ou infernal d'un roi païen.*

A ces mordantes expressions, Tristan fait succéder une planche de médailles impériales romaines, dont le revers offre, avec la figure de l'Espérance, les légendes *spes publica*, *spes augusta*, *spes bona*, *felicitatis orbis*. Comme il a cru reconnaître sur ces médailles la fleur de lis, il n'hésite pas à la mettre au-dessus de toutes les fleurs, tant son odeur est suave, et sa blancheur éclatante; et il rappelle que Clément d'Alexandrie la nommait la fleur des fleurs, ἄνθὸς ἄνθῶν. Mais Clément avait sans doute oublié la rose, qui de tout temps a été appelée la reine des fleurs, et considérée comme le symbole de la jeunesse, de la fraîcheur, de la beauté et des grâces. Tristan est fort étonné qu'un médecin de prince,

(1) On a lieu d'être surpris que, pour répondre à un ouvrage écrit en latin, la langue des savants de cette époque, Tristan ait jugé à propos de se servir de la langue française. Il tenait beaucoup, sans doute, à être lu par le monarque, que le latin aurait pu effaroucher, et auquel il adresse les plus basses adulations, jusqu'à lui dire qu'il est le plus grand génie, après Dieu pourtant.

comme Chifflet, n'ait point apprécié à leur juste valeur les éminentes vertus de cette plante *céleste, qui est souveraine pour guérir douze ou treize sortes d'infirmités et maladies, et les morsures de serpents.* Si Tristan revenait au monde, il lui faudrait bien rabattre de sa prédilection pour les merveilleuses propriétés qu'il attribue au lis dans l'art de guérir ; il apprendrait que ce végétal est complétement et depuis longtemps abandonné à cause de son inertie. Il va plus loin, et prétend que la sommité de la tige, décorée de trois pommettes unies en une seule, représente *le très-haut et très-ineffable mystère de la très-adorable Trinité, qui n'est qu'une en trois personnes, et que le Tout-Puissant se dit estre un lis.* Voilà, en vérité, une découverte à laquelle on était loin de s'attendre (1). Tristan nie qu'il y ait la moindre analogie entre la figure des abeilles et celle de la fleur de lis; et il poursuit de ses sarcasmes son adversaire, qui avait eu le tort d'attribuer l'origine des abeilles à la pourriture du bœuf ou du taureau. Il appuie encore ses preuves sur les monnaies royales de Philippe-Auguste et de saint Louis, monnaies sur lesquelles on voit plusieurs fleurs de lis, soit autour de la croix, soit dans le champ de l'écu et dans la couronne. Il accuse même Chifflet d'avoir voulu persuader aux Flamands que les fleurs de lis

(1) Comment faire concorder cette image céleste avec la forme grossière que, dans un autre ouvrage, Tristan donne au style de la fleur du lis, qu'il compare à celle d'un Priape ou d'un Phallus? (*Commentaires historiques contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, césars et tyrans de l'empire romain.* Tome III, p. 98, médaille de Salonine.) Déjà Nicandre (*in Alexipharmacis*) avait établi une comparaison analogue, en disant : *In mediis foliis grave probrum impressit* (Venus), *asini veretrum intùs formam.*

représentées sur les monnaies françaises étaient des crapauds (1).

Cette critique de l'ouvrage de Chifflet, par Jean Tristan est trop âcre pour que des hommes raisonnables puissent l'admettre aveuglément. Ce n'est pas avec des injures que l'on prouve la bonté d'une cause ; il faut des faits bien exposés, des dates précises, des raisonnements fondés sur une observation scrupuleuse et sur des traditions certaines, si l'on veut établir dans les esprits une conviction inébranlable. On regrette de voir des hommes d'un mérite éminent se livrer ainsi des combats acharnés, et employer, pour vaincre, des armes dont le sentiment des convenances devrait repousser l'usage. La science ne gagne rien à de semblables querelles, et la passion qui s'en mêle conduit quelquefois jusqu'à l'absurdité. Je ne m'établirai point juge entre les deux athlètes : cependant, si j'osais émettre sur ce sujet mon opinion personnelle, elle donnerait tort à l'un et à l'autre.

IV. *Lilium francicum, veritate historicâ, botanicâ et heraldicâ illustratum*. Anvers, 1658, in-fol. de 141 pages, fig.

Cet ouvrage est une réponse aux attaques inju-

(1) Chifflet ne dit point cela; il se contente de *conjecturer* que, dans un siècle barbare, les abeilles royales, grossièrement dessinées, auront pu être prises pour des crapauds par des ouvriers peu intelgents : *Ego conjeci fuisse barbaro sæculo, et rudi manu expressas apes regias, quas imperiti existimarint bufones esse*; (V. *Lilium francicum*, p. 33); conjecture à laquelle toutefois la malveillance ne paraît pas étrangère. D'autres archéologues n'admettent, pour les armes royales de France, ni fleurs de lis ni abeilles, mais des fers de lance. (*V.* au chap. XXXII, la dissertation de Rainssant sur ce sujet).

rieuses de Tristan. Après en avoir rappelé les causes, Chifflet commence par l'exposition du symbole de l'Espérance chez les Romains, en déclarant qu'il ne s'agit point ici de l'Espérance théologique des chrétiens, mais de celle qui est figurée sur les médailles antiques des païens. Le froment, à l'état d'herbe verdoyante, était considéré par les anciens comme le symbole de l'Espérance naissante, dont ils avaient fait une divinité, marchant toujours, sans s'arrêter, tenant de la main droite une herbe à trois folioles, relevant de la main gauche le pan de sa robe qui aurait pu gêner la progression (1). On a dit depuis longtemps que le vert est la couleur de l'Espérance; André Alciat l'a très-bien exprimé dans le distique suivant :

Nos sperare docet viridis; spes dicitur esse
In viridi; quoties irrita retrò cadit. (2)

Chifflet explique ensuite les médailles romaines au type de l'Espérance, en exposant la gravure d'une douzaine de revers, où l'on voit la déesse avec les attributs qui viennent d'être indiqués et les légendes qui y correspondent. Il est, en cela, d'accord avec l'opinion d'Ant. Augustino, archevêque de Tarragone (3).

Après l'Espérance naissante, représentée par une herbe trifoliée, les anciens exprimaient l'Espérance adulte, en plaçant aux pieds de la déesse un épi de froment, sortant du sol, soit en fleurs, soit à l'état de maturité. Quelquefois les deux marques de l'Es-

(1) Sa statue était placée à Rome dans le marché aux légumes.
(2) *Emblemat.*
(3) *Tom.* 1, *Dialog.* 2, p. 559 et 632.

pérance, l'une naissante, l'autre adulte, se trouvent réunies, comme on l'observe sur une médaille grecque de Salonine, que Chifflet a fait graver entre deux gemmes annulaires antiques, offrant le même sujet. Il a encore reproduit le symbole de l'Espérance sur plusieurs autres monnaies impériales.

Puis il passe à la fleur de lis, et déclare qu'elle n'est point l'ancien symbole de la Gaule, ni l'ornement de la déesse Espérance, mais qu'elle représente la fragilité humaine et la brièveté de la vie : il ajoute que Tristan, en croyant reconnaître des lis sur des médailles de Gallien et de Posthume, a été la dupe de sa propre imagination. Et il le prouve en exposant plusieurs revers de médailles romaines, où la Gaule est représentée tantôt avec la haste, tantôt avec la corne d'abondance. De celle-ci on voit bien sortir des épis, des raisins et toutes sortes d'autres fruits; mais personne jusqu'à présent n'y a observé des fleurs de lis, excepté Tristan, qui estime comme vrai tout ce qui sourit à son idée, tout ce qui peut venir en aide à son opinion favorite. Pour soutenir ses prétentions sur la réalité de la fleur de lis comme symbole de l'Espérance, Tristan cite une médaille consulaire de C. Clodius, dans laquelle on voit, dit-il, une fleur de lis ouverte, placée derrière la tête de la déesse. Or, d'après Fulvio Orsini, cette prétendue fleur de lis est un pavot; et d'ailleurs, la tête de la déesse n'est point la tête de l'Espérance, mais celle de l'Abondance, *Annonæ*. Chifflet accuse encore Tristan d'avoir altéré la vérité, en plaçant dans la main de l'Espérance des fleurs de lis qui n'y sont pas ; et il fournit la preuve de cette supercherie, indigne d'un

savant, en montrant un revers de Sévère Alexandre, un autre de Salonine, et un troisième de Tetricus, où cette fraude a été commise par Tristan.

De plus, Chifflet regarde avec raison comme fabuleux l'envoi des fleurs de lis, de l'oriflamme et du bouclier fleurdelisé que, par l'entremise d'un ange, Dieu fit au roi Clovis à l'époque de son baptême; invention, dit-il, plus digne de pitié que de réfutation. D'ailleurs les boucliers, les étendards, bannières ou oriflammes fleurdelisés ne furent en usage chez les rois des Français qu'après Louis VI, c'est-à-dire au commencement du XIIe siècle. Tristan reconnaît lui-même que la fleur de lis n'apparaît point sur les monnaies et les sceaux des rois mérovingiens et carlovingiens. Ce fut Louis VII, dit le Jeune, père de Philippe-Auguste, qui le premier fit placer les fleurs de lis sur son bouclier, comme l'indique la gravure insérée dans le livre de Chifflet. Si Tristan ne paraît pas bien profond en histoire, il ne se montre guère plus fort en botanique, lorsqu'il prétend comparer le lis blanc des jardins avec celui qui orne les armes de France. Sous ce rapport, Chifflet lui refuse encore la connaissance de l'art héraldique; et, pour mieux faire sentir la différence extrême qui existe entre les deux fleurs, il en a fait graver la figure l'une à côté de l'autre. En somme, si les lis français tombés du ciel lui paraissent fabuleux, il porte le même jugement de la loi salique, à laquelle on attribue la même origine.

Enfin, au mépris que Tristan manifeste pour les abeilles, *ces ridicules et misérables petites mouches, nées d'un bœuf en putréfaction*, Chifflet oppose quatre médailles gravées, extraites de l'ouvrage de Jacques

de Bie (1), et représentant à l'avers la tête de quatre de nos rois, et au revers, une ruche entourée de nombreuses abeilles. La première, de bronze, est de Louis XII, porte à l'exergue le millésime de 1507, et a pour légende : *Non utitur aculeo rex, cui paremus.* La seconde, frappée pour Henri II, en 1584, est en argent, avec la légende : *Plebis amor, regis custodia.* La troisième, en or, de 1589, appartient à Henri III, et offre pour légende : *Rege incolumi mens omnibus una.* La quatrième, également en or, au type de Henri IV, est de 1608; on y lit : *Amore, non terrore.* Cette dernière n'a point de ruche, mais le champ est semé d'abeilles sans nombre, au-dessus desquelles plane la couronne royale. Si la connaissance de ces médailles fût parvenue à Tristan, il est probable qu'il ne se serait pas si fort déchaîné contre les précieux animalcules qui fournissent le miel et la cire.

Chifflet termine sa défense, en fournissant la preuve que son adversaire avait besoin de leçons de langue latine, pour n'avoir pas compris les deux mots *cominùs et eminùs*, qui accompagnent la figure du porc-épic, dont Louis XII avait fait sa devise particulière. En effet, Tristan traduit ces mots latins par ceux-ci : *devant et derrière*, ce qui choque le sens, puisque *cominùs et eminùs* signifient, *de près et de loin.* Je me suis assuré que le reproche était juste, en vérifiant ce passage sur le texte même de Tristan (2). Ainsi la critique de ce dernier est mal fondée de tout

(1) *La France métallique, contenant les actions célèbres, tant publiques que privées, des rois et des reines, remarquées en leurs médailles.* Paris, 1636, in-fol.

(2) Page 72.

point, et l'on peut dire que, cette fois, Chifflet est sorti vainqueur de la lutte.

V. *Mémoires des siècles passés contre le faux Childebrand du philosophe inconnu, ou le faux Childebrand relégué aux fables.* Bruxelles, 1659, in-4°. On n'a que des notions vagues et incertaines sur l'histoire de Childebrand, qui vivait dans le VIIIe siècle; voilà pourquoi Chifflet va jusqu'à nier l'existence de ce prince, sur lequel, du reste, on attend encore aujourd'hui des éclaircissements, malgré les nombreuses dissertations historiques dont il a été le sujet.

Une médaille a été frappée en l'honneur de Chifflet. Du côté de la face, on lit son nom, avec le titre *eques auratus :* au revers, ses armes, et la légende, *avia peragro loca.* Rudolphi, qui en possédait un exemplaire en argent, remarque qu'au-dessous de la face on a gravé ÆT. LXXX; ce qui est une erreur, puisque ce médecin n'avait que 72 ans lorsqu'il mourut. Module : un pouce et 5/6 (1).

CHAPITRE XVIII.

WORM (Olaüs), en latin **WORMIUS**.

Non moins distingué en littérature et en histoire naturelle qu'en médecine, Olaüs Wormius vint au monde, le 13 mai 1588, dans la ville d'Arhus, en Jutland. Il alla d'abord étudier les langues grecque et latine à Lunebourg, d'où il se rendit à Giessen et à

(1) Rudolphi, *op. cit.*, p. 35

Marpourg, pour y suivre les cours d'histoire et de philosophie. Résolu de se vouer au professorat de la médecine, il partit pour Strasbourg, où il commença l'étude de cette science, alla ensuite la continuer à Bâle, et enfin à Padoue, où il se trouvait à la fin de 1608. L'année suivante, il voulut entendre les professeurs de Montpellier, et passa quelque temps à profiter des cours de cette université, mais sans y prendre le titre de docteur, comme Astruc l'assure sans fondement.

En 1610, Wormius était à Paris, où, pendant les quelques mois qu'il y séjourna, il se lia avec Casaubon et Riolan ; il quitta ensuite cette capitale pour parcourir la Hollande et l'Angleterre. En 1611, il arriva à Marpourg, avec l'intention d'y faire un cours de chimie ; mais la peste qui régnait dans cette ville, le décida à l'abandonner ; il se rendit à Cassel, où il travailla dans le laboratoire du prince électeur. Vers la fin de la même année, il retourna à Bâle, pour y recevoir les honneurs du doctorat. Peu de temps après, il fit un second voyage en Angleterre, et ne revint dans sa patrie qu'au mois de juillet 1613, chargé d'une riche moisson scientifique, que son infatigable amour du travail lui avait procurée.

En arrivant à Copenhague, il dut d'abord se contenter de la chaire publique de langue grecque, puis de celle de physique ; mais, en 1629, il acquit une position plus élevée. Caspar Bartholin l'ancien, professeur en médecine, venait de mourir : sa place fut donnée à Wormius, qui s'acquitta de ses fonctions avec non moins de talent que son prédécesseur. Peu de temps après, il devint chanoine de Lunden, et médecin du roi Christiern V. C'est à Wormius que

l'on doit la découverte de ces petits os du crâne qui se développent quelquefois accidentellement le long de la suture lambdoïde, et qui, pour cette raison, ont reçu et conservé le nom d'*os wormiens*.

Versé dans la jurisprudence et l'histoire, il avait surtout approfondi la connaissance des antiquités danoises, et il en avait formé un cabinet curieux, dont je vais parler. Il exerçait les fonctions de recteur de l'académie de Copenhague, lorsqu'il mourut le 7 septembre 1654, dans sa soixante-septième année. Th. Bartholin prononça en son honneur un discours qui fut imprimé à la même époque. Indépendamment de ses ouvrages de médecine, Wormius en a publié d'autres, qui offrent un haut intérêt pour l'histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Danemark. Il avait aussi étudié avec soin les caractères et la langue des anciens Scandinaves.

De ses productions, qui sont nombreuses, je ne citerai que le *Museum Wormianum, seu historia rerum rariorum tàm naturalium quàm artificialium, tàm domesticarum quàm exoticarum, quæ Hafniæ Danorum in ædibus auctoris servantur, variis et accuratis iconibus illustrata*. Leyde, 1655, in-fol. de 400 pages, avec le portrait de l'auteur.

Cet ouvrage a été imprimé après la mort de Wormius par les soins de Guillaume son fils. C'est une vaste collection d'objets de toute espèce, rassemblés avec soin et méthode, mais beaucoup plus intéressants sous le rapport de l'histoire naturelle, que sous celui de l'art et des antiquités. Les fossiles, les pierres, les métaux, les plantes et les animaux y abondent et y tiennent presque toute la place. A la lecture de certains passages, on s'aperçoit que Wormius

payait un assez large tribut à la crédulité, lorsqu'il considère comme infaillibles dans les maladies les plus graves plusieurs substances ou préparations depuis longtemps expulsées de la pratique médicale, et qui même n'y étaient entrées que par une sorte d'usurpation.

Je me hâtais d'arriver à la partie numismatique : malheureusement l'auteur n'a pas jugé à propos de traiter ce point d'antiquité, quoiqu'il eût en sa possession une collection considérable de médailles grecques et romaines en argent et en bronze. Il se plaint de manquer du temps nécessaire pour en examiner les sujets et les inscriptions, et il laisse ce soin à d'autres savants. Il se félicite d'avoir reçu en cadeau de M. Coignet de Thuillerie, ambassadeur de France à Copenhague, la série de tous les empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Gallien. Outre ces monnaies antiques, il en possédait beaucoup de modernes, de la plupart des nations du globe. Son musée offrait encore des pièces de nécessité provenant de diverses villes assiégées, ainsi que des médailles frappées en l'honneur de pontifes romains, d'hommes illustres, etc. On regrette que tant d'objets curieux et qui pouvaient être instructifs n'aient reçu aucune description détaillée, et que Wormius se soit contenté de deux pages pour en exposer la stérile énumération. A beaucoup d'autres monuments qui ornaient ce musée il faut joindre des fragments de livres chinois, japonais, malabares, etc.

Un recueil de lettres de Wormius a été publié par Cl. Rostgaard sous le titre suivant : *Olai Wormii et ad eum doctorum virorum epistolæ.* Copenhague, 1751, 2 vol. in-8°. Ces lettres, qui ont été écrites

depuis l'année 1610 jusqu'en 1654, roulent sur des sujets relatifs à l'anatomie, à la médecine, à la botanique, à la physique et à l'histoire. Elles prouvent, suivant Haller, que Wormius avait l'esprit trop vif et le jugement trop sévère : *Wormius acrior et judicii fuit inclementioris* (1). Il comptait pourtant de vrais amis, parmi lesquels on doit distinguer le savant Jean Meursius, de Laet, etc.

CHAPITRE XIX.

CONRING ou CONRINGIUS (Herman).

S'il est un savant dont la vaste intelligence ait parcouru avec succès, dans le dix-septième siècle, le cercle presque tout entier des connaissances humaines, c'est sans contredit Conringius.

Il naquit le 9 novembre 1606 à Norden, ville de la principauté d'Ost-Frise. Il n'avait que cinq ans, lorsqu'il fut attaqué de la peste qui régnait dans sa patrie, et dont toutes ses sœurs furent victimes. Un charbon, qui lui était survenu à la mamelle droite, ayant exigé l'application du feu, il souffrit tellement de cette opération, que, pour éviter de semblables douleurs, il cacha soigneusement deux bubons qui avaient envahi la région des aines. Après avoir échappé à cette cruelle maladie, il fut tourmenté par une affection éruptive, dont l'opiniâtreté épuisa ses forces, et le priva, pendant plusieurs mois, de la faculté de marcher. Dès que sa santé fut rétablie,

(1) *Biblioth. med. pract.*, t. II, p. 420.

Conringius commença le cours de ses études, et montra les plus heureuses dispositions : comme la nature l'avait doué d'une rare aptitude, ses progrès furent aussi rapides que brillants. A l'âge de quatorze ans, il composa sur les poëtes couronnés une satire, qui fut très favorablement accueillie. Corneille Martini, professeur de philosophie à Helmstædt, conçut tant d'estime pour le jeune auteur, qu'il se chargea de guider ses pas dans la carrière des sciences. Au bout d'une année, Conringius ayant eu le malheur de perdre cet habile maître, trouva un nouveau mentor dans Rodolphe Diepholdt, qui professait la langue grecque, et possédait de profondes connaissances en histoire et en géographie. Deux fléaux, la guerre et la peste qui désolaient son pays, déterminèrent Conringius à s'en éloigner. Il se rendit à Leyde en 1625, suivit avec ardeur les leçons de l'université, s'appliqua à l'étude de la théologie, plus encore à celle de la médecine, et y obtint ses premiers degrés en 1627. Sa dissertation inaugurale, qui a pour titre *De calido innato*, a été plusieurs fois réimprimée, et tellement augmentée à chaque édition, qu'elle est devenue un traité spécial.

De retour à Helmstædt, Conringius fut nommé, en 1632, professeur de philosophie naturelle. Quatre ans après, il fut reçu docteur en médecine, et dès lors il vit sa réputation s'étendre au loin, et les dignités de toute espèce se succéder en venant, pour ainsi dire, au devant de lui. C'est ainsi qu'il fut transféré d'abord à la chaire de médecine ; puis, en 1649, il devint médecin et conseiller de la princesse régente d'Ost-Frise. L'année suivante, il reçut la même distinction de Christine, reine de Suède, qui l'attira

à Stockholm, où elle essaya vainement de le fixer. Le duc de Brunswick, sensible à la préférence de Conringius pour l'université de Helmstædt, augmenta ses honoraires, et le nomma professeur de droit. Les talents que ce savant déploya dans cette nouvelle carrière, et les excellents ouvrages qu'il publia sur la législation, lui acquirent une telle renommée, qu'il fut consulté par plusieurs souverains sur des objets de la plus haute importance. Charles Gustave, roi de Suède, puis l'électeur palatin et le roi de Danemarck lui adressèrent des lettres de conseiller. Louis XIV, dont la munificence allait de toutes parts chercher le mérite pour le récompenser, fit une pension à Conringius. Son traité *De finibus imperii* obtint les suffrages de l'empereur d'Allemagne, qui invita l'auteur à l'augmenter et à le perfectionner encore. Sous les auspices de ce monarque, Conringius travaillait sans relâche à cette édition nouvelle, lorsqu'il fut frappé de la maladie qui termina sa longue et glorieuse carrière, le 12 décem-1681, à l'âge de soixante-quinze ans.

Son digne collègue, Henri Meibomius, lui fit l'épitaphe suivante, qui exprime parfaitement les divers mérites de Conringius :

Hoc tumulo
Clauditur regum, principumque consiliarius,
Juris naturalis gentium publici doctor,
Philosophiæ omnis peritissimus practicæ et theoreticæ,
Philologus insignis, Orator, Poeta, Historicus, Medicus, Theologus
Multos putas hìc conditos?
Unus est HERMANNUS CONRINGIUS *sæculi miraculum.*
Posuit Henricus Meibomius.

L'éloge funèbre de Conringius, prononcé en alle-

mand par André Frœling, a été imprimé et se trouve reproduit dans plusieurs recueils. La biographie de ce savant professeur, écrite par Melchior Schmid, porte le titre : *Programma academicum in funere Hermanni Conringii.* Cet opuscule a été placé en tête des *Epistolarum syntagmata duo,* et des *Opera omnia,* avec des notes de Göbel.

Deux filles de Conringius tiennent un rang distingué parmi les femmes qui ont cultivé la poésie allemande : l'une (Élise-Sophie), mariée au baron de Reichenbach, chancelier de Holstein-Gottorp, et morte le 11 avril 1718, a publié une traduction en vers allemands, de la *Sagesse de Salomon*, et quelques autres poésies; l'autre (Marie-Sophie), qui épousa G. Chr. Schelhammer, professeur en médecine, a traduit du latin un ouvrage de Boccace, et publié quelques *poésies* et plusieurs *traités d'économie domestique.*

Conringius a brillé par une érudition prodigieuse; on le considérait comme une bibliothèque vivante; sa tête vraiment encyclopédique s'était occupée de presque toutes les hautes sciences, et en avait vaincu toutes les difficultés. Théologie, philosophie, physique, chimie, histoire naturelle, jurisprudence, médecine, philologie, antiquités, numismatique, il a en effet abordé toutes ces matières, et a traité la plupart avec une fécondité inépuisable. Aussi le nombre de ses écrits est immense, puisqu'il s'élève à plus de deux cents. Il avait mis beaucoup de soin à se procurer une collection considérable de médailles antiques, grecques, romaines et autres, comme il le déclare dans son livre intitulé : *De nummis Ebræorum paradoxa*, p. 7; et, pour composer ce dernier

ouvrage, il avait dû se rendre familière la langue des Hébreux.

Lorsqu'il connut l'importante découverte de Harvey sur la circulation du sang, il la soutint avec chaleur et conviction, et fut le premier à en faire la démonstration à l'université de Helmstædt.

En parlant des connaissances chimiques des anciens Égyptiens, Olaüs Borrichius les avait exaltées outre mesure, et avait fait remonter l'histoire de la chimie jusqu'aux temps fabuleux. Conringius lui répondit et lui prouva que de semblables opinions n'avaient aucune base et étaient complétement erronées.

Dans un écrit plein de recherches sur la constitution corporelle des Allemands, Conringius explique d'une manière assez vraisemblable pourquoi ces peuples n'ont plus la stature élevée, la force, la blancheur, la longue chevelure blonde et les yeux bleus de leurs ancêtres. Il trouve les principales causes de cette dégénération dans le changement des mœurs, des aliments et de la température atmosphérique; ce qui le conduit à l'examen comparatif de la manière de vivre des Allemands aux diverses époques de leur histoire.

Il me faudrait bien des pages si je voulais présenter le tableau complet des travaux de Conringius, tant ils embrassent de sujets divers (1). Malgré la multitude de ses propres écrits et de ses dissertations académiques, il trouva encore assez de temps pour traduire et se rendre l'éditeur de nombreux ouvra-

(1) On en trouvera l'énumération exacte dans la *Biogr. univ.*, t. IX, p. 447 *sqq*.

ges, qu'il a enrichis de préfaces, de notes, de suppléments. Ses œuvres complètes ont été recueillies par Jean-Guillaume Göbel et publiées à Brunswick en 1730, sept volumes in-fol.

Conringius a mis au jour deux écrits sur la numismatique; l'un que je n'ai pas lu parce qu'il est introuvable, a pour titre : *De re nummariâ in republicâ quâvis recte constituendâ.* Helmstædt, 1663. L'autre, dont je vais donner l'analyse, est intitulé : *De nummis Ebræorum paradoxa : accesserunt ejusdem de republicâ Ebræorum exercitatio academica, ac de initio anni Sabbatici et tempore messis Ebræorum commentariolus.* Helmstædt, 1675, in-4°.

Il s'agit ici des sicles hébreux, et principalement des caractères qui forment la légende de cette antique monnaie. Après avoir rapporté la correspondance qu'il eut à ce sujet avec le numismatiste Hottinger, son ami, Conringius expose ses paradoxes, et raisonne dans l'intention de les métamorphoser en autant de vérités.

1er *paradoxe :* Qu'il n'est aucune monnaie hébraïque, autrefois appelée sicle, qui n'ait été en argent. Si l'Écriture-Sainte parle de sicle d'or ou de bronze, il faut entendre par là le poids et non la valeur.

2e *paradoxe :* Qu'aucune monnaie hébraïque représentant une figure d'homme, n'est véritable; ainsi toutes les pièces sur lesquelles on voit l'effigie de Salomon, de Moïse, de Jésus-Christ, sont fausses.

L'auteur s'efforce aussi de démontrer que les caractères assyriens ne furent point employés autrefois par les Hébreux dans les affaires civiles, et que ce peuple ne fit point usage de monnaies marquées soit d'or, soit d'argent, avant la captivité de Babylone :

les métaux précieux ne se comptaient que par le poids dans les relations commerciales.

3e *paradoxe :* Que toute monnaie, ornée d'inscriptions en caractères assyriens ou hébraïques d'un usage vulgaire, n'est pas d'un bon coin, ou n'est pas très-ancienne.

Conringius saisit cette occasion pour reprocher à Hottinger d'avoir admis dans sa collection de sicles hébraïques plusieurs pièces qui sont évidemment fausses, et il regarde comme fabuleuses et tourne même en ridicule certaines légendes que son ami avait trop légèrement adoptées. Il suspecte, entre autres, les monnaies signées d'Abraham, évidemment trop anciennes pour être parvenues jusqu'à nous, et qui sans doute doivent leur origine à quelques faussaires.

4e *paradoxe :* On ne peut démontrer par des arguments certains, que les monnaies portant des inscriptions en caractères samaritains, soient plus anciennes que la captivité de Babylone (1).

Ces monnaies ont, au contraire, une origine plus moderne, ainsi que l'a prouvé Hottinger.

5e *paradoxe :* Que toutes les monnaies signées en lettres samaritaines ont été frappées au temps des Hérodes, et par les Juifs eux-mêmes, après qu'ils eurent obtenu de Démétrius Nicator la faculté de frapper monnaie ; car alors les caractères samaritains étaient d'un usage vulgaire.

Conringius se livre ici à une discussion assez lon-

(1) Cette captivité arriva après la mort du roi Salomon, lorsque Jérusalem était encore la sainte métropole commune de toutes les tribus.

gue sur les lettres qui forment les légendes des sicles, et sur la manière de les prononcer et de les écrire. Malheureusement le Thalmud ne fournit que des traditions rares ou nulles sur le fait des monnaies, en sorte que, pour éclairer ce sujet, on est réduit à parcourir le vaste champ des conjectures, d'autant mieux que plusieurs des pièces, sur lesquelles portait la discussion, étaient frustes, usées, mal conservées. On peut reprocher à Conringius de n'avoir point reproduit ces pièces dans son ouvrage.

6e *paradoxe :* Qu'il n'y eut point autrefois deux sicles en usage, l'un sacré, l'autre profane; qu'il n'en exista qu'un seul genre.

Cependant les principaux écrivains, qui se sont occupés de cette matière, s'accordent à professer une opinion opposée, et pensent qu'il existait autrefois deux genres de sicles, différents par le poids et par le caractère, les uns pesant quatre drachmes et devant être payés à titre de tribut, pour la fabrique du Tabernacle, les autres pesant deux drachmes seulement, et servant aux usages civils, communs ou profanes. Conringius est donc ici dans l'erreur. Il y avait encore le tiers de sicle d'argent, monnaie avec laquelle les Juifs payèrent la capitation pour le temple depuis la captivité de Babylone.

Quoi qu'il en soit de ces paradoxes, dont plusieurs peuvent passer pour des vérités, voici ce qui semble le plus clair au sujet des sicles. D'abord les différentes monnaies hébraïques étaient tout à la fois monnaies et poids, et les termes employés dans quelques passages de l'Écriture-Sainte, prouvent que l'ancien usage de livrer l'argent au poids existait avant que la valeur de chaque pièce fût déterminée

par les empreintes qu'on y appliqua dans la suite. Que dit l'Écriture? Abraham pesa quatre cents sicles d'argent, pour payer la caverne ou le champ d'Ephon, où il devait enterrer Sara sa femme (1). Le sicle et le talent étaient les poids communs, qui servaient à peser toutes sortes d'objets; et, pour éviter les fraudes, on conservait dans le temple un modèle exact ou étalon, qui s'appelait le *poids du sanctuaire* (2). Sans entrer dans des détails qui m'éloigneraient du sujet actuel, il suffit de constater que le sicle d'argent pesait quatre drachmes romaines et valait environ trente-deux sous. C'est avec trente de ces pièces que les Juifs payèrent la trahison de Judas. Ce poids nous révèle celui des cheveux d'Absalon qui, suivant l'Écriture, pesaient deux cents sicles (3). Mais il est question ici du sicle babylonien, qui était des deux tiers plus léger que le sicle hébreu, en sorte que ces deux cents sicles ne formaient pas tout à fait trente-et-une onces, ce qui n'offre rien d'extraordinaire, puisqu'il y a des femmes dont la chevelure pèse davantage.

J'ai lu récemment dans un recueil périodique la note suivante : « Comme le sicle est évalué diversement depuis deux francs jusqu'à trois francs et même un peu plus, il se divisait en vingt ou trente pièces de bronze : le docteur Villain a rapporté de Bethléem une de celles-ci; elles sont très-rares (4). »

(1) *Genes.*, *cap.* XXIII.

(2) Voy. *Recueil des monnaies tant anciennes que modernes*, par de Salzade. Bruxelles, 1767, in-4°.

(3) *Lib. de Septuag.*

(4) *Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest* Poitiers, 1846, 1847.

CHAPITRE XX.

CAPPONI (Jean-Baptiste).

Nous manquons tout à fait de renseignements sur la vie de ce docteur, qui n'a été écrite ni dans la *Biographie médicale* ni dans la *Biographie universelle.* On croit pourtant qu'il naquit à Bologne vers l'an 1610. Eloy, qui en dit quelques mots dans son *Dictionnaire historique de la Médecine*, nous apprend seulement que ce médecin enseigna dans sa patrie la philosophie en même temps que l'art de guérir. Séguin l'appelle *vir clarissimus, medicus et philosophus insignis* (1). Si l'on est incertain sur l'époque précise de la naissance de Capponi, on connaît celle de sa mort, qui arriva à Bologne le 16 novembre 1676, à l'âge de soixante-six ans. On lui doit quelques écrits peu importants sur les matières qu'il professait; ils sont posthumes. On assure qu'il avait aussi composé une histoire générale de la médecine; mais rien n'en a été publié.

Ce qui a fait comprendre ce médecin parmi les numismatistes, c'est une dissertation intitulée : *Commentarius de Othone æreo suo.* Bologne, 1669, in-4°. Capponi possédait une médaille d'Othon en bronze. Comme ces pièces sont d'une excessive rareté, il donna de la sienne une description soignée, qu'il fit imprimer à Bologne; puis, lorsqu'il vint à Paris en 1670, il offrit un exemplaire de sa

(1) *Selecta numismata*, p. 141, *ed.* 2^{a}.

dissertation à Louis XIV, qui était fort amateur des médailles de l'ancienne Rome. Celle de Capponi ayant été frappée en Égypte, devait être authentique; car il est bon de rappeler que, jusqu'à présent, on n'en a pas rencontré une seule en bronze qui soit véritablement de coin romain, à l'exception des pièces qui ont été mises dans le commerce par des faussaires. Je regrette de n'avoir pu examiner la dissertation de Capponi, qui ne se trouve point dans la Bibliothèque nationale.

CHAPITRE XXI.

VOLCKAMER (Jean-Georges).

Ce médecin très-distingué eut pour père un riche négociant de Nuremberg, qui faisait ses délices de la botanique, et qui, pour cultiver cette science plus commodément, établit lui-même dans sa ville natale le jardin botanique qu'elle possède encore.

Jean-Georges naquit à Nuremberg le 9 juin 1616. L'étude des plantes, à laquelle il fut initié de bonne heure par son père, contribua sans doute puissamment à entraîner le fils vers celle de la médecine. Il alla d'abord puiser les principes de cette science à Iéna et à Altdorf; puis, en 1638, il se rendit à l'université de Padoue, où la nation allemande le nomma son conseiller et bibliothécaire. L'année suivante, il revint à Altdorf, pour la réception des degrés académiques, et, après y avoir soutenu ses

thèses de licence, il retourna en Italie, où il reprit le cours de ses études sous la direction des professeurs de Padoue. Au bout d'un assez long séjour dans cette dernière ville, il la quitta pour se rendre à Naples, où il passa les années 1641 et 1642, et profita des leçons du célèbre chirurgien et anatomiste Marc-Aurèle Severino. En revenant de Naples, il visita la France et ses universités, puis enfin il alla prendre le titre de docteur à Altdorf, le 30 avril 1643; le 7 juin suivant, il fut agrégé au collége des médecins de sa ville natale, et en devint le doyen en 1664. C'était un homme érudit, et un praticien d'une haute portée. Dans ses études sur les médailles, il s'était surtout attaché à celles de l'ancienne Grèce. L'académie des Curieux de la Nature le reçut dans son sein en 1676, sous le nom d'*Hélianthus Ier :* il ne tarda pas à être élu directeur de ce corps savant, et ensuite président en 1686. Volckamer mourut le 17 mai 1693, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Outre un grand nombre de faits et d'observations qu'il communiqua à sa compagnie, il a donné une traduction latine du traité espagnol d'Antoine Colmenero de Ledesma, *sur les qualités et la nature du chocolat ;* opuscule qui avait paru à Madrid en 1631, in-4°. Nuremberg, 1644, in-12. Il a publié aussi une édition de la *Zootomia Democritea* de Severino, dont il avait été le disciple et l'ami. Nuremberg, 1645, in-4°. Volckamer est l'auteur de quelques écrits concernant l'anatomie, la thériaque, les calculs vésicaux, etc.

Je lui donne place parmi les médecins numismatistes, parce qu'on lui doit une seconde édition

de l'ouvrage de Prosper Parisio, intitulé : *Rariora magnæ Græciæ numismata.* Nuremberg, 1683, in-fol. fig. (1).

Dans un avertissement au lecteur, Volckamer considère les monnaies et médailles comme les monuments les plus authentiques de l'antiquité ; il les préfère à ceux de marbre et de pierre, que le temps finit par détruire ; il apprécie leur utilité relativement à la chronologie et à l'histoire, ainsi que sous le rapport de l'agréable distraction qu'ils procurent aux savants qui en cultivent l'étude. C'est pendant qu'il habitait à Naples, chez Severino, que Volckamer eut l'occasion de voir, dans une vente, l'exposition de quelques monuments rares, entre autres des planches représentant la Grande-Grèce, la Calabre, la Sicile et le royaume de Naples, et dont les marges étaient environnées de médailles remarquables par la gravure de caractères grecs. Ce fut à la sollicitation de plusieurs savants, qu'il consentit à publier une seconde édition de l'ouvrage de Parisio, auquel il tâcha d'apporter quelque amélioration.

L'avis au lecteur est suivi d'une lettre adressée à Volckamer par le philologue allemand Christophe Arnold, et qui a pour titre : *Epistola de rei medicæ simul ac nummariæ scriptoribus præcipuis.* Arnold félicite notre docteur de marcher sur les traces des médecins qui se sont illustrés par l'étude de la numismatique ancienne, et il lui promet qu'en suivant leur exemple, il conquerra, comme eux, l'ap-

(1) La première édition date de 1592 : il en a paru une troisième à Londres, 1685, in-fol. L'article de Parisio ne se trouve point dans la *Biographie universelle.*

probation toujours si précieuse des savants. Puis il expose en peu de mots les travaux principaux qui ont valu à ces médecins devenus numismatistes, sans cesser l'exercice de leur profession, un redoublement de considération et d'estime. Mais l'épître d'Arnold est bien courte pour traiter un tel sujet, puisqu'elle n'emploie que dix pages à l'exposition et à l'appréciation des écrits publiés par les médecins numismatistes. Aussi, la plupart de ses articles se bornent-ils à quelques lignes, quelquefois au simple titre d'un ouvrage. Cependant, lorsqu'il arrive à un nom imposant, Arnold lui consacre un peu plus d'espace. Quoique sa liste comprenne vingt-huit médecins, je ferai remarquer qu'il en a oublié un nombre presque égal, et que, de plus, il en a admis quelques-uns qui n'ont rien publié sur la numismatique. Enfin, il a commis une erreur évidente, en introduisant dans sa liste le comte Constance Landi, savant jurisconsulte, poëte latin et philosophe, mais non médecin, qui, au rapport de son homonyme Antoine Landi, fut un des plus doctes gentilshommes de l'Italie dans le seizième siècle, et qui a publié des explications sur les anciennes médailles romaines (1). Arnold l'a sans doute confondu avec Ortensio Landi, qui, en effet, était médecin, mais nullement numismatiste, et qui se distingua par des paradoxes insoutenables, une critique âcre, pleine de fiel, et qui n'écrivit toutes ses absurdités qu'en voyageant (2).

(1) *In veterum numismatum romanorum miscellanea explicationes*. Lyon, 1560, in-4°. Ouvrage peu soigné.

(2) *Voy.* Antoine Landi, *Histoire de la littérature d'Italie, tirée et abrégée de Tiraboschi*. Tome IV, p. 256, 453. Berne, 1784, in-8°.

Pour achever ce qui concerne l'édition de Parisio, donnée par Volckamer, je dirai que son livre contient treize planches gravées sur bois, représentant cent quarante-cinq médailles, toutes relatives à la Grande-Grèce. Quoiqu'elles ne soient accompagnées d'aucune description, on les reconnait facilement à leurs légendes. Elles sont presque toutes de grand module, entièrement rondes, sans le moindre accident, aussi parfaites, en un mot, que si elles sortaient de l'atelier monétaire. Aujourd'hui on procède autrement, et avec raison : on doit présenter, en effet, les monuments antiques, tels qu'on les trouve, sans dissimuler les imperfections qu'ils ont subies après avoir été enfouis sous la terre ou au milieu de ruines durant tant de siècles. — Les planches de médailles sont suivies de deux cartes géographiques, l'une de la Grande-Grèce et d'une partie de l'Italie, et l'autre de la Sicile : toutes les villes de la première sont écrites en italien, et celles de la seconde, en caractères grecs. Ces cartes, fort grossièrement exécutées, ne se distinguent pas non plus par une scrupuleuse exactitude. Je ne serai que juste, en concluant, qu'il n'y a aucun avantage à tirer de la lecture de cet ouvrage sous le rapport de la numismatique, puisqu'il ne contient pas même l'explication d'une seule des pièces qui y sont figurées.

CHAPITRE XXII.

BARTHOLIN (Thomas).

Parmi les hommes remarquables qu'a produits la famille des Bartholin, on compte quatre médecins et un jurisconsulte. Des quatre médecins, deux doivent être enregistrés ici, quoiqu'ils n'aient fourni qu'un bien léger tribut à la science numismatique : ce sont Thomas Bartholin et son fils Caspar. Je parlerai d'abord du premier; quand au second, l'ordre chronologique le place au chapitre XXXIX.

Thomas Bartholin peut être considéré comme l'un des plus célèbres médecins du siècle où il a vécu : il naquit à Copenhague, le 20 octobre 1616. Ses études terminées dans sa ville natale, il se sentit entraîné dans la carrière de la médecine, et, à l'exemple de son père, il se mit à voyager pour compléter son instruction, et consacra huit ans à parcourir les principales contrées de l'Europe. D'abord, en 1637, il se rendit en Hollande et y séjourna pendant trois années, donnant tout son temps à l'étude des hautes sciences, sans que rien pût l'en distraire : théologie, philosophie, mathématiques, philologie, jurisprudence, art médical, langue arabe, telles furent les graves occupations qui devaient faire de Bartholin un répertoire vivant d'une foule de connaissances diverses. De la Hollande il passa en France, et après un assez long séjour, d'abord à Paris, ensuite à Montpellier, il s'achemina vers

l'Italie, et s'arrêta à Padoue, où il resta trois ans. Il se distingua tellement dans cette dernière université, qu'il fut choisi, en 1642, pour remplir les fonctions de conseiller et protecteur de la nation allemande, et admis dans l'Académie *degli Incogniti*, nouvellement créée à Venise par le sénateur Jean-François Loredano. Après avoir quitté Padoue, il visita, en 1643, le reste de l'Italie : il trouva l'école de Salerne complétement déserte : en passant par Rome et Naples, il s'aboucha avec les savants qui florissaient alors dans ces deux villes, puis il parcourut la Sicile et Malte, mais sans presque s'y arrêter (1); enfin il se transporta à Bâle, où il reçut, en 1645, le bonnet de docteur des mains de Jean-Gaspar Bauhin.

Retourné en Danemark l'année suivante, ses talents et l'honorable réputation dont son père jouissait lui firent accorder, en 1647, la chaire de mathématiques, et en 1648, celle d'anatomie. Juste appréciateur de son haut mérite, le collége des médecins de Copenhague lui conféra la dignité de doyen perpétuel, qui était occupée avant lui par Thomas Finck, père de sa mère. Il ne cessa de remplir avec zèle toutes les fonctions de ses places jusqu'en 1661, époque où, décoré du titre de professeur honoraire, il se retira à Hagestædt, auprès de Copenhague. C'est dans ce lieu que l'attendait un sinistre bien cruel pour un savant : en 1670, un incendie dévora tout à la fois sa maison, sa riche bibliothèque et ses manuscrits. Tout en déplorant cette fatale et irrémé-

(1) Il eut néanmoins le temps d'y publier en Sicile l'écrit suivant : *Anevrysmatis dissecti anatomica historia*. Palerme, 1644, in-4° : à moins qu'on ne l'ait imprimé pendant son absence.

diable perte, Bartholin la supporta néanmoins avec courage. Touché de son infortune, le roi Christian V tâcha de l'adoucir en accordant à Bartholin le titre de premier médecin, et en l'exemptant de tous impôts. L'Académie, partageant aussi sa douleur, s'empressa de lui offrir l'inspection de sa bibliothèque, et il devint encore assesseur du haut conseil de Danemark en 1675. Il avait été quatre fois recteur de l'université. Ce fut au milieu de ces honneurs, et entouré de l'estime générale de ses contemporains, que Bartholin termina sa glorieuse carrière le 4 décembre 1680, et non pas en 1665, comme le dit Mercklin. Il était alors dans sa soixante-cinquième année.

De toutes les sciences auxquelles Bartholin consacra ses veilles, ce fut l'anatomie qui attira le plus spécialement son attention. Il la cultiva avec un soin tellement minutieux, qu'il y fit d'importantes découvertes, et détruisit plusieurs erreurs qui avaient eu jusqu'alors une influence fâcheuse sur la physiologie et la thérapeutique. Ainsi on lui doit la démonstration des vaisseaux lymphatiques, entrevus d'abord par Aselli, et qui furent mis également en lumière à peu près en même temps que Bartholin, par le suédois Olaüs Rudbeck, à qui même plusieurs anatomistes attribuent, non sans raison, l'antériorité de la découverte. Si, du reste, Bartholin n'en est point l'inventeur, on peut le mettre au nombre de ceux qui ont défendu avec le plus de chaleur la doctrine des vaisseaux lymphatiques contre les attaques violentes et réitérées de Harvey, de Riolan, de Horstius et de Hoffmann. C'est ainsi qu'il enleva au foie le rôle par trop important qu'on lui faisait jouer

depuis Galien, en le considérant comme l'organe de la sanguification.

Malgré les vives critiques de Harvey contre les vaisseaux lymphatiques, la découverte de la circulation par l'anatomiste anglais, reçut l'entière approbation de Bartholin, qui, l'un des premiers, s'efforça de prouver la réalité et l'extrême importance de cette fonction vitale nouvellement mise au jour. De plus, il a donné une bonne description des glandes surrénales. Il a démontré que la vessie est mise en action par des fibres musculeuses, que l'épiderme est une membrane dénuée de toute organisation, etc. En un mot, il a enrichi l'anatomie d'une foule d'observations de détail, qui contribuèrent beaucoup à perfectionner la science de l'homme physique.

Mais s'il apporta de nombreux éclaircissements à cette science, il ne la débarrassa pas complétement de bien des erreurs. Il serait superflu de les indiquer ici. Il me suffira de déclarer qu'en général Bartholin partagea avec les médecins même les plus érudits de son temps le défaut d'une excessive crédulité, comme l'exprime Haller par ces paroles: *Vir facillimus in recipiendis historiis et mirè credulus;* ce qui tient sans doute à ce qu'il négligea presque entièrement la pratique de la médecine pour se livrer à la méditation du cabinet. Il croyait aussi un peu trop à l'influence des astres sur le corps humain, aux présages que l'on pouvait tirer de l'apparition des comètes, etc. Il ajoute foi à cette anecdote qui attribue au roi de Norwége Olaüs la guérison d'un homme scrofuleux, obtenue en l'année 1023, par la simple apposition des mains sur le col du malade. Il admet aussi qu'un fœtus peut être expulsé

par la bouche d'une femme. Veut-on d'autres exemples de la crédulité de Bartholin? Il ne doute pas qu'il n'y ait des coqs qui pondent, des femmes qui accouchent d'un œuf, des filles qui mettent au monde des loirs : il regarde comme réelle l'existence des syrènes, d'os de géants, d'une dent de fer qu'il avait vue dans la bouche d'un Italien, etc. En parlant des médecins qui ont cultivé la poésie, il cite des cantilènes d'Islande qui avaient la singulière propriété de chasser le diable.

Habitué aux applaudissements de ses nombreux élèves et d'une foule de savants étrangers, Bartholin supportait difficilement les atteintes de la critique; la moindre contradiction mettait aussitôt en jeu son extrême susceptibilité : de là le ton d'aigreur qui règne dans toutes ses discussions scientifiques ou littéraires. Il faut convenir pourtant qu'il méritait en grande partie les éloges qui lui ont été adressés, et l'on doit lui pardonner ses accès de vivacité en faveur des services signalés qu'il a rendus à la science. Car enfin il fut en quelque sorte le fondateur de l'anatomie pathologique, dont le premier il sut apprécier la haute importance relativement au diagnostic et au traitement des maladies (1). Il donna aussi une forte impulsion à l'étude de l'anatomie comparée, en disséquant toutes sortes d'animaux et en ajoutant des faits nouveaux à la masse de ceux qui étaient connus. Écrivain infatigable, telle fut sa fécondité, qu'il mit au jour plus d'ouvrages qu'il ne

(1) Le plus précieux de ses manuscrits dévorés dans l'incendie de sa bibliothèque était une collection considérable de faits d'anatomie pathologique soigneusement rassemblés pendant trente ans de dissections.

compta d'années, et tous se font remarquer par la clarté et l'élégance du style.

Ses œuvres réunies ont été publiées à Copenhague, en dix-huit volumes in-8°. Quant à ses écrits relatifs à la numismatique, ils se réduisent à peu de chose.

C'est dans les *Acta Hafniensia* qu'ils sont consignés. Le deuxième volume de cet ouvrage périodique renferme, sous le titre de *Variæ antiquitates Danicæ*, p. 97-102, un mémoire concernant quelques médailles antiques trouvées dans le royaume de Danemark. La première, qui est en or, et a la valeur et le diamètre d'un ducat, présente une bélière, propre à la suspendre au col, comme si c'était une amulette. Voici la description qu'en donne Bartholin. L'une de ses faces est sans type : l'autre représente un cavalier cuirassé, sans qu'on puisse deviner quel est son nom. Des caractères runiques entourent la figure ; mais ni Bartholin, qui les a fait imprimer dans son mémoire, ni les savants versés dans cette littérature et qu'il a consultés, n'ont pu en donner l'explication. Le cavalier porte un casque, qui paraît orné de pierres précieuses, une chlamyde chargée de broderies, un triangle sur la poitrine, et la figure d'une brebis sur le bras : il a devant lui un oiseau et une croix. Bartholin soupçonne que c'est une amulette, signalée par des mots et des caractères magiques. Cependant, d'après une correspondance adressée d'Islande à Guil. Wormius, on a essayé d'expliquer ces caractères, et l'on a cru pouvoir les traduire par les mots suivants : *Vir Halle dilapidavit bona sua,* explication qui me paraît si peu satisfaisante, qu'il eût mieux valu y renoncer.

Une autre médaille d'or, entièrement semblable à la première, mais privée de caractères runiques, fut trouvée dans le lac d'Esserom pendant une chasse royale : elle est conservée dans le musée des antiques. Bartholin pense qu'on doit également la considérer comme une amulette. Je ne partage point l'opinion de ce savant; car les amulettes n'étaient point ordinairement en or. Peut-être approcherait-on davantage de la vérité, en attribuant ces médailles à la franc-maçonnerie, qui, comme chacun sait, a le triangle pour principal symbole.

La description de Bartholin, que je viens de reproduire, me semble devoir être modifiée, d'après l'inspection de la gravure (1). Celle-ci, en effet, si elle est exacte, représente non pas un cavalier complet, mais un buste humain posé sur un cheval, dont la tête, grossièrement figurée, est plus petite que celle de l'homme. Ensuite le cavalier ne porte point un casque, mais bien évidemment une couronne enrichie de pierreries; on ne voit point sur son bras la brebis annoncée; on aperçoit dans le champ, à droite un C, à gauche un triangle, qui n'est point fixé sur la poitrine, *in pectore*, comme le dit Bartholin, et qui est peut-être un delta Δ. Telle est la rectification que la vue de la gravure m'a inspirée; mais elle n'avance pas beaucoup la solution de la question, puisqu'il est impossible de déchiffrer les caractères runiques. Quoi qu'il en soit, je serais porté à croire que cette médaille, au lieu d'être une amulette, offre l'effigie d'un ancien roi scandinave, c'est-à-dire des pays septentrionaux de l'Europe.

(1) *Observat.* 36.

Bartholin parle encore de diverses autres monnaies, qui furent trouvées dans l'île de Laland, en labourant la terre. Il a observé spécialement deux de ces pièces, qui lui ont paru curieuses et dignes d'être gravées. L'une représente à l'avers la figure d'un roi avec le sceptre à la main, et la tête couverte d'un casque. Quoique la légende soit détruite en partie, Bartholin pense que c'est Canut IV, qui fut canonisé, dans le onzième siècle, à cause des grands avantages et priviléges qu'il accorda au clergé. Le revers offre une croix ornée et une inscription fautive, mais qui semble désigner la province anglaise de Lincoln, dans laquelle saint Canut fut en grande vénération. — L'autre pièce de monnaie a été frappée évidemment par l'empereur Conrad III, puisqu'on distingue très-bien les mots IMP. CHVONRADVS, avec une croix dans le champ, et le mot PILIGRIM, divisé en quatre parties, occupant chacune un canton de la croix. Au revers, est un temple pentastyle surmonté d'une croix, avec la légende COLONIA SANCTA. Bartholin présume que cette colonie fut composée d'hommes pieux, qui se fixèrent en Orient, où ils avaient accompagné l'empereur Conrad dans son expédition contre les Turcs, et que ce prince fit frapper cette médaille en mémoire de ce qu'il avait facilité aux dévots pèlerins le voyage de Jérusalem et de la Terre sainte. Quant au mot PILIGRIM, je renonce, ainsi que l'auteur, à en donner l'explication.

Le troisième volume des *Acta Hafniensia* (1) fait mention de plusieurs monnaies trouvées dans le pays des Cimbres (les bords de la mer Baltique). Quel-

(1) *Observat.* 29, p. 60 *sqq.*

ques-unes portent, à l'avers, la légende *Philippi*, avec des fleurs de lis, et au revers *Turonus civis*. Nul doute qu'elles n'appartiennent à Philippe-Auguste, roi de France, qui le premier prit les lis pour insignes, et les substitua aux abeilles. Bartholin remarque judicieusement que le *Mercure de Copenhague*, rédigé par Daniel Pauli, homme d'ailleurs fort honorable, a eu tort d'attribuer ces monnaies à Philippe, roi d'Espagne. Bartholin parle encore d'autres monnaies d'or et d'argent trouvées sur les bords de la Baltique, mais dont il renonce à donner la description, parce qu'il n'a pu en lire les caractères obscurs ou effacés.

CHAPITRE XXIII.

PETIT (Pierre).

On remarque avec étonnement que les biographes ne s'accordent point sur l'époque de la naissance d'un savant qui eut l'insigne honneur d'être compris dans la pléiade des poëtes latins du XVII[e] siècle : les uns fixent cette époque à l'année 1617, d'autres à 1629. On sera porté naturellement à adopter la première date, si l'on considère qu'il fallut une longue vie à cet auteur pour composer et publier les nombreux écrits sortis de sa plume. Mais ce qui met fin à toute incertitude, c'est son épitaphe, qui le déclare en toutes lettres plus que septuagénaire.

Pierre Petit vit le jour à Paris : son père, qui était greffier de l'abbaye de Saint-Victor, mit tous ses

soins à lui procurer une éducation distinguée, et il y réussit complétement. Ses études terminées, le jeune Petit se rendit à Montpellier pour suivre les cours de la Faculté de médecine, et il s'y fit recevoir docteur. Revenu à Paris, il désirait s'y livrer à la pratique de son art; mais comme il ne pouvait, d'après les anciens statuts, en obtenir la permission qu'après avoir justifié de sa capacité, il se présenta, en 1660, pour subir l'examen exigé. Un libelle de cette époque prétend que Petit se tira fort mal de cette épreuve, et qu'on ne lui accorda que par grâce le grade de bachelier. On sera fort éloigné d'ajouter foi aux paroles d'un libelliste, lorsqu'on aura pris une idée des savants ouvrages de Petit, à moins qu'on ne suppose que les membres de la Faculté de Paris n'eussent formé le dessein, par jalousie ou autrement, de lui susciter des embarras.

Emporté par sa passion pour l'étude de la philosophie et des belles-lettres, il ne tarda pas à négliger la pratique de sa profession, et même à l'abandonner entièrement, pour se charger de l'éducation des enfants du premier président de Lamoignon. Il eut ensuite le bonheur de rencontrer un protecteur qui pourvut libéralement à ses besoins; ce nouveau Mécène était Nicolaï, premier président de la chambre des comptes. Alors Petit put se livrer tout entier à la culture des lettres et de l'antiquité : philosophie, poésie, physique, science médicale, philologie, numismatique, il parcourut la sphère de toutes ces connaissances élevées. Ses compositions poétiques obtinrent spécialement de tels succès, qu'ils lui méritèrent son admission au nombre des poëtes latins dont on forma la *pléiade de Paris*, ainsi nommée

pour la distinguer d'avec celle de Rome. Cette pléiade de Paris était composée de sept membres : Rapin, Commire, La Rue, Santeul, Ménage, Duperrier et Pierre Petit, qui tous s'étaient noblement exprimés dans la langue de Virgile.

Petit avait contracté des liaisons intimes avec plusieurs savants de l'époque, particulièrement avec Ménage (1) et Baudelot de Dairval (2). Il était d'un âge assez avancé lorsqu'il se maria. Doué d'un esprit fécond et subtil, il avait le jugement prompt et le caractère irascible ; mais, suivant le rapport de l'abbé Nicaise, qui était son ami, il se calmait facilement, s'excusait de ses vivacités, et devenait plus équitable envers ceux contre lesquels il s'était emporté. Très-savant dans les lettres grecques, Petit affectionnait surtout Platon, Aristote et Plutarque. Autant il était hostile à la doctrine de Descartes, qu'il a beaucoup trop maltraité, en restant son inférieur, autant il se montrait ardent défenseur de celle des péripatéticiens ; il avait même composé sur cette dernière un lexique, qui n'a pas été publié. Petit mourut à Paris,

(1) Il contribua avec les célèbres Huet et Bochart à enrichir de recherches philologiques l'édition de Diogène de Laërte, donnée en grec et en latin par Ménage. Amsterdam, 1692, 2 vol. in-4°.

(2) Baudelot de Dairval, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *De l'utilité des voyages.* (Paris, 1693, 2 vol. in-12.) Si l'on s'en rapportait à ce titre, on croirait qu'il n'est question que de pérégrination ; mais l'on serait dans la plus grande erreur, car le livre est purement archéologique, puisqu'il traite d'un bout à l'autre de ce qui concerne les médailles, inscriptions, statues, bas-reliefs, dieux lares, peintures anciennes, pierres gravées, cachets, anneaux, manuscrits, etc. : et, pour tout voyage, l'auteur s'était transporté de Paris à Dijon. En tête du 1er volume, on trouve une pièce de vers latins adressée à Baudelot par son ami Petit.

le 12 décembre 1687, dans sa soixante-onzième année. Il était membre de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Son tombeau devait être orné d'une épitaphe composée par l'abbé Nicaise ; mais ce projet ne fut pas exécuté, peut-être à cause de la longueur de l'inscription. Elle se trouve dans Eloy ; je crois devoir la reproduire, parce qu'elle peint assez fidèlement l'homme :

Adsta viator et pellege.
In hoc vertice Parnassi parisiensis
Eximius poeta,
Pleadis clarissimum sidus,
Asyli Patavini ornamentum,
PETRUS PETITUS
Positus est
Ex adverso Renati Cartesii,
Insignis peripateticus, Medicus, Philologus,
Sibyllæ, Amazonum, Nympharum, Vatumque præco magnificus.
Scaligeris, Salmasiis, Casaubonis
Æquiparandus.
Adeste musæ omnes
Et alumno carissimo
Parentate mecum et flores spargite ;
Adeste pii et preces fundite.
Obiit septuagenario major idib. decemb. 1687.
Claudius Nicasius
Divionensis
Ex debito amicitiæ.

L'abbé Nicaise pense qu'en prenant en considération l'immense érudition de Petit et la variété de ses connaissances, on pourrait lui appliquer ce qui a été dit de quelques savants, spécialement de Pic de la Mirandole :

Hic stupor est mundi, qui scibile discutit omne.

Adrien de Valois, faisant allusion à la taille et au nom de Petit, a écrit ce distique :

Corpore tu parvus, parvus quoque nomine ; verùm
Et famâ et scriptis maximus unus eris.

D'autres pièces latines et grecques ont encore célébré la mémoire de Petit, qui, à l'époque où il vécut, fut l'ornement de la république des lettres. La *Biographie médicale* s'est bornée à lui accorder quatre lignes !

S'il eut pour amis des hommes distingués par leur mérite et leur savoir, il s'était aussi attiré plusieurs graves adversaires, à cause de son esprit caustique, irritable, et de son penchant pour les disputes littéraires. Outre ses ouvrages imprimés, Petit a laissé dans ses papiers un grand nombre de manuscrits (plus de quarante), dont l'abbé Nicaise nous a conservé les titres, mais qui n'ont point vu le jour, parce que les uns étaient trop imparfaits et les autres à peine ébauchés.

Avant de parler de sa dissertation *sur les Amazones*, dans laquelle Petit a traité la numismatique relative à ces femmes belliqueuses, je ferai une revue rapide de quelques-uns de ses écrits.

De motu animalium spontaneo liber unus. Paris, 1660, in-8° de 176 pages.

Je ne cite ce livre que pour la dédicace adressée à Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, et dans laquelle Petit s'exprime avec une franchise et une sincérité peu communes. Il peint de la manière suivante leur position respective : « A vous, dit-il, la pompe des mots, l'éloquence

« de Démosthènes ou de Cicéron; à nous un style
« bref et privé d'ornements. A vous l'ambition, les
« dignités, les honneurs; nous, philosophes, nous
« plaçons au-dessus de tout la recherche et la con-
« templation de la vérité. Vous vous plaisez au mi-
« lieu des affaires, du bruit, de la multitude; nous,
« au contraire, nous soupirons après le repos, la
« solitude, le silence. Connaissant néanmoins votre
« goût pour Aristote, ce prince des philosophes, et
« pour ses interprètes, tant grecs que latins, qui
« non-seulement embellissent votre riche biblio-
« thèque, mais encore qui font souvent le charme
« de vos savantes lectures, c'est cette considération
« qui m'a porté à vous dédier mon livre, convaincu
« que vous l'accepteriez avec bienveillance, et que
« votre vaste érudition ne reculerait pas même de-
« vant un sujet qui vous est peu familier, etc. »

Ce livre contient bien des erreurs, précisément parce que l'auteur s'appuie uniquement sur l'autorité d'Aristote. Il serait trop long de réfuter les arguments qu'il entasse pour faire prévaloir une théorie surannée et insoutenable.

Dans son ouvrage intitulé : *De lacrymis libri tres*, Paris, 1661, Petit rappelle d'abord que les grands orateurs n'ont point dédaigné l'influence des larmes et en ont fait souvent usage comme d'une ancre de salut, pour persuader, toucher, émouvoir leurs juges. Mais sa physiologie lacrymale manque d'explications vraies, et renferme d'étranges paradoxes. Il prétend, par exemple, que ceux qui pleurent ont la voix plus aiguë, et que ceux qui rient l'ont plus grave; que les larmes répandues en pleurant sont chaudes, et qu'au contraire celles des gens qui rient sont

froides, d'où il tire cette curieuse conséquence, que les individus qui rient beaucoup vieillissent plus rapidement que les autres. Il me semble que le contraire pourrait se soutenir avec plus de chances de succès. Le culte en quelque sorte superstitieux que professait Petit pour les anciens l'a conduit à de nombreuses erreurs, parce qu'il regardait comme une espèce de profanation de déserter leur cause, de rompre avec les opinions de Platon et d'Aristote, personnages auxquels j'ai voué depuis longtemps une admiration profonde, mais qui pourtant, malgré la haute portée de leur génie, ne peuvent, à mes yeux, faire autorité dans la science médicale.

C'est encore pour défendre Aristote, sous la bannière duquel il marche constamment et se met à l'abri, que Petit a pris la plume contre la philosophie de Descartes. Il n'emploie pas moins de quatre longues dissertations pour foudroyer les opinions du philosophe français : il ne trouve pas non plus d'expressions assez sévères pour envelopper dans la même réprobation la doctrine d'Épicure (1). Mais en voulant réfuter l'un et l'autre, il est tombé lui-même dans de fâcheuses méprises, en sorte que sa prolixe réfutation n'est pas plus admissible que les principes erronés de Descartes.

Miscellanearum observationum libri quatuor. Utrecht, 1682, in-8°. Ces mélanges sont consacrés à la philologie, aux belles-lettres, à l'histoire an-

(1) Pour apprécier ces deux philosophes, on n'a qu'à lire le mémoire de M. le Dr J. A. Rochoux, intitulé : *Epicure opposé à Descartes*. Paris, 1843, in-8°. — Ce mémoire est remarquable par l'érudition, par la franchise, la verve de la critique et par un esprit d'indépendance rare dans les matières de controverse.

cienne et à la philosophie. Corrections de textes, explications de passages difficiles, obscurs ou corrompus, conjectures nouvelles, critiques rationnelles, opinions rectifiées, significations de mots, lacunes comblées, erreurs redressées, interprétations plus ou moins judicieuses, suppléments aux endroits mutilés : tels sont les objets divers traités dans ce volume, qui a plus de trois cents pages. C'est, comme on le voit, de l'érudition pure, qui s'applique à une foule d'auteurs grecs et latins, philosophes, poëtes, historiens, naturalistes.

Je ne puis m'empêcher de m'arrêter un instant sur les compositions poétiques, qui firent admettre Petit dans la pléiade de Paris. Elles ont pour titre : *Selectorum poematum libri duo.* Paris, 1683, in-8°. J'en citerai quelques-unes, en choisissant les plus courtes.

I. *Cynogamia*, ou les amours de Cratès et d'Hipparchie. On sait que Cratès était un philosophe cynique, contrefait, bossu, qui, malgré quelques travers d'esprit et un extérieur ridicule, possédait des qualités éminentes qui furent appréciées par les habitants d'Athènes et lui valurent une grande considération. Sa laideur, sa difformité, son âge déjà avancé et son état de misère ne l'empêchèrent point d'inspirer de l'amour à Hipparchie, jeune fille qui était d'une très-bonne famille de Maronée en Thrace, et qui voulut l'épouser, quoiqu'il fît tout son possible pour l'en détourner, et qu'elle fût recherchée en mariage par un concours de jeunes gens distingués.

Le poëte se sert ici de l'intervention de Pallas, qui s'intéressant au sort des philosophes et de Cratès en

particulier, quitte le séjour céleste, se transporte dans l'île de Chypre, aborde Vénus et emploie toute son éloquence pour rendre la déesse des amours favorable au philosophe et la faire consentir à son union avec la belle Hipparchie. Vénus sourit à cette demande, embrasse Pallas et lui communique ses projets : elle donnera à Cupidon la voix, l'extérieur et la tenue de Cratès, et, après s'être introduit chez Hipparchie à l'aide de ce déguisement, il embrasera des feux de l'amour tous les organes de la jeune fille. Le poëte nous fait assister à la toilette de Cupidon qui, après avoir déposé son arc, son carquois, son flambeau et ses ailes, hérisse ses membres de poils rudes, laisse tomber sur sa poitrine une longue barbe, prend pour vêtement une simple couverture, charge son épaule d'une besace, arrondit son dos en bosse, et s'appuie sur un bâton pour assurer sa marche chancelante. Ainsi déguisé, Cupidon se présente dans la maison d'Hipparchie, et lui adresse un discours de haute philosophie, dont l'éloquente exposition fait oublier à la jeune fille la laideur et la difformité de Cratès, et lui inspire l'ardent désir d'adopter ses principes et d'unir en même temps son sort au sien. Ce qui eut lieu, malgré les représentations et les larmes de sa mère qui, dans ses imprécations, dévoue aux dieux infernaux la secte entière des Cyniques.

Je profiterai de cette occasion pour repousser les indécents détails inventés par quelques auteurs, notamment par Diogène de Laërte (1) sur les témoignages de tendresse que les deux époux se seraient

(1) *De vitis philosoph.*, lib. VI, cap. 7.

donnés en public. Cette assertion est une fable inventée à plaisir, et dont notre poëte ne s'est point rendu complice ; car il fait intervenir la présence d'un nuage épais qui, créé par Minerve, enveloppe comme d'un voile impénétrable les mystères du lit conjugal. Je n'en dirai pas davantage sur ce petit poëme, dont la lecture m'a été très-agréable, parce qu'il offre de véritables beautés, qu'il abonde en images exprimées en vers harmonieux, et qu'il exhale en quelque sorte un parfum de belle et antique latinité.

II. *In blattam.* Ici le poëte déplore vivement les ravages causés par la blatte ou mite, cet insecte audacieux qui s'acharnant à ronger les livres, détruit ainsi les plus belles productions du génie. On se consolerait facilement, dit-il, si l'animal, en prenant sa pâture, avait l'instinct de ne s'adresser qu'aux ouvrages indignes de vivre. Du reste, ajoute-t-il, il est juste d'accuser notre indolence, notre insouciance, plutôt que la voracité des mites ; car c'est pendant le sommeil des livres, lorsque nous négligeons de leur donner de l'air et du mouvement par la lecture, que l'insecte opère son travail destructeur.

III. *In bibliotaphum.* Le mot *facit indignatio versum* peut s'appliquer ici au poëte qui, armé du fouet de la satire, en frappe impitoyablement certains hommes, dont l'égoïsme les porte à cacher et enfouir, comme dans un tombeau, tous les livres de leur bibliothèque, au risque de les rendre complétement stériles et même de les exposer à la destruction. J'abrége beaucoup ce morceau en le traduisant. « A « quoi bon, s'écrie le poëte, ensevelis-tu sous une « triple clé d'innombrables volumes somptueuse-

« ment habillés, que tu n'ouvres jamais, et qui sont
« absolument perdus pour le monde savant, puisque
« tu défends même de puiser à ces sources sacrées?
« Tu es comme l'aveugle devant un tableau, comme
« le sourd en présence de musiciens. Tu ne sais
« donc pas qu'en condamnant à une prison téné-
« breuse tant de richesses littéraires, c'est comme
« si tu plongeais des vivants dans la tombe. Du
« moins secoues la poussière qui couvre tes livres,
« détruis les animaux qui les rongent, et mets-toi
« courageusement en relation avec ton trésor. Ou
« plutôt, si tu en crois un ami, vends tes livres,
« vends-les tous, et cache tes écus dans ta cas-
« sette. » Telles sont les idées principales contenues dans cette pièce de vers, où le sentiment de l'objurgation s'exprime avec une verve poétique capable de faire monter la rougeur au front du bibliotaphe le plus incurable.

Ce recueil offre un grand nombre d'autres morceaux variés, des poëmes sur Codrus, sur le thé, sur la boussole; des odes, des élégies, des idylles, des satires, des épitaphes, des inscriptions, des panégyriques, etc.

Nous avons encore de Petit un livre sur les mœurs des anthropophages, une dissertation sur le *Nepenthès* d'Homère, des commentaires sur Arétée de Cappadoce, etc.

J'aborde maintenant la partie numismatique. Elle est contenue dans l'ouvrage intitulé : *De Amazonibus dissertatio, quâ an verè exstiterint, necne, variis ultrò citròque conjecturis et argumentis disputatur.— Multa etiam ad eam gentem pertinentia, ex antiquis monumentis eruuntur atque illustrantur.* Paris, 1685,

in-12. Amsterdam, 1687, pet. in-8° de 400 pages, fig. La seconde édition, plus ample et plus correcte que la première, est dédiée à Baudelot de Dairval, ami de l'auteur (1).

En voyant ce titre, le lecteur se pose naturellement cette question : Les Amazones ont-elles réellement existé? Petit se charge de la réponse, et déclare que, pour lui, l'histoire des Amazones n'est point fabuleuse : d'ailleurs, ajoute-t-il, il faut convenir que les fables ne doivent pas être entièrement méprisées; car elles n'auraient pu être écrites ni transmises à la postérité, si elles n'eussent renfermé rien de vrai (2). Puis, sans réfléchir à ce qu'un pareil raisonnement offre de captieux et d'erroné, il s'attache à réfuter l'opinion de Strabon, qui regarde comme impossible l'existence d'un gouvernement ou d'une république uniquement composée de femmes.

L'opinion de l'illustre géographe grec me paraît avoir trop de poids pour que je ne reproduise pas exactement les termes dans lesquels il l'exprime. Strabon rappelle d'abord que, suivant certains écrivains, les Amazones occupaient les montagnes qui dominent l'Albanie, et que, suivant d'autres, elles habitaient le voisinage du. mont Gargare, au pied septentrional du Caucase. « On rapporte qu'elles « s'étaient rendu très-familier l'exercice du cheval,

(1) Traduite en français sous le titre de *Traité historique sur les Amazones*. Leyde, 1718, 2 vol. in-12, avec les mêmes figures que celles de 1687, plus une carte géographique. On peut reprocher au traducteur un style peu soigné et la suppression de tous les passages grecs cités par Petit.

(2) *Cap.* I, p. 7.

« et que, pour n'être point gênées dans les mou-
« vements brusques et violents qu'exige l'art de la
« guerre, elles brûlaient à leurs filles la mamelle
« droite ; ce qui donnait plus d'aisance au bras
« pour tirer de l'arc, lancer le javelot, manier
« l'épée et le bouclier. Elles se faisaient des vête-
« ments avec les peaux des bêtes sauvages qu'elles
« tuaient à la chasse. Voici le moyen dont elles
« se servaient pour perpétuer leur race : elles choi-
« sissaient deux mois du printemps pour gravir la
« montagne qui les séparait des habitants du Gar-
« gare ; ceux-ci, de leur côté, suivant une ancienne
« coutume, allaient au-devant d'elles ; puis, après
« avoir offert ensemble des sacrifices, ils se mê-
« laient avec les Amazones pour en procréer la
« race, et cela se passait dans l'obscurité, de ma-
« nière que le hasard seul présidait à la rencontre
« des sexes. Lorsque de cette promiscuité nais-
« sait une fille, les Amazones la nourrissaient ; si
« c'était un garçon, elles l'envoyaient à quelque
« habitant du mont Gargare, qui lui donnait de
« l'éducation, et le regardait comme son propre
« fils (1). »

D'après cette relation, il faut supposer deux choses : 1° que les montagnards qui se prêtaient si volontiers à perpétuer la race des Amazones, manquaient de femmes, ce qui est peu probable : car si, en effet, ils avaient été mariés, nul doute que leurs femmes se seraient vivement opposées à cette infidélité périodique ; 2° que les Amazones, après avoir cohabité pendant deux mois avec leurs voi-

(1) *Strab. lib.* XI, pag. 347, éd. Casaubon, 1587, in-fol.

sins, devaient s'imposer une continence absolue durant les dix autres mois de l'année; deuxième supposition, qui n'est guère plus admissible que la première.

Quoi qu'il en soit, Strabon ajoute : « Qui croi-
« rait qu'une armée, une ville, une nation puisse
« exister sans hommes? Que des femmes aient en-
« trepris des expéditions militaires chez leurs voi-
« sins, et qu'après les avoir soumis, elles se soient
« avancées dans l'Ionie, et aient même envoyé des
« troupes à travers la mer jusque dans l'Attique?
« C'est comme si l'on disait que, dans ce temps-là,
« les hommes étaient des femmes, et les femmes
« des hommes. Et, pour augmenter sans doute
« l'admiration et la confiance des anciens et des
« modernes, on rapporte qu'elles bâtirent plusieurs
« villes, auxquelles elles donnèrent les noms d'É-
« phèse, de Smyrne, de Cume, de Myrina, de
« Paphos, et fondèrent aussi d'autres monuments.
« Quant à la ville de Themiscyre, aux campagnes
« qui avoisinent le Thermodon, et aux montagnes
« qui les dominent, tout le monde en attribue l'oc-
« cupation aux Amazones; mais elles en furent ex-
« pulsées, et maintenant on n'a sur leurs destinées
« que des rapports vagues et peu nombreux. Ce
« qu'on raconte de Thalestris leur reine, qui serait
« allé trouver Alexandre en Hyrcanie pour avoir de
« sa race, est si peu certain, que les nombreux
« écrivains connus par leur attachement à la vé-
« rité, ne font aucune mention de cet événement,
« et ceux qui en parlent ne sont point d'accord
« entre eux. Clitarque déclare que Thalestris partit
« des Portes Caspiennes et du Thermodon pour

« joindre Alexandre; mais depuis les Portes Cas-
« piennes jusqu'au Thermodon, on compte plus
« de six mille stades (1). Ceux qui ont imaginé ce
« conte ont probablement plus approché de l'adu-
« lation que de la vérité (2). »

Plus loin, Strabon donne une description détaillée de l'ancien pays des Amazones, dont Themiscyre, la principale ville, était située dans une plaine arrosée et rendue très-fertile par le fleuve Thermodon, en sorte que la contrée était couverte de végétaux de toute espèce propres à la nourriture, et abondait en bœufs, chevaux, gibier, etc. Aussi n'avait-elle jamais souffert les horreurs de la famine (3).

Cet extrait du premier géographe de l'antiquité m'a paru nécessaire pour porter un jugement éclairé et impartial sur les opinions de Petit. Strabon, d'ailleurs, était né à Amasie, ville peu éloignée du pays attribué aux Amazones; et lui, qui savait si bien remonter à l'origine des peuples et aux lieux qu'ils occupaient; lui qui avait recueilli tant de faits durant ses longs voyages dans les trois parties du monde connu, doit plus que tout autre historien inspirer la confiance.

On ne peut pas en dire autant de Quinte Curce, auteur qui doit être lu avec précaution, à cause de son inexactitude, ainsi que de ses récits fabuleux et exagérés. Voici comment il raconte l'entrevue de Thalestris avec Alexandre : « Interrogée quelles sont
« ses intentions, la reine avoue sans hésiter que

(1) Plus de deux cent vingt-six lieues.
(2) *Strab. lib.* XI, pag. 348.
(3) *Strab. lib.* XII, pag. 377.

« c'est pour avoir commerce intime avec le roi de « Macédoine; que si de ce rapprochement naît une « fille, elle la gardera; si, au contraire, c'est un « mâle, elle le rendra à son père. Ses vœux ayant « été exaucés, elle resta avec le roi pendant treize « jours, après lesquels ils se séparèrent, Thalestris « pour retourner dans ses états, et Alexandre pour « continuer sa route vers la Parthienne (1). »

Ce récit peut être considéré comme une production tout à fait romanesque, surtout lorsqu'on se rappelle certain passage où Quinte Curce avoue ingénument qu'il copie plus de faits qu'il n'en croit, et qu'il ne peut affirmer les choses dont il doute, ni retrancher celles qu'il a apprises : *Equidem plura transcribo quàm credo; nam nec adfirmare sustineo de quibus dubito, nec subducere quæ accepi* (2). Le savant Sainte-Croix, qui avait profondément étudié Quinte Curce, en porte le jugement suivant : « On « ne saurait être trop en garde, dit-il, contre les « charmes de sa diction : son témoignage ne doit « avoir qu'une autorité très-limitée (3). »

Petit a tenté de réfuter le récit de Strabon, mais en se servant de raisonnements si faibles, qu'ils ne peuvent être adoptés par personne. Son principal argument est celui-ci : L'histoire nous apprend qu'il a existé des femmes fortes, des femmes de génie, qui, placées à la tête des empires, les ont gouvernés avec une bravoure et une prudence supérieures à

(1) *Quint. Curt. lib.* VI, *cap.* 5.

(2) *Lib.* IX, *cap.* 1.

(3) Sainte-Croix, *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre*, p. 37. Paris, 1775, in-4°, 1re édition.

leur sexe. — D'accord : mais cet argument n'en est pas un; car il y a une distance immense entre une souveraine qui a des armées d'hommes à sa disposition, et une reine qui est à la tête d'une république uniquement composée de femmes.

Après avoir combattu sans succès, selon moi, l'opinion de Strabon, Petit s'appuie sur celle d'Hérodote, pour prouver l'existence des Amazones. Voici comment s'exprime à ce sujet le père de l'histoire : je cite le passage entier, parce qu'il peut servir à éclairer la question :

« Les Grecs, après avoir vaincu les Amazones « auprès du Thermodon, quittèrent le pays, em- « portant dans trois de leurs vaisseaux quelques « unes de ces femmes qu'ils avaient pu prendre vi- « vantes; celles-ci, pendant la navigation, attaquè- « rent leurs vainqueurs par surprise et les tuèrent « tous. Mais comme elles ignoraient la manœuvre, « qu'elles ne savaient point se servir du gouvernail, « ni des voiles ni des rames, elles se laissèrent al- « ler au gré du vent, et furent portées vers le Pa- « lus-Méotide, qui est habité par les Scythes libres. « Lorsqu'elles furent débarquées, elles se dirigèrent « vers les habitations, et ayant rencontré un trou- « peau de chevaux, elles s'en emparèrent, les mon- « tèrent et mirent les Scythes à contribution. Ceux- « ci ne savaient que penser de cet événement, parce « qu'ils ne connaissaient ni la langue de ces agres- « seurs, ni la nation à laquelle ils appartenaient, ni « l'espèce de vêtement qui les couvrait : ne sachant « non plus d'où ils venaient, ils crurent que tous « étaient des hommes du même âge. Cependant les « Scythes engagèrent un combat avec ces nouveaux

« venus, et en ayant fait quelques-uns prisonniers,
« ils reconnurent enfin qu'ils avaient affaire à des
« femmes. Ils tinrent conseil, et convinrent de ne tuer
« aucune d'elles, mais d'envoyer vers elles principa-
« lement des jeunes gens en nombre à peu près égal
« au leur, et qui s'arrêteraient dans le voisinage de
« leur camp. S'ils étaient attaqués. ils devaient se
« retirer sans combattre (1), et asseoir leur camp le
« plus près possible du lieu où elles se fixaient. Les
« jeunes gens s'acquittèrent parfaitement de leur
« mission. Chaque jour les deux camps se rappro-
« chaient. C'était le même genre de vie des deux
« côtés : la chasse et la pêche y subvenaient. Vers
« midi, les Amazones, au nombre d'une ou deux,
« avaient l'habitude de s'écarter des autres pour sa-
« tisfaire à leurs besoins : les Scythes s'en étant aper-
« çus, les imitèrent. L'un d'eux ayant abordé une
« Amazone, celle-ci, au lieu de le repousser, lui
« permit tout, et lui fit comprendre par geste de
« revenir le lendemain dans le même endroit, d'a-
« mener avec lui un compagnon, et que de son côté
« elle amènerait une compagne. Le jour suivant, la
« réunion eut lieu, et c'est ainsi que le reste des
« jeunes gens séduisit les autres Amazones. Ensuite
« les deux camps furent habités en commun, cha-
« que époux gardant la femme avec laquelle il avait
« eu les premiers rapports.... Les Amazones ne vou-
« lant pas rester dans un pays qu'elles avaient ra-
« vagé et dont elles avaient distrait les jeunes gens,
« engagèrent ceux-ci à partir pour occuper une au-

(1) Le texte dit le contraire; mais, d'après la remarque d'Henri Étienne, il faut traduire ainsi ce passage.

« tre région : la proposition fut acceptée, et alors
« tous traversèrent le Tanaïs et s'en éloignèrent de
« trois journées de marche en se dirigeant vers l'O-
« rient, et d'autant du Palus-Méotide vers le nord.
« Puis ils s'arrêtèrent, et les femmes reprirent leurs
« anciennes habitudes, d'aller à la chasse avec ou
« sans leurs maris, de monter à cheval, de se battre
« et de porter le même vêtement que les hommes.
« L'institution du mariage fut réglée de la manière
« suivante : aucune fille ne peut prendre un époux
« avant d'avoir tué un des ennemis; d'où il résulte
« que quelques unes ne pouvant satisfaire à la loi,
« vieillissent et meurent sans avoir été épousées (1). »

Il est évident, d'après ce récit d'Hérodote, que les Amazones dont il parle furent mariées ; qu'elles ne se brûlaient ou ne se coupaient point la mamelle droite, qu'elles ne réduisaient point leurs époux à un état servile ; qu'elles se battaient comme eux et prenaient part à leurs expéditions militaires ; enfin qu'elles ne mutilaient point leurs enfants mâles. On conçoit alors l'existence possible de semblables guerrières, qui montraient même d'autant plus de courage et d'intrépidité dans les combats, qu'elles se sentaient soutenues et aiguillonnées par la présence de leurs maris. Voilà certes des Amazones si peu semblables aux autres, qu'on ne peut les confondre avec elles ; et ce passage d'Hérodote me semble tout à fait propre à infirmer plutôt qu'à soutenir l'opinion de Petit.

Cherchant partout des autorités favorables à son système, Petit rapporte ces paroles d'Homère : « Il

(1) Herodot., *Melpom. lib.* IV.

« y a en avant de la ville (Troie) une colline élevée, « qui s'étend dans la plaine, et dont il est facile de « faire le tour en tout sens : les hommes l'appellent « Batiée (1), et les dieux le tombeau de l'agile My- « rine (Amazone). C'est là que les Troyens et leurs « auxiliaires se rangèrent en bataille (2). » Ce moyen de constater l'existence des Amazones me paraît bien faible, pour ne pas dire insignifiant.

La même appréciation peut être imposée à l'autorité d'Apollonius de Rhodes, dont l'ouvrage, d'ailleurs fort estimable, suivant Quintilien, renferme plus d'érudition que de poésie, si l'on s'en rapporte au jugement des plus habiles critiques. Voici l'origine qu'Apollonius attribue aux Amazones. Le dieu Mars ayant eu commerce avec la nymphe Harmonie dans les sombres retraites du bois sacré Acmonien (3), les enfants qui en naquirent furent des filles courageuses et guerrières, auxquelles on donna le nom d'Amazones (4).

Apollonius place la ville de Themiscyre près de l'embouchure du Thermodon, et, un peu plus loin, trois autres villes qui sont habitées par des Amazones. Non loin du rivage de la même contrée est une île déserte (Arétiade), dans laquelle Otrère et Antiope, reines des Amazones, élevèrent un temple en pierre qu'elles consacrèrent à Mars, lorsqu'elles prirent part à l'expédition des Argonautes (5). Les vic-

(1) Βατίεια.

(2) *Iliad.* II, *vers.* 811-815.

(3) D'Acmonia, ville de la grande Phrygie, près du fleuve Thermodon.

(4) Apollonii Rhodii *Argonauticor. lib.* II, *vers.* 990 *sqq.* Edit. F. Didot, 1841, in-8°, *maj.*

(5) *Lib.* II, *vers.* 385 *sqq.*

times qu'elles immolaient à ce dieu n'étaient ni des brebis, ni des taureaux, mais des chevaux copieusement nourris (1). C'est près de cette île que les Argonautes aperçurent un oiseau de grande taille qui, en battant des ailes, lança contre le navire une plume aiguë, dont la pointe vint blesser à l'épaule gauche le divin Oïlée, et lui fit tomber la rame des mains. Un de ses compagnons, voulant le venger, décocha contre un autre oiseau une flèche qui, après l'avoir frappé, fit un circuit et alla s'abattre auprès du navire qui voguait rapidement. Ce ne fut que par de violentes clameurs et le cliquetis de leurs armes que les Argonautes purent mettre en fuite ces dangereux animaux. La blessure d'Oïlée fut soignée par Eribotes, médecin de l'expédition, qui fit l'extraction du trait empenné (2).

Voici un autre passage du même poëme. « Arrivés « à l'embouchure du Thermodon (3), les Argonautes « auraient pu s'arrêter, mais il aurait fallu qu'ils se « battissent contre les Amazones, et le sang aurait « coulé; car ces filles de Mars ne brillent point par « la douceur et ne se piquent pas de respecter le « droit des gens. Heureusement Jupiter envoya un « vent d'occident, dont le souffle propice fit enfler « les voiles; les Argonautes en profitèrent pour quit- « ter ce rivage, où déjà les Amazones de Themi-

(1) *Ibid., vers.* 1175, 1176.

(2) *Ibid., vers.* 1033 *sqq.* Il paraît que plusieurs médecins faisaient partie de l'expédition, et qu'Esculape tenait le premier rang.

(3) La largeur de ce fleuve était de trois plèthres, suivant Xénophon (*Exped. Cyr., lib.* V) : le plèthre ayant 16 toises, cela faisait 288 pieds.

« scyre prenaient les armes avec des intentions hos-
« tiles (1) ».

Comment concilier ce récit avec celui par lequel le poëte nous apprend, six cents vers plus haut (2), que les Amazones firent partie de l'expédition des Argonautes? Il est vrai qu'ici l'auteur nomme seulement les deux reines Otrère et Antiope; il faut alors supposer que ces héroïnes, enflammées de l'amour de la gloire, se séparèrent de leurs compagnes pour partager les périls et l'honneur de cette aventureuse entreprise. J'ignore si d'autres critiques ont fait la même remarque.

Profitons de cette occasion pour dire deux mots, en passant, de cette fameuse expédition, quoiqu'elle appartienne entièrement au domaine de la mythologie (3). Le navire Argo, ainsi nommé parce qu'il fut construit par Argus dans un port de Thessalie (Jolcos), ce navire possédait, dans le cours de son voyage, le don de la parole, et ouvrait quelquefois des avis, parce qu'il entrait dans sa composition du chêne de Dodone, qui avait le singulier privilége de parler. Il fallut l'intervention de Minerve pour sa construction. Les Argonautes qui partirent pour la conquête de la toison d'or, étaient au nombre de 52 à 56 (4). Les plus distingués de ces héros étaient : Hercule, Jason, comme chefs; Tiphys, pilote qui mourut en route; Ancée le Neptunide, son successeur au gouvernail; Orphée, qui, comme chantre sacré des Argonautes, fit pendant le voyage une foule

(1) *Lib.* II, *vers.* 985 *sqq.*; et la trad. de Caussin, p. 162 *sqq.*
(2) *Vers.* 385.
(3) *V.* la trad. de Caussin, p. 38, pour l'époque de cette expéd.
(4) Pour ce dénombrement, *voy.* Caussin, trad. p. 3 *sqq.*

de miracles; Esculape, premier médecin de l'expédition; Lyncée, chargé de signaler les écueils; Echion, éclaireur ou espion; Ethalis, le héraut; Calaïs et Zéthès, qui présidaient aux mouvements de la voilure. Hercule était placé à l'avant du navire; Pélée et Télamon à l'arrière.

Si je voulais amuser le lecteur, je lui parlerais des aventures merveilleuses qui marquèrent la navigation des Argonautes et des obstacles presqu'insurmontables qui en traversèrent le cours, tels que : ces îles mobiles ou rescifs placés à fleur d'eau et qui, au moment du passage des navires, se rapprochaient pour les écraser ; les Harpies, qui faisaient pleuvoir sur les voyageurs des plumes aiguës et meurtrières en guise de flèches, dont heureusement les coups s'amortissaient sur les casques; la conquête de Jason qui, guidé par Médée, remonte le Phase, atteint l'arbre où est suspendue la toison d'or, et parvient à s'en saisir, après avoir endormi le dragon ignivome qui la garde. Le retour du navire offre une série d'événements non moins extraordinaires : ce sont les Macrobiens, qui vivent chacun douze mille mois de cent ans, exempts de toute maladie, puis s'endorment paisiblement du sommeil de la mort; ce sont les chants perfides des Syrènes, dont Orphée détruit la séduisante influence, en leur opposant ses accords mélodieux; ce sont de redoutables géants, dont il faut éviter l'approche; des tempêtes violentes, qui mettent en danger la vie de tous, etc., etc. Les mythographes ne sont point d'accord sur les diverses aventures éprouvées par les Argonautes : les uns, pour rendre leur récit plus intéressant, y ajoutent des péripéties plus ou moins

merveilleuses; d'autres adoptant les mêmes événements, les modifient et les racontent d'une manière différente; quelques-uns y cherchent un sens allégorique, et voient dans l'expédition de ces hardis navigateurs la conquête, non d'une toison d'or, mais d'un commerce lucratif et même de riches mines métalliques voisines de la Colchide et du mont Caucase (1). Cette fameuse expédition des Argonautes a exercé le génie de plusieurs poëtes qui, donnant carrière à leur imagination, n'ont pas manqué d'embellir leur sujet en mettant à contribution toutes les richesses de l'attrayante mythologie des Grecs. L'histoire véritable est donc absolument étrangère à cette relation, qui est à juste titre considérée comme fabuleuse par tous les esprits sérieux. Et puisque les poëtes nous représentent Antiope et Otrère, reines des Amazones, comme ayant pris part à l'expédition des Argonautes, ne devons-nous pas porter sur cette intrépide espèce de *virago* le même jugement que sur les conquérants de la toison d'or, qui sont censés avoir vécu à la même époque, c'est-à-dire quatre ou cinq cents ans avant le siége de Troie?

L'autorité d'Hippocrate étant invoquée par Petit, il convient de soumettre au lecteur les paroles du père de la médecine. « Il existe une nation scythe, « connue sous le nom de *Sauromate*. Elle habite « autour du Palus-Méotide. Les femmes montent à « cheval, tirent de l'arc, lancent le javelot et se bat- « tent contre les ennemis, tant qu'elles sont filles. « Elles ne se marient qu'après avoir tué trois enne- « mis..... Ces femmes sont privées de la mamelle

(1) M. Parisot, *Biogr. univ., partie mythologique.*

« droite, parce que, pendant l'enfance, les mères « ont soin de la brûler, puis d'y appliquer une ma- « chine de fer mammiforme, qui empêche l'accrois- « sement de l'organe : il résulte de là que toute la « force se porte, avec le surplus des humeurs, à « l'épaule et au bras du même côté (1). »

Je ferai observer d'abord que cette dernière conclusion est une véritable hérésie physiologique, qu'aucun raisonnement, qu'aucune expérience ne peut justifier ; et quant au reste des paroles d'Hippocrate, on doit les considérer comme purement traditionnelles, puisqu'elles ne reposent sur aucune base. Une autre remarque à faire, c'est que dans son traité *de articulis*, le vieillard de Cos parle d'une espèce de femmes qui avaient l'horrible coutume d'estropier leurs enfants mâles ; mais il ne fait mention de cette barbarie que pour la traiter de fable : puis il ne donne point à ces femmes le nom d'*Amazones*, mais celui d'*Amazonides*, soit parce qu'elles portaient un costume semblable, soit parce qu'elles menaient le genre de vie attribué aux Amazones, dont elles paraissaient descendre (2).

Petit appelle encore à son secours l'autorité d'Arrien ; mais cet écrivain, tout en croyant que les Amazones ont existé, pense que leur race était éteinte avant l'expédition d'Alexandre-le-Grand, et que si Atropate, satrape de Médie, présenta à ce conquérant quelques guerrières à cheval, ce n'étaient point des Amazones, mais une autre espèce de femmes

(1) Hippocr. *De aere, aquis, locis, cap.* VI, 89, 90.

(2) Coray, trad. *des airs, des eaux et des lieux*, t. II, p. 266. Ce savant hellène ne croit pas non plus à l'existence des Amazones.

barbares habituées à porter des armes et habiles dans l'art de l'équitation (1).

Diodore de Sicile met souvent en scène les Amazones, et leur a consacré plusieurs passages que je vais rapporter, parce qu'ils fournissent à Petit des arguments favorables à ses vues. Diodore commence par déclarer que les récits étranges qui ont été écrits sur le compte des Amazones ressemblent à des fables, μύθοις ὅμοια (2). Puis il continue en ces termes : « Autrefois habitait près du fleuve Thermodon « une nation soumise à l'empire des femmes, et qui « dirigeait les affaires de la guerre et se battait « comme les hommes. L'une d'entre elles exerçait, « *dit-on*, le pouvoir royal et se distinguait par sa « force et son courage. Après avoir formé et disci- « pliné une armée, elle attaque et subjugue quelques « habitants des frontières ; puis ce succès augmen- « tant sa puissance, elle envahit d'autres nations « voisines, se déclare alors fille de Mars, et con- « damne les hommes à tous les travaux domestiques « qui sont du ressort des femmes. Elle porte des lois « par lesquelles les femmes seules sont appelées aux « expéditions belliqueuses, tandis que les hommes « sont maintenus dans une condition humble et « servile. A la naissance des enfants mâles, on les « rendait impropres à la guerre, en leur luxant les « articulations des bras et des jambes. On brûlait la « mamelle aux jeunes filles, afin de ne point gêner « leurs mouvements pendant le combat : c'est même « de cette absence de mamelle que leur vint le nom

(1) Arrian. *Expedit. Alexand.*, p. 291, 292. Leyde, 1704, in-fol., ed. Jac. Gronov.

(2) *Lib.* II, *cap.* 44.

« d'*Amazones* (1). Enfin lorsque la reine, par son « génie et sa science militaire, eut rendu son pou- « voir formidable, elle bâtit, à l'embouchure du « Thermodon, une grande ville, appelée *Themi-* « *scyre*, et l'orna comme une résidence royale. Pen- « dant la guerre, elle entretenait une excellente « discipline dans son armée, et c'est ainsi qu'elle « soumit d'abord à son obéissance tous les peuples « limitrophes en deçà du Tanaïs (2).

« Sa fille, qui lui succéda, se distingua également « par des expéditions militaires brillantes. Ayant « établi son camp au delà du Tanaïs, elle subjugua « tous les peuples qui s'étendaient jusqu'à la Thrace, « et elle les gouverna avec une modération qui lui « concilia toute leur affection. Dans une autre expé- « dition, elle joignit à ses états une grande partie « de l'Asie, et s'avança, par la force de ses armes, « jusqu'à la Syrie. Après sa mort, la nation des « Amazones s'accrut encore en gloire et en puis- « sance, et leur réputation de courage s'étendit dans « le monde entier. C'est après bien des siècles (3) « qu'Hercule fut chargé par Eurysthée d'aller con- « quérir le baudrier de l'Amazone Hippolyte..... « Quelques années plus tard, Penthésilée, la der-

(1) A *priv.*, μαζὸς, mamelle. Plaute fait sans doute allusion à cette privation d'une mamelle, lorsqu'il parle, en plaisantant, d'un soldat, nommé Thérapontiganus, qui, seul dans l'espace de vingt jours, avait subjugué la Perse, la Paphlagonie, l'Arabie, la Syrie, la Lycie, la Libye, et lorsqu'il comprend l'*Unimammie* dans le nombre de ces contrées lointaines, dont plusieurs portent aussi des noms fictifs ou imaginaires, tels que *Peredia*, *Perbibesia*, etc. (*Curculio, act.* III, *vers.* 75, ed. Weise. Leipzick, 1837.)

(2) Diod. Sic., *lib.* II, 45.

(3) *Multis indè seculis.*

« nière reine des Amazones, s'étant transportée au
« siége de Troie, et ayant été tuée par Achille,
« malgré des prodiges de valeur, la puissance de
« ces héroïnes commença à s'affaiblir sensiblement,
« et finit par tomber tout à fait. D'où il résulte que
« les hommes d'une époque plus récente, entendant
« célébrer les hauts faits des Amazones, prennent
« ces relations antiques pour de pures fictions fabu-
« leuses (1). »

On voit, par le commencement du chapitre 45, que Diodore n'affirme rien, qu'il raconte simplement ce qu'il a entendu dire; et la fin du chapitre 46 prouve que, dans des siècles plus jeunes et plus éclairés, on regardait comme des fables les prouesses et les conquêtes des Amazones. C'est donc à tort que Petit fonde sur l'autorité de Diodore, sa croyance à l'existence de ces femmes guerrières.

L'écrivain grec parle encore d'une autre nation d'Amazones, beaucoup plus anciennes que celles du Thermodon, et qui habitaient les contrées occidentales de la Libye. « Leur jeunesse, dit-il, est em-
« ployée à la guerre, et, après qu'elles ont servi
« pendant plusieurs années sans avoir perdu leur
« virginité, elles se mettent en rapport avec des
« hommes pour procréer leür race, mais en se ré-
« servant les magistratures et toutes les fonctions
« publiques. Quant aux hommes, ils remplissent le
« rôle de matrones ou de mères de famille, toujours
« soumis aux ordres de leurs femmes, sans prendre
« aucune part soit au service militaire, soit à la
« moindre autorité publique. Lorsqu'un enfant vient

(1) Diod., *lib.* II, 46.

« au monde, il est confié aux hommes, qui doivent « le nourrir de lait et d'autres aliments légers con- « venables à l'âge tendre. Si l'enfant est une fille, on « lui brûle les mamelles, parce que, plus tard, le « développement de cet organe gênerait le manie- « ment des armes. On raconte (*fabulantur*) que ces « *Amazones* habitaient une île située à l'occident, « près du lac Triton, et qui portait le nom d'*Hespérie*. « Ce lac, voisin de l'Océan, emprunte son nom du « fleuve Triton, qui y verse ses eaux; il est adjacent « à l'Éthiopie et au mont Atlas. Myrine, qui alors « était reine de ces Amazones d'Afrique, fit de vastes « conquêtes avec son armée, qui se composait de « trente mille combattantes à pied et deux mille de « cavalerie (1)..... Mais Hercule, indigné de voir « des nations entières soumises au joug humiliant « des femmes, extermina presque entièrement cette « race amazonique, lorsque parvenu aux contrées « occidentales, il éleva à l'extrémité de l'Afrique les « colonnes qui portent son nom. On dit que Myrine « se retira en Égypte, où elle se lia d'amitié avec « Horus, fils d'Isis, et que de là elle porta ses armes « en Arabie, en Syrie, en Phrygie, dont elle subjugua « toute la partie maritime..... Mais, plus tard, ayant « perdu une grande bataille contre Sipyle et Mop- « sus, elle reprit, dit-on, la route de la Libye. Telle « fut la fin de l'expédition des Amazones afri- « caines (2). »

Remarquons que c'est toujours sur des ouï-dire que se fonde le récit de Diodore, lorsqu'il est ques-

(1) *Στρατοπεδον πέζῶν μὲν τρισμύριων, ἱππέων δὲ δισχίλιων*, *lib.* III, 54.
(2) Diod. Sic., *lib.* III, 52, 53, 54. 55.

tion d'événements douteux, suspects ou invraisemblables. Comment se fait-il qu'après avoir été presque toutes anéanties par Hercule, en Afrique, les Amazones aient trouvé les moyens de se recruter suffisamment pour porter leurs armes victorieuses en Arabie et dans l'Asie-Mineure jusqu'aux bords du Pont-Euxin? N'est-ce pas là un pur roman? Se figure-t-on ensuite une armée de trente-deux mille femmes sans un seul homme? Diodore est le seul écrivain qui nous ait laissé la composition et le chiffre d'une armée d'Amazones. Cette révélation est très-intéressante sans doute; mais elle l'aurait été bien davantage, si l'auteur y eût joint quelques détails concernant l'administration des vivres, des hôpitaux, des bagages; s'il nous avait appris comment ces femmes, placées à une énorme distance de leur pays, parvenaient à opérer un recrutement si difficile en soldats de leur sexe, et à réparer leurs pertes après de sanglantes batailles.

Remarquons encore que, revenant de l'extrémité occidentale de l'Afrique, ayant à leur tête la reine Myrine, ces Amazones auraient dû, pour gagner les bords du Pont-Euxin, franchir l'immense espace d'environ trente mille stades (onze cent trente-quatre lieues), portant, avec leurs armes, des provisions de bouche, des bagages, et livrant de fréquents combats aux populations qu'elles traversaient.

Poursuivons. Lorsque Hercule fut chargé par Eurysthée d'aller s'emparer du baudrier d'Hippolyte, le héros s'embarque sur le Pont-Euxin, arrive à l'embouchure du fleuve Thermodon, près de la ville de Themiscyre, demande qu'on lui livre l'é-

charpe de la reine; et, comme on la lui refuse, il attaque les Amazones, en tue un grand nombre des plus valeureuses, met les autres en fuite, et fait des prisonnières, parmi lesquelles se trouvent Antiope, qu'il donne à Thésée, et Mélanippe, leur reine, à laquelle il rend la liberté en échange du baudrier qu'elle lui abandonne (1). Diodore ne s'est pas aperçu que, dans le commencement du chapitre, il a nommé Hippolyte, et qu'à la fin il a substitué à ce nom celui de Mélanippe. J'ignore si cette distraction a été remarquée par les commentateurs ou les traducteurs.

Diodore consacre encore un chapitre à l'histoire de ces femmes martiales, en rapportant leur expédition contre les Athéniens, expédition malheureuse, quoique entreprise avec une armée formidable, qui avait les Scythes pour auxiliaires. Après avoir traversé le Bosphore cimmérien et la Thrace, elles entrèrent dans l'Attique et y placèrent leur camp. Mais Thésée, qui avait appris leur arrivée, alla à leur rencontre à la tête de l'armée athénienne, et, après un combat acharné, les mit dans la déroute la plus complète. Un grand nombre d'entre elles perdit la vie; les autres prirent la fuite, et, désespérant de leur patrie, retournèrent dans la Scythie avec leurs auxiliaires (2).

Enfin Diodore parle du voyage entrepris par Thalestris, reine des Amazones, qui partit de l'Hyrcanie avec trois cents de ses compagnes, pour aller trouver Alexandre, dont elle désirait obtenir de la progéni-

(1) Diod., *lib.* IV, 16.
(2) Diod., *lib.* IV, 28.

ture. Le conquérant se laissa gagner par la beauté de la guerrière, et passa treize jours avec elle dans une parfaite intimité : puis il la renvoya dans son royaume après l'avoir comblée de présents (1).

Tel est l'extrait fort exact des récits de Diodore sur les faits et gestes des Amazones. Il est évident que cet historien n'a pas toujours puisé à de bonnes sources, et qu'il a souvent élevé jusqu'à la dignité de l'histoire des événements qui devaient être relégués dans le domaine des inventions poétiques. D'ailleurs il faut se souvenir du jugement qu'il a porté lui-même et que j'ai cité plus haut, savoir, que les récits divers concernant les Amazones *ressemblent à des fables*, μύθοις ὅμοια.

Plutarque rapporte (2) qu'il y avait à Athènes un lieu appelé *Amazonie*, parce que plusieurs des héroïnes du Thermodon y furent enterrées à l'époque où elles entrèrent à main armée dans l'Attique. Petit n'élève aucun doute à ce sujet. Pour moi, c'est de la fable, puisque Thésée y joue un rôle (3).

(1) Diod., *lib.* XVII, 77.

(2) *Vie de Thésée.*

(3) Rien ne prouve que ce héros ait existé; il y a au contraire mille raisons qui démontrent que ce personnage est complétement fabuleux : on lui attribue en effet une foule d'actes ou de prouesses comparables aux fameux travaux d'Hercule, dont il était du reste le contemporain, le parent, l'émule et peut-être le Sosie; du moins on ne peut s'empêcher de trouver une grande ressemblance, pour ne pas dire identité entre les deux héros. Quoiqu'on fasse l'honneur à Thésée d'avoir été l'un des premiers législateurs d'Athènes, sa vie est pour moi une légende purement mythologique : la fable d'ailleurs le met au nombre des demi-dieux, comme Hercule. On sait qu'il descendit aux enfers, où il fut retenu prisonnier et chargé de chaînes, jusqu'à l'arrivée d'Hercule, dont le puissant secours le délivra. Nous sommes donc ici au milieu des siècles héroïques ou fabuleux, mais

Plutarque déclare en outre qu'il y eut d'autres Amazones qui furent tuées et enterrées aux environs de la ville de Chéronée. « Il paraît, ajoute-t-il, que « les Amazones pénétrèrent sans peine jusqu'en « Thessalie, puisqu'on montre encore aujourd'hui « plusieurs de leurs tombeaux aux environs de Sco- « tussa (ville de Thrace) et des Cynocéphales (hau- « teurs de Thessalie). » Ces nombreux monuments prouvent, suivant Petit, que les Amazones avaient parcouru en victorieuses plusieurs contrées de l'Asie et de la Grèce; qu'elles avaient combattu de vaillants peuples, tels que les Athéniens, les Lacédémoniens, les Thessaliens, et avaient laissé partout des marques de leur passage et de leur bravoure.

Si je consulte Pausanias, voici ce qu'il raconte d'après le dire des Mégaréens : « Les Amazones « étant venues attaquer les Athéniens pour se ven- « ger de l'enlèvement d'Antiope, furent vaincues « par Thésée; la plupart d'entre elles perdirent la « vie dans le combat; Hippolyte, sœur d'Antiope, « qui commandait cette expédition, se réfugia avec « un petit nombre de femmes dans la ville de Mé- « gare; elle y mourut de chagrin, et on lui éleva un « tombeau dont la forme ressemble à un bouclier « d'Amazone » (1). Mais dans la même page l'historien grec nous apprend que Philomèle et Progné, sa sœur, se rendirent à Athènes, et y moururent

non historiques. Faut-il, pour résoudre la difficulté, admettre l'existence de deux Thésée, comme Delisle de Sales admet celle de deux Hercule, de deux Orphée, de deux expéditions des Argonautes? (*Histoire d'Homère et d'Orphée*. Paris, 1808, in-8°, p. 115, second Mém.)

(1) Pausanias, *Attica, cap.* XLI.

à force de pleurer l'injure qui leur avait été faite et la vengeance qu'elles en avaient tirée; qu'après leur mort, le bruit se répandit qu'elles avaient été métamorphosées, l'une en rossignol, et l'autre en hirondelle (1). Est-ce là de l'histoire ou de la fable?

Quintus, de Smyrne, a fait une brillante description des armes qui ont été données en présent à la belliqueuse Penthésilée par le dieu Mars. Lorsque l'Amazone en est revêtue, dit ce poëte, elle ressemble à la foudre que le puissant Jupiter lance du haut de l'Olympe, accompagnée du fracas des vents et de torrents de pluie (2). Petit ne s'aperçoit pas qu'en faisant cette citation, il sort entièrement du domaine de la réalité pour entrer dans celui de la fable, et qu'ainsi il compromet fortement son opinion relative à l'existence des Amazones.

Je suis étonné que notre auteur ait négligé de mettre à contribution le poëte et grammairien Tzetzès, qui nous représente la magnanime Penthésilée portant aux Troyens le secours de son bras puissant, et faisant mordre la poussière à un grand nombre de Grecs, puis succombant elle-même sous la lance du redoutable Achille (3). Je profite de cette occasion pour soumettre au lecteur une remarque géographique. Tzetzès fait partir Penthésilée du Thermodon et la fait arriver à Troie le troisième jour de son départ (4) Or, entre le fleuve Thermodon et la ville de Troie, il y a une distance de quatre

(1) Pausanias, *Attica, cap.* XLI.

(2) Quint. Smyrn., *Posthomericor., lib.* I, *vers.* 141 *sqq.*

(3) *Ibid.*, *vers.* 100 *sqq.*

(4) *Ibid.*, *vers.* 7.

mille stades (cent cinquante-une lieues), et il faut parcourir un pays hérissé de montagnes très-escarpées, et coupé par plusieurs fleuves larges et profonds. C'est à peine si l'infatigable Mithridate pouvait faire en un jour une traite de mille stades (un peu plus de trente-sept lieues), en courant sur des chevaux placés en échelons. Les Amazones avaient la réputation d'excellentes écuyères; mais était-il possible à une femme de franchir en moins de trois jours un aussi grand espace, quand même elle aurait eu à sa disposition une poste aux chevaux organisée comme à notre époque? Le poëte s'est donc permis là une licence un peu trop forte pour être adoptée aveuglément, et je pense que cette remarque n'aurait point échappé à la sagacité de Petit s'il avait consulté le poëte mentionné plus haut.

Notre auteur cite encore d'autres écrivains, tels sont : Palæphate, qui pense que les Amazones étaient des hommes habillés en femmes (1); Justin, l'abréviateur de Trogue-Pompée, qui expose les conquêtes des Amazones et l'expédition des Argonautes (2); Goropius Becanus, dont l'opinion est que s'il a existé des Amazones, elles ont été mariées (3). Mais l'auteur qui porte peut-être le coup le plus fatal au système de Petit, c'est Xénophon qui, dans son admirable retraite des dix mille, traversa le pays des Chalibes et des Mosynœques, ou Mossynœciens, voisins du fleuve Thermodon et du Pont-Euxin, et qui parlant des habitants de la Colchide et des bords du

(1) *De incredibilib., lib.* I.

(2) *Historiar. philippic. epitom., lib.* II.

(3) *Amazonica.*

Phase, contrée où l'on croyait que les Amazones avaient autrefois fixé leur demeure, ne prononce pas même le nom de ces héroïnes. Un tel silence me paraît fort significatif, et prouve que ce grand capitaine, qui vivait plus de quatre-vingt-dix ans avant Alexandre, écrivait de l'histoire véritable, et se gardait bien de la défigurer par des récits fabuleux.

Petit essaie en outre de prouver son système, en s'appuyant sur l'histoire presque moderne de ces Amazones de la Bohême, dont parle Æneas Silvius (le pape Pie II) (1), petite république de jeunes filles qui se forma au VIIIe siècle, et dura l'espace de sept années, après s'être placée sous la direction d'une espèce de reine nommée Vlasta. Celle-ci avait publié un code fort sévère qui, entre autres articles défendait aux hommes, sous peine de mort, de porter les armes, de refuser la main d'une Amazone, de monter à cheval autrement que les jambes réunies et pendantes sur le côté gauche de l'animal, etc. Rassemblées dans un cercle assez étroit de la Bohême, ces filles ne purent étendre leurs conquêtes, qui se bornèrent à quelques petites villes ou villages, où elles se firent toutes massacrer plutôt que de se rendre, comme on le leur avait proposé.

En se fiant trop souvent sur des *on dit*, Petit croit encore à l'existence d'un royaume d'Afrique entièrement composé de femmes, et où tous les mâles sont mis à mort dès qu'ils voient le jour, tandis que les filles sont conservées avec soin (2). Celles-ci, devenues adultes, n'épousent que des étrangers. Enfin

(1) *Histor. bohem., cap.* VII.

(2) *Cap.* VII.

il ajoute à ses preuves les femmes guerrières qui ont été découvertes dans l'Amérique méridionale, sur les bords du Maragnon, ce grand fleuve qui porte le nom de *rivière des Amazones.*

C'est le cas de répéter ici avec l'érudit Coray : « Chercher à prouver l'existence des anciennes « Amazones par celle des Amazones modernes de « l'Amérique, c'est vouloir prouver une chose pro- « blématique par une autre qui est fort douteuse (1). » Et n'a-t-on pas le droit, en lisant de semblables contes, de taxer Petit d'un esprit de crédulité qui le rendait peu difficile sur les sources où il puisait, à ce point que de simples ouï-dire suffisaient pour établir sa conviction?

Après s'être occupé de questions dont plusieurs nous paraissent assez étrangères à son sujet, telles que le climat, la nourriture, l'habitude, la nature des lieux, de l'air, des pays voisins, de l'éducation, de l'exercice, et leur influence sur le caractère physique et moral des individus (2), Petit passe à la description de l'habillement des Amazones, de leurs armes, de leurs monuments et de leurs médailles.

L'habit des Amazones, fort court, était une espèce de *paludamentum* ou vêtement militaire, qui atteignait à peine les genoux. Leurs casques et leurs baudriers sont faits avec des peaux de bêtes sauvages; elles ont des brodequins pour chaussure; elles portent un bouclier de petite dimension et en forme de demi-lune; leurs armes offensives sont l'arc et

(1) Coray, *Traité d'Hippocrate des airs, des eaux et des lieux :* traduction nouvelle, t. II, p. 266.

(2) *Cap.* IX, XI, XII, XIV, XVI.

les flèches, le javelot, quelquefois la lance ou hallebarde, suivant quelques auteurs, mais principalement la bipenne ou hache à deux tranchants. On voit tous ces objets figurés sur les différentes médailles que Petit a reproduites dans son livre. Ces médailles ont été frappées, les unes à Thyatire, à Magnésie (villes de Lydie) au nom des habitants, les autres à Mylasa et à Smyrne. Les Amazones y sont représentées tantôt debout, avec l'habit militaire et les armes à la main, d'autres fois en buste, avec la tête tourellée et la hache sur l'épaule. L'une de ces médailles offre l'alliance (1) des villes de Smyrne et de Pergame sous la figure de deux femmes debout, la tête tourellée, se donnant la main droite en signe d'amitié : la première a le costume d'Amazone, et porte sur l'épaule gauche la bipenne ; l'autre est vêtue d'une tunique talaire, et s'appuie du bras gauche sur une haste. Parmi les médailles gravées dans le livre de Petit, on remarque celle qui fut frappée à Héraclée (de Pont), et sur laquelle on voit le combat d'Hercule et d'Hippolyte, reine des Amazones : la pièce offre le héros armé de sa massue, revêtu de la peau du lion, et poursuivant Hippolyte, qui est à cheval en tenant la même position que l'homme, et qui paraît fuir devant son ennemi.

Sur plusieurs médailles est inscrit le nom de la ville de Thyatire ou des Thyatiréniens, et le revers offre la hache à double tranchant. C'est cette arme qui rendait, dit-on, les Amazones d'autant plus redoutables, que, montées sur des chevaux agiles, elles approchaient facilement leur ennemi, puis,

(1) ὁμόνοια, accord, bonne intelligence.

après l'avoir frappé, s'en éloignaient rapidement pour aller porter leurs coups ailleurs. Petit emploie deux chapitres (1), ainsi que plusieurs médailles et gravures, pour expliquer la forme du bouclier amazonique, et accorder entre eux les auteurs qui diffèrent d'opinion sur ce sujet. Il trouve même cet accord fort difficile à établir, tant la matière est embrouillée, dit-il, à cause des descriptions contradictoires qu'on rencontre dans les écrits des anciens. Il a joint à ses gravures la figure d'une lampe antique, tirée de l'ouvrage de F. Liceti (2). Cette lampe, en terre cuite, représente une femme blessée mortellement, soutenue par l'une de ses compagnes, et tenant encore de la main gauche un bouclier semi-lunaire ; on voit par terre un arc tendu, une flèche brisée, un casque surmonté d'une aigrette, une bipenne et une épée large et courte ; à droite est son cheval, dont on n'aperçoit que la partie antérieure. Mais, ici, Petit s'est trompé : la scène représentée sur la lampe est la mort de Camille, reine des Volsques, espèce d'Amazone italique bien différente des autres (3).

Petit se contente quelquefois d'autorités bien faibles ou bien légères, pour tirer des conclusions importantes. Ainsi, par exemple, de ce qu'une médaille

(1) *Cap.* XXV, XXVI.

(2) *De lucernis antiquorum reconditis libri* VI, Udine, 1652, in-fol.

(3) L'abbé Guyon, *Hist. des Amazones anciennes et modernes*, part. II, p. 16 sqq., avec la gravure du monument de Liceti. *V.* plus loin l'analyse de cet ouvrage. La raison est évidemment du côté de l'abbé ; car les deux femmes que Petit prend pour des Amazones montrent chacune la mamelle droite aussi ronde, aussi bien développée que dans l'état normal.

antique offre deux femmes debout, la tête tourellée, l'une en costume d'Amazone, et portant sur la main droite un petit temple; l'autre, revêtue d'une tunique talaire, tenant une haste de la main gauche, et de la droite une coupe dont elle verse le contenu sur un autel, avec la légende ΟΜΟΝΟΙ CΜΥΡΝΑ, il en conclut que c'est une Amazone appelée Smyrne, qui a été la fondatrice de cette ville, ou qui du moins lui a imposé le nom qu'elle porte. Il en dit autant de la ville de Magnésie (1), parce qu'une médaille à l'effigie de Caracalla offre à la vue une Amazone avec son costume et ses armes.

On trouve dans l'ouvrage de Petit deux médailles fort curieuses d'Amazones; sur l'une, frappée à Smyrne, la figure est assise et nue seulement jusqu'à la ceinture; sur l'autre, dont l'exergue porte le nom de Thyatire, la figure est complétement nue par-devant, du haut en bas : de la main gauche elle tient la bipenne, et de la droite un rameau d'olivier; près d'elle est la statue de la grande Diane d'Éphèse (2). Ce qu'il y a de remarquable dans ces deux pièces, c'est la nudité des Amazones, qui permet d'observer, du moins d'après la gravure, la différence des mamelles, la gauche étant parfaitement conformée, tandis que la droite manque entièrement ou n'offre qu'un point semblable à une cicatrice. Frappé de cet état de nudité, qui appartient spécialement aux dieux comme une sorte de privilége, Petit croit, par distraction sans doute, que cette particularité pourrait

(1) En Phrygie, près du mont Sipyle.

(2) Cette dernière médaille a pour type la tête de l'empereur Gallien. *Cap.* XXXI.

faire considérer les Amazones comme des déesses. Raison de plus, suivant moi, pour révoquer en doute l'existence de ces femmes et pour les reléguer dans le domaine de la mythologie.

Du reste, Petit a reproduit par la gravure les médailles les plus importantes relatives aux Amazones, et il déclare avoir eu communication de plusieurs pièces provenant des cabinets de Seguin, de Patin, d'André Morell, du père Jobert, et d'autres numismatistes.

Croirait-on qu'un sujet aussi obscur et aussi difficile n'ait point arrêté le courage de Petit; que ce savant ait tenté d'y porter la lumière, et d'établir l'histoire chronologique des Amazones? Quoiqu'on ne puisse fixer avec précision à quelle année du monde se rapporte leur origine, à quelle époque elles commencèrent à se signaler par leurs armes, époque que certains auteurs font remonter à quatre ou cinq cents ans avant le siége de Troie, il admet pourtant qu'elles étaient plus anciennes qu'Hercule, que Thésée et même que Bacchus; et que si, à cause de cette haute antiquité, on est forcé de convenir que la fable est mêlée avec leur histoire, on ne doit cependant pas, dit-il, considérer cette histoire comme entièrement fausse, et il tance vertement Strabon d'avoir traité de fabuleux les travaux d'Hercule et les faits héroïques de Thésée.

Mais autant cette opinion de Strabon fournit la preuve d'un jugement éclairé et inattaquable, autant Petit se montre faible dans la critique historique, en confondant assez souvent les faits burinés par l'histoire avec des événements, dont les uns sont dépourvus de toute certitude, et dont les au-

tres doivent être évidemment compris parmi les relations fabuleuses. Si l'on adoptait le système soutenu par Petit, il en résulterait que toutes les fictions imaginées par les Grecs, les aventures les plus incroyables, les travaux surhumains d'Hercule, les prouesses incomparables de Thésée, la conquête de la toison d'or par Jason, les enchantements de la magicienne Médée, les prodiges les plus incompréhensibles, toute cette fantasmagorie serait de l'histoire. Nous devrions aussi enregistrer dans ses fastes un événement miraculeux qui fut fatal aux Amazones. On se souvient qu'une de leurs reines, Penthésilée, fut tuée par Achille sous les murs de Troie. Un jour, ces femmes débarquent à Leucé, île du Pont-Euxin, où se trouve le tombeau d'Achille. « En haine du nom et des exploits de ce héros, elles « contraignent les habitants à porter la cognée sa« crilége sur les arbres de la forêt où il repose ; « les cognées se retournent contre les travailleurs, « et les étendent morts au pied des arbres mutilés. « Irritées, mais non vaincues, les Amazones se dé« terminent à entrer à cheval dans le temple. Achille « parait ; le feu qui étincelle dans ses regards effa« rouche les chevaux ; ils jettent à terre leurs bel« liqueuses conductrices, les foulent aux pieds, les « dévorent, puis se précipitent furieux dans la mer, « dont en même temps les eaux purificatrices mon« tent jusqu'au parvis profané par les impies. Les « vaisseaux qui les avaient apportées se heurtent « les uns contre les autres, ou finissent par som« brer (1). » Soutiendra-t-on encore que l'origine

(1) *Biogr. univ., partie mythol.*, t. LIII, p. 37, art. *Achille.*

des Amazones, auxquelles on donne pour père le dieu Mars, devrait également être considérée comme une vérité historique, ainsi que l'existence d'Achille, dont l'éducation fut confiée au centaure Chiron, et qui, dans son enfance, eut pour aliments la moelle des ours, des lions, des sangliers, etc. ? — Non-seulement Petit regarde comme réels la plupart des faits relatifs aux Amazones; mais il va plus loin : il est très-vraisemblable, suivant lui, que les restes de la race amazonique se trouvent encore cachés (1687) dans les rochers escarpés et les déserts inaccessibles du Caucase. *Perquam probabile, adhùc inter aspera Caucasi juga, et invias solitudines, Amazonum gentis reliquias delitescere* (1).

Parlons sérieusement, et examinons cette question : Est-il possible qu'une république de femmes guerrières, une véritable gynécocratie militaire existe à l'exclusion des hommes, et n'existe que pour attaquer les hommes, les dominer, les subjuguer, en faire des esclaves soumis, sans leur accorder la moindre participation au gouvernement de l'État ? Admettons qu'une semblable république ait une sorte de commencement : supposons, par exemple, que quelques centaines de femmes hardies et valeureuses, après s'être soustraites au joug de leurs maris en les assassinant, et s'être habillées, armées et équipées comme des guerriers mâles, se réunissent et partent pour des expéditions militaires plus ou moins éloignées. Elles n'ont point appris à se battre, peu importe; les voilà en route par monts et par vaux : quoiqu'à cheval, elles se fatiguent ainsi que leurs

(1) *Cap.* XLIII, p. 368.

montures, et sont obligées de s'arrêter pour prendre du repos et des aliments : puis elles rencontrent un ennemi quelconque, l'attaquent vivement et le mettent en déroute. Mais quelle que soit leur bravoure, à moins que l'ennemi ne se laisse vaincre par galanterie sans se défendre, il est impossible qu'un combat ait lieu sans qu'il reste sur le champ de bataille quelques Amazones tuées ou blessées. Il faut bien supposer aussi que, parmi ces héroïnes, il en est un certain nombre qui se trouvent dans l'état de gestation, et qui, si la guerre dure, doivent renoncer à la gloire des combats, pour n'être point troublées dans leur délivrance. Ensuite les fatigues journalières, les marches forcées, les privations, l'usage d'aliments grossiers, les intempéries de l'air qui rendent la vie plus dure, l'obligation de traverser des fleuves, de se frayer des routes dans les localités abruptes, de passer souvent des nuits au bivouac, toutes ces causes, indépendamment des blessures, doivent certainement occasionner des maladies, sans compter la crise menstruelle, qui peut être compromise par un genre de vie si contraire à la délicatesse des organes de la femme. Sous l'influence de tant de circonstances capables de décimer l'armée amazonique, il y a nécessité absolue de remplacer les absentes, de combler les vides formés par les combats ou les infirmités. Mais comment opérer ce recrutement?

J'ai indiqué, d'après le récit de Strabon, qui n'y croyait pas, le moyen employé par les Amazones pour perpétuer leur race, et qui consistait à cohabiter pendant deux mois du printemps avec leurs voisins de l'autre côté du mont Gargare. Une supposition toute naturelle, c'est qu'à la suite de cette co-

habitation, la plupart d'entre elles devenaient enceintes, et se trouvaient bientôt hors d'état de prendre part aux fatigues des expéditions militaires. Il fallait donc, ce qu'on ne nous dit pas, qu'elles eussent une réserve disponible pour tenir l'armée au complet, en attendant que les jeunes filles nouvellement nées eussent atteint l'âge et la force d'entrer en campagne. Et que dirons-nous de l'atroce coutume de couper ou de brûler à celles-ci la mamelle droite, sous prétexte de ne point gêner le maniement des armes? La privation violente d'un organe si délicat n'était-elle pas encore une cause d'affaiblissement et de dépopulation ? car nous ne pouvons adopter l'explication antiphysiologique d'Hippocrate, savoir, que la mamelle droite étant enlevée, la force et les sucs vitaux nécessaires à l'existence de cet organe allaient se distribuer à l'épaule et au bras du même côté, et en augmentaient la vigueur (1), comme si l'ensemble général des forces n'exigeait pas une égale répartition, comme si la destruction d'une mamelle pouvait ajouter quelque chose à la puissance musculaire. Le contraire devait certainement arriver à la suite d'une telle opération, dont les conséquences ne pouvaient faire de ces femmes que des êtres chétifs, rabougris, incomplets, propres à remplir des fonctions sédentaires, douces et paisibles, plutôt qu'à supporter les hasards, les dangers et les rudes labeurs de la vie militaire. On conçoit que les exercices gymnastiques auxquels devaient se livrer les Amazones étaient un moyen de développer et fortifier leur organisation ; mais ce moyen, très-bon en

(1) Hipp., Περὶ ἀέρων, etc., § xc.

lui-même, était incapable de remédier à la disproportion que la nature a mise entre les forces des deux sexes, et de rendre le bras de la femme égal à celui de l'homme pour l'énergie qu'exigeait le maniement de la lance, du bouclier, du glaive et de la formidable bipenne.

Je suis surpris qu'un médecin aussi distingué que Petit n'ait point été frappé de ces graves considérations. Quoi qu'il en soit, s'il n'a point réussi à me faire partager ses opinions, je dois du moins reconnaître qu'il s'est livré à de nombreuses et savantes recherches, et je lui rendrai justice en déclarant qu'il a mis un grand luxe d'érudition au service de sa cause.

Un écrivain, nommé de Chassipol, a publié, quelques années avant Petit, une *Histoire des Amazones* (1). Après l'avoir lue, on s'aperçoit que cette prétendue histoire est un pur roman, fort médiocrement écrit, et composé de tout ce que l'auteur a pu tirer de la lecture des anciens, sans y ajouter la moindre observation critique. Non-seulement il n'élève aucun doute sur les faits merveilleux que l'on raconte de ces femmes guerrières, mais encore il leur reconnaît toutes les perfections imaginables; il est tenté d'égaler leurs reines à des divinités : et, ce qui marque l'ouvrage au coin du romanesque, ce sont les aventures galantes qui y sont décrites, et qui ont toujours pour résultat la naissance de filles dont les reines ont soin d'accoucher, afin de transmettre à leur sexe une domination perpétuelle sur les hommes. Il est impossible de rien extraire de satisfaisant d'une semblable composition.

(1) Paris, 1678, 2 vol. pet. in-12.

Plus d'un demi-siècle après la publication de l'ouvrage de Petit, l'abbé Guyon fit paraître une *Histoire des Amazones anciennes et modernes* (1), dont je crois devoir donner une esquisse succincte, soit parce que la doctrine de Petit se trouve en grande partie adoptée dans ce livre, soit parce qu'on y rencontre des erreurs, qu'il est bon de signaler pour en empêcher la propagation. D'abord l'auteur croit fermement que les Amazones ont existé, et jaloux de faire partager son opinion à ses lecteurs, et voulant préparer leur esprit à l'histoire de ces femmes belliqueuses, il emploie une préface de cent soixante-seize pages à rappeler les actes honorables de reines, d'impératrices, de princesses qui ont occupé le trône avec éclat, et qui, dans ce poste élevé et souvent difficile, ont montré autant de vigueur et de génie que bien des souverains mâles dont l'histoire parle avec éloges. Les exemples de femmes fortes, capables de diriger avec succès l'administration civile et militaire d'un état, sans être communs, ne sont pourtant pas très-rares. Mais est-il permis d'établir une comparaison entre une reine qui commande à des armées entièrement composées d'hommes, et une république de femmes constamment occupées à se battre comme de simples soldats et à faire des conquêtes de villes et de provinces entières sans le concours d'aucun homme? L'auteur aura beau nous citer l'exemple de Jeanne d'Arc : mais Jeanne d'Arc n'est qu'une unité, et combien ne faudrait-il pas de semblables héroïnes pour former les armées nombreuses que les Amazones, dit-on, mettaient en cam-

(1) Paris, 1740, en deux parties, in-12, fig.

pagne! D'ailleurs Jeanne d'Arc commandait non à des femmes, mais à des soldats aguerris. Cette longue préface de l'abbé Guyon est donc un hors-d'œuvre, en ce qu'elle n'a aucun rapport direct avec le sujet en question.

L'auteur ne se dissimule point les objections multipliées qu'on peut lui opposer, et qu'il formule en ces termes : « Personne ne connaît l'origine des Ama-
« zones ; on la fait remonter à des siècles où domi-
« naient l'ignorance et la crédulité ; leur conception
« et leur naissance étaient l'effet du hasard ; leur
« éducation ne pouvait s'accorder avec la faiblesse
« naturelle de l'enfance ; toutes leurs actions étaient
« des prodiges de valeur. De plus, comment conce-
« voir une république de femmes vivant dans une
« intelligence parfaite, toujours en paix parmi elles,
« toujours en guerre avec les hommes ; qui n'ont
« d'autre goût que celui des combats ; dont les
« armées vont attaquer des peuples belliqueux,
« même au delà des mers ; qui, enfin, parviennent à
« fonder plusieurs grandes villes ? »

Quelle que soit la force de ces objections, l'auteur n'est point embarrassé d'y répondre. Il commence par dire que le plus léger usage du monde apprend qu'il est des hommes qui sont femmes et des femmes qui sont hommes. Cette réponse rappelle la supposition de Strabon, rapportée plus haut. Puis l'auteur fait intervenir l'Être-Suprême, qui permet quelquefois à la nature de s'écarter de son cours ordinaire, et de nous étonner par des productions insolites ; et, à cette occasion, il cite les énormes géants qui effrayèrent les Israélites, et dont l'Écriture-Sainte atteste la réalité ; les Psylles, dont le seul attouchement avait

la vertu de faire mourir toutes sortes de serpents et de guérir les blessures venimeuses; la baguette divinatoire, qui menait à la découverte des sources et des métaux enfouis sous la terre, et autres exemples tout aussi apocryphes. Il attribue la force étonnante des Amazones aux aliments très-substantiels dont elles faisaient usage, tels que les oiseaux, les bêtes fauves qu'elles prenaient à la chasse, et même les lézards, ces reptiles venimeux, dit-il, qui nous font horreur (1). On prétend, ajoute-t-il, que les yeux hagards des Amazones ressemblaient en quelque sorte aux taches vertes que l'on aperçoit sur le dos de ces animaux, etc. Sont-ce là des réponses sérieuses? et les yeux hagards s'aperçoivent-ils sur la très-jolie figure de Thalestris, gravée dans le livre même de l'abbé Guyon?

Cet auteur déclare ajouter foi au combat de Penthésilée contre Achille; il croit aussi que les Amazones domptèrent les peuples voisins du mont Caucase, c'est-à-dire les Cimmériens, les Sarmates, les Colques, les Laziens, les Ibériens et les Albaniens, qui forment aujourd'hui la Crimée, la Circassie, la petite Tartarie (2). Il partage presqu'en totalité les opinions de Petit sur l'histoire des Amazones; il va même plus loin, en introduisant dans cette histoire des faits inventés et adoptés par la crédulité la plus insigne. Du reste, son livre renferme, sans addition, les mêmes médailles, les mêmes gravures que celles qui ornent l'ouvrage de Petit. Il critique quelquefois celui-ci, et lui reproche d'avoir posé plusieurs ques-

(1) On sait que le lézard est fort doux et ne renferme aucun venin.
(2) Guyon, part. II, p. 27 *sqq*.

tions oiseuses et de s'être livré à des discussions qui n'ont qu'un rapport très-éloigné avec son sujet. Mais l'abbé Guyon n'aurait-il pas dû se mettre lui-même à l'abri d'une semblable critique?

Relativement à la chronologie qui concerne le règne des Amazones, il la fait remonter à quinze cents ans environ avant l'ère chrétienne; mais, comme les preuves lui manquent, il pense que sa conjecture n'est point contraire aux règles de la vraisemblance : d'ailleurs il invoque l'autorité de Justin. Cette autorité sera-t-elle suffisante? Pour en juger, il convient de reproduire ses paroles : cet historien qui florissait au milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne, qui abrégea l'histoire écrite par Trogue-Pompée sous le règne d'Auguste, et qui est un auteur bien moderne pour les temps dont il parle, s'exprime ainsi : « Les Scythes ayant été massacrés « par les peuples qu'ils tenaient sous le joug dans « les champs de Themiscyre près du fleuve Ther- « modon, leurs femmes prirent les armes, se défen- « dirent, et, après avoir tué ou chassé leurs enne- « mis, établirent une république sans hommes. Seu- « lement, pour ne point laisser éteindre leur race, « elles eurent commerce avec les peuples limitro- « phes. Si elles donnaient naissance à des mâles, « elles les faisaient mourir : quant aux filles, elles « les exerçaient aux armes, à la chasse, à l'équita- « tion, après leur avoir brûlé la mamelle droite, « qui pouvait les gêner dans l'action de lancer les « flèches. C'est même à cause de la privation de cet « organe qu'on leur imposa le nom d'Amazone. « Pour donner une autorité à leurs succès, elles « se disaient filles de Mars. Après avoir soumis la

« majeure partie de l'Europe (1). elles occupèrent « aussi plusieurs villes de l'Asie, et en bâtirent un « grand nombre, entre autres Éphèse.... (2). Her- « cule ayant reçu la difficile mission de s'emparer « des armes de la reine Orithye, partit de la Grèce « avec de longs vaisseaux, au nombre de neuf, ac- « compagné de jeunes gens des premières familles. « Deux sœurs, Antiope et Orithye, gouvernaient « alors le royaume des Amazones : Orithye était « occupée à faire la guerre au dehors. Hercule des- « cend sur le rivage, attaque inopinément les Ama- « zones qui ne se méfiaient de rien, en tue un grand « nombre et fait les autres prisonnières. Parmi « celles-ci se trouvaient deux sœurs d'Antiope, dont « l'une s'appelait Ménalippe et l'autre Hippolyte. « Hercule garda pour lui la première, et Thésée « obtint la seconde, l'épousa et en eut un fils, au- « quel il donna également le nom d'Hippolyte. Après « sa victoire, Hercule rendit sa captive, et reçut les « armes de la reine. Cette expédition terminée, il « retourna auprès d'Eurysthée, roi de Mycènes. A « la reine Orithye succéda Penthésilée qui, après « des prodiges de valeur, fut tuée avec ses compa- « gnes au siége de Troie.... Celles qui étaient res- « tées en petit nombre dans leur pays se défen- « daient difficilement contre les attaques de leurs « voisins, et ne purent se maintenir que jus- « qu'au temps d'Alexandre-le-Grand. C'est à cette « époque que leur reine Thalestris alla passer treize « jours avec ce conquérant pour en obtenir de la

(1) *Majore parte Europæ subactâ*, lib. II, p. 21. Paris, 1581, in-8°.

(2) On sait que la ville d'Éphèse fut fondée par les Ioniens.

« progéniture; puis, après un court intervalle s'é-
« teignit le royaume des Amazones (1). »

Tel est le récit de Justin. Je le donne exprès en entier, parce que je me suis aperçu qu'il ne concorde point avec les autorités invoquées par Petit et l'abbé Guyon. Justin, en effet, ne dit pas un mot du combat singulier qui, suivant d'autres écrivains, eut lieu entre Hercule et Hippolyte, et qui avait pour cause le refus de l'Amazone de livrer son bouclier au héros. Il raconte seulement l'attaque d'Hercule contre un corps d'Amazones, puis le résultat de cette attaque, qui fit passer Hippolyte captive à la discrétion de Thésée, qui l'épousa: donc elle ne fut pas tuée par Hercule. D'un autre côté on s'accorde à reconnaître sur la médaille gravée dans l'ouvrage de Petit, le héros demi-dieu attaquant avec sa massue la belliqueuse Hippolyte, qui est seule et à cheval. Ces contradictions ne provoquent-elles pas un doute justement motivé, surtout lorsqu'on prétend donner un cachet historique à des événements qui ne portent d'autre empreinte que celle de la fable, et qui se refusent à toute démonstration, à cause de leur incertitude, de leur ténébreuse antiquité et de l'insuffisance ou plutôt de l'absence des monuments?

De même que Petit, l'abbé Guyon admet l'entrevue d'Alexandre avec Thalestris, et quoique Strabon et Appien regardent ce rapprochement comme inadmissible, il se contente d'affirmer que leurs raisons ne prouvent rien (2); moyen fort commode

(1) Justini *lib.* II, p. 22-23

(2) IIe partie, p. 177, note.

d'éluder une difficulté. Il préfère l'autorité de Quinte Curce, qui peut être considérée au moins comme suspecte. S'il n'adopte point ce que Diodore rapporte sur les conquêtes des anciennes Amazones de l'Afrique, il n'hésite pas à ajouter foi à la relation du père Jean des Saints (*dos Santos*), qui prétend avoir vu en Éthiopie une nombreuse société de femmes, dont les mœurs et les coutumes étaient entièrement semblables à celles des Amazones du Pont-Euxin (1). Et en Amérique, ajoute-t il, est-ce que cet immense fleuve qui porte le nom de *Rivière des Amazones*, n'est pas une preuve convaincante qu'il a existé dans ce pays des femmes guerrières, qui menaient la même vie que les héroïnes du Thermodon? Mais comment expliquer ce fait? Pour cela rien n'est plus facile : il suffit d'admettre, dit l'abbé Guyon, que l'Amérique est ce continent dont parle Platon (2), et vers lequel on est conduit en passant par l'Atlantide. L'existence de cette grande île serait en effet favorable à l'opinion qui considère la population de l'Amérique comme produite par les habitants de l'Afrique ou de l'Europe, et sa violente disparition fournirait une cause suffisante à l'interruption prolongée de toute relation entre l'ancien et le nouveau monde.

Quoique l'illustre Bailly, après de profondes recherches historiques et géographiques, admette sans difficulté la réalité de l'Atlantide avec une nombreuse population (3), j'avoue que mon esprit se refuse à

(1) *Descript. de l'Éthiopie Orientale.*

(2) *Dial. de Timée.*

(3) *Lettre à M. de Voltaire sur l'Atlantide de Platon.* Paris, 1779, in-8°, p. 84-85.

partager l'opinion de ce savant, malgré la solidité apparente de ses arguments et quelqu'imposante que soit son autorité réunie à celle de Platon. L'histoire, qui procède autrement et ne doit marcher qu'appuyée sur des monuments, sur des témoignages irrécusables, n'en rencontrant ici aucun d'un caractère authentique, ne peut se contenter de pures hypothèses, ni donner son assentiment à cette prodigieuse catastrophe, à cette submersion complète d'une île immense qui, suivant le philosophe grec, avait trois mille stades de longueur et deux mille de largeur, c'est-à-dire environ cent cinquante lieues d'une part et cent de l'autre; submersion qui se serait effectuée dans le court espace d'un jour et d'une nuit, et aurait englouti plusieurs grands peuples formant de nombreux millions d'hommes.

D'où je conclus que l'ouvrage de l'abbé Guyon, loin d'avoir porté la conviction dans mon esprit, a fortifié au contraire mon opinion sur l'histoire des Amazones, laquelle à mes yeux n'est autre chose qu'un mythe, un roman, propre sans doute à piquer la curiosité, mais contraire aux lois de la nature et complétement dépourvu de vraisemblance. C'est comme si l'on voulait prendre au sérieux les exploits de ces héroïnes célébrées par l'Arioste, lesquelles montées sur des coursiers indomptables, et portant des armes enchantées, attaquaient les plus redoutables Sarrazins, les paladins les plus intrépides, sans jamais être vaincues par eux : telles étaient les Marphise, les Bradamante (1). Telle était aussi la belle et vaillante Clorinde, qui luttant contre Tancrède son

(1) Arioste, *Roland furieux*.

amant, succombait sous ses coups, avant qu'il pût la reconnaître (1).

Ce chapitre était terminé, lorsque j'eus connaissance d'un écrit intitulé :

Dissertation sur les Amazones dont le souvenir est conservé en Chine; ou comparaison de ce que nous apprennent les monuments indiens et les livres chinois sur les Niu-mou-yo avec les documents que nous ont laissés les Grecs, par M. le chev. de Paravey. Paris, 1840. Broch. in-8° et une planche lithographiée (2).

Cette dissertation, adressée au président de la Société royale de géographie de la Grande-Bretagne, avait été précédée d'un *Aperçu sur les anciens Centaures*, que M. de Paravey considère comme peuples de la race slave ou sarmate, et voisins du pays des Amazones. Suivant son opinion, les Centaures étaient la cavalerie scythe, et ils accompagnaient partout, comme auxiliaires, les Amazones de la race caucasique et slave.

C'est dans les textes et les figures des encyclopédies chinoises et japonaises que M. de Paravey a puisé ses documents. Il fait observer que ces relations, supposées chinoises, n'ont pas été composées en Chine, mais bien dans les contrées occidentales de la mer Caspienne, et que les Amazones du Caucase accompagnant les peuples voisins de ces montagnes, vinrent former le royaume des Amazones orientales dans l'Inde, c'est-à-dire à l'orient de la Perse. Mais ces Amazones orientales sont, pour ainsi

(1) Le Tasse, *Jérusalem délivrée*, chant XII.

(2) Extr. du n° 1, t. 1, IIIe série, des *Annales de philosophie chrétienne*.

dire, modernes, puisqu'on ne les trouve mentionnées dans les livres chinois qu'en l'an 586 après Jésus-Christ, et qu'en se rapprochant peu à peu du céleste Empire, elles n'y furent incorporées que vers l'an 793 de notre ère (1).

Après avoir rapporté la description de ces Amazones donnée d'après les livres chinois par M. Klaproth, qui indique aussi un autre royaume *de femmes*, situé vers le Caboulistan à l'ouest de la chaîne des monts qui bordent la Bactriane au nord et au sud, notre auteur conclut que ce sont les Amazones voisines de la mer Caspienne qui ont formé la souche de ces divers royaumes de femmes, et il ajoute, comme Petit l'avait déjà déclaré vraisemblable, que ces mêmes contrées recèlent encore en ce moment des femmes intrépides qui, *avec ou sans leurs maris*, savent, au besoin, combattre et défendre leurs foyers. Voilà donc des Amazones qui sont mariées : alors elles ne constituent point une république sans hommes; et en supposant qu'elles ne fussent pas engagées dans les liens du mariage, il est fort probable que les cavaliers scythes, qui les accompagnaient presque constamment, pouvaient bien leur tenir lieu d'époux.

La planche qui accompagne la dissertation de M. de Paravey, contient quatre figures d'Amazones, calquées sur les livres chinois, les monuments indiens et les vases grecs ou étrusques. L'auteur en donne l'explication suivante :

1re *figure*. Amazone chinoise, avec une seule mamelle très-volumineuse; une riche tunique lui cou-

(1) Page 8-9.

vre le corps; sa tête est coiffée d'un turban formé d'une espèce de fourrure à taches blanches. Fort mal dessinée par un inepte Mantchou, sa figure est grossière, mais devait être très-belle d'après le texte chinois; elle a de longs cheveux, et porte des bottines et des anaxyrides (caleçons).

2e *figure.* Amazone de la race des Alains ou des Slaves, ayant conquis les Indes, et formant dans ce pays la race des dieux, race dominatrice.

Calquée d'après le dessin de Niebuhr (1), cette Amazone est nue, et n'offre que la mamelle gauche; elle a une ceinture en peau, type de virginité; elle porte sur la tête un haut bonnet en cuir; elle a quatre bras et autant de mains, qui tiennent, l'une la *pelta*, ou petit bouclier des Amazones grecques; l'autre le chasse-mouche, ou queue de vache du Thibet; la troisième le serpent (couleuvre Capel); la quatrième s'appuie sur une tête de bœuf, type de l'état pastoral des primitives Amazones : chaque bras est orné d'un double bracelet, l'un en haut et l'autre au poignet : à côté se trouve une tête d'éléphant. Cette figure, de grandeur colossale, appartient au temple indien d'*Eléphanta*. Dans le même dessin se trouve comprise une arme qui a la forme d'un glaive à deux tranchants.

3e *figure.* Celle-ci, qui porte le nom de ΔΕΙΝΟΜΑΧΗ, est censée combattre contre Thésée.

Calquée d'après un très-beau vase peint de la collection de Durand, venu du Vatican à Paris, elle est vêtue de peaux à la manière des Scythes; sa courte tunique tachetée est bordée de la *grecque*, ornement

(1) *Voyage en Arabie*, t. II.

qui se voit fréquemment aussi sur les vases et les monuments conservés en Egypte et en Chine; elle lance la flèche de son arc avec un mouvement plein de grâce; sa coiffure est en peau mouchetée; ses cheveux fins et bouclés sont rangés avec une admirable élégance; elle offre une figure d'une beauté parfaite, une taille noble et svelte; en un mot cette femme est aussi distinguée et aussi charmante que l'Amazone chinoise est grossière et disgracieuse.

4e *figure*. Celle-ci a presque autant de beauté que la précédente. Elle tient dans la main droite un glaive à deux tranchants et droit; elle porte de la main gauche un bouclier (*pelta*) qui a la forme d'un croissant; à côté d'elle se trouve une bipenne ou hache à double tranchant. Cette figure a été publiée par Millin (1).

Tels sont les objets représentés sur la planche.

La traduction française de diverses parties du texte chinois est la preuve d'un travail difficile, consciencieux, et révèle en M. de Paravey un sinologue fort distingué. Mais, en me déclarant tout à fait incompétent pour m'immiscer dans cette partie de son travail, je me permettrai de lui soumettre une remarque relative à un passage de Strabon, dont il voudrait modifier un mot important. Voici ce passage : « Tous les ans, dit l'illustre géographe, les « Amazones du Caucase choisissaient deux mois du « printemps pour se réunir avec les Gargares, et « en obtenir de la progéniture. » Il est évident, dit M. de Paravey, qu'ici le texte de Strabon est altéré, et qu'au lieu de *Gargares*, il faut lire *Tartares*;

(1) *Monuments inédits*, t. II, p. 69.

le τ et le γ étant fort sujets à se confondre (1).

Je répondrai que l'altération du texte de Strabon ne me paraît nullement évidente, et voici mes raisons. D'abord le mot Γαργαρέας, *Gargarenses*, est répété quatre ou cinq fois dans Strabon (2); il désignait une ville et ses habitants, puis une montagne, *Gargarus*, l'un des sommets de l'Ida.

J'invoquerai ici l'autorité de Virgile qui, parlant de la fertilité de la Mysie, s'exprime ainsi :

> ..... *Nullo tantum se Mysia cultu*
> *Jactat, et ipsa suas mirantur Gargara messes* (3).

Voilà bien le Gargare dont il est question.

A l'autorité de Virgile, je joindrai celle de Vibius Séquester, qui comprend aussi le Gargare parmi les montagnes de la Phrygie (4). Ce mot doit donc rester tel qu'il est.

Il faut remarquer ensuite que les anciens géographes ne citent aucune ville, aucune montagne qui porte le nom de *Tartare*, et que ce mot servait à désigner spécialement l'enfer des Grecs, ou cet espace situé au nord de la terre, dans lequel règne une nuit éternelle, et qui forme le sombre empire de Pluton.

Je pense donc que le texte de Strabon n'a point été altéré, et qu'il n'est pas possible d'y toucher sans s'exposer à en dénaturer le sens ou à le rendre insignifiant. On conçoit, en effet, que si l'on admettait avec trop de facilité de semblables modifications, au-

(1) *Dissert.*, p. 14.
(2) Page 347, in-fol.
(3) *Georgic.*, *lib.* I, *vers.* 103.
(4) *De fluminibus, fontibus, montibus, etc., quorum apud poetas mentio fit.* Rotterdam, 1711, in-12, p. 133.

cun mot ne serait à l'abri d'interprétations arbitraires, qui porteraient la confusion dans les textes les mieux établis.

Quant à l'existence réelle des Amazones, à laquelle M. de Paravey croit fermement, je persiste dans l'opinion que j'ai exposée plus haut, et que j'ai l'avantage de partager avec le savant M. de Humboldt et un grand nombre d'auteurs modernes.

Je demande pardon au lecteur d'une digression aussi longue; mais elle m'était indispensable pour fonder la doctrine que j'ai émise, et réfuter celle des divers auteurs qui ont accordé aux Amazones une existence à mes yeux impossible.

CHAPITRE XXIV.

DAPPER (Olivier).

L'époque précise de la naissance de ce médecin est inconnue. On sait seulement qu'il vit le jour à Amsterdam vers 1625, qu'il y exerça l'art de guérir, et qu'il mourut en 1690, à l'âge de soixante-cinq ans environ. Les loisirs que pouvaient lui laisser les occupations de la pratique étaient consacrés à l'étude de l'histoire, et surtout de la géographie : c'est ainsi qu'il s'appliqua à faire connaître à l'Europe les contrées qui en sont le plus éloignées, sans les avoir visitées lui-même. Ses ouvrages sont nombreux ; on lui reproche de n'avoir pas toujours fait un choix judicieux parmi les matériaux qu'il avait recueillis : il les a presque tous dédiés à Nic. Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, qui, comme

Dapper, avait aussi un goût très-prononcé pour la géographie.

Notre auteur n'ayant voyagé dans aucun des pays lointains dont il donne la description, il en résulte que ces compilations volumineuses, souvent prolixes, appellent un examen attentif, et ne doivent être lues qu'avec une certaine circonspection, quoiqu'on ne puisse leur refuser le mérite d'une érudition étendue. Ses écrits sont ornés d'un grand nombre de cartes et de figures soigneusement gravées, et qui représentent assez fidèlement les lieux les plus remarquables et les usages de leurs habitants. Outre les anciennes monnaies grecques qui faisaient partie de son cabinet, il possédait la plupart de celles qui sont en usage dans les contrées qu'il décrit.

A l'exception de la Morée et des îles de la mer Adriatique, Dapper n'a rien publié sur l'Europe. Toutes ses compositions roulent sur l'Afrique, la Chine, l'Amérique, l'Asie et les diverses contrées qui en font partie; elles forment plus de douze volumes in-folio. Comme elles sont écrites en langue hollandaise, la plupart ont été traduites en anglais, en allemand, en français, et quelques-unes en latin. L'ouvrage que la numismatique peut spécialement revendiquer est le suivant : *Description exacte des îles de l'Archipel, comprenant leur situation, villes, châteaux; l'histoire tant ancienne que moderne de leurs habitants, leur gouvernement, les révolutions qui y sont arrivées; les plantes, les animaux qui s'y trouvent : avec cartes des îles et figures qui représentent les costumes de leurs habitants.* Amsterdam, 1688, in-fol.; — trad. en allemand sous le titre :

Archipelagus turbatus. Augsbourg, 1688, in-fol.; — Nuremberg, 1712, in-fol.; — en français, Amsterdam, 1703, in-fol.; La Haye, 1730, in-fol.

L'auteur déclare avoir puisé ses différentes descriptions aux meilleures sources, c'est-à-dire en consultant les relations des géographes, des historiens, des voyageurs les plus dignes de foi, et surtout en mettant à profit les documents qu'il put obtenir de témoins oculaires. Parmi les nombreuses planches qui accompagnent son ouvrage, il en a consacré plusieurs aux anciennes monnaies grecques de la plupart des îles de l'Archipel, Chypre, Rhodes, Cos, Amorgos, Icaros, Samos, Chio, Lesbos, Ténédos, Andros, Thasos, Paros, Eubée, Naxos, Sériphe, Siphnos, Crète, Délos, etc. Sans avoir rien ajouté de neuf à ce que l'on connaissait sur ce sujet, il donne une explication satisfaisante d'environ cent soixante médailles appartenant à ces îles.

Dapper a de plus traduit en hollandais les neuf livres d'Hérodote, avec la vie d'Homère.

CHAPITRE XXV.

VAILLANT (Jean-Foi).

Ce médecin doit, sans contredit, être regardé comme l'un des plus savants numismatistes français. Il naquit à Beauvais le 24 mai 1632. Devenu orphelin dès l'âge de trois ans, il trouva un second père dans l'un de ses oncles maternels, qui prit le plus

grand soin de son éducation, et qui, voulant le faire entrer dans la magistrature, et lui destinant la place qu'il y occupait, le mit à l'étude de la jurisprudence. Le jeune Vaillant répondit complétement aux intentions généreuses de son bienfaiteur, qui, en mourant, lui laissa, avec son nom, une partie de sa fortune. Cette position indépendante lui donnant la liberté de suivre son penchant, Vaillant abandonna l'étude de la jurisprudence, s'adonna à celle de l'art de guérir, et se fit recevoir docteur en médecine.

Il partageait son temps entre l'exercice de sa profession et la culture de l'histoire et des belles-lettres, lorsqu'une circonstance fortuite vint encore changer la direction de ses études. Un fermier des environs de Beauvais ayant découvert, en labourant, un assez grand nombre de monnaies antiques, vint les lui apporter pour les soumettre à son examen. Vaillant n'y donna d'abord qu'une attention assez superficielle ; mais ensuite il les observa avec plus d'application, parce qu'il aperçut les rapports qui liaient ces pièces à des événements historiques qui avaient été négligés ou mal interprétés par les auteurs, et bientôt il parvint à expliquer ces médailles avec une sagacité peu commune, une facilité qui n'est ordinairement que le fruit d'une longue expérience. Dès ce moment, sa nouvelle vocation fut décidée, et il se voua tont entier à l'étude des monnaies antiques. Dans l'intention de s'y perfectionner, il fit le voyage de Paris, et s'aboucha avec l'habile numismatiste Pierre Seguin, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui, étonné de sa prodigieuse érudition, s'empressa de le présenter aux savants

les plus versés dans la science numismatique. Informé des talents et de la capacité de Vaillant, le ministre Colbert lui proposa de voyager pour enrichir et compléter le cabinet du roi. Vaillant accepta avec empressement cette heureuse occasion d'être utile à la science, et d'acquérir pour lui-même des connaissances plus étendues. Il visita donc l'Italie tout entière, la Sicile et la Grèce, et il rapporta de cette expédition un si grand nombre de médailles rares, que le cabinet du roi fut dès lors le premier de l'Europe.

A cette époque, il était assez dangereux de voyager dans de légers bâtiments sur la Méditerranée, à cause des flibustiers algériens qui infestaient cette mer : Vaillant en fit la malheureuse épreuve. S'étant embarqué en 1674 pour retourner à Rome, il fut pris par un corsaire d'Alger, et conduit dans cette ville, où, malgré les réclamations du consul français, il fut retenu pendant quatre mois et demi. Au bout de ce temps, il lui fut permis de retourner en France, et même on lui rendit une vingtaine de médailles d'or et deux cents médailles d'argent qu'on avait trouvées dans sa valise. Mais, deux jours après son départ d'Alger, le patron de la barque aperçut un pirate de Salé, qui faisait force de voiles pour l'atteindre. Craignant les misères d'un nouvel esclavage, Vaillant voulut au moins sauver ses chères médailles, et il prit le parti d'avaler celles d'or. Heureusement un coup de vent éloigna le corsaire, et, après avoir couru le danger d'échouer sur la côte de Catalogne, Vaillant entra enfin dans le port de Marseille.

Cependant, les pièces qu'il avait avalées l'incom-

modaient beaucoup par leur poids, qui peut être évalué à cinq ou six onces : il s'agissait de s'en débarrasser, et, pour cela, il demanda conseil à deux médecins, qui ne furent point d'accord sur le moyen à employer (1). Mais la nature fit mieux que l'art, et, lorsqu'il arriva à Lyon, il avait déjà recouvré plus de la moitié de son petit trésor. Pendant le court séjour qu'il fit dans cette ville, il alla visiter un ancien ami, Sylvestre Dufour, grand amateur de médailles, à qui il raconta les aventures de son voyage, sans oublier la manière dont il avait sauvé ses pièces d'or : il lui montra même celles qu'il avait déjà récupérées, et lui donna la description des autres, dont il attendait le prochain retour. Parmi ces dernières, se trouvait une médaille d'Othon, que Dufour témoigna le plus vif désir de posséder, quoiqu'elle fût encore cachée dans les entrailles de Vaillant : celui-ci, pour faire plaisir à son ami, lui promit de lui céder l'invisible pièce, lorsqu'elle reparaîtrait ; ce singulier marché fut conclu, et, dans la même journée, Vaillant se trouva en état de tenir sa parole (2).

Oubliant son esclavage en Afrique, emporté par sa passion pour les médailles et par l'espoir de nouvelles découvertes, Vaillant recommença ses infatigables explorations. C'est ainsi qu'il fit douze fois le voyage de Rome et de l'Italie, et qu'il visita deux fois l'Angleterre et la Hollande. Mais il désirait pous-

(1) Ici tout médicament devenait inutile, comme l'événement l'a prouvé : seulement on aurait pu faciliter le glissement des pièces par l'usage de l'huile d'olives ou de ricin en potion et en lavement.

(2) Cette aventure est racontée tout entière par Spon, telle qu'il la tenait lui-même de la bouche de Vaillant. (*V.* Spon, *Voyage d'Italie*, etc., t. I, p. 9, *sqq*.

ser ses investigations dans des contrées plus lointaines : muni de nouvelles instructions du gouvernement, il partit pour l'Égypte et la Perse, explora avec soin ces deux pays si intéressants pour l'archéologie, et y récolta une abondante moisson de médailles et d'antiquités, qui contribuèrent à augmenter encore les richesses du cabinet de Paris. Cependant, mettant à profit l'intervalle de ses voyages, Vaillant avait publié plusieurs écrits qui eurent l'approbation générale des savants, et qui le placèrent au premier rang des numismatistes. Lorsque l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres reçut une organisation en 1701, il y fut admis en qualité d'associé, et, l'année suivante, il entra dans la classe des pensionnaires, en succédant à François Charpentier. Sans cesse occupé de perfectionner la science des médailles, cet homme illustre fut atteint, au milieu de ses travaux, d'une apoplexie, à laquelle il succomba le 23 octobre 1706, dans la soixante-quinzième année de son âge. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Benoît, où sa fille Marie-Louise lui fit élever un monument décoré de l'épitaphe suivante :

JOANNI FOI VAILLANT BELLOVACO,
Doctori medico,
Ludovici Magni antiquario,
Cenomanensium ducis cimeliarco,
Regiæ Inscriptionum et Numismatum Academiæ socio,
Viro famâ nominis totâ Europâ celeberrimo,
Summis principibus probatissimo,
Qui sub hoc lapide
Unà cum carissimâ conjuge
LUDOVICA ADRIEN,
Contumulari voluit.

Vaillant avait successivement épousé les deux sœurs ; mais, pour contracter son second mariage, il lui avait fallu une dispense, qui ne lui fut accordée qu'à la condition de travailler pendant quelque temps, comme un simple manouvrier, à l'église Saint-Pierre de Rome. Il s'était rendu si habile à déchiffrer les anciens monuments, qu'on disait de lui : « Il lit aussi facilement la légende des médailles « antiques, qu'un *Manceau lit un exploit.* » Il est certain que la numismatique lui est redevable de grandes améliorations, d'une multitude de découvertes importantes, et de nombreux ouvrages, où brillent la sagacité, la perspicacité et une profonde érudition. Le rapport de l'Institut, rédigé par Dacier, en appréciant les immenses travaux de Vaillant, dit que ce célèbre numismatiste *n'a laissé aucune partie de la science sans lui donner un commencement de culture* (1). En s'exprimant ainsi, le rapport pourrait d'abord porter à croire que, du temps de Vaillant, la numismatique était encore dans l'enfance, et que ce savant se serait borné à lui donner un *commencement de culture.* L'éloge serait un peu mince, pour un homme dont la vie entière fut consacrée, non pas seulement à un *commencement de culture*, mais bien plutôt à l'avancement d'une science qui existait longtemps avant lui, et qui, dès le XVIe siècle, avait déjà exercé les facultés d'esprits très-éminents. De plus, le rapport n'est pas tout à fait exact, lorsqu'il déclare que Vaillant n'avait *laissé aucune partie de la science sans la cul-*

(1) *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789, *et sur leur état actuel, présenté à l'empereur le* 20 *février* 1808. Paris, 1810, in-8°, p. 83.

tiver. Le contraire est évidemment prouvé par le silence complet de ce savant sur les numismatiques byzantine, gauloise et française, dans lesquelles plusieurs de nos doctes compatriotes s'efforcent depuis quelques années de porter la lumière avec un discernement, une patience et un zèle qui leur ont valu des succès mérités. Mais laissons là cette petite chicane, et occupons-nous de faire connaître les œuvres de Vaillant, qui, par leur nombre et leur importance, ont donné à la science une impulsion si féconde. Profondément appliqué à la numismatique, il n'est pas étonnant qu'il n'ait rien publié sur l'art de guérir, qu'il avait pourtant exercé au commencement de sa carrière.

I. *Seleucidarum imperium, sive historia regum Syriæ, ad fidem numismatum accomodata*. Paris, 1681, in-4°, fig. — Ibid., 1725, 2 vol. in-4°. — La Haye, 1732, in-fol. — Amsterdam, 1738, in-fol.

Ce livre est dédié au père Lachaise, grand amateur de numismatique, qui non-seulement avait fait à Vaillant un excellent accueil lors de son passage à Lyon pour se rendre en Italie, mais encore lui avait donné en présent plusieurs médailles de premier choix. C'est même le confesseur de Louis XIV qui avait engagé notre auteur à entreprendre son ouvrage, et lui avait facilité les moyens de le mettre à exécution, comme Vaillant le déclare dans sa préface.

Les rois de Syrie furent au nombre de vingt-sept, d'après l'évaluation de Vaillant. Ils commencèrent à Séleucus Nicator, et finirent à Antiochus XIII, qui fut vaincu par Pompée. Ils régnèrent depuis l'an 312 jusqu'à l'an 63 avant J.-C.; ce qui fait un espace de

250 années, après lesquelles, tombée sous la puissance romaine, la Syrie fut réduite en province. Vaillant trace d'abord l'histoire de chacun de ces souverains, puis il expose les monnaies qui ont été frappées sous leur règne, principalement celles de bronze et les tétradrachmes d'argent, les pièces d'or étant rarissimes. La dernière médaille et la seule qui offre la figure d'Antiochus Épiphane Callinicus, dernier roi de Syrie, lui fut donnée par son intime ami, Jacob Spon ; elle est en bronze, et Vaillant en estime la beauté et l'extrême rareté. On connaît la profonde érudition de l'auteur ; elle brille ici comme dans ses autres œuvres. On peut ajouter que cet ouvrage a mérité les éloges de tous les savants.

II. *Numismata œrea Imperatorum, Augustarum et Cæsarum, in coloniis, municipiis, et urbibus jure latio donatis, ex omni modulo percussa.* Paris, 1688, in-fol. — Ibid., 1697, in-fol., divisé en deux parties, fig.

Cet ouvrage est dédié au duc du Maine, qui possédait un cabinet de médailles, dont Vaillant était devenu conservateur, après l'avoir arrangé et orné. Le sixain suivant, adressé à l'auteur, par Bernard de La Monnoye, se trouve imprimé en tête du livre, avec quelques autres pièces de vers :

Quis mihi, quis veteres, clamabat Roma, colonos,
Cæsareis reddet sculpta quis æra notis?
Clamanti multos offert vigilata per annos
Scripta VALENS, *quæ non auferet ulla dies.*
Et bene : namque sequens ea si disperderet ævum,
Talem iterùm Romæ, quis dare posset opem?

On doit s'apercevoir que le mot *Valens* est ici la traduction du nom de Vaillant.

Dans sa préface, cet habile numismatiste nous apprend que son extrême passion pour les médailles le porta à faire graver et publier à ses frais toutes celles qui avaient été frappées dans les colonies et les municipes, et qui se trouvaient renfermées dans les cabinets de Louis XIV, de la reine Christine, du grand duc de Toscane et de plusieurs autres personnages éminents. Ce qui rendit son entreprise plus facile, ce fut d'abord le travail de vingt années, pendant lesquelles il fut chargé de recueillir des médailles pour le cabinet du roi ; ensuite la communication des coloniales qui lui fut faite par le docteur Rainssant, préposé à la garde de ce cabinet, et enfin l'empressement de Morell à lui transmettre les dessins qu'il exécutait avec un talent admirable. Vaillant eut aussi beaucoup à se louer de l'urbanité et des bons offices de Cameli et de Bellori, savants numismatistes qui soignèrent successivement la collection de la reine Christine, et qui tous deux étaient depuis longtemps liés de l'amitié la plus étroite avec Vaillant, lorsqu'il fit le voyage de Rome pour la douzième fois. Il se fait également un plaisir de témoigner son estime à tous les antiquaires ses contemporains, avec lesquels ses travaux et ses recherches le mirent souvent en rapport.

En s'appliquant à éclaircir les inscriptions abrégées qu'on lit sur les médailles coloniales, Vaillant ne se flatte pas d'avoir toujours rencontré juste ; il espère que, parmi ceux qui cultivent l'antiquité, il s'en trouvera qui pourront signaler aux autres les fautes qui lui sont échappées : voilà pourquoi il n'hésite pas à soumettre ses interprétations au jugement des érudits, en déclarant qu'il n'est pas tellement

attaché à son opinion qu'il ne soit prêt à la sacrifier pour en adopter une autre. Il avoue aussi ingénument avoir profité des travaux de ses prédécesseurs, et s'il a montré ou noté quelques-unes des erreurs qu'ils ont commises, c'est moins pour la gloriole qui peut lui en revenir, que pour guider l'inexpérience des commençants et agir ainsi dans l'intérêt de la science.

Dans cet ouvrage, non-seulement Vaillant considère la fondation des colonies par Romulus, leur continuation par les rois et les consuls jusqu'à Jules César, et depuis celui-ci jusqu'à Gallien, mais encore il s'occupe de plusieurs points négligés ou passés sous silence par les historiens. C'est ainsi qu'il fait connaître quelles sont les colonies établies par les empereurs; leurs vrais noms et appellations; quelles villes les écrivains ont nommées colonies au lieu de municipes, ou municipes au lieu de colonies; les cités dont l'ère est seulement marquée sur les monnaies; la faculté de frapper celles-ci, concédée ou enlevée aux colonies par les empereurs; les principales divinités qui y étaient adorées; les fondateurs des villes, et les antiquités qu'on y remarque; les jeux et les combats institués en l'honneur des dieux, et célébrés avec tant de solennité; les vétérans des légions romaines transportés dans les possessions coloniales; les métropoles des provinces constituées par les empereurs; les noms des colonies pris de la famille des empereurs qui les ont fondées; les marques distinctives des citoyens romains, et les insignes des vétérans envoyés dans les colonies; la position des villes déterminée par l'image des fleuves, ou par des figures placées sur des rochers; enfin l'abon-

dance des champs par la représentation des épis, des grappes de raisin et des palmiers. L'auteur de son éloge considère ce travail comme immense par ses détails et par la justesse des explications.

Au commencement du livre est placée une carte géographique, destinée à faciliter l'intelligence des médailles coloniales. Nous devons dire que cette carte, assez bien gravée pour l'époque, est fort incomplète, quoiqu'elle comprenne l'occident de l'Europe, la Grèce, une partie de l'Asie et de l'Afrique. Elle laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'emplacement de certaines villes. On y cherche en vain plusieurs colonies et municipes qui devraient s'y trouver. On sait que le titre de municipes (*municipia*) donné aux villes étrangères était très-honorable, et que leurs habitants jouissaient en grande partie des droits de citoyens romains, tout en s'administrant eux-mêmes d'après leurs propres lois, nommées *leges municipales*. On sait aussi que les colonies étaient des villes ou territoires que la république peuplait de citoyens romains, en les envoyant, militairement et enseignes déployées, prendre possession de leurs nouvelles habitations; mais les colons devaient suivre en tout les lois que leur donnaient les Romains, et de même que ceux-ci, ils portaient la toge. Une carte géographique ne pouvait donc être utile pour le sujet qui nous occupe, qu'autant qu'elle aurait établi, par des signes faciles à reconnaître, une distinction tranchée entre les municipes et les colonies; c'est ce que Vaillant n'a point exécuté. Une semblable amélioration devait, avant de paraître, attendre encore plus de cent quarante ans, et c'est de nos jours seulement qu'elle a eu pour auteur

l'infatigable numismatiste Mionnet, qui, dans son Atlas appliqué à la connaissance des médailles, représente les colonies par *deux bœufs,* et les municipes par *un soc de charrue* (1), indépendamment des autres signes dont il se sert pour faire reconnaître les autonomes, les villes libres, celles qui étaient unies par alliance, les métropoles, les villes premières, les villes néocores, celles qui avaient le droit d'asile, les navarchides.

Malgré trente années de recherches employées à recueillir partout des médailles coloniales, Vaillant avoue n'en avoir rencontré aucune qui fût frappée en l'honneur des princes dont les noms suivent : Pertinax; quoique cet empereur n'ait régné que durant l'espace de quatre mois (2), on peut encore espérer la découverte de quelqu'une de ses médailles coloniales. Pour celles de Didier Julien, il faut y renoncer, parce que le règne de ce prince n'a eu que soixante-six jours de durée. Il est possible qu'il en existe de Pescennius, qui a commandé en Syrie pendant un an et demi; mais jusqu'à l'époque où écrivait Vaillant, on n'en citait qu'une seule, possédée par la ville de Bologne, et qui est considérée comme suspecte. Quant aux médailles coloniales de Clodius Albinus, il n'est pas étonnant qu'on n'en trouve aucune de ce prince, qui, à la vérité, a régné en qualité de césar et d'empereur pendant trois ans et huit mois, mais il faut se rappeler que c'était dans la Gaule, la Bretagne et la Germanie, pro-

(1) *Atlas de géographie numismatique,* Préf., p. 6. Paris, 1838, in-fol.

(2) Vaillant aurait dû dire quatre-vingt-sept jours.

vinces où les colonies n'avaient pas coutume de frapper des monnaies (1).

Quelques mots suffiront pour motiver un jugement avantageux sur cet ouvrage de Vaillant. Ce numismatiste n'y a introduit que des médailles du plus beau choix, dont il apprécie soigneusement les qualités rares ou communes; une érudition très-riche en accompagne toujours l'interprétation. Juste envers les savants qui l'ont précédé dans la carrière, il ne manque jamais de faire une mention honorable de leurs noms et de leurs écrits, tout en relevant avec urbanité les fautes qui ont pu leur échapper. Enfin, le soin qu'il met à citer à propos les inscriptions et les vers d'auteurs classiques qui se rapportent à son sujet, prouve en lui une connaissance approfondie de l'histoire, des belles-lettres et de l'antiquité.

III. *Numismata imperatorum, Augustarum et Cæsarum, à populis, romanæ ditionis, græcè loquentibus, ex omni modulo percussa: quibus urbium nomina, dignitates, prærogativæ, societates, epochæ, numina, illustres magistratus, festa, ludi, certamina, et alia plurima ad eas spectantia consignantur* (2).

Ce livre est dédié à Nic. Jos. Foucault, conseiller d'État, intendant de la Basse-Normandie, homme distingué par ses talents administratifs non moins

(1) Vaillant, *pars. prima*, p. 224.

(2) Seconde édition, revue et corrigée par l'auteur, augmentée de sept cents médailles, ainsi que de l'explication des notes littérales et numérales que portent les médailles grecques. Amsterdam, 1700, in-fol. fig. La première édition avait été imprimée à Paris en 1693 et 1698, in-4°.

que par son érudition, et qui possédait une très-belle collection de médailles, dont Vaillant fit souvent un fructueux usage.

Nous apprenons par cette dédicace, que Patin, possesseur de quatre cents médailles de villes grecques de moyen module, recueillies dans ses voyages, était dans l'intention de les publier, lorsque la mort vint le frapper ; que, de plus, ces quatre cents pièces étant entrées dans le cabinet de Foucault, furent mises à la disposition de Vaillant, et favorisèrent ainsi son travail.

Dans sa préface, celui-ci déclare que si plusieurs médailles de villes grecques ne se trouvent pas dans son livre, on ne doit point lui en faire un reproche; car un seul homme ne peut tout voir. Laissons parler l'auteur, en traduisant fidèlement ses pensées. « Je ne suis point un Argus, dit-il, et, quand
« même je le serais, je ne pourrais voir ce qui
« n'existe pas encore. Tous les jours on arrache des
« monnaies aux entrailles de la terre; souvent il en
« arrive d'Orient par les soins des consuls français
« qui se conforment aux ordres venus de la part du
« roi. D'autres pièces, dont on ne connaissait point
« l'existence, sortent d'obscurs cabinets et viennent
« se placer dans de plus nobles mains, trop tard
« néanmoins pour que l'écrivain à qui elles seraient
« utiles ait pu examiner celles dont il s'occupe spé-
« cialement. Quant aux médailles dont j'ai eu com-
« munication par certaines personnes qui ont bien
« voulu m'admettre dans leur cabinet, j'ai dû en
« passer beaucoup sous silence, pour ne point abu-
« ser de la complaisance de ces personnes, en rete-
« nant trop longtemps leurs pièces, dont plusieurs

« se trouvaient d'ailleurs tronquées, mutilées par « l'usure et l'érosion des caractères. J'aurais pu « néanmoins donner à cette série un plus grand « développement si, à l'imitation d'autres numisma- « tistes, notamment d'Occo et de son commentateur « Mediobarbus (Mezzabarba), j'eusse voulu m'en « rapporter aux yeux des autres et augmenter mon « bagage par des richesses d'emprunt, c'est-à-dire « par l'admission des dessins qui m'étaient adres- « sés. Mais je sentis le danger d'être induit en er- « reur par des hommes qui, malgré leurs bonnes « intentions, ne voient pas toujours en réalité ce « qu'ils croient avoir vu. Et afin d'avoir la certitude « de n'être point trompé et de ne point tromper les « autres, j'ai persisté fermement dans ma résolu- « tion de ne décrire aucune médaille qui n'eût passé « par mes propres mains.

« On pourra m'objecter, continue-t-il, que moi- « même je n'ai pas suffisamment compris ce que je « crois avoir lu, ni pénétré la vérité qui était cachée. « J'avoue ingénument que j'ai été quelquefois trompé « par la disparition des caractères qu'il m'était im- « possible de reproduire comme je l'aurais désiré. « Mais l'erreur n'appartient-elle pas à la condition « humaine? Toutefois je puis déclarer sans jactance « que, depuis le temps que j'examine des médailles, « il n'est personne à qui il soit arrivé d'en manier « plus que moi, ou d'en expliquer avec plus de « bonheur quelques-unes des plus difficiles. Certai- « nement il n'est pas toujours facile d'établir des « conjectures heureuses sur la signification de cer- « tains caractères isolés, surtout lorsqu'ils sont peu « communs ou qu'ils offrent un sens équivoque; il

« faut alors compléter des mots souvent tronqués « ou incertains : sous ce rapport, je ne puis assez « m'étonner de la présomption des novices dans « l'art numismatique, qui poussent la témérité jus- « qu'à prononcer leurs décisions sur-le-champ et à « la première vue, quoiqu'une inscription avertisse « suffisamment, par son étendue et sa difficulté, « qu'elle renferme quelque grand mystère (1). »

Pour ne pas perdre de temps à décrire les médailles des villes grecques, Vaillant a montré seulement celles qui pouvaient éclairer l'histoire depuis le grand Pompée jusqu'à Claude le Gothique, et il a donné par ordre alphabétique les noms des villes et des peuples qui les habitaient. Il nous apprend quelles étaient les *métropoles*, c'est-à-dire les plus grandes et les plus anciennes villes, où devaient s'assembler les autres cités pour délibérer sur les affaires de la province : quelles étaient les *premières*, ΠΡΩΤΑΙ, c'est-à-dire celles qui, favorisées par les empereurs, envoyaient des préteurs dans d'autres villes pour rendre la justice : quelles étaient les villes *sacrées, inviolables*, ΙΕΡΑΙ, ainsi nommées à cause des immunités qui leur avaient été accordées par les rois ou les empereurs : les villes qui jouissaient du *droit d'asile*, d'où il n'était permis à personne d'expulser violemment qui que ce fût : les *autonomes*, auxquelles les Romains vainqueurs avaient permis de se gouverner d'après les lois de leurs pères : les *villes libres*, c'est-à-dire exemptes de toute espèce de tribut : les *navarchides*, destinées aux affaires maritimes, au rassemblement des flottes, à la défense des côtes contre

(1) *Præfat.*, p. 3-4.

les pirates : les *néocores*, qui étaient chargées spécialement de soigner le temple de quelque divinité, et dans lesquelles se célébraient les fêtes publiques en l'honneur des dieux ou des empereurs, les jeux, les sacrifices et les combats solennels : enfin les villes *unies par alliance*, par des pactes authentiques, ΟΜΟΝΟΙΑΙ, pour s'entr'aider et se secourir mutuellement contre l'ennemi commun.

Ne voulant rien oublier de ce qui méritait de fixer l'attention sur les villes grecques, Vaillant fait connaître les époques de leur fondation, de leur liberté, ou de leurs priviléges; les noms de leurs fondateurs, soit dieux, héros ou princes; leurs dieux indigètes ou protecteurs; les hommes illustres nés dans leur sein; les magistrats qui y exerçaient l'autorité, tels que les gouverneurs, les proconsuls, les archontes, les stratéges ou préteurs, les scribes et autres dignitaires; les fêtes, les combats, les jeux soit privés, soit publics. Il a encore ajouté le nom des fleuves qui sont représentés sur les monnaies et qui coulent dans les villes ou leur voisinage, une liste par ordre alphabétique des abréviations grecques, et enfin les caractères arithmétiques.

Par la publication de ce travail, Vaillant a rendu un vrai service à la géographie antique ; il a restitué avec bonheur une foule de noms qui, altérés par l'ignorance des copistes, étaient rejetés comme supposés; il a, pour ainsi dire, réédifié plusieurs villes que les ravages des guerres et du temps avaient détruites, et évité par ce moyen aux amateurs de l'antiquité la lecture fastidieuse d'un grand nombre de livres. Ajoutons que les planches sont fort nombreuses, et les gravures bien exécutées.

Il est rare qu'un ouvrage difficile et de longue haleine n'offre pas à la critique quelque point vulnérable; celui dont nous parlons a fait longtemps autorité, et jouit encore aujourd'hui d'une juste estime. Cependant quelques erreurs y ont été aperçues, et c'est l'abbé Le Blond qui les a signalées (1). Ces erreurs sont relatives à des lettres que Vaillant a cru être des numérales, et dont il s'est servi pour donner à quelques villes des ères imaginaires, tandis que ce sont des caractères abréviatifs de mots. L'abbé Le Blond a prouvé la justesse de sa critique 1° sur un médaillon de Caracalla, frappé à Laodicée de Phrygie; 2° sur une médaille d'Hadrianopolis dans la Thrace, province dont les villes ne marquaient point d'époques sur leurs monnaies; 3° sur les médailles de Diospolis et d'Eleuthéropolis, qui, par leurs lettres numérales, ne désignaient point une ère, mais seulement les années du règne de Septime Sévère, pendant lesquelles ces médailles avaient été frappées. Ainsi les ères inconnues dont Vaillant prétendait avoir fait la découverte, sont tout à fait imaginaires et dépourvues de fondement (2).

Je reprocherai encore à notre numismatiste d'avoir forgé quelques mots qui ne sont point latins, tels sont : *præfidentia,* pour signifier la présomption; on dit bien, *præfidens*, qui présume trop, présomptueux, mais *præfidentia* ne se trouve dans aucun dictionnaire classique. *Rejuvenesco*, rajeunir, est un barbarisme et en même temps un pléonasme.

(1) *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin, par l'abbé Le Blond.* Paris, 1771. — 2e édition, Paris, 1823, in-4°.

(2) Le Blond, *Observ.*, p. 49-53.

puisque le *re* est de trop et que *juvenesco* suffit pour exprimer le rajeunissement. *Decretorius* signifie décisif, définitif, mais on ne doit point en faire un adverbe *decretoriè*, qui n'est admis nulle part dans la bonne latinité, etc. (1) Ces remarques sont minutieuses sans doute, j'en conviens franchement : elles prouvent du moins que j'ai lu le livre avec une scrupuleuse attention.

IV. *Numismata imperatorum romanorum præstantiora à Julio Cæsare ad Postumum et Tyrannos.* Paris, 1692, 2 vol. in-4°, fig. — 2e édit. Rome, 1743, 3 vol. gr. in-4°, fig.

La seconde édition est incomparablement meilleure que la première, qui peut-être n'avait pas été soignée autant que le sujet le méritait.

V. *Historia Ptolemæorum Ægypti regum, ad fidem numismatum accommodata.* Amsterdam, 1701, in-fol., fig.

En entreprenant cette histoire numismatique des Ptolémées, Vaillant, comme il l'avoue lui-même, s'était d'abord flatté de la traiter avec autant de facilité que celle des Séleucides. Mais il ne tarda pas à reconnaitre que la tâche qu'il s'était imposée et qu'il avait solennellement promise au public savant, offrait une confusion et des difficultés presque inextricables. A l'exception d'une note numérale qu'il rencontrait quelquefois et qui était destinée à indiquer les années du règne, il ne voyait sur toutes les pièces que le nom de Ptolémée, sans la figure du prince, dont celle de Jupiter tenait la place. L'orgueil des

(1) *Præfat.*, p. 4.

Ptolémées ne voulait pas souffrir que leur image fût placée sur un autre métal que sur l'argent ou l'or. Il faut seulement en excepter la reine Cléopâtre, ainsi que Séléné, femme de Lathyre, dont les figures sont empreintes sur des monnaies de bronze. Mais Vaillant se plaint de la pénurie des pièces d'or; celles d'argent du second ou du troisième module n'étant guère plus abondantes, il dut appeler à son aide les médailles de grand module en argent. Vingt années lui suffirent à peine pour rassembler une certaine quantité de pièces nécessaires à son travail, et qui offrissent surtout les images des rois. Quoique les historiens ne soient point d'accord sur le nombre d'années que ces souverains régnèrent, ils conviennent cependant que le royaume d'Égypte dura l'espace de 294 ans, depuis Ptolémée Soter, l'ami et l'un des principaux généraux d'Alexandre, jusqu'à la mort de Cléopâtre, époque à laquelle l'Égypte devint une province romaine.

Vaillant a soin d'indiquer l'espace de temps pendant lequel chacun des rois occupa le trône, et de rapporter les événements remarquables de leur vie, en y mêlant des détails puisés aux meilleures sources. C'est ainsi que, loin de se borner à une froide et sèche description de ses pièces gravées, il donne à son sujet un intérêt plus élevé, plus attachant, plus historique.

Les revers ne présentent pas beaucoup de variétés : on voit sur presque tous un aigle posé sur un foudre; quelquefois, au lieu d'un seul aigle, il y en a deux. Les médailles de Cléopâtre font exception à cette monotonie : assez communes en bronze, elles se distinguent par des revers différents; quoique

l'aigle occupe encore ces revers, ils sont néanmoins diversifiés par la figure du triumvir Antoine, par des vaisseaux à pleines voiles, des cornes d'abondance, des serpents, des chevaux marins, etc. On voit qu'ici l'art égyptien a été influencé par le romain.

L'ouvrage se termine par deux appendices, dont le premier, très-court, donne l'explication d'une médaille égyptienne, où se voit, d'un côté, une tête jeune, laurée, sans caractères qui puissent la faire reconnaitre; et au revers, un aigle posé sur un foudre, avec l'épigraphe ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟϹ ΚΑΙϹΑΡΟϹ; dans le champ, à droite, une corne d'abondance, à gauche, L. B., lettres qui signifient l'an second. Vaillant croyait d'abord que c'était la figure de Césarion, fils de César et de Cléopâtre; mais il revint sur cette idée, et pensa avec raison que les deux lettres L. B. signifiaient la deuxième année de l'ère nouvelle, qui commença à l'époque où l'Égypte fut soumise à la puissance romaine.

Le second appendice, intitulé: *Ægyptus numismatica, ex imperatoribus romanis desumpta*, est accompagné d'une suite de vingt-neuf médailles, représentant, par ordre alphabétique, un égal nombre de villes d'Égypte. Vaillant remonte à l'origine de ces villes, en expose la situation, et rapporte en abrégé les divers événements dont elles ont été le théâtre.

Le travail de Vaillant était d'autant plus difficile, que personne, avant lui, ne l'avait tenté, et qu'il exigeait des recherches actives, multipliées et persévérantes, pour découvrir les monuments qui lui manquaient et qui lui devenaient indispensables. Il est donc le premier qui ait porté la lumière sur un sujet presque entièrement couvert de ténèbres : sous

ce rapport, comme sous tant d'autres, la numismatique lui a d'importantes obligations.

VI. *Nummi antiqui familiarum romanarum perpetuis interpretationibus illustrati.* Amsterdam, 1703, 2 vol. in-fol., fig.

Avant d'entrer en matière, Vaillant déclare que, dans ses interprétations des médailles antiques relatives aux familles romaines, il s'est proposé trois choses : 1° fixer exactement le nom de la famille à laquelle appartient chaque pièce; 2° expliquer le type des deux parties, avers et revers, en latin *antica et postica pars;* 3° rechercher la cause ou l'occasion qui a déterminé la publication des types avec leurs insignes.

On voit que cet ouvrage très-important se refuse à toute analyse détaillée : il faudrait, en effet, trop de temps et d'espace, pour examiner en particulier chacune de ces médailles que Fulvio Orsini porte au nombre de sept cent cinquante-huit. De même que ce dernier numismatiste, Vaillant a adopté l'ordre alphabétique; et, pour perfectionner son travail, il a mis à profit les collections de Goltzius, d'Orsini, de Patin et celles qu'il possédait lui-même : il a également eu soin de consulter les autres écrivains qui ont traité le même sujet. Toutes ses descriptions sont claires, exactes, complètes, et il les a rendues frappantes de vérité, par la gravure de cent cinquante-deux planches, dont chacune contient dix à douze figures. On l'a pourtant accusé d'avoir introduit dans cet ouvrage quelques médailles suspectes. Du reste, il a aussi facilité les recherches du lecteur, en plaçant à la fin du second volume un index mul-

tiple, qui comprend les mots et les choses; les types et leur signification; les noms des familles; leurs prénoms, surnoms et noms d'adoption : un dernier index, purement géographique, mentionne les villes et les peuples inscrits sur les médailles. Je n'ai pas besoin d'ajouter que Vaillant a semé dans cette œuvre les trésors de sa profonde érudition.

VII. *Arsacidarum imperium, sive regum Parthorum historia, ad fidem numismatum accommodata.*

Achæmenidarum imperium, sive regum Ponti, Bosphori et Bithyniæ historia, ad fidem numismatum accommodata. Paris, 1725; 2 vol. in-4°. *Opus posthumum.*

L'avis au lecteur nous apprend que pour composer son ouvrage sur les Parthes, Vaillant n'avait à sa disposition qu'un petit nombre de fragments épars dans les divers écrivains grecs et latins. Il réussit néanmoins dans cette entreprise malgré ses difficultés; il mit même un tel ordre dans ce ténébreux sujet depuis le commencement jusqu'à la fin de la monarchie, qu'il peut être considéré comme le second père de l'histoire de la Parthie. Les rois de ce pays ayant presque tous la même appellation, ΑΡΣΑΚΟΥ, à l'exception d'un très-petit nombre, il fallait une grande sagacité pour distinguer avec exactitude les uns d'avec les autres, et parvenir enfin à la vérité historique. Arsace, premier du nom, fut le fondateur de l'empire Parthique; il avait d'abord rempli les fonctions de satrape chez les Bactriens (l'an 256 avant J.-C.). La troisième année de son règne et de l'ère des Arsacides, il mourut blessé dans un combat, et laissa le royaume parthique à son frère Tiridate, qui régna

pendant trente-sept ans. Vaillant compte dans cette histoire vingt-neuf rois.

Les médailles parthiques se ressemblent toutes, au point qu'elles paraissent représenter le même individu. Presque tous les rois ont la même coiffure et le même habillement; la barbe et la chevelure sont également peignées et arrangées avec art. Les médailles portent des caractères grecs; mais, après Artaxerce, qui s'empara du royaume parthique, et après son fils Sapor, tous les rois perses remplacèrent les lettres grecques par des caractères barbares.

On comprend sous le nom d'Achéménides, les rois de Pont, du Bosphore, de Thrace et de Bithynie. Parmi ces rois figure le fameux Mithridate, ce redoutable ennemi des Romains, qui leur fit la guerre pendant plus de trente ans : Vaillant en expose l'histoire complète.

Les premiers volumes des mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres contiennent, en outre, les opuscules suivants de notre auteur :

Dissertation sur l'année de la naissance de Jésus-Christ, découverte par les médailles antiques.

Du titre de Néocore dans les médailles grecques frappées sous les empereurs romains.

Dissertation sur une médaille de la reine Zénobie, trouvée dans les ruines de la ville de Palmyre.

Dissertation sur les médailles de Vabalathus.

Vaillant a donné ses soins à la seconde édition de l'ouvrage de Pierre Seguin, intitulé : *Selecta numismata antiqua.* Paris, 1684, in-4°, fig. Il y a ajouté des notes et des observations destinées à

expliquer certains points sur lesquels l'auteur avait laissé des doutes ou de l'obscurité. Il y relève plusieurs erreurs échappées à Seguin, soit sur des noms et des figures, soit sur des lettres numérales et des légendes. Il prouve aussi que Seguin s'est quelquefois laissé tromper par des médailles fausses ou habilement contrefaites. Lorsque celui-ci invoque un Œdipe qui veuille bien lui inspirer des conjectures rationnelles, Vaillant répond à l'appel et ne manque pas de donner une heureuse solution aux difficultés qui lui sont soumises. Je n'entrerai point à ce sujet dans des détails qui seraient déplacés ici : je dirai seulement que Vaillant s'est acquitté de sa tâche d'éditeur et d'annotateur avec le soin, le savoir et la conscience qui font l'ornement de ses propres ouvrages.

Vaillant a encore publié la série des médailles qui composaient la collection de l'abbé de Camps, sous le titre :

Selectiora numismata in ære maximi moduli, è museo ill. Francisci de Camps, etc. Paris, 1694, in-4°.

Ces médailles, de grand module, sont au nombre d'environ cent cinquante. Vaillant a semé cette édition de notes érudites, et l'a ornée de gravures très-soignées.

Enfin on trouve dans le *Journal de Trévoux* (1) une dissertation sur les médailles de Trajan, à la gloire duquel Vaillant compare celle de Louis XIV, en citant surtout les hauts faits de l'empereur romain, rapprochement qui exhale un certain parfum

(1) Année 1702. p. 294. *sqq*.

d'adulation pour le monarque français. Cette dissertation est reproduite en latin dans la collection de Woltereck (1).

CHAPITRE XXVI.

PATIN (Charles).

Voici un homme qui, après avoir payé un glorieux tribut aux sciences numismatique et médicale, et avoir justement acquis la réputation d'un érudit du premier ordre, vit tout à coup sa brillante position brisée par un déplorable exemple d'arbitraire ministériel. Quoiqu'il fût complétement innocent, cette innocence, son rare mérite, ses ouvrages universellement estimés, rien ne put trouver grâce devant une menace de la Bastille, devant la toute-puissance d'un ministre qui, dans cette circonstance, trompait évidemment son maître, en punissant un savant dont le seul crime était d'avoir déplu. La persécution suscitée contre Patin doit être ajoutée à d'autres actes blâmables qui ont parfois terni l'éclat du règne de Louis XIV.

Charles Patin naquit à Paris le 23 février 1633, et non 1632, comme le dit Banduri (2). Klefeker (3)

(1) *Electa rei numariæ, sive selectæ dissertationes de rarioribus numis antiquis tam græcis quàm latinis, ad historiarum veterum monumenta illustranda, et antiquitates Græcorum pariter atque Romanorum dilucidandas insigniter facientes.* Hambourg, 1709, in-4°, p. 99 *sqq.* — J'ai fait venir d'Allemagne cet ouvrage qui ne se trouve point dans la *Bibliothèque Nationale* de Paris.

(2) *Biblioth. numar.*, p. 56. Paris, 1718, in-fol.

(3) *Biblioth. eruditor. præcocium*, p. 278, *sqq.*

a eu raison de le comprendre parmi les hommes qui ont montré de bonne heure des connaissances extraordinaires. Mais il aurait dû au moins entrer dans quelques détails à ce sujet. Comme il ne cite aucun fait qui prouve l'érudition précoce de Patin, je suppléerai à son silence et à celui de tous les biographes. Patin nous apprend lui-même (1) que sa mère, femme d'un esprit mâle, lui enseigna la lecture à trois ans, et l'écriture à quatre ans; qu'habitué par Gui Patin, son père, à entendre et à parler le latin dans ses entretiens familiers, il s'exprimait facilement dans cette langue avant d'atteindre sa sixième année, et s'y exerçait fréquemment avec les hommes de lettres, tandis qu'il parlait le français avec les domestiques. A l'âge de onze ans, Patin s'était rendu familiers les principaux écrivains de la Grèce, Plutarque, Dion, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Xénophon, Homère, etc. Il avait aussi soigneusement étudié les langues italienne et espagnole. A quatorze ans, il soutint en grec et en latin, pendant cinq heures, et avec succès, ses thèses de philosophie, en présence d'un auditoire composé du nonce apostolique, de trente-quatre évêques et d'un grand nombre de personnes distinguées de la cour et de la ville.

Après d'aussi brillantes études, il s'agissait de choisir une position dans le monde. Son oncle, qui avait l'intention de lui acheter une charge dans la magistrature, l'engagea à étudier le droit. Patin suivit ce conseil, prit ses degrés en jurisprudence,

(1) *Lyceum patavinum*, p. 79. Ce livre, peu connu, nous révèle des particularités fort intéressantes.

et se fit recevoir avocat. Mais las d'attendre l'exécution des promesses de son oncle, et d'ailleurs, entraîné par une vocation décidée, il substitua en secret l'étude d'Hippocrate à celle de Justinien, et, au bout de deux ans et demi, après avoir subi de nombreux examens théoriques et pratiques, et avoir versé la somme de deux mille écus, exigée à cette époque, il obtint le titre de docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris. Il n'était âgé que de vingt-trois ans.

Dès ce moment, son père lui donna un appartement bien meublé, une bibliothèque choisie, divers objets d'histoire naturelle, des cartes géographiques, des tables chronologiques, des figures d'hommes illustres, et enfin des médailles. Peu de temps après sa promotion au doctorat, Patin se livra à l'enseignement, et fit un cours d'anatomie avec un tel succès, qu'il était suivi par plus de cinq cents uditeurs, nombre très-considérable pour cette époue. Constamment occupé soit de médecine, soit 'érudition (1), rien ne lui manquait, tout lui sou-

(1) Je ne puis résister au plaisir de donner ici une preuve du juement plein de goût de Charles Patin dans une question de haute ortée littéraire. Laissons parler son père. « J'ai été aujourd'hui (21 novembre 1667) chez M. le premier président (de Lamoignon) à l'assemblée de cette académie qu'il tient tous les lundis, où l'on a dit de fort bonnes choses : le P. Rapin, qui est un jésuite très-savant, y a discouru sur la préférence de Virgile à Homère, et a fait des merveilles. M. le premier président a demandé si personne ne s'opposait à ce sentiment : voyant que tout le monde se taisait, il a voulu que mon *Carolus* parlât, se souvenant qu'il l'avait autrefois entretenu sur la gloire d'Homère. Je fus ravi de lui entendre dire que, se voyant forcé de répondre à un adversaire de la force du P. Rapin, il se trouvait bien embarrassé ; qu'animé pourtant du commandement qu'on lui en faisait et de l'audience dont on l'ho-

riait, science, fortune, réputation, clientèle distinguée, lorsque le venin de la calomnie vint tout à coup empoisonner ses jours et le plonger dans un abîme de maux. Dans sa propre biographie, qu'il a écrite lui-même, il ne dit point la cause de son infortune; la perte du plus bel avenir et sa profonde douleur ne peuvent lui faire rompre le silence; il déclare qu'il ne veut point confier au papier les événements divers qui ont précédé ou préparé sa disgrâce, et que, s'il laisse couvert d'un voile impénétrable ce mystère d'iniquité, c'est par charité pour les méchants et les envieux qui l'ont calomnié. Averti que sa liberté était menacée, Patin, fort de son innocence, voulait néanmoins attendre; mais les instances de son père, qui, hélas! ne devait plus le revoir, le décidèrent à s'expatrier.

D'après son silence sur les causes de son mal-

« norait, il ferait souvenir la compagnie de quelques avantages d'Ho« mère sur Virgile; qu'il n'y aurait jamais eu de Virgile s'il n'y avait « point eu d'Homère; que celui-ci a fait le plan, que l'autre n'a que « poli; qu'Homère a été universellement reconnu pour le père de la « philosophie, de l'histoire, de la poésie et de la littérature; que tous « les siècles lui ont décerné des honneurs qu'on n'attribuait qu'aux « rois et aux dieux; qu'on lui a élevé des statues par toute la Grèce, « qu'on s'y est servi de monnaies qui portaient son nom et son por« trait, et que les plus grandes villes du monde se sont toutes attri« bué la gloire de sa naissance; qu'il avait des médailles des Smyr« niens et d'autres peuples en sa faveur, et qu'enfin rien ne se trouvait « de pareil dans la fortune de Virgile, dont la faveur d'Auguste fai« sait le plus bel endroit. Qu'en dites-vous, monsieur, pour un plai« doyer fait sur-le-champ? M. le premier président lui en témoigna « beaucoup de satisfaction, et même, en soupant, il lui dit: Je ne « sais comment votre père l'entend; il devait vous laisser au bar« reau, nous vous aurions donné d'autres emplois que de soutenir « la réputation d'Homère. » *Lettres choisies de Guy Patin*, t. III, p. 365. Cologne, 1691, in-12.

heur, on est réduit aux conjectures. Les uns l'attribuent à un prince du sang, qui accusa Patin d'avoir fait circuler lui-même plusieurs exemplaires d'un libelle satirique (1), au lieu d'en exécuter la suppression, comme il s'en était, dit-on, chargé, libelle qui, à ce qu'il paraît, blessait l'honneur d'une grande dame. D'autres ont formé la conjecture suivante : Le livre de Patin, intitulé : *Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles*, publié en 1665, avait attiré à son auteur une critique acerbe de la part de Sallo, conseiller au parlement, premier rédacteur du *Journal des Savants*, qui traita Patin de plagiaire, pour avoir copié, disait-il, l'ouvrage du numismatiste Savot (2), sans le citer. A cette critique injuste, faite par un homme étranger à la science des médailles, Patin fit une réponse pleine de modération ; mais une seconde attaque amena une réplique plus vive, qui irrita Colbert, protecteur de Sallo. On sait qu'à cette époque, un ministre puissant avait toujours raison moyennant une lettre de cachet. C'est pour ne point subir cette odieuse rigueur que l'innocent Patin fut forcé d'abandonner sa patrie et d'en adopter une autre. Le même malheur devait frapper plus tard un ami de Patin, un savant non moins distingué, l'illustre numismatiste André Morell, qui, ayant déplu au ministre Louvois, successeur de Colbert, fut enfermé à la Bastille deux fois en deux ans (3), et n'obtint

(1) *L'Histoire du Palais-Royal* (amours de Louis XIV et de Mme de la Vallière), impr. en Hollande vers 1667.

(2) *Discours sur les médalles antiques,* Paris, 1627, in-4°. On verra plus loin quelle est la portée de cette accusation.

(3) En 1688 et en 1690.

sa sortie, la seconde fois, que par l'intercession du gouvernement de Berne, sa patrie. Et quel était son crime? de s'être plaint un peu vivement de ne point recevoir la récompense qu'on lui avait promise pour ses travaux relatifs à la classification et à l'arrangement du cabinet royal des médailles, travaux auxquels il s'était livré avec une ardeur infatigable, en prêtant le secours de ses vastes lumières au docteur Rainssant, conservateur de ce cabinet. Ce qu'il y a d'étrange dans la destinée de ces deux illustres savants, c'est que l'un passe sa vie dans l'exil, l'autre est mis deux fois en prison, et cela, malgré la bienveillance que leur accordait Louis XIV, comme ils le déclarent tous deux dans leurs écrits; en sorte que le grand roi, si jaloux de son pouvoir, était pourtant dominé par l'ascendant de deux ministres qui, à la vérité, lui rendaient d'éminents services, mais qui aussi abusaient souvent de leur autorité pour satisfaire des vengeances particulières. A ces deux victimes du plus odieux arbitraire, on peut en ajouter une troisième, le savant et infortuné Jacob Spon, qui, pour n'être pas massacré comme protestant, est obligé de quitter Lyon, sa patrie, d'aller demander un asile à l'étranger, et, privé de ressources, d'entrer dans un hôpital, où il meurt misérablement de chagrin et de maladie (1).

Patin quitta donc Paris, pour éviter la Bastille. Il va d'abord à Heidelberg, où l'électeur, qui l'avait autrefois invité à venir le voir, tâche de lui faire oublier son malheur, en le traitant avec toutes sortes d'égards : là, il profite de son séjour pour

(1) *Voy.* le chap. consacré à Spon.

apprendre la langue allemande et les coutumes du pays. Il parcourt ensuite la Hollande, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie. Partout il éprouve des motifs de consolation dans le bienveillant et généreux accueil qu'il reçoit de plusieurs souverains, à la tête desquels il place l'empereur Léopold, qui le combla d'honneurs et de présents; puis les électeurs de Bavière, de Saxe, de Brandebourg et du Palatinat; le duc de Wurtemberg et ses frères (1); les princes de Bade; l'archevêque de Saltzbourg; le roi de la Grande-Bretagne; la reine Christine; les cardinaux François Barberini et Camille de Maximis; le grand-duc de Toscane, ainsi que son oncle Léopold, cardinal de Médicis; les ducs de Savoie, de Modène, de Parme. La plupart de ces princes ordonnent d'ouvrir pour lui leurs cabinets d'antiquités, de médailles, de vases précieux : aussi, leurs généreux procédés restent à jamais gravés dans son cœur reconnaissant. Citons le fragment suivant d'une lettre de Guy Patin : « On m'écrit (d'Allemagne) « qu'il ne fait qu'étudier, et qu'il ne s'afflige point « trop d'avoir quitté son pays : *Securus sine crimine* « *vivit*. L'électeur palatin lui veut beaucoup de bien, « l'invite deux fois la semaine à dîner avec lui, « et le fait appeler à tous les divertissements de la « cour; il s'est même offert d'écrire au roi en sa « faveur; mais *Carolus* est un stoïque, qui dit ne « vouloir son retour à personne qu'au roi : c'est « un prince sage, dit-il; on m'a persécuté en son

(1) Ces princes, qui aimaient beaucoup le trictrac, se plaisaient à faire leur partie fréquemment avec Patin. *Lettres choisies de Guy Patin*, t. III, p. 421.

« nom; il me fera revenir quand il voudra : si cela « n'arrive pas, je dirai avec Cujas et quelques au- « tres: *O ingrata patria, non habebis ossa mea!* (1) »

Pendant que Patin était si noblement accueilli par les étrangers les plus illustres, on instruisait son procès à Paris, on examinait sa bibliothèque avec la plus grande rigueur; et, parce qu'on y trouva l'*Anatomie de la Messe,* livre huguenot de Pierre Dumoulin; le *Bouclier d'État*, par le baron de Lisola (2), et l'*Histoire du Palais-Royal,* petit libelle anonyme, plus digne de mépris que de colère, et dont on ne rencontra qu'un seul exemplaire; c'en fut assez pour incriminer sa croyance religieuse, ainsi que ses opinions politiques, et pour le faire condamner, comme coupable, aux galères par contumace. Guy Patin, qui nous a transmis ces détails (3), ajoute qu'on trouva encore, parmi les livres de son fils, quelques volumes de la *Défense de Fouquet* et l'*Histoire de l'entreprise de Gigeri* (4) : il fait comprendre par là qu'il regardait Colbert comme l'auteur de la persécution. Ailleurs, il le dit positivement : « La république des lettres est pour nous, « mais monsieur Colbert est contre; et si mon fils

(1) Guy Patin, *Lettres choisies*, t. III, p. 391.

(2) *Le Bouclier d'État et de Justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle, sous le vain prétexte des prétentions de la reine de France*, 1667, in-12. Lisola soutient que la reine de France n'a pu, en se mariant, conserver de droit sur les états de la maison d'Autriche. Ce libelle, imprimé en Hollande et qui a été traduit en plusieurs langues, fut proscrit en France, et la vente en fut défendue sous les peines les plus sévères.

(3) V. ses *Lettres choisies*, t. III, p. 370-373.

(4) Ce port, situé à l'est d'Alger, avait été pris en 1666, et n'avait pu être conservé.

« se défend, on dit qu'on l'envoyera à la Bastille (1). » C'est ainsi que cela se pratiquait. Un ministre puissant et absolu, à cette époque de despotisme outré, où l'on faisait un horrible abus des lettres de cachet, ne craignait point de se mettre au-dessus des lois, dût-il priver son pays d'un savant qui en était l'honneur. Il est évident que la possession de quelques ouvrages suspects ou défendus n'était qu'un prétexte pour obtenir la condamnation de Patin, et pour le sacrifier à la haine d'un ennemi caché. C'est la lutte inégale et abusive du fort contre le faible, comme l'exprime parfaitement ce vers de Juvénal :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

Non-seulement les princes et les grands, mais encore les savants de tous les pays témoignèrent à Patin la part qu'ils prenaient à ses malheurs, et l'estime que leur inspiraient ses talents et son mérite. Citer les noms suivants, c'est faire l'inventaire de toutes les illustrations scientifiques de l'époque : parmi les médecins, Gasp. Bauhin, J. Georg. Volckamer, Hermann Conringius (appelé ordinairement le *phénix de la Germanie*), les Bartholin ; Melchior Sébizius qui, parvenu à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, lia conversation avec Ch. Patin en cinq langues, latine, grecque, française, italienne et allemande ; J. Kupper, Horstius, Rolfinck ; Nic. Tulpius, J. Ant. Van-der-Linden, Kerckringius, de Graef, Silvius de le Boe, Swammerdam, Drelincourt ; Th. Willis ; Falconet et Ch. Spon, ces deux derniers intimes de son père ; Fr. Redi, Malpighi :

(1) *Lettres choisies*, t. III, p. 34-35.

parmi les érudits du premier ordre, Patin comptait pour amis J. P. Lambecius, J. P. Lotichius, J. J. Buxtorf, J. Gronovius; Ant. Magliabecchi, P. Bellori; Ezech. Spanheim, et une infinité d'autres, dont l'énumération serait trop longue. Il ne fallait rien moins qu'une sympathie aussi généralement prononcée en sa faveur, pour soutenir le courage de Patin, et porter quelque consolation dans le cœur d'un homme injustement persécuté, contre lequel on n'avait formulé aucune accusation criminelle, et que l'on avait condamné sans l'entendre.

Il s'était retiré et fixé à Bâle avec sa famille, lorsque la guerre entre la France et l'Allemagne le força de quitter cette retraite, et d'aller chercher un asile ailleurs. Il donna la préférence à l'Italie, comme terre classique de l'antiquité et des lettres. Arrivé à Padoue, il y reçut un accueil plein de bienveillance, ce qui l'engagea à s'y arrêter : ses talents ne tardèrent pas à être appréciés par les professeurs de cette université, et, en 1676, il fut chargé de remplir la chaire d'Avicenne, avec trois cents ducats d'émoluments. Trois ans après, le sénat de Venise lui conféra la dignité de chevalier de Saint-Marc, distinction qui récompensait le mérite du malheureux proscrit, et le vengeait en même temps de la plus injuste persécution.

En 1681, il reçut à Padoue, et dans la même semaine, un double message portant la nouvelle que Louis-le-Grand lui accordait sa grâce. Le bruit de cet *acte de clémence* s'étant généralement répandu à Rome, à Paris, à Vienne et à Venise : « De quelle « grâce veut-on parler? dit-il, je ne connais point « mon crime; j'aurais certainement formé le vœu

« de mon retour, si mon âme, plutôt oppressée « que brisée, m'eût laissé quelque chose à dési- « rer (1). »

A cette époque, la première chaire de chirurgie étant devenue vacante, les triumvirs modérateurs de l'Académie proposèrent au sénat de Venise de la confier à Patin, et de doubler les honoraires qui y étaient attachés, afin de le retenir tout à fait à Padoue. Le sénat s'empressa d'acquiescer à cette proposition, et c'est ainsi que Patin resta fixé dans sa nouvelle patrie. Sa vie, comme on le voit et comme il le dit lui-même, fut semée de biens et de maux. Il justifie son silence sur les causes qui portèrent le trouble dans son existence, en s'écriant qu'il est trop difficile de parler de soi-même; que, lorsqu'il est question des autres, on peut se plaire à exposer les belles qualités qui les distinguent, et même, à défaut de ces qualités, avoir recours à la fiction, mais qu'il regarde comme une chose honteuse de faire sa propre apologie. « J'ai rapporté, ajoute-t-il, des faits et « des paroles, pour lesquels je ne crains nulle- « ment d'être accusé de fausseté. Je repousse égale- « ment le caractère d'adulation. Je désire seulement « que l'on me pardonne si peut-être, dans mes « écrits, je me suis trop abandonné à la douceur « de la reconnaissance ou au charme des souve- « nirs (2). »

Patin continua à partager son temps entre les devoirs de sa chaire et l'étude des antiquités. Ses dernières pensées furent encore pour sa patrie; car il

(1) *Lyceum patavinum*, p. 102.
(2) *Ibid.*, p. 103.

légua au roi de France plusieurs sceaux très-précieux, et, en outre, un cahier où il avait dessiné lui-même les médaille les plus rares. Il mourut à Padoue le 10 octobre 1693, dans sa soixante-unième année. Il laissa deux filles, toutes deux profondément instruites en philosophie et en histoire, et qui, par l'agrément de leur conversation et les belles qualités de leur âme, contribuèrent puissamment à adoucir les chagrins de leur père et à diminuer l'amertume de ses mauvais jours. Elles se nommaient, l'une Gabrielle, et l'autre Charlotte ; elles étaient, ainsi que leur mère (Marguerite Hommetz), membres de l'académie des *Ricovrati*, dont Patin eut longtemps la présidence. Je dois faire une mention particulière de Gabrielle qui, comme son illustre père, avait cultivé avec succès la numismatique; ce qu'elle prouva en publiant une dissertation latine, *De nummo Caracallæ ; in quo phœnix expressa ;* Venise, 1685, in-4° : dissertation élégante, dit Banduri (1), dans laquelle l'auteur rassembla tout ce que les anciens avaient raconté de cet oiseau phénix, auquel la Fable attribuait la merveilleuse propriété de renaître après sa mort.

Les divers ouvrages sortis de la plume de Patin attestent les services signalés qu'il a rendus à la médecine, à l'archéologie, et surtout à la numismatique. C'est principalement sous le rapport de cette dernière science qu'il doit être ici considéré et apprécié. Personne, avant lui, si l'on en excepte Vaillant, n'avait examiné et illustré un plus grand nombre de médailles, soit qu'elles lui appartinssent, soit

(1) *Bibliotheca nummaria*, p. 67.

qu'elles fussent la propriété d'autres savants (1). En effet, Patin écrivait, le 7 décembre 1678, les paroles suivantes : *Opus immensum habeo ad manus, sex mille numismatibus refertum, historicis omnibus, rarissimis omnibus; opus certè quod hactenùs edita longè superat. Editionem duo prohibere videntur, temporis inopia, et penuria. Dabit Deus utraque commoda.* C'était, en effet, une œuvre immense d'explorer et de mettre au jour six mille médailles, lorsque le temps et l'argent manquent tout à la fois.

I. Il commença par publier une nouvelle édition des *familiæ Romanæ*, que le savant Fulv. Orsini avait fait paraître à Rome en 1577, in-fol. Celle de Patin porte le titre : *Familiæ Romanæ in antiquis numismatibus, ab U. C. ad tempora divi Augusti. Ex biblioth. Fulv. Ursini, cum adjunctis Antonii Augustini, episcopi Ilerdensis. Carolus Patin, doctor medicus Parisiensis, restituit, recognovit, auxit.* Paris, 1663, in-fol., fig.

Cet ouvrage, que Patin, à peine âgé de trente ans, dédia à Louis XIV, sans se douter qu'il ferait un ingrat, est enrichi d'un beau portrait de ce prince et de celui de l'éditeur. Patin y a introduit un meilleur ordre, et ajouté un certain nombre de médailles consulaires, parmi lesquelles toutefois il s'en trouve quelques-unes qui doivent être rapportées aux colonies, comme l'ont prouvé Ant. Galland, et surtout J. Vaillant, qui a continué les recherches d'Orsini sur le même sujet. La gravure des médailles, fort bien exécutée d'ailleurs, les représente toutes du même module, qu'elles soient d'or, d'argent ou de

(1) Banduri, *Biblioth. nummaria*, p. 56.

bronze; ce qui est un inconvénient, auquel pourtant l'auteur a remédié en ajoutant à chaque médaille un chiffre qui en désigne le diamètre. Les additions qui terminent le volume consistent en trente familles romaines, qui furent publiées à Rome avec l'ouvrage d'Orsini, et qui sont dues à la plume d'Ant. Augustin, évêque de Lerida à cette époque, et depuis archevêque de Tarragone. A la fin du livre, Patin donne deux catalogues, l'un offrant les médailles antiques frappées durant la république romaine, que le premier il a découvertes et mises en lumière, et qui sont au nombre de quinze : l'autre présente les noms de soixante-deux médailles consulaires qui, dit-il, n'ont point été indiquées par Savot. A l'occasion de cette nouvelle édition d'un bon livre, Pierre Petit adressa à Patin une ode latine, dans laquelle il l'appelle *Gallicæ gentis jubar*.

II. Après cette publication qui, malgré son importance, n'était qu'une sorte de prélude à d'autres productions, Patin mit au jour son *Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles* (1); livre composé en faveur de ceux qui commencent l'étude de la numismatique. Dans sa préface, il se justifie de cette excursion hors du domaine médical, en la représentant comme un délassement, une trève aux occupations toujours si sérieuses du médecin, et en rappelant que la plupart de ceux qui ont écrit sur les monnaies antiques, Cuspinien, Occo, Le Pois, Nonnius, Savot,

(1) Paris, in-12, 1665, avec fig. dans le texte; traduit en latin dix-huit ans après par l'auteur lui-même, et avec de notables augmentations, sous le titre : *Introductio ad historiam numismatum*, Amsterd., 1683, in-12, *iterùm* 1685, in-12 : en italien, par Constantin Belli, sous le titre *Prattica delle medaglie*, Venise, 1673, in-12.

ont en même temps exercé avec succès l'art de guérir (1).

Dans cette composition, purement élémentaire, Patin se présente en homme dominé par une vraie passion pour les médailles. Il regarde le plaisir qu'elles procurent comme le plus durable de tous les plaisirs de l'esprit; il met la numismatique au-dessus de toutes les autres connaissances; sans elle, l'histoire, que Cicéron appelle la messagère de l'antiquité, serait dénuée de preuves; en offrant les monuments les plus solides et en même temps les plus faciles à conserver et à transmettre, elle donne aux faits une certitude irrécusable. L'étude des médailles, tout en servant de récréation, contribue donc à orner l'esprit, à l'étendre, à l'élever. Ce sont les médailles qui nous dévoilent les fonctions mystérieuses de la religion des anciens, et les instruments dont on se servait pour les exécuter; qui nous font connaître les divinités qui étaient adorées, les marques et les noms des magistratures; qui nous représentent les temples, les ports, les marchés, les bibliothèques, les voies publiques, les ponts, les sépulcres, les arcs de triomphe, les portiques, les théâtres, les amphithéâtres, les cirques, les pyramides, les obélisques, les colysées; qui offrent à nos yeux la pompe des triomphes, l'exercice des jeux, les priviléges des cités, l'établissement des colonies, la conquête des provinces. Sans les médailles, les figures de beaucoup de grands hommes, d'empereurs, de personnages distingués qui ont joué un rôle remarquable, seraient perdues

(1) On a pu voir, dans le chapitre consacré à Cuspinien, que ce médecin renonça à la pratique médicale, pour embrasser la carrière diplomatique.

pour nous : sans elles, nous n'aurions que des notions inexactes sur les vêtements propres aux hommes et aux femmes, sur ceux qui étaient portés soit en temps de paix, soit durant la guerre; sur les chaises curules, les chariots, les congiaires et autres marques de libéralité. C'est avec le secours des médailles que nous distinguons les diverses espèces de couronnes, la civique, la triomphale, la murale, la navale, l'obsidionale, la rostrée, la radiée, qui servaient de récompenses ou d'ornements aux héros du temps. Enfin la naissance, les mariages, les victoires, les consécrations, les noms d'une infinité de princes, y sont marqués avec bien plus de certitude et d'authenticité que dans les livres. Voilà de quelle manière Patin envisage l'utilité de la numismatique (1).

Il expose ensuite la différence des médailles et la nature des métaux dont elles sont composées. Il passe en revue les monnaies grecques, les romaines, tant consulaires qu'impériales, en tenant compte de leur valeur. Puis il consacre un chapitre aux hébraïques, aux puniques (2), aux espagnoles, aux gothiques, et un autre aux médailles modernes, ainsi qu'aux jetons.

(1) *Introd. à l'hist. des médailles*, chap. II, p. 14-17.

(2) C'est sans doute par inadvertance que Patin a compris, parmi les médailles puniques et attribué à Didon reine de Carthage, une pièce dont la légende est KARTHAGO. Si cette médaille était aussi ancienne que le croit Patin, elle présenterait, non des lettres romaines, mais des caractères phéniciens carthaginois. Mionnet a commis la même erreur, comme l'a fait judicieusement observer M. Victor Langlois, qui rend cette médaille à sa légitime attribution, en la classant parmi les monnaies vandales des rois barbares de l'Afrique. (Voy. *Lettres du baron Marchant sur la numismatique et l'histoire*; nouvelle édition, augmentée et annotée. Paris, 1850, in-8°, fig., p. 190.)

En dissertant sur celles de bronze en général, il témoigne l'inclination qu'il leur porte, de préférence aux médailles d'or et d'argent, malgré l'éclat et le brillant qui distinguent ces dernières. Outre que toutes les beautés sont mieux rendues, mieux conservées et infiniment plus nombreuses sur les médailles en bronze, il leur accorde d'autant plus d'estime que la bassesse de leur prix a contribué à leur conservation, tandis qu'au contraire la perte de la plupart des pièces d'or et d'argent doit être attribuée à la nature précieuse de ces métaux.

« Durant le temps que les villes grecques obéis-
« saient à l'empire romain, elles ont fait fabriquer
« quantité de monnaies remplies d'inventions ingé-
« nieuses que nous voyons communément dans les
« médailles de bronze, et très-rarement dans celles
« d'or ou d'argent. L'établissement et la restaura-
« tion des colonies ne nous paraissent que sur le
« cuivre, et nous ignorerions la géographie an-
« cienne si nous n'avions que les pièces d'or et d'ar-
« gent pour nous l'apprendre (1). » Je ne partage pas l'opinion de Patin relativement à la prédilection qui doit être accordée aux monnaies de bronze sur celles d'or. Il est reconnu, en effet, que celles-ci présentent un dessin plus élégant, plus correct; que les têtes y ont plus de relief et de dimension ; ce qui doit faire présumer que, pour l'exécution des coins d'or, on choisissait les artistes les plus distingués, comme l'a récemment démontré M. Dupré dans son mémoire intitulé : *Observations sur la classification*

(1) Chap. XV, p. 160.

des médailles antiques des séries consulaire et impériale (1).

Après ces généralités, Patin examine plus spécialement les médailles de bronze, et les divise, suivant leur module, en grand, en moyen et en petit bronze. Le moyen est surtout précieux, dit-il, parce qu'il montre l'établissement et l'histoire d'un grand nombre de villes. Les Grecs, qui apprirent des Phéniciens l'art de la navigation, l'enseignèrent à tous les autres peuples, et fondèrent de nombreuses colonies en Asie, en Afrique, en Europe, sur la plupart des côtes d'Italie, comme l'indiquent une infinité de médailles, qui nous font connaître les fondateurs de leurs principales villes. Patin nous apprend, à cette occasion, que le comte de Brienne, pour se distraire de ses graves occupations de secrétaire d'État, et satisfaire une noble curiosité, avait formé un cabinet de médailles les plus belles et les plus rares qu'il avait pu se procurer. Il avait mis à contribution non-seulement les cabinets les mieux fournis de la France, mais encore les pays étrangers, et principalement l'Italie et la Grèce. Son ambition ne se borna pas à cette possession purement personnelle; il voulut aussi faire jouir le public d'une collection aussi riche; mais pour la rendre plus intéressante, et surtout en faciliter l'usage, il était nécessaire d'en donner une description soignée. Le comte, pour l'exécution de ce travail, jeta les yeux sur Patin, qui accepta avec joie et reconnaissance cette honorable mission. Je laisse maintenant parler notre auteur. « Il (le comte) a fait davantage : lorsqu'après avoir

(1) *Revue numismat.*, 1849, p. 442.

« abandonné toutes les grandeurs de la terre, il a
« bien voulu se priver encore de tous les plaisirs
« qui pouvaient y avoir quelque rapport, il m'a dis-
« tingué entre ceux qui cherchaient la possession de
« son cabinet de médailles, et il a voulu qu'il passât
« en mes mains. Bien que son prix excédât ce
« qu'une personne de ma condition pouvait em-
« ployer en ces sortes de divertissement, je n'ai pas
« laissé de m'y résoudre, et je me suis laissé em-
« porter à cette ambition d'acquérir le plus beau
« cabinet du monde en cette sorte de curiosité (1). »
Patin nous laisse ignorer combien il l'a payé.

Lorsqu'il parle des médailles de grand bronze, c'est pour en célébrer les innombrables beautés, et surtout les immenses avantages qu'en retire l'histoire, qui voit dans leurs types et leurs inscriptions des monuments au moyen desquels nous possédons une ressemblance de tous les empereurs et de la plupart des impératrices, bien plus authentique sur le grand bronze que sur les autres modules et sur l'or et l'argent.

Quant aux médaillons, tous les antiquaires s'accordent à dire qu'ils n'ont point servi de monnaie, et comme ils excèdent en grandeur la proportion des autres pièces, comme ils sont rares et qu'il n'en existe pas de tous les empereurs, il est très-difficile d'en posséder des suites nombreuses.

Les médailles fausses et les contrefaites forment la matière du chapitre vingtième. Les fausses sont celles que la cupidité a inventées, et qui n'ont jamais existé : Patin en cite plusieurs exemples curieux et

(1) Chap. XVII, p. 184.

remarquables. Les contrefaites existent réellement; mais elles sont fabriquées d'après des médailles tellement rares, que les amateurs ne peuvent s'en procurer, même à des prix exorbitants. Malgré l'habileté des contrefacteurs, tels que le Padouan. Quarteron et autres, les vrais connaisseurs ne s'y trompent pas, et aperçoivent bientôt la fraude. Quelquefois pourtant celle-ci est exercée avec tant d'art et d'intelligence, que, pour la découvrir, il faut une attention, une sagacité, une expérience peu communes. Ce n'est pas seulement de notre temps qu'on a contrefait les monnaies : les anciens ont eu aussi de faux monnayeurs, qui faisaient passer pour or et argent des pièces qui étaient recouvertes seulement d'une mince feuille de ces métaux, destinée à cacher du cuivre ou du plomb.

Patin s'occupe ensuite d'expliquer les inscriptions qui se trouvent ordinairement sur la face des médailles romaines. En louant le style simple et concis des Romains, qui s'arrêtaient beaucoup plus à la grandeur du sujet qu'à la cadence et à la pompe des mots, il blâme nos inscriptions modernes, qui forment tantôt le commencement, tantôt la fin d'un vers, d'autres fois le vers entier, en laissant subsister quelque expression impropre, et il en cite des exemples (1). Les Romains mettaient d'abord les noms, prénoms et surnoms, puis les qualités les plus considérables, qui étaient celles de césar, d'auguste, de souverain pontife, empereur, tribun du peuple, consul, censeur, père de la patrie; puis les surnoms provenant des provinces subjuguées, comme l'Africain,

(1) Chap. XXII, p. 234-235.

le Germanique, le Gothique, quelquefois, par idolâtrie, le Divin. C'est ainsi que les Romains exprimaient la force de la pensée sans ambiguité, sans affectation, sans donner aux mots d'autre signification que celle qu'ils ont véritablement.

Patin termine son livre par un chapitre destiné à expliquer les abréviations qu'on rencontre sur les médailles antiques. Ces abréviations sont présentées par ordre alphabétique. Toutes ne s'y trouvent point; mais l'auteur pense en avoir offert un nombre suffisant pour les personnes qui entrent dans la carrière de la numismatique, renvoyant, pour l'explication des autres, à son ouvrage des *Familles romaines.*

Telle est l'analyse exacte de ce livre. Sans doute il n'est point complet, il présente des lacunes, il laisse à désirer des développements sur plusieurs points. Mais il faut se rappeler : 1° que c'est seulement une *introduction* à l'histoire par la connaissance des médailles; que ce livre est élémentaire, et sous ce rapport, il répond parfaitement à son titre; 2° que, pour l'époque où il a été composé (1665), on ne pouvait mieux faire en moins d'espace, et que Patin a entrepris ce *petit ouvrage*, comme il l'appelle, pour se distraire de ses occupations sérieuses, et en même temps pour répondre au désir de quelques personnes auxquelles il ne pouvait refuser cette satisfaction.

Maintenant la justice exige que je repousse le reproche adressé à Patin par Banduri, de n'avoir pas même prononcé dans sa préface le nom de Louis Savot, dont le livre, traitant des mêmes matières, avait pu lui être fort utile; silence d'autant plus re-

marquable, suivant Banduri, que Patin cite plusieurs autres écrivains qui l'avaient précédé dans la partie élémentaire de la science numismatique. *Quæ omnia, aut pleraque saltem cùm à Savoto enarrata essent, meritò reprehensus (Patinus) videtur, quòd hunc per quem plurimùm profuerat, ne nominavit quidem in præfatione* (1). On croirait, d'après ces paroles textuelles, que Patin a pillé Savot, sans daigner le nommer. Il ne me sera pas difficile de mettre au néant cet injuste reproche. D'abord si Banduri avait pris la peine de lire les deux ouvrages, il aurait certainement apprécié la différence qui les distingue, et il n'aurait pu, sans injustice, accuser de plagiat un homme aussi savant que Patin, assez riche de son propre fond pour se passer d'emprunt. Les deux productions ont sans doute de l'analogie, mais elles ne se ressemblent nullement, comme je l'ai soigneusement vérifié. Bien moins élémentaire que Patin, Savot disserte peut-être trop longuement sur la matière des médailles, sur les moyens de séparer et de raffiner les différents métaux, sur les poids et les mesures (2). L'ouvrage de Patin est d'ailleurs conçu dans un tout autre esprit. Première preuve que le fond des deux livres n'a point été apprécié par Banduri. Une seconde preuve qui renverse la critique de ce dernier, et qui démontre qu'il n'a pris qu'une connaissance superficielle du livre de Patin, c'est que, s'il l'avait lu avec attention, il aurait remarqué dans la préface le nom de Savot joint à celui d'autres numismatistes. Voici cette phrase de la préface.

(1) Banduri, *Biblioth. nummar.*, p. 57.

(2) *V.* l'analyse que j'ai donnée de son *Discours sur les médailles.*

« La plupart de ceux qui ont écrit des médailles ont « été médecins : Cuspinien, Occo, Le Pois et Savot « m'en ont montré le chemin, etc. » Banduri aurait vu, de plus, le même nom de Savot, cité (p. 63), à l'occasion d'une monnaie de fer romaine, et la citation est tellement exacte, qu'elle désigne la IVe partie et le 8e chapitre. Que signifie alors le *ne nominarit quidem* de Banduri? Je trouve encore dans la préface des *Familles romaines* de Patin, l'éloge de Savot en ces termes : *Tam doctè scripsit, ut nihil suprà. Omnia complexus est, metalla, pondera, pretium, typos, argumenta veritatis, prænominum et nominum indicem.* Voilà pourtant quel jugement inique on s'expose à porter sur certains auteurs recommandables, lorsqu'on ne prend pas le soin de remonter aux sources et de consulter les ouvrages originaux, ou lorsqu'on ajoute foi trop légèrement à des rapports inexacts. Un critique impartial, qui tient à s'acquitter dignement de son rôle, doit donc s'astreindre à vérifier soigneusement toutes les assertions hostiles capables d'enlever à un homme de mérite l'estime qui lui est due. J'ajouterai que lorsqu'un écrivain s'occupe d'une science, non-seulement il lui est permis, mais c'est même pour lui une obligation de profiter des travaux de ses prédécesseurs, pourvu qu'il ait soin de reconnaitre les services qu'il en a tirés. Il est évident qu'ici Patin n'a pas fait autre chose, en déclarant positivement que Savot et plusieurs autres *lui ont montré le chemin*. Et Savot ne déclare-t-il pas lui-même (p. 60) avoir mis à contribution les ouvrages numismatiques de Budelius, de Bornitus (ou plutôt Bornitius), de Hotomann et d'autres? Ces réflexions peuvent aussi s'appliquer à

un article du *Catalogue de Mionnet* (1), rédigé et annoté par M. P. Lacroix (bibliophile Jacob), qui dit du *Discours de Savot : Bon ouvrage où Patin a beaucoup puisé*. Cette courte phrase ne fait-elle pas allusion au plagiat? Un bibliophile aussi distingué que M. Paul Lacroix ne devrait pas non plus se dispenser de transcrire exactement les titres : avec un peu d'attention, il se serait aperçu que celui du livre de Savot porte le mot *médalle* sans *i*, et que cette même orthographe est répétée mille fois dans l'ouvrage.

III. Je passe à une autre production plus importante, c'est celle qui traite des médailles des empereurs romains, sous le titre : *Imperatorum romanorum numismata ex ære mediæ et minimæ formæ, descripta et enarrata*. Strasbourg, 1671, in-fol. fig. — Amsterdam, 1696, in-fol. fig. — Paris, 1697, in-fol. fig. Patin, qui a dédié cet ouvrage à l'empereur Léopold, dont il avait reçu un si gracieux accueil, annonce dans sa préface qu'il n'a épargné ni soins ni argent pour le perfectionner, et que, voulant honorer le grand nombre de colonies, de provinces, de villes, de fleuves, de montagnes, dont cette suite de médailles est partout embellie, il a fait graver sous sa direction deux cartes géographiques, auxquelles il a ajouté un *index* avec les renvois nécessaires. Il ne termine point sa préface sans rendre hommage au mérite et aux talents des savants qui l'ont précédé ou accompagné dans la même carrière : c'est ainsi qu'il cite honorablement l'illustre Ezéch. Spanheim, Hub. Goltzius, le docteur Occo, Jean Tristan de Saint-Amant, etc.

(1) Ire partie, p. 4, 1842.

Arrêtons-nous un moment sur les cartes géographiques, dont l'utilité est incontestable. Mais leur composition exigeait des connaissances spéciales, du jugement et du soin, non pour fixer les lieux dont la position n'est point contestée, mais bien pour répudier ou dissimuler ceux dont la position était douteuse. Patin se trouvait ainsi entre deux écueils, ou garder un silence qui pouvait être blâmé, ou tomber par une décision téméraire, dans une erreur répréhensible. Il s'arrêta au premier parti, et on ne peut que l'en louer. Les deux cartes ont été gravées en partie sous sa direction et par ses soins : elles sont simples, c'est-à-dire que l'indication des villes ne porte aucun signe ou symbole caractéristique. La première représente les provinces et les villes de l'Asie-Mineure, une portion de l'Afrique, la Basse-Égypte, la Grèce et ses îles, la Macédoine, la Dacie, etc. : la seconde comprend l'Italie, la Sicile, la Germanie, la Gaule, l'Espagne et la partie de l'Afrique qui l'avoisine. La vérité nous force d'avouer que ces cartes sont fort incomplètes, et qu'elles pèchent non-seulement par l'absence de beaucoup de villes, mais encore par l'emplacement fautif d'une grande quantité de lieux. Mais ici Patin nous paraît excusable, en ce que, d'une part, la géographie était fort peu avancée à l'époque où il vivait, et que, d'autre part, si nous ne nous trompons pas, il est le premier qui ait eu l'idée d'appliquer la géographie à la numismatique, pour faciliter l'intelligence des monnaies anciennes. Cette idée, qu'on peut appeler heureuse, n'est point restée stérile; elle a fructifié plus tard par les soins des deux frères Theupoli, qui ont enrichi de plusieurs cartes géographiques

leur *Musée* publié en 1736 (1) : quelques années après, Florez fit aussi dresser plusieurs cartes pour accompagner ses médailles espagnoles. Mais quoique ces écrivains n'aient pas eu de peine à prendre la supériorité sur Patin, ils n'ont encore produit que des cartes imparfaites, capables même d'induire en erreur non-seulement les numismatistes, mais même les voyageurs curieux de s'assurer de la vraie situation des villes. Aussi ont-ils été surpassés dans ces derniers temps par l'exact Mionnet, dont l'*Atlas numismatique* a vaincu presque toutes les difficultés, et se trouve dans les mains de tous ceux qui cultivent la science des médailles (2).

Le jugement à porter sur la description des médailles impériales est en général favorable à Patin. J'ai observé plusieurs fois que, lorsqu'il rencontre quelque difficulté pour expliquer certains sujets ou attributs, ou certaines abréviations insolites, au lieu de trancher la question par une décision susceptible de controverse, il s'arrête prudemment dans le champ du doute ou d'une conjecture rationnelle, aimant mieux avouer son insuffisance que tomber dans l'erreur et y entrainer les autres. Il a toujours soin d'appuyer ses interprétations ou ses descriptions sur une érudition choisie, dont il était richement pourvu, en citant à propos des fragments d'auteurs grecs et latins, poëtes ou prosateurs.

Si, dans son travail sur les empereurs, Patin avait

(1) Venise, 2 vol. gr. in-4°.

(2) *Atlas de géographie numismatique, pour servir à la description des médailles antiques, par T. E. Mionnet, dressé par A. H. Dufour*. Paris, 1838, in-fol. Les cartes sont au nombre de sept, et fort bien exécutées.

compris les médailles d'argent avec celles de bronze, et certainement il aurait dû le faire, son recueil eût été beaucoup plus ample et plus instructif. Car, quelle que soit la nature du métal dont les anciens se servaient, il est évident que leurs monnaies avaient toujours pour but de représenter non-seulement les figures des souverains pour qui elles étaient frappées, mais encore leurs actions, les symboles, les fêtes, les emblèmes, les coutumes, les parures, en un mot les monuments de toute espèce, qui marquaient le cours de leur règne. Ainsi donc, en s'astreignant à ne parler que des médailles de bronze, Patin s'est privé des moyens de perfectionner son entreprise. On peut aussi lui adresser un autre reproche : il avait annoncé que les monnaies dont il donne la description étaient de moyen et de petit bronze, et cependant la gravure les représente toutes d'un module égal, de sorte que les unes ne peuvent être distinguées d'avec les autres. De plus, elles sont toutes parfaitement rondes, comme si elles sortaient de la fabrique; pas une n'offre le plus petit accident de vétusté, si ce n'est quelques lignes incomplètes, qui sont remplacées par des points. Je sais bien que c'était alors l'usage de donner la même grandeur aux pièces gravées qui ornent les livres, et de les montrer sans défauts. Mais un esprit aussi judicieux que Patin aurait dû reconnaître les inconvénients de ce procédé et s'en affranchir. Enfin, un dernier reproche qu'il aurait dû éviter, c'est d'avoir quelquefois négligé de transcrire et d'expliquer suffisamment les légendes, les inscriptions, les abréviations, supposant probablement ses lecteurs assez instruits pour se passer de ces détails.

IV. En 1672, Patin fit paraître sa propre collection de médailles sous le titre : *Thesaurus numismatum è museo Car. Patini*. Amsterdam, in-4°. — Venise, 1683. — Paris, 1691, in-4° fig. C'est un catalogue de médailles antiques d'un beau choix et en tous métaux, accompagné d'explications instructives.

V. J'ai dit plus haut que l'expatriation à laquelle Patin fut forcé de se condamner lui fournit l'occasion de parcourir différentes contrées; que partout il fut accueilli avec distinction par les savants du premier ordre et par des princes souverains. Ajoutons qu'il donnait toujours à ses voyages un but d'utilité; qu'au lieu d'exhaler de vaines plaintes sur le malheur qui a troublé son existence, il saisissait avec avidité toutes les occasions d'augmenter la somme de ses connaissances en archéologie. Ainsi il prend note des inscriptions, des bas-reliefs, des statues antiques ; le talent qu'il possédait dans l'art du dessin lui sert à copier les plus belles et les plus rares médailles, pour en orner ses manuscrits; il visite avec soin tous les monuments de l'antiquité, les galeries de tableaux, les bibliothèques, les cabinets de médailles ; rien n'échappe à ses recherches infatigables; il entreprend même des voyages tout exprès, pour aller explorer certaines collections numismatiques dont la renommée était venue jusqu'à lui : en un mot, comme il le déclare lui-même, il n'épargnait ni temps, ni peine, ni dépenses pour enrichir son esprit de nouvelles découvertes.

De ces voyages aussi curieux qu'utiles, Patin a composé quatre relations, dont chacune est adressée à un prince d'Allemagne, et qui ont été réunies et

publiées en un volume, sous ce titre : *Relations historiques et curieuses de Voyages*. Lyon, 1674, in-12.

Quoiqu'il y parle de toutes sortes d'antiquités, on s'aperçoit néanmoins qu'il s'arrête avec plus de complaisance aux médailles, vers l'étude desquelles il se sentait toujours attiré par une passion irrésistible. Dans son enthousiasme, il les appelle *pièces immortelles, petits asiles de la mémoire des grands hommes, dépôts sacrés de la vertu et de la gloire, qui nous découvrent les plus beaux endroits de l'antiquité... Ce n'est que du métal, mais il est animé d'une vie secrète..., qui se communique des grands originaux à leurs images* (1). Dans la même relation, qui est adressée au duc de Brunswick, Patin engage ce prince à se distraire des mauvaises heures qu'apportent les soins du gouvernement, en s'occupant de l'étude de la numismatique. « Un cabinet de mé-
« dailles, dit-il, un peu d'application à la vue de tant
« de héros qu'elles représentent, un mot de louange
« pour les bons, un grain de sel contre les tyrans...,
« serviraient, il me semble, de *nepenthe* à une
« grande âme, trop occupée et lassée des affaires
« du siècle : ce serait un Ψυχῆς ἰατρεῖον (médecine de
« l'esprit), au moins à mon goût (2). » Enfin, il s'intéresse tellement à la conservation des médailles, qu'il voudrait que, par une ordonnance de police, non-seulement les magistrats de chaque grande ville fussent avertis des ventes de médailles d'or et d'argent, afin de les surveiller, mais encore qu'il fût défendu aux orfèvres de les fondre, sous peine

(1) *Relation IVe*, p. 178.
(2) *Ibid.*, p. 240.

d'amende, en leur promettant toutefois un profit raisonnable, pour les engager à les conserver intactes (1).

Ses recherches s'étendaient à tout durant ses voyages. Lorsqu'il n'était point occupé de médailles, il allait visiter d'autres curiosités : il entrait chez les pharmaciens, pour juger l'état de leurs officines. Veut-on se faire une idée de la richesse des *apothiquaireries* de ce temps? Entrons avec Patin dans l'une de celles qu'il a vues à Dresde, et nous n'y compterons pas moins de quatre mille boites d'argent, toutes remplies de médicaments simples ou composés. La même pharmacie possédait aussi plusieurs momies d'Egypte. Toutes les personnes qui connaissent les Allemands ne peuvent s'empêcher de les estimer et de leur rendre justice sous le rapport des sciences et surtout des belles-lettres, qu'ils cultivent avec conscience et succès ; mais il faut convenir qu'ils remportent la palme sur toutes les nations du monde pour la tenue splendide et luxueuse de leurs pharmacies.

VI. *Thesaurus numismatum antiquorum et recentiorum ex auro, argento et œre, à Petro Mauroceno, senatore veneto, serenissimœ reipublicœ legatus.* Venise, 1683, in-4°, avec un certain nombre de figures gravées dans le texte.

(1) Un fait arrivé de nos jours prouve combien l'idée de Patin serait utile à réaliser. « Deux ouvriers qui construisaient un trottoir, rue du Commerce à Soissons, rencontrèrent, en piochant, un pot d'étain rouillé, qu'ils eurent soin de n'enlever que la nuit : il contenait cent-deux pièces d'or, dont un orfèvre leur a donné 1,067 fr. Il paraît que ces pièces ont été fondues aussitôt qu'achetées. » (V. *le Constitutionnel* du 2 juillet 1844.)

Pierre Mauroceni, sénateur de Venise, ayant légué son cabinet de médailles à la république de cette ville, celle-ci choisit Patin pour classer, décrire et publier cette intéressante collection; témoignage de confiance auquel notre savant s'empressa de répondre avec le talent qui le distinguait. Ce livre, qui n'est point susceptible d'analyse, contient quelques explications et de courtes notes, qui ne sont pas sans utilité. En faisant l'énumération des médailles grecques, Patin s'abstient de les interpréter, parce que d'abord le temps lui manque, dit-il, et qu'ensuite, malgré les travaux de ses prédécesseurs, Hub. Goltzius, Andr. Schottus et Lud. Nonnius (Nuñez), ce sujet exige encore des recherches assez étendues pour occuper la vie entière d'un homme, *quòd totum requirant hominem.*

VII. *Commentarius in tres inscriptiones græcas, Smyrnâ nuper allatas.* Padoue, 1685, in-4° fig.

Connu de toute la ville de Padoue par sa science et surtout sa passion pour les antiquités, Patin se promenait un soir livré à ses méditations, lorsqu'il est accosté par un homme qui, étant au fait de son goût, lui propose tout bas à l'oreille d'acheter des pierres très-anciennes, couvertes de figures et d'inscriptions grecques, et qui viennent d'arriver de Smyrne. Patin s'empresse d'examiner ces pierres, qui, en effet, étaient belles et bien conservées. Comme il ne put s'accorder pour le prix avec le marchand qui élevait trop haut ses prétentions, il obtint de lui la permission d'en transcrire les caractères, ce qu'il fit de son mieux en s'asseyant par terre, *turcico more.* Quant aux figures qui accompa-

gnaient les caractères, il les fit dessiner par un jeune peintre français. Puis il publia ces monuments, et adressa un exemplaire de son livre au révérend P. François La Chaise, jésuite, confesseur du roi (1), avec une lettre en latin, qu'il date du mois de janvier 1685, *è musœo nostro Patavino.* Suivant sa coutume, Patin a semé ici une érudition choisie, dour donner plus d'appui et de force à ses interprétations. Comme l'une de ces pierres représentait trois individus de l'ordre zoologique, savoir : l'homme, le cheval et le chien, dont la vie de chacun a une durée différente, il trouve à propos de répéter ces mots d'Albert-le-Grand, qu'on ne doit prendre toutefois que dans un sens approximatif : *Tres vitœ canis faciunt equi vitam, et tres vitœ equi faciunt vitam hominis* (2). La figure parait être une offrande à Esculape, qui se montre ici sous la forme d'un serpent. Par un *post-scriptum,* qui termine sa lettre, Patin annonce au P. La Chaise, que la fortune, qui tant de fois lui a été contraire, s'est pourtant déridée dans cette occasion, le marchand grec lui ayant rapporté ses pierres pour le prix qu'il avait refusé d'abord.

VIII. Θεῶν κρίσις, *judicium Paridis de tribus deabus latum, in numismate imp. Antonini Pii expressum.* Padoue, 1679, in-4°. Cette dissertation, traduite en français, est insérée dans les *Recherches curieuses d'antiquité* de Jacob Spon, ami de Patin. La médaille

(1) On sait que le P. La Chaise était fort amateur d'antiquités, et qu'il possédait une très-belle collection de médailles ; ce qui lui avait valu son admission dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(2) Albertus Magnus, *de morte et vitâ, tract.* 2.

qui fait le sujet de cette dissertation, est un grand bronze et fort curieuse : elle représente d'un côté la tête laurée d'Antonin avec les noms et titres de cet empereur, et au revers la scène du jugement de Pâris. Le beau berger, tenant une pomme à la main, est conduit par Mercure devant les trois déesses, qui sont placées au sommet du mont Ida : Junon est assise entre Pallas et Vénus, qui restent debout; chacune a les attributs de sa divinité : ainsi Junon a le front couvert du diadème et tient d'une main la haste pure; Pallas est casquée et porte un javelot; quant à Vénus, sa parure, c'est sa nudité. Comme les autres productions de Patin, celle-ci renferme toute l'érudition que pouvait comporter la nature du sujet.

IX. *Lyceum patavinum.* Padoue, 1682, in-4°. Ce livre renferme la biographie de trente-trois professeurs, tant théologiens que philosophes et médecins, composant l'université de Padoue. Chaque vie est accompagnée d'un portrait gravé, et suivie d'un catalogue des ouvrages de ceux qui ont écrit. Les médecins y sont au nombre de dix-sept : leur biographie est plus ou moins longue; celle de Patin n'est pas la plus courte, et cela se conçoit, parce qu'il avait à parler des premiers temps de sa vie, de ses revers de fortune, de ses voyages, de ses relations avec une infinité de savants, et que, malgré une existence pénible et agitée, il avait trouvé le temps de composer et de mettre au jour plus d'ouvrages que ses collègues. C'est donc le *Lyceum patavinum* qui devait me procurer et qui, en effet, m'a fourni les matériaux authentiques à l'aide desquels j'ai pu apprécier les événements principaux dont la vie de Patin

a été marquée. On apprend aussi par ce *Lyceum* que Patin était aimé et estimé des professeurs ses collègues, que tous n'eurent qu'une voix pour lui témoigner l'intérêt qu'il leur avait inspiré et dont il était si digne, et pour tâcher, par leur attachement et la délicatesse de leurs procédés, de lui faire oublier son ingrate patrie et chérir celle qu'il avait adoptée, en lui rappelant ce mot d'un ancien : *Omne solum forti patria.*

Patin a encore publié les ouvrages suivants :

Suetonius illustratus. Bâle, 1675, in-4°.

Cette édition est enrichie de médailles relatives aux empereurs dont Suétone a écrit l'histoire.

De numismate antiquo Augusti et Platonis. Bâle, 1675, in-4°.

De numismate antiquo Horatii Coclitis per Trajanum restituto; 1678, in-4°.

Ce médaillon en bronze est rare : il offre la figure d'Antonin-le-Pieux, et a pour revers Horatius Coclès traversant le Tibre à la nage, tandis que cinq guerriers sont sur le pont Sublicius, en partie rompu; que d'un côté l'un d'eux achève de le détruire, et qu'un autre en face lance un javelot. Dans cette dissertation, Patin donne une description soignée des médailles restituées par Trajan.

Le pompose feste di Vicenza, fatte nel mese giugno del 1680. Padoue, 1680, in-4°.

Tout en décrivant les jeux célébrés à Vicence, Patin disserte sur les jeux équestres, agonaux et gymnastiques des anciens, et il offre aux yeux les médailles qui leur ont été consacrées.

ΔΙΟΣ ΓΕΝΕΘΛΙΑ, *Natalitia Jovis in numismate imp. Anton. Caracallæ expressa.* Padoue, 1681, in-4°.

De numismatibus quibusdam abstrusis imper. Neronis disquisitio per epistolas instituta cum J. H. Eggelingio. Brême, 1681, in-4°.

Dissertation dans laquelle Patin réfute les conjectures peu fondées d'Eggeling sur ces médailles.

Commentarius in antiquum monumentum Marcellinæ. Padoue, 1688, in-4°.

Commentarius in antiquum cenotaphium Marci Artorii, medici Cæsaris Augusti. Padoue, 1689, in-4°.

Itinerarium comitis Briennæ. Paris, 1662, in-8°.

Traité des tourbes combustibles. Paris, 1663, in-4°.

Encomium moriæ Erasmi, cum figuris Holbenianis. Bâle, 1676, in-12.

Quant aux ouvrages de Ch. Patin sur l'art de guérir, en voici les titres :

De optimâ medicorum sectâ. Padoue, 1676, in-4°.

De febribus. Ibid., 1677, in-4°.

De Avicennâ. Ibid., 1678, in-4°.

De scorbuto. Ibid., 1679, in-4°.

Quòd optimus medicus debeat esse chirurgus. Ibid., 1681, in-4°.

Dissertatio therapeutica de peste. Ibid. 1682, in-4°.

CHAPITRE XXVII.

MAJOR (Jean-Daniel).

La vie de ce médecin fut consacrée non-seulement à sa profession et à la numismatique, mais encore à la culture approfondie de la langue grecque. Né à Breslau, le 16 août 1634, il fit ses premières études à Wittemberg, alla ensuite les continuer à Leipzick, puis partit pour l'Italie, et s'arrêta à l'université de Padoue, où il reçut le grade de docteur en 1660. De retour en Allemagne, il se fixa d'abord à Wittemberg, et y épousa, en 1661, Marguerite-Dorothée, fille de l'illustre Daniel Sennert. Ayant eu la douleur de la perdre l'année suivante au bout de huit jours de couche, il ne put supporter le séjour d'une ville où tout lui rappelait sans cesse son malheur. Il s'empressa donc de la quitter, et se rendit à Hambourg, où il reçut le titre de médecin des épidémies. La publication de plusieurs ouvrages sur l'art de guérir lui valut, en 1663, sa réception à l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom d'*Hesperus*. Les succès de sa pratique à Hambourg étendirent tellement sa réputation, que le résident de Russie fut chargé par sa cour de lui faire lés offres les plus honorables et les plus avantageuses, pour l'engager à aller se fixer dans la ville de Moscou. Mais l'amour de la patrie dicta le refus de notre docteur, qui ne put se résoudre à contracter de nouvelles habitudes chez une nation dont la langue lui était inconnue. Du reste, il fut bien dédommagé de

cette espèce de sacrifice; car l'université de Kiel, récemment créée en 1665, le nomma à la chaire de médecine théorique.

Major contribua beaucoup à l'illustration de cette nouvelle école. Non-seulement il professa avec distinction la théorie médicale, mais encore il ouvrit des cours d'anatomie et de botanique, et, afin de rendre profitables ses leçons sur cette dernière science, il fut le promoteur de l'établissement d'un jardin des plantes, dont la direction lui fut confiée. Appelé à Stokholm, en 1693, par Charles XI, pour donner ses soins à la reine de Suède, il ne put la guérir malgré tout son savoir : cet échec lui causa un tel chagrin, qu'il contracta la maladie à laquelle il succomba la même année, le 3 août, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il était en correspondance avec le fameux bibliographe Magliabecchi. Si nous en croyons Haller, une femme de la cour aurait reconnu les soins du docteur Major en lui donnant un diamant de verre, comme s'il venait de la reine (1): probablement la dame avait gardé pour elle la vraie pierre précieuse, et le médecin n'avait pas osé réclamer. Ses vastes connaissances ne le mirent point à l'abri d'une erreur grave, celle de croire à l'efficacité de la transfusion du sang ou d'une liqueur particulière pour sauver des malades désespérés; erreur qui le porta à préconiser cette dangereuse opération, sans en avoir appuyé l'usage sur des faits démonstratifs (2). Thomas Bartholin, qui avait pour lui

(1) Haller, *Biblioth. med. pract.*, t. III, p. 126.

(2) Depuis peu, quelques médecins tentent de ressusciter cette pratique : l'avenir décidera.

beaucoup d'estime, ne veut pas qu'on l'appelle *Major*, mais *Maximus* (1).

Son cabinet renfermait une collection considérable de médailles et de monnaies de nations diverses anciennes et modernes. Il a publié plus de soixante dissertations sur toutes sortes de sujets concernant l'art de guérir. Je ne m'arrêterai qu'aux ouvrages relatifs à la numismatique.

De numis Rehdigerianis, publico bono contribuendis, desiderium, cum brevi declaratione eorum quæ in studio rei nummariæ supplenda adhuc videntur. Breslau, 1670, in-4°. — Kiel, 1681, in-4°, 87 pages.

Il est question ici du don que fit, par testament, à la ville de Breslau, un noble et généreux savant, Thomas Rehdiger, don qui consistait en une nombreuse bibliothèque et une collection de médailles antiques. Mais l'affaire traîna un peu en longueur, parce que les livres et les médailles se trouvaient à Cologne, et que leur translation souffrit d'ailleurs quelque difficulté. Lorsque ces objets furent arrivés à Breslau, on leur donna un emplacement convenable; on les enregistra dans un catalogue méthodique; les sénateurs de la ville y attachèrent un conservateur, et arrêtèrent que cette double collection, ouverte aux curieux et aux érudits, porterait à perpétuité le nom de *Bibliothèque Rehdigérienne*, en témoignage de reconnaissance pour le généreux donateur. L'inauguration solennelle en fut faite au mois d'octobre 1661, et le discours fut prononcé par Jean Gebhard, professeur du Gymnase.

(1) *Indefessæ diligentiæ vir, non Major sed Maximus vocandus.* (*Act. Hafn.*, t. V, p. 212.)

Malgré cet arrangement et ces précautions, Major trouve que cette bibliothèque laisse plusieurs choses à désirer. D'abord le catalogue des médailles lui paraît insuffisant; il souhaiterait de le voir complété par celui des monnaies des autres nations ; et, tout en dévoilant ce défaut, il donne de justes éloges à Charles Patin, ainsi qu'à son ami Jacob Spon et à la plupart des numismatistes célèbres. Il se plaint ensuite que l'on ne puisse obtenir un inventaire général des médailles, et que l'on manque également d'un tableau harmonique des auteurs par ordre alphabétique, tableau qui indiquerait auquel d'entre eux est due la description de telle ou telle monnaie, et qui ressemblerait en quelque sorte à la méthode adoptée par les botanistes. Il désirerait, en outre, que la valeur de chaque pièce fût supputée très-soigneusement, et mise en rapport avec celle des monnaies actuelles des autres nations, et spécialement avec celle du thaler impérial germanique. Une autre question, assez épineuse, consisterait à déterminer si l'on doit accorder la préférence à l'autorité des médailles, ou bien à celle de l'histoire : Major se prononce en faveur de la première, qu'il met fort au-dessus de l'autre.

Mais une des grandes difficultés de l'étude des médailles provient, suivant lui, de la nécessité d'appeler à son secours la connaissance de la plupart des sciences et des arts, pour donner une explication satisfaisante de tous les hiéroglyphes numismatiques; et il déroule le tableau de cette espèce d'encyclopédie, presque effrayante par son étendue, et qu'il déclare indispensable à ceux qui entreprennent la culture des médailles antiques. Cette immense

série de connaissances exigées, loin de convier les amateurs à entrer dans cette carrière, me parait tout à fait propre à les en éloigner, à éteindre le feu des plus ardents. Comment, en effet, ne pas reculer devant l'obligation d'être profondément versé dans la théologie, la philologie, la jurisprudence des anciens, et tout à la fois dans l'astronomie, la géographie, la pyrotechnie, l'hydraulique, la marine, la métallurgie, la botanique, la zoologie, la physique, la pathologie, l'anatomie humaine et comparée; toutes sciences auxquelles il faut ajouter l'architecture, la peinture, la calligraphie, la connaissance des emblèmes et des hiéroglyphes, la statuaire, la gravure, la sculpture, la torentique, l'art monétaire et ses phases diverses depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au moyen âge? Et, pour former le complément de cette masse scientifique, il est encore nécessaire d'y joindre la géométrie, l'arithmétique, la musique, la chronologie, la généalogie, la mécanique, la gymnastique, l'équitation, la chasse, la guerre, la balistique (1).

Une autre difficulté qui accompagne les études numismatiques, c'est la juste appréciation de la nature des monnaies, à l'aide de laquelle on puisse distinguer facilement les fausses d'avec les véritables : on atteindra ce but par l'expérience, c'est-à-dire en maniant fréquemment une grande quantité de pièces de bon aloi, avec lesquelles on se sera tellement familiarisé, qu'une médaille adultérine frappera sur-le-champ l'attention, et ne pourra passer inaperçue, lorsque surtout on l'aura col-

(1) *Voy.* p. 68-76.

lationnée avec plusieurs exemplaires légitimes.

Tel est le précis fidèle des matières contenues dans cet opuscule, qui donne une haute idée de la solide érudition de son auteur, mais qui, par ses exigences outrées, est capable de rendre impossible l'étude de la numismatique.

De nummis græcè inscriptis epistola : quâ præcipuè paradoxum clar. viri, Henrici Henninii (ac antè ipsum Vossii utriusque, et J.-C. Scaligeri), linguam græcam non esse secundùm accentus pronunciandam, orbi litterato ulteriùs considerandum committitur; cum appendice de suspectâ etiam, imò olim nullâ iotorum subscriptione. Kiel, 1685, in-4°, 100 p.

Le mot *paradoxe*, inscrit sur ce titre, est pris ici dans le sens, non d'une opinion fausse, absurde, inacceptable, mais dans celui d'une probabilité qui, seulement, n'est point conforme aux opinions reçues. Voilà pourquoi, après avoir parcouru l'écrit de H. Chr. Henninius (1), Major le comble d'éloges pour la solidité des arguments qui soutiennent cette doctrine, savoir, que la langue grecque ne doit pas être prononcée suivant les accents. Afin de corroborer cette doctrine, il s'appuie sur les monnaies antiques, qui portent des légendes grecques complétement exemptes d'accents, ainsi que sur les inscriptions offertes par les tables de marbre; et il partage entièrement l'opinion de l'archevêque Ant. Augustin (2), qui déclare avoir plus de croyance aux médailles, aux tables et aux épitaphes gravées, qu'à toutes les

(1) *V.* le chapitre consacré à Henninius.

(2) *Dialog. de nummis et inscriptionibus.*

paroles des écrivains. D'ailleurs, ajoute Major, peut-on penser qu'une nation aussi éclairée que la Grèce aurait omis les accents sur ses monnaies ou sur ses marbres, si elle eût été convaincue de leur utilité pour l'orthographe ou l'orthophonie de son idiome?

Dans l'intention de prouver directement que les linéaments ou signes de ces accents étaient tout à fait ignorés de la Grèce florissante, Henninius, suivant le rapport de Major, a recours aux anciens monuments de cette nation, c'est-à-dire aux inscriptions publiques, aux manuscrits, aux instruments, aux tables, aux pierres gravées, aux signes de l'art antique et aux monnaies; et il s'appuie sur l'autorité des plus savants numismatistes, et particulièrement sur celle de Vaillant qui, dans ses nombreux voyages en diverses contrées lointaines, examina une prodigieuse quantité de médailles, tant grecques que romaines, et acquit en ce genre d'archéologie l'expérience la plus consommée. Major se livre ensuite, sur le chapitre des accents, à des détails minutieux, dans lesquels la nature de mon travail ne me permet pas de le suivre. Je trouve seulement qu'il se donne des peines assez superflues pour prouver une chose que personne ne conteste : tout le monde sait, en effet, que si les légendes et les inscriptions des médailles ne contiennent point d'accents, c'est parce que les lettres majuscules empreintes sur les monnaies n'en admettent jamais. C'est le contraire pour l'écriture courante qui les représente constamment, comme on peut s'en convaincre, en examinant les manuscrits même assez anciens, à moins qu'on ne prétende que les accents sont de l'invention des copistes du moyen âge, ainsi que le soutiennent quelques savants.

Appendix de iotorum subscriptione suspectà eorumque præsertìm ex nummis veterum, græcè inscriptis, irrefragabili perpetuoque exsilio.

Cette dissertation, qui vient à la suite de la précédente, a pour but, comme l'indique son titre, de rendre suspect l'emploi de l'*iota* souscrit, et de le bannir à perpétuité de la langue grecque. Je ne partage point l'opinion de l'auteur, et je ne vois pas de quel avantage serait suivi ce retranchement : il suffit que l'on sache que l'*iota* souscrit indique une contraction. S'il est d'invention moderne, s'il est attribué aux Grecs du moyen âge comme signe abréviateur, si enfin il ne se trouve point dans les manuscrits anciens, sa présence ne me paraît cependant pas capable de nuire en rien au génie de la langue, et je pense qu'il peut être conservé sans en altérer la pureté. L'auteur, comme dans le Mémoire précédent, invoque, en faveur de son opinion, l'absence de ce signe sur les monuments antiques. Mais j'ai dit plus haut que ces monuments ne présentent aucun signe de cette espèce, pas même d'accents. On peut ajouter que d'assez anciens manuscrits nous font voir des accents dans l'écriture courante, c'est-à-dire tracée avec les petites lettres, mais pas un seul *iota* souscrit ; ce qui confirmerait l'opinion que cet usage n'existait point dans la Grèce antique.

Du reste, Major a montré dans ces dissertations une profonde connaissance de la langue grecque, ainsi que des médailles antiques, sur l'autorité desquelles il fonde souvent ses argumentations.

Les ouvrages numinographiques suivants ne se trouvant point à la Bibliothèque nationale, il m'est

impossible d'en apprécier la valeur. Je suis donc réduit à en citer seulement les titres :

I. *De nummo regis Oddonis* (Saxonici) *conjectura.* Kiel, 1682 et 1683, in-4°.

II. *Roma, in nummis augustalibus germanizans.* Ibid., 1684, in-4°.

III. *De nummorum ærugine consultatio epistolica, ad illust. virum Ezech. Spanhemium.* Ibid., 1684, in-4°.

IV. *Serapis radiatus, medicus Ægyptiorum deus.* Ibid., 1685, in-4°.

Major a reçu l'honneur d'une médaille, représentant à l'avers la Renommée placée sur un globe, où on lit en abrégé les nom et prénoms de Major, et l'inscription, *in Cimbrici musei memoriam;* au revers l'édifice du musée de Gottorp, avec divers emblèmes, et la légende : *Protectio, Techne, Antiquitas, Physica.* Module, 1 pouce 5/6 (1).

CHAPITRE XXVIII.

KIRCHMAIER (Georges-Caspar).

Ce savant qui a écrit sur la physique, la chimie, la zoologie, la minéralogie, la métallurgie, la médecine et la numismatique, a été oublié par la *Biographie universelle.* Eloy lui avait pourtant consacré

(1) Rudolphi, p. 98.

un article dans son dictionnaire; il figure également dans la *Biographie médicale.*

On a peu de renseignements sur la vie de ce médecin. Né en 1635 à Uffenheim, dans la Franconie, il se rendit à Wittemberg, où il devint professeur en médecine, puis membre de l'Académie des Curieux de la nature, sous le nom de *Phosphore II*, allusion honorable à l'une des parties les plus importantes de ses travaux. Il passe pour avoir découvert le premier, en 1679, l'art de graver sur verre, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui avec l'acide fluorique. Malgré les nombreuses occupations qu'il s'était créées, Kirchmaier trouva encore le temps de s'occuper de numismatique. Il mourut à Wittemberg, le 28 septembre 1700, âgé de soixante-cinq ans.

A plus de vingt-cinq dissertations sur les sujets favoris de ses études, il faut joindre les ouvrages suivants, que Kirchmaier a publiés sur les médailles; comme je ne les ai pas lus, à cause de l'impossibilité de les trouver dans nos bibliothèques, je dois me borner à en faire connaître les titres :

Epistola ad Gerh. Molanum, de Hercule Servatore in numis Thasiorum. Wittemberg, 1694, in-4°.

Ad C. Plinii Sec. hist. nat. librum XXXIII, cap. 3, *de denarii veteris mutatione, et ad Flav. Vopiscum de adulterati numi pœnâ.* Wittemberg, 1687, in-4°.

Dissertatio de fœnore unciario et de usurariæ pravitatis peste. Wittemberg, 1687, in-4°. — Iéna, 1737, in-4°.

De auro obryzo et argento pusulato, ad loc. Suetonii vit. Wittemberg, 1688, in-4°.

CHAPITRE XXIX.

MEIBOMIUS (Henri).

Ce médecin est fils de celui qui se rendit célèbre non-seulement par son mérite, mais encore par son opuscule intitulé : *De flagrorum usu in re venerià* (1).

Né à Lubeck, le 29 juin 1638, le jeune Meibomius quitta de bonne heure sa ville natale pour aller faire d'excellentes études à Helmstædt et en différentes universités de la Hollande. Puis il voyagea en Italie et en France : arrivé à Angers en 1663, il profita de son séjour dans cette ville pour s'y faire recevoir docteur en médecine. Ensuite il retourna en Allemagne, après avoir visité l'Angleterre. A Helmstædt, ville où son père était né, et avait laissé d'honorables souvenirs comme professeur en médecine, Meibomius, quoiqu'il fût absent, avait été pourvu de la même dignité. Fort de l'étendue et de la variété de ses connaissances, il put remplir suc-

(1) C'est au père qu'est attribuée la mystification suivante : on raconte qu'il fit le voyage de Bologne, pour y voir un manuscrit entier de Pétrone; mais quelle fut sa surprise d'apprendre qu'au lieu d'un manuscrit de l'auteur satyrique, c'était le corps entier de saint Pétrone que l'on conservait précieusement! La méprise avait eu pour cause la note suivante, supposée inscrite sur l'*album* d'un voyageur :

Petronius extat Bononiæ;
Hic integer servatur hodiè,
Quem vidisse testor.

Cette anecdote a été mise en vers et fort plaisamment racontée par Andrieux.

cessivement les chaires de médecine, de poésie et d'histoire. Il occupait encore la dernière lorsque la mort vint le frapper le 26 mars 1700, à l'âge de soixante-deux ans. Les follicules sébacés des paupières ont retenu le nom de Meibomius, parce que, sans en avoir fait la découverte, il est le premier qui les ait décrits exactement. Laborieux et savant, Meibomius a écrit une foule de dissertations (1) sur divers points de la science médicale; il trouva encore le temps de s'exercer sur les antiquités, l'histoire et la numismatique. De ses nombreuses dissertations médicales, je me contenterai de signaler la suivante :

Exercitatio de incubatione in fanis deorum, medicinæ causâ, olim factâ. Helmstædt, 1659, in-4°.

Cet écrit, fort intéressant, est relatif à l'histoire de la médecine antique. L'auteur, appuyé sur de nombreuses recherches d'érudition, a décrit en détail et fort exactement tout ce qui concerne l'incubation des malades dans les temples païens, et les diverses cérémonies religieuses que les prêtres de l'antiquité mettaient en pratique pendant la nuit pour obtenir la guérison de leurs clients et s'adjuger en même temps les dédommagements dus à leurs services.

Quant à la science numismatique, on ne saurait douter que Meibomius ne l'ait cultivée avec soin; l'ouvrage suivant, quoiqu'il ne soit qu'une espèce de programme, servirait déjà à en fournir la preuve :

Nummorum veterum in illustrandâ Romanorum impe-

(1) Elles dépassent le nombre de cinquante.

ratorum historià usus publico programmate ostensus. Helmstædt, 1684, in-4°.

Mais les nombreux manuscrits qu'il a laissés sur cette matière, démontreraient encore mieux toute l'étendue et la valeur de ses travaux numismatiques; on regrette qu'ils n'aient point vu le jour; en voici néanmoins les titres, que j'emprunte à la *Bibliotheca nummaria* de J. G. Lipsius, qui lui-même les a puisés dans la *Bibliotheca numismatica* de Hirsch :

Catalogus numismatum aureorum, consularium, et argenteorum æreorumque imperatorum romanorum, quæ in cimelio suo habuit. 3 vol. in-4°.

Annotatio locorum, in quibus antiqui nummi effossi. In-4°.

Collectanea de nummis antiquis et scriptoribus eorum. In-4°.

— *de officinis monetariis imperii romani veteris.* In-4°.

— *de re nummariâ veterum et recentiorum ad historiæ ex nummis intelligentiam et accurratam cognitionem facientia.* In-4°.

— *de nummis Hebraicis.* In-4°.

— — *Græcorum in genere, et in specie de nummis Rhodiorum.* In-4°.

— — *primorum imperatorum romanorum.* In-4°.

— — *Germanorum veterum à Carolo Magno usque ad tempora nostra.* In-4°.

De nummis recentioribus eorumque in historià usu, auctoritate et fide. Accedit dissertatio de nummis ducum Brunsvicensium. In-4°.

Corruptio litterarum posterioris ævi, ex numis et diplomatibus eruta. In-4°.

Florum sparsio ad rem medicam ex numis antiquis. In-4°.

Illustratio Germanicarum rerum ex numis romanis. In-4°.

— *locorum juris civilis Justinianei ex antiquis numis.* In-4°.

Interpretationes ridiculæ et absurdæ numorum veterum ab imperitis factæ. In-4°.

Prodromus observationum de numis medii ævi, Germanicis imprimis. In-4°.

Sententia de numo Philippi imperatoris Apamensi, vel Noachici, vel Deucalionei, ut vulgò creditur, typum exhibente. In-4°.

Après la mort de Meibomius, on publia le catalogue de sa collection numismatique. Leipsick, 1724, in-8°.

CHAPITRE XXX.

HENNINIUS (Henri-Christian).

Quoique ce docteur fût très-versé dans la philologie et les antiquités, comme ses diverses productions en fournissent la preuve, il a été oublié par Eloy et par la *Biographie médicale*. Mais cet oubli a été réparé par la *Biographie universelle*, qui lui a consacré un article signé de M. Weiss. Cet article, il est vrai, nous apprend peu de chose sur la vie de ce médecin, puisqu'il se borne à dire que, né en

Hollande dans le XVIIe siècle, Henninius joignit l'enseignement à la pratique de son art, qu'il s'établit à Duisbourg, où il devint professeur de l'Université, et ensuite à Utrecht, où il mourut en 1703. Ainsi on ignore le lieu et la date de sa naissance. On ne connaît de lui aucun ouvrage sur la science médicale ; ses écrits se rapportent à la linguistique et à l'archéologie. Il a traduit en latin l'*Histoire des grands chemins de l'empire romain* de Nic. Bergier, et y a joint de savantes annotations, ainsi que les remarques de l'abbé Dubos. Cette traduction a été insérée dans le *Thesaurus antiquitatum romanarum*, de Grævius (vol. x).

L'ouvrage suivant, quoique non numismatique, m'a paru digne d'une courte analyse, parce que l'auteur y professe une doctrine analogue à celle de Major sur le même sujet (1).

ΕΛΛΗΝΙΣΜΟΣ ΟΡΘΩΙΔΟΣ. *Seu Græcam linguam non esse pronunciandam secundùm accentus ; dissertatio paradoxa : quâ legitima et antiqua linguæ græcæ pronunciatio et modulatio demonstratur ; atque obiter de linguis earumque fatis disputatur. Addita est scorsum Isaaci Vossii de accentibus græcanicis sententia.* Utrecht, 1684, in-8°.

Après quelques considérations sur l'invention des lettres, Henninius pense que celle des accents vint beaucoup plus tard, et seulement à l'époque où les langues furent soumises à des lois grammaticales. Ce sont donc les grammairiens qui ont imaginé les accents, lesquels servirent d'abord à distinguer les mots

(1) *V.* le chap. XXVII.

ambigus, et à empêcher une confusion qui pouvait nuire au sens du discours. Plus une langue est en usage, moins elle a besoin d'accessoires dans l'écriture. Ce n'est que lorsque les langues tombent peu à peu en désuétude, ou lorsqu'elles éprouvent des émigrations chez l'étranger, que les grammairiens appellent à leur secours des notules, des signes distinctifs, pour en faciliter aux commençants l'étude et la prononciation. C'est à l'aide des accents qu'ils ont pu prévenir la barbarie, dont la langue grecque était menacée pendant les longues guerres intestines et étrangères, qui non-seulement dévastèrent le pays des Hellènes, mais encore introduisirent dans les dialectes une fâcheuse confusion, et faillirent corrompre entièrement la plus belle, la plus harmonieuse des langues. Suivant l'opinion de l'auteur, on doit fixer au ixe ou au xe siècle de notre ère, l'époque où les Grecs commencèrent à charger d'accents les mots de leur langue, à mesure que la barbarie faisait des progrès. Parmi les causes qui augmentèrent la corruption de cette langue, notre écrivain accuse les hellénistes juifs, les jurisconsultes grecs, les Arabes, la cour impériale de Byzance, le clergé des siècles suivants, et enfin les peuples étrangers.

Les monnaies antiques d'or, d'argent et de bronze, les inscriptions lapidaires, les pierres gravées n'offrent aucunes traces d'accents : de plus, les caractères étaient écrits tout d'un trait, sans laisser d'intervalle entre eux et entre les mots, comme on l'observe sur les mêmes monuments. Dans le temps que la Grèce était florissante, jamais on ne se servait d'accent aigu, ni d'accent grave, ni de circonflèxe,

qui étaient complétement inconnus des anciens Grecs. Cependant Henninius fait remonter l'invention des accents à deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ; mais il ne fixe leur emploi fréquent, leur adoption définitive, qu'au x[e] siècle de notre ère.

Les accents paraissent avoir été mis en usage dans le même temps que les lettres minuscules α. β. γ., etc., lesquelles suivant Henninius, sont aussi d'une époque moderne, et ont été introduites par les moines grecs, pour faciliter la promptitude de l'écriture. Les grammairiens des siècles suivants mirent tous leurs soins à employer les accents dans l'intention de conserver à la langue grecque toute son élégance, et de la soustraire à l'influence désastreuse de la barbarie. L'auteur montre ensuite comment cette langue doit être légitimement prononcée. Mais je m'arrête ici, pour ne point entrer dans des détails grammaticaux, qui me sont interdits par le sujet. Je terminerai en disant que le docte Henninius a cultivé la linguistique avec le plus grand succès; car il a fait preuve dans son livre, d'une profonde connaissance, non-seulement de la langue grecque, mais encore de la plupart des autres langues anciennes et modernes, telles que l'hébreu, le latin, le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, comme le constatent les nombreux passages ou extraits en vers et en prose qu'il cite de ces diverses langues, en les accompagnant de considérations tirées du caractère de chacune d'elles.

A la suite de sa dissertation, Henninius a reproduit celle d'Isaac Vossius, intitulée : *De accentibus græcanicis sententia*, opuscule de dix pages seule-

ment, où la même doctrine est soutenue et confirmée par des preuves de haute érudition.

Historia augusta imperatorum romanorum, à C. J. Cæsare usque ad Josephum, ex J. P. Lotichii et J. J. Hoffmanni tetrastichis, et ejusdem in hæc enarrationibus historicis. Adduntur singulorum imperatorum effigies ex nummis Christinæ Suecorum reginæ. Additamenta necessaria et integra, omissorum supplementa adjecta. Amsterdam, 1707, in-fol. fig.

Si Henninius avait cessé d'exister en 1703, comme il est dit plus haut, cet ouvrage serait posthume.

Plusieurs fois, j'ai exprimé le regret de n'avoir point analysé certains écrits numismatiques, parce qu'il m'a été impossible de me les procurer. Il en est de même de celui que je viens de signaler : la Bibliothèque nationale, malgré ses immenses richesses, ne le possède pas. Il m'est donc interdit de le juger; et pourtant c'est à cette production seule qu'Henninius doit d'être compté au nombre des médecins numismatistes.

CHAPITRE XXXI.

GUIDOTT (Thomas).

D'une famille originaire de Florence, Guidott naquit en 1638 à Limington (Angleterre). Il se rendit à Oxford pour y étudier la médecine : dès qu'il eut obtenu le titre de bachelier, en 1666, il se transporta à Bath, ville renommée pour l'efficacité de ses eaux minérales chaudes, et il y exerça sa pro-

fession avec succès jusqu'en 1679, époque où il alla se fixer à Londres. Il paraît que sa réputation de mérite et de talent s'étendit au loin; car on lui offrit, en 1684, une place de professeur d'anatomie à Copenhague, et, en 1690, une chaire de médecine à Venise et à Leyde. Les auteurs qui se sont occupés de sa biographie ne nous apprennent point s'il accepta l'une ou l'autre de ces propositions : ils se contentent de rapporter les titres de ses ouvrages, et ils nous laissent même ignorer l'époque de sa mort, qui eut lieu probablement à Bath vers 1710, à l'âge de soixante-douze ans (1).

Guidott était fort lettré et érudit; il possédait à fond la connaissance de la langue grecque. Les longues années qu'il passa dans la ville de Bath le mirent à portée d'approfondir l'étude des eaux thermales et l'action qu'elles exercent sur le corps humain, soit en santé, soit en maladie. Quant à la science numismatique, il ne peut y tenir qu'une place fort étroite, parce qu'il n'a abordé ce sujet, pour ainsi dire, que par hasard. Dans le nombre des différents ouvrages qu'il a publiés, et qui sont tous relatifs aux eaux minérales, il en est un dans lequel il parle des antiquités romaines trouvées à Bath; ce qui lui fournit l'occasion de décrire plusieurs médailles, entre autres celles de Vespasien, de Trajan, de Carausius, de Constantin-le-Jeune, de Sévère Alexandre, de Constance, de Valentinien II, etc. Voilà sans doute un bien léger tribut payé à la science numismatique; mais ne voit-on

(1) L'article de ce médecin manque dans la *Biographie universelle* et dans la *Bibliotheca numaria* de Lipsius.

pas nombre d'auteurs aussi peu féconds, enregistrés dans la *Bibliotheca* de Lipsius, pour avoir disserté sur une seule médaille, ou coopéré à la rédaction d'un catalogue?

J'ai dit que Guidott était fort habile dans la langue hellénique; ce qui le prouve, c'est son édition du traité du médecin grec Théophile, *de Urinis*, sous ce titre : ΘΕΟΦΙΛΟΥ β. περὶ ουρων. Leyde, 1703, in-8°. — *Ibid.*, 1731, in-8°.

Pour rendre cette édition plus parfaite, Guidott a collationné plusieurs manuscrits, ajouté différentes leçons, corrigé beaucoup de fautes, et donné une version latine nouvelle, accompagnée de notes. Dans sa préface, qui est assez étendue, il s'élève contre les médecins qui fondent leur pronostic sur l'inspection des urines; il prétend que celles-ci ne fournissent que des signes incertains dans les maladies, même lorsque le liquide est noir ou oléagineux. C'est, selon moi, pousser le scepticisme un peu trop loin; je soutiens qu'un observateur exact serait blâmable de ne tenir aucun compte de la couleur et de la consistance des urines, puisqu'il est bien reconnu par l'expérience que les diverses modifications de ce fluide servent fréquemment à éclairer le diagnostic des maladies, et à donner au pronostic des chances de probabilité.

CHAPITRE XXXII.

RAINSSANT (Pierre).

On n'a point de certitude sur l'époque précise de la naissance de ce médecin numismatiste; ce qui est d'autant plus étonnant, que son mérite lui avait ouvert les portes de l'Académie des Inscriptions, et qu'il était devenu garde du cabinet numismatique de Louis XIV, fonction qui le mettait en rapport fréquent avec ce prince. Il paraît néanmoins que c'est vers 1640 qu'il naquit à Reims, où, après ses études de collége, il se livra avec succès à la carrière de la médecine, obtint le grade de docteur, et ensuite une chaire de professeur en l'université de la même ville. La vue d'une urne nouvellement découverte, et qui était remplie de médailles de bronze, ayant fortement excité sa curiosité, décida sa vocation pour la numismatique, science dans laquelle ses progrès furent rapides, et dont l'étude ne le détourna pourtant point de ses occupations médicales.

Arrivé à Paris, il ne tarda pas à y être apprécié avec avantage, tout à la fois comme médecin et comme numismatiste. Lorsqu'après la mort de Colbert, Louvois devint surintendant des bâtiments, et fit transférer à Versailles les médailles et les pierres gravées, qui furent placées dans un cabinet voisin de l'appartement du roi, Rainssant fut chargé (1684) de classer et d'arranger les médailles dans les nouveaux meubles qui avaient été construits à cet

effet, et il reçut le titre d'*Antiquaire et garde des médailles de Sa Majesté :* puis il fut admis, l'un des premiers, à l'Académie des Inscriptions, qui portait alors le titre d'Académie des Médailles. Sentant la difficulté et l'importance des fonctions qui lui étaient confiées, il appela à son aide son parent et compatriote Oudinet, qui, à l'étude du droit, joignait par goût celle de la numismatique; il emprunta aussi les lumières de l'illustre Vaillant, avec qui il fit l'inventaire des monnaies antiques et modernes du cabinet du roi, et enfin il mit à contribution le talent distingué du Suisse Morell pour le dessin des médailles. Pendant que l'on procédait à l'arrangement de celles-ci, Louis XIV venait presque tous les jours, au sortir de la messe jusqu'au dîner, assister aux progrès de ce travail, et témoignait, en l'examinant, *d'autant plus de satisfaction,* dit le P. Dumolinet, *qu'il y trouvait toujours quelque chose à apprendre.* Les explications manuscrites étaient rédigées par Rainssant et Oudinet : le roi, après avoir lu ces explications, en exprimait son contentement aux deux savants.

Une mort bien malheureuse et prématurée était réservée à Rainssant : un jour, c'était le 7 juin 1689, il se promenait seul dans le parc de Versailles, lorsqu'il se laissa tomber dans la pièce d'eau, dite *des Suisses*, et s'y noya. Il était à peine âgé de quarante-neuf ans : il eut pour successeur son parent Oudinet, qui avait partagé ses travaux avec tant de zèle. Rainssant s'était acquis l'estime et la considération de la plupart des savants de son temps ; il était en correspondance avec quelques-uns, entre autres avec Bayle. (V. les *Lettres de Bayle.*)

Baudelot de Dairval rapporte (1) que, vers 1688, Rainssant enrichit le cabinet du roi d'une médaille représentant Pacatien (FL. JVL. PACATIANVS), empereur, dont les historiens n'ont fait aucune mention, parce que sans doute il vécut trop peu de temps, et que les médailles qui constatent son existence sont d'une excessive rareté. C'est le P. Chamillart, jésuite, qui le premier a déclaré l'authenticité de cette monnaie antique, et en a donné la description. D'après l'inspection et la fabrique de la pièce qu'il possédait, ce numismatiste jugea avec beaucoup de sagacité que Pacatianus devait avoir régné au commencement de l'empire de Philippe (2). C'est donc un empereur inconnu, trouvé sous terre après quatorze cents ans, grâce à un petit morceau de bronze.

Il est probable que, sans la brièveté de sa carrière, Rainssant aurait écrit davantage. Voici ses productions :

I. *Quæstio medica, an cometa morborum prodromus?* Reims, 1665, in-4° (3).

C'est la thèse inaugurale de l'auteur, qui donne à cette question une solution négative. Je n'ai pu me la procurer, malgré mes recherches. Plouquet (4), en transcrivant le titre de cette thèse, dit qu'elle fut imprimée à Paris en 1699. C'est là une des mille et mille fautes répandues dans les

(1) *Utilité des voyages*, t. II, p. 725.

(2) *Voy.* Chamillart, *Biogr. univ.*, t. VIII.

(3) Et non pas 1655, comme c'est imprimé dans Haller (*Biblioth. med. pract.*, t. III, p. 48) : Rainssant n'aurait eu alors que quinze ans.

(4) *Litteratura medica*, t. I, p. 320, in-4°.

quatre volumes in-4° de cette *Litteratura medica digesta*, qu'un savant critique de mes amis proposait avec raison d'appeler *indigesta*.

II. *Dissertation sur l'origine de la figure des fleurs de lys*. Paris, 1678, in-4°; insérée dans le *Journal des Savants* de la même année.

Lorsque cette dissertation fut écrite, Rainssant n'avait point encore quitté la ville de Reims, où il était professeur en médecine. L'extrait suivant va la faire connaître.

« Il s'en faut bien, dit-il, que les fleurs de lis
« soient aussi anciennes que la monarchie française.
« Non-seulement on n'en parlait pas du temps de
« Pharamond, qui l'établit environ l'an 412; mais
« il est certain qu'elles n'ont été employées dans les
« armes de France qu'environ sept cents ans après.
« Le plus ancien témoignage qu'on ait des fleurs
« de lis est tiré des Mémoires de la Chambre des
« comptes en 1179, où il est remarqué que Louis VII,
« dit le Jeune, fit *parsemencer* de fleurs de lis les
« habits de Philippe-Auguste, son fils, lorsqu'il le fit
« sacrer à Reims.... Le nombre des lis fut ensuite
« multiplié sur l'écu de nos rois; on les y sema
« même sans nombre; et ce fut Charles VI qui,
« comme tout le monde sait, en 1380, les rédui-
« sit, ou, pour mieux dire, les fixa à trois dans
« l'ordre où ils sont demeurés depuis : car il se
« voit des monnoies d'or de Philippe de Valois,
« qui ont un écu à trois fleurs de lis, aussi bien que
« des sceaux de justice royale, où il n'y en a pas
« davantage.... Hérodote et Strabon disent qu'il y
« a eu des rois de Syrie et des rois de Babylone

« qui ont eu autrefois une fleur de lis au bout de « leur sceptre. Il se serait pu rencontrer que quel- « qu'un de nos rois en aurait usé de même, et que « cet ornement lui aurait plu. »

Si quelque partie des tombeaux de nos premiers rois, à Saint-Denis ou ailleurs, présente des fleurs de lis, Rainssant veut que l'on s'assure si ces tombeaux ne sont pas de ceux qui ont été construits du temps de Saint-Louis, lorsqu'il fit transférer les cendres de ces premiers rois ; car on y plaça des fleurs de lis selon la mode du temps, ainsi que tous les archéologues en demeurent d'accord. Il remarque, à ce sujet, qu'on ne voit pas de fleurs de lis sur le tombeau de Louis IV, dit d'Outremer, ni sur celui de Lothaire, son fils, qui sont enterrés dans l'église de Saint-Remy de Reims. Relativement à la variété des opinions émises sur ces fleurs, il conjecture, sans en être pourtant convaincu, qu'elles ont assez de ressemblance avec le fer d'une lance.

Le *Journal des Savants* de 1678 contient une lettre de Rainssant, datée du 15 août, sur l'*histoire prodigieuse de l'enfant de Tolose*, qui a vécu vingt ans dans le ventre de sa mère, et qui y est encore resté pendant six autres années sans mouvement et sans vie. — Si le biographe Eloy avait pris la peine de lire, comme moi, le *Journal des Savants*, il n'aurait point écrit le mot *Sens* au lieu de Tolose, et il n'aurait point fait séjourner l'enfant vingt-huit ans au lieu de vingt-six dans l'abdomen maternel.

III. *Dissertation sur douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien.* Versailles, 1684

in-4°, avec figures insérées dans le texte. Traduit en latin et en italien. Brescia, 1687, in-8°.

Les jeux séculaires étaient une des fêtes les plus solennelles de l'ancienne Rome : ils étaient accompagnés de cérémonies, dont nous ne trouvons quelques détails abrégés que dans le second livre des histoires de Zosime (1). Mais cet écrivain, qui vivait sur la fin du IVe siècle, a omis bien des particularités, que l'étude attentive des médailles a fait découvrir. Celles que Domitien fit frapper en mémoire des jeux séculaires, qui furent solennisés à Rome par son ordre, n'avaient encore reçu d'explication par personne, lorsque Rainssant entreprit de donner les siennes. Il remonte à l'origine de ces jeux, qui furent célébrés à l'occasion d'une grande peste dont la ville de Rome fut affligée sous le consulat de Valérius Publicola, et dans l'intention d'apaiser la colère des dieux. Ces jeux furent appelés séculaires, parce qu'ils devaient être renouvelés tous les cent ans.

Il y avait cent cinq ans qu'Auguste les avait fait représenter avec pompe, lorsque Domitien donna l'ordre de procéder à cette solennelle cérémonie, qui eut lieu l'an de Rome 839, de Jésus-Christ 88. Quelque temps avant de donner ces fêtes, l'empereur faisait publier partout l'empire l'invitation à chacun de venir assister à des jeux qu'il n'avait jamais vus et qu'il ne reverrait jamais (2). En effet, celui qui avait été une fois témoin de ces jeux n'était pas des-

(1) *Zosimi, comitis et exadvocati fisci, historiæ; ex recognitione Imman. Bekkeri.* Bonn, 1837, in-8°.

(2) *Ad ludos quos nec spectasset quisquam, nec spectaturus esset.* (Sueton., *lib.* V, 21.)

tiné à les revoir, puisqu'on ne les renouvelait que tous les cent dix ans, à moins que, par un caprice tel que celui qui saisit l'empereur Claude, les jeux ne fussent renouvelés bien longtemps avant la révolution du siècle. Alors l'annonce faite par le héraut dans cette circonstance avait naturellement excité l'hilarité publique, suivant le rapport de Suétone, parce qu'il restait encore bien des individus qui avaient été témoins de ces jeux, et même des histrions qui y avaient joué un rôle ; et cela se conçoit, puisqu'il y avait à peine un espace de quarante ans entre les jeux de Claude et ceux de Domitien, et que celui-ci ne calculait que depuis l'époque des jeux célébrés par Auguste, ce qui faisait cent cinq ans.

C'était vers le commencement de la moisson que l'on procédait à l'ouverture des jeux. Les douze médailles dont Rainssant donne l'explication représentent Domitien, tantôt en souverain pontife haranguant le peuple au Capitole, tantôt assis sur une tribune devant un temple, offrant des parfums qui devaient être distribués en vue de se purifier ; tantôt recevant du peuple les nouveaux fruits de l'année, qui étaient du froment, de l'orge et des fèves. Tel est le sujet des trois premières médailles. Ceci ne servait que de préparatifs à la solennité des jeux séculaires.

Lorsque le jour fixé pour leur célébration était arrivé, on commençait par une espèce de procession, à laquelle assistaient les prêtres, le sénat et tous les magistrats. Cette procession est représentée sur une médaille (la 4e) par trois personnages tenant chacun une palme à la main et passant devant l'empereur, qui est debout sur une estrade, ayant derrière lui

le préfet du prétoire. Les trois nuits suivantes, on s'assemblait dans les temples pour y veiller et faire des sacrifices aux dieux : c'est ce qu'on appelait *pervigilium.*

Le sujet de la cinquième médaille est une offrande à Jupiter et à Junon. On y voit Domitien faisant les fonctions de grand pontife, renversant une patère sur le brasier d'un autel placé devant un temple pentastyle; deux musiciens, dont l'un joue de la lyre et l'autre de la double flûte; un homme à genoux tenant la tête de la victime, qui est un taureau, et enfin le victimaire, qui s'apprête à frapper le front de l'animal avec une cognée ou un maillet. Rainssant continue la description des jeux séculaires. Après que le grand pontife avait versé du sang de la victime sur le feu de l'autel, les aruspices examinaient, avec beaucoup de soin, la disposition des entrailles, pour en tirer de bons ou de mauvais présages. Dans ce dernier cas, on immolait une autre victime, ou même plusieurs. Le foie était surtout la partie que les prêtres interrogeaient le plus attentivement, parce qu'on lui supposait la propriété de fournir le présage le plus certain de l'avenir; puis on brûlait les entrailles, et ce qui restait de l'animal servait au festin, auquel les prêtres prenaient part, après avoir congédié le peuple. Les sacrifices achevés, les jeux publics commençaient, et se donnaient au théâtre, où l'on jouait des comédies, des tragédies et des pantomimes; au cirque, où avaient lieu les courses à pied, à cheval et en char; à l'amphithéâtre, qui offrait les combats de gladiateurs et de bêtes sauvages.

La seconde nuit, on adressait aux Parques des prières et des sacrifices, et on leur immolait une

brebis et une chèvre, toutes deux de couleur noire. C'est ce qui est représenté sur la sixième médaille, en tout semblable à la cinquième, sauf la différence des animaux immolés. — Le jour qui suivait cette nuit, les femmes de condition libre se rendaient dans les temples, où elles adressaient des prières à Jupiter et aux autres dieux, non-seulement pour la prospérité de l'empire, mais aussi pour le succès heureux de leurs accouchements. Relativement à ce dernier point, il est à remarquer que les Parques, qui représentent les destinées humaines, c'est-à-dire le présent, le passé et l'avenir, étaient aussi considérées comme favorisant la délivrance des femmes en couches, de même que Lucine qui avait un temple à Rome, et que la Mythologie nous montre tenant une fleur dans la main droite, et dans la gauche un enfant emmailloté. Le reste du jour se passait en réjouissances publiques.

Sur la septième médaille, on voit Domitien renversant une patère sur le feu d'un autel; un porc va être immolé; deux musiciens jouent de leurs instruments; un homme demi-nu, couché à terre, tient une corne d'abondance; c'est la figure du Tibre, parce que ce sacrifice s'accomplissait sur le bord de ce fleuve.

Le troisième et dernier jour des jeux séculaires était consacré à la musique, et celle-ci consistait en deux chœurs, l'un de jeunes garçons et l'autre de jeunes filles, qui chantaient un hymne composé exprès pour la cérémonie. Nous avons pour modèle en ce genre le *Carmen sæculare* d'Horace, qui fut chanté du temps d'Auguste, et que l'on trouve à la fin du livre des Epodes.

C'est ce même jour aussi probablement que les prêtres saliens parcouraient la ville en dansant, tantôt ensemble, tantôt séparément, au son de quelques flûtes. Ils portaient une tunique brodée et une toge prétexte, avec une ceinture de cuivre, et ils couvraient leur tête d'un long bonnet qui se terminait en deux pointes ou en une seule. La huitième médaille représente un prêtre salien : il tient de sa main droite une petite baguette, et porte de la gauche un bouclier rond, dans le milieu duquel on voit une tête de Pallas. Sur la neuvième médaille est aussi la figure d'un prêtre salien, devant lequel est un trépied, dont on se servait ordinairement dans les sacrifices, et de plus un cippe avec une inscription, qui nous apprend que c'est sous le quatorzième consulat de Domitien que fut célébrée la solennité des jeux séculaires.

Ce jour était, comme les deux précédents, consacré aux spectacles de toute espèce. Rainssant pense que la dixième médaille, où l'on voit encore l'empereur s'occupant d'un sacrifice, fut jetée au peuple lorsque les jeux furent terminés. Mais cette pièce a beaucoup de ressemblance avec la septième, puisqu'elle offre l'empereur arrosant avec une patère le feu d'un autel, deux musiciens, le Tibre et la même légende : seulement elle a deux temples et point de victime. Les autres médailles pourraient, aussi bien que celle-ci, avoir été distribuées au peuple.

Après les fêtes, l'empereur faisait ses libéralités aux officiers qui les avaient dirigées et soignées; ceux-ci en distribuaient une petite partie au peuple, comme une chose sacrée, et gardaient le reste pour eux. C'est le sujet de la médaille onzième, qui res-

semble beaucoup à la troisième, et porte la même légende. Quant à la douzième, elle présente un cippe dans une couronne de laurier, avec une inscription portant la même date que celle de la neuvième médaille.

Rainssant n'a point épuisé son sujet : il aurait pu produire quelques autres pièces de Domitien relatives aux jeux séculaires, entre autres la suivante, qui se trouve double dans ma modeste collection (moyen bronze), et qui porte à l'avers la tête laurée de Domitien, entourée de la légende : IMP. CAES. DOMIT. AUG. GERM. PM. TR. P. VII; et au revers, COS. XIIII. LUD. SAEC. FEC.; temple hexastyle; trois figures debout, dont l'une verse une patère sur le feu d'un autel; à l'exergue, S. C.

A la suite de cette dissertation, Rainssant, pour prouver que les médailles servent beaucoup à éclairer l'histoire, a donné la traduction de ce que Zosime rapporte des jeux séculaires dans sa composition historique. Après avoir parlé de la cause surnaturelle ou merveilleuse qui avait fait instituer ces jeux, Zosime en donne la description telle qu'elle se trouvait consignée dans les registres publics, et conforme à ce qui précède. Il ajoute que les chœurs des jeunes garçons et des jeunes filles chantaient des hymnes en latin et en grec, pour attirer toutes sortes de prospérités sur les villes qui se trouvaient sous la domination romaine. Il termine en disant que tant que ces cérémonies ont été observées, l'empire romain est toujours resté en son entier; de là la nécessité d'en garder fidèlement la mémoire, pour les renouveler en temps opportun.

IV. *Explication des tableaux de la galerie de Versailles et de ses deux salons.* Versailles, 1687, in-4° (1).

Ces tableaux, au nombre de vingt-sept seulement, sont l'ouvrage de Le Brun, premier peintre de Louis XIV; ils représentent par des allégories, des emblèmes, des figures symboliques, une partie de l'histoire de ce monarque. L'artiste, en mettant à contribution les ressources que pouvait lui fournir la splendide mythologie des anciens, nous montre partout son héros comme une perfection couronnée, et ses ennemis, tantôt comme des êtres bouffis d'orgueil, tantôt comme des suppliants dans l'attitude la plus humble, en personnifiant principalement la Hollande, l'Espagne et l'Allemagne.

Rainssant avait entrepris une *Histoire de l'empereur Adrien par les médailles :* déjà une partie des planches était gravée. Il paraît que la mort prématurée de l'auteur a empêché la terminaison de ce travail, qui ne pouvait manquer d'offrir beaucoup d'intérêt.

CHAPITRE XXXIII.

WEDEL (Georges-Wolfgang).

L'article *Wedel*, de la *Biographie universelle* (2) étant signé de mon nom, je vais le reproduire ici : en même temps je profiterai de cette occasion pour

(1) On a toujours attribué cet ouvrage à Rainssant, quoique son nom ne figure point sur le titre.

(2) Tome L, page 314 *sqq.*, publié en 1827.

réparer un oubli, qui consiste à n'avoir pas considéré ce médecin comme numismatiste. Ce qui a causé mon silence à cet égard, c'est que ses productions, relatives aux monnaies antiques, ont paru dans une suite de décades, qui portant le titre d'*Exercices médico-philologiques*, ne laissent point soupçonner la nature des sujets qui y sont traités. Mes recherches sur les médecins numismatistes m'ont fait enfin découvrir en Wedel un talent qu'aucun de ses biographes n'avait remarqué jusqu'ici, et qui le rend à mes yeux beaucoup plus recommandable.

Ce savant et laborieux médecin naquit à Goltzen, ville de la Lusace, le 12 novembre 1645, d'un ministre protestant. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il se rendit à l'université d'Iéna, où il fut reçu maître ès-arts, puis docteur en médecine. Il passa ensuite à Gotha, et s'y livra pendant cinq ans à l'exercice de sa profession. En 1673, il quitta cette dernière ville pour retourner à Iéna, où il remplit une chaire de professeur. Bientôt sa réputation s'étendit dans toute l'Allemagne, et lui mérita des titres et des honneurs : il était digne des uns et des autres par ses qualités personnelles, et surtout par ses vastes connaissances. A celles qu'exigent le professorat et l'exercice de l'art de guérir, il joignait la philologie et les langues orientales. Il n'avait que vingt-sept ans, lorsque l'Académie des Curieux de la Nature se l'associa sous le nom d'Hercule I. Wedel fut nommé successivement premier médecin du duc de Weimar et de l'électeur de Mayence, conseiller de l'empereur d'Allemagne, comte palatin, puis membre de la Société royale de Berlin. Après avoir professé la médecine à

Iéna pendant près de cinquante ans, et avoir formé un grand nombre de bons élèves, Wedel mourut, le 6 septembre 1721, à l'âge de soixante-seize ans.

On doit reprocher à un homme aussi rempli de science, de n'avoir pas su se soustraire aux séductions de l'astrologie, et d'avoir sacrifié aux doctrines de son époque, en suivant trop servilement la pathologie de Van-Helmont et de Sylvius, et en accordant trop de confiance aux médicaments absorbants, aux bézoards, aux sels volatils, etc. Il inventa diverses formules, qui ont été consignées dans les dispensaires germaniques, mais qui sont aujourd'hui complétement abandonnées. La quantité de dissertations académiques auxquelles cet infatigable écrivain a attaché son nom, est prodigieuse : on en compte plus de trois cents sur toutes sortes de sujets. Parmi ces écrits, je me contenterai de jeter un coup d'œil sur ceux qui sont consacrés à la numismatique.

Centuria exercitationum medico-philologicarum sacrarum et profanarum, varias lectiones, experimenta et commentarios curiosos exhibens. Iéna, 1686. — *Ibid.*, 1701, in-4°, fig.

Parmi les mémoires contenus dans la sixième décade de cette première centurie, j'en trouve d'abord un qui a pour titre : *De nummis caduceatis.* Il est question ici, comme on le voit, du caducée de Mercure, ce symbole formé par deux serpents entortillés autour d'une baguette, et qui se présente au revers de plusieurs monnaies antiques appartenant à des empereurs romains. L'auteur, après avoir considéré le nom de Mercure sous ses différents rapports, sidérique ou planétaire, minéral, chimique, philoso-

phique et moral, entre dans quelques détails, pour nous rappeler que le caducée est un emblème de paix, et qu'on le donne non-seulement à Mercure, mais encore à Bacchus, et il aurait pu ajouter, à diverses déesses allégoriques, telles que la Félicité, la Concorde, la Fortune, la Sécurité.

La même décade renferme une dissertation sur les monnaies à tête voilée; *De nummis capite velato.* Le voile était plus communément l'apanage des femmes, comme signe de la pudeur. Poppée, femme de Néron, en portait un sur la figure toutes les fois qu'elle sortait en public, afin de ne point attirer les regards de la multitude (1). Les médailles de Livie, de Bérénice, d'Agrippine, de Pauline, de Faustine et d'autres, nous représentent la tête de ces princesses couverte d'un voile. Celui-ci était composé d'un tissu de laine ou de lin. Les vestales et les matrones préposées aux sacrifices ne manquaient pas de se parer de cet ornement, en signe de piété. Parmi les hommes voilés, on distingue les pontifes, les flamines, les sacrificateurs et quelques empereurs. Jules César, exerçant les fonctions de pontife, est représenté la tête voilée, sur une médaille frappée en son honneur. Il en est de même de Constantin-le-Grand, lorsqu'une main divine l'enlève de son quadrige, pour le porter au ciel.

On trouve dans la septième décade de la même centurie deux dissertations numismatiques. L'une, sur les monnaies dentelées, *De nummis serratis*, dans laquelle on ne voit rien digne d'être noté, si ce n'est que les pièces des familles romaines sont, suivant l'auteur, presque les seules où l'on

(1) Tacit., *Annal.*, *lib.* XIII, *cap.* 45.

rencontre cette particularité de la dentelure (1).

L'autre, sur les monnaies de Janus, portant l'effigie d'un navire, *De nummis Jani ratitis.* L'auteur esquisse quelques traits de la vie de ce personnage, que les Étrusques regardaient comme un dieu, et qui est représenté sur les pièces romaines avec une tête à deux faces, l'une à droite, l'autre à gauche, pièces dont le revers offre un navire ou une proue. Wedel déclare que ces monnaies sont fort rares : s'il vivait aujourd'hui, il les trouverait très-communes. Il ne m'a pas paru donner une juste interprétation aux caractères qui accompagnent le revers. Du reste, je dirai que, pour moi, Janus est encore un véritable hiéroglyphe.

La huitième décade nous montre une dissertation intitulée : *De nummis pileatis,* monnaies où l'on voit des figures couvertes du *pileus*, sorte de bonnet phrygien. Cette coiffure, très-ancienne, était en usage non-seulement chez les Perses, les Parthes, les Daces et autres, mais encore chez les Grecs et les

(1) L'explication de cette particularité n'ayant été donnée par personne, je reproduis ici une note de Marchant sur ce sujet. « Les « numismatistes ont échoué dans leurs recherches sur la cause de « la dentelure qui se remarque au pourtour d'un fort grand nombre « d'*argenteus* primitifs, qui en ont reçu la qualification de *numi* « *serrati*. On a pensé qu'il s'était peut-être agi de prouver, par « cette opération, que la médaille n'était pas fourrée ; mais alors il « suffisait d'un ou de deux coups de lime : pourquoi aurait-on opéré « sur toute l'étendue du bord de la pièce? Je crois que l'on ne peut « se refuser maintenant à voir dans cette *dentelure* la réduction de « l'excès de poids que ces pièces pouvaient avoir sur le petit *argen-* « *teus* impérial. La dentelure était préférable à la rognure, puis- « qu'elle conservait mieux le module et la forme des pièces. » (*Let-* « *tres du baron Marchant sur la numismatique et l'histoire.* Nouv. édit. 1850, p. 413.)

Romains. C'était la coiffure des Dioscures, Castor et Pollux ; c'était aussi le principal signe de la liberté. Wedel a joint à sa dissertation une planche où sont figurées cinq médailles relatives à son sujet.

La neuvième décade s'occupe des monnaies gothiques : *De nummis gothicis*. L'auteur ne les fait connaître que par la vue de deux planches sur lesquelles sont gravées une vingtaine de ces monnaies ; il les trouve si grossièrement exécutées, si barbares, si monstrueuses, et accompagnées de caractères si indéchiffrables, qu'il renonce à en donner l'explication, à moins qu'un Œdipe ne vienne lui prêter son secours.

Centuria secunda exercitationum medico-philologicarum sacrarum et profanarum. Iéna, 1705-1715. In-4°, fig.

Cette seconde centurie offre deux dissertations ou exercices numismatiques. L'une qui a pour titre : *De nummis novi testamenti*, ne doit point m'arrêter, parce que l'auteur déclare lui-même n'avoir fait qu'effleurer ce sujet. Quant à la deuxième, qui s'occupe d'une monnaie énigmatique d'Auguste : *De nummo C. C. Augusti ænigmatico*, elle ne doit pas davantage fixer l'attention, parce qu'elle ne m'a point paru offrir les prétendues difficultés, pour la solution desquelles l'auteur s'est mis inutilement l'esprit à la torture.

Les deux centuries de Wedel renferment, en outre, une foule de Mémoires intéressants, la plupart relatifs à l'archéologie, traités avec une érudition peu commune, mais dont la seule exposition des titres tiendrait trop d'espace. C'est ainsi qu'il disserte sur la mort du traître Judas, sur Saül en fureur, sur

la sueur sanguinolente du Christ, sur la destruction de Sodome et la statue de sel, sur le nectar et l'ambroisie, sur les Milésiennes qui se pendaient, sur la mythologie des Parques, sur Hercule considéré comme médecin, sur Paul mordu par une vipère, etc., etc.

Deux médailles ont honoré la renommée de Wedel.

La première, frappée en 1704, porte à l'avers, l'effigie et les noms de ce médecin, et au revers quatre pyramides, dont chacune présente une figure; à la base sont les noms de Paracelse, Hippocrate, Galien et Van Helmont. Légende, *non unus sed quidquid ad usum.* Exergue, *memor. perpet.* Wermuth *fec.* Module, 1 pouce 2 lignes.

L'autre médaille a pour légende du revers : *Judœi Nehemiâ duce muros Hierosolymorum eversos reficiunt et simul ad bellum parati sunt.* A l'exergue, *Nehem. IV.* 15. 1717. W. (1)

CHAPITRE XXXIV.

OLÉARIUS (Jean-Cristophe).

Je n'ai trouvé que peu de renseignements sur la vie de ce médecin. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il existait à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe; qu'il est né à Halle, en Saxe; qu'après y avoir étudié et pratiqué l'art de guérir, il finit par devenir ministre du saint Évangile à Arnstad, et en même temps bibliothécaire de cette ville. Il avait

(1) Rudolphi, p. 168.

étudié sous les auspices de l'illustre Wedel, dont il vient d'être question.

On ne connaît de lui aucun ouvrage médical : voici ses publications numismatiques.

1. *Programma de nummis Jani ratitis.* Iéna, 1693, in-4°.

2. *Isagoge ad numophylacium bracteatorum, quâ præstantia, usus et natura illorum succinctè describitur, additâ centum et ampliùs eorumdem litteris signatorum sylloge.* Iéna, 1694, in-4° avec une planche.

Les médailles bractéates, dont il est question ici, sont extrêmement minces. Elles tirent leur nom, suivant Oléarius, du verbe Βράχειν, faire du bruit, parce que, formées de lamelles qui n'ont presque pas d'épaisseur, elles rendent, en tombant, un son clair. Elles sont, en or, en argent ou en bronze ; les premières sont très rares, les autres plus communes. On en voit de divers modules, dont le plus grand approche de celui des contorniates impériales, et le plus petit égale le petit bronze du Bas-Empire. Les médailles bractéates les plus rares sont celles qui offrent un revers avec une légende, ou des lettres, ou des mots soit entiers, soit abrégés. Leur peu d'épaisseur rendait presque impossible une double empreinte.

Il paraît qu'elles ont été mises au jour tantôt par les administrations civiles, tantôt par des autorités religieuses. Au nombre de celles-ci se trouvent les archevêques, les évêques, les abbés, les abbesses et les monastères, qui obtinrent la faculté ou le privilége de frapper monnaie, avec leurs figures et quelquefois leurs insignes, principalement dans la Ger-

manie du moyen âge. Quant aux autorités civiles, elles étaient représentées par les empereurs, les rois, les ducs, les marquis, les landgraves, les comtes, et quelques villes, telles que Mayence, Magdebourg, Brême, etc. L'époque où parurent d'abord ces bractéates est fort incertaine : quelques auteurs la font remonter jusqu'au ve siècle; mais la plupart s'accordent à la fixer au temps où régnait Othon Ier, dit le *Grand*, empereur d'Allemagne, c'est-à-dire au commencement du xe siècle. Ces pièces paraissent avoir été frappées le plus souvent pour garder la mémoire de quelque événement important, comme la construction d'une église, d'une chapelle, d'un cloître, etc. Elles furent donc plutôt destinées à servir de monuments pour la postérité, qu'à former une monnaie courante, qui se serait bientôt altérée par l'usage commercial. Elles sont en général grossièrement fabriquées, et d'une rondeur imparfaite. Oléarius a consacré un chapitre de son opuscule à l'explication de cent douze bractéates, qui formaient sa collection.

3. *Spicilegium antiquitatis nummos XXV suggerens bracteatos.* Iéna, 1702, in-4°.

C'est une addition à l'ouvrage précédent.

4. *Ad virum excellentissimum Georg. Wolfg. Wedelium, de nummo (uti vocatur) contorniato M. Aurelii Antonini, epistola.* Iéna, 1696, in-4°. La médaille dont il est question est figurée sur le titre même.

Après avoir célébré la noble étude des antiquités et les agréments qu'elle procure à ceux qui la cultivent, après avoir chaleureusement exprimé toute sa

gratitude envers le savant Wedel, qu'il appelle son Mécène, et sous le patronage duquel il a acquis tant de connaissances diverses et précieuses, Oléarius, admirant le trésor numismatique possédé par son ancien maître, s'arrête à une médaille contorniate, qu'il regarde avec raison comme très-rare, et dont il se permet d'aborder l'explication, quoique son protecteur eût déjà touché ce sujet dans un discours solennellement prononcé.

Cette médaille, en cuivre, est entourée d'un cercle de bronze, qui est continu avec le métal, quoiqu'il semble en être détaché par une rainure assez profonde, laquelle règne à l'extrémité du champ, de l'un et de l'autre côté. Elle représente : à l'avers, la tête laurée de Marc Aurèle, avec l'épigraphe : M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXIX ; et a pour revers : IMP. VII. COS. III. ; Victoire assise sur des armes, tenant une palme et un bouclier sur lequel on lit : VIC. AVG ; devant, trophée. Oléarius pense qu'il est ici question de la victoire que Marc Aurèle remporta sur les Quades, peuple qui habitait le voisinage et le sud du Danube, pays qu'on appelle aujourd'hui la Moravie. Il profite de cette occasion, pour esquisser la vie de cet empereur, qui avait souvent dans la bouche cette sentence de Platon : *Florere civitatem, si aut philosophi imperarent, aut imperatores philosopharentur.* Atteint de plusieurs maladies pendant la durée presque entière de son règne, Marc Aurèle se confia aux soins de l'illustre Galien, qui, à cette époque, jouissait à Rome d'une grande réputation. Oléarius disserte ensuite sur l'épigraphe de la médaille ; il fait remarquer que le surnom de philosophe, qu'on donne ordinairement à Marc Aurèle, est d'invention

moderne, et ne se trouve ni sur les monnaies, ni sur les inscriptions antiques : c'est simplement une épithète, qui fut ajoutée à son nom, parce que ce prince affectait l'extérieur et les mœurs des stoïciens. Il serait inutile de suivre l'auteur dans les détails historiques dont il accompagne son épître, marquée d'un bout à l'autre au coin d'une sage érudition (1).

5. *Epistola ad Joh. Heinricum à Timaes, quâ nummum L. Sept. Severi rarissimum, in quo* MARS *cum* SCALIS *conspicitur, prodit et illustrat J. C. Olearius.* Iéna, 1696, in-4°, avec une planche sur le titre.

Cette épître a pour objet la description d'une médaille en bronze, tellement rare, qu'elle ne se trouve point dans les plus riches collections, et qu'elle a échappé même à la connaissance de l'illustre Vaillant. Frappée à Bizya, ville de Thrace, en mémoire de la prise de Byzance par Septime Sévère, cette pièce, remarquable surtout par son revers, est ainsi décrite :

ΑΥ. ΚΑ. ΣΕΠ. ΣΕΥΗΡΟΣ. Π. Tête laurée et barbue de Sévère, à droite. — ℞. ΒΙΖΥΗΝΩΝ. Mars nu, tête casquée, tenant à la main droite la haste, au bras gauche un bouclier et une échelle, comme si le dieu des combats allait monter à l'assaut.

Cette dissertation a été, comme la précédente, reproduite par Christophe Woltereck, dans ses *Electa rei numariæ.*

6. *Specimen universæ rei numariæ scientificè tra-*

(1) Cet écrit est reproduit dans les *Electa rei num.* de Woltereck, p. 112-130.

dendæ, cui adhærent LIV *bracteati, quos Germanica editio non habet.* Iéna et Arnstad, 1698, in-8°.

7. *Anastasis Agnesæ, Abbatissæ Quedlinburgensis ex bracteatis.* Iéna, 1699, in-4°.

8. *Epistola de numo argenteo Gardolphi, episcopi Halberstadiensis.* Arnstad, 1700, in-4°.

9. *Dissertatio quâ numus argenteus in memoriam Norberti, archiepiscopi Magdeburgici, Pragam translati, cusus illustratur.* Arnstad, 1704, in-4°.

10. *Prodromus Hagiologiæ numismaticæ.* Ibid., 1706, in-4°.

11. *Dissertatio de numis caduceatis.* Iéna, 1709, in-4°.

Oléarius a encore publié quelques autres dissertations, d'un intérêt purement local.

CHAPITRE XXXV.

SPON (Jacob).

Plus célèbre comme antiquaire que comme médecin, quoiqu'il se soit distingué aussi dans cette dernière carrière, Jacob eut pour père Charles Spon, médecin savant et homme d'esprit, qui fut pendant longtemps en correspondance et lié d'amitié avec Guy Patin, comme le prouvent les nombreuses lettres de ce dernier, publiées bien des fois et connues de tout le monde.

Né à Lyon en 1647, Jacob Spon fut élevé dans la religion réformée. Après de très-bonnes études dans

sa ville natale, il alla les compléter à Strasbourg, où enseignait alors le célèbre Jean-Henri Bœcler, chez lequel il passa deux années et fit une ample provision de ces connaissances philologiques si nécessaires pour lire les inscriptions antiques, et en expliquer les difficultés. Ayant rencontré à Strasbourg Charles Patin, il contracta avec lui une liaison amicale qui dura toute la vie, parce qu'elle était fondée sur une estime réciproque et une conformité d'études et de goûts qui contribuent presque toujours à rapprocher les véritables savants. D'ailleurs, leur amitié fut encore cimentée davantage, lorsque Spon se chargea de conduire à Turin les deux filles de Charles Patin, que celui-ci avait laissées en France, à l'époque où il fut obligé d'en sortir pour éviter la Bastille.

Décidé à embrasser la profession de son père, Spon avait profité de son séjour à Strasbourg pour acquérir l'instruction médicale nécessaire à l'obtention du diplôme de docteur, qu'il alla recevoir à Montpellier en 1667. De retour à Lyon, il y fut agrégé en 1669, au collége des médecins de cette ville. C'est alors qu'il cultiva tout à la fois l'art de guérir et surtout l'étude de l'archéologie vers laquelle un penchant naturel l'avait toujours entraîné. Il débuta dans la carrière des antiquités, par faire connaître celles de sa ville natale; il n'avait encore que vingt-six ans. Mais les antiquités de Lyon étaient un champ bien étroit pour un homme qui brûlait du désir de fouiller celles de Rome et de la Grèce dans les lieux même où subsistent encore quelques-uns de leurs précieux restes et de leurs nobles débris.

Il saisit donc avec empressement la première oc-

casion qui s'offrit, d'aller visiter les pays dont la terre est devenue classique par les monuments qu'elle renferme. Au commencement d'octobre 1674, Vaillant passait à Lyon pour se rendre en Italie, avec la mission du ministre Colbert, de se procurer des médailles antiques destinées à enrichir le cabinet du roi. Spon, prévenu de sa présence et qui le connaissait, fit une visite au célèbre numismatiste, et lui confia son projet d'entreprendre le même voyage et de l'accompagner. Cette proposition ayant été agréée par Vaillant, les deux docteurs se donnèrent rendez-vous à Marseille.

Comme Spon devait s'arrêter en route, il partit le premier de Lyon. Mais le séjour qu'il fit à Aix pour parcourir les nombreux manuscrits du savant Peiresc, le mit en retard, et il n'arriva à Marseille qu'après Vaillant, qui, ne le voyant pas au rendez-vous, s'était déjà embarqué pour l'Italie. Spon évita ainsi de partager le malheur arrivé à son compagnon de voyage qui, monté sur un bâtiment de Livourne, fut pris par un corsaire algérien avec une vingtaine de Français, qui allaient voir à Rome l'ouverture du jubilé (1).

Spon, qui ne connaissait point encore le malheureux sort de son savant ami, fut donc obligé de partir seul pour l'Italie, et se rendit à Rome, où un séjour de cinq mois ne fut point stérile pour la science épigraphique. Étant allé de Rome à Venise, il rencontra dans cette dernière ville un gentilhomme anglais, nommé Wheler, avec lequel il s'embarqua pour

(1) Pour les détails et les suites de cette fatale aventure, voyez le chapitre consacré à Vaillant, et le *Voyage de Spon*, t. I, p. 9, *sqq*.

visiter la Grèce et diverses contrées de l'Asie-Mineure. Ils parcoururent ensemble la Dalmatie, les îles de l'Adriatique et de la mer Égée, Constantinople, puis l'Asie-Mineure, s'arrêtant dans tous les lieux célèbres par leurs antiquités, tels que Smyrne, Éphèse, Milet, et autres villes, dont plusieurs n'offrent aujourd'hui que des ruines qui décèlent pourtant une ancienne splendeur, et n'ont pour habitations que de misérables cabanes, occupées par des bergers ou des laboureurs. En revenant d'Asie, Spon entra dans l'Attique, et se complut à visiter fort en détail la capitale et les environs de cette fameuse contrée, si riches en souvenirs curieux et intéressants. D'Athènes il continua son voyage en passant par Eleusis, Mégare, Corinthe, Marathon et l'île de Négrepont, autrefois Eubée. De là il gagna Venise; puis, traversant le pays des Grisons, il effectua son retour à Lyon après une absence de vingt-deux mois, rapportant avec lui près de trois cents inscriptions inédites, presque toutes grecques.

La publication de cet intéressant voyage donna l'idée la plus avantageuse du mérite de Spon, et lui valut une réputation européenne. Cet ouvrage n'a même point encore perdu de sa valeur, malgré plus de cent soixante-dix ans d'existence et le talent reconnu des écrits qui ont paru après lui, et que l'on doit à la plume de Chandler, de Choiseul-Gouffier, de Pouqueville, de Walpole et d'autres. Quoique l'étude de l'antiquité lui prît beaucoup de temps, Spon en trouvait encore assez pour s'occuper de l'exercice de la médecine et de la publication de plusieurs ouvrages sur cette science. Non moins estimable par les qualités du cœur que par celles de l'es-

prit, il apportait dans sa pratique un désintéressement égal à celui dont son père lui avait donné l'exemple. Il joignait à cela une modestie des plus rares. En parlant de ses recueils d'inscriptions : « Je ne prétends pas, dit-il, en tirer vanité. Je m'y « suis appliqué plutôt par caprice et pour mon di- « vertissement, que pour devenir savant. Bien loin « de prétendre à cette qualité, je me contenterais « d'être de ces gens-là que Scaliger appelle les porte- « faix des grands hommes, en leur fournissant par « leurs fatigues de quoi exercer leurs spéculations « et enrichir leurs connaissances : aussi n'ai-je « ajouté d'explication à mes marbres, qu'autant « qu'il était nécessaire pour en donner quelque in- « telligence à ceux qui ont un peu de curiosité, mais « que le travail et la méditation rebutent, lorsqu'il « se présente quelque difficulté dans leur che- « min (1). » L'amour de l'indépendance était aussi l'un des traits dominants de son caractère ; en voici la preuve. Dans un moment où il paraissait devoir être nommé garde des antiques du roi, il écrivait à l'abbé Nicaise, son ami : « Il n'y aurait pas d'homme « moins propre que moi pour cette place; et, outre « que je ne suis pas assez habile, je ne suis bon que « pour moi-même, n'ayant pas l'esprit assez ouvert « ni assez courtisan. La cour est mon véritable an- « tipode, et, plutôt que d'y accepter quelque emploi, « je fuirais *ad Garamantas.* »

Fidèle à la religion réformée, qui avait fait partie de son éducation, Spon tenait beaucoup à sa croyance, et était un zélé protestant. Il publia

(1) *Voyage d'Italie, de Dalmatie,* etc. Préface, p. 7.

même sur ce sujet une lettre qu'il adressa au P. La Chaise, lettre qui devait lui devenir fatale, qui eut plusieurs éditions, et qui parut même assez importante au célèbre Arnauld pour mériter une réfutation. En 1682, Spon se rendit dans les provinces méridionales de la France, pour en examiner les eaux minérales : son absence fut mal interprétée ; on fit courir le bruit qu'il était allé porter des lettres aux églises réformées, qu'il avait été arrêté, on ajouta même exécuté. C'était une fausse nouvelle inventée par ses ennemis ; mais, dans ces temps de persécution contre les protestants, la chose eût été possible. Le fait est que Spon revint paisiblement à Lyon, après une absence de quelques mois.

Cependant les mesures rigoureuses adoptées contre les réformés lui inspirèrent une défiance qui lui rendit désormais insupportable le séjour de la France. Il quitta donc sa ville natale peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes, accompagné de son ami Dufour ; tous deux se rendirent à Genève d'abord, puis à Vevay, où Dufour termina sa carrière. Cette mort non-seulement porta dans l'âme de Spon une affection profonde, mais encore elle le laissa dans le plus affreux dénûment ; car la fortune ne l'avait point favorisé de ses dons. Ne sachant à qui demander des secours, il fit part de sa détresse à un médecin de Lyon, qui lui envoya trente pistoles. Après l'épuisement de cette ressource, Spon n'en eut pas d'autre que celle de l'hôpital, où il fut obligé de se faire transporter. Là, accablé de chagrin, de misère et de maladie, l'infortuné épuisa la coupe du malheur, et expira prématurément, âgé seulement de trente-huit ans,

le 25 décembre 1685. On peut donc l'ajouter au nombre des victimes de cet horrible préjugé religieux qui, à cette époque de persécution, priva la France d'une foule immense de ses généreux enfants et de quantité d'hommes distingués qui, traqués de toutes parts, furent obligés d'aller chercher une patrie dans les pays étrangers, où ils portèrent en même temps leurs lumières, leurs talents et les fruits de leur industrie, perdus à jamais pour la France. Spon fut plus malheureux que son savant ami Patin, qui du moins trouva un noble asile dans une université d'Italie. Il était membre de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Ses écrits sont nombreux; je donnerai une appréciation des principaux.

I. *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon.* Lyon, 1673, in-8°, fig.

Cet ouvrage me paraît fort rare, puisque la Bibliothèque nationale, à laquelle je m'étais adressé, n'en possède pas un seul exemplaire. Par un heureux hasard, une vente publique l'a fait entrer depuis peu dans ma bibliothèque. Après avoir relevé plusieurs erreurs échappées à ceux qui ont écrit l'histoire de Lyon, Spon fait l'éloge de cette ville, qui, dit-il, paraît toujours jeune, malgré sa vieillesse, dont la fondation remonte à l'an XLIII avant Jésus-Christ, et qui fut bâtie par les soins de Lucius Munatius Plancus, lorsqu'il commandait une armée placée aux environs de l'Isère. Lyon fut donc une colonie constituée par les Romains, qui y établirent une fabrique de monnaies. Celles-ci avaient cours par tout l'empire, comme le prouvent deux planches

de médailles, que Spon a fait graver, qui représentent les empereurs Julien, Magnence, Valentinien, Gratien, etc., et qui portent toutes à l'exergue le mot abrégé *Lugd.*

Après les monnaies, viennent les inscriptions et les épitaphes, au nombre de plus de cent vingt ; puis les aqueducs, les bains, les églises et les curiosités diverses décrites par notre auteur. J'ai remarqué, parmi les épitaphes, celle du docteur Dalechamps, fort honorable pour sa mémoire, et qui est enclavée dans le mur de l'église des Jacobins (1). Spon termine son livre en exposant une liste des antiquaires qui existaient de son temps, non-seulement à Paris et à Lyon, mais encore dans les principales villes de l'Europe. Il déclare tenir de Vaillant la nomenclature de ceux de Paris.

II. *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, fait aux années 1675 et 1676, par Jacob Spon et George Wheler. La Haye, 1724, 2 vol. in-12, fig. (2).

Quoique ce titre comprenne les noms de deux personnages, l'ouvrage n'a été écrit que par un seul, Jacob Spon. Il est dédié au confesseur de Louis XIV,

(1) Jacques Dalechamps, né à Caen en 1513, était allé se fixer à Lyon en 1552; il y exerça la médecine avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort arrivée en 1588. Ce médecin possédait une vaste érudition : on lui doit une édition très-estimée de Pline, in-fol., à laquelle il avait consacré une grande partie de sa vie; une version latine d'Athénée avec le texe grec et des commentaires : il était de plus fort savant en botanique.

(2) Il y a eu une première édition de Lyon, 1678, 3 vol. in-12; puis une d'Amsterdam, 1679, 2 vol. petit in-12. — Traduit en allemand par Menudier, Nuremberg, 1690, in-fol.

le P. La Chaise, homme d'esprit, homme du monde, pas trop sévère pour son illustre pénitent, fort amateur d'antiquités, et bon connaisseur en médailles.

De Rome, où il fit un séjour de cinq mois, et dont il ne pouvait s'arracher, tant il était *ébloui*, suivant son expression, par la multitude des chefs-d'œuvre que renferme cette magnifique capitale, Spon passa à Florence, où la galerie du grand-duc ne l'étonna pas moins par ses richesses archéologiques. De là il continua son voyage par Bologne et Ferrare jusqu'à Venise, où il s'embarqua avec Wheler, pour visiter la Dalmatie, les îles de l'Adriatique et de la mer Egée. Il ne voulut pas passer devant le rivage de Troie, sans se faire descendre à terre, pour jeter les yeux sur les ruines qui couvrent encore ce pays désolé, et aujourd'hui inculte. Le port, qui avait autrefois de la célébrité, a son entrée presque entièrement bouchée; le bassin, envahi par les sables, ne contient qu'une petite quantité d'eau. Notre voyageur aperçut, parmi ces ruines, un grand nombre de colonnes tronquées, de piliers brisés, et quelques tombeaux dont la figure ne lui parut pas fort différente de ceux des Romains qui sont à Arles. Cette similitude de forme le porte à croire que ces monuments appartenaient à la ville de Rome et non à l'ancienne Troie. On sait qu'Auguste, dans l'intention de rendre à celle-ci un peu de lustre, y avait envoyé une colonie, comme l'attestent des revers de médailles impériales qui lui donnent le nom de *Colonia Augusta Troas.* Arrivé à Constantinople, Spon donne une description détaillée de cette ville et de toutes les curiosités les plus intéressantes qu'on y rencontre.

Comme le principal but de son voyage était de visiter Athènes, il partit de Constantinople et dirigea sa route par Smyrne, évitant de traverser la Thrace, qui était alors ravagée par une peste meurtrière. Il profita de son séjour à Smyrne pour s'y procurer une grande quantité de médailles antiques, dont il se défit plus tard fort avantageusement, puisque ce petit commerce put couvrir en partie les frais de son voyage, comme il le déclare lui-même (1). Il alla ensuite à Ephèse, qui n'offre plus que les tristes restes d'une ancienne splendeur. « On ne voit par-« tout que des monceaux de marbre, des murailles « renversées, des colonnes, des chapiteaux et des « pièces de statues entassées les unes sur les autres, « avec des fragments d'inscriptions qu'on y décou-« vre en divers endroits ; et c'est proprement d'E-« phèse qu'on pourrait dire que ce n'est plus que « le cadavre d'une ville, selon la pensée de Cicé-« ron, en parlant de quelques villes de Grèce (2). » Les paroles qu'on vient de lire peuvent également s'appliquer à la ville de Milet, qui n'a eu guère moins de célébrité que celle d'Ephèse, dont elle n'est distante que d'une journée et demie. Amas confus de belles masures, au milieu desquelles se trouvent quelques cabanes de bergers, tel se présentait Milet à l'époque où Spon en visita l'emplacement. C'est près de là que coule le Méandre, petite rivière étroite, mais profonde, célèbre dans l'antiquité par la multiplicité de ses détours, qui ont été évalués jusqu'au nombre de six cents, et dont plusieurs ressemblent

(1) Tome I, p. 186-187.
(2) Tome I, p. 193.

à certains caractères de l'alphabet grec, tels que ξ, ζ, ς, ω, ε (1).

Embarqué à Smyrne pour retourner à Zante, Spon n'atteignit cette île qu'après avoir essuyé une furieuse tempête, pendant laquelle le bâtiment qu'il montait souffrit beaucoup, et faillit être submergé. De Zante, il partit pour Athènes, en passant par Patras, Lépanthe, Delphes, et il monta sur le Parnasse, où il vit la fameuse fontaine Castalienne (2), dont l'eau avait la propriété de rendre poëtes ceux qui en buvaient, ou du moins de leur inspirer de beaux vers.

Il fut au comble de ses vœux lorsqu'il toucha Athènes, cette terre classique de la philosophie, de l'éloquence, de la poésie et des beaux-arts. Il donne d'abord une esquisse de l'histoire de cette ville ; puis il se livre à l'examen des monuments antiques, qu'elle offre encore à l'admiration des voyageurs, malgré les sauvages mutilations que les Turcs leur ont fait subir. Il s'attache surtout à prendre la copie des nombreuses inscriptions grecques soit entières, soit partielles, qui peuvent encore être lues et expliquées. Après avoir consacré l'espace d'un mois environ à l'examen des monuments d'Athènes, il continue ses explorations archéologiques, en se transportant à Eleusis, à Mégare, à Corinthe, à Marathon et dans l'île d'Eubée, toujours moissonnant des antiquités sur sa route. Ensuite, Spon se décida à revenir dans sa patrie par Zante,

(1) Le Caystre près d'Ephèse, offre aussi une grande quantité de circonvolutions. Spon a donné un dessin de ces deux fleuves et les a mis en regard l'un de l'autre dans la même planche.

(2) Du nom de la nymphe Castalie, aimée d'Apollon.

Céphalonie et Venise. Arrivé dans cette dernière ville, il sut que Charles Patin s'y trouvait, et il le fit prévenir qu'un Arménien, nouvellement débarqué, et possesseur d'un grand nombre de monnaies antiques, désirait les soumettre à son examen. Curieux et impatient de voir un Arménien amateur d'antiquités, ce qui n'est pas commun, Patin s'empressa de se rendre à la place Saint-Marc, où il fut fort étonné de trouver dans l'Arménien son ami Spon, qui l'aborda en riant, pour mieux se faire reconnaître.

De Venise, notre voyageur alla à Padoue, où résidait Patin en qualité de professeur de cette université. Après être restés ensemble pendant un jour et demi, ils firent un singulier échange, qui convint à tous deux. Pour une dizaine de médailles antiques, Spon reçut de son ami un cheval qui lui était nécessaire pour achever son voyage, qu'il continua par Vérone, le pays des Grisons et Zurich. Dans cette dernière ville, il fut reconnu, malgré son déguisement et son visage hâlé, par un de ses anciens amis, l'illustre Morell, de Berne, l'un des profonds numismatistes de cette époque. Enfin, il exécuta son retour à Lyon, après vingt-deux mois d'une absence pendant laquelle il recueillit plus de deux mille inscriptions inédites, tandis que Wheler, son compagnon de voyage, qui cultivait la botanique, fit une collection d'un millier de plantes rares. En outre, ils s'étaient rendus l'un et l'autre possesseurs d'une cinquantaine de manuscrits grecs, et de plus de six cents pièces de monnaies antiques, au nombre desquelles il s'en trouvait plusieurs qui offraient un véritable intérêt relatif à l'histoire et à la géographie.

La lecture de ce voyage est attachante; l'auteur

non-seulement y a semé une abondante érudition, mais encore il a de temps en temps égayé son sujet par des anecdotes piquantes, des traits de caractères originaux, des peintures de mœurs peu communes. Il a enrichi son ouvrage de près de trois cents inscriptions antiques, la plupart en langue grecque, et d'un assez grand nombre de planches, qui représentent des monuments de marbre, des médailles, des vues de villes, de ruines, de montagnes, de fleuves, etc. Il a relevé quelques erreurs échappées à Meursius dans sa liste des cent soixante-quatorze dèmes ou peuples de l'Attique, et il a prouvé que cet auteur avait compris dans son évaluation une douzaine de noms qui, au lieu d'être des noms de peuples, appartiennent à des caps, à des écueils ou à des montagnes désertes (1).

Si Spon exerça impunément sa critique contre Meursius, il eut à subir lui-même une vive attaque de la part d'un de ses contemporains, Guillet de Saint-Georges, homme de lettres, qui, pour répondre à quelques observations critiques lancées par Spon contre *Athènes ancienne et nouvelle* (2), dont Guillet était l'auteur sous le nom de son frère La Guilletière, avait publié un volume de lettres (3), où Spon était accusé de plusieurs erreurs, et même tourné en ridicule. Celui-ci adressa à son adversaire une réponse vigoureuse (4), quoique modérée, qui fut imprimée

(1) Tome II, p. 298-299.

(2) *Athènes ancienne et nouvelle, et l'état présent de l'empire des Turcs, contenant la vie du sultan Mahomet IV*. Paris, 1675, in-12, fig.; 3e édit., 1676.

(3) *Lettres écrites sur une dissertation d'un voyage de la Grèce, publiée par M. Spon, médecin antiquaire, etc*. Paris, 1679, in-12.

(4) *Réponse à la critique de M. Guillet.*

à Lyon, en 1679, in-12. Cette querelle était fort grave, puisque Spon reprochait à Guillet de n'avoir jamais vu Athènes et de s'être fait l'auteur d'un livre qui fourmille de récits faux ou erronés. Pour terminer cette contestation, je ne puis mieux faire que de reproduire ici le jugement émané de l'illustre Chateaubriand. « Guillet n'a publié qu'un roman. « Spon, dans sa *Réponse,* prouva que Guillet ou La « Guilletière n'avait jamais mis le pied à Athènes; « qu'il avait composé sa rapsodie sur des mémoires « demandés à nos missionnaires; Spon produisit « une liste de questions envoyées par Guillet à un « capucin de Patras; enfin il donna un catalogue « de cent douze erreurs plus ou moins grossières « échappées à l'auteur d'*Athènes* (1). » Il est impossible d'être justifié d'une manière plus complète et par une autorité plus imposante.

Spon a inséré dans son livre beaucoup plus d'inscriptions que de médailles; celles-ci, toutes de bronze, mais rares et choisies, ne sont qu'au nombre de quarante-six, comprises dans six planches gravées. Parmi ces médailles, il en cite deux, sur lesquelles il appelle l'attention du lecteur, à cause de leur rareté. Ce sont des Othon, qui doivent être authentiques, parce qu'ils ne sont pas de coin romain, comme le prouve la légende grecque. S'il n'a point paru de monnaies en bronze de coin romain au type d'Othon, ce n'est pas seulement parce que cet empereur n'a régné que le court espace de trois mois; car Didius Julianus, qui n'eut que soixante-six jours de souveraineté, vit sa figure empreinte sur

(1) *Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

grand et moyen bronze : c'est probablement parce que le sénat, voulant attendre l'issue de la lutte qui existait entre ce nouvel empereur et son compétiteur Vitellius, ne porta point le décret qui ordonnait la fabrication de la monnaie d'Othon, décret qui s'exprimait sur les pièces de cuivre par les caractères s. c. Pour comprendre ceci, il faut rappeler que le droit de monnayage était partagé entre l'empereur et le sénat ; que le premier avait le droit de frapper des monnaies à son effigie en or et en argent ; mais qu'au second seul était réservée la faculté d'ordonner la fabrication de la monnaie de bronze.

Les autres médailles grecques décrites par Spon sont aujourd'hui fort connues. Je ferai seulement remarquer, à l'occasion d'une pièce de Smyrne, qui a pour revers une tête de femme tourellée représentant la ville de Thyatire, que Spon est entré dans quelques détails sur les alliances que contractaient ensemble plusieurs villes de l'Asie-Mineure, et particulièrement celles de la Lydie, de l'Ionie et de la Carie, trois provinces qui étaient contiguës. Par de telles associations, ces villes avaient pour but de se secourir et de se défendre mutuellement en cas d'attaque. Ce sont les monnaies, plutôt que les livres, qui ont fait connaître ces alliances. Spon en donne une liste de vingt-trois, et ne doute pas qu'il n'en existe un plus grand nombre. Il termine l'article de ses médailles, en faisant un éloge mérité de ses deux savants contemporains, Vaillant et Patin.

III. *Recherches curieuses d'antiquités, contenues en plusieurs dissertations sur des médailles, bas reliefs,*

statues, mosaïques et inscriptions antiques. Lyon, 1683, in-4°, avec fig. dans le texte.

Ces dissertations sont au nombre de trente-une, parmi lesquelles on en compte neuf consacrées à l'explication de médailles. Non-seulement Spon possédait un riche cabinet numismatique, mais encore il avait visité avec soin dans ses voyages presque toutes les collections de France, d'Italie et d'Allemagne, et son séjour dans l'Asie-Mineure lui avait été également fructueux pour se familiariser avec la connaissance des monuments antiques. Une érudition abondante et choisie, la culture approfondie des langues anciennes, sa correspondance avec plusieurs savants du premier ordre, lui avaient permis d'aborder toutes sortes de sujets archéologiques, et d'obtenir dans ces travaux des succès mérités.

Les dissertations contenues dans ce recueil offrent toutes un haut intérêt : je ne signalerai néanmoins que les principales, et m'attacherai spécialement à la connaissance de celles qui ont des rapports avec la numismatique et la science médicale.

1. *Sur un bouclier antique d'argent,* appelé par les Latins *clypeus votivus.* Ce monument rare et précieux fut trouvé, en 1656, par des pêcheurs, dans le Rhône près d'Avignon. Il avait vingt-six pouces de diamètre, la forme d'un disque, et pesait quarante-deux marcs. Suivant notre auteur, le sujet que représente ce bouclier est le trait de continence de Scipion l'Africain, lorsqu'il s'empara de Carthage-la-Neuve (Carthagène), en Espagne, trait qui a été rapporté, avec assez de détails, par Tite-Live (1).

(1) *Lib.* XXVI.

Pour donner une idée précise de la figure de ces boucliers consacrés, Spon a fait graver plusieurs revers de monnaies d'Auguste, de Vespasien, de Tibère, qui offrent la représentation de cette sorte de monument, avec les lettres CL.V. — CLYPEUM VOTIVUM, ou VOVET. Il explique, avec son érudition accoutumée, les différents détails de la scène intéressante reproduite par un monument, dont il déclare n'avoir jamais vu un semblable dans aucun cabinet d'antiquités.

2. *Sur une médaille de Sévère et Julia Domna.* Cette médaille de moyen bronze, belle et très-bien conservée, appartenait à Spon; puis elle passa dans le cabinet de l'abbé de Camps, qui était un des plus riches de l'Europe, et qui a été décrit et publié par Vaillant. Elle offre, à l'avers, les têtes (*capita adversa*) de l'empereur Septime Sévère et de Julia Domna, sa femme; et au revers, Bacchus dans un char traîné par deux panthères. Frappée en Asie par les Séleuciens voisins du fleuve Calycadnus, elle a ses légende et inscription en grec. Spon ne se contente pas de décrire exactement cette médaille; il accompagne sa description de plusieurs inscriptions antiques relatives au sujet, et qui donnent à ses paroles une autorité incontestable.

3. *Sur une médaille de Commode.* Possesseur de cette pièce rare, Spon s'en priva comme de la précédente, pour en enrichir la collection de l'abbé de Camps. Cette médaille est remarquable par son revers, qui représente un vaisseau à voiles sans rames; c'était un de ces bâtiments que les Romains appelaient *navis oneraria*, *frumentaria*, vaisseaux de

charge, parce qu'ils étaient destinés à porter des vivres, des munitions de guerre, plutôt qu'à servir dans les combats.

4. *Sur une urne antique, qui était autrefois dans le cabinet de l'auteur, et qui est présentement dans celui de M. Gaillard, gentilhomme anglais.*

Cette dissertation est remarquable, non-seulement à cause de l'explication savante que l'auteur donne d'un monument[1] très-curieux, mais surtout parce qu'il se livre à des réflexions et à des remarques critiques relatives à la manière souvent fautive dont nos artistes se permettent de représenter les monuments antiques. Je pense faire plaisir au lecteur en reproduisant ici le passage suivant :

« Ne voyons-nous pas que nos peintres et nos
« sculpteurs modernes tombent tous les jours dans
« des fautes et des manières qui n'auraient pas
« l'approbation des anciens? Saint Jérôme se con-
« naîtrait-il bien avec sa grande barbe et sa cein-
« ture de corde, comme il plaît aux plus habiles
« peintres de le représenter, quoique ce saint homme
« ait déclamé contre l'une et l'autre, et qu'il n'eût
« garde de s'habiller d'une manière qu'il condam-
« nait ? Ne voit-on pas que les plus savants peintres
« et graveurs représentant la Cène de Notre Sei-
« gneur, le font asseoir avec ses disciples sur des
« bancs, quoique ce fût la coutume chez tous les peu-
« ples du Levant de prendre leurs repas à demi-
« couchés sur de petits lits ? Je croyais pouvoir ex-
« cepter Raphaël : mais j'y trouve la même faute
« dans ses *Loges*. Et dans ce même ouvrage, aussi
« bien que dans les figures de la Bible du *petit Ber-*

« *nard,* qui était un des habiles hommes du siècle
« passé, ne trouve-t-on pas les toits des maisons.
« faits à dos d'âne, à la manière de Tours, quoique
« dans tout l'Orient on bâtit le dessus des maisons
« en manière de plate-formes, d'où vient que Notre
« Seigneur dit que ce qui se faisait en cachette se
« prêcherait sur les toits ?... Je ne dis rien des armes
« à la romaine, dont ils habillent les enfants d'Is-
« raël, de la fumée que vous verrez dans des batailles
« anciennes gravées par *Tempeste*, comme si l'on
« avait eu alors des armes à feu, des mousquets et
« des canons (1) ».

5. *Sur une médaille du roi Pylæmènes.* Cette médaille grecque, de bronze, qui représente un roi de Paphlagonie, est d'une extrême rareté. Le nom de Pylæmènes était commun aux rois de cette contrée, qui n'ont pas été nombreux. Cependant celui-ci est désigné par l'épithète de *bienfaisant,* ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ.

6. *De l'utilité des médailles pour l'étude de la physiognomonie* (2).

Dans cet écrit, qui mérite de fixer l'attention des observateurs, Spon établit d'abord cette règle générale, savoir, que souvent la nature place le portrait de notre âme sur notre visage, et que certaines conformations indiquent les inclinations de l'homme : ainsi ceux qui ont quelque ressemblance avec le lion ou l'aigle, sont courageux et vaillants; ceux dont la physionomie se rapproche du singe ou du

(1) *Recherches curieuses d'antiq.*, p. 266-267.

(2) Cette dissertation a été insérée tout entière dans les *Césars de l'empereur Julien*, édition grecque, latine et française. Gotha, 1741, in-8°, fig.

renard, offrent les penchants de ces animaux, c'est-à-dire l'adresse et la ruse, etc. De même on observe que les individus dont l'air est analogue à celui d'un homme qui rit, ou qui pleure, qui gronde, qui pense ou qui est en colère, sont sujets aux passions dont ils portent l'empreinte sur la figure. Pour prouver sa thèse, Spon a fait graver, d'après des médailles authentiques, une trentaine de têtes d'hommes illustres, rois et empereurs, dont la physionomie pouvait indiquer le caractère moral, en commençant par Alexandre-le-Grand, Pompée, J. César, Antoine, Auguste, et finissant à Maximin. Serait-ce ce mémoire qui aurait donné à Lavater l'idée de composer son ouvrage sur la physiognomonie ?

7. *Qu'il n'est pas vrai que ce fussent seulement des esclaves qui pratiquassent la médecine à Rome, ni que les médecins en aient jamais été bannis.*

Ces deux questions sont examinées par notre auteur avec beaucoup de soin. L'honneur de notre art exige que nous nous y arrêtions un instant.

Pour résoudre la première de ces questions, Spon invoque les textes et les monuments les plus irréfragables, c'est-à-dire des inscriptions antiques, qui prouvent : 1° que, s'il s'est trouvé à Rome des médecins soumis à l'humble condition d'esclaves, ils ont été en très-petit nombre et ont fini par obtenir leur affranchissement ; et 2° que la plupart des autres étaient de condition libre, que plusieurs d'entre eux reçurent des honneurs et des priviléges insignes, et que même quelques-uns entrèrent dans la familiarité des empereurs.

Quant à la seconde question, c'est-à-dire le ban-

nissement des médecins du temps de Caton le Censeur, Spon appelle ce bannissement une calomnie, et démontre que c'est une erreur produite par un passage de Pline qui a été mal compris; et Pline lui-même s'en rapporte à quelques phrases de Caton, qui, comme on sait, détestait cordialement les médecins, tout en usant de médicaments à l'aide desquels il parvint, ainsi que sa femme, à une longue vieillesse. Aucun auteur ancien ne dit que les médecins aient été chassés de Rome. Ce qui a pu donner lieu à cette opinion, inventée et soutenue par quelques modernes, c'est la manière dont la médecine fut exercée par le Péloponésien Archagatus, qui, pour guérir les maladies chirurgicales, les attaquait par le fer et le feu, et occasionnait de vives douleurs à ses clients. Voici les paroles de Pline : *Populus romanus, nec ipse in accipiendis artibus lentus, medicinæ verò etiam avidus, donec expertam damnavit* (1). Le mot *damnavit* mal interprété, a laissé croire à une condamnation qui serait émanée du sénat, tandis qu'évidemment il ne s'agit ici que d'une improbation due aux procédés violents et cruels employés par l'art chirurgical. D'ailleurs, Pline dit un peu plus loin que ce n'est pas la médecine que les anciens condamnaient mais la manière de l'exercer : *Non rem antiqui damnabant, sed artem.* Et enfin il ajoute que longtemps après la mort de Caton, lorsque les Romains chassèrent les Grecs de l'Italie, les médecins furent exceptés de cette expulsion : *Et cùm Græcos Italiâ pellerent, diù etiam post Catonem, excepisse medicos* (2).

(1) *Histor. mundi, lib.* XXIX, *cap.* 1.
(2) *Cap. citat.*

Spon aurait pu ajouter que César, devenu dictateur à la suite des guerres civiles, ayant observé que Rome s'était notablement dépeuplée, prit entre autres mesures pour arrêter cette dépopulation, celle de gratifier du droit de cité tous les individus qui professaient à Rome la médecine et les arts libéraux, soit pour les engager à s'y fixer, soit pour en attirer d'autres dans la ville (1) ; qu'Auguste, pendant une grande famine, qui menaçait l'existence de Rome, ayant cru prudent d'en chasser tous les étrangers, fit une exception en faveur des médecins (2) ; que même dans la suite il leur donna le droit de porter l'anneau d'or, comme les chevaliers.

Certainement il y a eu des médecins parmi les esclaves. Pourquoi cela? parce qu'à Rome la médecine était une profession entièrement libre, et qui, pour être exercée, n'avait besoin d'aucune espèce d'autorisation.

IV. *Miscellanea eruditæ antiquitatis, in quibus marmora, statuæ, musiva, toreumata, gemmæ, numismata, Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio, aliisque antiquorum monumentorum collectoribus ignota, et hucusque inedita referuntur ac illustrantur.* Lyon, 1685, in-fol., fig.

Dans ces mélanges de savante antiquité, Spon rapporte et explique, comme l'indique le titre, beaucoup de monuments curieux qui n'avaient point encore été publiés, et étaient restés inconnus à des érudits fort estimés. L'ouvrage est divisé en dix sections,

(1) Suet. *Cæs.*, 42. Leyde, 1667, in-8°.
(2) Suet. *Aug.* 42.

dont chacune renferme plusieurs articles. Dans quelques-unes de ces sections se trouvent reproduites des dissertations qui font partie des *Recherches curieuses d'antiquité,* mais qui, au lieu d'être écrites en français le sont en langue latine, et de plus ont subi des changements avantageux et une rédaction plus soignée.

Les médailles exposées par Spon sont en petite quantité. Parmi celles dont il donne l'explication, il n'en a choisi que de très-rares, et dont aucun écrivain n'avait encore parlé : telles sont celles qui représentent Homère, Solon, Euclide, Platon, etc. (1).

Si l'ouvrage de Spon n'offre que peu de médailles, en revanche il est très riche en inscriptions grecques et latines. J'ai eu la curiosité d'en faire l'énumération ; le compte des premières est de cent soixante-dix, les secondes atteignent le chiffre de huit cents. Et l'on peut dire que presque toutes reçoivent une interprétation que la profonde érudition de l'auteur rend très-satisfaisante.

Dans la quatrième section, qui a pour titre : *Illustrium virorum capita monumentaque*, nous trouvons dix-huit inscriptions dans lesquelles sont nommés autant de médecins, les uns grecs, les autres latins. L'épitaphe de Nicomèdes, écrite en grec sur un cippe, fait connaître que ce monument lui a été élevé par la piété de ses parents; que Nicomèdes était un excellent médecin, qui avait guéri beaucoup de malades avec des médicaments anodins.

Le nom de Nicomèdes ne se trouve dans aucune biographie. Eloy se contente de dire qu'il y a eu

(1) *Sect.* IV, p. 140, 146.

un Nicomèdes médecin, dont il est fait mention dans les inscriptions anciennes. Spon est plus explicite : il résulte de ses recherches, que Nicomèdes, né à Smyrne, exerçait sa profession à Rome, comme le prouve son épitaphe trouvée dans cette ville ; que ce médecin paraît avoir vécu du temps de l'empereur Gallien, à cause de la forme ronde des caractères de l'inscription, qui représente le Σ par C, l'E par Є lunaire, l'Ω par ω, caractères qui avaient été adoptés à cette époque, ainsi qu'on le voit par l'inspection des monnaies du temps.

Spon nous a encore conservé deux inscriptions grecques, composées par Nicomèdes lui-même, et qui se trouvent sur un piédestal découvert à Rome dans le voisinage des thermes de Trajan, piédestal ornée d'une statue d'Apollon due au talent du sculpteur Séioboëthe. La première inscription nous apprend que Nicomèdes a érigé ce monument pour remercier Esculape de lui avoir rendu la santé; nous voyons là un témoignage de reconnaissance et en même temps la main habile d'un artiste distingué. Par la seconde inscription, consacrée également à Esculape, Nicomèdes se dit médecin de Smyrne, loue l'industrie savante du même sculpteur qui a modelé la statue du dieu, et s'intitule le client d'Esculape, dont les sages conseils ont fréquemment sauvé la vie à son malade. Il est évident, d'après l'épitaphe qui constate la mort prématurée de Nicomèdes, et d'après les deux inscriptions dont nous venons d'exprimer le sens, il est évident, dis-je, que ce médecin était d'une constitution extrêmement délicate et sujet à des maladies très-douloureuses qui le rendaient grand partisan des préparations anodines, et le por-

taient à adresser fréquemment des vœux au dieu de la médecine pour en obtenir une santé plus robuste.

D'autres inscriptions, contenues dans la même section quatrième, fournissent à Spon un solide argument pour réfuter de nouveau l'opinion qui range parmi les esclaves les médecins qui exerçaient leur profession à Rome. Il traite de ridicule cette opinion, soutenue trop vivement par le philologue Robortello, le fougueux adversaire d'Érasme, de Muret, d'Henri Estienne, et envers lequel Scaliger ne se piquait pas d'urbanité en lui infligeant les dures épithètes d'*âne* et de *bestia*. Des dix-huit inscriptions insérées dans son ouvrage, Spon fait observer qu'une seule et unique présente le mot *servus*, appliqué à un médecin qui avait pour office de soigner les yeux, *medicus ocularius;* il ajoute que, d'après le témoignage de Pline (1), les citoyens romains, en très-petit nombre, à la vérité (*quirites paucissimi*), se livraient à l'exercice de l'art de guérir, et que, dans la dix-septième inscription, le médecin qui y est nommé porte le titre de *sextumvir augustalis*, dont les fonctions étaient considérées comme fort éminentes dans la cité (2).

Parmi les figures que Spon a fait graver dans son livre, j'ai remarqué un marbre antique, qui est à Rome, et qui représente Diogène dans son tonneau, tenant d'une main son bâton, et de l'autre sa besace de philosophe (3) : en face de lui est un chien assis;

(1) *Natural. histor., lib.* XXIX, *cap.* 1.

(2) *Sect.* IV, p. 144. — Le Sextumvir ou Sévir augustal était l'un des six magistrats établis par les empereurs dans les municipes et les colonies romaines.

(3) *Sect.* IV, p. 125.

tous deux sont séparés par un portique ou un petit temple tétrastyle. Plus d'un curieux s'est demandé sans doute de quelle substance était composé le tonneau de Diogène. Par l'inspection de ce monument, on s'aperçoit qu'il n'était pas de bois; car on n'y voit ni les fentes qui sont la marque des pièces assemblées, ni les cercles qui les entourent. Il était donc d'argile, et confectionné par des potiers de terre (1). Cette sorte de grand vase servait à contenir du vin, de l'eau, et même à conserver le blé. Un semblable tonneau ne devait pas être fort chaud, surtout en hiver; c'est ce qui fait dire à Juvénal (2) :

. . . . *Dolia nudi*
Non ardent Cynici : si fregeris, altera fiet
Cras domus, aut eadem plumbo commissa manebit.

Ainsi lorsque la maison de Diogène venait à se casser, le philosophe s'en procurait une autre le lendemain, ou bien il gardait la même, après l'avoir raccommodée avec du plomb.

Dans la sixième section, qui traite des offices et des arts (*officia et artes*), l'auteur soutient l'opinion que les Romains buvaient l'eau chaude avec délices, soit par habitude, soit pour faciliter les fonctions digestives, et il s'appuie d'abord sur ces deux vers de Martial :

Caldam poscis aquam, sed nondum frigida venit :
Alget adhuc nudo clausa culina foco (3),

et ensuite sur une inscription latine trouvée à Rome, et qui porte le nom d'un esclave préposé au soin de

(1) Plin., *Hist. nat.*, *lib.* XXXV, *cap.* 12.
(2) *Satyr.* 14.
(3) *Epigram.*, *lib.* VIII, 67.

faire chauffer l'eau. Plus loin (1), Spon a fait graver un bas-relief antique, représentant d'un côté un faune à genoux, qui souffle le feu placé sous une marmite, et de l'autre son maître, qui paraît attendre avec une vive impatience le moment où la boisson chaude sera prête. Pline semble reprocher aux Romains cette coutume, en disant qu'aucun animal, excepté l'homme, ne boit chaud, et que cela n'est pas naturel : *Notandum, nullum animal, præter hominem, calidos potus sequi, ideoque non naturales esse.* Cette phrase n'exprime point l'habitude que les Romains auraient eue de boire de l'eau chaude avec délices. L'eau chaude n'est-elle pas nécessaire à mille autres usages? Cette question ayant élevé des controverses entre plusieurs écrivains, et étant d'ailleurs étrangère à mon sujet, je ne juge point utile de m'y arrêter.

Les planches qui ornent ce volume sont au nombre de plus de soixante, et parfaitement gravées en taille-douce.

A propos des nombreuses inscriptions recueillies et publiées par Spon, je regarde comme un devoir de communiquer au lecteur un fait assez récent, qui me paraît mériter une sérieuse attention. M. le comte Borghesi, habitant Saint-Marin, où il achève un ouvrage important sous le titre de *Fastes consulaires*, a donné de précieux renseignements sur le grand nombre d'inscriptions apocryphes introduites dans les grandes collections par le fait des fraudes de Ligorio (2).

(1) *Sect.* IX, p. 308.

(2) Pirro Ligorio, peintre, architecte, antiquaire, a laissé un vaste recueil de manuscrits, où il existe beaucoup d'erreurs. « Il n'était pas

Voici ce que M. Borghesi répondait à Kellermann, lorsque ce jeune savant venait de lui soumettre le plan d'une collection complète des inscriptions latines. Cette réponse est en italien ; en voici la traduction. « Il y aurait certainement un grand mérite « à faire disparaître une infinité de fausses leçons, « et de décider ainsi une quantité de controverses « qui ont divisé les antiquaires. Mais l'avantage « principal serait de soustraire à l'étude des savants « les impostures de Ligorio, dont un grand nombre « restent encore masquées, parce que ses soixante « et quelques livres n'ont jamais été imprimés. « Quand on aura bien approfondi son travail, on sera « étonné de la quantité d'avortons que cet homme « a produits, lesquels, sous les noms honnêtes d'Orsino, de Panvinio, de Manuce, de Guttenstenio, de « Vallamberto, de Langermanno et de tant d'autres, se sont insinués dans Gruter, dans Reinesius, « dans Muratori, dans Fabretti, dans Spon, comme on « le verra en étudiant les manuscrits de ce faussaire « conservés au Vatican. Je puis en dire quelque « chose, parce que j'ai perdu inutilement des années « à combiner, dans les fastes consulaires, une foule « d'inscriptions récalcitrantes; enfin j'ai découvert « qu'elles provenaient de cet imposteur, et j'ai dû « en reléguer plus de quatre cents parmi les apocryphes (1). »

« fort savant, puisque Ant. Agostino, quoique son ami, affirme (*de* « *antiq. dialog.* 4) qu'il ne savait pas même le latin ; d'où il résulte « que souvent Ligorio n'a pas compris les inscriptions tracées sur les « monuments, et qu'il a donné de bonne foi des inscriptions supposées. » (*Biogr. univ.*, t. XXIV, p. 485.)

(1) *Lettre à M. Letronne sur quelques inscriptions latines de*

Voilà qui est bien grave, et l'on doit convenir que M. Borghesi a rendu un vrai service à la science épigraphique, en dévoilant les impostures de Ligorio; mais le service aurait été plus complet, s'il eût signalé celles des inscriptions que leur fausseté a désormais rendues inadmissibles, et qui, conséquemment, doivent être mises au rebut.

CHAPITRE XXXVI.

HARTMANN (Philippe-Jacques).

Né le 26 mars 1648, à Stralsund, en Poméranie, Hartmann offrit de bonne heure de grandes dispositions à l'étude, qui furent cultivées avec succès. Après avoir achevé ses humanités, il fut envoyé à Kœnigsberg, où il termina son cours de philosophie, et reçut le grade de maître ès arts le 21 avril 1672. Il entreprit alors de s'appliquer à la théologie; mais il ne tarda pas à se dégoûter d'une étude qui n'offrait pas assez d'aliment à son esprit avide de vérités positives et de connaissances exactes. Il tourna donc ses vues vers la médecine, et, après avoir suivi les cours de la faculté de Kœnigsberg, il se rendit à celle de Valence, en Dauphiné, où il prit le titre de docteur en 1678. A la suite de sa promotion, il parcourut la France, la Hollande et l'Angleterre, cherchant partout à augmenter son instruction et à perfectionner ses connaissances.

l'Ombrie et du Picenum, par M. Noël Des Vergers. (*Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*; 1845, tome I, n° 6, p. 510.)

De retour à Kœnigsberg, en 1679, Hartmann fut nommé professeur extraordinaire de médecine dans cette université; il passa ensuite à d'autres chaires, auxquelles il fit honneur par l'étendue de son savoir. En 1685, il fut élu membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom d'Aristote II; et, en 1701, il devint correspondant de la Société royale de Berlin. Il termina sa carrière, le 28 mars 1707, à l'âge de cinquante-neuf ans. Hartmann était un homme actif, très-exercé dans les dissections anatomiques, et fort appliqué à la lecture des anciens. C'est même en approfondissant leurs écrits, qu'il a été porté à leur attribuer la connaissance de la circulation du sang, qu'ils ont pourtant ignorée.

Outre plusieurs dissertations sur l'anatomie, la physiologie et la médecine, Hartmann a publié un grand nombre d'observations dans le Recueil de l'Académie des Curieux de la Nature; mais aucun de ses biographes n'a mentionné l'écrit suivant :

Conspectus numorum, tam antiquorum quàm recentiorum, omnis metalli atque moduli. Kœnigsberg, in-fol.

Comme je n'ai pas vu cet ouvrage, qui ne fait point partie des livres de la Bibliothèque nationale, je ne puis apprécier l'auteur sous le rapport numismatique. Peut-être n'est-ce qu'un manuscrit.

J. G. Lipsius (1) cite encore de Hartmann la dissertation intitulée : *De Othone æreo latino primæ magnitudinis, in agro OEnopontino reperto.*

Cet opuscule, qui est manuscrit, se trouve dans la bibliothèque de Berlin. On peut affirmer que la pièce

(1) *Biblioth. numar.*, p. 177.

qui y est décrite est fausse, par la raison que j'ai consignée dans plusieurs endroits de ce volume.

CHAPITRE XXXVII.

JACOBÆUS (Oliger).

Ce médecin naquit, le 6 juillet 1650, dans la ville d'Aarhuus en Jutland. Il était petit-fils de Matthias Jacobæus, qui fut le premier médecin de Christiern IV. Son père, évêque d'Aarhuus, étant mort en 1661, le jeune Oliger fut envoyé par sa mère, qui était fille de Caspar Bartholin, dans l'université de Copenhague, où, dès que ses études furent terminées, il prit les degrés de docteur en philosophie et en médecine. Convaincu que les voyages contribuent beaucoup à perfectionner une éducation scientifique, Jacobæus quitta le Danemark, et parcourut diverses contrées de l'Europe, principalement l'Allemagne, la France et l'Italie. C'est ainsi qu'il se mit en rapport avec Duverney, Duhamel, Rédi, Malpighi, Charles Patin, Borelli, Sydenham, Ettmuller, Græ vius et autres notabilités savantes de l'époque.

Pendant son séjour à Livourne, il s'appliqua spécialement à la dissection des poissons sous la direction du célèbre Sténon, et il saisit cette occasion pour se soumettre à l'épreuve de l'influence extraordinaire qu'exerce la torpille sur le système nerveux. Riche d'une foule de connaissances nouvelles, Jacobæus revint dans sa ville natale, en 1679, et fut nommé, l'année suivante, professeur de phi-

losophie et de médecine en l'université de Copenhague. Le cabinet royal de cette ville abondait en pièces d'histoire naturelle, en tableaux et en médailles; mais il avait besoin qu'une main savante donnât à un si grand nombre d'objets une disposition plus méthodique, un arrangement plus régulier. Jacobæus fut chargé de ce soin, et il s'en acquitta de la manière la plus satisfaisante; il enrichit même cette importante collection, en y ajoutant un certain nombre de pièces qui lui manquaient. C'est cet ouvrage qui l'a placé parmi les numismatistes. Content des services de ce savant, le roi le récompensa en le nommant conseiller de justice en 1699, puis assesseur au tribunal suprême de Copenhague. Mais, à cette époque, Jacobæus était déjà atteint d'une maladie de langueur, qui le tourmenta pendant près de trois années, et à laquelle il succomba, le 18 juin 1701, à l'âge de cinquante-un ans. Il avait été marié deux fois; il laissa six enfants de sa première femme, qui était fille de Thomas Bartholin.

L'anatomie, l'histoire, les antiquités et la numismatique occupèrent tour à tour les loisirs du savant danois. Il a déposé ses premiers travaux dans les *Acta hafniensia* de son beau-père, Thomas Bartholin, depuis l'année 1673 jusqu'en 1679. C'est là que l'on trouve l'anatomie du perroquet, de la salamandre, de la cigogne, de la torpille, du scorpion, des serpents et vipères, etc.

Dans son anatomie de la grenouille, l'auteur a laissé bien loin derrière lui les anciens naturalistes, Aristote, Pline, Aldrovande, etc., parce qu'il s'est aidé du secours d'un bon microscope, pour mieux examiner les parties les plus délicates de l'animal. Il

a observé que c'est au mois de mars que la grenouille pond ses œufs, dont le nombre s'élève jusqu'à onze cents. Il ajoute que le meilleur moyen d'imposer silence à ses coassements, si fatigants et si incommodes, consiste à placer sur le bord de l'eau une chandelle allumée.

Museum regium, seu catalogus rerum tam naturalium quàm artificialium, quæ in basilicâ bibliothecæ augustissimi Daniæ Norwegiæque monarchæ, Friderici quarti, Hafniæ asservantur, ab Oligero Jacobæo quondam descriptus, nunc verò magnâ ex parte auctior uberioribusque commentariis, præsertim autem quoad antiquitates historiamque numismatum Danicorum, illustratus : accurante Joanne Lauerentzen, assessore consistorii Hafniensis regio. Copenhague, 1710, in-fol., avec un grand nombre de planches.

Ce titre est celui de la seconde édition de ce livre; la première avait paru en 1696, in-fol., et avait reçu un *auctarium* ou supplément en 1699. Une troisième édition a été publiée à Copenhague en 1726, et augmentée d'un double index.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première renferme les objets qui sont du domaine de l'histoire naturelle, et qui appartiennent conséquemment à la zoologie, à la botanique et à la minéralogie. La seconde partie comprend les choses artificielles, les objets d'art, les instruments de physique, les antiquités, les monnaies et médailles.

Parmi les antiquités, sont figurées six médailles d'or, bractées et creuses, avec une bélière. Elles ressemblent passablement, pour la grossièreté du

travail et les figures disgracieuses, aux monnaies gauloises, et elles datent peut-être de la même époque. L'auteur pense qu'elles ont été frappées par les Goths : elles pèsent à peu près un ducat d'or.

La section qui traite des monnaies et médailles est à elle seule plus considérable que toutes les autres ; elle représente, sur des planches multipliées, les différentes monnaies, tant anciennes que modernes, frappées en Danemark, ainsi que les monuments numismatiques et symboliques de grande dimension, qui se rattachent à l'histoire de ce pays et de ses rois. C'est principalement sous Christian V que ces monuments ont paru : ce prince qui, dans sa jeunesse, avait séjourné en France, et se distinguait par des manières affables et par sa libéralité, avait modelé sa cour sur celle de Louis XIV, et s'était créé, comme celui-ci, son histoire monétaire.

Mais autant les médailles danoises abondent dans ce musée, autant les antiques y sont rares : celles-ci se bornent à quelques pièces grecques, et quant aux romaines, on n'y voit que les empereurs, depuis Jules César jusqu'à Julien ; il n'y en a pas une seule consulaire. Parmi les impériales, Jacobæus cite un Othon en bronze, et il le croit bien véritable, malgré l'opinion contraire de plusieurs savants numismatistes. A cette occasion, il rappelle l'anecdote publiée par Wagenseil (1), savoir, qu'un certain juif nommé Isaac Seligmann, se trouvant à Francfort, à l'époque des assemblées solennelles, pour l'élection de l'empereur Léopold, vendit à un ama-

(1) *De educat. princ.*, p. 101.

teur un Othon de bronze pour la somme de douze cents écus. Il est clair que la médaille était fausse, et que l'amateur fut complétement dupé et volé. Probablement le musée danois est aujourd'hui plus riche en numismatique ancienne, qu'à l'époque où Jacobæus en donnait la description.

CHAPITRE XXXVIII.

KÆMPFER (**Engelbert**).

L'utilité des voyages n'est contestée par personne. Les anciens philosophes de la Grèce et de Rome avaient l'habitude de voyager, convaincus que c'est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience et des connaissances de toute espèce; c'est ainsi qu'ils ont pu nous transmettre une foule de documents sur la religion, les mœurs, la politique, l'histoire naturelle, les monuments et les antiquités de diverses nations peu ou mal connues. Kæmpfer était né pour les voyages lointains. Si, pour les entreprendre et y réussir, il faut être doué d'une santé robuste, d'un courage que rien n'arrête, d'un esprit observateur, d'une prudente patience, de manières douces et insinuantes, enfin de la facilité d'apprendre les langues étrangères, Kæmpfer possédait toutes ces qualités; et, si l'on y joint la véracité, qui n'est pas toujours la vertu dominante de certains voyageurs, le succès ne manque jamais de couronner de telles entreprises : on peut dire que, sous tous ces rapports, Kæmpfer a réuni l'assentiment général des savants.

Il naquit le 16 septembre 1651, à Lemgow, comté de la Lippe, en Westphalie, où son père exerçait le ministère évangélique. On sait qu'en Allemagne les prêtres du culte réformé sont des hommes profondément instruits, sachant cinq à six langues, dont l'hébreu, le grec et le latin, et faisant eux-mêmes l'éducation de leur famille. C'est ainsi que le jeune Kæmpfer dut aux soins paternels ses premières études, qu'il alla continuer ensuite à Hameln, ville de la Basse-Saxe. De là il passa en Hollande, à Lunebourg, à Hambourg, à Lubeck, à Dantzick, à Thorn, et, en 1674, à Cracovie, où il se perfectionna dans l'étude de l'histoire et des langues, et prit le grade de docteur en philosophie. A Kœnigsberg, où il séjourna pendant quatre années, il s'appliqua principalement à la médecine et à l'histoire naturelle. Puis il revint dans sa ville natale, qu'il quitta après un court séjour, pour aller s'embarquer à Kœnigsberg et visiter l'université d'Upsal. Il avait alors trente ans.

Partout où il s'était présenté, il avait acquis la bienveillance des hommes les plus distingués; en Suède, on lui fit des offres avantageuses pour l'engager à y fixer son séjour. Mais un penchant irrésistible pour les voyages le rendit sourd à toutes les propositions, excepté pourtant à celle de Puffendorf, père de l'historien, laquelle s'accommodait parfaitement avec son goût pérégrinateur, puisqu'il était question d'accompagner, en qualité de secrétaire de légation, l'ambassadeur Louis Fabricius, que le gouvernement suédois envoyait en Russie et en Perse. Par la direction et la nature de ses études, Kæmpfer était merveilleusement préparé à en-

treprendre avec fruit un tel voyage. Le départ de Stockholm eut lieu le 20 mars 1683, en traversant la Finlande, la Livonie et une partie de la Russie. Après avoir été reçu par le czar à Moscou, l'ambassadeur quitta cette ville pour aller s'embarquer sur la mer Caspienne; puis prenant sa route par l'Hyrcanie et la Parthie, il arriva à Ispahan, et fit son entrée dans cette capitale le 29 mars 1684, un an après son départ de Stockholm.

Ce voyage ne fut marqué par aucun événement extraordinaire; mais lorsqu'après avoir terminé ses négociations avec la cour de Perse, l'ambassadeur se préparait à retourner en Europe, il trouva son secrétaire de légation peu disposé à le suivre. Laissons parler Kæmpfer. « Tandis que l'Allemagne « était encore engagée, dit-il, dans une guerre avec « la Porte-Ottomane et avec le roi très-chrétien, « l'ambassade suédoise, dont j'avais l'honneur d'ê- « tre secrétaire, reçut son congé de la cour de « Perse : rien ne convenait autant à mon inclina- « tion que de voyager. D'ailleurs, j'aimais mieux « mener une vie errante et inquiète, que d'aller « m'exposer chez moi à cette foule de calamités « dans lesquelles ma patrie était enveloppée. Je « quittai donc l'ambassadeur, qui voulut bien m'ac- « compagner avec son cortége jusqu'à un mille « d'Ispahan ; et je partis, dans la ferme résolution « de passer quelques années à visiter les cours, les « états et les nations de l'Orient. Je n'étais pas ac- « coutumé à recevoir des secours considérables de « chez moi. Je m'étais maintenu jusqu'alors par ma « seule industrie. Ce fut par le même moyen que je « subsistai dans la suite, durant mon séjour dans

« les pays étrangers, et que je me mis en état de « servir la compagnie hollandaise des Indes-Orien- « tales, quoique dans un emploi moins honora- « ble (1). » Cet emploi était celui de chirurgien en chef de la flotte qui croisait alors dans le golfe Persique.

Kæmpfer traversa la Perse, et, à la fin de novembre 1685, arriva à Gamron. Cette ville, qui porte aussi le nom de Bander-Abassi, ou Bender-Abbas, port de mer situé à l'entrée du golfe Persique, est une des plus malsaines qu'il y ait au monde, à cause de la chaleur excessive et du manque d'eau. Il n'est pas étonnant que, peu de temps après son arrivée, Kæmpfer ait subi la fâcheuse influence de cette température insalubre ; il en fut tellement malade, qu'il faillit succomber. Mais aussitôt qu'il put sortir de son lit, il se retira dans une campagne des environs, où un air plus pur contribua à son complet rétablissement. Il paraît néanmoins qu'il finit par s'habituer au climat de cette ville, puisqu'il y fit un séjour de deux ans.

Quelques biographes ont avancé que Kæmpfer avait entrepris un voyage en Égypte : ils se sont trompés ; il se contente de dire, dans la préface de son premier ouvrage, qu'il avait seulement formé le dessein de visiter cette contrée. D'autres assurent, et il déclare lui-même qu'après avoir pris congé de l'ambassade, il avait été sollicité de se fixer en Géorgie avec le titre d'archiâtre du prince et des conditions avantageuses ; mais que, préférant son indépendance à l'appât des richesses, il avait suivi

(1) *Histoire de l'empire du Japon*, Préface, p. 1.

les conseils du P. Raphaël, du Mans, capucin français, missionnaire à Ispahan, et accepté la proposition de l'amiral hollandais, qui croisait avec sa flotte dans le golfe d'Ormus, proposition qui consistait à faire partie de son expédition, en qualité de chirurgien en chef. Kæmpfer s'embarqua donc, en 1688, sur la flotte hollandaise, qui toucha à divers établissements sur les côtes de l'Arabie-Heureuse, de l'empire du Mogol, de Malabar, de Ceylan, du golfe du Bengale, et de Sumatra.

Arrivé à Batavia en septembre 1689, il y séjourna pendant sept à huit mois; ensuite il se rembarqua, au mois de mai 1690, pourvu des fonctions de médecin de l'ambassade que la compagnie hollandaise des Indes-Orientales envoie tous les ans au Japon. Ayant obtenu la permission d'aller à bord du vaisseau qui devait toucher à Siam, il se procura ainsi l'occasion de jeter un coup d'œil sur ce royaume, et d'en décrire les diverses parties : puis, continuant son voyage, il arriva à sa destination, et descendit à terre, le 25 septembre, dans la petite île de Désima, près de Nangasaki. Kæmpfer nous apprend lui-même qu'à force de soins, d'adresse et de libéralités, il parvint à gagner la bienveillance des interprètes et des officiers, à triompher de la jalousie et de l'excessive méfiance du gouvernement japonais, et à connaître bien des choses qui doivent rester un mystère pour les étrangers. Il donnait aux uns des consultations et des médicaments, aux autres des leçons d'astronomie et de mathématiques, à d'autres des vins et des liqueurs d'Europe en abondance, et c'est ainsi qu'il obtint une foule de renseignements précieux. La circonstance

suivante le servit encore mieux. On avait attaché à sa personne un jeune homme chargé de lui être utile en toute occasion, et qui devait en même temps apprendre de lui la médecine et la chirurgie. Ce jeune homme, sage et discret, âgé d'environ vingt-quatre ans, connaissait parfaitement les langues japonaise et chinoise, et avait un désir extrême de s'instruire. L'élève, sous la direction du maître, ayant traité avec succès la maladie du principal officier de Désima, reçut la permission de rester constamment avec Kæmpfer pendant tout le temps de son séjour au Japon. Celui-ci, outre les éléments de l'art de guérir, enseigna la langue hollandaise à son disciple qui, dans l'espace d'une année, l'écrivait et la parlait mieux qu'aucun des interprètes, et qui, par reconnaissance, apportait à son professeur tous les livres dont il pouvait avoir besoin. De cette manière, Kæmpfer sut se procurer une infinité de détails et de documents sur l'état de l'empire, sur le gouvernement, la religion, la cour impériale, l'histoire des premiers âges du Japon, et sur ce qui se passait chaque jour de remarquable dans cette contrée.

Lorsque le directeur du commerce hollandais partit pour Jédo, capitale du Japon, le 10 février 1691, à l'effet de saluer le souverain, Kæmpfer l'accompagna, et saisit cette occasion d'observer avec soin l'intérieur de l'empire : l'année suivante, il réitéra ses observations, en faisant le même voyage avec un autre directeur. Enfin il quitta Nangasaki le 31 octobre, fit un séjour de deux mois à Batavia, puis, renonçant à de nouvelles excursions, il s'embarqua pour l'Europe, et arriva à Amsterdam en octo-

bre 1693, dix ans et demi après son départ de Stockholm.

Kæmpfer avait alors quarante-deux ans. Une chose remarquable, c'est qu'il n'était point encore reçu docteur en médecine, et qu'il avait traité un grand nombre de malades dans les contrées les plus reculées de l'ancien monde. Il se présenta à l'Université de Leyde, et, après y avoir obtenu le bonnet doctoral en 1694, il retourna dans la ville où il avait pris naissance. Là il comptait s'occuper sur-le-champ de mettre en ordre la relation de ses voyages et les notes multipliées qu'il en avait rapportées. pour en faire jouir le plus tôt possible le monde savant. Mais des obstacles sans nombre vinrent traverser son projet et y apporter des retards considérables. D'une part, il devait ses soins au comte de la Lippe et à sa famille, qui avaient en lui une entière confiance, puisqu'il en était devenu le premier médecin ; d'autre part, il lui fallait débrouiller ses affaires domestiques qui avaient beaucoup souffert pendant sa longue absence ; enfin, et surtout, un mariage malheureux contracté en 1700, le plongea dans un abîme de soucis domestiques, qui contribuèrent non-seulement à retarder ses travaux, mais encore à abréger son existence. Ainsi, au lieu du repos qu'il avait si bien mérité et qui lui était si nécessaire, il ne rencontra, dans son intérieur, comme nous l'apprend un de ses neveux, que des tempêtes bien autrement violentes que celles dont il avait été assailli dans sa navigation le long des côtes du Japon. Il perdit, en outre, trois enfants en bas âge. Miné par le chagrin plutôt que par les années et les fatigues de ses longs voyages, Kæmpfer succomba à un vomissement de

sang, le 2 novembre 1716, à l'âge de soixante-cinq ans : il fut enterré dans l'église cathédrale de Saint-Nicolas, à Lemgow.

Pour reconnaître les services que cet illustre voyageur avait rendus aux sciences naturelles, Linné donna le nom de *Kæmpferia*, à la zédoaire, plante du genre amome, qui croît dans les régions orientales de l'Inde. Berthold Haccius, ministre du saint Évangile à Lemgow, prononça sur la tombe de Kæmpfer, un discours qui a été imprimé dans cette ville.

Ses ouvrages ont une haute importance et méritent encore aujourd'hui l'estime dont ils ont joui à leur apparition.

Dissertatio medica sistens decadem observationum exoticarum. Leyde, 1694, in-4°.

Thèse inaugurale, renfermant dix observations ; elle est reproduite dans l'ouvrage suivant :

Amœnitatum exoticarum politico-physico-medicarum fasciculi v, *quibus continentur variæ relationes, observationes et descriptiones rerum Persicarum, et ulterioris Asiæ multâ attentione in peregrinationibus per universum Orientem collectæ.* Lemgo, 1712, in-4°, fig., 912 pages.

C'est à cause de l'agréable variété du sujet, que Kæmpfer a donné le titre d'*aménités* à cet ouvrage. Il déclare dans sa préface que sa relation n'exprime que la vérité et n'est entachée d'aucune fiction ; qu'il a omis les choses rapportées par d'autres auteurs, et s'est borné à décrire celles qui lui ont paru nouvelles, ou qui n'étaient pas suffisamment connues :

il déclare enfin que quelque légère que puisse être l'évaluation de ses conquêtes asiatiques, elles lui ont assurément coûté beaucoup de travaux et de dépenses.

L'ouvrage est divisé en cinq fascicules.

Dans le premier, Kæmpfer donne une idée de la puissance du roi de Perse, qui tient la place de Dieu sur la terre, pour répandre sur le genre humain toutes sortes de biens et de prospérités; et il fait connaître le nombreux et luxueux personnel qui compose la cour du monarque. Parmi les hommes haut placés qui l'entourent, on distingue le premier médecin : souvent il y en a deux, qui jouissent toujours d'une grande considération et d'amples honoraires, tant que le prince est en vie. Mais, hélas! à sa mort, quelle métamorphose de fortune! les deux docteurs si vénérés sont aussitôt éloignés de la cour, et relégués dans une certaine ville, qui leur sert de prison perpétuelle, spacieuse et splendide à la vérité; mais ils ont perdu leur liberté, et leurs biens sont confisqués (1). J'ignore si cet usage existe encore à la cour de Perse; j'aime à penser qu'il est aboli : s'il ne l'est pas, tout le monde conviendra que sa majesté persane ne mérite guère, pour soigner sa santé, que des ignorants ou de misérables charlatans. Quel est, en effet, l'homme de mérite qui consentirait à accepter une charge, honorable en apparence, avec la perspective d'une prison éternelle pour prix de ses services?

Le deuxième fascicule renferme divers sujets plus ou moins curieux, notamment des observations historico-physiques, la description de monuments anti-

(1) *Voy.* page 82.

ques et des ruines de Persépolis, la recherche de l'innocence (ordalie) par l'épreuve des crocodiles, du feu, etc.

Dans le troisième fascicule, Kæmpfer fait l'histoire anatomique de la torpille, et apprécie lès propriétés extraordinaires de cet animal, qui est assez commun dans le golfe Persique. Il décrit aussi l'assa-fœtida, le sang-dragon, l'opium, le thé et ses différentes espèces, sa culture, sa conservation, la manière de le préparer; l'andrùm, sorte d'hydrocèle endémique sur la côte de Malabar; le pérical, ou hypersarcose ulcéreuse des pieds, qui attaque les habitants de la même contrée; le traitement de la colique par l'acuponcture; la composition du moxa et la manière de l'appliquer; le rôle innocent que l'on fait jouer aux serpents vénéneux, etc., etc.

Le quatrième fascicule est entièrement consacré à l'histoire botanique et économique du palmier et de ses fruits.

Quant au cinquième fascicule, il contient les plantes du Japon qu'il a pu observer avec soin, et qui sont au nombre de près de huit cents, avec les noms et les caractères chinois.

Ces différents travaux prouvent que Kæmpfer était profondément versé dans la connaissance des diverses parties de l'histoire naturelle, et spécialement dans celle des végétaux et dans l'art de les appliquer au traitement des maladies. Le talent de l'observation, une rare sagacité, un jugement parfait brillent dans cet écrit, que l'on peut regarder comme une mine très-riche de renseignements exacts sur toutes les contrées de l'Asie. L'auteur se plaint, et avec raison, des graveurs en taille-douce, qui ont

rendu de la manière la plus incorrecte et la plus grossière la plupart de ses dessins, qui étaient fort soignés : c'est au point que, d'après sa déclaration, il aurait supprimé ses planches comme indignes de paraître au jour, si elles ne lui avaient semblé absolument nécessaires pour l'intelligence d'objets importants. Il est rare, en effet, de voir des planches aussi mal exécutées : ce qui contraria d'autant plus notre auteur qu'il possédait parfaitement l'art de dessiner. Il gourmande aussi son graveur sur bois, pour avoir écrit trop négligemment les caractères chinois, et y avoir laissé subsister plusieurs fautes d'orthographe et de ponctuation.

Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'empire du Japon. La Haye, 1732, 3 vol. in-12, fig. (1).

Après avoir consacré à la composition de cet intéressant ouvrage beaucoup de soins, de fatigues et d'années, Kæmpfer n'eut pas la satisfaction de le voir paraître de son vivant, parce que les libraires, ef-

(1) Il y a aussi une édition de 1729, 2 vol. petit in-fol. Cette traduction a été faite sur la version anglaise de Jean-Caspar Scheuchzer, membre de la Société royale et du Collége des médecins de Londres, par Desmaizeaux, ou, selon Barbier, par Naudé, Français réfugié à Londres. Le texte original, qui était primitivement en allemand, ne parut que longtemps après, par les soins de Ch. W. von Dohm; Lemgo, 1777-1778, 2 vol. in-4°, fig. et cartes. L'éditeur donne d'amples détails sur les manuscrits de Kæmpfer, qui sont conservés dans le *Museum britannicum* de Londres, où ils passèrent après la mort de Hans Sloane. Ainsi, la première édition de cet ouvrage parut d'abord en langue anglaise, parce que le docteur Sloane avait acheté tous les manuscrits de Kæmpfer; puis vint l'édition française qui fut suivie d'une traduction hollandaise en 1733; et enfin l'édition allemande, qui aurait dû précéder toutes les autres, ne parut que la dernière, et fut imprimée dans la patrie de l'auteur.

frayés du nombre de planches qu'il exigeait, n'osèrent pas en entreprendre la publication.

La compagnie hollandaise des Indes-Orientales envoie tous les ans, comme il a été dit plus haut, une ambassade à l'empereur du Japon : le titre de médecin de cette ambassade procura à Kæmpfer l'avantage de faire un voyage aussi curieux qu'important. Mais dans la traversée de Batavia au Japon, on s'arrête au royaume de Siam, où notre voyageur profita de son séjour, pour donner de ce pays une description qui se fait lire avec beaucoup d'intérêt, et qui se termine par la nomenclature et l'appréciation succincte des monnaies qui y sont en circulation. Je ne rapporte point leurs noms, qui sont exprimés en langue siamoise; je dirai seulement que toute la monnaie d'argent de Siam est faite avec des écus frappés en Hollande, puis transportée à Siam par la compagnie hollandaise. Je ferai aussi remarquer que dans ce pays on se sert, ou du moins on se servait encore du temps de Kæmpfer, de ces petites coquilles blanches ou jaunâtres, appelées *cauris*, pour représenter la menue monnaie. C'est une espèce de *concha Veneris*, d'une valeur bien légère, puisqu'il en faut plusieurs centaines en échange d'une très-petite somme d'argent. On en apporte beaucoup des îles Maldives.

La description du royaume de Siam est suivie de celle de l'empire du Japon, qui est beaucoup plus étendue, parce que l'auteur y a fait un long séjour, et s'est instruit à fond de tout ce qu'il importe de connaître, c'est-à-dire de la composition de cet empire, de ses divisions et subdivisions en provinces, de ses revenus, de son gouvernement, de sa religion, de son climat, de ses productions naturelles, etc.

Tout le pays est gouverné par un empereur séculier (Kubo), qui jouit d'un pouvoir absolu, arbitraire, illimité. Nous disons empereur séculier, parce qu'il existe en même temps un empereur ecclésiastique héréditaire (Dairi), sorte de pontife-né, dont la personne est sacrée, et qui se croit tellement supérieur aux autres hommes, qu'il ne daigne pas toucher la terre du pied, et se fait toujours porter. Telle est la sainteté des moindres parties de son corps, qu'il n'ose se couper ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles : cependant, comme il finirait par devenir tout à fait malpropre, on peut lui retrancher ces superfluités la nuit pendant qu'il dort, parce que selon les Japonais, ce qu'on ôte alors de son corps lui a été volé, et qu'un tel larcin ne peut porter préjudice à sa grandeur ou à sa sainteté. C'est l'empereur séculier qui fournit les subsides nécessaires à l'entretien du Dairi et de sa cour, et, pour cet effet, il lui a assigné les revenus de la ville de Miaco et de ses dépendances. Ce pontife, selon la coutume de ses prédécesseurs, prend douze femmes, et donne le titre d'impératrice à celle qui est mère du prince ou de la princesse héréditaire (1). Autrefois il était maître de tout l'empire; mais les princes séculiers finirent par lui enlever la couronne et la souveraineté.

Pour bien connaître la religion des Japonais, Kæmpfer visita leurs principaux temples. Ce peuple est resté idolâtre, quoique la religion chrétienne y eût été introduite par les Portugais, qui les premiers avaient découvert le Japon au moyen d'un de leurs

(1) Tome I, p. 238-239.

bâtiments qui y avait fait naufrage. Mais la conduite maladroite et présomptueuse des Portugais souleva contre eux de telles haines, qu'ils finirent par être expulsés complétement, après de sanglantes persécutions, de 1638 à 1640. L'empire du Japon leur fut à jamais fermé, malgré la tentative d'une magnifique ambassade, dont tous les membres, au nombre de soixante, eurent la tête tranchée par ordre exprès de l'empereur. Parmi les temples que Kæmpfer visita dans la ville de Miaco, il en remarqua un qui était fort long à proportion de sa largeur, et dont le milieu était occupé par une idole gigantesque, qui avait quarante-six bras, et qui était accompagnée d'une multitude d'autres idoles, dont on assura notre voyageur que le nombre se montait à trente-trois mille trois cent trente-trois (1).

Juste appréciateur d'un semblable ouvrage, l'orientaliste Langlès le met au-dessus de tout éloge.

Voici maintenant les monnaies qui ont cours dans l'empire du Japon : Kæmpfer est le premier qui nous en ait donné une connaissance et une appréciation exactes. Elles sont frappées non-seulement à Jédo, capitale de l'empereur séculier, et à Miaco, résidence de l'empereur ecclésiastique, mais encore à Suruga, ville commerçante, industrielle et manufacturière.

Monnaies d'or. 1° L'*obani* est une très-grande pièce plate de figure ovale, qui porte en quatre endroits l'empreinte des armes du Dairi ou empereur ecclésiastique, et une multitude de lignes parallèles gravées à la surface. Cette pièce vaut dix kobany ou

(1) Tome III, p. 134.

cobang; ce qui équivaut à plus de cinq cents francs de notre monnaie.

2° Le *cobang* est aussi une pièce d'or, qui vaut environ cinquante-un francs. Outre les lignes parallèles, elle présente d'un côté les armes du Dairi, une marque qui fait connaitre sa valeur et le nom du maitre de la monnaie à Jédo et à Suruga; de l'autre côté, la marque de l'inspecteur général de la monnaie d'or et d'argent, et plusieurs petites empreintes tracées par les individus qui ont possédé ces pièces.

3° L'*itzébo* d'or offre, d'une part, les armes de l'empereur, et de l'autre, la marque du maître de la monnaie. Il a la figure d'un carré long et la valeur de deux ducats et demi.

Monnaies d'argent. 4° Sur une grande pièce ovale se trouve gravée, parmi d'autres empreintes, celle du dieu des richesses, nommé *Daikoku*, qui a pour symboles un marteau, un tonneau et un sac. Ces pièces ne sont point réduites à un certain titre, et on les prend au poids, comme toutes les monnaies d'or et d'argent.

5° L'*ita* ou *schuit* montre, comme la précédente, la figure du Plutus japonais, et quelques autres caractères gravés. Sa forme est un carré allongé. C'est une monnaie de compte; les deux cents valent cinq cents florins, monnaie de Hollande.

Monnaies de cuivre. 6° Le *senni* a la forme ronde, et porte d'un côté le nom de l'ère (*nengo*) où il a été frappé. On distingue les sennis simples et les sennis doubles; les uns et les autres ont dans le milieu un trou carré, destiné à recevoir le cordon qui les retient ensemble.

7° Les *eas* sont de petites pièces de cuivre jaune, qui ont l'épaisseur d'un shilling d'Angleterre et la valeur d'un liard. On les enfile comme les sennis, et on les suspend à la selle du cheval, lorsqu'on est en voyage; ils servent à faire la charité aux nombreux mendiants qui parcourent les grandes routes.

Toutes ces pièces de monnaies sont représentées sur une planche que Kæmpfer a jointe à son ouvrage (1). D'autres planches sont consacrées à des cartes géographiques, aux plans de certaines villes, à la direction des routes, etc. La carte générale du Japon a été dressée sur les cartes japonaises mêmes, et d'après les observations de Kæmpfer.

Bien longtemps après la mort de ce célèbre voyageur, parut l'ouvrage suivant : *Icones selectæ plantarum quas in Japoniâ collegit et delineavit Kæmpfer*. Londres, 1791, in-fol., avec 59 planches.

Il paraît, d'après un voyage récent fait au Japon par le docteur Siebold, médecin de la factorerie hollandaise, que rien n'est changé dans l'état de cet empire; que tout y est resté absolument dans les mêmes conditions; que, conséquemment, aucune révolution n'a ébranlé le pays; que les deux empereurs, le spirituel et le temporel, jouent le rôle indiqué par Kæmpfer il y a plus de cent soixante ans; que les Hollandais y sont toujours accueillis avec la même méfiance, et tous les autres étrangers inexorablement repoussés, à l'exception des Chinois (2).

(1) Tome II, p. 77.

(2) *Archiv zur beschreibung von Japan*. Amsterdam, in-4°.

CHAPITRE XXXIX.

BARTHOLIN (Caspar).

Ce fils de Thomas, né à Copenhague, avait devant lui un trop noble exemple pour ne pas le suivre. De même que son père, il parcourut diverses contrées de l'Europe, en vue de perfectionner son éducation : partout où il s'arrêta, il se mit en relation avec les médecins les plus illustres; en Hollande, avec Swammerdam, Ruisch, Drelincourt; en Italie, avec Malpighi et les autres professeurs de Bologne, de Padoue, de Florence; en France, avec l'éloquent Duverney, etc. Revenu à Copenhague, il s'y fit recevoir docteur, et ne tarda pas à obtenir une chaire dans l'uiversité de cette ville. Vers la fin de sa carrière, il fut attaché à la cour du roi de Danemark, qui lui avait témoigné beaucoup de bienveillance; mais une mort assez prématurée, dont nous ne trouvons la date fixée nulle part, ne lui permit pas de jouir longtemps de sa brillante position. C'était un homme d'un esprit fin, *vir acuti ingenii*, suivant le jugement de Haller. Cependant, à l'exemple de son père, il ne manquait pas d'une certaine dose de crédulité.

Il est étonnant qu'aucun biographe ne nous ait fait connaître l'époque de la naissance, ni celle de la mort de Caspar Bartholin. On peut néanmoins conjecturer l'une et l'autre d'après la date de son premier et celle de son dernier ouvrage : or le premier

fut mis au jour en 1675, et le dernier en 1704. Si l'on suppose qu'il avait vingt-deux ans lorsqu'il commença la série de ses publications, il serait né en 1653; et, s'il a terminé sa carrière peu de temps après sa dernière production, qui date de 1706, le cours de sa vie n'aurait duré que cinquante-trois ou cinquante-quatre ans. Éloy se contente de dire qu'il mourut au commencement du XVIIIe siècle. Relativement aux ouvrages que l'on doit à sa plume, je ferai observer avec Haller, qu'il n'a pas craint d'emprunter quelquefois celle des autres (1). Ses écrits sur l'anatomie et la physiologie sont assez nombreux : je me contenterai d'examiner ceux qui concernent l'archéologie.

I. *De inauribus veterum syntagma. Accedit mantissa ex Thomæ Bartholini miscellaneis medicis, de annulis narium.* Amsterdam, 1676, in-12, fig.

La boucle d'oreilles, ornement fort en usage chez les anciens, a été adoptée par la plupart des nations modernes. Dans la Grèce, les jeunes filles en portaient une à chaque oreille, et les enfants seulement à celle du côté droit, suivant le rapport d'Origène (2). Après avoir disserté assez longuement sur les diverses étymologies des boucles d'oreilles, Bartholin entre dans le détail de leurs formes, de leur différente construction et de leur prix. Les unes étaient simples, et ressemblaient à une poire formée par une perle suspendue; les autres plus composées, présen-

(1) *Vir in adhibendis alienis laboribus non meticulosus.* (*Bibl. anat.*)

(2) *Lib.* XIX, *cap.* 31.

taient deux ou trois branches en or plus ou moins enjolivées; d'autres avaient leur circonférence enrichie de pierres précieuses, telles que l'améthyste, l'émeraude, l'hyacinthe, etc. Il y en avait d'un prix exorbitant; ce qui fait dire à saint Jérome que chaque jour le principal soin des femmes consiste à entrelacer d'or leur chevelure, et à tenir leur patrimoine suspendu à leurs oreilles (1). Bartholin cite plusieurs exemples des prodigieuses dépenses qu'exigeait un tel luxe de parure, et il n'oublie point la fameuse perle avalée par Cléopâtre dans un festin qu'elle donnait à Antoine, son amant (2). Cependant le défaut de fortune exigeait plus de réserve, et n'admettait que des boucles d'oreilles en argent, et même en bronze; ces dernières étaient le partage des femmes pauvres.

Les hommes avaient aussi adopté cette parure, surtout en Orient; mais Sévère Alexandre ne la toléra que chez les femmes, parce qu'il la considérait comme un signe de mollesse, d'esprit efféminé, et surtout comme une occasion de dépense inutile. L'esclave chargée d'arranger les cheveux et la coiffure de sa maitresse, avait aussi le soin de poser les boucles et les pendants d'oreilles : les Romains appelaient cette femme *auriculæ ornatrix*. Les Athéniens regardaient cet ornement en or comme une marque de noblesse. Il était également en usage chez un grand nombre de peuples, les Perses, les

(1) *Hæc illis per singulos dies cura præcipua, implicare auro crinem, suspendere ex auribus patrimonia.* (Hieronymus *ad Demedriadem.*)

(2) Cette perle était si volumineuse et si belle, que Pline l'évalue à une somme énorme.

Mèdes, les Lydiens, les Babyloniens, les Africains, les Arabes, etc.

Bartholin a joint à son livre quelques figures de médailles (1), de pendants et de boucles d'oreilles, et plusieurs inscriptions antiques relatives à son sujet; et il l'a terminé par la reproduction d'une dissertation tirée des mélanges de son père *sur les maladies dont il est question dans la Bible*, dissertation qui traite des anneaux passés dans les narines, en vue de conjurer les démons ou de guérir l'épilepsie, ou simplement d'orner la figure.

Je me permettrai ici une petite digression relative à cette belle perle qui ornait l'oreille de Cléopâtre, et que cette princesse avala, dit-on, après l'avoir fait dissoudre en présence d'Antoine.

Depuis longtemps, il s'était élevé dans mon esprit des doutes sur la réalité de ce fait rapporté par plusieurs graves historiens. Je ne m'expliquais pas comment la reine d'Egypte avait pu obtenir *sur-le-champ* la dissolution d'un corps dur et volumineux dans une simple coupe de vinaigre. Il fallait, me disais-je, que ce liquide fût doué d'une force dissolvante des plus actives; il fallait, de plus, un espace de temps assez long pour que cette dissolution pût s'opérer, quand même on aurait employé de l'acide acétique concentré; car une perle ne se dissout pas comme du sel. Autre difficulté : un agent chimique assez puissant pour liquéfier une perle à l'instant même, n'aurait-il pas produit sur les mem-

(1) C'est pour ce léger contingent que Lipsius a compris dans sa *Bibliotheca numaria* le nom de Caspar Bartholin; j'ai dû suivre son exemple, pour n'être pas accusé d'omission.

branes molles et flexibles de l'estomac, des douleurs vives, l'inflammation de cet organe, en un mot tous les accidents d'une véritable intoxication? Car il est impossible d'admettre que les molécules margaritiques dissoutes auraient pu, en formant un composé nouveau, modifier suffisamment l'action vénéneuse du dissolvant, pour le rendre complétement inerte. Cléopâtre n'avait sans doute pas reçu de la nature le robuste estomac de Mithridate. Du reste, écoutons Pline à ce sujet. « Ébloui de la magnificence des repas de Cléopâtre, Antoine lui demanda comment elle pouvait suffire à tant de somptuosité : la reine lui dit pour toute réponse, qu'elle consommerait cent mille sesterces (*centies* н.s) dans un seul festin. Antoine croyait la chose impossible. Pour vaincre son incrédulité, sa noble hôtesse remit son expérience au jour suivant : alors elle fit apporter une seconde table, et placer devant elle un vase rempli de vinaigre; puis détachant une magnifique perle fixée à l'une de ses oreilles, elle la plongea dans le liquide, pour la dissoudre, et avala le tout. » Tel est le récit de Pline (1), répété par Macrobe (2). Or cette perle était du prix de cent mille sesterces, somme qui revient à 1,937,500 fr., et non à cinq millions et demi, comme le prétendent quelques écrivains.

Cette relation fait naître plus d'une réflexion. 1° Il est évident que la reine employa vingt-quatre heures aux préparatifs de son expérience. 2° Elle eut ainsi le temps de se concerter avec ses domes-

(1) *Natural. hist., lib.* IX, *cap.* 35.

(2) *Saturnal., lib.* II, *cap.* 13.

tiques qui, au lieu de vinaigre, avaient sans doute reçu l'ordre de lui offrir un breuvage plus agréable, moins susceptible de compromettre la santé au milieu d'un joyeux festin. 3° Il est très-probable que l'adroite et astucieuse princesse, ne voulant point s'exposer à des accidents, s'arrêta à l'idée de tromper son illustre convive, et se livra aux exercices nécessaires pour se familiariser avec le rôle de prestigiatrice. 4° Comme il était de toute impossibilité que la perle tombât sur-le-champ en dissolution, quelle que fût l'activité de la liqueur mise en usage, Cléopâtre dut jouer ici un tour d'adresse, soit en gardant quelques instants le joyau dans la bouche, soit en le laissant subtilement couler dans sa main, d'où il lui était alors facile de le faire disparaître à tous les yeux. Telle est ma pensée sur le sort de la fameuse perle de Cléopâtre. Je néglige la particularité de la monture, qui devait être en or.

Ces lignes étaient écrites, lorsque je me livrai par curiosité à quelques recherches, pour m'assurer si j'étais le seul de mon opinion, et si je ne découvrirais pas quelque écrivain qui, comme moi, eût soupçonné de fraude l'opération chimique de Cléopâtre. Je ne tardai pas à être satisfait, en me procurant la lecture d'un opuscule publié il y a un siècle, et qui a pour titre : *Ouvrage historique et chymique, où l'on examine s'il est certain que Cléopâtre ait dissous sur-le-champ la perle qu'on dit qu'elle avala dans un festin, et s'il est vrai que cette opération ait été faite en un instant, suivant les principes, les règles et les lois de la chymie.* Par Jaussin, ancien apothicaire-major des camps et armées du roi. Paris, 1749, in-8° de 104 pages.

Je me hâte de dire que cet écrivain regarde le fait comme absolument faux, parce que, d'abord, pour obtenir la dissolution de la perle, il aurait fallu préalablement la broyer et la porphyriser, ce qui exige du temps, et qu'ensuite le vinaigre, quelque fort qu'il fût, n'avait pas assez d'activité pour fondre sur-le-champ un corps aussi compacte. Après avoir discuté cette question et approfondi les détails chimiques dont elle est susceptible relativement à la nature des liquides dissolvants, l'auteur pense que ce n'était pas du vinaigre qui fut présenté à Cléopâtre, mais un verre de vin exquis ou une limonade préparée dans les offices du palais, qu'elle versa promptement au fond de sa coupe, dont elle avait retiré la perle avec adresse; de sorte qu'il n'hésite point à se déclarer convaincu que la dissolution subite de cette perle est une fable, et que la reine n'a fait autre chose que l'*escamoter*, après avoir, par les charmes de sa conversation, fasciné l'esprit et les yeux de son amant (1). Cette explication, qui me parait fort rationnelle, détruit tout le merveilleux attaché à cette historiette.

Je reviens à Caspar Bartholin.

II. *De tibiis veterum, et earum antiquo usu libri tres.* Rome, 1677, petit in-8° de 235 pages.

Cet ouvrage, composé à Rome, et dédié au cardinal Sigismond Chigi, renferme des choses très-curieuses, tout ce que les anciens nous ont légué sur la flûte et ses usages. Après être remonté à l'origine de cet instrument et à ses inventeurs, Bartholin

(1) Page 60.

nous apprend quelles étaient les formes des diverses espèces de flûtes ; il y en avait d'égales et d'inégales, de courtes et de longues. Lorsque le tibialiste ou tibiciniste jouait de deux flûtes à la fois, l'une rendait des sons graves, l'autre des sons aigus ; quelquefois aussi les sons étaient égaux ; ceux-ci devenaient inégaux, lorsque les trous de l'instrument n'étaient point en nombre égal, ou qu'ils présentaient plus ou moins de largeur. L'auteur passe ensuite à l'art de jouer de la flûte. Cet exercice occasionnait ordinairement l'intumescence de la bouche et des joues, le gonflement des narines et même des yeux, qui paraissaient quelquefois sortir de leur orbite lors des grands efforts d'insufflation. Un jour qu'Alcibiade se regardait jouer de la flûte dans un miroir, il trouva sa figure si hideusement changée, qu'il brisa l'instrument et le voua au mépris. C'est précisément cette déformation des traits de la face qui depuis lors fit en Grèce dédaigner le jeu de la flûte par la classe élevée, en sorte qu'elle fut abandonnée aux hommes de la condition inférieure et aux musiciens de profession.

On connaît l'influence de la musique sur les affections de l'âme. Bartholin cite des exemples frappants de la puissance de cet art dans l'antiquité, et qui prouvent que certains modes musicaux mis en jeu par la flûte excitaient les passions jusqu'à la fureur, jusqu'au délire le plus violent, tandis que d'autres modes avaient la propriété d'en calmer l'effervescence, de les adoucir, de les énerver, au point de déterminer la mollesse et la langueur. Les anciens ont profité de cette dernière propriété de la musique, et l'ont appliquée au traitement de plusieurs

maladies, spécialement de celles qui sont accompagnées de douleurs aiguës. Cet agréable moyen de distraction pour les malades qui souffrent, me paraît trop négligé de nos jours, et certainement il mériterait d'être mis plus fréquemment en usage, avec d'autant plus de raison que nos ressources musicales sont bien supérieures à celles dont les anciens pouvaient disposer. Une musique suave, des accents mélodieux, pour l'oreille qui y est sensible, ouvrent le cœur à l'espérance, en chassent la tristesse, ou déterminent une sorte de mélancolie qui ne manque pas de charmes, et même une teinte de gaîté douce, qui peut enrayer en partie la sensation douloureuse, et même la rendre muette, du moins pour quelque temps, et c'est beaucoup; car l'absence de la douleur favorise puissamment la solution des maladies.

Bartholin nous rappelle que la flûte, tantôt seule, tantôt mêlée avec la voix humaine et d'autres instruments, jouait un grand rôle dans une foule de circonstances remarquables. Ainsi elle était employée dans les cérémonies triomphales, dans les expéditions militaires, dans les hymnes que l'on chantait en l'honneur des dieux, dans les sacrifices qu'on leur offrait, dans les fêtes publiques, les jeux, les chœurs, les spectacles de toute espèce, dans les solennités nuptiales et les festins, où la flûte avait pour mission d'exciter et d'entretenir la gaîté des convives; pendant les pompes funèbres, où, au contraire, elle devait faire entendre des accents lugubres, pour exprimer le chagrin, la tristesse, le deuil, et imiter les sanglots et les lamentations des assistants. — Les navires portaient aussi des joueurs de flûte, qui em-

ployaient leur talent à encourager les rameurs : ceux-ci supportaient alors plus gaîment leurs pénibles travaux, et de plus, en se conformant exactement à la mesure musicale, ils mettaient plus d'ensemble dans leurs manœuvres, et dépensaient ainsi moins de forces.

Non content de signaler l'influence notable de la flûte sur les hommes, Bartholin célèbre encore la puissance de cet instrument sur certains animaux, tels que les oiseaux, les cygnes, les chevaux, les cerfs, les serpents, les poissons et même quelques bêtes féroces. Je pense qu'à l'exception des oiseaux chanteurs, il y a beaucoup à rabattre des merveilles que les anciens nous ont transmises sur ce sujet. Ainsi je ne crois point avec Elien (1), que les cavales de la Libye, charmées des sons suaves de la flûte jouée par leurs pasteurs, s'attendrissaient au point de verser des larmes; Elien nous a fait bien d'autres contes. Je ne crois pas davantage, malgré l'autorité d'Aristote et d'Athénée, que les Sybarites furent vaincus, parce que leurs chevaux, entendant les flûtes des Crotoniates, se dressèrent sur leurs pieds de derrière, comme pour danser, jetèrent à bas leurs cavaliers, et passèrent du côté de l'ennemi, qui les avait séduits par ses mélodieux accents, etc. Du reste, Bartholin, en faisant ces récits, ne paraît pas y ajouter foi. Il reste également incrédule devant le spectacle de certaines merveilles dont l'antiquité superstitieuse, comme il l'appelle, nous a gardé le souvenir. Telle est cette fontaine, ordinairement fort calme, mais dont les eaux s'élevaient et franchissaient ses limites,

(1) *Hist. animal., lib.* XII, *cap.* 44.

aussitôt que les sons d'une flûte se faisaient entendre. Quelquefois pourtant il cherche à donner, mais sans succès, l'explication de certains phénomènes, d'autant plus inexplicables, qu'ils sont en opposition trop formelle avec les lois de la nature.

Comme tout instrument qui exige de l'art et des principes, la flûte avait ses professeurs, dont plusieurs s'acquirent une telle réputation dans la Grèce, que leurs noms passèrent à la postérité. Mais à Rome, l'art du joueur de flûte fut relégué dans la classe des esclaves, des domestiques, des bouffons, des mimes, des escamoteurs. Ces malheureux tibicinistes, qui d'ailleurs ne brillaient pas par la pureté des mœurs, étaient regardés comme bien inférieurs aux citharèdes, c'est-à-dire à ceux qui chantaient en s'accompagnant de la cithare. Il existe, en effet, une différence immense entre l'art du simple joueur de flûte et le talent qu'exige le chant vocal. Bartholin termine son livre en exposant les nuances qui distinguent la flûte ordinaire d'avec les autres instruments à vent, et il a complété son œuvre par l'addition de plusieurs planches gravées, qui donnent une explication lumineuse des divers objets qui en avaient besoin.

Telle est exactement la substance de l'ouvrage de Caspar Bartholin. J'ai voulu le faire connaître précisément dans l'intention de le laver d'une injuste critique dont il a été l'objet, et qui se traduit par ces mots : *Ouvrage rempli d'une érudition indigeste, et où l'on trouve souvent tout, excepté ce que l'on cherche. On peut en dire autant de tout ce que les Bartholins ont écrit sur la science des antiquités* (1).

(1) *Biog. univ.*, t. III, p. 453.

La sévérité de ce jugement prouve que le critique n'a point lu le livre dont il parle, ou, s'il l'a lu, il ne l'a pas compris, quoiqu'il soit rédigé en un latin fort intelligible, ou enfin, s'il l'a compris, son bon plaisir a été d'en dire du mal, et, comme il était en train, il lui a plu d'envelopper dans la même proscription tous les membres de la même famille, tous ces savants illustres, auxquels la nation danoise s'honore d'avoir donné le jour. Pourquoi aussi confie-t-on à des hommes incompétents la rédaction d'articles qui exigent des connaissances spéciales, sans lesquelles tout jugement, même en visant à l'impartialité, ne peut qu'être entaché d'erreurs? Je persiste à penser, après une lecture attentive, que l'ouvrage *De tibiis veterum* a parfaitement atteint le but que l'auteur s'était proposé; qu'il ne s'est nullement écarté de son sujet, et s'y est tenu constamment renfermé; que son érudition est peut-être exubérante, mais non indigeste, car elle repose sur des citations de poëtes, d'orateurs, d'historiens grecs et latins, et sur des inscriptions antiques, toutes en rapport avec le sujet, et dont on ne peut méconnaître l'autorité; que conséquemment c'est l'ignorance ou la mauvaise foi, ou une odieuse partialité qui a présidé au jugement du critique, à moins qu'il ne l'ait trouvé tout fait et copié dans quelque mauvaise biographie.

CHAPITRE XL.

TOURNEFORT (Joseph Pitton de).

Voici, sans contredit, l'un des savants les plus distingués du XVII[e] siècle, et le nombre en est grand. Je ne puis mieux écrire sa biographie qu'en suivant son éloge, prononcé par Fontenelle, dans la séance publique de l'Académie des Sciences, tenue le 10 avril 1709, et je ferai remarquer que cet éloge n'est point un de ces pompeux discours où des phrases sonores s'efforcent d'enfler le mérite du défunt, mais qu'il est l'expression de la plus pure et de la plus incontestable vérité. C'est sur des actes qu'il est fondé, et non sur des mots.

Joseph Pitton de Tournefort naquit à Aix en Provence, le 5 juin 1656, de Pierre Pitton, écuyer, seigneur de Tournefort, et d'Aimare de Fagonë, d'une famille noble de Paris. Placé au collége des jésuites, il fut mis à l'étude du latin ; mais il se sentit botaniste, dès qu'il vit des plantes; il les examinait avec attention, voulait savoir leurs noms, observait soigneusement leurs différences, et quelquefois il manquait à sa classe, pour aller herboriser à la campagne, et étudier la nature au lieu de la langue latine. C'est ainsi qu'à l'exemple de ceux qui, sans maître, ont excellé dans quelque partie des connaissances humaines, Tournefort apprit de lui-même et en peu de temps à connaître les végétaux des environs de sa ville natale.

Lorsqu'il arriva à la philosophie, il goûta fort

peu celle qu'on lui enseignait, il n'y trouvait que des idées vagues et abstraites. Par bonheur, il découvrit dans le cabinet de son père la philosophie de Descartes, qui le satisfit pleinement, et il l'étudia avec d'autant plus d'ardeur, qu'il ne pouvait s'en instruire qu'à la dérobée et à l'insu de tout le monde. Destiné à l'état ecclésiastique, pour lequel il sentait de la répugnance, il fut obligé d'aborder la théologie et d'entrer dans un séminaire. Mais la force du penchant naturel triompha : ne pouvant résister au charme qu'il trouvait dans l'étude des plantes, il allait satisfaire sa passion, tantôt en parcourant les campagnes voisines et la cime des rochers, tantôt en passant des journées entières dans un jardin botanique que possédait un apothicaire d'Aix. Il pénétrait, par adresse ou par des présents, dans tous les lieux clos où il soupçonnait l'existence de plantes qui ne se trouvaient point ailleurs : si ces moyens ne lui réussissaient pas, il se décidait à envahir furtivement ces localités défendues, et un jour, dans une de ces expéditions clandestines, il fut assailli de pierres par des villageois qui le prenaient pour un voleur.

Mais la botanique n'absorbait pas tous les moments de Tournefort ; d'autres sciences le revendiquaient aussi, et il s'occupait activement de physique, de chimie, d'anatomie et de médecine, encouragé qu'il était par l'exemple d'un oncle paternel, médecin fort habile et estimé.

Ayant perdu son père en 1677, Tournefort, âgé seulement de vingt et un ans, se trouva entièrement maître de suivre sans obstacle son inclination : aussi profita-t-il de sa liberté pour parcourir, l'année sui-

vante, les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, d'où il rapporta une riche moisson de belles plantes qui formèrent le commencement de son herbier. Comme il avait l'intention de perfectionner ses études anatomiques et médicales, il partit d'Aix en 1679, et se rendit à Montpellier, dont le jardin des plantes, fondé par Henri IV, eut sa première visite. Mais, après avoir herborisé dans tous les environs de cette ville, il passa les Pyrénées au mois d'avril 1681, atteignit Barcelone, et poussa ses investigations botaniques dans les montagnes de la Catalogne, accompagné de plusieurs médecins espagnols et de jeunes étudiants, auxquels il faisait la démonstration des plantes les plus intéressantes qui s'offraient à leurs regards.

Il ne voulut pas repasser les Pyrénées sans mettre à contribution cette nature agreste et grandiose, malgré les dangers attachés à cette difficile pérégrination. On avait à craindre, en effet, la disette de vivres, l'attaque des bêtes féroces et celle des voleurs qui, sous le nom de contrebandiers, parcouraient ces vastes solitudes. Mais jeune, vif, laborieux, d'une constitution robuste, Tournefort, inaccessible à la crainte, emporté par l'amour de la science, se riait, pour ainsi dire, de tous les obstacles; ni les rochers les plus escarpés, ni les pentes les plus dangereuses qui conduisent à de profonds abîmes, n'étaient capables de l'arrêter. Cependant, comme il avait été dépouillé plusieurs fois par les miquelets espagnols, il imagina un stratagème pour échapper à l'avidité de ces coquins; au lieu de porter de l'argent dans sa poche, il le cachait dans un morceau de pain qui était si noir, si dur, si peu

appétissant, que les voleurs ne daignaient pas le lui enlever. Il courut pourtant un danger d'une autre nature : un jour qu'il était couché dans une méchante cabane, celle-ci s'affaissa tout à coup sur lui, et l'ensevelit sous ses ruines; il aurait même fini par y perdre la vie, si l'on eût tardé encore quelque temps à lui porter secours.

En 1681, Tournefort retourna à Montpellier, puis à Aix, où il s'occupa de ranger méthodiquement dans son herbier toutes les plantes qu'il avait amassées dans ses excursions. Son nom commençait à percer : Fagon, premier médecin de la reine à cette époque, et qui professait lui-même la botanique; Fagon, qui recherchait et protégeait avec une sorte de passion les savants et les artistes, ayant entendu citer maintes fois en termes avantageux le nom de Tournefort, attira à Paris ce jeune naturaliste en 1683, et, dès la même année, lui fit obtenir la place de professeur en botanique au Jardin des Plantes. Tournefort ne fut point ingrat, et pour preuve de sa reconnaissance envers son Mécène, il lui consacra, sous le nom de *Fagonia*, un genre de plantes rosacées (de la famille des rutacées), dont la plupart des espèces sont originaires du Levant.

Malgré ses nouvelles occupations, Tournefort continuait à visiter différents pays, toujours dans l'intention d'enrichir son herbier par la découverte de productions végétales qui n'auraient pas encore été vues ou décrites. C'est ainsi qu'il retourna en Espagne, et poussa son voyage jusqu'en Portugal; qu'il parcourut l'Angleterre et la Hollande, où il se concilia facilement l'estime et l'amitié des botanistes les plus distingués. L'un d'eux, Paul Hermann, pro-

fesseur à Leyde, voulut même lui résigner sa place, à laquelle était attachée une pension de quatre mille francs. Mais, quoique moins bien rétribué à Paris, Tournefort refusa, par amour pour sa patrie.

En 1691, l'Académie des Sciences ayant été mise sous l'inspection de l'abbé Bignon, le premier usage qu'il fit de son autorité, fut d'ouvrir la porte de cette savante compagnie à Tournefort, qui, en témoignage de sa gratitude, donna le nom de *Bignonia* à un nouveau genre de plantes, dans lequel sont compris plusieurs arbres et arbustes d'Amérique, remarquables par la beauté de leurs fleurs.

En 1694, Tournefort commença la publication de ses ouvrages de botanique, et ce ne fut qu'en 1698 qu'il se fit recevoir docteur en médecine de la Faculté de Paris. En 1700, il fut chargé par le roi d'entreprendre un voyage de long cours dans le Levant, avec mission d'observer les mœurs, le commerce et la religion des peuples de l'Orient, les productions naturelles, ainsi que les monuments antiques qui ont survécu aux diverses révolutions de ce pays. Après avoir consacré plus de deux ans à parcourir plusieurs des régions de l'Asie, Tournefort devait continuer son voyage, et revenir par l'Afrique; mais la peste, qui régnait alors en Égypte, mit obstacle à cette entreprise, et il revint en France, *chargé des dépouilles de l'Orient,* c'est-à-dire en rapportant 1356 nouvelles espèces de plantes, et en outre une foule de documents précieux sur les antiquités des diverses contrées qu'il avait visitées. Je donnerai plus loin une analyse de cet intéressant voyage, pendant lequel il eut occasion d'acquérir et de s'occuper des médailles antiques.

Lorsqu'il fut revenu à Paris, Tournefort voulut reprendre la pratique de la médecine, qu'il avait commencée avec beaucoup de succès. Mais les interruptions un peu longues sont toujours fatales à notre profession, et Tournefort en fit la triste expérience, car il ne put retrouver la clientèle dont il s'était volontairement séparé. Du reste, il eut de quoi se consoler, en s'acquittant de plusieurs occupations fort importantes qui demandaient du temps et des soins. Il ne pouvait, en effet, rester oisif en présence des travaux qu'exigeaient ses cours de botanique au Jardin des Plantes, sa place de professeur en médecine au collége de France, ses fonctions à l'Académie des Sciences, et enfin l'ordre et l'arrangement des nombreux matériaux qui composaient la relation de son grand voyage. Il travaillait nuit et jour presque sans relâche, comptant un peu trop sur la vigueur de sa constitution qui, n'étant pas suffisamment ménagée, finit par éprouver une sensible altération. C'est dans ces circonstances défavorables, qu'un jour il reçut dans la poitrine un violent coup d'essieu de voiture, dont il sentit que les suites lui deviendraient funestes. Il languit, en effet, pendant quelques mois, au bout desquels il termina prématurément sa laborieuse carrière, le 28 décembre 1708, dans sa cinquante-troisième année.

Tournefort s''était formé un cabinet de curiosités qui avait de la réputation, et qui était estimé 50,000 francs, somme assez considérable pour l'époque. Par son testament, il laissa ce cabinet au roi pour l'usage des savants, et ses livres de botanique à l'abbé Bignon. A un esprit vif et juste, Tournefort

joignait un caractère naturellement gai; ce qui rendait son commerce non moins agréable qu'utile. Attaqué sur quelques points de son système par Jean Ray, célèbre botaniste anglais, Tournefort répondit, poliment et sans aigreur, par une dissertation latine adressée à Guillaume Shérard, autre Anglais fort habile en botanique. Loin même de garder rancune à son antagoniste, il lui donna de grands éloges dans un ouvrage qu'il publia postérieurement à la dispute. On sait que Ray fut appelé par ses compatriotes le *Tournefort anglais :* c'est le plus bel éloge qui pût lui être adressé.

Tournefort a rendu d'immenses services à la botanique et a joui de la réputation la plus étendue. Il est le premier qui ait réellement découvert la meilleure méthode pour faire des progrès dans cette science; c'est à lui que l'on doit non-seulement une distribution plus régulière des végétaux, mais encore et surtout l'importante détermination des genres. Aussi avec sa classification simple et commode, sa méthode fut promptement adoptée par les botanistes de toutes les nations. Il n'a eu que le tort de conserver la séparation des plantes ligneuses et des plantes herbacées, et de n'avoir pas introduit dans la phraséologie des espèces, cette sévérité de langage qui a rendu immortel le nom de Linné.

Charles Plumier qui, dans l'un de ses ouvrages (1), avoue avoir eu de grandes obligations à Tournefort, lui manifesta sa reconnaissance en donnant le nom de *Tournefortia* à un genre d'arbrisseaux d'Amérique. De son côté, Tournefort marqua son estime à Plu-

(1) *Nova Plantarum Americanarum genera.* Paris. 1703, in-4°.

mier, en nommant *Plumeria* un très-beau genre des apocynées (*le frangipanier*), composé aussi d'arbres et d'arbustes d'Amérique. Cet hommage réciproque fait l'éloge de ces deux illustres naturalistes.

Tournefort a publié plus de quatorze volumes sur diverses parties de la botanique, et un nombre à peu près égal de Mémoires qui se trouvent parmi ceux de l'Académie des Sciences. Je n'examinerai que l'ouvrage suivant, où il est question de numismatique, et qui intéresse sous bien d'autres rapports.

Relation d'un voyage du Levant, contenant l'histoire ancienne et moderne de plusieurs îles de l'Archipel, de Constantinople, des côtes de la mer Noire, de l'Arménie, de la Géorgie, des frontières de Perse et de l'Asie-Mineure; avec les plans des villes et des lieux considérables; le génie, les mœurs, le commerce et la religion des différents peuples qui les habitent; et l'explication des médailles et des monuments antiques. Paris, imprimerie royale, 1717, 2 vol. in-4°, avec 152 planches gravées en taille-douce. — Lyon, 1717, 3 vol. in-8°. — Amsterdam, 1718, 2 vol. in-4°. — Trad. en anglais, Londres, 1741, 3 vol. in-8°.

On voit, d'après ce titre, l'étendue et l'importance de l'entreprise de Tournefort. Pour en assurer l'exécution, il demanda et obtint du ministre Pontchartrain le concours de deux compagnons capables de partager les travaux, les fatigues et les dangers inséparables des longs voyages : l'un était le docteur Gundelscheimer, jeune botaniste allemand, qui devint plus tard médecin du prince électoral de Brandebourg; l'autre était un artiste habile, Claude Aubriet, peintre d'histoire naturelle, attaché au Jardin des

Plantes et au cabinet du roi. Les voyageurs s'embarquèrent à Marseille le 23 avril 1700.

Arrivé à l'ile de Candie (l'ancienne Crète), Tournefort s'y arrêta pour en visiter les diverses parties. Il voulut d'abord faire connaissance avec le mont Ida, si fameux dans l'histoire des anciens. Après l'avoir gravi avec beaucoup de peine et de fatigue, il fut promptement désanchanté. « Cette célèbre « montagne, dit-il, ne montre qu'un gros vilain dos « d'âne tout pelé ; on n'y voit ni paysage, ni solitude « agréable, ni fontaine, ni ruisseau ; à peine s'y « trouve-t-il un méchant puits, dont il faut tirer « l'eau à force de bras, pour empêcher les moutons « et les chevaux de mourir de soif (1). »

A deux lieues du mont Ida se trouvent les ruines de Gortyne, débris d'une prodigieuse quantité de marbre, de jaspe, de granit, tristes témoins de l'ancienne magnificence de cette ville, qui fit aussi frapper un grand nombre de médailles. Tournefort y rencontra deux inscriptions grecqûes, dont il prit copie. A une lieue des ruines de Gortyne est le fameux labyrinthe de Crète, conduit souterrain qui fait mille détours en tous sens, et où le voyageur ne peut s'engager qu'avec des flambeaux et en semant sur sa route des moyens de reconnaissance, s'il ne veut pas courir le risque de s'égarer. Il faut faire environ douze cents pas pour arriver jusqu'au fond du labyrinthe. Après l'avoir parcouru, accompagné de plusieurs personnes et de guides sûrs, Tournefort pense que cette immense excavation multiple est un produit purement naturel, et que l'art n'y a aucune part, ou

(1) Tome I, p. 53.

que, s'il y a coopéré, c'est seulement en élargissant quelques passages difficiles ou trop étroits.

Toutes les autres îles de la mer Égée furent visitées par Tournefort, qui ramassait avec un grand soin les plantes nouvelles ou peu connues dans nos contrées. Quant aux médailles, il déclare n'en avoir pas trouvé beaucoup dans l'Archipel : son occupation principale, qui était la recherche des végétaux, lui prenait presque tout son temps ; cependant il en écononiisait encore assez pour le répartir sur d'autres sujets. Son œil curieux et sagace ne manquait jamais de s'arrêter aux objets qui pouvaient offrir un intérêt scientifique ou historique.

Dans sa description des côtes de la mer Noire, notre voyageur, ordinairement si doux, si modéré, entre dans une sainte colère, à l'occasion de l'infidélité ou de l'inexactitude des cartes géographiques. C'est la position de la ville de Sinope qui excite son courroux contre les géographes. « Cette position, « dit-il, est si bien marquée dans Polybe et dans « Strabon, qu'il n'est pas permis d'ignorer que cette « ville occupe l'isthme d'une presqu'ile d'environ « six milles de circuit, terminée par un cap consi- « dérable. Cependant Sinope est représentée dans « nos cartes sur une plage toute découverte, sans « qu'on y remarque aucun port, quoiqu'elle en ait « deux fort bons et bien décrits par Strabon. » Dans sa mauvaise humeur, il accuse la plupart des géographes de bâtir des royaumes, des provinces, des mappemondes auprès de leur feu, la règle et le compas à la main, sans être jamais sortis de leur ville, et il forme le désir que, parmi tant de réglements qui ont été établis en France pour l'avance-

ment des sciences et des beaux-arts, il y en eût quelqu'un qui concernât précisément la perfection de la géographie ; il voudrait aussi qu'on exigeât des géographes des preuves de capacité, avant de leur permettre de publier des cartes, et qu'enfin ils fussent obligés de voyager eux-mêmes pendant un certain temps (1). Voilà une boutade assez sévère, mais qui restera probablement sans résultat.

Pendant son séjour à Constantinople, Tournefort apprit comment on soigne les dames malades. S'il est question de celles du sérail (harem), le docteur ne peut les voir ni en être vu ; il ne lui est permis de tâter le pouls qu'à travers une gaze ou un crêpe ; s'il demandait à voir le bout de la langue ou à tâter quelque partie, il serait sur-le-champ poignardé par les eunuques. Lorsqu'il était appelé chez les grands du pays, il était fort embarrassé et ne savait quel parti prendre : en traversant les appartements des femmes, qui ressemblent aux dortoirs de nos religieuses, il trouvait à chaque porte un bras couvert de gaze, qui avançait par un trou fait exprès. A la première vue, il crut que c'était des bras de bois ou de cuivre destinés à tenir des flambeaux pour la nuit; mais il fut bien surpris en apprenant qu'il fallait guérir les personnes à qui ces bras appartenaient.

Se trouvant dans la plaine de Thémiscyre, Tournefort se souvint que les anciens avaient placé là le petit empire de ces fameuses Amazones, sur lesquelles il pense avec raison qu'on a débité bien des fables (2).

(1) Tome II, p. 202-204.
(2) *Idem*, p. 215.

Il cueillit dans cette plaine une plante rare, dont il donne la description, et il avoue que cette découverte lui causa bien plus de plaisir que s'il eût rencontré une compagnie d'Amazones. Le buste d'une de ces héroïnes, qu'il vit plus tard enclavé dans le mur de la porte de Smyrne, ne lui paraît nullement appartenir à la prétendue Amazone qui aurait donné son nom à cette ville; car ce buste n'offre aucun des attributs que l'on observe sur les médailles qui représentent la figure de ces femmes guerrières, dont l'existence m'a paru apocryphe ou plutôt imaginaire, comme j'ai cherché à le prouver ci-dessus (1).

Après être venu de si loin et avoir franchi de si grandes distances, c'eût été une lâcheté de ne pas oser gravir le mont Ararat, au pied duquel on se trouvait. Il est vrai que, d'après le récit des guides, l'entreprise était longue, fatigante, pleine de difficultés et de périls : l'eau manquait jusqu'à la zone des neiges; on avait à craindre la rencontre des tigres et d'horribles précipices. N'importe, l'ascension fut décidée; on se serait cru déshonoré de quitter le pays sans avoir abordé cette haute et fameuse montagne, sur laquelle s'était arrêtée l'arche de Noé, et qui avait ainsi préservé d'une destruction complète le genre humain, et avec lui tous les êtres organisés. Après être montés jusqu'à la zone des neiges, et s'y être désaltérés, les voyageurs, épuisés de fatigue et de faim, durent songer au retour, et pour cela ils choisirent un endroit couvert d'une pelouse, dont la pente pouvait faciliter la descente. Ils se laissèrent

(1) *V.* le chapitre XXIII.

glisser sur le dos pendant plus d'une heure, et ils avançaient ainsi beaucoup plus rapidement que s'ils se fussent servis de leurs jambes. Mais de temps en temps, il fallait changer d'allure pour se conformer aux accidents du terrain; enfin brisés, moulus, ils regagnèrent leur gîte, où bientôt ils se rétablirent par le repos et de bons aliments.

Quelques jours après, Tournefort se remit en route, et courut un grand danger. Il fallait passer à gué une rivière qui, outre sa profondeur, avait son lit semé de gros quartiers de pierres qui proviennent des montagnes voisines, et qu'on ne peut apercevoir au fond de l'eau. Cet obstacle empêche les chevaux d'avoir le pied sûr; ils s'abattent souvent, et se cassent les jambes, lorsqu'elles se trouvent engagées entre les pierres. Le cheval que montait Tournefort s'abattit d'abord, puis se releva heureusement sans se blesser; mais il s'enfonça une seconde fois dans un trou profond et n'avait plus que la tête hors de l'eau : ce ne fut qu'après les plus grands efforts que le pauvre animal sortit de ce mauvais pas, et sauva son cavalier, qui était d'autant moins rassuré, qu'au dire des habitants du pays, ce passage dangereux est fatal chaque année à quelque voyageur. Ce bain forcé indisposa un peu la santé de notre savant botaniste, parce qu'au lieu de pouvoir sécher ses habits dans un lieu chaud et clos, il fut obligé non-seulement de les garder sur lui, mais encore de passer la nuit au grand air.

Arrivé à Ancyre, aujourd'hui Angora, il put constater que cette ville fut sinon bâtie, au moins rétablie ou réparée par les soins des Tectosages, comme

le démontre l'inscription grecque (1) qu'il lut sur une colonne enchâssée dans la muraille de la ville, entre la porte de Smyrne et celle de Constantinople. Là il vit le fameux monument que les habitants consacrèrent à Auguste; c'était un vaste édifice, entièrement bâti en marbre blanc, qui avait, dans œuvre, cinquante-deux pieds de longueur sur trente-six et demi de largeur. Ce monument n'était point un temple, mais une espèce de prytanée où se donnaient les festins destinés à célébrer les grandes fêtes des jeux publics. La façade est entièrement détruite; il n'en reste plus que la porte, par laquelle on entrait du vestibule dans l'intérieur. Cette porte a vingt-quatre pieds de haut sur neuf pieds deux pouces de large, et ses montants, qui sont chacun d'une seule pièce, ont une épaisseur de deux pieds trois pouces. Sur les deux côtés de cette porte, chargée d'ornements, est gravée la vie d'Auguste en latin; l'inscription est à trois colonnes à droite et à gauche, mais fort dégradée, parce que les crampons de cuivre, qui tenaient les pierres attachées ensemble, ont été arrachés par les paysans, et que cet arrachement n'a pu avoir lieu sans emporter beaucoup de caractères. Déclarée métropole de la Galatie sous Néron, Ancyre fit frapper un grand nombre de médailles, non-seulement sous le règne de ce prince, mais encore sous celui de Lucius Verus, de Commode, de Caracalla, de Gallien, etc., comme Tournefort l'a constaté (2).

(1) Tome II, p. 444.

(2) Dans son *Voyage en Asie mineure*, M. Phil. Le Bas rend justice à l'exactitude des renseignements fournis par notre auteur; ce qui peut donner à croire que, depuis plus de cent trente ans, le pays

En allant de Smyrne à Éphèse, à une demi-lieue en deçà de cette dernière ville, Tournefort traversa sur un pont bâti avec des marbres antiques, le Caystre, rivière fort rapide qui serpente dans la plaine d'Ephèse, et qu'on a comparée au Méandre pour la multiplicité de ses contours. Mais il est évident que ceux-ci ne sont pas aussi nombreux que les circonvolutions qu'offre la planche gravée dans l'ouvrage de Spon, que j'ai actuellement sous les yeux. Les quelques erreurs que ce dernier voyageur a pu commettre, ont été relevées par Tournefort avec des paroles pleines d'urbanité.

Quoique la recherche des plantes fût la principale occupation de Tournefort, il ne négligea pourtant pas d'aller à la découverte des monuments antiques. S'il acquit peu de médailles, comme il le déclare, c'est qu'il n'en trouva pas l'occasion; mais il invoque très fréquemment leur autorité, pour étayer certains points historiques. Il cite, par exemple, et explique les médailles de la plupart des îles grecques qu'il a visitées, ainsi que celles des villes de l'Asie-Mineure, telles que, Héraclée, Amastris, Sinope, Amisus, Cerasonte, Ancyre, Clazomène, Smyrne, Magnésie, Éphèse, etc. On regrette seulement de ne pas trouver dans plusieurs de ses descriptions des détails suffisants : parfois il oublie les légendes et l'explication des revers; d'autres fois il se contente de citer simplement les pièces qui sont conservées dans le cabinet du roi, comme si ses lecteurs en avaient une parfaite connaissance. C'est un tort : tout le monde

n'a pas éprouvé de changements considérables. (*Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 1845, t. 1, p 39 *et passim.*)

n'habite point Paris et n'est pas à même de vérifier la justesse des citations. Il existe d'ailleurs tant de variétés dans les médailles, qu'on ne saurait apporter à leur examen un soin trop minutieux.

Quant aux inscriptions grecques, Tournefort en a rencontré et copié un certain nombre, en y ajoutant une traduction latine. Il déclare néanmoins avoir emprunté quelques-unes de ces inscriptions au recueil des *Antiquités curieuses* de Spon.

Les cent cinquante-deux planches qui enrichissent la relation de Tournefort sont parfaitement exécutées. Quoique la plupart servent à la représentation de végétaux rares ou exotiques, il y en a un certain nombre qui sont consacrées à des bas-reliefs, à des temples, des autels, des statues, des villes et villages; à des costumes d'hommes et de femmes; à des montagnes, des ports, des souterrains, des colonnes, des débris de toute espèce, aux figures de quelques animaux; en un mot aux objets les plus curieux et les plus intéressants que peut offrir un voyage lointain à travers des contrées où les anciens ont laissé tant de monuments historiques. On peut néanmoins reprocher à Tournefort de n'avoir pas ajouté quelques planches qui nous auraient montré les médailles plus ou moins rares dont il donne la description.

CHAPITRE XLI.

EISENSCHMID (Jean-Caspar).

On voit parfois des êtres si heureusement organisés, que leur intelligence peut sans peine embrasser l'ensemble de plusieurs sciences graves, dont chacune, pour être approfondie, exige de longues et pénibles études. Tel fut Eisenschmid, qui cultiva avec un égal succès les mathématiques, la géographie, l'archéologie et la médecine.

Ce savant naquit à Strasbourg le 15 novembre 1656. Son père, quoique simple potier d'étain, jouissait d'une telle considération acquise par sa probité, qu'il avait été appelé à exercer des charges municipales : lorsqu'il mourut, son fils, encore très-jeune, eut le bonheur de rencontrer d'excellents parents, qui prirent un grand soin de son éducation. Après avoir terminé en peu d'années le cours de ses études classiques, le jeune Eisenschmid fut admis, en 1673, à suivre les leçons de l'université, et trois ans après, il soutint une thèse sur l'ombilic de la terre, *De umbilico terræ*, avec un succès qui fit présager ceux qu'il devait obtenir plus tard. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine, mais sans négliger celle des mathématiques, pour lesquelles il se sentait un penchant décidé. En 1681, il fut agrégé au collége des médecins de Strasbourg : la même année, il se rendit à Paris, où il se lia d'amitié avec plusieurs savants et particulièrement avec Duverney et Tournefort : il parcourut ensuite le reste de la France, puis visita

les plus célèbres universités d'Italie et d'Allemagne.

Dès qu'il fut de retour à Strasbourg en 1684, Eisenschmid s'y fit recevoir docteur en médecine, et se maria peu de temps après. En 1696, une chute très-grave l'ayant privé de la faculté de marcher, il fut obligé de renoncer à l'exercice de sa profession; ce qui lui devint d'autant plus pénible, que son savoir lui avait acquis la confiance d'une nombreuse clientèle. Mais comme la paralysie de ses jambes n'avait porté aucune atteinte à ses facultés intellectuelles, il se consola en se vouant tout entier à l'étude des mathématiques, dont il approfondit les difficultés d'une manière tellement remarquable, que l'Académie des Sciences de Paris le comprit au nombre de ses rares associés. Il entretenait une correspondance très-active avec la plupart des savants de l'Europe, tels que l'abbé Bignon, Cassini, Lahire, Henrion, Reland, Lochner, Chrétien Thomasius, Wurzelbau, et plusieurs autres. Il avait dressé pour Louis XIV une carte géographique, qui eut l'approbation des connaisseurs. Après quelques mois d'une fièvre hectique, Eisenschmid s'éteignit à Strasbourg le 4 décembre 1712, à l'âge de cinquante-six ans.

Plusieurs Mémoires de ce savant sur différents sujets de mathématiques, d'astronomie, de médecine, ont été insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences, ainsi que dans les journaux de Paris et de Trévoux. Nous avons encore de lui les écrits suivants :

1. *Diatribe de figurâ telluris elliptico-sphæroide.* Strasbourg, 1691, in-4°. C'est cet ouvrage qui, suivant le rapport de Lalande, occasionna, sur le pré-

tendu allongement de la terre, cette longue dispute, qui ne cessa qu'en 1736.

II. *Introductio nova ad tabulas manuales logarithmicas J. Kepleri et J. Bartschii.* Strasbourg, 1700, in-8°, en tête des tables de Kepler et de Bartsch.

III. *De ponderibus et mensuris veterum Romanorum, Græcorum, Hebræorum, necnon de valore pecuniæ veteris, disquisitio.* Strasbourg, 1708, in-8°, fig. — 2e édition, ibid, 1737, in-8°, fig.

Cet ouvrage, savamment traité, est divisé en quatre sections. Dans la première, où il est question des poids et de leur évaluation, l'auteur s'occupe d'abord de ceux qui sont en usage chez les peuples modernes; et, à ce sujet, il n'oublie point la livre médicale et ses divisions, et il signale les différences que l'once présente dans différentes villes, telles que Venise, Naples, Florence et Pise, Sienne, Gênes, Lyon, quoique ces villes admettent toutes douze onces à la livre. Ces différences ne manquent pas d'importance dans la pratique médicale; car, d'après le tableau présenté par Eisenschmid, on voit que l'once de France, par exemple, a près de quatre-vingt-dix-huit grains de plus que celle de Gênes.

Passant ensuite aux poids des anciens Romains, Eisenschmid en expose l'énumération et les divisions; il fait remarquer que les monnaies d'argent, tels que les deniers et les *victoriati*, remplissaient quelquefois l'usage du poids, comme cela est manifeste d'après Celse, Scribonius Largus, Pline, etc. A mesure que les points de contact se multiplièrent entre les Grecs et les Romains, ceux-ci, principalement

du temps de Galien, adoptèrent l'usage de la drachme attique, dont ils regardaient le poids comme l'équivalent du denier romain, c'est-à-dire qu'il en fallait huit pour former une once. Mais cette opinion, quoique fort enracinée, n'est point partagée par notre auteur, qui démontre qu'avant Claude et Néron, il ne fallait que sept deniers pour former l'once, et que si plus tard il en a fallu huit, c'est parce que le poids de ces pièces fut frauduleusement diminué. Il ajoute que, si nous connaissions exactement la longueur du pied romain, nous ne serions point indécis sur la juste évaluation de la livre romaine; car il existait entre les poids et les mesures une remarquable conformité de rapports (1). Néanmoins il reste constant, d'après de nombreuses expériences, que l'ancienne once romaine pesait cinq cent vingt grains, à quelques-uns près, en plus ou en moins.

Parmi les anciens poids de la Grèce, ce sont ceux de l'Attique qui se distinguent le plus par l'usage et la renommée, et qui ont pour espèces principales le talent, la mine, la drachme et l'obole. Aussi toutes les fois que les anciens écrivains parlent de ces valeurs sans y ajouter d'explication, il faut toujours entendre celles de l'Attique. La mine valait cent drachmes, la drachme pesait quatre-vingt-trois et un cinquième de nos grains; le talent valait soixante mines, ou six mille drachmes; l'obole était la sixième partie de la drachme, et elle se divisait en six petites pièces de bronze, nommées χαλκὸς, *æreolus*. Eisenschmid convient qu'au delà de l'obole et de sa division en deux parties, tout est douteux. Il expose

(1) *Sect.* I, *cap.* II, p. 24.

ensuite une table de comparaison entre les poids romains et les attiques (1).

Puis l'auteur s'occupe des poids des anciens Hébreux. Je passe rapidement sur cette matière, qu'on a rarement l'occasion de traiter, et sur laquelle d'ailleurs il reste des points litigieux, d'autant plus difficiles à éclaircir, que nous sommes excessivement pauvres en monuments relatifs à ce sujet. D'après les paroles de l'historien Flavius Josèphe, rapportées par notre auteur, le poids le plus fort des Hébreux se nommait *kiccharcs;* traduit en langue grecque, il signifie un talent; il valait trois mille *sicles :* la *mine* hébraïque en valait soixante. Quant au sicle, il était estimé égal au tétradrachme, ou demi-once, ou à quatre drachmes attiques. Mais il y avait deux espèces de sicles, le grand et le petit; il y en avait aussi en or et en argent; leurs légendes étaient en caractères samaritains. La vingtième partie du sicle s'appelait *gerah*; il pouvait correspondre à l'obole attique.

Dans la deuxième section de son livre, Eisenschmid traite des *mesures creuses* des anciens; mais auparavant il passe en revue quelques-unes de celles des modernes, telles que le muid, le setier, la pinte, le boisseau, etc., auxquelles je ne dois point m'arrêter. La principale mesure des Romains était l'amphore, autrement appelée quadrantal, vase cubique, destiné à contenir de l'eau ou du vin, dans la proportion de quatre-vingts livres de poids. Il fallait vingt amphores pour former la grande mesure qu'on nommait *culeus.* Les divisions de l'amphore

(1) *Cap.* III, p. 50.

étaient le conge (*congius*), qui renfermait dix livres de liquide; le setier (*sextarius*), qui n'était que pour une livre et deux tiers, ou vingt onces; le *cyathus* ou coupe, douzième partie du sextarius, etc., etc. L'auteur rapporte à ce sujet cette épigramme de Martial, où il est dit que, dans un festin joyeux, chaque convive doit boire à chaque coup autant de cyathes de vin que son nom renferme de caractères; ce que le poëte a parfaitement exprimé par le quatrain suivant:

Nævia sex cyathis; septem Justina bibatur;
Quinque Lycas; Lyde quatuor; Ida tribus.
Omnis ab infuso numeretur amica Falerno.
Et quia nulla venit, tu mihi, somne, veni (1).

Plus loin Eisenschmid cite ce passage de Plaute:

Anus hæc quantillum sitit? modica est;
Quadrantal capit.

Représenter une vieille femme qui, avec une soif modérée, avale une amphore de vin (quatre-vingts livres), environ vingt-huit pintes de Paris), l'hyperbole est passablement outrée.

L'exagération n'est pas moins étrange dans ce que rapporte Jules Capitolin, savoir, que l'empereur Maximin buvait souvent dans un jour une amphore de vin, et mangeait quarante livres de viande. Mais Maximin était un crapuleux, et ne se piquait pas d'imiter la tempérance d'Auguste, dont les plus larges libations ne dépassaient point six sextants de vin, ou douze onces (2).

(1) Martial, *lib.* 1, 72.
(2) Sueton., *de Augusto.*

Pour les mesures creuses des Grecs, il faut surtout s'arrêter à celles de l'Attique, lesquelles se rapportaient, ou aux liquides, ou aux solides, ou étaient communes aux deux espèces. Il serait trop long d'entrer dans les détails que comporte ce sujet, que j'ai déjà touché ailleurs : il suffit de déclarer qu'il a été traité par l'auteur avec le même soin que les autres parties de son livre, c'est-à-dire en remontant aux sources antiques les plus dignes de confiance, et en portant une juste critique sur les objets ou les questions qui en étaient susceptibles. A l'appréciation des mesures de la Grèce, il joint celle des mesures étrangères à ce pays, c'est-à-dire des mesures de la Perse, de la Médie, de l'Égypte, de l'Arabie.

Quant aux mesures creuses des Hébreux, dont il est fait mention dans l'Écriture-Sainte, on ne peut guère les apprécier que d'après les écrits de l'historien Josèphe, dont les documents ont été suivis par les Pères de l'Église, tels que Jérôme, Théodoret et autres. Josèphe, en effet, est un guide sûr, et qui mérite d'autant plus de confiance, qu'il avait eu de fréquentes occasions de toucher, de mesurer les vases sacrés du temple de Jérusalem, et de comparer leur capacité avec celle des mesures romaines.

La troisième section est consacrée aux mesures de distance. Suivant sa coutume, Eisenschmid parle d'abord de celles qui étaient en usage de son temps, et dont plusieurs existent encore aujourd'hui, mais que je dois passer sous silence, pour ne m'occuper que de ce qui concerne l'antiquité. Chez les Romains, le pied servit à former une mesure itinéraire ; il en fallait cinq pour l'étendue d'un pas, et

mille pas étaient la distance qui séparait les pierres ou bornes appelées milliaires. Quoique le stade appartienne aux mesures grecques, cependant les Romains s'en servaient fréquemment. Le stade était de six cent vingt-cinq pieds : il fallait huit stades pour compléter un mille romain. Eisenschmid comprend aussi dans son travail les mesures agraires. Les Romains appelaient *actus* une pièce de terre de cent vingt pieds de long sur quatre de large; en y ajoutant l'épithète *quadratus*, cela formait quatre cent quatre-vingts pieds. Le *jugerum* était un espace de deux cent quarante pieds en longueur et de cent vingt en largeur. L'arpent (*arapennis*) avait cent vingt pieds carrés, comme l'*actus quadratus*, etc. En général, on accorde à Eisenschmid le mérite d'avoir calculé ses mesures avec beaucoup de précision.

Avant les Romains, les Grecs s'étaient servis de diverses parties du corps humain pour établir leurs mesures intervallaires. Ainsi, ils avaient le petit doigt, Δάκτυλος μικρὸς; le grand doigt, Δάκτυλος μέγας, ou le pouce; Παλαιστὴ, le palme, qui avait l'étendue de quatre doigts ou de trois pouces; Σπιθαμὴ, le spithame, qui valait trois palmes ou douze doigts, et qui s'étendait de l'extrémité du pouce à celle du petit doigt; le Λιχὰς, ou la distance du pouce à l'index, étendus et écartés l'un de l'autre, ce qui faisait dix doigts; l'ὀρθόδωρον, ou l'espace de onze doigts, mesuré à partir du carpe jusqu'à l'extrémité des doigts; Ποῦς, le pied, qui avait seize pouces; Πῆχυς, *cubitus*, la coudée, qui s'étendait depuis le pli du bras jusqu'au bout du *medius*, et qui était estimé à vingt-quatre doigts; le plèthre, qui avait cent

pieds; le stade, qui en avait six cents, etc., etc. (1) Je m'arrête, pour ne point allonger cet article, qui pourrait comprendre encore plusieurs autres mesures de la Grèce, de la Perse, de l'Égypte.

Les Hébreux ont aussi emprunté leurs mesures à certaines parties du corps humain; ils avaient le palme, le spithame, la coudée, le stade, etc. Eisenschmid n'hésite point à déclarer qu'il règne sur ce sujet quelques obscurités que l'on ne peut guère dissiper qu'à l'aide de conjectures. Les explications auxquelles il se livre ne peuvent trouver leur place ici, parce qu'il serait nécessaire de pénétrer dans l'interprétation des livres des Hébreux.

L'auteur profite de ces appréciations mensurales, pour en faire l'application à la géographie et à l'art nautique, et déterminer la grande circonférence du globe terrestre. Pour cela, il se sert des difficiles mais glorieuses opérations géodésiques de l'illustre Cassini, qui, dans sa correspondance, lui avait donné communication de ses savantes expériences.

La quatrième et dernière section est relative à la valeur de la monnaie antique, et à la manière de la compter. Cette matière prendrait trop d'espace, si j'en mettais les détails sous les yeux du lecteur. Pour exprimer des sommes considérables, les anciens se servaient de signes particuliers qu'Eisenschmid nous fait connaître par des exemples tirés des auteurs et des monuments de l'antiquité. Il a reproduit, entre autres, une inscription rapportée par Fulv. Orsini, et constatant l'énorme fortune d'un oculiste, qui s'appelait *Heros Merula*. Après

(1) L'auteur s'éloigne ici de son exactitude ordinaire.

avoir obtenu son affranchissement pour une somme qui équivalait à cinq cents livres tournois, ce chirurgien changea de nom, et prit celui de Publius Decimius, puis acquit le titre de *sevir* pour deux cents livres; il donna ensuite trente mille livres, pour orner de statues le temple d'Hercule, et à peu près la même somme pour paver des routes publiques : la veille de sa mort, il avait vingt millions de patrimoine (1).

Pour l'intelligence de certaines parties de son travail, Eisenschmid a fait graver une planche, qui contient quelques médailles grecques, romaines, hébraïques; et une autre planche, où sont représentées les marques pondérales, mensurales et numérales des anciens, avec l'explication des unes et des autres. Enfin il a terminé son livre par les tables de Scioppius, qui établissent une comparaison exacte entre les différents poids, mesures et monnaies des anciens.

CHAPITRE XLII.

MUSGRAVE (Guillaume).

Ce médecin anglais, qui a cultivé les antiquités avec non moins de succès que la médecine, naquit en 1657, à Carlton-Musgrave, dans le comté de Sommerset. Il avait d'abord étudié le droit à Oxford pendant quelque temps, lorsqu'il l'abandonna

(1) Fulv. Ursin., *Imagin. et elog. viror. illustr. et eruditor. ex antiquis lapidibus et numismatibus expressa.* Rome, 1570, in-fol., p. 99.

pour suivre l'école de médecine de la même université, et il s'y fit recevoir docteur le 6 juillet 1689. Il est remarquable qu'avant cette époque, c'est-à-dire dès 1684, Musgrave était déjà membre du collége des Médecins de Londres, et de la Société royale, dont il devint presqu'en même temps secrétaire. C'est en cette qualité qu'il publia les *Transactions philosophiques* depuis le nº 167 jusqu'au 178e inclusivement. Il y a inséré quelques-unes de ses observations médicales, et deux expériences anatomico-physiologiques sur des animaux vivants.

Après avoir rempli pendant sept années le poste honorable de secrétaire de la Société royale, il alla se fixer à Exeter, ville considérable, où il exerça sa profession avec éclat durant un long espace de temps, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des antiquités, et d'acquérir en ce genre de connaissances une considération et une estime méritées. Il était en correspondance avec le savant et fougueux presbytérien Walter Moyle. Musgrave prétend, dans l'un de ses ouvrages, que l'Angleterre était primitivement une péninsule, unie à la France par une portion de territoire solide qui partait des environs de Calais ; pure conjecture ou problème aussi peu facile à résoudre que l'Atlantide de Platon. Musgrave termina sa carrière le 23 décembre 1721, à l'âge de soixante-quatre ans.

Deux bonnes dissertations sur la goutte précédèrent ses écrits archéologiques, qui sont les suivants :

De Legionibus epistola. De aquilis romanis epistola. Exeter, 1713, in-8º.

Dissert. De deâ Salute, in quâ illius symbola, tem-

pla, statuæ, numi, inscriptiones exhibentur, illustrantur. Oxford, 1716, in-8°.

Antiquitates Britanno-Belgicæ. Exeter, 1719-1720, 4 vol. in-8°, fig.

Je n'ai pu prendre connaissance de ces trois derniers ouvrages, qui manquent à la Bibliothèque nationale. Je regrette d'autant plus cette lacune, que la dissertation *De deâ Salute* renferme des médailles et des inscriptions relatives au sujet, et que, dans les *Antiquités britanno-belgiques,* l'auteur explique la coutume adoptée par les Romains de placer des monnaies et des médailles dans les fondations de leurs édifices, de leurs monuments et de leurs autels.

Geta Britannicus; accedit domûs Severianæ synopsis chronologica, et de icunculâ quondam M. regis Ælfredi dissertatio. Exeter, 1716, in-8°, fig.

On sait que Géta, second fils de l'empereur Septime Sévère, reçut le surnom de Britannicus, parce qu'il aida son père à conquérir l'Angleterre; on sait aussi qu'il fut lâchement assassiné par son frère Caracalla, qui voulut rester seul maître de l'empire.

Pour mieux traiter son sujet, Musgrave commence par donner la vie de Géta, d'après le texte de Jules Capitolin, auquel il attribue la courte biographie de ce jeune prince, plutôt qu'à Spartien, et cela par des considérations qu'il serait superflu de rapporter ici. Quoi qu'il en soit, non content de s'arrêter strictement au texte de Capitolin, Musgrave l'a accompagné des notes de Casaubon, de Gruter, de Saumaise, et il y a joint les siennes propres,

lesquelles fournissent la preuve de connaissances peu communes en histoire et en philologie. Puis il fait la description d'un reste de statue antique, trouvée enfouie dans les eaux de Bath, et qu'il croit être celle du césar Géta. Ce jeune prince est représenté à cheval, absolument nu, la tête également découverte, tenant dans sa main droite la haste pure, et au bras gauche un bouclier. Ce sont précisément ces deux armes, l'une offensive, l'autre défensive, en y ajoutant la condition de statue équestre, qui ont déterminé l'opinion de notre auteur.

Après la vie de Géta, viennent les inscriptions latines qui ont été composées en son honneur. Elles sont peu nombreuses : Musgrave n'en rapporte que huit, dont il donne l'explication, en observant, autant qu'il l'a pu, l'ordre chronologique. Elles sont tirées de Gruter, de Spon, de Camden, etc.

Aux inscriptions succèdent les monnaies ou médailles. On peut, suivant Musgrave, les diviser en trois classes, dont la première représente le visage du prince, la seconde ses vertus, et la troisième les honneurs qui lui furent adressés par les villes et les peuples. Il n'admet dans la première classe que les visages caractérisés par la jeunesse, la douceur, l'amabilité, et il repousse les figures grossières, rudes, horribles, séniles, qui sont si peu en rapport avec les traits avantageux du jeune homme. — Quant à la seconde classe, c'est-à-dire aux vertus dont il était doué, on les trouve désignées sur les monnaies qui offrent au revers la Noblesse, le Courage militaire, la Religion, la Libéralité, la Victoire, etc. Musgrave avoue avoir emprunté principalement ses exemples à Charles Patin, auquel il donne les éloges

que lui mérite son profond savoir en numismatique. C'est fort bien ; je ferai seulement observer qu'au lieu du mot *principalement*, il aurait dû dire *tous* les exemples qu'il rapporte, comme je l'ai vérifié, et il aurait pu en ajouter d'autres encore. — Pour les médailles de la troisième classe, c'est-à-dire qui contiennent les félicitations des villes et des peuples, elles sont au nombre de plus de soixante, et ont presque toutes été frappées en Grèce ou en Asie, car la plupart portent des légendes grecques : l'auteur n'en a fait graver aucune dans son livre. — L'histoire numismatique de Géta est suivie du *Tableau chronologique* de la famille de l'empereur Septime Sévère.

Enfin, Musgrave termine son ouvrage par une dissertation sur une figurine (*de icunculâ*) du roi Alfred le Grand, trouvée vers 1686 dans une campagne nommée Athelney, sur le bord de la rivière.

Je conclus ce chapitre en disant que les écrits de Musgrave révèlent un médecin judicieux et fort savant.

CHAPITRE XLIII.

ARBUTHNOT (Jean).

Il est des hommes à qui la nature prodigue ses faveurs, à tel point que le haut entendement dont elle les a pourvus s'applique avec facilité à des connaissances multiples, bien que celles-ci n'aient entre elles aucune connexion. Arbuthnot fut un de ces êtres privilégiés, puisqu'il fit marcher de front les

sciences mathématiques, médicales et archéologiques, en même temps que son esprit se livrait aux conceptions littéraires les plus originales.

Fils d'un ministre du saint Évangile, dont la famille était ancienne et ne manquait pas d'illustration, Arbuthnot naquit en 1658 dans une petite ville d'Écosse, appelée comme lui Arbuthnot, voisine de Montrose. Peut-être a-t-il pris son nom du lieu de sa naissance. Ce fut à l'université d'Aberdeen qu'il fit de fort bonnes études, après lesquelles il embrassa la carrière médicale et fut pourvu du titre de docteur. Mais à l'époque de la Restauration, son père ayant été privé de son bénéfice, et se trouvant réduit à un très-modique revenu, le jeune Arbuthnot prit le parti de se rendre à Londres pour y tenter la fortune. Ne pouvant de prime-abord se former une clientèle comme médecin, et obligé d'avoir recours à d'autres ressources, il se soutint en donnant des leçons de mathématiques, science pour laquelle il s'était toujours senti une prédilection particulière, et qu'il avait cultivée avec un plein succès.

Il ne tarda pas à se faire connaître du monde savant par sa critique raisonnée du système géologique du docteur Woodward, et surtout par la publication de son ouvrage sur les avantages que procure l'étude des mathématiques. Ce qui contribua encore à accroître sa réputation, ce fut un mémoire qu'il lut à la Société royale de Londres concernant la régularité des naissances dans les deux sexes, mémoire dans lequel, après avoir établi sa proposition sur des faits incontestables, il en déduisait les conséquences les plus judicieuses en faveur de la morale et de la politique. En 1704, il fut élu membre de la Société

royale. Dès lors, sa clientèle devint nombreuse et brillante ; il était recherché de toutes parts, non-seulement pour son savoir et son talent de praticien, mais encore pour les agréments de sa conversation, la politesse de ses manières et la tournure originale de son esprit. En 1705, ayant guéri par ses conseils à Epsom le prince Georges, de Danemark, il en reçut le titre de médecin extraordinaire, et, quatre ans après, en 1709, il eut la confiance de la reine Anne, et devint l'un de ses médecins ordinaires. En 1710, il fut agrégé au Collége royal des médecins de Londres.

C'est vers cette époque, à peu près, que commença entre Arbuthnot, Pope et Swift, une liaison tellement étroite et solide, qu'elle dura pendant près de vingt-cinq ans sans interruption. Les membres de ce spirituel triumvirat mirent souvent en commun les hautes facultés dont ils étaient doués, et se distinguèrent par des productions remplies d'enjouement, d'ironie et de satires ingénieuses, même exagérées et voisines du sarcasme. Mais, pour être juste, il faut déclarer que l'exagération doit moins peser sur Arbuthnot que sur ses deux amis, et que les critiques de ce savant médecin, quoiqu'empreintes d'un esprit de parti assez prononcé, ne dépassent point la mesure des convenances, et se font remarquer par une piquante originalité et de fines plaisanteries, qui n'excluent point la force du raisonnement. Pope, dont la santé fut toujours chancelante, assure que, si ses lecteurs se sont jamais amusés en parcourant ses ouvrages, ils le doivent à l'habileté d'Arbuthnot, dont l'amitié et les soins éclairés ont puissamment contribué à la conservation de sa frêle existence.

Arbuthnot lui-même était d'une constitution délicate, ce qui faisait dire au docteur Swift : « C'est un homme propre à tout, excepté à marcher. »

Lorsque la reine Anne vint à mourir en 1714, Arbuthnot fut profondément affecté de cette perte qui portait une atteinte fâcheuse non-seulement à sa fortune, mais encore à ses opinions politiques. Il voulut se distraire en faisant le voyage de Paris, pour voir un frère qui y résidait. Après un court séjour dans cette capitale, il revint à Londres, quitta le palais de Saint-James où il n'avait plus de fonctions à remplir, et continua l'exercice de son art avec un brillant succès. Il devint, en 1723, l'un des censeurs du Collége royal des médecins. Atteint depuis longtemps d'un asthme extrêmement incommode, il se rendit à Hampstead, dans l'espoir d'obtenir quelque soulagement à cette affection, qui chaque jour faisait de nouveaux progrès, sans néanmoins abattre son courage, ni même altérer sa gaité naturelle. Mais le séjour de Hampstead n'ayant apporté aucun amendement à sa maladie, il reprit la route de Londres, et termina sa carrière dans cette ville, le 27 février 1735, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Ce n'est pas précisément dans la médecine ni même dans la numismatique qu'Arbuthnot a acquis de la célébrité; si son nom brille d'un vif éclat, en Angleterre surtout, c'est à la littérature qu'il le doit. Tout en partageant l'estime et l'admiration que lui portent ses compatriotes, je pense néanmoins qu'ils le placent un peu haut, en le comparant à Cervantes pour la tournure des idées et le talent avec lequel il savait manier l'arme du ridicule et de la satire.

L'étendue et la variété de ses connaissances, les agréments dont son esprit était orné et les sentiments généreux de son cœur contribuèrent avec ses écrits à mettre Arbuthnot au rang des hommes illustres de la Grande-Bretagne. On peut citer à ce sujet le témoignage de Swift, qui disait de lui : « Arbuthnot a plus « d'esprit que nous tous, et son humanité égale son « esprit. » Il fut constamment l'ami non-seulement de Pope et de Swift, mais encore des autres hommes les plus distingués de son temps, tels que Gay, Parnell, les lords Bolingbroke et Chesterfield.

Parmi les ouvrages d'Arbuthnot, on distingue son *Essai sur l'utilité de l'étude des mathématiques*, qui le plaça au rang des esprits supérieurs. On ne peut pas en dire autant de son livre *sur la nature et le choix des aliments*, où l'on remarque des erreurs et des paradoxes qui étonnent. Je vais en citer un exemple. L'auteur soutient que l'homme est par sa conformation, ainsi que par son appétit, un animal carnivore, parce qu'il a, comme le lion, les trois espèces de dents. Mais il aurait dû tenir compte de ce fait, que le genre *felis* possède plus de canines que l'homme ; il aurait dû ensuite apprécier la grandeur, l'épaisseur, la force extraordinaire de ces dents, destinées à déchirer les chairs les plus dures et à briser les os ; il aurait dû, enfin, considérer l'etendue et l'organisation du tube intestinal, puisqu'il convient que la longueur de ce tube chez l'homme le rend propre à user *quelquefois* de nourriture végétale. En quoi donc consisterait la famine qui sévit sur un peuple? A-t-elle jamais été causée par l'absence des animaux? Ne commence-t-elle pas toujours par le manque de grains? Les raisonne-

ments d'Arbuthnot prouvent évidemment qu'il n'avait en physiologie que des notions assez superficielles; car l'homme est déclaré omnivore par tous les savants qui se sont occupés de son histoire physique.

Les effets de l'air sur le corps humain ont aussi été appréciés par notre auteur; mais cette production n'a plus aujourd'hui d'importance depuis que les expériences modernes ont découvert la vraie composition de l'air.

L'ouvrage suivant mérite un examen analytique, à cause de ses rapports avec la science monétaire :

Tables of ancient coints, weightes and measures, explained and exemplified in several dissertations : C'est-à-dire, *Tables des monnaies, poids et mesures des anciens, expliquées et démontrées par des exemples dans plusieurs dissertations.* Londres, 1727, in-4°. — *Ibid.*, 1754, in-4°. Cette dernière édition renferme des annotations et des corrections de Benjamin Langwith. Traduit en latin par Daniel König, m. d., sous le titre : *Tabulæ antiquorum nummorum, mensurarum et ponderum, pretiique rerum venalium, variis dissertationibus explicatæ et exemplis illustratæ.* Utrecht, 1756, in-4° ; Leyde, 1764, in-4°. Par une singulière inadvertance, König donne à l'auteur le prénom de *Charles*, au lieu de celui de *Jean*, et cette erreur est reproduite dans plusieurs catalogues où figure la traduction latine.

Dans sa préface, Arbuthnot déclare que c'est pour faciliter l'intelligence des écrits des anciens, qu'il s'est déterminé à établir la valeur de leurs monnaies, de leurs poids et de leurs mesures, persuadé que cette connaissance serait surtout avantageuse aux jeunes

gens qui s'occupent de l'aritméthique comparée. Il avoue modestement avoir puisé bien des documents dans l'histoire des monnaies publiée par Matthieu Host (1).

Quatre dissertations composent ce volume. La première renferme les principes et les autorités sur lesquels reposent les tables rédigées par l'auteur. Il remonte aux premiers temps où les monnaies furent frappées, rappelle le nom de ses inventeurs, et expose une partie des types dont se servirent plusieurs nations de l'antiquité. En parlant de la falsification des monnaies, il cite Georges Agricola (2), qui en reconnaît de sept espèces ; mais il juge à propos de les passer sous silence à cause de la prolixité de cet écrivain. Peut-être Arbuthnot, qui lui a fait plus d'un emprunt, mérite-t-il le reproche contraire.

J'ignore pourquoi Arbuthnot parle des monnaies romaines avant les monnaies grecques. Il apprécie le poids des unes et des autres, celui des sicles hébreux, ainsi que la proportion de l'or à l'argent chez les anciens. A l'occasion des poids en usage dans l'Arabie, il fait remarquer que Sérapion, Rhasis, Avicenne et autres médecins de cette nation ont confondu les poids de la Grèce avec ceux de Rome. Puis il s'occupe des mesures de distance et de superficie, ainsi que de celles qui sont relatives aux liquides et aux solides chez les différents peuples de l'antiquité, Hébreux, Perses, Égyptiens, Syriens, etc.

Une seconde dissertation est consacrée à la monnaie

(1) *Historia rei numariæ veteris*, etc. Francfort-sur-l'Oder, 1580, in-8°. Lunebourg, Amsterdam, 1692, in-4°. Utrecht, 1695, in-4°.

(2) *Lib.* I. *De pretio metallorum.*

des Romains. Après avoir fait remarquer l'extrême différence entre la médiocrité des fortunes à la naissance de Rome, et la splendeur dont cette ville jouit sous l'empire, après avoir cité en exemples les immenses richesses de certains personnages que nous avons nommés ailleurs, on croirait qu'Arbuthnot va entrer dans les détails nécessaires à la connaissance des monnaies romaines : point du tout. Il se contente d'exposer la valeur vénale de diverses marchandises, le prix du froment, du vin, du bétail, des vêtements, des repas et autres objets de première nécessité ; le luxe prodigieux qui régnait sur les tables des riches, dans leurs habitations, leurs ameublements et leurs palais somptueux ; le prix du sol, des aromates, des esclaves, des tableaux, statues et autres objets d'art ; il évalue les rémunérations, souvent énormes, dont étaient gratifiés les médecins, les orateurs, les rhéteurs, les poëtes, les musiciens, etc. ; les sommes considérables dépensées aux jeux, aux spectacles, ainsi que celles que l'on consacrait aux pompes funèbres : à l'occasion de ce dernier article, il rappelle qu'aux funérailles de Poppée, Néron fit une plus grande consommation de cannelle que l'Arabie entière n'en produit pendant toute une année. Arbuthnot fait ensuite connaître la solde militaire, les largesses répandues sur les soldats par ceux qui les commandaient, les libéralités des princes, les impôts de l'empire romain, les intérêts en argent monnayé ou l'usure. Puis, se livrant à des *observations sur la monnaie des Grecs*, il traite ce sujet absolument de la même manière que la monnaie romaine, c'est-à-dire qu'il se borne à indiquer le prix des bœufs, des porcs, des moutons,

des chevaux ; à mentionner la paye du soldat, le salaire des dialecticiens, des sophistes, des savants, des peintres, etc.

Dans une troisième dissertation, Arbuthnot s'occupe de la *navigation des anciens*, considérée sous le rapport du commerce et des richesses qu'il procure. Il fait une histoire abrégée de l'art nautique, des divers genres de vaisseaux qui étaient employés; il cite leurs noms, évalue leurs dimensions, remonte aux Phéniciens et aux Égyptiens, peuples qui les premiers s'appliquèrent avec succès à la navigation et au commerce : il fait voir que les Phéniciens connurent et doublèrent le cap de Bonne-Espérance. Viennent ensuite les Carthaginois, puis les Romains, qui, vaincus par eux, furent obligés, pour leur résister de monter une marine nombreuse et formidable. Je ne vois pas pour quelle raison Arbuthnot entre dans des détails de guerres maritimes, qui sont complétement étrangers à son sujet. On peut ajouter avec lui, que ce qui contribua surtout à augmenter le commerce des Romains, ce fut la réduction de l'Égypte, par Auguste, en province romaine, d'où affluèrent dans la capitale de l'empire d'immenses richesses et d'énormes provisions de blé. Le commerce se soutint jusqu'au temps de Dioclétien, époque où il s'affaiblit de jour en jour. De plus, l'établissement de Constantinople en qualité de seconde capitale fit prendre une autre direction au commerce, qui devint alors fort languissant à Rome et dans toute l'Italie, jusqu'à ce que les irruptions des Goths et des autres nations barbares, le détruisirent complétement, en épuisant les forces de l'empire romain.

La quatrième et dernière dissertation a pour sujet les *doses des médicaments prescrits par les anciens médecins*. On conçoit que, pour bien comprendre les écrits de ces médecins, il faut connaître les poids et les mesures dont ils se servaient. Hippocrate divisait la drachme en six oboles, et il est hors de doute que Celse, à son exemple, partagea en six parties le denier romain, que l'opinion commune s'accorde à considérer comme égale à la drachme grecque. Le vieillard de Cos indique très-rarement les doses des médicaments, soit parce que ceux-ci, à cette époque, étaient préparés par les médecins eux-mêmes, ou par leurs fils qu'ils avaient instruits dans l'art de procéder à cette préparation, soit parce que les doses variaient suivant la force, la constitution des malades, la nature de leurs affections, etc. Cet oubli d'Hippocrate sur les doses est d'autant plus étonnant, que ce médecin employait des remèdes très-violents, surtout parmi ceux de la classe des purgatifs et des vomitifs. Il garde le même silence relativement aux préparations de l'opium et des cantharides. Lorsqu'il prescrit des mélanges médicamenteux, c'est sans adopter une méthode ou un ordre quelconque. Arbuthnot a essayé d'accommoder quelques-unes de ces prescriptions à l'art actuel de formuler. En parlant de la saignée ou des ventouses scarifiées, Hippocrate recommande souvent une émission sanguine très-copieuse, sans en fixer la proportion, soit en poids, soit en mesure: fréquemment il laissait couler le sang jusqu'à défaillance. Arbuthnot fait aussi une courte exposition des prescriptions de Celse : il rapporte de plus des exemples de formules et de doses médicamenteuses d'après Scribonius Largus, Mar-

cellus l'Empirique, Rufus d'Ephèse, Paul d'Egine, Arétée de Cappadoce, etc.

Il est évident que cette dernière dissertation n'a aucun rapport avec la science numismatique. L'ouvrage est terminé par des tables gravées, au nombre de dix-huit. Elles représentent les mesures, les poids et les monnaies des Grecs, des Romains, des Juifs, comparés avec les mêmes objets qui sont en usage dans l'empire britannique. L'une de ces tables (la treizième) montre les caractères abrégés dont se servaient les écrivains grecs et latins pour exprimer les poids et les mesures. La seizième table offre une semblable appréciation chez diverses autres nations. Enfin la dix-huitième et dernière est consacrée à la valeur des monnaies d'or et d'argent, qui ont cours chez la plupart des peuples de l'Europe, comparée avec celle des monnaies anglaises. Toutes ces tables, hérissées de chiffres, forment un travail qui a dû exiger de nombreuses recherches et mettre quelquefois la patience de l'auteur à une assez rude épreuve.

On voit d'après cette analyse, que les mesures, les poids et les monnaies des anciens ne sont envisagés que sous les rapports commercial, médical et littéraire; que l'ouvrage n'offre, à proprement parler, aucun intérêt numismatique, en exceptant néanmoins la comparaison des monnaies anciennes avec les monnaies anglaises, comparaison toujours ramenée à la livre sterling et à ses divisions. Mais Arbuthnot, tout en parlant des monnaies antiques, n'en décrit pas une seule : s'il fait mention des types, c'est d'une manière trop laconique et par conséquent incomplète; à peine, dans un volume in-4° de trois

cents pages, en consacre-t-il deux seulement à cet important sujet, qu'il paraît n'avoir point étudié, ou avoir négligé à dessein. Il ne dit absolument rien des revers, ni des légendes, ni des inscriptions : le poids seul l'occupe. En revanche, il s'étend longuement sur le prix des choses vénales, sur les richesses des rois, des empereurs, de certains consuls et de quelques particuliers, objets très-curieux sans doute, mais qui n'ont qu'une liaison assez indirecte avec la vraie science numismatique. Du reste, si Arbuthnot a négligé de traiter son sujet sous le rapport historico-scientifique, pour ne le considérer que sous celui de l'arithmétique comparée, on peut dire qu'il a presque entièrement atteint son but. De plus, on ne peut lui refuser le mérite d'une érudition fort étendue, qui lui avait rendu familière la connaissance des anciens écrivains grecs et latins, dont il a soin d'invoquer le témoignage par de fréquentes citations.

Dès 1714, Arbuthnot avait conçu avec ses amis Pope et Swift le plan d'une satire sur les abus de l'érudition dans toutes les branches des connaissances humaines. C'est ainsi que sont passés en revue l'antiquaire, le grammairien, le critique, l'anatomiste, le médecin, le métaphysicien, le jurisconsulte, etc. Cet écrit, qui a pour titre : *Memoirs of Martinus Scriblerus*, offre le récit fort amusant des aventures d'un personnage supposé, qui, après des études bizarrement dirigées par son père Cornélius, se livre à la théorie, puis à la pratique de la médecine. Cet ouvrage a été traduit en français (1), et ne pré-

(1) Londres, 1755, in-12.

sente pour nom d'auteur que celui de Pope. Je prouverai dans un instant que, si ce poëte y a participé, c'est pour quelques traits seulement, et que cette ingénieuse production est la propriété d'Arbuthnot seul. Telle est du moins l'opinion du célèbre Samuel Johnson, que je partage entièrement, et que je vais fortifier par quelques citations confirmatives.

D'abord le père de Martinus Scriblérus fait entrer dans l'éducation de son fils l'étude de l'anatomie, et, en fanatique partisan des anciens, il préfère les connaissances anatomiques du temps d'Hippocrate à celles qui, chez les modernes, ont été perfectionnées par de grandes découvertes. Comme Scriblérus était doué d'une merveilleuse intelligence, il fit en peu de temps d'étonnants progrès dans l'art de la dissection; il apprécia la prédominance des muscles fléchisseurs sur les extenseurs, principalement chez les personnes habituées à exercer l'adulation, à ramper, à se courber humblement; il parle des constricteurs, des abducteurs, des dilatateurs, etc.; il cite en partie les noms de ces muscles, et a soin d'expliquer, toujours dans un sens ironique, la nature et la direction de leurs mouvements, suivant que les individus sont pourvus de tel ou tel caractère, ou livrés à telle passion. Lorsqu'il commença à exercer l'art de guérir, il s'appliqua surtout à l'étude des maladies de l'esprit, qu'il considère comme le sujet le plus digne des méditations d'un médecin philosophe; il adopta, pour le traitement de ces maladies, la méthode des contraires; ainsi, par exemple, quand il avait affaire à un individu qui était en proie à un amour désordonné, il s'efforçait de lui inspirer le sentiment de la haine, etc.

Pour perfectionner ses études sur les affections

mentales, Martinus Sriblérus se livra à de profondes et minutieuses recherches sur le siége de l'âme. Après bien des tâtonnements et des méditations sur cet important sujet, il s'arrêta à l'opinion suivante, savoir, que l'âme réside dans la glande pinéale (1), et il observa sur un grand nombre de cadavres les diverses conformations de cette glande, pour y découvrir la cause des caractères qui présentent tant de différences parmi les hommes. Ainsi il remarqua que, chez les personnes tranquilles, elle était polie, douce, et avait une forme plate, qui servait en quelque sorte de coussin à l'âme. Il s'assura aussi que la glande pinéale offrait une configuration exactement identique chez les veaux et les philosophes, les tigres et les ministres, les renards et les filous, les paons et les petits-maîtres, les courtisans et les épagneuls, les moineaux et les galants de profession, les singes et les comédiens, les taupes et les avares ; ce qui le porta à penser qu'on devait trouver beaucoup de ressemblance entre la glande pinéale des voleurs de grand chemin et celle des conquérants.

Scriblérus passe ensuite à l'examen des glandes, et il s'étend principalement sur leur structure, et en particulier sur celle du cerveau, pour expliquer les différents modes de la pensée. « Le cerveau, dit-il,
« est un amas de glandes qui séparent les parties
« les plus déliées du sang, pour en former les es-
« prits animaux : une glande n'est autre chose qu'un
« canal d'une grande longueur, qui est entortillé et
« entrelacé avec beaucoup de variété (2). Du choc

(1) Hypothèse erronée de Descartes.

(2) C'est le système de Malpighi, qui attribuait à tous les organes une structure glanduleuse.

« et du mouvement des esprits animaux dans ces « canaux, procèdent toutes les différentes sortes « de pensées. Les idées simples sont produites par « le mouvement des esprits animaux dans un seul « canal. Quand deux de ces canaux se déchargent « dans un autre, ils font ce que nous appelons une « proposition, et lorsque deux canaux à proposi- « tion se vident dans un troisième, ils forment un « syllogisme ou raisonnement. La mémoire se fait « dans un appartement séparé, composé de vais- « seaux similaires, et placé dans les premières par- « ties du cerveau, etc., etc. » Arrêtons-nous.

En faisant abstraction des idées bizarres, des plaisanteries mordantes et satiriques qui abondent dans cet écrit, il me paraît évident que les citations précédentes, dont je pourrais multiplier le nombre, suffisent pour prouver que l'ouvrage a été composé par un médecin, car presque tout y est médical; que ce médecin est sans contredit le docteur Arbuthnot; qu'en supposant la coopération de Pope, celui-ci, en sa qualité de poëte, n'a dû la donner que pour une légère part relative aux belles-lettres, part à laquelle l'érudition, les connaissances littéraires, l'esprit facétieux et original d'Arbuthnot ont encore le droit de prétendre avec juste raison. Les Mémoires de Martinus Scriblérus étant restés inachevés, Guill. Warburton pense que les *Voyages de Gulliver*, le *Traité du Profond*, la *Critique littéraire sur Virgile*, et les *Mémoires d'un Clerc puriste*, ne sont que des fragments détachés de cette œuvre satirique.

On attribue encore à Arbuthnot plusieurs opuscules où la satire se cache toujours sous le voile de

l'ironie la plus spirituelle; tels sont : l'*Art de mentir en politique; Traité sur la manière de quereller chez les anciens.* Ces deux écrits furent publiés séparément à Londres en 1731, in-8°. — *Le Procès sans fin*, ou *Histoire de John Bull*, roman allégorique, très-estimé en Angleterre, a paru sous le nom de Swift (1) : c'est une production remplie d'esprit, et parfaitement adaptée aux circonstances de l'époque (la guerre terminée par le traité d'Utrecht, en 1713). Le peuple anglais y est désigné sous la dénomination dérisoire de *John Bull*, qui depuis a été généralement adoptée par l'usage.

En 1751, on fit paraître à Glascow les *OEuvres mêlées du docteur Arbuthnot* (2) : cette édition ayant été imprimée seize ans après la mort de l'auteur, renferme plusieurs pièces qui ne lui appartiennent pas.

Enfin, on trouve dans les *Miscellánies de Dodsley* (3), un poëme composé par Arbuthnot, qui a pour titre : Γνῶθι σεαυτὸν, et dans lequel il a exprimé des sentiments éminemment philosophiques. Quoiqu'il porte un titre grec, ce poëme est écrit en anglais.

(1) Traduit en français par l'abbé Velly, 1753, in-12.

(2) Deux volumes in-8°.

(3) Spirituel libraire, qui avait commencé sa carrière par l'état de domesticité, et qui ne s'en cachait point.

CHAPITRE XLIV.

SLOANE (Hans).

Ce médecin-naturaliste anglais est cité ici, non pour avoir écrit sur les médailles, mais pour en avoir amassé un très-grand nombre.

Né en Irlande, en 1660, il accomplit ses humanités à Londres. Passionné pour la botanique, il fit d'abord un voyage en France, avec l'intention de se perfectionner dans cette science, en suivant à Paris les cours de Tournefort, et à Montpellier ceux de Magnol. De là il passa à la Jamaïque, d'où il rapporta une riche collection de plantes nouvelles ou peu connues, qu'il mit au jour dans son grand ouvrage intitulé : *Voyage aux îles de Madère, la Barbade, Saint-Christophe et la Jamaïque,* etc., 1707-1725; 2 vol. in-fol.

En 1694, il avait été nommé médecin de l'hôpital de Christ; en 1727, il devint membre de la Société royale de Londres et médecin du roi George II. En 1740, Sloane se retira dans sa terre de Chelsea, où il passa tranquillement les dernières années de sa vie jusqu'en 1752, époque où il mourut, dans sa quatre-vingt-douzième année. Il avait une magnifique collection d'objets rares et curieux : ses médailles étaient au nombre de trente-deux mille; sa bibliothèque se composait de cinquante mille volumes, tant imprimés que manuscrits; il avait, outre cela, une grande quantité de pierres précieuses, de camées, de plantes et d'animaux de toute

espèce, parfaitement conservés. Le catalogue seul de cette immense réunion d'objets si divers forme trente-huit volumes in-fol. Sloane la légua à la nation anglaise, en y mettant pour condition de payer à ses héritiers une somme de vingt mille livres sterling (500,000 fr.), qui ne représentait que la valeur intrinsèque des riches métaux et des pierres précieuses dont la collection se composait. Réunie avec quelques autres, elle a concouru à former le *Musée britannique* actuel.

Deux médailles ont été frappées en l'honneur de Jean Sloane, toutes deux en 1744 ; elles se ressemblent complétement. La seule différence qui les distingue consiste en ce que, dans la première, le revers désigne ce médecin comme associé de la Société royale de Londres, tandis que, dans la seconde, il est qualifié de président de cette savante compagnie. Bronze ; module de deux pouces (1).

Je pourrais encore mentionner plusieurs médecins qui, sans avoir rien publié sur la numismatique, s'en sont occupés en formant des collections importantes. Tel est, entre autres, le savant Malpighi, de Bologne, qui possédait des médailles précieuses, comme Vaillant le déclare dans la préface de son livre sur les *Monnaies impériales des colonies*. J'ajouterai que le mérite éminent de Malpighi a été célébré par quatre médailles. La première présente, à l'avers, la figure de Malpighi, avec ses noms et qualités; au revers, une femme (la Botanique) demi-couchée sur un cube, tenant une loupe à la main, et examinant des plantes; légende : *Tu-*

(1) Rudolphi, p. 148.

tissimo lumine exhibito; exergue : *Bonon.* Module, 3 pouces 2 lignes. La seconde médaille offre au-dessous de la figure les lettres S. V. (nom du graveur, Saint-Urbain); revers, semblable au précédent; sur le cube : *Stat solido*, un papillon; exergue, 1693. Module, un pouce trois lignes. Cette pièce fait partie de ma collection. Les deux autres médailles rapportées par Rudolphi n'ont point été frappées pour Malpighi seul; dans l'une, il se trouve avec Baglivi, et dans l'autre avec Sbaralca.

Je ne dois point non plus oublier Andry, docteur-régent de l'ancienne Faculté de Paris, dont le cabinet renfermait non-seulement des médailles, mais surtout des livres très-rares, parmi lesquels brillait un exemplaire de l'ouvrage de Haultin, intitulé : *Les figures et empreintes des Monnaies de France*, lequel a été acheté trois cent vingt francs en 1830, pour le compte de l'Administration des Monnaies, par M. Cartier, rédacteur de la *Revue numismatique*, à qui je dois la connaissance de cette particularité.

CHAPITRE XLV.

LOCHNER (Michel-Frédéric).

Ce savant s'est montré habile tout à la fois en médecine, en botanique et en archéologie.

Né le dernier jour de février 1662, à Furth, bourg situé à deux lieues de Nuremberg, Lochner fut envoyé de bonne heure au collége de cette dernière ville, et il y montra de grandes dispositions à se distinguer dans ses études; mais, comme il était d'une

santé faible et d'une complexion délicate, on le plaça à Wismar chez son oncle paternel, qui prit un soin extrême de son éducation physique, médicale et littéraire. Sa constitution s'étant consolidée, il passa à l'université d'Altorf, où il s'appliqua à l'étude de la médecine pendant deux ans. Au bout de ce terme, il voyagea en Suisse, en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas; puis il revint à Altorf pour continuer le cours de ses études médicales.

Après avoir soutenu sa thèse et avoir reçu le titre de docteur en 1684, Lochner prit la route de l'Italie, qu'il parcourut comme un philosophe avide de connaissances nouvelles; et, afin de rendre son voyage plus fructueux, il revint dans sa patrie par la Carinthie, la Stirie, l'Autriche et la Bohême. L'année suivante, il fut admis au sein du collége des médecins de Nuremberg, dont il devint trois fois doyen. Élu en 1686 membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom de *Périandre*, il arriva, en 1711, à l'honneur de diriger cette illustre compagnie. Il eut aussi le titre d'archiâtre impérial. Sa pratique était très-étendue; il se plaint même de ce qu'elle absorbait presque tout son temps, et lui en laissait fort peu pour les travaux du cabinet. Aussi ses compatriotes l'avaient surnommé l'*Esculape de Nuremberg*. Enfin chargé, en 1712, du service médical de l'hôpital de cette ville, il remplit ce poste avec distinction jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 15 octobre 1720, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Son nom a été donné par Scopoli à un genre de plantes (*Lochneria*) encore peu connues.

En se livrant à la botanique, Lochner a étudié spécialement certains végétaux exotiques, dont on

ignorait presque l'existence de son temps. Il a aussi publié dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature* un Mémoire sur les plantes qui pourraient être substituées au thé et au café. On lui doit encore une dïssertation érudite sur la *fête des nourrices*, qui se célébrait dans le temple de Diane Corythalienne à peu de distance de la ville de Sparte. Mais son principal ouvrage est le suivant :

ΜΗΚΩΝΟΠΑΙΓΝΙΟΝ, *sive papaver ex omni antiquitate erutum, nummis, gemmis, statuis et marmoribus æri incisis illustratum.* Nuremberg, 1713, in-4°; 1719, in-4°. 200 pages, 33 planches et plusieurs figures et médailles insérées dans le texte.

C'est à l'occasion et à la suite d'une maladie excessivement grave que Lochner composa ce livre, dans lequel non-seulement il témoigne sa reconnaissance à un ami qui lui avait prodigué les plus tendres soins, mais encore il célèbre les merveilleux effets d'une préparation d'opium, qui le délivra de la plus cruelle des insomnies. Il parle d'abord du pavot égyptien, que la Thébaïde produit en abondance, qui fut consacré aux dieux par l'antiquité, et que l'on rencontre fréquemment parmi les figures hiéroglyphiques. Les campagnes voisines de Carthage étaient aussi très-fécondes en pavots. Mais cette plante fut surtout cultivée avec soin dans plusieurs provinces et villes de l'Asie-Mineure, telles que, Antioche, Cyzique, Ephèse, Gabala, Héraclée de Pont, Magnésie, Nicée en Bithynie, Sardes, Tarse, etc., comme le prouvent les nombreuses médailles grecques frappées en ces divers localités, et sur lesquelles on aperçoit des pavots tantôt seuls, tantôt accolés à des épis de blé,

et formant ainsi une espèce de bouquet. Lochner nous offre en exemples un certain nombre de ces médailles. Celles de la Sicile, cette île si féconde en céréales qu'on l'appelait le grenier du peuple romain, ont souvent aussi leur revers orné du même symbole de fertilité, ainsi que les médailles antiques de l'Espagne, entre autres, plusieurs de Galba et d'Hadrien. Du temps de Caton, la Gaule, surtout la Narbonnaise, produisait le pavot en abondance. D'après diverses considérations que je ne puis rapporter ici, l'auteur conclut que l'union du pavot avec les épis de blé offre l'image de la fertilité. Il consacre encore quelques pages à l'appréciation du pavot sous le rapport de son usage dans la teinture des étoffes ; puis il entre dans le vaste champ de la mythologie, où je vais le suivre, en abrégeant toutefois la route, quels que soient les agréments dont elle est semée.

Le pavot était consacré à plusieurs divinités, que l'auteur passe successivement en revue. Il commence par *Cérès*, sans contredit l'une des plus célèbres parmi les païens, puisqu'elle passait pour avoir donné les premières lois aux hommes : aussi était-elle surnommée Θεσμοφόρος. Sa tête était ceinte ordinairement d'une couronne d'épis et de pavots; la déesse portait aussi ces plantes à la main. Mais l'adulation, qui eut une si grande part à la corruption de l'empire romain, attribua à diverses impératrices le symbole réservé à Cérès. Lochner a fait graver dans son livre plusieurs médailles de coin grec, qui nous offrent, en effet, sous les traits et avec les attributs de cette déesse, Livie, femme d'Auguste, Agrippine, mère de Néron, Messaline, si célèbre par sa lubricité et son avarice, Sabine, femme d'Hadrien, Tranquil-

line, femme de Gordien III, etc., etc. L'auteur se demande pourquoi ces impératrices aimaient à se parer des attributs de Cérès ; c'est parce qu'ils étaient le signe d'une grande fécondité, laquelle contribue ordinairement à resserrer les liens conjugaux.

Après Cérès vient *Isis*, fameuse déesse et reine égyptienne, qui s'occupe surtout des soins de l'agriculture, et enseigne à ses sujets l'utilité alimentaire du froment et autres céréales. Les monuments et les médailles la représentent sous les traits d'une jeune et belle femme, dont la tête est coiffée d'un vautour[1], emblême de la maternité, surmonté du globe de la lune et de cornes de vache ; d'une main, elle tient un sistre, et de l'autre un bouquet formé d'épis et de pavots. Une médaille de Cléopâtre montre cette princesse sous le costume[2] d'Isis, après avoir été nommée par Antoine reine d'Égypte, d'Afrique, etc. : la légende lui donne le titre de nouvelle Isis (ΝΕΑ ΙΣΙΣ).

Lochner nous montre ensuite *Cybèle*, la grande déesse, la mère des principaux dieux, la tête couronnée de tours, tenant d'une main un tambour phrygien, et des pavots dans l'autre. Les écrivains et les monuments l'ont souvent confondue avec Isis et Cérès, peut-être parce qu'elle est quelquefois représentée portant à la main un bouquet d'épis et de pavots.

A Cérès succède naturellement sa fille *Proserpine*, reine des enfers, beauté jeune et au teint brun, comme la contrée qu'elle habite. Mais nous ne voyons pas que les médailles la représentent avec des pavots : c'était la grenade, le narcisse et la chauve-souris qu'on lui avait consacrés. Cependant Lochner nous montre une médaille grecque, frappée à Sardes, et tirée du

cabinet de Pierre Seguin, dans laquelle Proserpine porte sur la tête une couronne d'épis accompagnés de pavots, et dont le revers offre l'enlèvement de la déesse par Pluton. Je pense qu'on ne doit considérer cette médaille que comme un fait exceptionnel : il n'était sans doute pas défendu aux artistes de transporter à la fille la coiffure de la mère. On conçoit cependant qu'il n'était pas non plus convenable de faire briller les attributs de la fertilité sur la tête d'une reine dont le trône était fixé dans l'empire des morts. Le revers d'une autre médaille frappée à Sardes et rapportée également par Seguin, présente Proserpine, parée d'ornements singuliers, et se tenant debout entre un épi à sa droite et un pavot à sa gauche. Après avoir dit quelques mots de ces deux médailles, Seguin ajoute qu'il n'en parle que par occasion, et qu'elles exigeraient un commentaire tout entier (1). Lochner imite la discrétion du numismatiste français, et se contente d'exposer les conjectures de l'illustre Vaillant : je suivrai son exemple.

Lochner nous fait aussi apparaître *Diane* avec le pavot et les épis en signe de fertilité. Mais tout le monde sait que cette déesse affectionnait plusieurs animaux, et qu'elle est ordinairement représentée avec un carquois sur l'épaule, tenant à la main un arc prêt à lancer une flèche, ayant à son côté un chien ou une biche, ses animaux favoris, et quelquefois à ses pieds un cerf mort ou mourant. Le pavot ne devait donc pas plus appartenir à Diane qu'à Proserpine, à Junon et à d'autres divinités.

(1) Petri Seguini *selecta numismata antiqua*. Paris, 1684, in-4°, fig. p. 28-29.

Aux attributs de *Bacchus*, qui sont des couronnes faites de grappes de raisin, de guirlandes de lierre et le thyrse vert qu'il porte à la main, on joint aussi le pavot, comme pour signifier que ceux qui s'oublient au point de boire trop de vin, doivent se livrer au sommeil, avec la perspective, suivant quelques auteurs, de recevoir ensuite pour punition des coups de thyrse.

Si *Triptolème* est représenté par les monuments avec des épis, des pavots et des raisins, c'est parce que, dans son enfance, il avait été spécialement protégé par Cérès, et que cette déesse l'avait initié aux secrets de l'agriculture, en lui faisant connaître la charrue, les semailles, etc. Quoiqu'il ne fût pas un dieu, les laboureurs avaient coutume de lui vouer un culte, pour en obtenir d'abondantes récoltes.

La déesse des grâces et de la beauté, *Vénus*, est quelquefois représentée tenant un pavot dans la main. Lochner explique cette circonstance par la vertu aphrodisiaque contenue dans cette plante, et en rappelant que, mêlée avec le lait et le miel, il en résultait une sorte de potion ou philtre qui, suivant les mythologues, fut administrée à Vénus avec le plus grand succès, lorsqu'elle fut conduite dans les bras de son époux Vulcain. Ce mélange se nommait *cocetum*. Il faut bien que le pavot recèle, en effet, outre sa propriété somnifère, quelque principe qui excite l'action des organes générateurs, pour que les Orientaux, déjà si portés à l'amour, se saturent d'opium, dans l'intention de se procurer des songes érotiques, ou d'entretenir artificiellement, pour ainsi dire, une ardeur continue, réprouvée par les lois de la nature. — Le πλαταγώνιον, ou feuille de pavot, ser-

vait, parmi les jeux de la jeunesse, à faire connaître si l'on était aimé; on l'appliquait sur le pouce et l'index d'une main, puis on la frappait avec l'autre main. Si la feuille ainsi frappée rendait un son clair, cela signifiait qu'on était aimé; si, au contraire, elle restait muette, c'était un signe d'indifférence ou de haine (1).

Flora, cette aimable déesse qui présidait aux fleurs et à la floraison, ne pouvait manquer d'avoir pour symbole un bouquet, dans la composition duquel entrait le pavot. D'une main elle portait ce bouquet, et de l'autre une corbeille de fleurs. Son culte avait, dit-on, été introduit à Rome par Tatius, roi des Sabins : aussi cette divinité était plutôt latine que grecque. On la confond souvent avec Cérès, avec Chloé, ainsi qu'avec Chloris, la fille de Niobé.

Les Romains qui, après les Grecs, ont créé tant de divinités, ont aussi fait un dieu du *Succès*, sous le nom de *Bonus Eventus*. Les médailles le représentent sous les traits d'un jeune homme nu, debout, tenant de la main droite une coupe, et de la gauche des épis et des têtes de pavots, signes de paix, d'abondance et de prospérité. Sa statue était placée dans le Capitole, à côté de celle de la *Bonne Fortune*, sa sœur ou sa femme. Les agriculteurs lui adressaient des vœux pour qu'il les favorisât de riches moissons.

L'Espérance, *Spes*, Ἐλπίς, porte aussi à la main des fleurs, des épis et des pavots, et en a la tête couronnée. Quoique les anciens en aient fait la sœur du Sommeil et de la Mort, ils nous l'offrent néanmoins dans leurs monnaies sous la figure d'une jeune fille, gaie, vive,

(1) Page 115 *sqq*.

et marchant d'un pas leste. Lochner nous montre également la déesse parée des mêmes insignes sur les marbres, les anneaux et les pierres gravées antiques.

S'il est une divinité à qui le pavot devait appartenir, c'est, sans contredit le *Sommeil* ou Morphée. La superstition païenne a trouvé digne des honneurs divins le personnage qui représente la paix de l'âme, qui chasse les soucis, répare les forces, et qui est aussi indispensable aux dieux qu'aux simples mortels. Homère lui donne pour domicile l'île de Lemnos, Ovide le pays des Cimmériens. L'aimable railleur Lucien, qui plaisante sur tout, assure que la demeure du Sommeil est entourée d'une vaste forêt, dont tous les arbres sont des pavots et des mandragores très-élevés, sur lesquels sont perchées une immense quantité de chauve-souris, le seul oiseau, ajoute-t-il, qui naisse dans l'île de Lemnos (1). Certains marbres, dont Lochner reproduit un exemple, représentent le Sommeil sous les traits d'un bel enfant couché, les cheveux frisés, des têtes de pavots à la main et des ailes attachées aux épaules, de même que Cupidon. Du reste, l'Amour et le Sommeil étaient considérés par l'antiquité comme deux génies (*dæmones*) du même genre. La Nuit, si propice au Sommeil, est figurée par une femme qui sème des pavots dans l'obscurité, et fait jouir les mortels de la vertu hypnotique de cette plante. Sous ce rapport, la Nuit serait la mère du Sommeil, ainsi que de la Mort, qui n'est elle-même qu'un sommeil éternel.

Pour abréger cet article, je passe sous silence

(1) Pendant bien des siècles, la chauve-souris, qui est un vrai mammifère, a été considérée comme un oiseau.

quelques autres divinités moins importantes, qui s'accompagnaient également du pavot somnifère. On peut dire que Lochner a presque épuisé son sujet, et qu'il l'a singulièrement égayé en exposant les relations qui existaient entre le pavot et un certain nombre de divinités mythologiques des Grecs, des Romains, et même de quelques autres peuples. Toujours il remonte aux sources les plus pures, et s'appuie sur les écrivains originaux, dont il cite de nombreux passages dans leur propre langue; ce qui fournit la preuve d'une érudition de bon aloi. On peut dire qu'il a parfaitement justifié le titre de son livre, qui signifie *badinage* ou *divertissement sur le pavot*, et je déclare que le nom de cette plante, répété à chaque page, au lieu d'avoir engourdi mon organisme, n'a eu sur lui aucune influence de cette espèce, et, au contraire, l'a tenu constamment et agréablement éveillé. L'intérêt qu'inspire l'ouvrage s'augmente encore du nombre des figures explicatives dont il est orné, et qui proviennent de médailles et autres monuments antiques.

A la fin d'un Mémoire fort intéressant sur le *rhododaphne* (laurier-rose), Lochner a écrit une dissertation, intitulée : *Constantiniana daphne*, destinée à faire connaître le sens d'une médaille, pour l'explication de laquelle Charles Patin avait déclaré nécessaire l'intervention d'un Œdipe. Cette médaille, qui est en bronze, offre, à l'avers, la figure de Constantin le Grand; au revers, une Victoire assise, tenant dans chaque main une branche de laurier; un captif à ses pieds; auprès, un trophée; pour légende, CONSTANTINIANA DAFNE; à l'exergue, CONS. C'est surtout la légende qui embarrassait Patin :

Lochner va nous l'expliquer, en prenant pour guides Gretser et surtout Procope.

Voici les paroles de ce dernier : « Il existe un « fort, appelé *Tramacarisca* (1), en face duquel est « situé le château *Daphne*, bâti autrefois très-solide- « ment par l'empereur Constantin, qui avait re- « connu la nécessité de protéger en cet endroit les « deux rives du Danube (2), » pour s'opposer aux fréquentes irruptions des Scythes, des Sarmates et des Goths sur le territoire de l'empire romain. Voilà donc une explication très-rationnelle de la légende dont le sens avait échappé à la sagacité de Patin. L'empereur Constantin, plusieurs fois vainqueur de ses ennemis, avait bien acquis le droit de donner à une forteresse le nom de *Laurier Constantinien*, et de la bâtir dans le lieu témoin de sa gloire.

Mais dans quelle partie du cours du Danube se trouvait situé le fort de Dafné? Lochner le place entre *Axiopolis* et *Durostorum*, deux villes de la Mésie inférieure. Et, pour ne laisser aucune incertitude sur la position de ce fort, il a joint à sa dissertation une petite carte topographique du cours du Danube, qui indique exactement la situation des lieux, et il a accompagné cette carte de quelques médailles de Constantin (3). Il paraît que les soldats qui occupaient Dafné et Tromarisca étaient une troupe de *balistarii*, chargés de défendre le passage du fleuve en lançant la baliste : on les nommait *Dafnenses*, du lieu de leur garnison. Il ne reste plus au-

(1) Ptolémée le nomme *Tromarisca*. (*Geograph. enarrat.*)
(2) Procop., *de ædificiis, lib.* IV, *cap.* VII, *pag.* 83.
(3) Tab. VII, p. 89.

cun vestige de l'existence de ces deux forts, qui, malgré la solidité des murs qui les environnaient, auront, avec le temps, été détruits par les Barbares.

CHAPITRE XLVI.

VAILLANT (Jean-François-Foi).

Ce fils de l'illustre numismatiste (*Voyez* le chapitre XXV), naquit à Rome le 17 février 1665, pendant le séjour que son père faisait dans cette ville pour y acquérir des médailles. Il n'avait que quatre ans, lorsque sa mère le ramena en France. Après avoir commencé ses études à Beauvais, il se rendit à Paris, où il termina son cours de philosophie au collége de la Marche, et reçut le grade de maître-ès-arts. Son père l'ayant initié de bonne heure dans l'étude de la science numismatique, se l'associa pour rédiger le catalogue des médailles conservées dans le cabinet du roi; puis il l'emmena avec lui en Angleterre, où il avait l'intention de se procurer diverses pièces rares appartenant à quelques amateurs.

Au retour de ce voyage, le jeune Vaillant suivit les cours de la Faculté de Médecine, et obtint, en 1691, le bonnet de docteur. Admis, en 1702, à l'Académie des Inscriptions, en qualité d'élève de son père, il lut devant cette compagnie, à divers intervalles, quatre dissertations relatives à des particularités de la science numismatique; mais il ne reste que des extraits des deux premières dissertations. Il n'est pas douteux que, marchant sur les traces

de l'auteur de ses jours, il n'eût parcouru une brillante carrière comme numismatiste, si une maladie, occasionnée par un abcès à la tête, après l'avoir fait languir pendant plusieurs années, ne l'eût enlevé prématurément, le 17 novembre 1708, dans sa quarante-quatrième année, en sorte qu'il ne survécut que deux ans à la mort de son père. La même tombe les réunit tous deux, et l'épitaphe suivante fut ajoutée au-dessous de l'épitaphe paternelle :

JOANNI FRANCISCO FOI VAILLANT,
Joannis filio,
Doctori medico parisiensi,
Paternorum studiorum æmulo,
De re antiquariâ benè merito :
A quo speranda fuerant non pauca,
Si diuturnior ei vita contigisset.

A l'époque où Vaillant se livrait à l'étude de la médecine, il avait composé un *Traité sur la nature et l'usage du café*, et il en avait confié l'unique copie à l'un de ses amis, qui devait en corriger le style; mais celui-ci l'égara, et l'on ignore ce qu'il est devenu.

J'ai dit que Vaillant avait écrit quatre dissertations numismatiques. La première est relative à *une médaille qui représente Achéus, roi de Syrie;* elle se trouve dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1703; la seconde, insérée dans le même recueil, février 1705, a pour sujet une *médaille de Septime Sévère*. La troisième donne l'explication des mots *conob* et *comob*, qui occupent fréquemment l'exergue des médailles du Bas-Empire, et la quatrième est consacrée aux *Dieux Cabires*. Mais ces deux dernières dissertations nous seraient entièrement in-

connues, si de Boze n'en eût pas fait mention dans son Éloge de Vaillant (1). On présume qu'elles étaient confondues avec les papiers que l'auteur fit brûler pendant sa dernière maladie. De Boze nous apprend, en outre, que la dissertation sur les dieux Cabires est fort curieuse, et qu'elle renferme des détails très-exacts concernant leur origine, leur nombre et leur dénomination, les choses auxquelles ils présidaient, leurs temples les plus célèbres, et les cérémonies particulières de leur culte.

CHAPITRE XLVII.

SCHEUCHZER (Jean-Jacques).

Ce médecin s'est principalement rendu célèbre par ses profondes recherches sur les fossiles. Il naquit à Zurich, le 2 août 1672, d'un père qui exerçait l'art de guérir. Après avoir fait ses humanités dans sa ville natale, il se rendit à Altorf, pour y étudier la médecine, puis à Utrecht, où il prit le bonnet de docteur en 1694. Il parcourut ensuite l'Allemagne, et alla de nouveau habiter Altorf, avec l'intention d'approfondir les mathématiques, qu'il se proposait d'enseigner dans sa patrie. Mais, emporté par son goût pour l'histoire naturelle, il fit de nombreux voyages dans les diverses parties de la Suisse, et principalement dans les Alpes, où il ramassa une quantité de minéraux qui, mis en ordre, lui formèrent un cabinet fort considérable. Il s'attacha sur-

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. I.

tout à étudier les pétrifications, les pierres figurées et les fossiles.

Dès 1696, il avait obtenu la survivance de la chaire de mathématiques, et avait été nommé médecin de la ville de Zurich. En 1712, Pierre le Grand lui avait offert, sur la recommandation de l'illustre Leibnitz, la place de médecin de sa personne, avec un traitement honorable; mais le sénat de Zurich ne voulant pas se priver d'un homme aussi éminent, parvint à le retenir en lui faisant accepter une chaire de professeur de physique, et une prébende de la collégiale de la ville, vacante par la mort de l'anatomiste Muralt. Sa réputation, son mérite et ses ouvrages le firent admettre dans plusieurs académies, telles que la Société royale de Londres, celle de Berlin et l'Institut de Bologne; il devint aussi membre de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, sous le nom d'*Acarnan*. Estimé de ses contemporains, Scheuchzer mourut dans sa ville natale, le 25 juin 1733, à l'âge de soixante-un ans. Il possédait une bibliothèque nombreuse et bien choisie, une belle collection de médailles et un riche cabinet de curiosités.

Ses ouvrages, qui sont multipliés, roulent principalement sur la physique, les diverses parties de l'histoire naturelle, les pétrifications, les phénomènes produits par le déluge, etc. Il a aussi abordé la numismatique. Il me paraît convenable de signaler à l'attention du lecteur les productions suivantes :

I. *Piscium querelæ et vindiciæ*. Zurich, 1708, in-4°. — Trad. en allemand, ibid. 1708, in-4°.

Dans cette curieuse dissertation, qui ne mérite

pas le mépris avec lequel Buffon l'a traitée, l'auteur met en scène les poissons eux-mêmes, et leur fait exhaler leurs plaintes de ce que, à cause de leur pétrification, on ne veut pas les considérer comme appartenant au règne animal.

II. *Homo diluvii testis et* Θεόσκοπος. Zurich, 1726, in-4°.

Cette célèbre dissertation est consacrée à la description d'un squelette retiré des carrières d'Œningen, près du lac de Constance. L'auteur croyait que c'était un homme pétrifié, et que cet homme avait dû être témoin du déluge : on a pensé ensuite, pendant plus de trente ans, que c'était un poisson nommé *silure*. Mais Cuvier, qui a écrit la biographie de Scheuchzer, a prouvé, après un examen approfondi de ce squelette fameux, conservé aujourd'hui dans le muséum de Harlem, que ce n'est point un anthropolite, mais une véritable salamandre d'une espèce gigantesque, inconnue maintenant dans la nature vivante. Les proportions des parties offrent en effet de grandes différences. Le volume de la tête est bien à peu près celui d'un homme de moyenne taille; mais la longueur des seize vertèbres est de quelques pouces plus considérable qu'il ne faudrait : aussi voit-on que chaque vertèbre, prise séparément, est plus longue, à proportion de sa largeur, que celle de l'homme. La rondeur de la tête, qui aura été la principale cause de l'illusion, n'offre cependant qu'un rapport éloigné avec la forme de la tête humaine; car le crâne est fort applati, et cet applatissement est attribué par Scheuchzer à la forte compression qu'il a subie. D'ailleurs le front manque tout à fait;

les orbites sont beaucoup plus grands que chez l'homme, et l'on n'aperçoit aucune trace de dents. L'auteur a joint à sa dissertation une planche gravée sur bois, qui prouve, au premier aspect, que ces restes fossiles s'éloignent beaucoup de la conformation humaine.

III. *Physica sacra, iconibus illustrata.* Augsbourg, 1731—1735, 4 vol. in-fol. avec 750 planches. — Trad. en français, par de Varenne. Amsterdam, 1732—1737, 8 vol. in-fol. — En allemand, 4 vol. in-fol. — En hollandais, Amsterdam, 1735, 8 vol. in-fol.

Voici le jugement de Cuvier sur ce grand ouvrage, qui embrasse la totalité de l'Écriture-Sainte : « Les « choses dont il y est question sont représentées « dans des gravures, pour la plupart assez inutiles. « Si la Bible, par exemple, nomme en quelque en-« droit un quadrupède ou un oiseau, l'animal est « aussitôt dessiné dans toutes sortes de positions et « dans des paysages très-soignés. Parle-t-elle de « l'oreille ou de l'œil, des planches nombreuses of-« frent tous les détails de l'anatomie de ces organes : « est-il question des planètes, on voit une figure du « système du monde, suivant Copernic et Ptolémée. « Ces planches sont plus inutiles encore, s'il est pos-« sible, quand elles ne représentent que des événe-« ments ordinaires, comme un combat, une onction « de roi, un sacrifice, ou même des événements « miraculeux, qui n'avaient nul besoin d'être dessi-« nés pour être compris, tels que la terre englou-« tissant Dathan et Abiron, le feu du ciel descen-« dant sur Sodome et Gomorrhe, ou enfin de simples

« allégories, ou de simples allusions, qui deviennent « des sujets de planches dispendieuses, sous le seul « prétexte qu'elles se rapportent à des objets natu- « rels; par exemple, quand le Psalmiste dit : *Qui « soutiendra le froid du Seigneur?* Scheuchzer donne « sur une estampe une vingtaine d'hommes qui pa- « tinent sur la glace. Ce livre volumineux et cher « est néanmoins encore indispensable aux natura- « listes, parce qu'il contient beaucoup de figures qui « n'ont point été gravées ailleurs. Ainsi Scheuchzer, « qui avait apparemment à sa portée de grandes « collections de serpents, en a répandu les images « dans les divers endroits où la Bible nomme ce « genre de reptile; et quiconque s'occupe d'herpé- « tologie est obligé de les y aller chercher. Il en est « de même de beaucoup de pétrifications, qu'il donne à l'endroit de la Genèse où il est question du dé- « luge : il n'est pas jusqu'à des sauterelles, à de « nombreux poissons, qu'il a eu occasion de placer « dans ce bizarre recueil. On y voit même aussi des « médailles, dont il faisait une collection, et qu'il a « quelquefois trouvé moyen de faire entrer, sous « quelque prétexte, dans cette physique sacrée (1). »

Il faut donc, en lisant Scheuchzer, s'attacher principalement aux faits qu'il expose, et se méfier de ses explications théoriques, qui pour la plupart sont de nulle valeur, surtout aujourd'hui que l'histoire naturelle a acquis tant de perfectionnements dans ses différentes parties.

IV. *Thesaurus numismatum antiquorum Hollan-*

(1) *Biogr. univ.*, t. XLI, p. 118.

derianus, conscriptus à J. J. Scheuchzero. Zurich, 1717, in-12.

Ce trésor numismatique appartenait à un consul de Schaffhouse, nommé Tobie Hollander, qui n'avait rien épargné pour le rendre intéressant. Scheuchzer en a rédigé le catalogue avec beaucoup de soin, et l'a dédié aux héritiers de l'ancien possesseur; mais, malgré toute son attention, il s'est trompé en admettant comme légitime un Othon de grand bronze et de coin romain, qui, sans doute, sortait de la fabrique de Jean Cavino, surnommé *le Padouan*, habile graveur du xvi[e] siècle.

V. *Explication d'une médaille d'un prince anonyme, fils de Domitien.* Cette dissertation se trouve dans les *Miscellanea Lipsiensia*, publiés par C. F. Pezold, t. IX, p. 221-232. Leipzick, 1720, in-8°.

Rudolphi nous apprend que deux médailles ont été frappées en l'honneur de Scheuchzer, l'une en 1732, l'autre en 1733; elles sont en argent, et du même module (un pouce deux lignes). Elles présentent, avec son effigie, ses noms et ses différents titres scientifiques (1).

CHAPITRE XLVIII.

MEAD (Richard).

On aime à parler des hommes qui se sont distingués non moins par les qualités du cœur que par la

(1) Rudolphi, p. 144.

culture des sciences. Richard Mead est un de ces mortels privilégiés. Il naquit le 11 août 1673, à Stepney, petit village situé dans le voisinage de Londres. Son père y remplissait les fonctions de ministre de la religion ; mais comme il était non-conformiste, et soupçonné de tremper dans quelque conspiration contre la cour, il fut obligé de s'expatrier et se retira en Hollande avec son fils. Placé sous la direction du fameux Grævius, le jeune Mead, envers qui la nature avait été fort libérale, acquit à cette école une haute instruction ; et, après avoir fait ses humanités et son cours de philosophie à Utrecht, il se rendit à Leyde pour commencer l'étude de la médecine, qu'il alla terminer ensuite en Italie. C'est à Padoue qu'il reçut le bonnet de docteur, en 1695.

De retour en Angleterre l'année suivante, Mead s'établit à Londres, et se livra à la pratique de son art avec un tel succès, qu'au bout de quelques années, il avait conquis, avec une réputation méritée, une clientèle brillante et étendue. En 1704, la Société royale de Londres l'accueillit au nombre de ses membres : en 1707, l'université d'Oxford confirma les lettres-patentes par lesquelles celle de Padoue rendait témoignage de sa promotion au doctorat. Admis en 1716 dans le sein du collége des médecins de Londres, il fut appelé l'année suivante au service de l'hôpital de Saint-Thomas, et enfin, en 1727, il devint médecin du roi George II, qui pourtant ne lui accorda point, dit-on, une confiance sans réserve. Mead avait pris part, en 1721, aux expériences relatives à l'inoculation de la petite vérole, essayée d'abord sur des criminels condamnés à

mort : c'est d'après le succès de ces expériences, que les princesses Amélie et Caroline furent inoculées en 1722.

Après avoir amassé une fortune considérable, Mead sut en jouir en philosophe, en ami de l'humanité, donnant au travail du cabinet et à l'étude des antiquités tout le temps que pouvaient lui laisser ses occupations multipliées. Il s'était fait de nombreux amis par l'aménité de ses mœurs et la noblesse de son caractère; il en avait dans tous les partis, sans jamais se ranger lui-même sous la bannière d'aucun; il en comptait à la cour, parmi les hommes de lettres et d'illustres confrères, tels que Boërhaave et Freind.

Citons un trait admirable de sa vie. Le docteur Freind assistait au parlement en 1723, comme député du bourg de Launceston : il s'éleva avec tant de force contre le ministère, qu'il fut accusé de haute trahison, et renfermé au mois de mars dans la Tour de Londres, l'acte d'*habeas corpus* se trouvant alors suspendu à cause des troubles qui menaçaient l'État. Environ six mois après, le premier ministre tomba malade et envoya chercher Mead. Celui-ci, après avoir constaté l'état du ministre, lui dit qu'il répondait de sa guérison, mais qu'il ne lui donnerait pas seulement un verre d'eau avant que son ami Freind ne fût sorti de la Tour. Quelques jours après, le ministre sentant sa maladie s'aggraver fit supplier le roi d'accorder la liberté au prisonnier. L'ordre expédié, le malade crut que Mead s'empresserait de lui prescrire un traitement curatif; mais le docteur, avant d'y procéder, exigea l'élargissement immédiat de Freind. Cela fait, Mead traita alors le ministre, et lui procura en peu de temps un rétablissement com-

plet. A ce dévouement amical se joignit un désintéressement bien rare : le soir même du jour où le prisonnier fut rendu à la liberté, Mead lui porta environ 5,000 guinées qu'il avait reçues pour honoraires en soignant les malades du captif pendant sa détention. Ce double service, qui honore également le bienfaiteur et l'obligé, est d'autant plus remarquable que les deux amis étaient en ce moment presque brouillés à cause de la différence de leur opinion politique. Cette relation, donnée par l'abbé Ladvocat (1), offre peut-être quelques détails qui visent à l'effet. La vérité est que le docteur Freind, arrêté le 15 mars 1723, fut admis à donner caution le 21 juin, et fut acquitté définitivement en novembre de la même année. Mais il faut reconnaître que Mead contribua puissamment à cette heureuse solution.

La générosité de Mead n'avait point de bornes. Il réunissait à sa table, qui était fort délicate, les hommes les plus distingués dans les sciences, les lettres et les arts. Sa bibliothèque, belle et nombreuse, était ouverte à tous ses amis, qui pouvaient y puiser largement. Son zèle pour le progrès des sciences le portait souvent à des recherches actives, qui avaient pour but de déterrer le savoir enfoui ou méconnu, et de secourir le talent dans l'indigence. Le savant bibliographe Michel Maittaire avait reçu de notre médecin plusieurs services importants : il lui témoigna sa reconnaissance, en lui dédiant la nouvelle édition de deux ouvrages classiques, l'un de Lucrèce, en 1713, l'autre de Martial, en 1716; éditions imprimées à Londres, et toutes deux excel-

(1) *Dict. hist. portat.*

lentes, non-seulement par leur fidélité, mais encore par l'*index* très-détaillé et très-commode qui termine chaque volume. Dans son épitre dédicatoire, Maittaire déclare avoir trouvé Mead toujours empressé à obliger ses amis ; il le félicite d'avoir associé de profondes connaissances médicales à l'étude si attrayante de la littérature antique, et il l'engage à se délasser de ses fatigues, en passant de la lecture sérieuse de Lucrèce à celle des fines plaisanteries et des joyeuses facéties de Martial.

Voulant honorer la mémoire de son compatriote Harvey, auteur de l'importante découverte de la circulation sanguine, Mead fit sculpter à ses frais la statue en marbre de cet homme illustre, et la plaça dans le Collége des Médecins de Londres, au milieu de la salle d'assemblée. Le libraire Thomas Guy avait acquis une fortune immense : c'est d'après les conseils de Mead qu'il en consacra une grande partie à la création d'un hôpital magnifique, l'un des établissements les plus utiles de la capitale de l'Angleterre, et qui a conservé le nom de son généreux fondateur. Dois-je citer ici l'anecdote suivante, à laquelle il me répugne d'ajouter foi ? Laplace rapporte que Mead, presque septuagénaire, étant venu à Paris, eut la fantaisie de prendre des leçons de danse du fameux Dupré, parce que cet exercice lui paraissait convenir aux personnes âgées, et surtout à celles qui, par la nature de leur profession, n'ont que peu de temps à donner à la promenade (1).

(1) Laplace : *Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*. Maestricht, 1785-1790, 8 vol. in-12.

On sait combien il faut se méfier des anecdotes souvent suspectes racontées par ce trop fécond écrivain.

Après plus de cinquante ans de travaux utiles, de services rendus à ses compatriotes, de bienfaits multipliés, Mead termina son honorable carrière le 16 février 1754, dans sa quatre-vingt-unième année.

Il a composé des ouvrages dont plusieurs ont eu beaucoup de succès, et qui prouvent dans leur auteur des connaissances très-étendues et une érudition choisie. C'est ainsi qu'il a écrit sur les poisons, sur l'influence du soleil et de la lune relativement à la santé, sur la contagion de la peste, sur la variole, la rougeole, le scorbut, les maladies dont il est question dans la Bible, etc. Il a publié aussi la relation du voyage de Chishull en Turquie.

Je passe à la partie numismatique; elle est intitulée : *Dissertatio de nummis quibusdam à Smyrnæis in medicorum honorem percussis.* Londres, 1724, in-4°, fig. — Leyde, 1725, in-8°, fig.

Ce fut le savant Chishull, qui, après un séjour de plusieurs années à Smyrne, où il avait recueilli de curieux monuments d'archéologie, donna à son compatriote Mead l'idée de restituer à des noms de médecins les épigraphes de plusieurs médailles smyrnéennes. Ce qui décida encore notre docteur à entreprendre ce travail, c'est un passage de Strabon, dans lequel ce géographe parle, 1° de la grande école de médecine Hérophiléenne, dirigée par Zeuxis d'abord, ensuite par Alexandre, fils de Philalèthe, et qui, de son temps, siégeait dans un temple voisin de Laodicée; 2° de l'école Erasistratéenne, établie à Smyrne et présidée par Hicésius, mais qui avait cessé d'exister à l'époque où Strabon écrivait ses livres de géographie. Voici ce passage :

Μεταξὺ δὲ τῆς Λαοδικείας καὶ των Καρούρων, ἱερὸν ἐςὶ μηνὸς Κάρου

καλούμενον, τιμώμενον ἀξιολόγως· συνέστηκε δὲ καθ' ἡμᾶς διδασκαλεῖον Ἡροφίλειον ἰατρῶν μέγα ὑπὸ Ζεύξιδος καὶ μετὰ ταῦτα Ἀλεξάνδρου τοῦ Φιλαλήθους· καθάπερ ἐπὶ των πατέρων των ἡμετέρων ἐν Σμύρνῃ τὸ των Ἐρασιστρατείων ὑπὸ Ἱκεσίου· νῦν δ' οὐχ ὁμοίως τι συμβαίνει.

Traduction de Casaubon :

Inter Laodiceam et Carura fanum est mensis qui Carus dicitur, magnâ veneratione cultum. Nostrâ ætate fuit ibi schola magna medicinæ Herophileæ operam navantium, à Zeuxide gubernata, ac deinde ab Alexandro Philaletha : sicut et patrum nostrorum tempestate Smyrnæ Erasistratea schola fuit, præside Hicesio : nunc nihil simile evenit (1).

Mead avait une riche collection de médailles en tous métaux, parmi lesquelles on en distinguait de fort rares : il en possédait surtout un grand nombre qui avaient été frappées à Smyrne, et qu'il devait à la libéralité de son ami Chishull. En voyant sur plusieurs de ces médailles les noms de Xeuxis et d'Hicésius, qui avaient dirigé les écoles médicales de Laodicée et de Smyrne, il pensa que ces noms appartenaient à ces deux médecins, et que c'était en leur honneur que ces pièces avaient été frappées. Poussant plus loin ses recherches, il crut découvrir que la même distinction avait honoré plusieurs autres personnages qui s'étaient fait une haute réputation dans l'art de guérir, tels que : Apollophanes, Iatrodorus, Iason, Athénagoras, Sarapion, Pasicrates, Métrodore, fils de Pasicrates, Hermogènes de Tricca. En conséquence, il inscrivit ces noms dans sa dis-

(1) Strabon. *Rerum geographic. lib. duodec. sub fin.* ed. Casaubon. in-fol., 1587, p. 399.

sertation, consacra à chacun d'eux un article particulier, et représenta par la gravure les médailles qui les concernent (1).

Il commence par Xeuxis ou Zeuxis. Trois de ses médailles portent ce nom : elles sont en bronze, et du troisième module. Voici la description qu'il en donne :

1re *médaille. Caput muliebre laureatum.*

℞. ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ ΞΕΥΞΙΣ. *Æsculapius sedens.*

Quoiqu'il prenne cette tête pour celle d'Hygie, fille d'Esculape, Mead ne serait pourtant pas éloigné de reconnaître ici la figure d'Apollon, dieu de la médecine. Mais il la trouve trop féminine et trop belle, pour la lui attribuer. Il aurait dû néanmoins se souvenir que les anciens ont constamment représenté Apollon avec une figure douée d'une beauté parfaite, supérieure même à celle de tous les autres dieux ; avec les traits d'une éternelle et gracieuse jeunesse, et toujours sans que le moindre duvet ombrage son menton, et de plus avec une longue chevelure admirablement bouclée. Il aurait dû également se rappeler que le laurier lui était consacré, parce que le jeune dieu s'en était fait lui-même une couronne après la métamorphose de Daphné en cet arbrisseau ; enfin que le culte d'Apollon était répandu non-seulement dans toute la Grèce, mais encore dans l'Asie-Mineure, où il avait un temple situé sur la côte voisine de Smyrne, où la médaille a été frappée. Tout en laissant le lecteur flottant entre ces deux opinions, Mead paraît néanmoins

(1) Je présume, sans en avoir la certitude, qu'il existe une critique des opinions de Mead : ne sachant où elle se trouve, ni quel en est l'auteur, j'agis comme si elle n'existait pas.

pencher en faveur de celle qui attribue cette tête à Hygie. Mais on sait que cette divinité, lorsqu'elle est représentée en pied, a le plus souvent pour symbole un serpent qui semble boire dans une coupe; quelquefois la coupe est remplacée par une corne d'abondance : ailleurs, quand la déesse est assise, le serpent asclépique repose sur sa poitrine. Ici rien de semblable ne caractérise la figure d'Hygie. C'est évidemment celle d'Apollon, comme le reconnaissent tous les numismatistes qui ont décrit les médailles de Smyrne.

Je passe maintenant au revers, qui offre les particularités suivantes : d'abord, la légende ΞΕΥΞΙΣ ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ; ensuite, un personnage barbu couronné, assis, ayant le long de son côté gauche un bâton ou sceptre; tenant de la main droite un rouleau; la main gauche rapprochée du menton par la flexion de l'avant-bras : dans le champ, un astre.

Mead croit que Zeuxis qui, d'après le témoignage de Strabon, était directeur de l'école hérophiléenne, a ici son nom inscrit en qualité de prêtre d'Esculape, et peut-être comme médecin de la ville de Smyrne. Mais cette conjecture n'est appuyée sur aucune preuve. Son nom ne pourrait se trouver sur la pièce qu'en qualité de magistrat. Le droit de battre monnaie fut toujours regardé comme un des priviléges de l'autorité, et. à cette époque, l'autorité de Smyrne était représentée par un préteur ou stratège, Στρατηγός. Peut-être Zeuxis réunissait-il les fonctions de préteur à celles de directeur de l'école hérophiléenne, mais nous n'en avons aucune certitude. D'un autre côté, comme le nom de Zeuxis paraît avoir appartenu à une famille distinguée répandue

dans le pays, n'est-il pas possible qu'il y ait eu deux Zeuxis à la même époque, l'un magistrat, l'autre médecin ? L'existence simultanée de ces deux personnages est mise hors de doute et par les médailles et par le passage de Strabon, cité plus haut (1). Pour donner à son hypothèse la couleur de la vérité, Mead cherche à établir un rapprochement de convenance ou de fonctions entre le nom du médecin et la figure du dieu d'Épidaure, et c'est pourquoi il pense que le personnage assis est l'image d'Esculape.

Relativement à la qualité de prêtre d'Esculape attribuée à Zeuxis, le médecin anglais est encore ici dans l'erreur. En effet, chez les Grecs et les Romains, le prêtre avait pour fonctions d'offrir des sacrifices à la divinité, au culte de laquelle il s'était voué. Le directeur en chef d'une école de médecine pouvait-il exercer en même temps le sacerdoce? Aucun monument ne nous porte à le croire. Il y a bien eu quelques préteurs qui à leur magistrature ont réuni la dignité sacerdotale, mais ils n'étaient pas médecins; d'ailleurs, ces doubles fonctions ont été fort rarement remplies par le même personnage, et l'on n'en a d'exemples que sur un très-petit nombre de médailles grecques (2).

Je reviens à l'explication de Mead; voici comment il s'exprime : *Simulacrum Æsculapii sedentis, caput strophio revincti, palliati, smilam manu sinistrâ habentis, dextram labia versùs admoventis : à dextro latere baculi protensi apex, et antè pectus astrum* (3).

(1) *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, par l'abbé Le Blond, 2e édit., Paris, 1823, p. 52-53.

(2) Vaillant, *Numism. gr.*, p. 316. Amsterdam, in-fol., fig.

(3) Page 17.

Cette description, qui diffère de celle que j'ai donnée plus haut, contient plusieurs erreurs qu'il me paraît indispensable de signaler. Mead déclare que c'est ici la figure d'Esculape. Sur quoi appuie-t-il cette assertion ? D'abord sur la couronne (*strophium*) et sur le manteau (*pallium*) qui ornent cette image. Mais d'autres divinités portent de semblables ornements qui évidemment ne suffisent point pour caractériser le dieu de la médecine. En second lieu, ce qui détermine surtout l'opinion de notre auteur, c'est que, dans l'objet que l'image tient de la main gauche, il voit un scalpel ou une lancette (*smilam*), instrument qui, d'une part, reporterait à Esculape l'invention de l'anatomie, comme le voulaient les médecins Hérophiléens et Érasistratéens, et qui, d'autre part, signifierait la nécessité de pratiquer des opérations sanglantes pour guérir les maladies. Mais il faut avoir l'esprit bien préoccupé pour apercevoir ici autre chose qu'un livre ou papier roulé, à moins que le frai des médailles ne l'ait changé en un instrument aigu, et pourtant les gravures jointes à la dissertation ne laissent pas le moindre doute à ce sujet, puisque la figure y est répétée douze fois, et d'une manière tellement correcte, qu'il est impossible de s'y méprendre. Mead fait de grands frais d'érudition pour prouver la justesse de sa conjecture ; il invoque successivement l'orateur Aristide, Hippocrate, Galien, Pindare, mais en vain : il ne pourra persuader à personne qu'un rouleau de papier ou un livre soit une lancette ou un scalpel. Poursuivons.

Le personnage décrit au revers de la médaille lève la main droite vers les lèvres, *dextram labia*

versùs admoventis. Mead découvre dans ce mouvement de la main les arcanes de la science médicale, et il explique par là le serment que prêtaient les candidats de garder un religieux silence. A force de vouloir tout expliquer par de simples conjectures sans fondement, on tombe dans de graves erreurs. Jamais la direction de la main vers les lèvres n'a pu signifier les arcanes de la médecine : jamais non plus un serment ne se prête en posant les doigts sur les lèvres, mais bien en levant le bras droit et le tenant dans une position horizontale un peu élevée qui, au lieu de rapprocher la main de la bouche, l'en éloigne évidemment. Mead a soin de rappeler le serment qu'Hippocrate exigeait de ses disciples, et dans lequel est compris expressément le silence qu'ils doivent garder sur les choses destinées à rester secrètes. Il cite aussi le rôle que jouait Harpocrate, le dieu représentatif du silence chez les Égyptiens. Mais depuis quand le silence implique-t-il le serment ? Il signifierait plutôt le contraire. Har-Pokrat, dont le nom est ainsi écrit par les savants modernes, porte, en effet, la main vers les lèvres ; mais, si l'on examine avec attention les monuments antiques, on s'aperçoit que c'est le doigt indicateur seul qui s'applique immédiatement sur la bouche. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter l'ouvrage de Jacob Spon; on y trouvera réunies un assez grand nombre de figures qui, d'après des pierres gravées et des statues antiques, représentent le dieu du silence avec l'index posé sur les lèvres (1). Du

(1) Jac. Sponii *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, in-fol., fig., p. 16-18.

Il est étonnant que Mead, qui possédait dans son musée trois figu-

reste, je prouverai bientôt que notre auteur s'est complétement trompé dans l'explication de sa médaille, et qu'on doit y voir un personnage tout différent de celui qu'il s'est imaginé.

Une dernière partie de l'explication reste à examiner, c'est celle-ci : *à dextro latere, baculi protensi apex*. Suivant Mead, le long bâton placé au côté droit est un ornement particulier à l'image d'Esculape : oui, sans doute, lorsqu'il est accompagné d'un serpent qui s'y entortille. Ici le serpent manque. Mead va au devant de l'objection, en déclarant que cela arrive quelquefois. Mais la règle est que le bâton, sur lequel s'appuie Esculape, soit toujours entouré du serpent, qui lui était spécialement consacré. Lorsque celui-ci est absent, ce n'est plus Esculape. Admettons un instant l'absence de l'animal : comment se fait-il que, sur douze pièces contenues dans les planches gravées, pas une seule n'offre ce principal attribut du dieu de la santé? La figure du serpent accompagne également la déesse Hygie ; et, sur certaines médailles antiques, à ces deux divinités se trouve jointe une troisième, Télesphore, dieu nain, tant il est petit, enveloppé de haut en bas comme un convalescent frileux, la tête couverte d'un capuchon, et considéré comme un des assesseurs d'Esculape. D'après les remarques précédentes, on doit conclure que le personnage représenté au revers des médailles de Mead, n'est point Esculape, puisqu'il n'en porte aucun des symboles. Mais alors quel est-il ? On va le voir.

rines d'Har-Pokrat, n'ait pas apprécié la différence sensible qui existe entre ces monuments et ses médailles smyrnéennes.

Sept villes se sont disputé l'honneur d'avoir donné le jour à Homère, comme le prouve le distique grec qui nous a été conservé par Aulu-Gelle :

Ἑπτὰ πόλεις διερίζουσι περὶ ῥίζαν Ὁμήρου,
Σμύρνα, Ῥόδος, Χολοφὼν, Σαλαμὶν, Χίος, Ἄργος, Ἀθῆναι (1).

Je remarque, en passant, que quelques écrivains, entre autres Vaillant (2), ont supprimé Rhodes et Salamine, et les remplacent par Cume et Pylos. J'ai strictement cité le texte d'Aulu-Gelle.

Les opinions des archéologues et des critiques diffèrent beaucoup sur celle de ces villes à laquelle on doit accorder la préférence. Comme Homère fit un long séjour à Chio, les uns ont cru avec quelque raison que cette île avait été son berceau; d'autres ont réclamé en faveur d'Amastris qui, à l'exemple de Chio, a fait frapper des médailles en l'honneur d'Homère; mais cette ville n'est point comprise dans les vers cités plus haut. Il paraît plus probable que c'est à Smyrne que ce grand poëte reçut la naissance. Sans tenir compte de ce que le nom de cette ville est en tête du vers grec, une des preuves qui militent le plus en sa faveur, c'est que les habitants de Smyrne firent bâtir un grand portique de figure carrée, et, à l'extrémité de ce portique, un temple orné de la statue du divin Homère, dont le tombeau n'était pas éloigné de ce monument. De plus, ils frappèrent en son honneur une grande quantité de médailles, qui le représentent absolument de la manière que j'ai indiquée, et dans l'attitude d'un personnage livré à la méditation.

(1) *Noct. att., lib.* III, *cap.* 11.
(2) *Numismata græca*, p. 307.

On connait l'*Apothéose d'Homère*, bas-relief de petite proportion, composé par le sculpteur Archélaïs, né à Priène. Ce marbre a été gravé plusieurs fois, et cette gravure accompagne quelques-uns des ouvrages modernes, qui concernent l'auteur de l'Iliade. Mme Dacier, entre autres, l'a reproduite dans la *Vie d'Homère*, qui précède sa traduction; elle en donne la description suivante, que j'abrége.

« On voit Homère assis sur un siége accompagné
« d'un marche-pied; car c'était le signe que l'on
« donnait aux dieux, ou aux personnes considéra-
« bles que l'on voulait bien traiter.... Ce poëte a le
« front ceint d'un bandeau, comme étant le grand-
« prêtre des muses, ou plutôt le roi ou le dieu des
« poëtes... Il tient de la main droite un volume, et
« de la gauche un sceptre, ou une haste, au bout
« de laquelle on voit une fleur, qu'on prétend être
« le *lotos*, peut-être pour marquer l'Odyssée; car,
« dans le IXe livre, Ulysse raconte les effets mira-
« culeux de cette plante, qui avait fait oublier à ses
« compagnons, qui en avaient mangé, le désir de
« retourner dans leur patrie. Des deux figures qui
« sont derrière la chaise, celle qui est à droite,
« c'est Cybèle avec une tour sur la tête, ou Isis avec
« son boisseau (*modius*), pour représenter la terre;
« elle met une couronne sur la tête d'Homère, pour
« marquer que la terre entière a déféré à ce poëte
« la couronne de la poésie. La figure ailée, qui est
« à la gauche, c'est le Temps, qui tient un volume
« dans chaque main, l'Iliade et l'Odyssée, parce que
« c'est le Temps seul qui, en consacrant les écrits
« des grands poëtes ou des écrivains illustres, met

« le sceau à leur réputation, et leur assure une gloire « qui ne finira jamais (1). »

D'après cette description qui, pour les points principaux, ressemble parfaitement à celle que j'ai donnée de la médaille smyrnéenne, il est évident que celle-ci représente, non la figure d'Esculape, mais bien celle du chantre d'Achille. J'ai insisté sur ce sujet, non-seulement parce que plusieurs médailles semblables, et qui ne diffèrent entre elles que par la signature d'un autre nom de magistrat, ont reçu de Mead une explication également fautive, mais encore dans l'intention de prémunir contre cette grave erreur les médecins qui seraient exposés à la partager, si, sans s'être occupés de numismatique, ils voulaient toucher cette partie historique de l'art médical, et s'en rapportaient aveuglément aux assertions de Mead. C'est précisément ce qui est arrivé à Dujardin, auteur estimé d'une *Histoire de la chirurgie*, qui, ne se méfiant point de la fausse interprétation du médecin anglais, n'hésite pas à l'adopter, en disant d'après lui, que les médailles représentent Apollon (Esculape) tenant une lancette de la main gauche, et portant la droite vers les lèvres, pour désigner le secret qu'on exigeait des élèves par serment (2). Je répète qu'il n'existe aucun monument numismatique qui puisse justifier l'explication précédente.

2e *médaille*. Tête tourellée de Cybèle : au revers,

(1) *OEuvres d'Homère*, trad. par Mme Dacier. Leyde, 1766, 7 vol. in-12. *Introduct.*, p. 214-216.

(2) *Histoire de la chirurgie*. Paris, impr. Roy., 1774, in-4o, t. I, p. 330 : continuée par Peyrilhe, t. II, Paris, 1780.

la déesse Isis, et le nom de Xeuxis. Celui-ci n'est plus, suivant Mead, un prêtre d'Esculape, comme sur la première médaille, mais un prêtre d'Isis. Je persiste à croire que c'est le nom du même magistrat.

3e *médaille :* Également avec l'appellation de Xeuxis, auquel Mead adjuge encore le sacerdoce d'Isis, quoiqu'aucun signe ne le fasse présumer, car la figure principale est celle d'Apollon, et l'on voit, au revers, une main gauche couverte du ceste; dans le champ, une palme. Notre auteur se contente d'appeler cette main, *manus sinistra deformata.* Entend-il par ce dernier mot, une main déformée, blessée ou simplement dessinée? On y aperçoit fort distinctement les ligatures qui attachent le ceste. Il est évident que Mead n'a point reconnu cette arme; car il n'en fait pas mention non plus, à l'occasion de deux autres médailles smyrnéennes de sa collection, où se voit une main cestophore avec les signatures ΙΑΤΡΟΔΩΡΟ et ΑΘΗΝΑΓΟΡΑΣ, noms qu'il croit appartenir aussi à des médecins, quoiqu'ils doivent se rapporter évidemment à des magistrats.

De Zeuxis je passe à Hicésius. Deux pièces gravées dans le recueil de Mead portent ce nom, et l'une d'elles présente, au revers, la figure d'Homère, que notre auteur s'obstine à prendre pour Esculape, quoiqu'on n'y voie aucun symbole appartenant à cette divinité. Toujours fidèle à ses interprétations erronées, il considère Hicésius, tantôt comme prêtre d'Isis, tantôt comme prêtre d'Esculape, et sans citer aucune autorité qui le prouve. Celle de Strabon ne peut être invoquée ici, puisque ce géographe se borne à dé-

clarer qu'Hicésius était le chef ou président de l'école Erasistratéenne établie à Smyrne. Si ce médecin, ainsi que Zeuxis, avaient été revêtus de la charge de préteur ou magistrat de la ville, peut-être en aurions-nous été instruits soit par Strabon, qui était contemporain de l'un d'eux, soit par Galien, qui mentionne Hicésius comme auteur de plusieurs compositions médicamenteuses (1), et Zeuxis comme interprète de tous les ouvrages d'Hippocrate (2); soit même par Pline qui parle d'Hicésius d'une manière avantageuse, en disant : *Non parvæ auctoritatis medicus* (3). Il me paraît donc évident que les deux médecins Zeuxis et Hicésius n'ont été ni prêtres attachés au culte du dieu conservateur de la santé, ni préteurs chargés de l'administration de la ville de Smyrne; que leurs noms sont simplement des homonymes de magistrats probablement contemporains, et qu'enfin n'ayant pas su distinguer la figure d'Homère qu'il a prise pour celle d'Esculape, Mead s'est laissé entraîner à une interprétation complétement fausse.

Maintenant que j'ai fait connaître l'erreur de ce numismatiste sur un revers important, et rétabli la position réelle de deux médecins grecs connus, il me sera facile de terminer ma critique relativement à d'autres médecins auxquels Mead accorde le titre ou les fonctions de magistrat ou de prêtre; tels sont Apollophanes, Iatrodorus, Iason Iasonis, Athenagoras, Sarapion, Pasicrates, Metrodorus, Pasicratis,

(1) Galen., *De composit. medicam., lib.* V.

(2) *Ejusd., In Hippocrat. de officinâ medici comment.* I.

(3) *Histor. mundi, lib.* XXVII, *cap.* 4.

Hermogenes Triccæ. Presque tous ces noms accompagnent la figure d'Homère. Il serait superflu de prolonger la discusssion relativement à chacun de ces médecins en particulier. Quoique Appollophanes, médecin d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, eût rendu d'importants services à ce prince, en éclairant sa justice à ses propres risques, et que, sur la fin de sa carrière, il se fût retiré à Smyrne, où l'on croit qu'il fonda une école de médecine devenue fort célèbre, rien ne prouve, pourtant, qu'il fût devenu magistrat, et eût signé en cette qualité les médailles smyrnéennes. Il faut donc lui faire l'application, ainsi qu'aux autres médecins cités, des raisons que j'ai exposées pour combattre l'attribution de Mead. Dans sa dissertation, ce médecin ajoute aux dix noms précédents ceux de vingt autres, et, si l'on consulte sa collection numismatique, on trouve un total de quarante-trois médecins inscrits sur quatre-vingt-une médailles smyrnéennes de son cabinet (1). N'est-ce pas abuser de la faculté interprétative? N'est-ce pas pousser un peu trop loin le zèle pour l'honneur de la profession, comme si un médecin, à cette époque, ne pouvait se concilier l'estime et la confiance, sans exercer les fonctions du sacerdoce ou de la magistrature? Si ma critique est juste, comme j'en ai la conviction, le titre de la dissertation serait à réformer, puisque ce n'est point en l'honneur des médecins, *in medicorum honorem*, que les médailles ont été frappées.

Deux ouvrages estimés, la *Biographie universelle* et la *Biographie médicale*, déclarent que Mead s'est

(1) *Museum Meadianum*, p. 33 *sqq*.

trompé dans ses appréciations numismatiques, et aurait dû dire que les médailles smyrnéennes ont été frappées, non pour des médecins, mais pour des magistrats. Si les auteurs de l'article Mead avaient écrit *par* des magistrats, au lieu de *pour*, ils auraient eu raison. Il faut se rappeler, en effet, que les pièces, que nous nommons aujourd'hui médailles, étaient les vraies monnaies dont se servaient les villes pour les transactions commerciales, et qu'elles étaient frappées, non point pour des magistrats, quoique leurs noms y soient inscrits, mais bien par l'intervention de leur autorité, comme chefs de l'administration urbaine. Voilà comment il arrive quelquefois qu'avec la louable intention de relever une erreur, on tombe dans une autre. Puissé-je être moi-même à l'abri d'une telle méprise!

Je terminerai ce chapitre sur Mead, en donnant une idée du précieux cabinet qu'il laissa après sa mort, et qui fut publié sous ce titre : *Musæum Meadianum, sive catalogus numorum, veteris ævi monumentorum, ac gemmarum, cum aliis quibusdam artis recentioris et naturæ operibus;* avec cette épigraphe, tirée de Virgile :

Relliquias veterumque vides monumenta virorum.

Londres, 1755, in-8° : une planche représente quelques médailles rares.

Ce Catalogue est divisé en deux parties. La première renferme les monnaies anciennes et modernes en très-grande quantité, et toutes d'un excellent choix. Parmi les monnaies anciennes, il s'en trouvait de fort rares, en tous métaux et d'une belle conservation. Quant aux modernes, elles apparte-

naient presque toutes à la Grande-Bretagne. On y remarquait aussi des monnaies orientales, et enfin un certain nombre de médailles adultérines de grand module, fabriquées par les Padouans Jean Cavino et Alexandre Bassiano. — La seconde partie du musée contenait des statues en marbre, des bustes, des bas-reliefs, des figurines; des vases, des lampes, des pierres sépulcrales ornées d'inscriptions; des urnes, des peintures antiques, des pierres gravées; des instruments de physique et de mathématiques; des objets d'histoire naturelle, tels que, fossiles, végétaux, animaux et autres curiosités, dont la réunion formait un vrai trésor archéologique.

La bibliothèque de Mead se composait de plus de dix mille volumes, choisis et luxueusement reliés, dont la vente, après sa mort, produisit 5,500 livres sterling. Il avait aussi une galerie de tableaux qui fut vendue 3,417 livres sterling. Si l'on ajoute à ces sommes celles que rapportèrent ses médailles et ses antiquités, on a un total de plus de 16,000 livres (400,000 francs de notre monnaie), somme considérable pour l'époque (1755). Il est vrai que sa pratique lui rendait annuellement plus de 150,000 francs, quoiqu'il donnât gratuitement ses soins aux ecclésiastiques et aux hommes de lettres.

La haute réputation de Mead a été célébrée par une médaille, qui représente, à l'avers, l'effigie avec les noms de ce médecin; au revers, un enfant tenant un serpent de chaque main; à la partie supérieure de la pièce, le soleil et la lune; légende, *Labor est angues superare;* exergue, N. Aug. II. 1673. O. F. 16. 1754., dates de sa naissance et de sa mort.

Cette jolie médaille, du module d'un pouce et demi, fait allusion aux travaux du personnage (1).

CHAPITRE XLIX.

MAHUDEL (Nicolas).

Oublié par Eloy et par la *Biographie médicale*, Mahudel, né à Langres, le 21 novembre 1673, fut redevable de sa première éducation à un médecin nommé Mariette, homme instruit, mais bizarre, et dont les opinions singulières furent adoptées par Mahudel. Celui-ci, après avoir terminé ses études, entra au noviciat des Jésuites, à Nancy; mais il y avait à peine séjourné huit jours, qu'il en sortit, et se rendit à la Trappe, où il ne put demeurer une année entière.

De retour à Langres, Mahudel se décida, d'après l'avis de son protecteur Mariette, à embrasser la carrière de la médecine. Il partit pour Montpellier, où il suivit les leçons des habiles professeurs de cette université, et se fit recevoir docteur. Déjà il commençait à pratiquer son art avec quelque succès, lorsqu'il eut l'idée de se faire agréger au collége des médecins de Dijon; mais, ayant refusé de se soumettre aux conditions qu'on exigeait de lui, et ne voulant pas fixer son domicile à Langres, il prit le parti d'aller s'établir à Lyon. Il y était, en 1709, un des principaux acteurs des savantes conférences qui se tenaient chez le trésorier Lavalette, en présence

(1) Rudolphi, *loc. cit.*, p. 106.

de l'intendant Trudaine, qui les avait d'abord établies chez lui. Mahudel y lut un grand nombre de Dissertations, dont quelques-unes sont insérées par extrait dans le *Journal de Verdun* (1). Il vint ensuite se fixer à Paris, et y mena une vie très-laborieuse, partageant son temps entre la pratique de la médecine et l'étude de l'antiquité, et surtout des médailles. Nommé, en 1716, à une place d'associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il se montra fort assidu aux séances de cette compagnie, et y lut plusieurs savants Mémoires sur des points importants d'histoire et de numismatique. Trahi par son domestique, qui remit au lieutenant de police des lettres que Mahudel écrivait en Espagne, il fut arrêté et conduit à la Bastille, où on le tint enfermé pendant quelques mois. En 1744, il se démit de sa place d'académicien ; il y fut, dit-on, obligé, à cause de l'éclat qu'avait occasionné son double mariage. Il mourut à Paris le 7 mars 1747.

Mahudel avait des qualités louables ; il était doux, affable, et toujours disposé à communiquer le résultat de ses élucubrations. Il avait formé une collection de monuments antiques, et des recueils d'estampes et de portraits, qui ont passé dans le cabinet du roi. Sa bibliothèque était considérable et bien choisie : il la vendit en 1745, et ne se réserva que douze cents volumes, tous d'un petit format.

Sa prédilection pour les travaux archéologiques fut sans doute la cause qui l'empêcha d'écrire sur sa profession ; car on ne connaît de lui aucun ouvrage médical.

(1) 1709, I, p. 305 ; 1713, II, p. 285.

Voici les productions que l'on doit à sa plume :

I. *Lettre contenant l'explication d'une inscription antique, gravée sur une pierre trouvée dans la ville de Calahorra, sur les frontières de Castille et de Navarre*. Trévoux, 1708, in-12.

Cette Lettre, adressée à M. de Baville, intendant du Languedoc, est datée de Montpellier le 20 février 1708. Mahudel y prend le double titre de docteur en droit et en médecine.

L'inscription, trop longue pour être rapportée ici, est l'épitaphe d'un officier espagnol de Calahorra, tellement attaché à Sertorius, proscrit par Sylla, qu'après avoir vu assassiner son général, il ne voulut pas lui survivre, et se sacrifia aux mânes de ce vaillant capitaine. Cela arrivait quelquefois chez les Grecs et les Romains, qui se dévouaient ainsi, les uns pour la patrie, les autres pour le prince, pour un ami, comme l'histoire en fournit plusieurs exemples.

II. *Observations sur l'usage de quelques moules antiques de monnaies romaines, découverts à Lyon* (1).

Après avoir décrit ces moules, qui étaient composés d'une argile blanchâtre cuite, Mahudel pense que ces instruments, destinés à couler les pièces en sable, ne furent mis en usage que par les faux monnayeurs; et il ajoute que le plus ancien procédé employé à la confection des monnaies consistait à se servir du marteau. Cette dernière assertion est vraie pour les anciennes monnaies grecques autonomes; mais, plus tard, lorsque les villes de la

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. III, p. 218 *sqq*.

Grèce eurent des pièces à l'effigie des empereurs, quelques-unes de ces villes, telles que Antioche, Alexandrie, et plusieurs colonies, établirent, par le moulage, des monnaies impériales grecques. Le contraire eut lieu chez les Romains, dont les plus anciennes monnaies ont évidemment été moulées. Mais, plus tard, ils se servirent du coin. Cependant, à l'époque de Septime Sévère, lorsque le titre de l'argent fut baissé au point de se changer successivement en billon, le moulage fut fréquemment employé, et c'est vers ce temps que l'on doit rapporter les moules de terre cuite, que le hasard nous a conservés et fait découvrir en divers lieux. Ce n'est donc pas uniquement aux faux monnayeurs qu'il convient d'attribuer le moulage des monnaies, puisque le gouvernement y eut aussi recours à certaines époques.

III. *Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne.* Paris, 1725, in-4°; avec 16 planches et une carte de l'Espagne depuis les premiers siècles après le déluge jusqu'à la décadence de l'empire romain, pour servir à l'histoire d'Espagne du P. Mariana, de la Compagnie de Jésus.

Les recherches de Mahudel sur ces monnaies l'ont amené à reconnaître que les caractères qu'elles présentent, et que l'on regarde comme inconnus, sont ceux de l'ancienne langue d'Espagne; qu'ils ne sont ni phéniciens, ni puniques, ni samaritains, ni maures, ni arabes.

A la fin de sa dissertation, l'auteur a tracé une table des différents caractères empreints sur les monnaies antiques d'Espagne, et il les a rangés sui-

vant l'analogie qu'ils peuvent avoir entre eux par leur configuration.

Plusieurs planches offrent les monnaies étrangères, dont les caractères peuvent être comparés avec ceux des monnaies d'Espagne; puis les monnaies antiques des villes autonomes de ce pays, et de celles qui devinrent colonies romaines sous les empereurs Auguste et Tibère.

Une dernière planche est consacrée aux monnaies d'or des rois Goths, qui ont régné en Espagne après les empereurs.

IV. *Réflexions sur le caractère et l'usage des médaillons antiques* (1).

Ce qui caractérise le vrai médaillon, dit Mahudel, dans quelque métal que ce soit, c'est la quantité de matière, qui, par son poids, son étendue et sa fabrique, excède le volume et la forme du plus grand module des monnaies antiques ordinaires. La réunion de ces circonstances est le caractère distinctif des médaillons.... Il pense que ces pièces ont eu cours comme les véritables monnaies, comme toutes les pièces des autres différents modules. Cependant il convient que certaines d'entre elles, quoique destinées à être monnaies, ont pu servir à un autre usage, comme par exemple, à celui de faire des largesses au peuple à l'occasion de réjouissances publiques; alors on les environnait de cercles de différent métal, et ornés de moulures. — Mais sur ce sujet, je partage l'opinion de la plupart des numismatistes qui pensent que, selon toute probabilité, les médail-

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. VII, p. 266 et suiv.

lons n'ont point été des monnaies, non-seulement à cause de la gêne qu'ils auraient occasionné par leur poids, mais encore à cause du très-petit nombre qui nous en est resté en tous métaux. On s'accorde donc aujourd'hui à reconnaître que ces grandes et lourdes pièces trouvaient leur emploi dans les libéralités du prince.

V. *Observations sur les médailles contorniates* (1).

Ces observations ont été communiquées en 1721 à l'Académie des Inscriptions. Mahudel expose d'abord les caractères auxquels on reconnaît ces médailles, nommées *contorniates*, à cause d'un cercle creux qui contourne leur bord. Puis il discute la question de savoir si elles ont été mises en circulation comme monnaies. Sa conclusion est négative. D'ailleurs, ces pièces sont fort rares. Mahudel fixe la première époque de leur fabrication à la fin du IIIe siècle, et leur durée jusqu'au milieu du IVe et même au commencement du Ve. Les raisons sur lesquelles il fonde son opinion, détruisent complétement celles de Spanheim et de Du Cange, qui ont cru à tort que ces médailles étaient du temps des premiers empereurs. On ignore dans quelle intention elles ont été fabriquées : peut-être servaient-elles de marques ou tessères dans les cérémonies publiques, civiles ou religieuses.

VI. *Observations sur les contremarques des médailles antiques, avec quelques conjectures sur leur usage* (2); communiquées à l'Académie en 1739.

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. V, p. 284.
(2) *Ibid.*, t. XIV, p. 132 et suiv.

D'après Mahudel, la coutume de contremarquer les monnaies a pris son origine dans la Grèce. Antioche de Syrie est la ville dont les monnaies offrent le plus grand nombre de contremarques. Les Romains du temps de la république n'en ont point fait usage; c'est seulement sous Auguste qu'on a commencé à en frapper sur les pièces de bronze. Ces contremarques ont souvent été appliquées avec si peu de ménagement, que leur empreinte a gâté et rendu difformes nombre de têtes, de revers et de légendes; ce qui a sans doute contribué à en faire cesser l'emploi.

Quant à leur signification, Mahudel pense qu'elles étaient destinées, dans certaines circonstances critiques, mais passagères, à augmenter la valeur des pièces sur lesquelles on les appliquait. Il croit aussi que, d'après le petit nombre des pièces contremarquées en comparaison de celles qui ne le sont pas, leur cours était limité, et ne devait point s'étendre à tout l'empire. Peut-être l'usage des contremarques a pu tenir lieu d'une fabrication nouvelle de monnaies, nécessaire à l'avénement de quelque prince. Rien ne s'oppose non plus à ce que ces pièces aient pu servir aux libéralités publiques. Quoi qu'il en soit, depuis plus d'un siècle que Mahudel a exposé ses conjectures au sujet des contremarques empreintes sur les monnaies anciennes, ce problème numismatique est resté au même point, n'a fait aucun progrès, et attend encore une explication satisfaisante. A la suite de son Mémoire, Mahudel a placé une table alphabétique des contremarques les plus ordinaires qu'on observe sur les médailles impériales romaines, de grand, moyen et petit bronze, et il explique le

sens des lettres initiales, des monogrammes et des mots abrégés qui s'y rencontrent.

VII. *Lettre au sujet d'une médaille de la ville de Carthage l'Africaine.* Paris, 1741, in-8°. — Trad. en latin par J. Goth. Richter, sous le titre : *Nova nummi in coloniâ Carthagine africanâ percussi.* Leipsick, 1742, in-8°.

Comme cette médaille en bronze, de premier module, offrait une légende équivoque et sujette à diverses interprétations, Richter ne s'est pas contenté du rôle de traducteur ; il discute et apprécie les diverses opinions de Mahudel, et leur en substitue quelquefois d'autres, qui ne sont pas moins conjecturales, en sorte que, pour bien juger cette pièce, il faut prendre connaissance des deux écrits.

VIII. *De l'origine et de l'usage des jetons* (1).

Donnons une idée succincte de ce Mémoire, pour la composition duquel l'auteur s'est livré à de savantes recherches. Chez les Grecs, les jetons étaient de petites pierres rondes et plates, qui servaient pour compter et pour aller au scrutin. Outre ces pierres, appelées ψῆφοι, ils avaient encore l'usage de l'ἄϐαξ, espèce de cadre long, divisé par plusieurs cordes de bronze parallèles, qui enfilaient chacune une égale quantité de petites boules d'ivoire ou de bois, mobiles comme des grains de chapelet, par la disposition desquelles on faisait toutes sortes de calculs.

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. V, année 1724, p. 259 *sqq.*

Lorsque le luxe s'introduisit à Rome, on commença à employer des jetons d'ivoire; mais ces pièces ne nous sont point parvenues, et aucun cabinet d'antiquités n'en possède. On se servit ensuite de jetons formés de bois mince, poli et frotté de cire. On en voit la figure dans quelques médailles de la famille *Cassia*. Les lettres gravées sur ces jetons étaient V. R., *uti rogas,* et A., *antiquo* (je rejette). Les premières lettres indiquaient l'approbation de la loi, et la dernière en signifiait le rejet. Dans les causes capitales, les juges qui devaient opiner avaient des jetons marqués de la lettre A pour l'absolution, *absolvo;* de la lettre C pour la condamnation, *condemno;* et des deux lettres N. L., *non liquet,* pour un plus ample informé.

Ce n'est qu'en France qu'on trouve l'origine des véritables jetons; encore n'y remonte-t elle pas au delà du XIVe siècle. Les noms qu'on leur donna d'abord, et qu'ils portent sur une de leurs faces, sont ceux de *gettoirs*, *jettouers, getteurs, giets*, *gets* et *gietons;* mais depuis plus de deux siècles, ils portent celui de *jetons.* Il paraît que toutes ces appellations ne sont que le même nom varié, qui doit son étymologie à l'action de jeter ou de compter. Les plus anciens de cette dernière espèce, que Saumaise a latinisés en les nommant *jacti* ou *jactones*, n'offraient dans leurs inscriptions que le sujet pour lequel ils avaient été fabriqués : *jetons pour les comptes, pour les finances*, etc.

L'usage des jetons destinés au calcul était si bien établi, que nos rois en faisaient frapper exprès des bourses, pour être distribués aux officiers de leur maison qui étaient chargés des états de dépense, à

ceux qui procédaient à l'examen de ces états, et aux personnes qui avaient le maniement des deniers publics. On y employa plusieurs espèces de métaux. Quelquefois les légendes portaient le nom des cours à l'usage desquelles ils étaient consacrés : d'autres fois on y trouve celui des officiers mêmes qui devaient s'en servir. Les villes, les compagnies et les seigneurs particuliers en firent aussi fabriquer à leur nom et à l'usage de leurs officiers. C'est ainsi que les jetons se multiplièrent considérablement, et même leur usage devint tellement nécessaire dans toutes sortes de comptes, qu'il y a à peine deux siècles, une fille à marier paraissait bien plus riche, lorsqu'elle ajoutait à sa dot la science du calcul.

Les États voisins de la France l'imitèrent bientôt dans la fabrique des jetons de métal : il en parut peu de temps après en Lorraine, en Allemagne, dans les Pays-Bas et ailleurs. On s'est appliqué ensuite à les perfectionner, en y ajoutant des devises ingénieuses au revers du portrait du prince.

IX. *Origine de la soye* (1).

On croyait autrefois que la véritable et la plus belle soie se tirait immédiatement des plantes. Plusieurs auteurs, tels que Pomponius Mela, Sénèque, Silius Italicus, Pline même et Solin son copiste, Arrien et Ammien Marcellin, en parlaient encore comme d'un lainage très-fin, qui croissait sur des feuilles d'arbres. D'autres la prenaient pour une ouate légère, recueillie sur certaines fleurs.

Cette diversité d'opinions des anciens sur l'ori-

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. V, année 1725.

*

gine de la soie prouve qu'elle leur a été inconnue pendant plusieurs siècles : on leur apportait des Indes des tissus tout fabriqués, mais ils ignoraient la nature de la substance employée à former ces tissus. Mahudel pense et prouve même que l'incertitude sur l'origine de la soie a existé jusque vers le milieu du v[e] siècle, temps où régnait l'empereur Justinien. C'est à cette époque (455) que deux moines ayant apporté de Serinde à Constantinople une certaine quantité de bombyces, parvinrent à faire éclore ces petits vers, en enfouissant leurs œufs dans du fumier. Tel est l'extrait de ce Mémoire, qui met en lumière l'érudition de l'auteur.

X. Je termine le chapitre de Mahudel en faisant connaître brièvement sa dissertation *sur le lin incombustible* (amiante ou asbeste), insérée dans le tome IV des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Après avoir exposé le texte de Pline, qui contient sur l'asbeste des choses plus merveilleuses qu'instructives, Mahudel rapporte les expériences qu'il a faites lui-même pour découvrir la nature et les propriétés de cette substance. Il s'est assuré qu'un morceau d'amiante très-net, du poids d'une demi-once, mis dans un brasier allumé, y paraissait rouge comme les charbons au milieu desquels il était placé, et que, pesé ensuite dans une petite balance très-juste, il avait conservé tout son poids; que le même morceau en avait perdu quelque peu, lorsqu'auparavant on l'avait trempé dans l'huile. Ce n'est qu'au feu du miroir ardent de verre qu'un fragment de la pierre a cédé; ses filaments se sont

alors fondus et métamorphosés en petites boules de verre.

Mahudel indique les préparations nécessaires pour filer cette substance et en obtenir un tissu incombustible. Il rapporte que Charles-Quint en possédait plusieurs serviettes qui, après avoir été salies, étaient passées au feu, d'où on les retirait nettes et entières : ce prince donnait cette espèce de divertissement aux grands de sa cour, lorsqu'il les invitait à sa table.

On sait que les anciens avaient l'habitude de conserver les cendres des morts. Afin de mieux les préserver de la destruction, ils avaient eu l'idée de les renfermer dans un tissu d'amiante; chose d'autant plus facile, que le creux de la main suffisait ordinairement pour contenir les restes d'un individu consumé par le feu, comme le prouve la petite quantité de cendres que l'on rencontre dans les urnes sépulcrales. C'est ce qui fait dire à Properce :

En sum, quod digitis quinque levatur, onus! (1)

Mais il paraît que la difficulté de confectionner le tissu avait fait renoncer à ce moyen de conservation. Quant à l'assertion de Liceti sur l'incombustibilité des mèches d'amiante pour perpétuer la lumière des lampes, Mahudel refuse avec raison de croire à ce phénomène, et il le relègue parmi les merveilles impossibles (2).

(1) Propert., IV, 12.
(2) *Voy.* le chapitre de Liceti.

CHAPITRE L.

BURCKHARD (Jean-Henri).

Ce médecin allemand naquit à Sultzbach, le 5 août 1676. Ses études terminées, il se fit recevoir docteur en 1700. Suivant le témoignage du savant Schlæger, son contemporain et compatriote, Burckhard était parvenu, à force de veilles laborieuses, à posséder une vaste érudition et de profondes connaissances en histoire.

En même temps qu'il travaillait à se rendre habile dans l'art médical, la botanique avait fixé spécialement son attention. Une lettre latine adressée à Leibnitz, devint l'origine d'une réputation qui conduisit rapidement Burckhard aux honneurs et à la fortune. Voici le titre de cette lettre : *Epistola ad Leibnitzium, quâ characterem plantarum naturalem, nec à radicibus, nec ab aliis partibus plantarum minus essentialibus peti posse ostendit.* Wolfenbuttel, 1702, in-4°.—Helmstaedt, 1750, in-8°. Cette dernière édition a été publiée par les soins de Heister, qui y ajouta une longue préface dans laquelle il s'attache à prouver que la première idée de la méthode sexuelle des plantes doit remonter à Burckhard, et que Linné, à qui l'on attribue l'honneur de cette découverte, ne peut pas en être considéré comme l'inventeur. Burckhard dit, en effet, qu'on ne doit point chercher les caractères des genres dans les racines des plantes, ni dans les feuilles, mais qu'il faut les puiser dans les parties les plus essentielles de la fleur, qui sont les étamines et les pistils. Si l'on se rappelle que la

lettre de Burckhard à Leibnitz a été mise au jour en 1702, et si l'on fait attention que ce n'est qu'en 1731 que Linné donna les premières indications de la méthode sexuelle dans un catalogue du jardin d'Upsal, on sera forcé de conclure que Heister a eu raison de donner l'antériorité à Burckhard.

Mais, pour terminer ce débat, on n'a qu'à lire la biographie de Linné, rédigée par l'illustre Cuvier; on y trouvera le passage suivant sur la méthode sexuelle : « Linné n'avait pas même le mérite de l'in-« vention. Non-seulement il n'avait pas découvert le « sexe des plantes, comme une sorte d'opinion po-« pulaire le lui attribue; cette grande découverte « due à Millington, professeur d'Oxford, fut prouvée « d'après l'expérience par Bobart en 1681; soute-« nue en 1682, par Grew; en 1686, par Rai; et « Vaillant le botaniste en fit, en 1718, l'objet d'une « dissertation particulière, où il eut le tort de ne « mentionner aucun de ses prédécesseurs. Il y a « plus; un médecin de Wolfenbuttel, nommé Burck-« hard, avait montré, dès 1702, dans une lettre à « Leibnitz, qu'il serait possible de fonder une mé-« thode botanique sur les organes sexuels, et il « avait indiqué dès lors presque toutes les considé-« rations dont Linné a fait usage (1). » Mais si l'on ne doit point placer la méthode sexuelle au nombre des services que Linné a rendus à la science, on conviendra sans peine qu'il a développé cette méthode avec un art admirable, et que d'ailleurs il a acquis bien d'autres droits à la reconnaissance universelle des naturalistes.

(1) *Biogr. univ.*, t. XXIV, p. 530.

Les nombreux succès que Burckhard obtint dans la médecine pratique le firent appeler à la cour des ducs de Brunswick-Lunebourg, et il devint successivement archiâtre et conseiller-aulique de quatre de ces princes.

Après la botanique, un goût bien décidé entraîna Burckhard vers la science numismatique, qu'il cultiva avec tout le soin que pouvait lui permettre la multiplicité de ses occupations. Il consacra des sommes considérables à la formation d'un médailler, moins précieux par le nombre que par le choix des pièces ; car non-seulement il en avait exclu celles que le temps et la rouille avaient trop usées ou déformées, mais encore, à l'exception de deux ou trois, il n'avait admis que celles d'une antiquité non douteuse. On sait que la sagacité des plus habiles connaisseurs est quelquefois mise à l'épreuve pour distinguer les monnaies véritables d'avec celles que d'adroits imposteurs sont parvenus à imiter au point de tromper l'œil le plus exercé. Les médailles de Burckhard, si l'on en croit Schlæger, qui les avait toutes examinées avec attention, étaient en général fort belles, entières et bien conservées ; un très-petit nombre pourtant avaient été atteintes par le frai, mais beaucoup étaient recouvertes de cette belle patine que Morell appelait la *virginité des médailles*. Il est étonnant qu'avec des connaissances aussi étendues et un goût aussi prononcé, Burckhard n'ait rien publié sur la numismatique. Il mourut à Wolfenbuttel, le 3 mai 1738, dans la soixante-deuxième année de son âge.

Sa collection était divisée en deux parties : la première renfermait les médailles antiques grecques et

romaines, et la seconde les monnaies modernes des diverses contrées de l'Allemagne, et de plusieurs de celles qui l'avoisinent au nord. Cette division a exigé deux catalogues, qui ont eu chacun un rédacteur différent, et qui ne furent publiés qu'après la mort de Burckhard, sous le titre de *Numophylacium Burckhardianum*, le premier à Helmstaedt, 1740, le second à Gœttingue, 1745, deux volumes petit in-4°, de plus de onze cents pages, avec le portrait de Burckhard.

La première partie, qui se compose des médailles antiques, reçut les soins de Jules Charles Schlæger, savant numismatiste, qui, dans une préface latine de trente-six pages, a signalé son érudition par des observations critiques d'autant plus opportunes, qu'elles étaient relatives à quelques médailles fausses placées parmi les authentiques du cabinet de Burckhard.

Au nombre de ces fausses pièces, Schlæger cite un denier attribué à la famille *Maria*, sous le numéro 181 du catalogue. Cette médaille représente : au droit, Jugurtha, captif, presque nu, assis sur des armes, et attaché à une stèle surmontée d'une victoire, avec la légende, DEVICTO CAPTOQ IVGVRTHA : au revers, ΚΟΙΝΟΝ ΑΘΗΝΩΝ, temple tétrastyle, au milieu duquel s'élève la statue de Minerve. Puisqu'il est évident que cette pièce est fausse, je ne vois pas quel motif a porté Schlæger à la faire graver sur le titre même du catalogue. Quoiqu'il eût vu sur plusieurs marbres des inscriptions en deux langues, et qu'il eût consacré bien des années à l'étude de la numismatique, il n'avait rencontré aucune médaille avec une épigraphe bilingue. Voulant s'assurer positivement s'il en existait, il visita les collections les plus

estimées, compulsa les livres qui, depuis la renaissance des lettres, avaient traité de la science des médailles, et il déclare n'avoir pas trouvé un seul exemple qui offrit d'un côté une légende latine, et de l'autre une inscription grecque : d'où il conclut non-seulement que les anciens n'employèrent jamais ce mode épigraphique sur leurs monnaies, mais encore que toute pièce qui présente une semblable anomalie, mérite une complète réprobation, et que conséquemment c'est à tort que Burckhard avait admis dans sa collection la médaille décrite ci-dessus. Sans doute cette médaille était fausse, et devait être repoussée. Mais la conclusion de Schlæger est trop absolue. En effet, quoique les légendes monétaires soient généralement unilingues, il existe pourtant des exceptions, puisqu'on connait des monnaies antiques sur lesquelles on observe des inscriptions en deux langues. On peut ici s'appuyer de l'autorité de Millin, dont voici les paroles : « Les médailles de Phœnicie of-
« frent fréquemment le mélange des lettres grecques
« et phœniciennes. Celles des rois de Judée présen-
« tent celui de la langue grecque avec la langue hé-
« braïque. Le mélange du latin, du phœnicien avec
« l'espagnol se remarque sur plusieurs médailles
« d'Espagne; celui du grec et du latin, sur plusieurs
« médailles gauloises. Quelques deniers romains of-
« frent, avec une inscription latine, des lettres arith-
« métiques grecques. Ce mélange des lettres produit
« souvent des méprises (1). »

(1) Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, t. II, p. 202. — *Ejusd.*, *Introd. à l'étude de l'archéologie, des pierres gravées et des médailles*, p. 273, 344. Edit. de B. de Roquefort, Paris, 1826, in-8°.

On voit, d'après cela, que l'assertion de Schlæger n'a aucun fondement.

Mais ce numismatiste, malgré toute sa perspicacité, est tombé dans une autre méprise, relative à une médaille d'Othon en grand bronze, qui était comprise dans la collection de Burckhard, et dont il donne la description, en la déclarant d'une antiquité non suspecte; sa conviction est telle, qu'il ne craint pas même de citer ce mot de Christine, reine de Suède, savoir : « Qu'un Othon en bronze est aussi « impossible à trouver que la pierre philosophale. » Malgré des paroles aussi explicites et d'autres imposantes autorités, Schlæger persiste dans son aveuglement.

La seconde partie du catalogue, qui comprend les monnaies modernes des diverses contrées de l'Allemagne, a eu pour rédacteur un autre savant, Jean David Kœler qui, doué de grandes connaissances dans l'histoire et la numismatique du moyen âge, a fait précéder d'une longue préface écrite en allemand la description des monnaies et médailles modernes. Kœler, qui était professeur d'histoire à Gœttingue, déclare qu'il a fait tous ses efforts pour placer dans un ordre naturel les thalers, les ducats et les médailles, et qu'en mettant ses soins à cette classification, il pense avoir composé une sorte de manuel monétaire, utile aux amateurs, et propre à leur épargner du temps et de la peine. Voilà pourquoi on n'a point regardé à la dépense pour dresser ce catalogue qui, contre l'ordinaire des livres allemands, surtout anciens, est imprimé sur un beau papier. Chaque pièce un peu importante est accompagnée d'une explication complète en allemand,

présentée avec une telle clarté, qu'on peut en quelque sorte se former une idée juste de la pièce sans la connaître.

En parcourant ce catalogue, j'ai été frappé de la bizarrerie de certaines légendes, de la prolixité de beaucoup d'inscriptions, qui prouvent à quel point les modernes se sont éloignés du style sévère et laconique des anciens, surtout lorsque la concision grecque ou latine est remplacée par une langue de nouvelle création. Un autre défaut des médailles modernes, et qui est fort répandu en Allemagne, consiste à exprimer la date de la pièce dans l'inscription même, en mêlant aux caractères ordinaires des lettres majuscules, qui, détachées ou isolées des autres, deviennent des chiffres, que l'on arrange ensuite pour former la date. Ce genre d'esprit me parait peu digne de la science numismatique.

Je terminerai cette notice sur le docteur Burckhard, en témoignant mon étonnement de ce que Schlæger n'ait pas un article dans la *Biographie universelle*. Il est facile de prouver l'injustice de cette omission, en indiquant simplement les titres de ses principaux ouvrages, que j'emprunte à J.-G. Lipsius. *Bibliotheca numaria*, T. II, p. 352-353.

I. *Index thesauri nummarii Fridericiani*. Quinze volumes in-folio manuscrits, conservés dans la bibliothèque de Gotha. (V. Frid. Schlichtegroll, *Historia bibliothecæ Gothanæ*. Gotha, 1799, in-8°, p. 61).

II. *Gemma antiqua, sistens Europæ raptum*, etc. Hambourg, 1734, in-4°, fig.

III. *Dissert. epistolaris de Dianâ* Λυσιζώνῳ. Hamb. 1735, in-4°, fig.

IV. *Commentatio de nummo Alexandri M. thesauri Fridericiani ornamento maximo. Acced. de thesauro supellectilis antiquariæ edendo consilium.* Hamb. 1736, in-4°.

V. *Commentatio de Diis hominibusque servatoribus, ex numis atque marmoribus vetustis.* Helmstaedt, 1737, in-4°.

VI. *Historia litis de medicorum apud veteres Romanos degentium conditione.* Helmst., 1740, in-4°. Dans cet ouvrage, cité par Haller (1) comme une autorité imposante, Schlæger soutient avec plusieurs autres archéologues, que, chez les anciens Romains, les médecins n'étaient point de condition servile, à moins qu'ils n'y fussent obligés en vivant sous de mauvais princes; qu'au contraire ils jouissaient de droits, d'honneurs, de priviléges particuliers, qui fournissent la preuve que la médecine était à Rome un art libéral.

VII. *Comment. de numo Hadriani plumbeo et gemmâ isiacâ, in funere Ægypti medicato repertis.* Helmst., 1742, in-4°; *iterùm* Gothæ, 1750, in-4°.

Schlæger a publié en outre plusieurs Mémoires dans divers recueils périodiques de l'Allemagne.

Puisque je parle d'omission commise par la *Biographie universelle*, je signalerai encore celle de Jos. Ant. Monaldini, qui a fait paraître à Rome les deux ouvrages suivants considérés comme classiques :

I. *Istituzione antiquario-lapidaria.* Rome, 1770, in-8°.

(1) *Biblioth. med. practic.*, t. I, p. 189.

II. *Istituzione antiquario-numismatica, o sia introduzione allo studio delle antiche medaglie*. Rome, 1772, in-8°, avec trois planches de médailles.

Ces deux écrits sont élémentaires : le dernier est regardé par Millin (1) comme préférable à la *Science des médailles* du P. Jobert.

Enfin aux oublis de la *Biographie universelle* j'ajouterai le nom de Kundmann (Jean-Chrétien). (V. le chapitre LII.)

CHAPITRE LI.

GENÉBRIER (Claude).

Nous avons si peu de renseignements sur la vie de ce savant médecin numismatiste, que nous ignorons le lieu et l'époque de sa naissance, ainsi que celle de sa mort. Il parait néanmoins, d'après la date de ses ouvrages, qu'il vint au monde vers la fin ou la quatrième partie du XVIIe siècle. L'article suivant, qui le concerne, a été écrit par Millin (2) : je ne puis mieux faire que de le reproduire.

« Il fut un temps où les hommes d'Etat et de ca-
« binet cherchaient un agréable délassement dans
« l'étude des antiquités et principalement dans celle
« des médailles. Tel a été le savant auquel nous con-
« sacrons cet article. Il prend lui-même dans ses
« écrits le titre de médecin, et c'est tout ce que nous
« savons de lui. Il fit paraître, en 1704, un petit

(1) *Introd. à l'étude de l'archéologie*, p. 240

(2) *Biogr. univ.*, t. XVII, p. 65.

« volume in-8°, qui contenait deux dissertations :
« la première traite des médailles de *Magnia Urbica*,
« qu'il dédia à M. Foucault de Magny; il y établit
« que cette princesse a été la femme de Carus, et
« son opinion a été adoptée par Banduri et Venuti;
« d'autres antiquaires ont pensé qu'elle était femme
« de Carinus, avec qui elle est figurée sur plu-
« sieurs médailles. L'autre dissertation traite de
« Nigrinianus, qui n'est connu non plus que par
« ses médailles, et dont l'époque est également in-
« certaine : il la rapporte au même temps, et c'est
« aujourd'hui l'opinion de la plupart des antiquai-
« res (1). Il paraît que, dès cette époque, Genébrier
« avait commencé à s'occuper des médailles de Ca-
« rausius, et que le désir d'en connaître un plus
« grand nombre le conduisit en Angleterre, où il
« fut très-bien accueilli par les antiquaires, et prin-
« cipalement par le comte de Pembrok, un des plus
« célèbres amateurs de la numismatique. Genébrier,
« de retour à Paris, adressa à cet illustre Mécène
« une *lettre sur une médaille singulière de Carausius*;
« elle est insérée dans le *Mercure de France*, sep-
« tembre 1731. Ce ne fut que neuf ans après, qu'il
« fit paraître l'ouvrage auquel il travaillait depuis si
« longtemps, l'*Histoire de Carausius, empereur de la*
« *Grande-Bretagne* : elle reçut l'approbation du
« monde savant. Il paraît que Genébrier est mort
« avant 1750, puisqu'il n'est point cité dans la
« *France littéraire*, qui a été publiée à cette époque. »

Je compléterai cette biographie en y ajoutant les particularités suivantes :

(1) Ces deux dissertations ou été traduites en latin par Wolterecl, et insérées dans ses *Electa rei nummariæ*. Hambourg, 1709, in-4°.

Millin ne nous dit point que Genébrier était médecin de Madame, tante de Louis XV, et qu'il reçut de cette princesse de nombreux témoignages de confiance et d'estime, comme il nous l'apprend lui-même dans son histoire de Carausius (1); que c'est à elle qu'il dut l'avantage de visiter un grand nombre de cabinets étrangers (2) remarquables par leurs collections numismatiques, entre autres ceux de lord Pembrok, du comte de Winchelsea, du docteur Sloane et du duc de Devonshire; le cabinet de ce dernier était alors l'un des plus beaux et des plus riches de l'Angleterre.

Millin ne nous parle point non plus de la dispute très-vive qui s'éleva entre Genébrier et Nicolas Henrion, au sujet de l'impératrice *Magnia Urbica*, dont le premier la faisait femme de Carus, tandis que le second la donnait à Carinus. Les numismatistes Banduri et Venuti, qui ont partagé l'opinion de Genébrier, se sont trompés avec lui; il est bien reconnu aujourd'hui, et c'est l'avis du savant Eckhel, que cette princesse avait épousé Carinus, comme le prouve une médaille (module du quinaire), qui représente d'un côté la tête de Magnia Urbica, et de l'autre, le buste casqué et lauré de Carinus (3). Peut-être le jugement qui donnait tort à Henrion fut-il influencé par les idées excentriques, pour ne pas dire extravagantes, de ce rêveur, qui, malgré ses titres de professeur de syriaque au collége de France, et de membre de l'Académie des Inscrip-

(1) Page 42, 2e partie; *ibid.*, p. 72.

(2) *Ibid.*, p. 89.

(3) Les pièces de cette dispute ont été recueillies par Bernard, dans ses *Nouvelles de la république des lettres*, 1705, janvier et août

tions, osait soutenir devant ce corps savant que, lors de la création du monde, les tailles humaines avaient des proportions gigantesques; que celle d'Adam avait cent vingt-trois pieds neuf pouces de haut, celle d'Eve cent dix-huit pieds neuf pouces trois quarts; que, progressivement, les tailles avaient diminué, au point que Noé avait déjà vingt pieds de moins qu'Adam; que la taille d'Abraham ne dépassait pas vingt-huit pieds, que celle de Moïse était réduite à treize, Hercule à dix, et ainsi de suite jusqu'à nos jours (1).

On ne connaît de Genébrier aucun ouvrage sur l'art de guérir. Il paraît que la numismatique seule fixa son attention; voici les écrits que l'on doit à sa plume :

I. *Dissertation sur Magnia Urbica, où l'on fait voir que cette princesse n'est point femme de l'empereur Maxence, comme on l'a cru jusqu'ici.* Paris, 1704, in-12, fig., 81 pages.

Cette dissertation est adressée à Foucault de Magny, conseiller d'état, ami et protecteur des savants, grand amateur de médailles, et possesseur d'un riche cabinet numismatique, dans lequel non-seulement Genébrier, mais encore Vaillant et d'autres ont puisé de nombreux documents pour la composition de leurs ouvrages. Si Genébrier s'était contenté de prouver que Magnia Urbica n'était point femme de l'empereur Maxence, il aurait eu complétement raison; mais il a voulu aller plus loin, et en attribuant à cette princesse l'empereur Carus pour époux, il

(1) *Biogr. univ.*, t. XX, p. 200, article *Henrion*, signé *Louis Dubois*.

est tombé dans l'erreur, malgré la vraisemblance de son opinion. C'est à Carinus (1) que son sort fut lié par le mariage, comme le baron de Stosch a cherché le premier à l'établir, en publiant une médaille de moyen bronze, qui représente d'un côté la tête de Carinus, et de l'autre celle de Magnia Urbica; et cette opinion, soutenue de l'imposante autorité d'Eckhel, est celle qui prévaut aujourd'hui, à moins toutefois que, comme on l'a soupçonné, la médaille de Stosch ne soit point authentique, et qu'elle n'ait été fabriquée par un faussaire moderne. Dans ce cas, la raison resterait du côté de Genébrier. Mais, d'autre part, il se peut aussi que, d'après de nombreux exemples, la médaille offre, non la figure des deux époux, mais celle de la mère et du fils; ce qui s'observe à l'égard de Livie et Tibère, d'Agrippine et C. Caligula, etc. Alors Genébrier aurait encore gain de cause, et Magnia Urbica appartiendrait décidément à Carus.

L'histoire, complétement muette à ce sujet, laissant le champ libre à toutes les conjectures, il s'est trouvé que la princesse aurait pu épouser cinq à six empereurs, suivant la manière de voir des écrivains qui se sont occupés de ce point historique, et en se rappelant qu'à cette époque les empereurs se succédaient rapidement, et passaient comme des ombres. Quoi qu'il en soit, on peut remarquer, à cette occasion, l'extrême importance des monnaies anciennes, qui, à défaut de monuments écrits, ont quelquefois

(1) Cet empereur eut jusqu'à neuf femmes, qu'il répudia successivement, et la plupart pendant leur grossesse même. *Uxores ducendo ac rejiciendo novem duxit, pulsis plerisque prægnantibus.* (Fl. Vopiscus, *de Carino.*)

suffi seules à la solution de questions historiques passablement obscures. Les médailles de Magnia Urbica sont rares et chères, surtout celles d'or, ainsi que les médaillons de bronze. Quant à celles d'argent pur, il est douteux qu'il en existe; elles ont probablement été moulées sur le petit bronze, ou bien elles ne sont que saucées, comme le soupçonne Mionnet (1).

II. *Dissertation sur Nigrinianus, dont le temps a été jusqu'ici fort incertain; et sur quelques autres princes, dont les médailles font quelque difficulté parmi les antiquaires.* Paris, 1704, in-12, fig.

C'est encore aux monnaies seules que l'on doit la connaissance de l'existence de ce prince, dont aucun écrivain n'a fait mention. Parmi les numismatistes, les uns pensent qu'il peut avoir été le fils de Carinus, et qu'il est mort fort jeune, puisqu'on n'a de lui que des monnaies frappées en mémoire de sa consécration (2). D'autres, tels que Tristan et Mezzabarbe, le regardent comme ayant eu pour père le tyran Alexandre, qui, du temps de Maxence, usurpa la pourpre en Afrique. Après avoir discuté ces opinions, Genébrier n'admet ni l'une ni l'autre, et il croit que Nigrinianus doit être le fils de l'empereur Aurélien, parce que ces deux princes, dit-il, semblent sortis d'une même famille. Mais comme c'est une

(1) *De la rareté et du prix des médailles romaines*, t. II, p. 136.

(2) Le mot *consécration* s'appliquait, chez les Romains, aux cérémonies qui suivaient la mort des empereurs ou des impératrices, pour célébrer leur translation de la terre au ciel, leur passage de l'humanité à la divinité, ou par lesquelles on déclarait que ces personnages étaient placés au rang des dieux.

pure hypothèse, qui ne repose sur aucune preuve, je pense que la question reste entière, c'est-à-dire à l'état complétement énigmatique, jusqu'à ce qu'elle puisse être élucidée par la découverte de nouveaux monuments. Les médailles de Nigrinianus sont fort rares : on n'en trouve qu'en or et en petit bronze, et, parmi les premières, plusieurs sont de coin moderne.

Après ses conjectures sur Nigrinianus, Genébrier en expose d'autres sur les médailles de quelques princes contemporains des fils de Constantin le Grand. Il regrette beaucoup qu'une carrière aussi vaste que celle de la médecine laisse si peu de loisirs aux recherches d'érudition ; il espère, néanmoins, arriver à une époque où il lui sera permis de s'y livrer tout entier. Son espoir n'a point été déçu: l'ouvrage suivant en est la preuve :

III. *Histoire de Carausius, empereur de la Grande-Bretagne, collègue de Dioclétien et de Maximien, prouvée par les médailles. Par occasion, il y est parlé de la guerre des Bagaudes, sous la conduite d'Amandus, leur empereur.* Paris, 1740, in-4°, 400 pages, fig.

La plupart des historiens modernes, qui font mention de Carausius, le représentent comme un barbare, un aventurier, un pirate, qui, né de parents obscurs chez les Ménapiens, peuple de la Gaule-Belgique, entre la Meuse et l'Escaut, s'adonna spécialement aux manœuvres de la navigation, et réussit à s'acquérir par degré la réputation d'un marin plein de bravoure et de capacité. Aussi l'empereur Maximien, qui appréciait ses talents, l'avait chargé

d'assembler une escadre à Boulogne, pour donner la chasse aux pirates francs et saxons, et purger les mers de leur présence. Le succès qu'obtint Carausius dans cette expédition ayant porté ombrage à Maximien, celui-ci qui redoutait l'influence d'un tel homme, et ne reculait devant aucun crime, voulut s'en défaire par un assassinat. Mais, averti à temps, Carausius passa avec sa flotte dans la Grande-Bretagne, gagna les troupes qui s'y trouvaient, et se fit reconnaître empereur l'an 287. Puis, sans perdre de temps, il se mit en mesure de résister aux attaques qui bientôt allaient fondre sur lui; il invita les Francs et les Saxons à venir s'attacher à sa fortune; il leur enseigna la manœuvre des bâtiments de mer, augmenta sa flotte par la construction d'un grand nombre de vaisseaux, et se créa une marine tellement puissante, que Maximien, après quelques tentatives infructueuses, dut renoncer au projet de le réduire, et se crut même obligé de faire sa paix avec ce nouvel empereur, en lui laissant la jouissance de son usurpation.

La conquête de Carausius ne s'était pourtant pas faite sans préparation. Il paraît que les peuples bretons l'avaient sollicité de venir se mettre à leur tête, comme l'indique une médaille d'argent expliquée par Genébrier, et qui a pour légende les mots EXPECTATE VENI (1); ce qui prouve, en effet, qu'il était désiré et attendu. Faisons remarquer, en passant, que cette légende, très-curieuse, est la seule et unique de cette espèce dans la longue suite des empereurs romains.

(1) Planche I, n° 1.

A cette époque, l'empire était partagé entre deux souverains, Dioclétien et Maximien : Carausius, resté paisible possesseur de la Grande-Bretagne, devint ainsi le troisième; il prit, en conséquence, le titre d'auguste; et, pour consacrer son association avec les deux autres empereurs, il fit frapper plusieurs monnaies, dont la légende signifie *la paix, la joie, la providence des trois augustes* (1).

Ceux qui ont fait de Carausius un tyran livré aux passions les plus brutales ne lui ont pas rendu justice. Genébrier, qui a étudié à fond la numismatique de cet empereur, le considère, au contraire, comme le libérateur de la Grande-Bretagne, comme un héros qui, par sa bravoure et ses talents, sut garder sa conquête, et en même temps comme un prince modéré, qui gouverna son royaume avec sagesse et à la satisfaction des peuples. Il commençait à jouir du fruit de ses glorieux travaux, lorsqu'au bout de sept ans de règne, il fut lâchement assassiné, durant son sommeil, par Allectus, l'un de ses principaux officiers, qui, sur-le-champ, prit sa place, en se faisant proclamer empereur.

Après avoir ainsi réhabilité Carausius, injustement accusé de tyrannie et de mœurs licencieuses, Genébrier se livre à des recherches sur l'origine des *Bagaudes*, paysans révoltés de différents cantons des Gaules, qui, pour se soustraire à la tyrannie et aux exactions de leurs gouverneurs, formèrent un parti considérable, une véritable armée régulière, capable de subjuguer des provinces entières, et même de faire trembler Rome, puisqu'ils s'étaient choisi deux

(1) PAX AVGGG. — LÆTITIA AVGGG. — PROVIDENTIA AVGGG.

chefs, Amandus et Ælianus, auxquels ils avaient donné le titre d'empereur. Ce sont ces Bagaudes que Carausius, envoyé par Maximien, parvint à vaincre et à détruire, en même temps que ceux qui les commandaient.

A ses recherches sur les Bagaudes, Genébrier fait succéder une dissertation sur la patrie, la naissance, la famille et les descendants de Carausius. Je ne le suivrai pas sur ce terrain, que couvre encore une obscurité presqu'impénétrable, à cause du silence des historiens de l'époque, Eutrope et Aurelius Victor, qui auraient pu nous fournir des documents sur la vie de ce prince, et qui prononcent à peine son nom : Genébrier soupçonne que le silence leur était prescrit par l'autorité de Rome et par la jalousie qu'inspiraient aux deux autres empereurs les hauts faits et la gloire de Carausius. C'est en quelque sorte avec le seul secours des médailles que notre auteur a pu composer son histoire. Aussi avait-il mis un soin particulier à compléter sa collection de monnaies relatives à la biographie de son héros : aucun sacrifice ne lui coûtait. Lorsqu'une médaille était à sa convenance, il se la procurait à tout prix ; ainsi il en donnait parfois cinq à six en or pour en obtenir une en argent. Il eut même le chagrin d'échouer un jour en présence d'une pièce d'or, dont il offrait quinze guinées; il est vrai que la pièce comptait parmi les plus rares, et que ce fut le riche comte de Pembrock qui, en y mettant un plus haut prix, en devint l'heureux possesseur.

Malgré tous les soins que Genébrier apporta à la composition de son ouvrage, on peut y découvrir quelques taches. L'érudition y est sans contredit fort

étendue; mais on reconnaît qu'elle s'écarte de temps en temps de son sujet, et qu'elle surabonde en conjectures, qui ne sont pas toujours suffisamment fondées. Six planches gravées contiennent le dessin de soixante médailles de Carausius, la plupart fort rares, et décrites avec exactitude; mais, en plusieurs endroits, les chiffres indiqués à la marge du texte ne correspondent pas à ceux des planches : d'autre part, telle pièce qui aurait dû paraître sur la première planche ne se trouve que sur la troisième ou la dernière; d'où résulte une sorte de confusion fatigante pour le lecteur. Enfin, la négligence a été portée au point que la plupart des positions de figures sont en sens contraire, c'est-à-dire que celles annoncées du côté droit présentent le côté gauche, et réciproquement. Le vrai coupable est sans doute le graveur; mais il aurait dû être surveillé avec plus de soin.

CHAPITRE LII.

KUNDMANN (Jean-Chrétien).

Je regrette de ne pas voir dans la *Biographie universelle* le nom de ce savant médecin allemand : je vais réparer cet oubli.

Kundmann naquit à Breslau en 1684. Les événements de sa vie sont peu remarquables. Ses humanités terminées, il quitta sa ville natale, pour aller étudier la médecine à Francfort-sur-l'Oder et à l'université de Halle. Il voyagea ensuite en diverses parties de l'Allemagne et de la Hollande. Il profita de son séjour dans cette dernière contrée, pour faire

l'acquisition de médailles et d'une grande quantité d'objets d'histoire naturelle, dont il composa un curieux cabinet. Au retour de ce voyage, il se fit recevoir docteur en médecine, et fixa pour toujours sa résidence à Breslau, où il mourut le 11 mai 1751, à l'âge de soixante-sept ans. Il était membre de l'*Académie des Curieux de la Nature*, dans les actes de laquelle il a publié plusieurs Mémoires et Observations.

Kundmann est auteur de nombreux ouvrages, quelques-uns en latin, la plupart en allemand, sur divers sujets, la médecine, l'histoire naturelle, l'archéologie. Quant à la numismatique, elle est représentée par le livre suivant :

Silesii in nummis, oder berühmte Schlesier in müntzen, so durch grosse helden-thaten, durch hohe und wichtige Amts-würden, oder durch gelehrsamkeit und schriften, ihren nahmen unvergesslich gemacht. Breslau et Leipzig, 1738, in-4° de 480 pages, avec trente-sept planches gravées, contenant cent-six médailles, et cinquante-quatre tables généalogiques. — C'est-à-dire, *Les Silésiens en médailles*, ou *qui ont rendu leur nom immortel, soit par des actions héroïques, soit par de hautes et importantes dignités, soit par leur savoir et leurs écrits.*

Quoique les premiers mots de ce titre soient latins, l'ouvrage entier est écrit en langue allemande : cette manière d'annoncer un livre se rencontre assez fréquemment chez nos voisins de la Germanie.

Celui-ci, peu ou point connu en France, me parait digne d'être tiré de l'obscurité. Une occasion récente l'ayant fait entrer dans ma bibliothèque, je

vais en exposer une succincte analyse. Il est divisé en huit sections. La première renferme les personnages qui ont occupé de hautes dignités, telles que celles de conseiller d'état, de chancelier, de feld-maréchal. Parmi ces noms, je n'en trouve qu'un seul qui me paraisse digne de passer à la postérité, c'est celui du baron de Stosch; encore n'est-il Silésien que par ses ancêtres, puisqu'il naquit à Kustrin (Prusse), d'un père qui exerçait la médecine dans cette ville. Son cabinet était très-riche, surtout en camées et en pierres gravées antiques. Les trois médailles qui ont été frappées en son honneur se trouvent reproduites dans l'ouvrage que j'analyse, ainsi que dans les *Récréations historico-numismatiques* de Kœhler (*Historischer Münzbelustigungen*) : elles représentent ce savant coiffé à la Titus, ce qui forme un contraste remarquable avec beaucoup d'autres têtes affublées de la perruque à la Louis XIV. La première de ces médailles a pour revers : Diogène dans son tonneau, et Alexandre qui lui parle; on lit à l'exergue ΑΡΙΣΤΟΝ ΜΕΤΡΟΝ (ce qu'il y a de meilleur c'est la mesure). Le revers de la seconde médaille contient ces mots : CERTA RATIONE MODOQVE. Ces deux pièces ont été frappées en 1727. La troisième, qui porte le millésime de 1728, lui a été dédiée par deux amis, comme le prouve l'inscription latine (1).

La section suivante comprend les chanoines, les évêques, les prélats et barons, qui se sont distingués à Breslau par leurs vertus.

Dans la troisième section, on remarque le nom de Jean Sigismond de Haunold, le dernier rejeton d'une

(1) Tab. VII, p. 85.

illustre famille de Breslau, membre et président du sénat de cette ville, grand amateur de médailles et de plantes, dont il fit de nombreuses collections, et sur lesquelles il a laissé de volumineux manuscrits, déposés à la bibliothèque du gymnase de Sainte-Élisabeth à Breslau. Il s'était fait tellement estimer de ses concitoyens, qu'ils lui consacrèrent sept grandes médailles destinées à célébrer ses éminentes qualités et à lui témoigner leur reconnaissance. L'une d'elles, frappée en 1660, représente la ville de Breslau, avec cette honorable légende : PROFUIT HAUNOLDUS TIBI QUINQUAGINTA PER ANNOS.

Je ne parle point de plusieurs Silésiens que Kundmann a placés dans son livre, hommes recommandables sans doute par leur mérite et leur science, mais dont la réputation n'a point franchi les limites de leur province. Deux médecins seulement doivent être signalés ici.

Parmi ces docteurs silésiens dont le souvenir a été consacré par des médailles, on distingue surtout le savant Jean Craton de Kraftheim, qui fut l'ami de Mélanchton et de Martin Luther, et le commensal de ce dernier pendant six années consécutives; qui contracta également une étroite liaison avec Joachim Camerarius, Conrad Gesner, J. Sambucus, Mercuriali et autres hommes célèbres; qui devint ensuite archiâtre de Ferdinand Ier, frère et successeur de Charles-Quint, puis des empereurs Maximilien II et Rodolphe II. Quatre médailles ont été frappées en l'honneur de Craton et reproduites par Kundmann (1); l'une est en or, les trois autres en argent.

(1) Pages 391 et 401.

La première offre, d'un côté, le buste de Maximilien, et de l'autre, celui de Craton : ces deux figures se ressemblent tellement, que l'on ne reconnaît le prince qu'à la couronne qui orne sa tête; même coupe, mêmes traits, mêmes caractères, cheveux courts, barbe demi-longue; la ressemblance parfaite de ces deux personnages, qui était connue de tout le monde, inspira au poëte Posthius un quatrain et un distique latins. Ce monument est très-curieux, en ce qu'il est peut-être le seul qui présente réunies la tête d'un empereur et celle de son médecin. La quatrième pièce offre une double légende, l'une en latin, l'autre en grec.

Une médaille curieuse, c'est celle qui retrace les traits de cet infortuné docteur Jean Jessensky de Jessen, en latin *Jessenius*, d'une ancienne famille hongroise, qui, en soutenant sa thèse inaugurale à Wittemberg, parla avec une éloquence si lumineuse et si élevée, que les professeurs de l'Académie voulurent l'avoir pour collègue. Né à Breslau en 1566, son savoir et ses talents lui valurent à la fin de ce siècle une réputation brillante, qui le fit appeler à Prague, pour y occuper une chaire de médecine. Ses succès dans l'enseignement et dans la pratique médicale lui ayant mérité la confiance de la cour, il fut nommé médecin de l'empereur Rodolphe II, puis de son successeur Matthias, et, en 1617, recteur et chancelier de l'Académie Caroline de Prague. Malgré la faveur dont il jouissait, Jessenius eut le malheur de s'immiscer dans les troubles politiques qui éclatèrent à cette époque. Les Bohêmes s'étaient révoltés contre la maison d'Autriche. Ayant fait un voyage en Hongrie pour engager ses anciens compatriotes à soutenir

l'insurrection des mécontents, Jessenius fut arrêté à son retour, mais relâché au bout de quelques mois, grâces à l'intervention d'amis dévoués. Cependant une seconde arrestation le priva de sa liberté; on lui fit son procès, et il fut condamné à mort avec vingt-quatre personnages de marque, le 11 juin 1621. Par un raffinement de barbarie, et, comme pour insulter à son éloquence si entraînante, on lui coupa la langue, puis il fut décapité, écartelé, et sa tête et ses membres furent exposés aux regards épouvantés du public (1). Atroce vengeance, dont aucun despote n'oserait aujourd'hui se souiller. Telle fut l'horrible fin de cet homme remarquable, l'ami intime de l'illustre astronome Tycho-Brahé, dont il a publié la biographie (2); il est de plus l'auteur d'une dizaine d'ouvrages relatifs à l'anatomie, à la physiologie et à la pratique médicale. Il n'avait que cinquante-cinq ans. Il est représenté sur sa médaille avec les moustaches et la barbe longues, un chapeau rond sur la tête, le manteau de recteur, et le col orné d'une chaîne impériale : au revers sont ses armes.

Une autre médaille qui ne doit point être passée sous silence, c'est celle de Chrétien Wolff, savant mathématicien et philosophe, qui, puisant à l'école de Descartes le désir d'une réforme et le sentiment de l'indépendance, opéra une véritable révolution dans la philosophie allemande, non-seulement par ses nombreux écrits, mais encore par l'enseignement oral de ses doctrines, et surtout en s'appuyant sur la méthode mathématique, pour établir une phi-

(1) Kundmann, *Silesii in nummis*, p. 398.

(2) *Vita et mors Tychonis-Brahei.* Hambourg, 1601, in-4°.

losophie pratique universelle. Sa réputation, devenue européenne, le fit nommer associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris, de Pétersbourg, etc. Deux médailles d'argent furent frappées en son honneur : le revers de l'une porte une inscription latine, qui n'a pas moins de quinze lignes, et dans laquelle il est nommé l'*Hermès trismégiste* de son époque.

L'imprimeur Georges Baumann a aussi sa médaille : je la cite à cause du revers, qui me paraît assez bien adapté à la nature de la profession :

AVDI. VIDE. ET. TACE.
SI. VIS. VIVERE. IN. PACE.

Un bourgeois de Breslau, nommé Daniel Cracau, a mérité également l'honneur d'une médaille, pour avoir inventé une nouvelle machine à frapper la monnaie. La figure de la machine est représentée sur l'avers avec cette légende :

DVM PREMO
VALOREM EXPRIMO.

Le revers consiste en une inscription, qui indique le nom de l'inventeur, et constate l'époque de sa découverte, l'année 1717.

CHAPITRE LIII.

SCHULZE (Jean-Henri).

Ce professeur en médecine à l'université de Halle peut être considéré comme un des premiers savants du XVIIIe siècle. Il naquit à Colbitz, dans le duché de

Magdebourg, le 12 mai 1687, d'un père qui, avec sa profession de simple tailleur, ne pouvait lui donner une éducation élevée. Dans une des visites qu'il faisait ordinairement à l'école de sa paroisse, le pasteur du village, nommé Corvinus, fut frappé de l'esprit précoce du jeune Schulze, qui n'avait encore que six ans, et présumant que cette école serait insuffisante pour le développement de ses facultés, il le recommanda aux soins de l'instituteur de ses propres enfants, qui se contenta de lui donner seulement des leçons d'écriture, et de l'instruire des principes de la religion. Mais, plein d'ardeur pour l'étude, le jeune écolier voulut aller plus loin, et, saisissant à la dérobée une partie des leçons qu'on donnait à ses camarades plus âgés que lui, il parvint à se procurer quelques notions des langues grecque et latine, et fut même surpris un jour dans le jardin, appliqué à lire dans un Nouveau-Testament grec. L'instituteur, homme de mérite, ne manqua pas de favoriser cette sorte de vocation, et, en faisant cadeau à l'écolier d'un exemplaire de cet ouvrage, il le rendit le plus heureux des mortels.

Schulze n'avait que dix ans, lorsque, à la recommandation du pasteur Corvinus, il fut reçu élève du *Pædagogium* royal, à l'université de Halle, et ensuite pensionnaire à titre gratuit dans la maison des Orphelins. Là, il continua ses études avec le plus grand succès, et il fit la connaissance du savant jurisconsulte Jean-Christophe Francke, qui lui accorda sa bienveillance et contribua beaucoup à son avancement. Là aussi, il apprit la langue arabe, en suivant les leçons de Salomon Negri, prêtre de l'Église grecque, qui fit un séjour de quatre années à Halle; et,

plus tard, il cultiva la philologie biblique et la littérature rabbinique.

Cependant il fallait choisir une profession : se sentant une vocation prononcée pour les sciences médicales, il en commença l'étude sous la direction de Stahl, Richter et autres professeurs célèbres, et en même temps il assistait au cours de Christophe Cellarius, qui l'initia dans la connaissance des antiquités romaines. Comme il était jeune et ne pouvait encore se livrer à l'exercice de la médecine, il accepta, en 1708, une place d'instituteur au *Pædagogium* de Halle, et en remplit les fonctions pendant sept années. Il était même disposé à abandonner l'art médical, pour se consacrer exclusivement à l'enseignement des langues et de la littérature anciennes, lorsqu'une circonstance fortuite le fit renoncer à ce projet. L'illustre Frédéric Hoffmann jouissait alors, comme professeur, écrivain et praticien, d'une réputation colossale, qu'il méritait à juste titre; il avait besoin, pour continuer ses immenses travaux de cabinet, d'un collaborateur qui fût jeune, instruit, actif, capable; il jeta les yeux sur Schulze, et son choix fut justifié par toutes les excellentes qualités qu'il rencontra dans son élève. Celui-ci, guidé par un maître aussi habile, qui lui témoigna une bienveillante affection, jusqu'à le loger dans sa propre maison, fit des progrès si rapides, qu'au bout de deux ans, il se trouva en état de soutenir brillamment les épreuves exigées pour obtenir le grade de docteur. Sa dissertation inaugurale, *De athletis, eorum diœtâ et habitu,* soutenue en 1717, fut remarquée, et lui valut la permission d'ouvrir des cours de médecine, qui eurent du succès, et

commencèrent sa réputation, à laquelle contribuèrent également ses études littéraires.

En 1719, il épousa la fille du pasteur Corvinus, et, l'année suivante, il fut nommé professeur d'anatomie à l'université d'Altdorf, en remplacement de Heister, qui passait à celle de Helmstædt. En 1729, on lui confia encore la chaire de langue grecque, et plus tard celle d'arabe. Il se distingua dans ces différentes fonctions, au point d'être appelé, en 1732, par le gouvernement prussien, à professer l'éloquence et les antiquités à l'université de Halle. L'obligation d'enseigner l'archéologie lui inspira naturellement le goût de la numismatique. Dans un court espace de temps, il se forma une collection assez considérable de médailles antiques, sur lesquelles il publia divers écrits que je ferai connaître. Il envoya aussi à l'Académie des Sciences de Pétersbourg, plusieurs dissertations numismatiques très-intéressantes, qui furent imprimées dans les Mémoires de cette académie, et l'en firent nommer membre correspondant, en 1738, à la place de Bayer. Schulze termina sa carrière toute scientifique, à Halle, le 10 octobre 1744, dans sa cinquante-huitième année.

Ses nombreuses productions attestent l'étendue et la diversité de ses connaissances. L'anatomie, la pathologie, l'histoire de la médecine et la numismatique ont occupé la vie laborieuse de Schulze, et fait éclore de sa plume plus de soixante dissertations et quelques ouvrages plus étendus, le tout en latin. C'est aux travaux excessifs du cabinet qu'il faut attribuer le dérangement sérieux de sa santé : s'il ne s'était pas obstiné à les continuer sans relâ-

che, il aurait pu fournir une plus longue carrière et enrichir la science de plusieurs ouvrages qu'il méditait. Je m'arrêterai un instant sur son histoire de la médecine, qui, bien qu'incomplète, est le plus important de ses écrits ; puis je ferai connaître ses productions numismatiques.

I. *Compendium historiæ medicinæ à rerum initio ad excessum Hadriani Augusti.* Leipsick, 1728. — Halle, 1742, in-8°. Sur le titre de la seconde édition, qui est préférable à la première, on voit deux médailles gravées, dont l'une, de la famille *Acilia*, représente, au droit, la tête d'Apollon, et au revers Hygie debout, le bras gauche appuyé sur une colonne, et tenant un serpent dans la main droite : l'autre médaille offre la tête de la déesse *Salus* (la Santé), qui ne diffère point d'Hygie. Cet ouvrage devait être divisé en six livres, dont l'auteur n'a pu faire imprimer que les deux premiers. On doit surtout regretter la privation du livre quatrième, qui nous aurait donné sur l'histoire médicale des Arabes, des éclaircissements d'autant plus précieux, que la connaissance de leur langue, familière à l'auteur, aurait pu lui permettre de remonter aux sources, sans s'arrêter à des extraits souvent tronqués ou infidèles.

Dans un fascicule relatif à l'histoire de la médecine, Schulze a publié une dissertation concernant la diététique des anciens athlètes. Le régime alimentaire de ces vigoureux champions se composait de figues sèches, de fromage récent, de pain et de la chair de porc ; ils buvaient du vin, mais en petite quantité, et souvent mêlée avec de l'eau. Pour dimi-

nuer leurs désirs vénériens, et s'opposer à l'énervation résultant des pollutions nocturnes, on leur appliquait pendant la nuit, sur la région lombaire, des lames de plomb, que les anciens croyaient propres à éteindre l'ardeur des organes qui président à la sécrétion de la liqueur séminale.

II. Voici maintenant ses œuvres numismatiques, dont je n'ai pu prendre une connaissance exacte, la plupart manquant dans la Bibliothèque Nationale.

Dissertatio de numis Thasiorum. Halle, 1737, in-4°.

Dissertatio de Deâ Victoriâ et arâ Deæ in curiâ Juliâ. Halle, 1741, in-4°.

Schulzianum numophylacium, edidit Mich. Gottl. Agnethler. Leipzick et Halle, 1746, in-4°.

C'est la description du cabinet numismatique de Schulze, publiée après sa mort.

On trouve dans les *Commentaria Academiæ Scientiarum imperialis Petropolitanæ*, t. XIV, année 1751, les dissertations suivantes de Schulze :

1. *Duo numi Gelensium illustrati*, p. 327.

Ces deux médailles en bronze, de petit module, et bien conservées, ont été frappées à Gela, ancienne ville de Sicile.

2. *Numi Trajani et Justiniani augg., quibus barbati exhibentur*, p. 333.

L'une de ces monnaies est en or, et l'autre en bronze.

3. *Galeriæ Valeriæ Aug. numi illustrati*, p. 343.

L'auteur tenait de Fréd. Hoffmann l'une de ces médailles.

4. *Numus Marcianopolitarum descriptus*, p. 352. Bronze moyen. Têtes opposées de Gordien Pie et de Tranquilline.

5. *Numus Cyrœneorum Ptolemœo inscriptus*, p. 355.

6. *Numus Neapolitarum explicatus*. p. 364.

7. *Denarius argenteus arabicus explicatus*, p. 376.

Pour expliquer les monnaies des Arabes, il faut s'être rendu familière la connaissance de l'ancienne écriture cufique. La pièce dont il est question ici est un denier d'argent, frappé à Bagdad, l'an de l'Hégire CCVIII, qui correspond à l'an DCCCXXII de notre ère. Cette pièce, qui pèse cinquante grains, n'offre aucune figure; mais les deux côtés sont couverts de légendes assez longues, lesquelles consistent en des sentences tirées du Koran. Schulze, qui possédait parfaitement la langue arabe, en donne la traduction en latin.

On doit encore à notre auteur :

Observatio de numis Romanis, in quibus S. C. *et* EX. S. C. *legitur;* insérée dans *Sylloge nova epistolarum varii argumenti. Vol. III.* Nuremberg, 1761, in-8°.

Une médaille en argent a fait passer à la postérité l'effigie de ce savant médecin; elle est de forme ovale, et n'offre autrement rien de remarquable. (V. Rudolphi, p. 145.)

CHAPITRE LIV.

BRÜCKMANN (François-Ernest).

A l'exemple de beaucoup de médecins allemands, Brückmann ayant exercé ses talents et des connaissances fort étendues sur une infinité de sujets étrangers à l'art de guérir, peut être considéré comme un esprit très-fécond.

Il naquit à Marienthal près d'Helmstædt, le 27 septembre 1697. Ses premières études commencées sous les yeux de son père, furent achevées dans l'école du couvent de Marienthal, d'où il se rendit à Iéna en 1716 pour s'adonner à la médecine. Il se mit même à pratiquer cet art en 1720 à Weferlingen, avant d'avoir reçu le diplôme de docteur qu'il alla prendre l'année suivante à l'université de Helmstædt. Les loisirs que lui laissait une clientèle peu étendue lui permirent de se livrer avec ardeur à la botanique et à la minéralogie, vers l'étude desquelles il se sentait entraîné par une inclination très-prononcée. Il se transporta ensuite à Brunswick avec l'intention de s'y fixer; mais au bout de deux années de séjour dans cette ville, il la quitta pour faire un voyage en Hongrie et recueillir le riche héritage d'un oncle qui venait d'y mourir. L'aisance dont il jouit alors lui laissa la liberté de suivre entièrement son goût pour l'histoire naturelle, et il rapporta de son voyage une foule de productions minérales et végétales, qui lui servirent à monter un cabinet curieux. De retour à Brunswick en 1725, il fut élu

associé de l'Académie des Curieux de la Nature sous le nom de *Mnémon*, et en 1727 il devint membre correspondant de celle de Berlin. L'année suivante il quitta Brunswick pour fixer définitivement sa demeure à Wolffenbuttel, où il composa la plupart de ses ouvrages, et où il termina sa carrière le 21 mars 1753, dans sa cinquante-sixième année.

Les écrits publiés par Brückmann, les uns en latin, les autres en langue allemande, sont assez nombreux pour que la simple énumération de leurs titres occupe plusieurs pages. Quelques-uns s'appliquent à la médecine; la plupart des autres traitent des végétaux et des minéraux ; un seul est consacré à la numismatique.

Dans une lettre adressée au docteur Kniphof, Brückmann a exposé un moyen qu'il regarde comme utile et très-commode pour obtenir l'empreinte des végétaux, les offrir tout à fait au naturel et former ainsi un herbier peint. Il a écrit deux opuscules relatifs aux différentes préparations de l'amiante ou lin incombustible, avec lequel on peut confectionner du papier, du linge et des mèches. Dans une certaine dissertation, il prétend avoir découvert un piége infaillible pour parvenir à l'extermination complète des puces : son moyen, que je ne connais pas, doit avoir échoué; car pendant un séjour de quelques années que j'ai fait en Allemagne, le nombre des puces m'a paru tout aussi multiplié qu'ailleurs. Dans une autre dissertation, il rend compte des expériences qu'il avait tentées pour attraper les mouches et en opérer l'entière destruction ; il n'a certainement pas mieux réussi pour l'extermination de ces insectes que pour celle des puces. Différents recueils pério-

diques de l'Allemagne contiennent de Brückmann une grande quantité de notes, d'observations, de critiques, de mémoires, que je ne puis ni ne dois signaler ici.

Notre compatriote Du Petit-Thouars, qui a écrit la biographie de Brückmann avec M. Guizot, a constaté que ce naturaliste est un des premiers qui ait observé ce phénomène, savoir, que les plantes transsudent par l'extrémité de leurs racines une sorte d'excréments comparables à ceux des animaux, et qui deviennent nuisibles aux autres plantes : de là l'espèce d'antipathie qui, suivant la remarque des anciens, existait entre différents végétaux, et par suite de laquelle ils se font périr réciproquement, lorsqu'ils se trouvent trop rapprochés (1). Cette idée ingénieuse a été depuis approfondie par M. de Humboldt.

Brückmann a acquis le droit d'être compris dans le nombre des numismatistes par la composition de l'ouvrage suivant : *Bibliotheca numismatica.* Wolfenbuttel, 1729, in-8°, avec deux suppléments, qui ont paru, le premier en 1732, et le second en 1736. Écrite en allemand, malgré son titre latin, cette *Bibliothèque* renferme le catalogue de la plupart des écrits qui avaient été publiés sur les monnaies. Je renouvelle ici le regret que j'ai exprimé ailleurs : je n'ai pu consulter ce livre, qui ne se trouve dans aucune de nos bibliothèques, même les plus riches; c'est dire qu'il est absent de la Bibliothèque Nationale, qui ne possède que très-peu d'ouvrages allemands.

(1) *Biog. univ.*, t. VI, p. 83.

CHAPITRE LV.

MADAI (David-Samuel de).

C'est moins à ses écrits sur l'art de guérir qu'à ses connaissances en numismatique, et principalement à sa grande histoire des *thalers*, que ce médecin doit sa célébrité.

Il naquit le 4 janvier 1709, à Chemnitz, dans la Basse-Hongrie. Son père, qui y exerçait la médecine, désirant qu'il suivît la même carrière avec distinction, lui donna une éducation proportionnée aux études profondes et sérieuses qu'exige la science médicale. Après avoir terminé ses humanités, le jeune Madai fut envoyé à l'université de Halle, où il commença ses cours ; puis il alla les achever à celle de Wittemberg, où il reçut le grade de docteur. Richter, médecin de l'hospice des Enfants-Trouvés de cette ville, lui ayant accordé sa fille en mariage, lui fit aussi obtenir la survivance de sa place, dont Madai devint titulaire en 1739. Déjà, l'année précédente, la princesse de Saxe-Mersebourg-Zœrbig l'avait choisi pour son médecin, et, en 1740, il fut appelé à remplir la même charge auprès du prince d'Anhalt-Coethen. Cinq ans après, l'Académie des Curieux de la Nature l'adopta sous le nom d'*Hermès V*. Malgré une pratique fort étendue, Madai trouva pourtant assez de loisir pour cultiver la numismatique, science pour laquelle il avait un goût très-prononcé, et dont une fortune considérable lui permit d'approfondir l'étude assez dispendieuse. Ce sont ses travaux numismatiques qui lui valurent la

noblesse du Saint-Empire, dont Joseph II le décora, lui et ses descendants, en reconnaissance de l'hommage qu'il lui avait fait de son *Histoire des thalers*. Madai mourut, le 2 juillet 1780, dans sa soixante-douzième année.

Après avoir publié un Traité des fièvres périodiques et une Notice sur l'utilité de quelques médicaments éprouvés, il mit au jour l'ouvrage suivant : *Vollstændiges Thaler-Cabinet*. Kœnisberg, 1765-1767, 3 vol. in-8°, c'est-à-dire : *Cabinet complet de thalers;* ouvrage continué en 1768-1774, 3 parties in-8°.

C'est la production la plus importante de Madai, et qui l'a placé au rang des numismatistes les plus distingués de l'Allemagne. Je regrette de n'avoir pu examiner cet écrit, qui ne se trouve dans aucune de nos bibliothèques.

On doit encore à notre auteur quelques observations insérées dans les Actes de l'Académie des Curieux de la Nature ; une édition des Aphorismes de Guillaume Battie (Halle, 1780, in-8°); et enfin une traduction en langue hongroise de l'ouvrage de C. S. Richter sur la peste (Halle, 1738, in-8°).

Juste appréciateur de ses talents, un ami voulut les célébrer en lui consacrant une médaille, qui fut frappée en 1773. Du côté de l'effigie, sont les noms et titres de Dav. Sam. de Madai ; le revers porte pour inscription : *Viro arte medicâ candore in amicos meritis in rem numariam excellenti hoc amicitiæ monimentum dicat* J. A (ugustus). à P (onikau). 1773. Module, 19 lignes (1).

(1) Rudolphi, *op. cit.*, p. 98.

CHAPITRE LVI.

HUNTER (William).

Voici un médecin pour lequel la nation anglaise professe une haute et juste vénération. Il naquit, le 2 mai 1718, à Kilbridge, près de Lanerk, ville d'Écosse. Envoyé, à l'âge de quatorze ans, au collége de Glasgow, il répondit parfaitement aux soins que l'on prenait de son éducation. Pendant les cinq années qu'il passa à ce collége, Hunter y obtint de nombreux succès, qui lui méritèrent l'estime de ses supérieurs. Sa famille désirait qu'il suivît la carrière ecclésiastique; mais il n'avait aucune vocation pour la théologie, et d'ailleurs l'indépendance de son caractère le portait à fuir toute fonction qui sentait la gêne. La connaissance qu'il fit du célèbre Cullen le décida en faveur de l'art de guérir. Ce fut en 1737 qu'il alla, à Hamilton, habiter la maison même de ce docteur, chez qui il passa près de trois années, qu'il regarda toujours comme les plus heureuses de sa vie. En 1740, il partit pour Édimbourg, où il suivit assidûment les cours de Monro, et qu'il quitta, après un an de séjour, pour se rendre dans la capitale de l'Angleterre.

Arrivé à Londres, Hunter fut bien accueilli par l'illustre anatomiste Douglas, qui, déjà fort avancé en âge, le logea dans sa propre maison, se fit aider par lui dans ses travaux de dissection, et lui confia l'éducation de son fils. Hunter devint alors aide-chirurgien de l'hôpital de Saint-Georges. En

1743, il lut, à la Société Royale de Londres, un *Essai sur la structure et les maladies des cartilages articulaires des os*, sujet qui jusqu'alors avait été négligé, et que Hunter traita de manière à donner une haute idée de ses connaissances anatomiques. Il n'avait alors que vingt-cinq ans. Il ne tarda pas à se livrer à l'enseignement de l'anatomie, et ses cours attirèrent une grande affluence d'auditeurs. En 1747, il fut reçu membre de la corporation des chirurgiens de Londres ; et, peu de temps après, il quitta l'Angleterre avec le fils de son ancien maître, parcourut la Hollande, se rendit à Paris, et fit ce voyage assez rapidement, pour ne point interrompre le cours des leçons qu'il donnait à Londres pendant la saison d'hiver.

La répugnance invincible de Hunter pour les opérations sanglantes de la chirurgie, le força d'abandonner cette partie de l'art; il la remplaça par la pratique des accouchements, sans renoncer toutefois à l'enseignement de l'anatomie, qu'il continua assidûment jusque dans sa vieillesse. Son expérience dans l'art obstétrique le fit nommer successivement accoucheur à l'hôpital de Middlesex, puis à celui de la Maternité, à Londres. Mais, en 1755, il changea le titre d'accoucheur contre celui de médecin du même hospice, place dont il s'était ménagé l'obtention, en se faisant recevoir, cinq ans auparavant, docteur à l'université de Glasgow.

Lorsqu'en 1762, il fit paraître ses *Commentaires médicaux*, il rencontra dans Alexandre Monro le jeune, professeur à Édimbourg, un adversaire redoutable, contre lequel il s'emporta avec une extrême vivacité, parce qu'il lui contestait les droits qu'il

prétendait avoir à quelques découvertes anatomiques. En 1764, Hunter devint médecin extraordinaire de la reine. En 1767, il fut reçu membre de la Société royale de Londres. Il y donna lecture, l'année suivante, d'un Mémoire sur les ossements fossiles de l'animal de l'Ohio, dans lequel il reconnut un quadrupède différent de l'éléphant et de tous les autres animaux que nous connaissons. Plus tard, il s'occupa aussi de recherches sur les os fossiles que l'on trouve à Gibraltar.

Comme Hunter cultivait aussi l'archéologie, il devint, en 1768, membre de la Société des Antiquaires, et, la même année, lors de la création de l'Académie des Beaux-Arts, le roi lui accorda le titre de professeur d'anatomie dans cet établissement. Hunter saisit cette occasion pour étudier sous un nouveau jour la structure du corps humain, et faire l'application de cette connaissance à la peinture et à la sculpture. Les distinctions qui peuvent honorer un médecin lui arrivaient de toutes parts. C'est ainsi que l'Académie des Sciences et la Société royale de Médecine de Paris se l'attachèrent en qualité d'associé étranger.

Resté célibataire et devenu fort riche, Hunter voulut créer une école d'anatomie, et en être le seul fondateur. Pour cela, il acheta un terrain suffisamment spacieux, y fit bâtir une maison avec un vaste amphithéâtre et des salles nombreuses, destinées, les unes aux dissections, les autres à contenir tous les objets qui font partie d'un muséum. C'est ainsi qu'il rassembla dans cet asile de la science, non-seulement une foule de pièces anatomiques, mais encore beaucoup de curiosités d'his-

toire naturelle, une riche bibliothèque (1), et une collection de médailles antiques rares : il recherchait principalement celles des peuples et des villes. Ce muséum faisait ses délices, et il ne cessa de l'orner et de l'enrichir jusqu'à sa mort, qui arriva, le 20 mars 1783, à l'âge de soixante-cinq ans. Mathieu Baillie, neveu de Hunter, fut chargé de pourvoir à la conservation de ces précieuses collections, et de les remettre, après trente ans, à l'université de Glasgow, qui les possède actuellement. Hunter avait laissé des fonds pour leur entretien et même leur augmentation (2). On assure que ce médecin quitta la vie avec une rare tranquillité d'esprit, malgré de vives douleurs arthritiques. « Si j'avais assez de « force pour tenir une plume, disait-il, j'écrirais « combien il est aisé et doux de mourir. » Paroles qui révèlent un courage peu commun; car elles ne s'accordent guère avec les violentes attaques de la goutte. Le docteur Foart Simmons a écrit la vie de W. Hunter. Les productions de Hunter sont peu nombreuses; elles n'ont même pas une grande importance, à l'exception de celle qui est intitulée : *Anatomia uteri humani gravidi.* Londres, 1775, in-fol., fig., en anglais et en latin. C'est le principal ouvrage de Hunter : il est orné de trente-quatre planches, qui représentent tous les objets, de grandeur naturelle, avec autant de vérité que de précision. Son frère, Jean Hunter, qui s'acquit aussi une haute réputation comme anatomiste et chirurgien,

(1) Elle contenait quinze mille volumes, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'incunables.

(2) Une *Description générale du Musée Huntérien* a été publiée en anglais par les soins de J. Laskey. Glasgow, 1813, in-8°.

l'aida beaucoup dans ce travail. Le texte, rédigé par son neveu Baillie, a été publié à part (1). C'est dans cet ouvrage que l'on trouve la description de la membrane caduque, qui a retenu le nom de Hunter.

Les Mémoires qu'il a insérés dans les Transactions philosophiques et dans les Actes de la Société de Médecine de Londres, ont été traduits en allemand par C. G. Kühn (2).

L'ouvrage qui rattache le nom de Hunter à la numismatique, quoiqu'il n'ait rien écrit sur cette science, est la description des médailles de son cabinet par le docteur Combe, sous le titre : *Nummorum veterum populorum et urbium qui in museo Gulielmi Hunter asservantur descriptio figuris illustrata, operâ et studio Caroli Combe.* Londres, 1782, fig., in-4° maj.

La description des pièces qui composaient cette importante collection est faite par ordre alphabétique. Les planches, bien gravées, sont au nombre de soixante-huit; chacune d'elles contient vingt à trente figures. A la fin se trouvent représentés quatre cent-vingt signes et monogrammes qui se rencontrent dans le cours de l'ouvrage, ainsi que trente-sept inscriptions en caractères peu ou point connus.

Hunter a eu les honneurs d'une médaille. Du côté de la tête, on lit : *Gul. Hunter anatomicus;* au revers, une urne, au milieu de laquelle est représentée une démonstration anatomique; légende : *Olim meminisse juvabit;* exergue, 1774; module, 3 pouces. Cette médaille fut d'abord coulée avec un métal de com-

(1) Londres, 1795, in-4°.

(2) Leipsick, 1784-1785, 2 vol. in-8°.

position, puis perfectionnée par la main du graveur. Rudolphi déclare que c'est la plus belle qu'il ait vue (1).

CHAPITRE LVII.

MOEHSEN (Jean-Charles-Guillaume).

Ce savant docteur vit le jour à Berlin le 9 mai 1722, et montra, dès sa plus tendre enfance, un goût très-prononcé pour l'étude. Comme son grand-père était médecin du roi de Prusse Frédéric-Guillaume I, et jouissait d'une réputation honorable, le jeune Moehsen, voulant marcher sur ses traces, se décida à embrasser la carrière médicale. A l'âge de dix-sept ans, il fut d'abord envoyé à l'université d'Iéna; puis, après y avoir séjourné quelque temps, il passa à celle de Halle, où ses travaux assidus et ses heureuses dispositions le mirent en état de recevoir, dès l'âge de vingt ans, le bonnet de docteur.

Revenu dans la capitale de la Prusse, il fut nommé, quelques années après, médecin du gymnase de Joachim, place qu'occupait son aïeul. En 1747, il devint agrégé au collége de Médecine, et se fit remarquer par ses profondes connaissances dans cette partie de la science qu'on appelle *médecine légale;* il contribua beaucoup aussi aux progrès de la police médicale, qui, à cette époque, était encore, pour ainsi dire, dans l'enfance. Aussi fut-il appelé, en 1763, à faire partie du Collége de santé, institution chargée de diriger tout ce qui est relatif à la salubrité publique. Plus tard, médecin du Collége des Nobles-Ca-

(1) Page 79.

dets, puis de l'Académie militaire de Berlin, il finit par être attaché, en 1778, en qualité d'archiâtre, à la personne de Frédéric II, qu'il accompagna dans la guerre de la succession de Bavière. En 1795, il devint membre de l'Académie Royale des Sciences et des Arts de Berlin.

Actif et laborieux, il consacrait le jour aux devoirs de sa profession, et une partie des nuits au travail du cabinet. En 1753, un incendie lui dévora toute sa bibliothèque, qui était composée de huit mille volumes; heureusement sa fortune lui permettait de la remplacer, et il s'empressa d'en former une nouvelle beaucoup plus considérable. Il avait aussi rassemblé une grande quantité de médailles tant anciennes que modernes. Ses liaisons d'amitié avec les artistes les plus distingués de son temps avaient entretenu en lui le goût des arts et de l'antiquité. Moehsen mourut, universellement regretté, le 22 septembre 1795, à l'âge de soixante-treize ans, quelque temps après avoir célébré, au milieu de nombreux amis, le jubilé de sa pratique médicale. Son *éloge*, prononcé par Meierotto devant l'Académie de Berlin, est imprimé dans les Mémoires de cette savante compagnie, publiés en langue allemande. Ses ouvrages sur l'histoire de Brandebourg, et sa curieuse collection de bractéates ont passé dans la bibliothèque royale de Prusse. Sa vie est insérée dans les *Éphémerides médicales de Berlin*, rédigées par L. Formey. Berlin, 1799, p. 118, sqq.

Moehsen était sans contredit l'un des médecins les plus érudits de son temps. Outre plusieurs compositions médicales et historiques, on lui doit les suivantes :

I. *Beschreibung einer berlinischen medaillen-sammlung,* etc. Berlin, 1772-1773, 2 vol. in-4.— C'est-à-dire : *Description d'une collection de médailles de Berlin, frappées en l'honneur des médecins.*

La collection de Moehsen consistait 1° en plus de deux cents médailles frappées depuis le xve siècle, en l'honneur des médecins, et 2° en monnaies, médailles et pierres gravées antiques. On lit, dans cet ouvrage, la description non-seulement des pièces que l'on suppose faites avec de l'or ou de l'argent des alchimistes, mais encore celle de toutes sortes de médailles magiques. Une foule de digressions curieuses relatives à l'histoire de la médecine, donnent de l'intérêt à cette production, dans laquelle néanmoins la critique a constaté bien des omissions et des taches nombreuses (1).

II. *Geschichte der Wissenschaften in der Mark Brandenburg, besonders der Arzneywissenschaft.* Berlin, 1781, in-4°.—C'est-à-dire : *Histoire des Sciences dans la Marche de Brandebourg, et particulièrement de la science médicale.*

Cet ouvrage est le complément du précédent, et en forme la seconde partie : on y trouve l'état de l'art monétaire dans le xive siècle.

III. *Explication des Monnaies du moyen âge dans la Marche de Brandebourg.* (V. *Mémoires de l'Académie royale des Belles-Lettres de Berlin,* année 1792.)

Si je n'ai point apprécié les ouvrages numismatiques de Moehsen, c'est parce que je n'ai pu me

(1) Rudolphi, chapitre LX.

les procurer, et qu'ils n'existent dans aucune de nos bibliothèques publiques. Il faut bien avouer notre complète indigence en livres allemands : il n'y a guère que la ville de Strasbourg qui fasse exception.

L'article *Moehsen* de la *Biographie universelle* a été composé par feu le docteur Friedlander, de Berlin, et j'ai dû en profiter pour la rédaction de cette notice. Friedlander, que j'ai connu personnellement, était un homme éclairé et fort au courant de la littérature médicale de son pays. J'ai foi en ses paroles; mais il est une phrase de son article que je ne puis laisser passer sans observation; la voici : « On pour-
« rait, dit-il, comparer Moehsen à Charles Patin,
« qui paraît lui avoir servi de modèle, mais qu'il
« surpassait néanmoins par une modestie, une bonté
« rares, et par un esprit plus philosophique (1). »
On regrette de lire le même passage dans la *Biographie médicale*.

Que Moehsen ait pris Patin pour modèle, on ne peut que l'en louer; mais prétendre qu'il l'ait surpassé en modestie, en bonté, en esprit philosophique, voilà ce que je ne puis accorder. Si Friedlander avait lu attentivement la vie de Ch. Patin, il aurait apprécié autrement les qualités éminentes de cet illustre proscrit, si injustement persécuté; qui a fourni une carrière si honorable; que l'étranger a recueilli et gardé avec un soin si paternel, et auquel toute l'Europe savante avait témoigné un si touchant intérêt. Où trouver, en effet, plus de modestie et de bonté, que dans ces paroles d'une victime de la plus éclatante injustice? « Je désire

(1) *Biogr. univ.*, t. XXIX, p. 202.

« que l'on me pardonne, si peut-être, dans mes « écrits, je me suis trop abandonné à la douceur « de la reconnaissance ou au charme des souve- « nirs (1). » Où trouver un esprit plus philosophique, lorsque, sachant que c'est au nom du roi que sa patrie lui est fermée à jamais, Patin lègue néanmoins au monarque une collection de sceaux et de dessins très-précieux, refuse les démarches que des princes lui proposent de tenter en sa faveur, déclare qu'il ne veut devoir son retour qu'au roi même, et que, si cela n'arrive pas, il s'écriera comme d'autres malheureux proscrits ? « O ingrate patrie, tu « n'auras pas mes os ! » Cet esprit philosophique ne brille-t-il pas d'ailleurs dans tous ses ouvrages ? Ne fallait-il pas que Patin fût doué de qualités bien rares, bien précieuses, pour n'avoir pas excité l'envie des étrangers chez lesquels il avait trouvé un refuge, et, au contraire, pour s'être concilié l'estime et l'amitié de tous ses collègues les professeurs de l'université de Padoue, à tel point que cette ville devint pour lui une seconde patrie, à laquelle il resta attaché jusqu'au terme de sa carrière (2) ? Le docteur Friedlander a donc eu tort non-seulement de donner la prééminence au médecin allemand sur le français, mais encore d'établir une comparaison entre deux hommes dont l'un a passé sa vie dans la prospérité et à la cour, l'autre dans sa chaire de professeur et dans l'exil. La seule conformité qu'il y eut entre eux, c'est que tous deux avaient cultivé avec succès la numismatique et l'archéolo-

(1) *Lyceum patavinum*, p. 103.

(2) *Voy.* le chapitre XVI, p. 267, consacré à Ch. Patin.

gie : encore, sur ces deux points, il est fort probable que le nom de Patin aura dans la postérité une durée plus longue que celui de Moehsen.

CHAPITRE LVIII.

FERMIN (Philippe).

On ignore l'époque de la naissance ainsi que celle de la mort de ce médecin voyageur. On sait seulement qu'il naquit à Maëstricht ; qu'il quitta, en 1754, sa ville natale, pour se rendre à Surinam, où il fit un séjour de dix ans environ. Lorsqu'il revint en Europe, il résida quelque temps à Amsterdam, puis se fixa dans sa patrie, qui l'éleva à la dignité de magistrat municipal. Son esprit observateur et l'exercice de sa profession n'avaient point été stériles dans un pays où tout était nouveau pour lui : aussi en avait-il rapporté de nombreux documents sur tout ce que la colonie de Surinam pouvait présenter d'intéressant et de curieux. Ses amis l'ayant engagé à publier le résultat de ses observations, Fermin céda à leurs instances, et fit paraître l'ouvrage suivant :

Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale ou de Surinam. Amsterdam, 1765, in-8°.

Mais la critique ayant vivement attaqué ce livre, sous le prétexte qu'il ne contenait que des détails insuffisants, Fermin en donna une nouvelle édition sous ce titre :

Description générale, historique, géographique et

physique de la colonie de Surinam. Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8°, avec figures et une carte topographique de cette contrée : trad. en allemand par F. H. G. Martini, avec des remarques. Berlin, 1775, 2 vol. in-8°, fig.

Tout en rendant justice aux améliorations introduites dans l'ouvrage, la critique s'en empara encore, et fit apercevoir à l'auteur que la partie historique manquait de développements. Docile aux exigences de ses adversaires, l'auteur voulut enfin leur fermer la bouche, en donnant à son travail une exactitude irréprochable; ce qui amena une troisième édition, publiée à Maëstricht, 1778, in-8°. — Trad. en allemand, avec quelques augmentations, par F. G. Canzler. Gœttingue, 1788, in-8°.

Dans ce livre, qui enfin désarma la critique, Fermin parle des monnaies de Surinam, des espèces qui y ont cours, de leur valeur, etc. Voilà pourquoi il a été compris, peut-être un peu légèrement, dans la *Bibliotheca numaria* de Lipsius : je ne pouvais me dispenser, d'après cela, de le compter au nombre des médecins numismatistes.

Fermin a encore publié : *Traité des maladies les plus fréquentes à Surinam, avec une Dissertation sur le fameux crapaud nommé Pipa.* Maëtricht, 1765, in-8°. La Dissertation sur le Pipa a été traduite à part en allemand par J. A. E. Gœtze. Brunswick, 1776, in-8°.

CHAPITRE LIX.

SCHÆFFER (**Jacques-Chrétien-Théophile**).

Ce médecin est né à Ratisbonne, le 7 janvier 1752. On ignore les événements de sa vie ainsi que l'époque de sa mort. Il paraît qu'il se fit recevoir docteur à Strasbourg en 1774. Il publia d'abord une topographie médicale de Ratisbonne, et plus tard la relation d'une épidémie de fièvre nerveuse qui ravagea cette ville en 1793, et pendant les années 1806 et 1807. On lui doit encore un livre sur les maladies les plus communes des enfants. Je cite le suivant comme ayant quelque rapport avec la numismatique.

Briefe auf einer reise durch Frankreich, England, Holland und Italien. Ratisbonne, 1794, 2 vol. in-8°. C'est-à-dire : *Lettres sur un voyage en France, en Angleterre, en Hollande et en Italie.*

C'est dans la relation de ce voyage que l'auteur a introduit un appendice concernant les espèces de monnaies courantes des pays qu'il a parcourus, leurs dénominations et leur valeur approximative. Je ne puis porter un jugement sur cet ouvrage, que je n'ai point lu, mais qui, si l'on en juge d'après le titre, ne peut guère être considéré que comme un bagage numismatique assez léger, dont néanmoins Lipsius a cru devoir tenir compte dans sa *Bibliotheca numaria.*

CHAPITRE LX.

MARCHANT (Nicolas-Damas).

La *Biographie de la Moselle,* publiée par M. le docteur Bégin de Metz (1), contient un article très-intéressant sur le médecin qui fait le sujet de ce chapitre. M. Bégin, qui l'a connu particulièrement, a eu l'extrême obligeance de me répéter de vive voix les principaux faits qui composent la vie de son compatriote (2).

Marchant eut pour père un homme fort distingué qui, placé à la tête du service médical de l'hôpital militaire de Metz, put donner à son fils une éducation supérieure, et l'initier de bonne heure aux principes de la science, en hâtant pour lui les fruits de l'expérience, qui d'ordinaire ne se cueillent qu'après de longues années.

Nicolas-Damas Marchant naquit à Pierrepont (département de la Moselle), le 11 décembre 1767. Comme sa carrière a été fort active, et qu'il s'est signalé dans les divers événements qui agitèrent la ville de Metz pendant notre révolution, on peut diviser sa vie en quatre parties, qui furent consacrées, l'une à l'art de guérir, l'autre à la politique, la troi-

(1) 4 vol. in-8°. Metz, 1829-1832.

(2) On publie actuellement une seconde édition des *Lettres du baron Marchant sur la numismatique et l'histoire.* Comme cette publication se fait par livraisons, et que c'est dans la dernière seulement que doit paraître la biographie de l'auteur, quel que fût mon désir de la connaître, j'ai cru devoir passer outre, pour ne point retarder l'impression de mon livre.

sième à l'administration et la quatrième à la numismatique.

Il faut qu'il ait fait des pas de géant dans ses études médicales pour avoir été jugé digne de recevoir, à l'âge de dix-sept ans, le grade de docteur en l'université de Nancy, comme le déclare la notice qui le concerne (1). En 1788, Marchant entra dans les hôpitaux militaires, fit la campagne de 1792 en Belgique, et obtint, l'année suivante, la place de médecin en second de l'hôpital de Metz, dont son père était le médecin en chef. Sur ce vaste théâtre, il eut de fréquentes occasions de déployer la sagacité et le talent d'observation dont la nature et l'étude l'avaient doué. Il dut aussi porter le secours de son expérience dans l'épidémie qui ravagea le canton de Sierck, plus tard la banlieue de Sarrelouis et le village de Brettnach. Il prit enfin les plus sages mesures pour préserver la ville de Metz de l'invasion du typhus, dont les ravages venaient de détruire la moitié de la population de Mayence. Sa pratique, toute fondée sur l'expérience et le raisonnement, était extrêmement prudente; il prenait toujours en grande considération les efforts conservateurs de la nature. Il avait étudié avec un tel soin les signes fournis par le pouls, que ses amis l'avaient surnommé le *médecin sphygmique*.

Avec une âme droite, ferme et vouée au bien, il était difficile que Marchant restât indifférent aux événements politiques que fit surgir la révolution de 1789. Dès qu'elle éclata, il en adopta chaudement les principes, mais en se mettant toujours du côté

(1) *Biographie de la Moselle*, t. III, p. 145.

de l'ordre, et en opposant un courage stoïque aux excentricités des plus furieux démagogues de l'époque. Les renseignements que fournit à ce sujet son biographe, M. le docteur Bégin, ont été puisés à des sources très-dignes de confiance. Quelques citations mettront en lumière la carrière politique de Marchant dans ces temps difficiles.

« Royaliste constitutionnel de 1789 à 1793, Marchant a marqué dans les rangs des fondateurs des libertés publiques. Membre de la première réunion politique de la ville de Metz, capitaine de la première garde nationale, secrétaire du conseil d'administration de cette même garde, il prit la part la plus active à tous les actes remarquables de ce temps. Il commandait le 4 août 1790 un des deux pelotons de la garde nationale escortant le drapeau rouge, lors de la mutinerie des anciens soldats de milice contre M. Depont, intendant de la province. Il s'associa au brave général Grenier, alors adjudant au régiment de Nassau, lors du soulèvement des soldats de ce régiment contre leur major, devenu depuis le général Schawenbourg. Plus tard, il fut chargé par le conseil-général du département de se porter à Saint-Avold, pour ramener à Metz les abbés de Fiquelmont et de Thémines, arrêtés par le peuple : aidé de M. Fischer le père, il parvint à les remettre sains et saufs au conseil-général, après avoir heureusement évité les dangers d'un rassemblement qui, conduit par une femme du peuple bien connue à Metz sous la dénomination de *grande Mayotte*, les attendait à minuit à la porte des Allemands.

« A l'affaire de Nancy, le 31 août 1790, Marchant commandait un peloton de gardes nationaux de

Metz, formant division avec les grenadiers du régiment de Vigier-Suisse....

« Après avoir contribué, avec le général d'Hunolstein, à la formation, à Metz, des deux premiers bataillons des volontaires de la Moselle, Marchant fut attaché à l'état-major de l'armée de la Meuse, dont son père était médecin en chef, et il fut l'un des coopérateurs de l'incarcération à la tour de Sedan, des députés Kersaint, Antonelle et Peraldi, envoyés, après le 10 août, pour arrêter le général La Fayette, qui préparait son armée à marcher sur Paris, à la défense du roi. Marchant fut assez heureux pour éviter, sous l'uniforme de médecin des armées, d'être du nombre des victimes de l'horrible vengeance que l'on exerça sur les auteurs de cet acte remarquable de dévouement à la monarchie constitutionnelle.

« Attaché peu après comme médecin à l'hôpital militaire de Cambrai, Marchant apprend que Joseph Lebon, cet ennemi du genre humain, vient de quitter Arras, où il a fait guillotiner le médecin en chef de Lille, et qu'il est attendu à Cambrai. Marchant écrit aussitôt à son père qu'une épidémie vient de se déclarer à Sedan, que sa présence y est indispensable, et qu'il le prie de pourvoir au plus vite à son remplacement; puis il part sans attendre de réponse, déclare au représentant du peuple qui se trouvait à Sedan le vrai motif de sa venue, et en reçoit des témoignages d'intérêt qui le rassurent. Les griffes de Joseph Lebon n'ayant pu le saisir, il rentre à Metz en 1793.... Il présidait le club de cette ville, lorsqu'il fut envoyé à Paris avec Gougeon, receveur à Briey, pour réclamer les armes qu'on avait enlevées à Saverne à la garde nationale sédentaire mes-

sine, levée en masse et dirigée vers les lignes de Lauterbourg. Introduits au comité de salut public, les députés de Metz firent valoir leur réclamation, et là, Billaud-Varennes put reconnaître Marchant, qui lui avait été personnellement utile à l'armée de Dumouriez, le jour du combat de la Croix-au-Bois, où fut tué le prince de Ligne. Le ministre de la guerre, Bouchotte, fit dans cette circonstance tout ce que l'on pouvait attendre d'un excellent compatriote, et justice fut immédiatement rendue.

« Le 9 thermidor vint enfin luire sur la malheureuse France. Mais, parmi les membres des diverses autorités de Metz, frappés de stupeur, aucun fonctionnaire n'osait se prêter à la publication solennelle de l'arrêt de mort du tyran. Marchant se saisit de la communication officielle, puis, accompagné de quelques amis, et suivi d'un rassemblement assez nombreux, il se chargea de publier le décret de la Convention qui ouvrait enfin à la France un nouvel avenir.... Depuis cette mémorable journée, Marchant s'établit à Metz le chef des amis de la vraie liberté. Chaque soir il lisait à la tribune de la société populaire le journal de Fréron (1) et les communications fréquentes qu'il recevait des thermidoriens. Il fit chanter le *Réveil du Peuple* à la Comédie, et briser les bustes de Marat et de Châlier, que l'autorité avait fait placer entre les deux colonnes d'avant-scène.

« Le député Génevois vient à Metz avec un pouvoir supérieur, pour mettre les autorités en harmo-

(1) A cette époque, le journal de Fréron, ennemi de Robespierre, avait adopté une couleur moins sanguinaire qu'auparavant.

nie avec la nouvelle direction des affaires publiques. Il avait opéré le 14 frimaire à Nancy; mais, trop environné à Metz, il allait quitter cette ville sans avoir fait aucun acte, et croyant n'avoir rien à faire. Dans cette grave circonstance, Périn, le tribun, et Guelle, notaire, qui avaient été dénoncés par les Jacobins et conduits jusqu'à Verdun, pour être transférés à Paris, où l'échafaud les attendait, n'osant pas signaler les hommes sanguinaires qui, depuis vingt mois, faisaient trembler la ville de Metz, allèrent trouver Marchant, qui se chargea de cette délicate mission. Il obtint audience de Génevois, et se trouva chez lui en même temps que Barthélemy, le maire, qu'il prit à témoin des vérités qu'il proclama. Génevois, étonné, hésitait d'y ajouter foi : Marchant, pour achever de le convaincre, regardant d'ailleurs la clandestinité comme peu digne d'un homme d'honneur, offrit de dénoncer dès le lendemain, à la tribune de l'assemblée populaire, toutes les infamies dont il venait de présenter le tableau. Génevois y consentit, et s'étant revêtu d'un manteau, il se rendit, ainsi déguisé, aux tribunes, pour mieux juger de l'effet qu'allait produire la harangue de Marchant. Plus de douze cents citoyens placés dans les tribunes accueillirent l'orateur par des transports unanimes, et se pressèrent sur son passage pour le garantir du mauvais parti qu'auraient pu lui faire les Jacobins assemblés dans l'enceinte. Au lieu de sortir par le passage affecté aux membres de la société, il suivit les citoyens paisibles qui remplissaient les tribunes publiques. Dès lors tout fut terminé; les changements proposés par Marchant eurent lieu, et reçurent l'assentiment général. »

Tel est le noble rôle que joua Marchant durant les événements politiques qui agitèrent la ville de Metz. Il convient maintenant de le considérer comme administrateur. Son compatriote, M. le docteur Bégin, va encore me prêter ici son assistance.

Depuis quelques années, Marchant faisait partie du conseil municipal de Metz, lorsqu'il fut nommé maire de cette ville par décret impérial daté du 10 brumaire an XIV (1806), et signé au quartier-général de Braunau. « Premier magistrat de l'une des principales villes de France, Marchant fit beaucoup pour ses administrés; il enrichit Metz de nombreux établissements utiles, et présida à de notables améliorations. La superbe promenade publique, l'hippodrome de la porte de France, le jardin des plantes, la bibliothèque, les bureaux du mont-de-piété au profit de l'hospice général, la maison de charité, celle des dames de la charité-maternelle, les rues neuves de Goussaud, de la Grande-Armée et de l'Esplanade, la création de la compagnie des sapeurs-pompiers, datent de l'administration de Marchant... L'activité de son esprit devait exécuter encore beaucoup d'autres améliorations : ainsi, sur le plan de Metz, qu'il présenta en 1810 au ministre de l'intérieur, on remarque les projets d'ouverture de quatorze rues ou places nouvelles, et la continuation du quai Sainte-Marie, par les Roches. Le 15 août de la même année, il reçut des lettres de baron et le grade d'officier de la Légion-d'Honneur. »

Les soins touchants qu'il prodigua aux prisonniers de guerre russes et prussiens ne restèrent pas sans récompense : l'empereur de Russie fit remettre à Marchant une bague en diamants d'un grand prix,

et ce don était accompagné d'une lettre conçue en termes fort honorables.

En 1815, Marchant présida le collége électoral de l'arrondissement de Metz, et fut alors présenté à la presque unanimité des suffrages, comme candidat à la Chambre des Députés. L'arrondissement de Briey lui fit le même honneur. Mais l'opposition de quelques intrigants, jaloux de son mérite et de sa réputation d'homme intègre, le fit écarter. En 1820, à la demande de son ami de Serres, Marchant fut nommé conseiller de préfecture à Metz.

Peu de temps après la révolution de juillet 1830, Marchant accepta la place de sous-préfet de l'arrondissement de Briey, poste certainement inférieur à ses services et à ses mérites, mais dans lequel il comptait se rendre encore utile à ses compatriotes.

Marchant conserva jusqu'au dernier terme de sa carrière la haute intelligence dont son esprit était orné. Quelques heures avant sa mort, il lut un roman et un journal, s'entretint avec gaité de l'objet de sa lecture, et envisagea de l'œil le plus serein la tombe qui s'ouvrait devant lui. Le 1er juillet 1833, il fut enlevé à la science, à ses amis et à la ville de Metz, où il a laissé des souvenirs qui ne s'effaceront point. C'est à une lésion organique du cœur qu'il succomba dans sa soixante-sixième année.

A peine Marchant avait-il fermé les yeux, que le conseil municipal de Metz prend un arrêté par lequel il donne le nom de *Marchant* à l'une des rues de la ville, et propose d'élever un monument public à la mémoire de cet illustre Messin (1). Le même

(1) Ce sont les deux fils de Marchant qui lui élevèrent un monu-

conseil vote un crédit de 12,000 fr. pour l'acquisition de médailles lorraines et autres objets d'art qui ornaient le cabinet du défunt.

Marchant était membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Metz, et correspondant de celle de Médecine de Paris. A une rare facilité de parler et d'écrire, il joignait un caractère aimable, spirituel, toujours disposé à obliger. Lorsque les affaires politiques et administratives lui laissèrent des loisirs, il les consacra spécialement à la culture de la numismatique, qu'il appelait *une ancienne amie* (1). M. Ch. Dosquet a publié une *Notice sur le baron Marchant*, lue dans la séance de l'Académie de Metz du 1er juin 1834. In-8°.

Marchant a d'abord fait paraître plusieurs opuscules sur différents sujets, politiques, économiques, scientifiques et littéraires, entre autres : un Discours sur la Liberté de la presse, 1794; des Lettres sur la vaccine, 1801 ; sur le Système électif le plus convenable à la monarchie française, 1815; une Critique du *Résumé de l'Histoire de Lorraine*, de M. H. Étienne, 1821, etc. Mais son principal ouvrage est celui-ci :

Mélanges de numismatique et d'histoire, ou correspondance sur les médailles et monnaies des empereurs d'Orient, des princes Croisés d'Asie, des barons français établis dans la Grèce; des premiers califes de Damas, etc. Metz, 1818-1828, avec de nombreuses planches.

C'est un recueil de lettres, la plupart adressées à

ment, mais sur un terrain dont la ville leur fit concession à perpétuité.

(1) *Lettre à M. de Serres, président de la chambre des députés.* (*Mélanges de numismatique et d'histoire.*)

des savants, quelques-unes à des personnages considérables, et qui, presque toutes, ont pour objet la numismatique byzantine, que Marchant cultivait avec une prédilection particulière et un grand succès. Il met en lumière un certain nombre de médailles de son cabinet qui n'avaient point encore été décrites, et dont l'explication sert à éclaircir plusieurs points très-importants de l'histoire byzantine. Lorsqu'il relève les erreurs de numismatistes dont le nom fait autorité dans la science, tels que Du Cange, Banduri, Beger, l'abbé Sestini, Mionnet et autres, c'est toujours à l'aide d'une critique solide, lumineuse, pleine d'urbanité et fondée sur des monuments et des faits historiques irrécusables.

Ce recueil était primitivement divisé en deux parties : la première, contenant douze lettres, avait paru en 1818; la seconde, composée de quinze lettres, portait la date de 1821 à 1828. L'extrême rareté de cette publication donna l'idée à plusieurs numismatistes de réunir les deux parties et d'en former une nouvelle édition, qui paraît actuellement par livraisons, avec ce titre : *Lettres du baron Marchant sur la numismatique et l'histoire.* Paris, 1850-1851, in-8°, fig. Cette édition, enrichie de nouvelles planches et augmentée de fragments inédits de l'auteur, a reçu d'importantes annotations de MM. de Saulcy, Ch. Lenormant, de la Saussaye, de Longpérier, Victor Langlois, de Witte, marquis de Lagoy, Alfred Maury, etc., qui, tout en signalant quelques fautes échappées à Marchant, ont le plus souvent confirmé les opinions et corroboré les idées ingénieuses de cet habile numismatiste. On conçoit qu'une réunion de savants aussi compétents double l'intérêt du

livre et lui donne une consécration qui le met désormais à l'abri de toute critique.

Il n'est pas une de ces lettres qui n'offre une haute importance historico-numismatique. Dans l'impossibilité d'exposer l'analyse de chacune d'elles, ce qui serait trop long, je citerai quelques fragments qui donneront une idée du travail de l'auteur, de sa profonde érudition et du prix qu'il attachait à cette histoire byzantine, dont il a contribué à élucider bien des phases, en dissipant l'obscurité dont elles étaient environnées avant lui.

Dans la lettre IIIe, adressée à Mionnet, Marchant s'exprime ainsi : « Chaque jour l'histoire numismatique des empereurs de Constantinople s'éclaircit, « les lacunes se remplissent, les erreurs et les « fausses attributions se rectifient. Les monnaies « du Bas-Empire, trop longtemps méprisées, rejetées des collections par suite de la défaveur attachée au mauvais goût de leur style et de leur fabrique, y rentrent maintenant avec honneur, « sinon comme des objets d'art, des monuments « curieux, du moins comme des preuves de l'histoire, des témoins irrécusables d'événements qui « ont intéressé d'illustres familles, en exerçant diverses influences sur la situation des peuples, etc. » (juillet 1817).

J'ai remarqué dans la VIe lettre, dont le correspondant est le chevalier E. Durand (1), le passage qui suit : « J'apprends que vous partez pour la Grèce,

(1) Durand était possesseur d'un cabinet archéologique d'un prix inestimable, dont M. de Witte a publié un catalogue extrêmement soigné.

« cette terre classique des beaux-arts et de la nu-
« mismatique. Permettez-moi de vous recomman-
« der notre pauvre Byzantine. Veuillez m'en croire,
« c'est par une injustice trop commune, que l'on
« accuse de barbarie les monnaies impériales de
« Constantinople. Sans doute elles sont d'un style
« mal choisi, qui s'éloigne étonnamment du dessin
« des monnaies du Haut-Empire, et surtout des
« formes élégantes qui distinguent le burin grec
« antique. Mais, sous les rapports historique et chro-
« nologique, les monétaires byzantins sont plus
« exactement utiles que ne l'ont été ceux de la Grèce
« et de Rome. Ils sont aussi beaucoup plus intéres-
« sants que les monétaires des siècles éclairés,
« assujettis à une trop insignifiante monotonie, qui
« fera le désespoir des numismatistes futurs, ré-
« duits à dévorer des dates pour toute nourriture.
« Il était si facile de concilier l'uniformité des for-
« mes et des valeurs avec l'agrément et l'intérêt des
« types historiques! on aurait ainsi contenté le pré-
« sent et l'avenir. »

Dans la VIIe lettre, qui est à l'adresse du feld-maréchal baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche en Espagne, Marchant s'occupe des monnaies des Croisés; des empereurs français de Constantinople; des princes d'Antioche, de Tripoli et de Galilée; des barons français, princes d'Achaïe et de Morée, ducs d'Athènes, seigneurs de Thèbes, et des princes de Sicile. Il appelle les Croisades, « cette grande épo-
« que où l'Europe tout entière, armée contre les
« oppresseurs de l'Asie, était appelée à rendre à la
« civilisation la plus belle partie du monde. Cette
« inappréciable restauration eût été possible, peut-

« être, si les Croisés, écoutant les conseils d'une « sage politique, eussent senti qu'il convenait, avant « tout, de raffermir le trône des Constantins. Mais un « si beau zèle, perdu pour l'humanité comme pour « la religion, ne nous a laissé que le souvenir de « quelques glorieux faits d'armes, qui ne peuvent « compenser d'innombrables erreurs et d'affreux « désastres. »

Ce sujet si intéressant, qui avait été négligé avant lui, a fourni au baron Marchant une riche mine à exploiter : aussi cet auteur peut-il être considéré comme le fondateur de la numismatique des Croisades, qui ensuite a été propagée et accrue de nos jours par le savant ouvrage de M. de Saulcy sur la même matière.

Marchant n'est sorti que deux ou trois fois du cercle qu'il s'était tracé, et a abandonné un instant la numismatique byzantine pour faire une incursion dans les temps antérieurs au Bas-Empire. C'est ainsi que, dans sa lettre XXVIe, il fait connaître plusieurs médailles inédites, dont une de la famille Lollia, un grand bronze de l'empereur Domitien, des quinaires d'argent de Soemias et de Maesa, des médailles également inédites, de Philippe le fils, des empereurs Trébonien et Volusien, un quinaire d'argent de Postume, une médaille d'argent unique de Victorin père, une autre de Tetricus le père, etc. On peut affirmer que tous les écrits numismatiques de Marchant brillent par un rare et éminent savoir.

CHAPITRE LXI.

RUDOLPHI (Charles-Asmond), et non pas *Armand*, comme le dit la *Biographie universelle*, supplément, tome LXXX, p. 130.

Ce médecin se distingua tout à la fois en anatomie, en histoire naturelle et en numismatique. Il naquit à Stockholm en 1771. Son père, qui était co-recteur de l'école allemande de cette ville, l'envoya d'abord au gymnase de Stralsund pour ses premières études, puis à l'université de Greifswald, où il obtint en 1793 le grade de docteur en philosophie. Le jeune Rudolphi s'étant décidé pour la carrière médicale, se rendit à Iéna, et y suivit les leçons du professeur Hufeland. Passant de là à Dresde, à Erlangen et à Gœttingue, il retourna, en 1794, à Greifswald, où il reçut le titre de docteur en médecine, après avoir soutenu une thèse remarquable sur les *Vers intestinaux*, sujet qui fixa plus tard toute son attention, et qu'il étendit jusqu'à la proportion de trois volumes.

Comme il se destinait à l'enseignement en faisant des cours particuliers, il fut nommé, en 1796, professeur adjoint à la Faculté de médecine de Greifswald. Ces fonctions ne l'empêchaient point de cultiver en même temps avec ardeur l'étude de l'anatomie, de l'histoire naturelle et de l'art vétérinaire. En 1802, il fit un voyage scientifique en Allemagne, en Hollande et en France, et en publia une intéressante relation en 1804. Devenu titulaire d'une chaire

de médecine à Greifswald en 1808, sa réputation de savant ne tarda pas à s'étendre, et lui valut l'avantage d'être appelé en 1810 à professer l'anatomie et la physiologie à l'université de Berlin, d'être nommé, peu après, membre de l'Académie des Sciences de cette capitale et directeur du muséum et de l'amphithéâtre anatomique, qu'il enrichit de plusieurs milliers de préparations diverses, suivant la déclaration du docteur J. Muller.

Rudolphi était à la hauteur de sa position. Travailleur infatigable, il donna, dans l'université de Berlin, une forte impulsion aux études de l'anatomie de l'homme et des animaux, soit à l'état sain, soit à l'état pathologique. Appuyé sur son expérience, il n'adoptait point aveuglément les opinions des autres; c'est ainsi qu'il se montra fort opposé à celles de Meckel, à la doctrine de Gall et au système de la philosophie de la nature. En 1817, la Société des sciences de Gœttingue lui adjugea le prix qu'elle avait proposé sur la question de l'anatomie des plantes. Ses talents lui méritèrent les décorations de l'Aigle rouge de Prusse et de l'Étoile polaire de Suède. Il était membre correspondant de plus de quarante sociétés savantes, entre autres des Académies de Stockholm, de Pétersbourg et de Naples. Après avoir professé avec succès pendant vingt-deux ans à l'université de Berlin, Rudolphi mourut dans cette ville le 29 novembre 1832, d'une affection du foie compliquée d'hydropisie. Il était âgé de soixante-un ans.

Rudolphi avait composé dans sa jeunesse des poésies allemandes, qu'il fit paraître à Greifswald en 1798. Parmi les différents ouvrages qu'il a écrits,

soit en latin, soit en allemand, et qui ont reçu un accueil favorable, on en remarque principalement deux qui traitent des vers intestinaux et dans lesquels l'auteur s'est livré à de nombreuses recherches sur l'organisation anatomique de ces animaux. Il a encore publié des principes de physiologie, plusieurs Mémoires insérés dans les actes de l'Académie des Sciences de Berlin et dans quelques recueils périodiques, et enfin l'article *Anatomie*, qui fait partie du tome II du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, mis au jour par les professeurs de la Faculté de Berlin.

C'est la production suivante qui l'a placé au nombre des médecins numismatistes :

Recentioris ævi numismata virorum de rebus medicis et physicis meritorum memoriam servantia collegit et recensuit C. A. Rudolphi. Berlin, 1823, in-8°. — 1825. 1828. 1829, in-8°.

Dans cet ouvrage, dont la dernière édition est entre mes mains, l'auteur déclare avoir eu en sa possession plus de cinq mille six cents médailles, la plupart originales, frappées en l'honneur des hommes qui se sont distingués dans les sciences médicales et physiques; il déclare, en outre, avoir réuni et parcouru avec soin tous les écrits qu'il a pu rencontrer sur ce sujet. Et, comme beaucoup de savants l'ont aidé dans son travail, en lui communiquant une foule de monuments très-rares qu'il n'aurait pu se procurer, il leur témoigne sa reconnaissance et recommande leurs noms à celle de tous les hommes qui s'intéressent à la gloire des sciences. Rudolphi a, de plus, rendu service à cette numismatique spé-

ciale, non-seulement en augmentant de beaucoup la liste donnée par Moehsen (1), mais encore en signalant plusieurs médailles suspectes, fausses, mal exécutées, que cet auteur a eu le tort de comprendre dans son livre, et qui ne méritaient pas d'y figurer.

Les pièces dont Rudolphi donne la description sont au nombre de quatre cent vingt-sept, dont deux cent soixante offrent les traits d'autant de médecins, et les autres représentent des astronomes, des physiciens, des naturalistes, des hommes de lettres, etc. Parmi ces personnages, il en est quelques-uns auxquels plusieurs médailles différentes ont été consacrées. J'ai eu soin de signaler toutes celles qui ont été frappées en l'honneur des médecins numismatistes. L'explication de chacun de ces monuments est donnée par l'auteur avec toute la brièveté et la clarté désirables.

Rudolphi possédait une collection numismatique importante; il en a publié le catalogue à Berlin, 1831, in-8°.

ÉPILOGUE.

En parcourant les pages de ce livre, le lecteur a pu se convaincre que la numismatique exige des études spéciales, qui, d'une part, sont fournies par la méditation des bons auteurs et l'exploration d'une grande quantité de médailles, et qui, d'autre part, doivent être accompagnées de connaissances préliminaires puisées dans la mythologie, la chronologie,

(1) *Voy.* ce nom, chapitre LVI, p. 545.

l'histoire, la géographie et les langues anciennes. Quoique passablement lourd, un tel bagage est pourtant indispensable pour cultiver avec succès la science. Le travail que je présente au public médical n'apprendra sans doute la numismatique à personne; mais il offre de beaux exemples à suivre, et, s'il pouvait en faire naître le goût chez quelques-uns de mes érudits confrères, s'il était capable de déterminer quelque vocation encore indécise, je m'estimerais heureux d'un tel résultat; je me trouverais amplement dédommagé des soins que j'ai apportés à cet écrit, pour le rendre digne d'attention et d'intérêt.

Je puis assurer que ceux qui prendront le parti de se vouer à une aussi noble étude n'auront pas lieu de s'en repentir; ils y puiseront cette douce satisfaction qui suit toujours les difficultés vaincues, et ils ne regretteront aucunement le temps qu'ils auront employé à une distraction instructive autant qu'agréable. Pour ne parler que des médecins numismatistes, s'il était possible d'évoquer les mânes des Occo, des Savot, des Vaillant, des Patin, des Spon, des Marchant et des autres personnages dont j'ai exposé la biographie, tous n'auraient qu'une voix pour élever bien haut les charmes de la numismatique, pour célébrer les jouissances qu'elle procure à ceux qui y consacrent leurs loisirs; ils ne manqueraient pas d'engager leurs successeurs à les imiter, à marcher sur leurs traces; ils ne se plaindraient que d'une chose, la brièveté de la vie, qui ne leur a pas permis de creuser davantage leur sujet, de multiplier les découvertes dont il est encore susceptible, et de contribuer, dans une plus grande proportion, au perfectionnement de la science.

Mais est-il besoin de faire un appel à mes confrères? Plusieurs n'ont-ils pas déjà devancé mes exhortations? En effet, les monnaies gauloises et celles de la France ayant attiré depuis quelques années l'attention spéciale d'un certain nombre de nos savants compatriotes, quelques-uns de nos médecins, après avoir fait une collection de pièces de nos anciens rois et des hauts personnages qui avaient le droit de battre monnaie, se sont mis de la partie, et ont publié récemment d'importants mémoires, dont plusieurs sont insérés dans la *Revue numismatique française*. C'est ainsi qu'en cultivant ce côté intéressant de notre histoire, ils contribuent à en éclaircir certains points restés obscurs jusqu'à présent.

Quoique les morts seuls doivent m'occuper exclusivement, il me paraît néanmoins d'un bon exemple de citer ici les noms et les travaux de nos médecins contemporains vivants, qui s'occupent de numismatique.

M. le docteur R. Delanoy a publié, en société avec M. Dancoisne, l'ouvrage intitulé: *Recueil de monnaies, médailles et jetons, pour servir à l'histoire de Douai et de son arrondissement*. Douai, 1836, gr. in-8° de 144 pages et XXII planches, tiré à cent exemplaires (1).

M. le docteur Le Glay, archiviste général du département du Nord à Lille, et correspondant de l'Académie de Médecine, a fait paraître un Mémoire qui a pour titre : *Analyse chronologique de quelques*

(1) Analysé dans la *Revue numismatique*, 1836. — *Nota*. J'ai appris récemment la mort regrettable de M. Delanoy.

chartes concernant les monnaies de Flandre et de Hainaut (1).

M. le docteur Rigollot, médecin à Amiens, correspondant de l'Académie de Médecine, a mis au jour les productions suivantes :

Monnaies inconnues des évêques, des innocents, des fous et de quelques associations singulières du même temps. Paris, 1837, 2 vol. in-8°, fig.

Notice de quelques monnaies gauloises inédites (2).

Tiers de gros frappé par Charles VII en qualité de duc de Touraine (3).

Mémoire sur une monnaie du XIIe siècle, frappée par l'autorité municipale de la ville d'Amiens. Amiens, 1842, in-8° avec une planche (4).

Mémoires sur de nouvelles découvertes de monnaies picardes, et sur une petite statue de Midas. Amiens, 1846, in-8° avec trois planches (5).

En société avec M. Fernand Mallet : *Notice sur une découverte de monnaies picardes du XIe siècle.* Amiens, 1841, in-8°, avec neuf planches (6).

Mémoire sur les monnaies des comtes de Saint-Pol, avec deux planches (7).

Catalogue de l'œuvre de Léonard de Vinci. Paris, 1849, in-8°.

(1) *Revue numismat.*, 1837.

(2) Ibid., 1838, p. 237-242.

(3) *Ibid.*, 1844, p. 370.

(4) Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, t. V.

(5) *Mém. de la Soc. des antiq. de Picardie*, t. VIII.

(6) Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.*

(7) *Revue numismat.*, 1850, p. 203-230.

M. le docteur Voillemier, médecin à Senlis, correspondant de l'Académie de Médecine, est l'auteur des ouvrages suivants :

Notice sur un sol d'or mérovingien, avec une planche (1).

Des premières monnaies d'or mérovingiennes, et spécialement de quelques-unes de Théodebert I, avec deux planches (2).

Notice sur une monnaie inédite de l'un des comtes de Nevers (3).

Note relative aux triens de Choë (4).

Lettre à M. Cartier sur la monnaie de Choë (5).

M. le docteur Colson, médecin à Noyon, correspondant de l'Académie de Médecine, a publié :

Note sur une médaille de bronze de Trajan (6).

Nous avons de M. le docteur Long :

Monnaies inédites du Valentinois et du Diois (7).

Médaillon d'argent inédit de Magnence (8).

De M. le docteur Servais, à Bar-le-Duc :

Observations sur le monnoyage des sires de Franquemont (9).

C'est ainsi qu'une noble émulation s'est emparée de plusieurs de nos savants confrères; et, en conti-

(1) *Revue numismat.*, 1840, p. 29-38.
(2) *Ibid.*, 1841, p. 91-123.
(3) *Ibid.*, 1845, p. 142-155.
(4) *Ibid.*, 1846, p. 90-106.
(5) *Ibid.*, 1850, p. 326-338.
(6) *Ibid.*, 1842, p. 253-258.
(7) *Ibid.*, 1844, p. 429-434. — *Ibid.*, 1846, p. 357-366.
(8) *Revue numismat.*, 1850, p. 109-118.
(9) *Ibid.*, 1845, p. 59-63.

nuant à fournir leur contingent à la numismatique, ils exciteront sans doute chez d'autres le désir d'entrer dans le champ encore fertile de cette agréable science, et d'y cueillir les glorieuses palmes qui ne manquent jamais de couronner les travaux dirigés vers un but utile.

Je ne puis mieux terminer ce livre qu'en faisant à la numismatique l'application des belles paroles de Cicéron sur les avantages qui accompagnent la culture des lettres. « Cette étude, dit l'orateur romain, « charme la vieillesse; elle sert d'ornement à la « prospérité, d'asile et de consolation à l'adversité; « elle récrée sous le toit domestique, n'embarrasse « point au dehors, et veille avec nous. » *Hæc studia..... senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum* (1).

(1) *Oratio pro Archiâ poetâ.*

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MÉDECINS NUMISMATISTES.

ERRATA.

Page 96, ligne 21,	*au lieu d'*exempt,	*lisez*	exempts.
130, note,	—	XIV	—	XVI.
142, ligne 27,	—	mailgne,	—	maligne.
147, ligne 18,	—	*felicitatis,*	—	*felicitas.*
203, ligne 1,	—	expétion,	—	expédition.
207, note,	—	Thérapontiganus,	—	Thérapontigonus.
Ibid.,	—	Unimammie,	—	Unomammie.
278, ligne 3,	—	médaille,	—	médailles.
288, ligne 6,	—	*nominavit,*	—	*nominarit.*

